


MUSIC - UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 04077 7773

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

COURS
DE
COMPOSITION MUSICALE
PREMIER LIVRE

1428

VINCENT D'INDY



COURS

DE

COMPOSITION MUSICALE

(PREMIER) LIVRE 1-2, pt. 1

RÉDIGÉ AVEC LA COLLABORATION DE

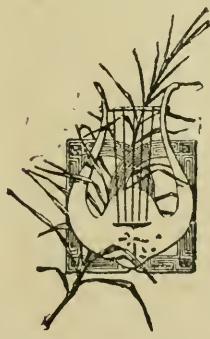
AUGUSTE SÉRIEYX

D'après les notes prises aux Classes de Composition

DE LA SCHOLA CANTORUM

EN 1897-98

(5^e ÉDITION)



PARIS

A. DURAND ET FILS, ÉDITEURS

DURAND ET C^{ie}

4, Place de la Madeleine

PROPRIÉTÉ POUR TOUTS PAYS, TOUTS DROITS DE TRADUCTION RÉSERVÉS

COPYRIGHT BY DURAND et C^o, 1912

165298
21/9/21

AVANT-PROPOS

L'homme est un *microcosme*.

La vie humaine, en ses états successifs, peut représenter chacune des grandes périodes de l'humanité.

Il semble donc naturel que l'artiste, dont la condition première est de connaître à fond l'art qu'il a choisi, revive lui-même la vie de cet art, et, au moyen de l'intelligence des *formes* créées par l'évolution artistique, en arrive à dégager sa propre personnalité d'une manière infiniment plus sûre que s'il procédait empiriquement.

Le but du présent ouvrage est de faciliter à l'élève, qui veut mériter le beau nom d'artiste créateur, la connaissance logique de son art, au moyen de l'étude théorique des formes musicales, et de l'application de cette théorie aux principales œuvres des maîtres musiciens, examinées dans leur ordre chronologique.

Telle est la pensée qui a présidé à l'ordonnance du *Cours de composition musicale*, dont la base naturelle est la division de l'histoire de la Musique en trois grandes époques :

- 1° *Epoque rythmo-monodique*,
du III^e au XIII^e siècle (1).
- 2° *Epoque polyphonique*,
du XIII^e au XVII^e siècle.

(1) Il est difficile d'assigner à chacune de ces grandes époques des dates précises, un commencement et une fin, car elles empiètent naturellement l'une sur l'autre, quant aux manifestations qui en font le caractère ; les délimitations que nous donnons ici ne sont donc qu'approximatives, en prenant pour point de départ les plus anciens textes musicaux suffisamment connus et dignes de foi.

3° *Epoque métrique :*

du xvii^e siècle jusqu'à nos jours.

C'est ainsi qu'en ce premier livre, l'élève sera appelé à étudier successivement :

le *Rythme*, élément primitif et primordial de tout art, et son application spéciale à la Musique (chap. i) ;

la *Mélodie*, issue du langage par l'*accent* (chap. ii) ;

les *Signes graphiques* qui représentent le rythme et la mélodie (chap. iii) et

les *Formes musicales* limitées à ces deux éléments (Époque rythmo-monodique, chap. iv, v).

Il étudiera ensuite :

l'origine et la théorie de l'Harmonie (chap. vi) servant de base à la *Tonalité* (chap. vii) et concourant avec elle à

l'Expression (chap. viii) ;

Puis *l'Histoire* de cette théorie de l'Harmonie (chap. ix) et son

Application dans les *mélodies simultanées* de l'Époque polyphonique (chap. x et xi) ;

Enfin, un rapide coup d'œil sur

l'Evolution progressive de l'Art (chap. xii) donnera à l'élève les notions synthétiques qui lui sont nécessaires pour opérer le rattachement de ces deux premières époques à la troisième (Époque métrique), dont l'étude, plus développée à mesure qu'elle se rapproche de nous, fera l'objet des autres parties de cet ouvrage.

A la fin de chacun des livres qui constituent le *Cours de composition*, se trouve formulée en appendice l'indication des travaux que doit fournir l'élève, au fur et à mesure que connaissance lui est donnée des divers chapitres du Cours.

Si ces travaux ne sont indiqués que d'une façon générale, c'est que l'auteur estime que tout enseignement d'art devant être *oral*, une complète latitude doit être laissée au maître-enseignant, dont la mission est de s'inspirer de la nature et du tempérament intellectuel de chacun de ses élèves, dans la distribution des travaux à effectuer par ceux-ci.

L'auteur désire aussi bien établir que, dans l'introduction qui traite de la philosophie de l'Art, il n'a point entendu employer les dénominations

adoptées pour l'enseignement actuel de la classe de philosophie, en leur donnant la signification exacte que leur attribuent les professeurs officiels ; il demande donc qu'on veuille bien excuser et admettre sa terminologie philosophique spéciale.

Il en sera de même pour un certain nombre de termes (par exemple : *idée, phrase, période*), dont la signification *musicale*, bien que fort différente du sens que leur donne la littérature, est tellement établie qu'il serait malséant de prétendre introduire à leur place des vocables nouveaux, que seuls le temps et l'usage sont capables de faire adopter.

En terminant ce préambule, l'auteur tient à remercier son élève et ami AUGUSTE SÉRIEYX, qui enseigne actuellement les matières de ce Premier Livre à la *Scola Cantorum*, de l'aide précieuse et intelligente qu'il lui a apportée dans la rédaction et la coordination logique du Cours de Composition ; il tient aussi à lui laisser la paternité, disons même la responsabilité, de certaines démonstrations et de certaines idées qui méritaient, en raison de leur valeur, d'être recueillies dans cet ouvrage.

VINCENT D'INDY.

Paris, 1902.



INTRODUCTION

I. L'ART.

II. L'ŒUVRE D'ART ET L'ARTISTE. — La création artistique. — Les facultés artistiques de l'âme. — Caractères de l'œuvre d'art. — Caractéristique de l'artiste.

III. LE RYTHME DANS L'ART. — La perception artistique. — Classifications anciennes des arts. — Les éléments de la musique.

I

L'ART

L'ART (en grec : τέχνη, *moyen*) est un MOYEN DE VIE.

Moyen de vie pour le corps, sous forme d'*arts utiles* ou *usuels*.

Moyen de vie pour l'âme, sous forme d'*arts libéraux* ou *libres*.

Des *arts utiles* (industrie, commerce, agriculture, mécanique, locomotion, etc.) qui ont pour propagateur et principal moteur la *science*, nous ne nous occuperons ici qu'en ce qui touche leurs rapports avec les arts libéraux.

Les seuls qui nous intéressent sont ces arts dits *libéraux*, parce qu'ils rendent véritablement et complètement *libre* l'artiste qui les cultive. C'est cette liberté absolue qui fait de la carrière artistique l'une des plus hautes et des plus nobles qui soient, si l'artiste a conscience de sa mission et sait employer dignement sa liberté.

Au point de vue objectif, nous définirons donc l'Art : *un moyen de vie pour l'âme*, c'est-à-dire un moyen de nourrir l'âme humaine et de la faire progresser, en lui procurant le double aliment du présent et de l'avenir, car l'âme humaine, ce n'est point seulement l'âme individuelle, mais encore l'âme collective des générations appelées à profiter de l'enseignement fourni par les œuvres.

L'Art est donc un moyen de nourrir l'âme de l'humanité, et de la faire vivre et progresser par la durée des œuvres.

Au point de vue subjectif, une autre définition assez satisfaisante de l'Art a été donnée par Tolstoï : « L'Art, dit-il, est l'activité humaine par laquelle une personne peut, volontairement, et au moyen de signes

« extérieurs, communiquer à d'autres les sensations et sentiments qu'elle « a éprouvés elle-même. » (L. Tolstoï : *Qu'est-ce que l'Art ?* 1898.)

Un exposé des origines de l'Art, des qualités de l'artiste et des caractères de l'œuvre d'art, fera mieux comprendre comment ces deux définitions se corroborent mutuellement : « *moyen de progrès* », disons-nous, « *puissance de communication* », affirme Tolstoï, c'est toujours la condition essentielle d'*enseignement* que nous allons retrouver à la base de tout art.



Un des premiers besoins de l'homme fut de se mettre à l'abri des intempéries du climat ; il dut se construire des habitations.

De cette nécessité est issue l'*Architecture*, première manifestation tangible de l'esprit humain dans le domaine de l'Art.

L'appropriation à un usage spécial des parties de l'habitation donna naissance à la *Sculpture*. Confondue avec l'architecture au début, elle ne tarda pas à vivre de sa vie propre sous une forme plus définie : la statuaire.

La coloration nécessaire de certaines surfaces ou de certaines saillies du bâtiment engendra la *Peinture*, accessoire de l'architecture à l'origine, ainsi que le montrent ses formes les plus anciennes, la mosaïque, la fresque murale. Comme la sculpture, la peinture acquit plus tard par le tableau une existence distincte.

Les sentiments d'admiration pour les héros ou pour les beautés naturelles donnèrent bientôt au langage son vêtement artistique, et la *Littérature* prit naissance, sous forme de poésie primitive ou de chant simple.

En même temps, ou peut-être un peu plus tard, le poète, obéissant au désir d'union inhérent à la nature humaine, voulut associer tout le peuple à ses pensées et le faire chanter avec lui. Alors apparut le chant collectif, la monodie rythmée, origines de la *Musique*.

Telle paraît être la genèse primitive des cinq arts libéraux :

Architecture, Sculpture, Peinture, Littérature, Musique.

Mais l'état dans lequel nous venons d'examiner ces arts n'a trait qu'à l'*utilité* de la vie ; pour les *libérer* de leur attache corporelle, il fallait un mobile plus élevé, le *quid divinum* du poète, qui va nous faire assister à la transmutation de cet état utilitaire en état religieux. En effet, le principe de tout *art libre* est incontestablement la foi religieuse.

Sans la *Foi*, il n'est point d'Art.

C'est par la foi, et même, si l'on veut, par la *religiosité* que l'art

utile, répondant aux besoins de la vie du corps, se transforme en art *libéral*, moyen de vie pour l'âme.

Et c'est ici le lieu de dire que les cinq formes d'art citées plus haut ne vivent que d'une même vie, et se pénètrent mutuellement, à tel point qu'il est parfois difficile d'établir d'une façon certaine leurs limites respectives. Ce sont bien, en effet, non pas des *arts différents*, mais des *formes diverses* de l'Art, de l'ART UNIQUE.

L'Art est *un*, en soi ; seule l'expression, la manifestation diffère suivant le procédé employé par l'artiste pour exprimer.

La raison de cette unité de l'Art est d'ordre surnaturel : au-dessus de tous les besoins humains plane l'aspiration vers la Divinité, l'élan de la créature vers son Auteur ; et c'est dans l'Art, sous toutes ses formes, que l'âme cherche le *moyen* de rattacher sa *vie* à l'Être qui en est le principe.

L'antiquité même attribuait à l'Art une puissance supra-naturelle sur les êtres animés ou inanimés ; les mythes d'Orphée et d'Amphyon, pour ne citer que ce qui a trait à la Musique, sont là pour en faire foi.

L'idée de l'Art nous apparaît donc, dès l'origine, indissolublement liée à l'idée religieuse, à l'adoration ou au culte divin.

C'est ainsi que la maison de l'homme devient le temple de Dieu, avec ses sculptures symboliques et ses peintures sacrées. Appliquée à des actes d'adoration collective, la Poésie devient la Prière. Le corps s'unit à l'âme par la prière mimée, dans une simultanéité de mouvements réglée par le rythme ; à la psalmodie monotone succède enfin la mélodie du cantique, élévation musicale de l'âme vers Dieu (1).

Un tel sujet prêterait à des développements sans fin, que nous nous contenterons de résumer dans le tableau ci-dessous, pour démontrer la transformation de l'art utilitaire en art libre et religieux.

Architecture	Logement humain. . . .	Temple de la Divinité.
Sculpture.	Appropriation des matériaux de l'habitation, pierres, poutres, supports du faite.	Ornementation des façades, des voûtes et des colonnes (arbres figurés).
Peinture	Conservation des parties exposées à l'air ou à l'usure.	Mosaïques, fresques représentatives, sujets, images.
Littérature	Exposé historique ou légendaire des faits héroïques.	Célébration de la Divinité.
Musique	Récréation populaire. . .	Célébration collective. Prière

(1) Voy. F. de Lamennais : *De l'art et du beau*. La description du temple chrétien.

Unique dans son principe divin, l'Art, nous venons de le voir, est multiple dans ses réalisations humaines. Il peut revêtir une foule de formes diverses suivant le procédé mis en œuvre par l'homme : pierres, reliefs, couleurs, paroles, sons. Entre ces divers moyens, l'artiste choisit celui qui répond le mieux au désir et au pouvoir d'expression qui sont en lui.

II

L'ŒUVRE D'ART ET L'ARTISTE

LA CRÉATION ARTISTIQUE

La force qui pousse l'artiste à créer, c'est le besoin d'exprimer ses sentiments (1) et de les communiquer aux autres d'une façon durable par des œuvres.

Cette *expression* artistique a pour cause nécessaire une *impression* préalable, laquelle peut, d'ailleurs, n'avoir été ni immédiate, ni même consciente ; il n'est pas rare, en effet, qu'une *idée* artistique provienne d'impressions reçues très antérieurement à son éclosion, et sans aucune prévision du rôle que ces impressions seront appelées à jouer dans la genèse de l'*idée* (2).

Quoi qu'il en soit, l'origine de toute œuvre d'art est dans l'*impression*. Celle-ci, en effleurant l'âme, y produit le *sentiment* ; par sa durée elle détermine l'*émotion*, qui, dans sa forme la plus aiguë, peut aller jusqu'à son terme extrême : la *passion* (3).

Pour *créer*, au sens artistique du mot, il est donc nécessaire d'avoir été *ému*, et d'avoir la *volonté* de traduire son émotion.

Il faut avoir senti et souffert son œuvre, avant de la réaliser. A ce prix seulement, l'œuvre sera vraiment sincère, expressive, durable.

(1) La Musique, plus encore peut-être que toute autre forme d'art, a pour effet d'exprimer des *sentiments* et non des *objets*, aberration grotesque qu'on a fort sottement reprochée à R. Wagner. On n'exprime pas des *objets* : le thème dit de l'*Épée*, dans le *Ring des Nibelungen*, ne peut exprimer une *épée*, mais bien un *sentiment héroïque* commun à plusieurs personnages.

(2) L'impression photographique des plaques est en tous points comparable à ces impressions humaines : la plaque que l'on développe (expression, réalisation) ne porte aucune trace apparente (inconscience) de l'impression lumineuse, reçue parfois très antérieurement.

(3) On pourrait poser ainsi cette sorte de règle de proportion : L'*impression* est au *sentiment* ce que l'*émotion* est à la *passion*.

LES FACULTÉS ARTISTIQUES DE L'ÂME

Les facultés mises en action par l'âme humaine dans l'œuvre de création artistique sont au nombre de sept :

Facultés créatrices d' <i>Impression</i>	{	Imagination.
		Cœur.
Facultés créatrices d' <i>Expression</i>	{	Esprit.
		Intelligence.
		Mémoire.
Facultés créatrices de <i>Réalisation</i>	{	Volonté.
		Conscience.

L'œuvre d'art est la résultante du travail de ces sept facultés chez l'homme pourvu du don créateur.

Examinons maintenant le rôle spécial de chacune de ces facultés.

L'*Impression*, préalable à l'éclosion de l'œuvre d'art, met tout d'abord en jeu deux facultés primordiales : l'*Imagination*, dont l'effet est de représenter des *images*, et le *Cœur* (1), qui se manifeste par les *sentiments*. On doit considérer le Cœur comme la plus importante des facultés artistiques, car c'est de l'Amour (*Caritas*) que découlent les plus hautes et les plus nobles manifestations de la pensée humaine.

Pour parvenir à l'*Expression*, trois autres facultés sont nécessaires :

1° L'*Esprit* (2), qui crée des rapports superficiels entre les objets, les actes et les personnes ; il a pour effet le *trait* ; — 2° l'*Intelligence*, qui perçoit les rapports élevés, profonds et étendus ; son effet est l'*idée* ; — 3° la *Mémoire*, qui conserve les connaissances acquises, par l'effet du *souvenir*.

Ces facultés d'impression et d'expression suffiraient à la production virtuelle de l'œuvre d'art ; mais, pour en opérer la *réalisation*, il faut encore faire intervenir deux facteurs puissants de la création artistique : la *Volonté*, qui met en œuvre les facultés créatrices, et la *Conscience*, qui les discerne.

(1) Ce que nous appelons ici le *cœur*, c'est une des formes de la faculté de l'âme que les philosophes désignent généralement sous le nom de *sensibilité*.

(2) Par *esprit*, nous entendons ici la qualité de l'homme *d'esprit*, du *trait d'esprit*, du mot *spirituel*, et non pas le concept de l'Esprit opposé par les philosophes à celui de la Matière.

La différence entre l'*esprit* et l'*intelligence* pourrait assez justement se comparer aux notions mathématiques de surface et de volume.

La *surface* se mesure par deux dimensions (longueur et largeur), elle est essentiellement « dans le plan » ; — de même, l'*esprit* apprécie seulement les rapports *superficiels* entre les idées et les choses.

Le *volume*, au contraire, se mesure par trois dimensions (longueur, largeur et profondeur), il est essentiellement « dans l'espace » ; — de même, l'*intelligence* perçoit les rapports intimes, *profonds* entre les idées et les choses, dont elle *pénètre* les raisons.

CARACTÈRES DE L'ŒUVRE D'ART

En vertu de la définition même de l'Art, l'œuvre doit avoir avant tout un caractère d'*Enseignement*, car elle doit contribuer à l'exaltation du sentiment esthétique chez les autres hommes par la communication des impressions de l'artiste, le rôle de l'Art étant de faire progresser l'humanité.

La *Durée* est donc une condition nécessaire à l'œuvre d'art, puisque c'est par elle que la vie artistique est transmise aux générations suivantes.

Aux yeux des anciens artistes, la durée de l'œuvre était considérée comme de première importance ; aujourd'hui, certains artistes ont le tort de s'en préoccuper beaucoup moins ; on travaille trop vite dans notre siècle utilitaire, et c'est aux dépens de la durée des œuvres (1).

Mais c'est surtout la durée morale qu'il conviendrait d'avoir en vue, et celle-ci ne se saurait atteindre sans la *Sincérité*, troisième caractère fondamental de l'œuvre d'art. Quand l'œuvre est vraiment *sincère*, c'est-à-dire, quand elle n'a point été conçue dans un but de gloire personnelle ou de profit, mais dans un esprit d'enseignement, elle mérite de durer et elle durera. Au cas contraire, elle tombera fatalement dans l'oubli.

CARACTÉRISTIQUE DE L'ARTISTE

La sincérité de l'œuvre relève de la *Conscience artistique*.

On méconnaît ou on ignore trop souvent de nos jours cette précieuse faculté, dont le double effet est de discerner en soi-même, en premier lieu *si l'on est appelé à la carrière d'artiste*, et secondement *quelle sorte d'art on doit pratiquer*.

La première de ces deux questions n'est pas toujours facile à résoudre. Tout artiste doit arriver cependant à se bien connaître, s'il s'interroge sincèrement et *sans orgueil*.

Mais combien plus délicate est la solution de la seconde question :

(1) Les peintres du moyen âge préparaient et broyaient eux-mêmes les matières composant leurs couleurs, comme les sculpteurs de ce même temps, véritables ouvriers d'art, travaillaient eux-mêmes la pierre, ne se contentant point de faire mouler une maquette. Ces soins minutieux indiquent bien le souci de la durée. Les œuvres de ces peintres nous sont, du reste, parvenues, sans avoir rien perdu de la fraîcheur de leur coloris ; il en serait de même des œuvres de ces sculpteurs, si le vandalisme révolutionnaire n'avait point passé par là.

Quelle différence avec certains tableaux modernes, que nous avons retrouvés après moins de dix ans complètement décomposés et poussés au noir, et avec certaines statues que l'action du temps, bien loin de les magnifier, arrive à rendre grotesques.

« Quelle est, en Art, l'aptitude personnelle et spéciale de chacun ? » L'étude critique des œuvres d'art pourra être d'un grand secours pour s'éclairer soi-même sur ce point. On y constatera que bien des artistes, et non des moindres, n'ont pas su discerner toujours quel genre d'art était le plus en rapport avec leurs facultés individuelles. Les erreurs où ils sont tombés nous seront un précieux enseignement (1).

Les facultés créatrices, dont nous venons d'étudier le fonctionnement et le résultat, peuvent, en raison de leur plus ou moins de plénitude, imprimer à l'artiste des caractéristiques différentes qu'il convient d'examiner.

L'artiste peut être de génie ou de talent.

Le *Génie* est l'ensemble des facultés de l'âme élevées à leur plus haute expression.

Le génie a pour effet la création (ποίησις); il est le prototype de tout ce qui engendre.

Le *Talent* est l'ensemble des facultés de l'âme suffisant pour s'assimiler les œuvres du génie, mais non assez puissant pour créer des œuvres essentiellement originales.

Il y a eu, il y a, il y aura des génies latents, qui, faute d'avoir acquis la *talent* nécessaire pour s'exprimer, n'ont laissé et ne laisseront après eux nulle trace, nulle œuvre de beauté durable. Le génie est *inné*, nul maître ne peut l'enseigner, nulle puissance humaine ne peut le susciter là où il n'est pas; mais le talent s'acquiert par l'enseignement raisonné et l'étude logique : le talent est, pour ainsi parler, la nourrice du génie; c'est par le talent et seulement avec son aide que le génie peut croître, grandir, se vivifier, et enfin se manifester d'une façon complète par des œuvres.

Le génie sans le talent serait lettre morte : il faut donc que l'*artiste* absolu soit doué de génie et pourvu de talent.

Mais il faut encore qu'il possède le *Goût*, c'est-à-dire cette aptitude

(1) Pour prendre des exemples sur des génies véritables, nous pouvons constater que Schubert, en composant ses œuvres de musique symphonique, et Beethoven, en écrivant ses *lieder*, se sont sans doute trompés l'un et l'autre sur ce point spécial de leurs aptitudes.

Les *lieder* de Schubert sont d'admirables modèles en ce genre, sa musique symphonique est relativement faible, parce que, la plupart du temps, mal construite. Les *lieder* de Beethoven sont, pour la plus grande partie, dénués d'intérêt; ses sonates, quatuors et symphonies resteront comme des types d'art parfait. Il y a là deux exemples opposés d'erreurs commises de bonne foi par la *conscience artistique* chez deux artistes de génie.

Il n'en va pas toujours ainsi; on pourrait citer dans l'époque contemporaine, et non pas seulement parmi les sémites, bien des compositeurs qui se sont détournés *sciemment* de leur véritable voie, dans un but plus ou moins avouable; à ceux-là, la sincérité artistique fait défaut.

fine et délicate à discerner les qualités ou les défauts dans les œuvres des autres et dans les siennes propres, et à les apprécier par un jugement sain.

Le génie crée.

Le talent imite.

Le goût apprécie.

L'éducation artistique, si excellente et si complète qu'elle soit, ne saurait, nous l'avons dit, donner le génie, mais elle peut faire naître le talent et doit former le goût.

Favoriser l'éclosion du génie, en développant le talent et le goût par l'étude raisonnée et critique des œuvres, tel est le but que nous nous proposons d'atteindre ici, au point de vue spécial de l'Art musical.

Mais que l'élève, appelé à mériter le titre d'artiste, ne perde jamais de vue qu'outre ses dons naturels, trois vertus lui sont nécessaires pour arriver au maximum d'expression qu'il lui est donné d'atteindre, trois vertus énoncées dans le texte d'une des antiennes du Jeudi-Saint, dont la musique est aussi admirable que les paroles sont élevées :

Maneant in vobis Fides, Spes, Caritas,
Tria hæc : major autem horum est Caritas (1).

Oui, l'artiste doit avant tout avoir la *Foi*, la foi en Dieu, la foi en l'Art, car c'est la Foi qui l'incite à *connaître*, et, par cette connaissance, à s'élever de plus en plus sur l'échelle de l'Être, vers son terme qui est Dieu.

Oui, l'artiste doit pratiquer l'*Espérance*, car il n'attend rien du temps présent ; il sait que sa mission est de *servir*, et de contribuer par ses œuvres à l'enseignement et à la vie des générations qui viendront après lui.

Oui, l'artiste doit être touché de la sublime *Charité*, « la plus grande des trois » ; *aimer* est son but, car l'unique principe de toute création c'est le grand, le divin, le charitable *Amour*.

(1) Qu'en vous demeurent ces trois vertus :
Foi, Espérance, Amour ;
Mais la plus grande des trois, c'est l'Amour.

III

LE RYTHME DANS L'ART

LA PERCEPTION ARTISTIQUE

Nous avons vu par la définition subjective de l'Art (Tolstoï) que la communication aux autres des sentiments éprouvés par l'artiste s'opère au moyen de *signes extérieurs*.

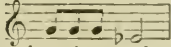
Ces signes varient avec les diverses formes d'art, et se perçoivent de deux manières différentes.

Dans certains arts, *architecture, sculpture, peinture*, l'ensemble apparaît avant le détail : l'assimilation de l'œuvre se produit du *général* au *particulier*.

Dans les autres, au contraire, *littérature, musique*, le détail frappe d'abord et conduit à l'appréciation de l'ensemble : l'assimilation se produit du *particulier* au *général*.

Pour mieux faire comprendre la différence dans la réception des impressions artistiques, examinons la *cathédrale*, par exemple *Notre-Dame de Paris*.

Un magnifique ensemble, une ligne générale harmonisée en beauté, un aspect de majesté dans la proportion : voilà ce qui nous frappe tout d'abord ; puis, en analysant, nous découvrons petit à petit tous les détails d'architecture, colonnes, piliers, portails, vitraux et ces admirables statues des galeries extérieures, à peine visibles du parvis, tout cela concourant à l'impression d'ensemble primitive.

Écoutons maintenant une *symphonie*, la V^e de Beethoven, par exemple. Que percevons-nous en premier lieu ?  un détail, un dessin particulier et précis auquel notre esprit s'attache, une idée que nous suivons avec intérêt à travers tous ses développements jusqu'à son épanouissement final. La mémoire, constamment en jeu dans ce travail d'assimilation, nous rappelle l'idée principale chaque fois qu'elle reparait sous un aspect nouveau, et nous nous élevons ainsi progressivement à l'impression synthétique d'ensemble, par la perception successive des détails (1).

Les arts sont donc de deux sortes : les uns que l'on pourrait appeler

(1) On voit par là, l'importance de l'*idée musicale* dans la construction de l'œuvre : il importe qu'elle soit très claire et très précise, pour que la mémoire la puisse saisir rapidement et retrouver sans trop d'effort.

arts d'essence plastique ou de dessin, se rattachent à l'idée d'*Espace* ; les autres, arts d'essence successive, dérivent de l'idée de *Temps*. Dans l'*Espace* comme dans le *Temps*, des lois communes d'ordre et de proportion régissent tous les arts.

L'*Ordre* et la *Proportion* dans l'*Espace* et dans le *Temps* : telle est la définition du RYTHME.

Le *Rythme* est donc un élément premier commun à toutes les sortes d'art ; c'est lui qui engendre la bonne ordonnance des lignes, des formes, des couleurs et des sons.

Il n'est pas surprenant, dès lors, que le Rythme ait occupé une si grande place dans les premières classifications des arts.

CLASSIFICATIONS ANCIENNES DES ARTS

Les Grecs avaient divisé l'Art en neuf genres différents.

En vertu de la tendance de leur esprit à revêtir les symboles d'une forme sensible, ils avaient personnifié leurs arts par les neuf *Muses*, que l'on groupa en trois triades :

Clio, muse de l'*Histoire*,
Polymnie, muse de la *Rhétorique*,
Uranie, muse de l'*Astronomie*,

composaient la première, celle des arts du *Raisonnement*.

Les arts du *Rythme parlé* formaient la seconde, avec :

Thalie, muse de la *Comédie*,
Calliope, muse de la *Poésie épique*,
Erato, muse de la *Poésie fugitive*.

Enfin, dans la dernière triade, les arts du *Rythme* proprement dit étaient représentés par :

Melpomène, muse de la *Tragédie*,
Terpsichore, muse de la *Danse*,
Euterpe, muse de la *Musique*.

Les arts rythmiques tenaient, on le voit, une place considérable dans l'antique civilisation grecque.

Au moyen âge, au contraire, à partir de Charlemagne (ix^e siècle), le Rythme, notamment dans son application aux mouvements du corps (la Danse), est considéré comme d'ordre inférieur.

Par une loi de réaction toute naturelle, les arts du Raisonnement se multiplient à l'excès, reléguant le Rythme dans la seule *Musique* qu'on enseigne non comme art, mais comme science. Les philosophes du moyen âge distinguaient dans les arts deux branches, deux *voies* différentes :

le *Trivium*, comprenant :

la *Grammaire*,

la *Rhétorique*,

la *Dialectique*,

arts du *raisonnement* dans le langage ;

le *Quadrivium*, composé de :

l'*Arithmétique*,

la *Géométrie*,

l'*Astrologie*,

arts du *raisonnement pur*, et enfin de :

la *Musique*,

seul art du *rythme*, rangé, comme on le voit, à la suite des véritables sciences (1).

LES ÉLÉMENTS DE LA MUSIQUE

Considérée, suivant les époques et les pays, tantôt comme *art*, tantôt comme *science*, la Musique tient en réalité de l'art et de la science : aussi les nombreuses tentatives faites pour la définir n'ont-elles abouti pour la plupart qu'à jeter la confusion sur cette question (2). Sans proposer ici une nouvelle définition, dont le seul effet serait d'accroître le nombre déjà considérable de ses devancières sans les mettre d'accord, nous dirons seulement que la Musique a pour base les vibrations sonores ; pour éléments, le rythme, la mélodie, l'harmonie ; pour but, l'expression esthétique des sentiments.

Il suffira donc, pour entreprendre utilement l'étude historique et critique des formes de l'art musical, d'en bien connaître les trois éléments constitutifs : *Rythme*,

Mélodie,

Harmonie,

(1) Le *rythme* artistique était alors, même pour ce qui regardait les arts plastiques, codifié pour ainsi dire scientifiquement. Les règles strictes des rapports entre la philologie, la philosophie et l'esthétique se trouvent énoncées en maints ouvrages, comme : *Les noces de Mercure et de la Philologie*, le compendieux traité de Martianus Capella, ou les *Etymologies* d'Isidore de Séville, mais surtout dans les *Miroirs* de Vincent de Beauvais comprenant quatre livres :

1^o le Miroir de la *nature* ;

2^o le Miroir de la *science* ;

3^o le Miroir *moral* ;

4^o le Miroir *historique*.

Tout l'art médiéval est basé sur cette division.

Voy. au sujet du Trivium et du Quadrivium : Emile Ma'e : *L'Art religieux du XIII^e siècle en France* (page 115).

(2) Hœné Wronski et après lui Camille Durutte appellent la musique un « art-science » et la définissent ; la corporification de l'Intelligence dans les sons (Voy. Durutte : *Technie harmonique*. Introd. p. vii.)

et d'établir le lien qui rattache ces trois éléments à une branche de la science générale.

Ainsi se vérifiera le double caractère *scientifique* et *artistique* de la Musique.

Le *Rythme*, résultant de l'inégalité des temps, s'exprime par des nombres et dépend des lois *arithmétiques*.

La *Mélocdie*, qui prend son origine dans l'accent, procède de la *linguistique*.

L'*Harmonie* enfin, basée sur la résonnance des corps, obéit aux lois des *vibrations*.

La Musique relève donc à la fois des sciences *mathématiques* par le Rythme, des sciences *naturelles* par la Mélocdie, des sciences *physiques* par l'Harmonie.

Toutefois, ces trois éléments, d'origine scientifique, ne peuvent atteindre l'effet artistique, l'*Expression*, qu'à la condition d'être *en mouvement*, car la Musique, nous venons de le voir, est essentiellement un art de *succession*...

Seul, des trois éléments de la Musique, le *Rythme* est commun à tous les arts, il en est l'élément primordial et esthétique (1).

Le *Rythme* est universel, il apparaît dans le mouvement des astres, dans la périodicité des saisons, dans l'alternance régulière des jours et des nuits. On le retrouve dans la vie des plantes, dans le cri des animaux et jusque dans l'attitude et la parole de l'homme.

On doit considérer le Rythme comme antérieur aux autres éléments de la Musique; les peuples primitifs ne connaissent pour ainsi dire pas d'autre manifestation musicale.

La *Mélocdie*, directement issue du langage par l'accent, est presque aussi répandue que le Rythme; ces deux éléments combinés ont suffi pendant de longs siècles à constituer un art musical très avancé.

Quant à l'*Harmonie*, basée sur la simultanéité des mélodies, elle est l'effet d'une conception relativement récente, mais accessible seulement

(1) « Les Grecs rythment le temple.

« Ils adoptent pour chacune de leurs constructions une unité de mesure (rythmique) « différente, un module qui est le *diamètre moyen de la colonne*. Chaque partie du monument est commandée, non par sa destination naturelle, mais par les proportions de « l'ensemble. Aussi, la beauté y atteint la perfection la plus *inexpressivè*.

« Nos maîtres du moyen âge avaient adopté un autre module : *l'homme*. Ils avaient une « échelle *vivante*. De là, l'émotion dont ils font trembler la pierre française.

« Cet homme, pour lequel ils édifient la merveille, cette vivante unité de rythme qu'ils ne « veulent point perdre de vue, ils la répètent partout dans les formes de leur folle « statuaire.

« Au reste, ils déterminent l'harmonie de la Cathédrale avec autant de rigueur que firent « les Grecs, et ils en calculent les équilibres avec une splendide sûreté. »

Adrien Mithouard (*le Tourment de l'Unité*).

à une élite, relativement peu nombreuse encore, et affinée par une éducation plus complète.

Bien des peuples ignorent l'Harmonie, quelques-uns peuvent même ignorer la Mélodie; aucun n'ignore le Rythme.

C'est donc par le Rythme que nous commencerons l'étude esthétique de la Musique, car il est, dans la genèse de l'Art, l'élément vivifiant et fécond, tel, dans la genèse de l'univers, le *Fiat lux*, le Verbe de Dieu; et elle portait plus loin qu'il ne le pensait peut-être lui-même, la spirituelle boutade du célèbre chef d'orchestre Hans de Bülow, alors qu'il disait, paraphrasant à sa manière le texte de saint Jean :

« Au commencement était le Rythme! »



I

LE RYTHME

Le rythme musical. — Constitution du rythme musical. — Rythme binaire, rythme ternaire.
— Rythme masculin, rythme féminin. — Le rythme et la mesure. — Le rythme de la parole et le rythme du geste.

LE RYTHME MUSICAL

Nous avons défini le *rythme* en général : « L'Ordre et la Proportion, dans l'Espace et dans le Temps. » Pour la musique, art de *succession*, basée sur la division esthétique du *Temps*, le rythme est plus spécialement : l'ordre et la proportion *dans le Temps*.

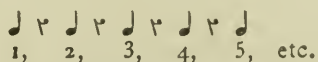
Le rythme musical, en effet, résulte des *rappports de temps*, établis par l'esprit humain, entre les sons perçus successivement par l'oreille.

Il est bien entendu que l'expression *rappports de temps* doit être interprétée ici dans son sens le plus large. Car le rythme s'applique non seulement à la *durée* relative des sons, mais encore à leurs relations *d'intensité*, et même *d'acuité*, — qualités qui dérivent aussi de l'idée de *temps*, puisqu'elles dépendent de l'*amplitude* ou de la *rapidité* des vibrations sonores, *dans un temps donné*.

Ces rapports de durée, d'intensité ou d'acuité, considérés en eux-mêmes, ne sont qu'une pure abstraction de notre esprit, indépendante du bruit ou du son perçu, quel qu'il soit.

On peut s'en rendre compte en observant une succession de bruits suffisamment égaux entre eux, comme ceux que font entendre les oscillations d'un métronome de Maelzel.

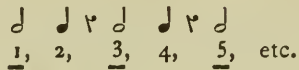
Nous pouvons considérer ces bruits successifs comme identiques, et les figurer en notation musicale par :



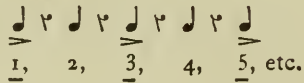
Quand nous les écoutons attentivement, sans regarder le balancier, notre esprit ne peut s'empêcher de leur accorder une *importance iné-*

gale, de déterminer entre certains d'entre eux et les autres une *relation*, un *rapport*, c'est-à-dire un *rythme*.

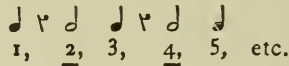
Tantôt, par exemple, les bruits de rang *impair* nous paraîtront plus longs,



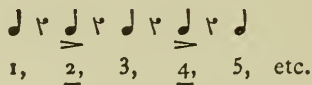
ou plus forts :



tantôt, au contraire, c'est aux bruits de rang *pair* que nous accorderons cette prépondérance en durée,



ou en intensité :



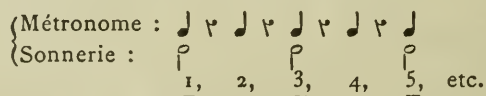
La possibilité qui est en nous de choisir, par un simple effet de notre volonté, l'une ou l'autre de ces inégalités arbitraires établit clairement que le rythme provient, non des bruits eux-mêmes, mais d'une *nécessité de notre esprit*, qui, à l'audition de battements égaux en force et en durée, est pour ainsi dire forcé de *créer son rythme*.

Envisagés à ce point de vue, les bruits ou les sons déterminent dans notre entendement une sorte d'*impression* vague, dépourvue de tout caractère esthétique.

CONSTITUTION DU RYTHME MUSICAL

L'artiste, en donnant volontairement une prépondérance effective à certains sons par leur durée, leur intensité ou leur acuité, crée le *rythme musical* et *l'exprime*, en l'imposant à l'auditeur, sous une forme déterminée.

L'adjonction au métronome d'un timbre qu'on fait résonner simultanément avec les battements impairs par exemple,



figure, — d'une façon très grossière il est vrai, — cette intervention de la volonté créatrice de l'artiste. Par la sonnerie du timbre, l'attention de l'auditeur est attirée sur les bruits de rang impair (1, 3, 5, etc.) à l'exclusion des autres (2, 4) : le rythme est *exprimé*.

Le rythme, dans la musique, suppose donc une inégalité *réelle* dans la durée, dans l'intensité ou dans l'acuité des sons. Pour le déterminer, il faut au moins *deux* émissions de son, un minimum de *deux temps* rythmiques *inégaux* : un temps *léger* et un temps *lourd* (1), qu'on peut figurer ainsi :



RYTHME BINAIRE — RYTHME TERNAIRE

Toute succession de ce genre constitue un groupe rythmique, dont les répétitions successives engendrent le rythme *binaire*, lorsqu'elles ont lieu sans interruption :

Rythme binaire : ♪ ♫ ♪ ♫ ♪ etc.

le métronome dont la sonnerie se fait entendre avec les battements, de deux en deux, formule un rythme binaire (2).

Par la prolongation du temps lourd, ou par suite d'une interruption entre ses répétitions successives, le même groupe rythmique devient rythme *ternaire* :

Rythme ternaire { par prolongation : ♪ ♫ ♪ ♫ ♪ etc.
 { par interruption : ♪ ♫ ♪ ♫ ♪ etc.

on pourrait figurer le rythme ternaire en inclinant le métronome de façon à donner une durée double à l'un de ses battements, par rapport à l'autre : interruption dans les répétitions du groupe rythmique (3).

(1) Hugo Riemann (*Musikalische Katechismen*) emploie des expressions que nous traduisons ici par *temps léger*, *temps lourd*, de préférence aux mots *temps faible*, *temps fort* que les traités de solfège appliquent beaucoup trop exclusivement aux temps pairs ou impairs d'une même mesure.

(2) Un autre exemple de rythme binaire *exprimé*, c'est le pas de l'homme et d'un grand nombre d'animaux. Si nous comptons, en marchant : *Un !* (deux) *trois !* (quatre) *cing !* etc., avec des accentuations variables alternativement, cela tient à ce que nous fixons notre attention sur le mouvement de l'une des deux jambes, laquelle passe *réellement* de la position 1 à la position 3, etc.

Si on *regarde* le balancier du métronome, il marque de même un rythme binaire *exprimé*, puisqu'il n'est *réellement* dans la même position qu'avec les battements 1, 3, 5, etc. (ou 2, 4, 6, etc.). Aussi avons-nous spécifié au paragraphe précédent qu'il s'agissait seulement des bruits égaux que *fait entendre* cet instrument.

(3) Les pulsations du cœur humain, sur lesquelles J.-Séb. Bach avait coutume de se régler pour la détermination du mouvement dans ses œuvres, sont, en elles-mêmes, d'ordre ternaire : cette particularité, peu sensible lorsqu'on « tâte le pouls » à l'artère du poignet (rythme en quelque sorte indifférent), se perçoit nettement en auscultant directement les mouvements du cœur.

En supposant qu'une contraction du cœur ait une durée représentée par le chiffre 3, l'observation montre que la contraction des oreillettes peut être à peu de chose près évaluée à 1, la contraction des ventricules à 1, et l'intervalle de repos pareillement à 1.

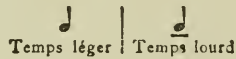
Admirable application de la prolongation du temps lourd et du principe de l'unité trinitaire!

RYTHME MASCULIN — RYTHME FÉMININ

Réduit ainsi à sa plus simple expression, le rythme musical réside dans le plus petit *groupe* indivisible d'une succession de sons.

Si nous nommons *incise* ce fragment indivisible de la mélodie, cette *monade* ou *cellule* pourvue d'une existence propre et distincte, le rythme devra être défini dans la musique : *la plus petite incise d'une période mélodique*.

Pour simplifier, nous avons jusqu'ici figuré cette *monade* rythmique par son minimum de sons :

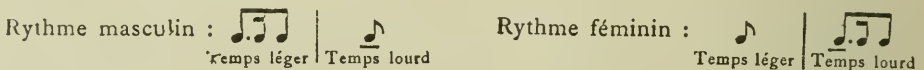


mais dans la constitution rythmique d'une mélodie, le temps léger ou le temps lourd peuvent être formés eux-mêmes d'un *groupe* de plusieurs notes ou *neume*.

Le *neume*, dans la cantilène monodique, se compose de *deux*, *trois*, ou *quatre* notes au plus : on peut le considérer comme une sorte de *syllabe musicale*, servant à établir le *discours musical*, par le moyen des groupes et des périodes mélodiques.

Comme les *syllabes* du langage, les *neumes* servant à constituer des *mots* ou *groupes rythmiques* sont susceptibles de se terminer par une désinence *masculine* ou *féminine*.

Quel que soit le nombre des sons qui apparaissent sur le temps *léger*, on appellera *masculin* le rythme dont le temps *lourd* ne contient qu'un *seul son*, et *féminin* celui dont le temps *lourd* est formé d'un son principal accentué et *suivi d'un ou de plusieurs autres sons* dont l'intensité décroît comme celle de nos syllabes muettes :



LE RYTHME ET LA MESURE

Les expressions *temps léger*, *temps lourd*, dont nous nous sommes servis à dessein, ne sont nullement équivalentes à celles de *temps faible* et de *temps fort*, qu'on emploie dans tous les traités de solfège.

Les temps *rythmiques*, auxquels nous appliquons les qualificatifs de *légers* ou de *lourds*, ne coïncident pas nécessairement avec les temps *de la mesure*, entre lesquels les professeurs de musique distinguent à tort des « temps forts » et des « temps faibles ».

Le *rythme* ne coïncide pas davantage avec la *mesure*, qu'on est beaucoup trop souvent tenté de confondre avec lui.

La mesure est une figuration fort imparfaite du rythme. Elle aide à rendre plus saisissables certains rythmes étroits et serviles, mais elle oblige au contraire à représenter les rythmes libres d'une façon compliquée, qui les rend moins apparents, et en paralyse fréquemment l'exécution.

Battre la mesure et *rythmer* une phrase musicale sont deux opérations complètement différentes, souvent opposées. Les nécessités de l'exécution d'ensemble obligent à discerner par le geste les temps de la mesure; mais le premier temps qu'on appelle *frappé* est tout à fait indépendant de l'*accentuation rythmique*, ainsi que nous le verrons dans l'étude de la mélodie (chap. II).

La coïncidence du rythme et de la mesure est un cas tout à fait particulier, qu'on a malencontreusement voulu généraliser, en propageant cette erreur que « le premier temps de la mesure est toujours fort » (1).

Cette identification du rythme avec la mesure a eu pour la musique des conséquences déplorables; c'est même une des plus fâcheuses innovations que nous ait léguées le XVII^e siècle, si fertile en fausses théories. Sous prétexte de reconstituer l'ancienne *Métrique*, à l'aide de quelques vieux documents plus ou moins bien interprétés, on a complètement perdu de vue, à cette époque, les lois plus larges et pourtant tout aussi anciennes de la *Rythmique*, seules compatibles avec l'art véritable.

Ainsi le rythme, soumis aux exigences restrictives de la mesure, s'est appauvri rapidement, jusqu'à la plus désolante platitude: telle, dans un arbre, une branche qui, comprimée fortement par une ligature, s'étiole et s'atrophie, tandis que ses voisines absorbent toute la sève.

LE RYTHME DE LA PAROLE ET LE RYTHME DU GESTE

Dans l'antiquité, on accordait au rythme la place prépondérante qu'il doit occuper dans l'Art. Appliquées à la *parole récitée* ou *chantée*, aussi bien qu'aux *mouvements du corps*, à la *déclamation* et à la *musique* comme à la *mimique* et à la *danse*, les lois rythmiques régissaient ensemble le Temps et l'Espace, car, seules peut-être parmi les arts, la *danse* et la *mimique* sont à la fois des arts successifs et plastiques, des arts du Temps et de l'Espace: aussi étaient-ils considérés par les Anciens comme des arts sacrés, qu'on réservait le plus souvent aux cérémonies religieuses.

Sous l'influence du christianisme, qui proclame la suprématie de

(1) On pourrait même avancer que, *le plus souvent*, le premier temps de la mesure est *rythmiquement un temps faible*; l'adoption de ce principe éviterait bien des erreurs et bien des fautes d'interprétation.

l'âme sur le corps, ces deux arts sont, dès le début du moyen âge, exclus du culte divin, en tant que manifestations artistiques.

Ainsi s'oblitére et disparaît progressivement le rythme qui réglait les belles attitudes du corps, tandis que le rythme de la parole chantée s'affine et se conserve, en raison même de l'idée religieuse, comme on le constatera dans l'étude de la cantilène grégorienne.

Exclue de l'église, la danse antique subsiste seulement dans le peuple, mais elle s'y transforme, s'y vulgarise, et perd en grande partie son caractère artistique.

Ces derniers vestiges de l'ancien *rythme du corps* se retrouvent à peu près exclusivement dans la *chanson populaire*, différant du chant religieux par ses périodes mélodiques plus symétriquement cadencées, parce qu'elles sont destinées à la *danse*.

Ainsi, au cours des deux premières époques de l'histoire musicale (époque *rythmo-monodique* et époque *polyphonique*), l'art de la *parole rythmée* se retrouve dans la musique *religieuse*, tandis que l'art du *geste rythmé* est passé presque exclusivement dans la musique *profane*.

Dans la troisième époque, au contraire (époque *métrique*), les lois de l'ancienne *rythmique*, paralysées par la prépondérance de la *barre de mesure*, ont perdu toute influence *apparente* sur la musique ; mais elles n'en conservent pas moins un rôle *occulte* dont le double effet provient toujours de la distinction première entre le rythme de la *parole* et le rythme du *geste*.

Celui-ci, en effet, après avoir accompli son évolution populaire, a donné naissance à notre genre *instrumental* ou purement *symphonique*, tandis que notre musique *dramatique* contemporaine a pour point de départ le *rythme de la parole* récitée et chantée.

La mystérieuse puissance du rythme n'a donc jamais cessé d'agir sur les destinées de l'art, et il n'est pas déraisonnable de penser que, libre dans l'avenir comme il le fut dans le passé, le *rythme* régnera de nouveau sur la musique, et la libérera de l'asservissement où l'a tenue, pendant près de trois siècles, la domination usurpatrice et déprimante de la *mesure* mal comprise.



II

LA MÉLODIE

L'ACCENT

L'accent. — Accent tonique, accent expressif. — La mélodie. — Place de l'accent tonique dans le groupe mélodique. — Principe de l'*accentuation* : la rythmique mélodique. — Principe du *mouvement* : la période. — Principe du *repos* : la phrase. — Principe de la *tonalité* : la modulation mélodique. — Formes de la mélodie : types primaire, binaire, ternaire. — La phrase carrée. — Analyse d'une mélodie.

L'ACCENT

La Mélodie est une succession de sons différant entre eux par leur durée, leur intensité et leur acuité.

Le point de départ de la mélodie est l'*accent*.

Dans toutes les langues humaines, la prononciation successive des syllabes et des mots est caractérisée par certaines variations de durée, d'intensité ou d'acuité : cette application de la rythmique au langage constitue l'*accent*.

De tout temps, l'accent de la parole fut associé à l'accent musical : chez les Grecs et les Latins, la déclamation du vers lyrique était une sorte de chant ; la voix de l'orateur était soutenue au moyen d'un instrument rudimentaire qui en réglait l'intonation (1).

Au moyen âge, nous retrouvons l'association de l'accent musical à celui de la parole dans la *psalmodie*, récitation collective de la prière sur une note unique (*chor-da*), avec inflexion simultanée des voix au dernier accent de chaque phrase.

Le langage musical et le langage parlé sont, en effet, régis d'une façon identique par les lois de l'accent. Les *groupes rythmiques*, nous l'avons constaté, sont l'image musicale des *syllabes*, dont la *succession* engendre les *mots* et les *phrases*.

(1) « L'accent est, dans le discours, un *chant* moins éclatant, un *air* étouffé. » (Cicéron.)

Cette similitude, plus frappante dans le *chant* (issu de l'art de la *parole*), par la juxtaposition étroite des deux langages, est aussi vraie dans la *musique pure* (issu de l'art du *geste*), à laquelle s'appliquent également les principes de l'accentuation.

ACCENT TONIQUE — ACCENT EXPRESSIF

L'accent affecte les *mots* et les *phrases* ; *tonique* dans le premier cas, il est *expressif* dans le second.

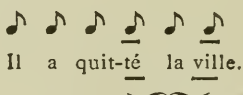
L'*accent tonique* porte sur l'une des syllabes du mot, comme sur l'un des temps du groupe rythmique.

Le mot important d'une phrase reçoit un accent plus fort ; le groupe rythmique qu'on veut rendre plus apparent dans une succession de mots musicaux est souligné par l'*accent expressif*. Celui-ci peut être appliqué différemment, suivant qu'il se rapporte à la *signification* du mot ou au *sentiment* général de la phrase, mais il l'emporte toujours sur l'*accent tonique*.

Comme le sentiment est le principe créateur de tout art, en déclama-tion comme en musique, l'accent expressif de sentiment, ou *pathétique*, l'emporte à son tour sur l'*accent logique* ou de signification.

On peut s'en rendre compte par les accentuations diverses que prend une phrase simple, suivant qu'on l'énonce d'une manière *indif-férente* (A), *interrogative* (B) ou *affirmative* (C) — par exemple :

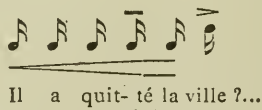
A) Énonciation d'un fait *indifférent* :



Deux accents logiques. — Pas d'accent pathétique.

la phrase est prononcée *recto tono*, avec une nuance égale d'intensité sur les syllabes accentuées des deux mots importants : *quitté*, *ville*.

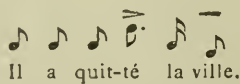
B) *Interrogation* :



(Accent tonique.) (Accent pathétique.)

la phrase se précipite, le mot *ville* prend l'accent pathétique ; son into-nation monte.

C) *Affirmation* :



(Accent pathétique.) (Accent tonique.)

la phrase se ralentit; le mot *quitté* reçoit l'accent principal : son intonation monte légèrement; le mot *ville* prend une forme concluante : son intonation descend.

Ainsi, sous l'influence de sentiments divers, cette phrase, d'abord indifférente, inerte, où l'on distinguait à peine un rythme, devient vivante par l'effet de l'*accent* (1).

Plus rapides ou plus lentes, plus fortes ou plus faibles, plus aiguës ou plus graves, les syllabes semblent, pour ainsi dire, se *musicaliser*. Que leur manque-t-il encore pour devenir mélodie? Une détermination précise dans leurs rapports d'intonation..

LA MÉLODIE

La *mélodie* n'est donc autre chose qu'une *succession* de *sens déterminés*, *différant* entre eux à la fois par leur *durée*, par leur *intensité* et par leur *intonation* (gravité, acuité).

La mélodie suppose le rythme et ne saurait exister sans lui; il suffit en effet que deux sons, émis successivement, diffèrent par une seule de leurs qualités intrinsèques (durée, intensité, acuité) pour constituer le rythme. La mélodie, au contraire, suppose l'émission de sons successifs, différant, non plus par une seule de leurs qualités, mais par toutes les trois.

Il faut donc ajouter au *minimum rythmique* que nous avons figuré par -



des signes y déterminant les relations de durée, d'intensité et d'intonation, pour représenter la mélodie élémentaire, le *minimum mélodique*.

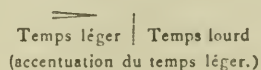
Telle sera, par exemple, la formule :



1° Sa relation de *durée* (ou *agogique*) est figurée par

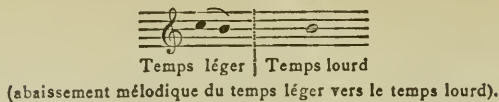


2° Sa relation d'*intensité* (ou *dynamique*) est figurée par



(1) *Accentus anima vocis* : L'accent est l'âme de la voix.

3° Sa relation d'*intonation* (ou purement *mélodique*) est figurée par :



L'exemple que nous venons d'examiner, sous ses trois aspects différents, constitue une sorte de *cellule* ou de *rythme mélodique*.

On appelle *groupe mélodique* une succession de ces sortes de rythmes, et *mélodie musicale*, une *succession* de *groupes mélodiques* soumis à certaines lois d'*accentuation*, de *mouvement*, de *repos* et de *tonalité*.

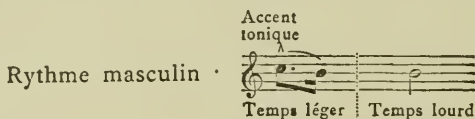
C'est ici tout simplement une adaptation plus large aux *groupes*, des principes appliqués aux *sons*, dans notre première définition ; car l'*accentuation* n'est qu'une forme de l'*intensité* ; le *mouvement* et le *repos* sont des manifestations de la *durée* ; la *tonalité* est une conception plus complexe de l'*intonation*.

PLACE DE L'ACCENT TONIQUE DANS LE GROUPE MÉLODIQUE

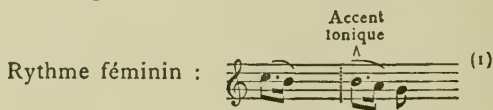
De même que dans les *mots* du langage, la désinence masculine ou féminine des rythmes mélodiques modifie la place de l'*accent tonique*.

Dans un rythme *masculin* (v. chap. I, p. 26) l'*accent tonique* se place sur le temps *léger* ; le temps *lourd* (chute) n'est que la conséquence de l'*accent*.

Ainsi, par exemple, la cellule ou rythme mélodique que nous venons d'examiner porte l'*accent tonique* sur sa première note :



Dans un rythme *féminin*, au contraire (v. chap. I, p. 26), l'*accent tonique* affecte le temps *lourd* de manière que la désinence féminine devient, pour ainsi dire, un rebondissement de l'*accent*. Si nous féminisons l'exemple précédent, l'*accent tonique* changera de place :



(1) Ce principe est le seul qui puisse expliquer les accents *nécessaires* de la *syncope* et de l'*appoggiature*, que prescrivent les traités de solfège sans en donner la vraie raison.

La *syncope* : est un rythme *masculin*, et porte, en conséquence, l'*accent tonique* sur le temps *léger*, tandis que l'*appoggiature* : produisant un rythme *féminin*, entraîne naturellement l'*appui* sur le temps *lourd*.

Ce que nous disons ici du rythme mélodique s'étend au *groupe* qui n'est qu'une succession de rythmes, et nous tirons de cette extension la règle suivante :

Dans tout groupe *masculin*, la place de l'accent tonique est sur la fraction *légère* du groupe.

Exemple :

Il est facile en effet de ramener ce fragment de mélodie à un schème rythmique masculin :

Rythme masculin :

Dans tout groupe *féminin*, l'accent tonique sera naturellement placé sur la fraction *lourde* du groupe, qui contient la désinence.

Exemple :

Le schème rythmique de ce fragment est évidemment féminin :

Rythme féminin :


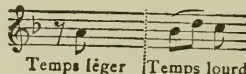
Nous arrivons ainsi à déterminer dans la mélodie le principe de l'*accentuation*.

PRINCIPE DE L'ACCENTUATION : LA RYTHMIQUE MÉLODIQUE

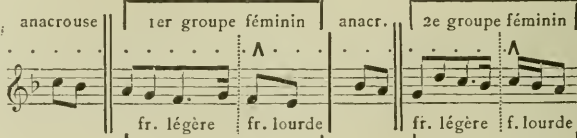
A) *La place de l'accent tonique varie suivant la forme, masculine ou féminine, du groupe mélodique.*

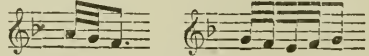
L'*accentuation* tient à l'essence même de la mélodie; elle lui donne sa signification en y déterminant la *rythmique mélodique*. Dans la musique pure, aussi bien que dans le chant, un simple changement d'accentuation modifie à la fois le sens rythmique et la signification musicale.

Dans la fraction légère du groupe féminin que nous venons d'examiner (p. 33) par exemple, le premier rythme est *masculin* ; il perdrait tout son caractère si on l'accentuait comme un rythme *féminin* (1) :

Rythme masculin	Rythme féminin
Accent tonique Λ	Accent tonique Λ
	
Temps léger Temps lourd	Temps léger Temps lourd

De même, les deux périodes mélodiques ci-dessous, presque identiques en apparence, surtout lorsqu'on les transcrit dans la même tonalité et avec les mêmes valeurs de notes, comme nous le faisons ici, sont, en raison de leur accentuation, très différentes à l'audition (2) :

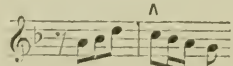
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">1er groupe masculin</td> <td style="text-align: center;">ana- crouse</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">2e groupe masculin</td> </tr> </table>	1er groupe masculin	ana- crouse	2e groupe masculin	
1er groupe masculin	ana- crouse	2e groupe masculin			
a) Période masculine		Beethoven (Quintette, op. 16)			
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">1er groupe féminin</td> <td style="text-align: center;">anacr.</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">2e groupe féminin</td> </tr> </table>	1er groupe féminin	anacr.	2e groupe féminin	
1er groupe féminin	anacr.	2e groupe féminin			
b) Période féminine		Mozart (Don Juan)			

En effet, la première est plutôt *masculine*, malgré les petites notes ornamentales  qui occupent la fraction lourde de chaque groupe, et qui sont trop peu importantes pour en modifier le genre. Quant à la seconde, elle est nettement *féminine*.

B) Il n'est point de mélodie qui commence sur un temps lourd.

On remarquera que ces deux périodes commencent par leur frac-

(1) Il est curieux de constater que cette période initiale de la *Symphonie pastorale* est, le plus souvent, interprétée avec l'accentuation la plus fautive qu'il soit possible de lui donner,

celle-ci :  triste résultat de la tyrannie de la barre de mesure et de l'enseignement antirythmique du solfège.

(2) Nous avons choisi intentionnellement ces deux exemples, dans lesquels la barre de mesure divise les groupes *selon le rythme*, disposition qui n'est pas toujours observée, même par les compositeurs de génie.

tion légère : on peut donc les réduire aux deux schèmes rythmiques suivants :

a) Rythme masculin : 

b) Rythme féminin : 

La place respective des temps légers et lourds est identique dans la plus grande partie des mélodies ; aussi, Hugo Riemann (voir chap. ix) a-t-il formulé d'une façon absolue cette règle d'accentuation, qui ne comporte guère d'exceptions :

« Il n'est point de mélodie qui commence par un temps lourd. »

Comme complément à cette règle de Riemann, nous pouvons dire :

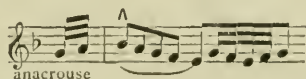
« Toute mélodie commence par une *anacrouse exprimée* ou *sous-entendue*. »

On appelle *anacrouse* la préparation de l'accent : en effet, le premier groupe d'une mélodie commence le plus souvent par une ou plusieurs notes accessoires formant une sorte d'*entrée en matière*. Si le groupe est *masculin*, ces notes ont pour effet de préparer immédiatement le premier accent tonique et constituent une anacrouse.

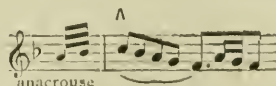
Si le groupe est *féminin*, la préparation du premier accent est faite par toute la fraction légère du groupe ; en ce cas, les notes accessoires du début (ou, si l'on veut, l'entrée en matière) ayant pour effet d'allonger cette fraction légère (ou anacrouse), contribuent au renforcement du premier accent tonique ; car celui-ci sera d'autant plus marqué que la chute sur la fraction lourde aura tardé davantage à s'opérer.

Mais cette anacrouse, exprimée la plupart du temps, comme dans l'exemple *b*, ci-dessus p. 34 (1), est parfois sous-entendue ou élidée, comme dans l'exemple *a*. Dans ce dernier cas, et dans presque tous ceux du même genre, le deuxième groupe de la période donne l'indication de ce qu'aurait pu être l'anacrouse élidée du premier groupe.

Ainsi, dans l'exemple dont il s'agit (*a*, p. 34), le second groupe :



doit être considéré comme issu du groupe initial :



(1) Voyez aussi l'anacrouse nettement exprimée au début de la période initiale de l'andante de la V^e symphonie de Beethoven, ci-dessus p. 33.

dont les deux premières notes (*la, si b*) ont été élidées et remplacées par une simple respiration :



C) *L'accent expressif l'emporte toujours en intensité sur l'accent tonique.*

La musique étant, nous l'avons dit, un art où le *sentiment* prend un rôle prépondérant, l'accent *expressif*, dont on peut constater les effets quasi musicaux dans le langage parlé lui-même (voir les exemples page 30), exerce une influence autocratique sur la rythmique musicale, à tel point que devant lui tout accent tonique s'atténue ou même disparaît.

L'accent expressif découle d'ordinaire du mouvement général de la phrase mélodique ; néanmoins il trouve aussi son application dans le *groupe* simple, notamment lorsque deux notes placées sur le même degré se suivent immédiatement. Dans ce cas, l'une des deux est généralement affectée de l'accent expressif.

Prenons pour exemple le groupe féminin :

Accent tonique. Λ

Accent expressif. —————

fraction légère | fr. lourde

L'accentuation du second *fa #* (note expressive) prend une telle importance que c'est à peine si l'appoggiature (*mi, ré*) doit être marquée, et l'interprète qui ne tiendrait compte ici que du seul accent tonique commettrait un crime de lèse-rythmique.

Nous voyons donc, par tout ce qui précède, que le *groupe mélodique*, véritable *mot musical*, est affecté par l'accent de la même manière que le *mot* du langage usuel, et contribue, au même titre que ce dernier, à l'intelligence du *discours musical*, au moyen de l'*accentuation*, qui nous donne la clef de la *rythmique*.

PRINCIPE DU MOUVEMENT : LA PÉRIODE

Le mouvement mélodique consiste en une suite ininterrompue de groupes, partant du point initial pour aboutir au point final de la période.

Toute portion mélodique comprise entre le point où commence le mouvement et celui où il s'arrête constitue une *période*, laquelle se

comporte, vis-à-vis de ses groupes, comme les groupes eux-mêmes vis-à-vis de leurs rythmes constitutifs.

La fin de la *période* se détermine par un *arrêt* du mouvement, mais cet arrêt n'est jamais que momentané, et ne peut constituer un état de *repos* qu'après la dernière période d'une phrase. Il est caractérisé musicalement par la *demi-cadence*, lorsqu'il se produit sur une note n'émanant pas directement du sentiment de la tonique.

Le nombre des groupes dont se compose la période n'est pas limité.

Nous donnons ci-dessous quatre exemples de *périodes mélodiques* comprenant des groupes de nombre et de genres différents :

1°

ter groupe (masculin) 2e groupe (féminin)

Accents toniques . . . Λ Λ

anacrouse sous-ent. léger lourd léger lourd

Accents expressifs . . . > >

J.-S. Bach
(Pastorale pour orgue)

Cette période est composée de *deux* groupes de genre différent, dont les accents toniques et expressifs coïncident; l'arrêt se produit sur le sentiment de la tonique et n'amène, conséquemment, point de demi-cadence.

2°

ter groupe (féminin) 2e groupe (féminin) 3e groupe (féminin) 4e groupe (féminin)

Accents toniques . . . Λ Λ Λ Λ

an. an. an. an.

Acc. expr. > > > >

Beethoven
(Adagio du VII^e quatuor. op. 59)

Cette période, composée de *quatre* groupes féminins, est, de ce fait, parfaitement symétrique, et ne doit son effet douloureux qu'à la place des accents expressifs, qui viennent contrebalancer le rythme monotone des accents toniques.

3°

ter gr. (masculin) 2e gr. (masculin)

Accents toniques. Λ Λ Λ Λ Λ

an. exprimée anacr. anacr. anacr.

Accents expressifs. > > > > >

3e gr. (masculin) 4e gr. (masc.) 5e gr. (fém.) 6e gr. (féminin)

anacr. elision

Weber
(Euryanthe)

Cette longue période, formée de *six* groupes, présente une particularité assez fréquente, celle de l'*élision* de la fraction lourde d'un groupe masculin (le quatrième) dans la fraction légère d'un groupe féminin (le cinquième). La fusion de ces deux fractions non accentuées en une seule produit une sorte de rebondissement mélodique presque toujours caractérisé par l'appel d'un accent expressif plus intense. Dans ce cas, notre *métrique* moderne exige un allongement du dernier accent avant l'arrêt, pour que la mélodie redevienne symétrique, ainsi que nous l'observons dans ce même exemple, où le sixième groupe est d'une valeur plus longue que les précédents.

R. Wagner
(Meistersinger)

Ici, la période ne comprend que deux groupes de genre différent abouissant, comme dans les deux exemples précédents, à une *demi-cadence* qui constitue le terme de la période.

Nous avons appliqué dans tous ces exemples les règles de la rythmique basées sur l'accentuation, et non celles de la métrique usuelle, notablement différentes, comme on peut le voir.

Si l'on examine une mélodie *mesurée*, il sera facile de se convaincre du caractère anacroustique de certaines *mesures*, par rapport aux autres mesures de la même mélodie.

Cette observation nous révèle l'existence, dans la *musique mesurée*, de mesures *fortes* et de mesures *faibles*, et nous en tirerons cette conséquence qu'il convient souvent de dédoubler la mesure pour retrouver le véritable rythme.

On pourrait écrire ainsi, par exemple, le thème du finale de la IX^e symphonie de Beethoven :

La première mesure est une véritable anacrouse ; c'est d'autant plus certain que l'accent tonique et l'accent expressif tombent sur la même note ; mais le défaut de coïncidence entre les deux sortes d'accent n'y

changerait absolument rien, comme on peut le voir dans cet autre exemple :

L'accent *tonique*, qui détermine le temps *lourd* dans le rythme féminin, est ici à la seconde mesure : la première est donc anacrousique (1), et l'accent expressif qui s'y trouve affecte un temps léger, non accentué en rythme féminin ; cette circonstance, nous l'avons expliqué, ne l'empêche nullement de l'emporter dans l'interprétation sur l'accent tonique.

Bach et les auteurs de son époque employaient volontiers cette disposition en *grandes mesures*, contenant deux ou même quatre de nos mesures actuelles ; la facilité de lecture y perdait peut-être, mais la représentation rythmique y gagnait certainement ; on pouvait mieux suivre, de là sorte, le mouvement de la période mélodique.

PRINCIPE DU REPOS : LA PHRASE

Tout effort mélodique nécessite un repos qui se manifeste par la cadence.

Tout mouvement, de quelque nature qu'il soit, est le résultat d'un effort qui, tôt ou tard, doit se résoudre en une détente.

Nous avons déjà vu que l'arrêt marquant la fin de la période forme ce que nous avons appelé une *demi-cadence*, nous réservant d'expliquer ce terme ; toute succession de *périodes mélodiques*, séparées par des *repos provisoires* (demi-cadences), constitue une *phrase* (2) dont le point terminal est caractérisé par un *repos définitif*.

La phrase musicale se comporte à l'égard de ses périodes composantes comme celles-ci vis-à-vis de leurs groupes mélodiques successifs ; il y a donc dans une phrase des *périodes fortes* et des *périodes faibles*.

Les *repos* sont caractérisés par certaines *formules mélodiques*, véri-

(1) Dans l'hypothèse de l'anacrouse élidée :

la première mesure complète ne pourrait évidemment pas davantage recevoir l'accent tonique.

(2) Il faut remarquer que, contrairement à la signification adoptée pour le discours parlé, dans lequel le mot *période* est employé pour désigner un *ensemble de phrases*, la *période musicale* est seulement une *partie de la phrase*, laquelle se constitue par un enchaînement de périodes : la *période musicale* est donc l'équivalent de la *proposition grammaticale*.

tables *cadences*, suspensives ou conclusives suivant les cas, comme la *cadence harmonique* dont il sera question au chapitre VII.

Entre les périodes et les cadences, il existe certaines corrélations de symétrie, qui concourent puissamment au bon équilibre de la phrase.

Ainsi, lorsqu'une formule mélodique de cadence se reproduit (soit sur des degrés différents, soit sur les mêmes), à la fin de deux périodes correspondantes, il s'ensuit une sorte de *rime musicale*, comparable en tout point à la rime poétique.

Deux périodes rimant entre elles peuvent être consécutives (rimes régulières), séparées par une période intermédiaire (rimes croisées), ou même par deux (tercets), etc... etc...

Une proportion existe également entre les longueurs relatives des périodes ; mais il ne faudrait point conclure de là à la nécessité de leur *carrure*, c'est-à-dire de la symétrie de leurs mesures, étroitement limitée au nombre 4 et à ses multiples. La carrure est au contraire un élément de vulgarité, rarement utile en dehors de certaines formes spéciales à la musique de danse.

Le caractère conclusif ou suspensif des cadences mélodiques dépend de leur tonalité.

PRINCIPE DE LA TONALITÉ : LA MODULATION MÉLODIQUE

La tonalité est le rapport des sons et des groupes constitutifs de la mélodie à un son déterminé qu'on nomme tonique.

La *tonique* occupe dans le discours musical le premier rang, la principale fonction.

Tant que chacun des sons ou des groupes d'une même mélodie reste en rapport avec la même tonique, il occupe relativement à elle le même rang, c'est-à-dire la même *fonction* (dominante, médiante, etc.), et la *tonalité* demeure constante.

Si, au contraire, la *fonction* des *mêmes* sons ou groupes vient à être modifiée, la *tonalité* varie : il y a *modulation*.

Toute formule mélodique de cadence *suspensive* est, par cela même, *modulante*, et le sentiment de la tonalité initiale ne peut être rétabli qu'à l'aide d'une formule de cadence *définitive* ou *tonale*.

La *modulation* doit toujours être motivée par une *raison expressive* : dans l'ordre dramatique, c'est le sens des paroles qui la détermine ; dans l'ordre symphonique ou purement instrumental, c'est le caractère général des sentiments à exprimer (voir chap. VIII).

On a l'habitude de rapporter uniquement à l'harmonie les phénomènes de la cadence et de la modulation ; c'est là un effet de notre conception moderne de la tonalité, basée principalement sur les rapports

harmoniques des sons. Il ne faut pas oublier cependant que la notion de *tonalité* est très antérieure à toute espèce d'harmonie (1) : dans toute la musique de l'époque rythmo-monodique, le principe de tonalité se manifeste, mais sous une forme exclusivement *mélodique*, avec ses véritables cadences et modulations, purement *mélodiques*, elles aussi. On y distingue nettement la *modulation dominante* et la *modulation médiane*. Ce sont peut-être les seules qu'on rencontre avant le xvi^e siècle, mais il n'en faut pas davantage pour prouver que le rôle de l'harmonie, encore que très important dans la modulation, n'y est nullement nécessaire.

FORMES DE LA MÉLODIE : TYPES PRIMAIRE, BINAIRE, TERNAIRE

Accentuation ; mouvement et repos ; tonalité : tels sont donc les principes constitutifs du *groupe* mélodique, de la *période* et de la *phrase* musicale.

Celle-ci, en raison du nombre et de l'agencement de ses périodes et de ses groupes, affecte une infinité de *formes* différentes, qu'on peut généralement ramener à l'un des *trois* types suivants :

A) Nous appellerons *primaire* la phrase constituée en une seule période mélodique, dont le sens est terminé avec le groupe final. Cette forme ne comporte donc point de repos suspensifs, ni, par conséquent, de cadences modulantes. Elle ne présente qu'une seule cadence tonale à la fin.

Toute phrase chantée qui ne nécessite pas de virgule, mais seulement un point final, est du genre *primaire* ; par exemple : les phrases courtes des *Gloria* du chant grégorien. (Exemple : *Gloria* des Anges : *Liber Gradualis* de Solesmes, 2^e édition, page 15*.)

Dans l'ordre de la musique pure, on peut citer comme phrase *primaire* le thème de l'andante de la V^e symphonie de Beethoven.

B) Deux périodes mélodiques séparées par un repos constituent une phrase *binaire*. Cette forme suppose donc une cadence modulante et une cadence tonale.

L'exemple le plus frappant qu'on en puisse trouver dans l'ordre dramatique, c'est le *verset* de la psalmodie. Les *Kyrie* simples, comme celui de la Messe des morts, sont aussi du type *binaire*. (*L. Gr.* 2^e éd. p. [130].)

L'andante du trio de Beethoven (op. 97), que nous avons déjà cité, présente, dans l'ordre symphonique, un bel exemple du même type.

C) La phrase *ternaire*, la plus usuelle de toutes, est constituée en trois périodes mélodiques, séparées par deux repos suspensifs ; elle comporte donc deux cadences modulantes et une cadence tonale.

(1) On verra au chapitre VII que la notion de *tonalité* est applicable à chacun des éléments de la musique : *rythme*, *mélodie*, *harmonie*.

Dans le chant grégorien, le *Kyrie* des fêtes doubles (Messe des Anges : *L. Gr.*, 2^e éd., p. 15*), les *Alleluia*, sont des exemples ternaires.

Cette forme est devenue, dans notre musique symphonique, la caractéristique des phrases d'*andante*, la *forme-lied*. L'*andante* de la III^e symphonie de Beethoven (Héroïque) en offre un beau spécimen.

LA PHRASE CARRÉE

Quant aux phrases dites *carrées* ou à quatre périodes, leur examen attentif montre qu'elles sont pour la plupart, soit des phrases ternaires dont une période est répétée deux fois, soit même des phrases binaires avec deux répétitions : l'antienne du Jeudi Saint : *Maneant in vobis* (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 184), par exemple, présente dans son exposition quatre périodes distinctes, dont la dernière n'est que la répétition de la première : c'est donc une phrase ternaire.

La mélodie populaire : *Au clair de la lune...* est du type binaire, malgré son apparence carrée : elle est constituée par une première période répétée deux fois, par une seconde période, et enfin par une nouvelle répétition de la première.

On pourrait faire, dans l'ordre symphonique, des observations analogues sur la phrase de l'*andante* de la IX^e symphonie de Beethoven (ternaire), et sur le thème du finale de la même symphonie (binaire).

Les exemples de mélodies ne rentrant dans aucune des trois catégories que nous venons de déterminer sont extrêmement rares (voir l'exemple ci-après, p. 44).

ANALYSE D'UNE MÉLODIE

Quel que soit, du reste, le type d'une mélodie, le procédé d'analyse est toujours le même ; il consiste :

1^o, à éliminer dans chaque phrase les périodes répétées, en ne tenant compte que des périodes réelles ;

2^o, à éliminer successivement dans chacune de celles-ci les notes accessoires, d'ordre purement ornemental, pour ne tenir compte que des notes réelles.

Ces deux opérations faites, on se trouve en présence d'une sorte de *schème mélodique* ou même purement *rythmique*, dont l'analyse devient facile.

Dans une mélodie bien constituée, l'agencement des phrases et des périodes ainsi réduites à leur schème doit, autant que possible, satisfaire aux conditions suivantes :

1^o, au cours d'une même période, le même degré, — c'est-à-dire la même fonction d'une note de la gamme, — ne doit pas être entendu plusieurs fois dans le même sentiment tonal ;

2°, la conduite tonale de chaque période doit avoir toujours un but bien déterminé, et ce but doit être atteint dans la période suivante ;

3°, les phrases musicales enfin, formées chacune de deux ou trois périodes et appelées à constituer dans leur ensemble l'*idée musicale*, comme nous l'expliquerons au chapitre de la *Sonate* (deuxième livre), doivent être toutes dépendantes l'une de l'autre, bien que diverses d'aspect.

Lorsque ces trois conditions sont remplies, la Mélodie répond vraiment au but de l'Art, qui est la Variété dans l'Unité.

Nous donnons ci-après trois exemples d'analyse mélodique établie au moyen de la réduction de la phrase à son *schème rythmique*. Cet état simplifié ne contient naturellement que des accents toniques (\wedge), l'accent expressif (\succ) ressortant de l'état complet de la mélodie, dont l'*ambitus* entraîne parfois le déplacement de l'accent.

Il est à remarquer que les plus belles phrases musicales sont celles qui, puisant leur force dans leur propre élément, la *mélodie rythmée*, ne perdent rien à être présentées sans vêtement harmonique. Tel est le cas des exemples suivants, choisis dans trois différentes époques de l'histoire musicale, mais offrant une égale pureté de ligne unie à une égale hauteur d'inspiration.

The image displays three musical examples, each consisting of two staves. The top staff of each example shows the original melody with phrasing slurs and accents. The bottom staff shows the 'Schème rythmique' (rhythmic scheme) with simplified notation, accents, and labels for groups and time values.

Example 1: Labeled '1^{re} pér.' and 'Schème rythmique.' The rhythmic scheme is divided into three groups: '1^{er} gr. (masc.)', '2^e gr. (masc.)', and '3^e gr.'. It includes labels for 'anacrouse', 'temps léger', and 'temps lourd'.

Example 2: Labeled '1^{re} pér. bis' and '3 groupes'. The rhythmic scheme is divided into three groups: '1^{er} gr. (masc.)', '2^e gr. (masc.)', and '3^e gr.'. It includes labels for 'tr...' and 'anaer.'.

Example 3: Labeled '2^{me} pér.' and '3 groupes'. The rhythmic scheme is divided into two groups: '1^{er} gr. (masc.)' and '2^e gr.'. It includes labels for 'tr...' and 'anaer.'.

2 groupes 3^{me} pér. tr. tr. 2 groupes

(masc.) 1^{er} gr. (masc.) 2^e gr. (masc.)

J.-S. BACH (Sonate pour violon et clavecin en *ut mineur* — Adagio — vers 1730).

Cette phrase *ternaire*, composée de dix groupes, est essentiellement *symétrique* : la première période est reproduite deux fois, et les rythmes de la seconde correspondent absolument à ceux de la troisième.

Il n'en est pas de même de l'exemple suivant, type admirable autant que rare d'une phrase *carrée*, c'est-à-dire formée de quatre périodes mélodiques différentes. Cette mélodie, comme celle du premier exemple, est constituée en dix groupes, mais les troisième et quatrième, huitième et neuvième, ont une durée moindre que celle des autres groupes de la même mélodie, c'est pourquoi on peut la qualifier de phrase *serrée*.

1^{re} pér.

Schème mélodique. anaer.

Schème rythmique. 1^{er} gr. (fém.) 2^{me} gr.

2 groupes (1) anaer. A A

(fém.) 1^{er} gr. (masc.) éllision 2^e gr. (masc.) 3^e gr.

(1) Ici l'accent tonique est absolument détruit, ou plutôt déplacé par l'accent expressif, qui est lui-même renforcé par une anacrouse également expressive.

Même remarque peut être faite en maint autre endroit de cette même mélodie et de la suivante.

BEETHOVEN (Sonate pour piano en la b, op. 110 — Arioso — 1822).

Quant au troisième exemple, c'est une phrase qu'on pourrait appeler *décroissante*, chacune des trois périodes de cette belle mélodie ternaire présentant un groupe de moins que la période précédente (5 groupes pour la première, 4 pour la seconde, 3 pour la troisième).

(fé.m.) 2^e gr. (fé.m.) éllision 3^e gr. (masc.) conduit 4^e gr.

4 groupes 3^e pér. 3 groupes

(masc.) 1^{er} gr. (masc.) 2^e gr. (fé.m.) 3^e gr. (fé.m.)

CÉSAR FRANCK (Prélude choral et fugue pour piano — 2^o partie — 1884).
 (Enoch et C^{ie}, éditeurs.)



III

LA NOTATION

La notation et l'écriture. Écritures *idéographiques, syllabiques, alphabétiques*. Notation en *lignes*, en *neumes*, en *notes*. — La notation neumatique. La notation ponctuée. — *Gui d'Arezzo* : Les noms des notes. La portée. — La notation proportionnelle : Notation noire, notation blanche. — Erreurs des plain-chantistes du xvii^e siècle. — Notations conventionnelles et notation traditionnelle. — Les Tablatures. — Transformation des signes traditionnels : Silences. Mesures. Clés. Accidents. — Imperfections de la notation contemporaine.

LA NOTATION ET L'ÉCRITURE

ÉCRITURES IDÉOGRAPHIQUES, SYLLABIQUES, ALPHABÉTIQUES

NOTATIONS EN LIGNES, EN NEUMES, EN NOTES

La notation musicale sert à représenter graphiquement le langage des sons, au même titre et de la même manière que l'écriture représente le langage des mots.

L'identité d'origine de ces deux manifestations de l'esprit humain ne saurait être mise en doute : la déchéance de l'homme mortel et l'imperfection de ses facultés ont entraîné pour lui, dès les premiers âges, la nécessité de recourir à des signes conventionnels, tracés de sa main, afin de subvenir aux défaillances de sa mémoire, et de transmettre à ses semblables ses propres connaissances, aussi bien dans le domaine de l'Art que dans celui de la Pensée.

Une comparaison sommaire entre les grandes évolutions de l'écriture et celles de la notation révèle une fois de plus, entre la parole et la mélodie, l'étroite corrélation constatée déjà à propos des lois communes de mouvement, de repos et d'accentuation qui régissent ces deux langages.

Les plus anciens documents de l'écriture humaine tendent à établir

qu'elle consista d'abord en des schèmes ou dessins grossiers représentant les créatures, les objets, ou symbolisant par eux les idées abstraites qui y étaient attachées.

A ce premier état, que les linguistes appellent *idéographique*, succéda peu à peu un système plus précis, dans lequel les signes graphiques représentèrent, tantôt les idées ou les symboles, tantôt les articulations mêmes des mots par lesquels on désignait les objets dessinés. Dans cette phase nouvelle ou *phonétique*, l'écriture consiste en une sorte de *rébus*, dans lequel un même schème peut avoir plusieurs acceptions, et où l'idée n'est évoquée qu'à l'aide d'un groupement d'articulations différentes ou *syllabes*. Des écritures de cette espèce existent encore de nos jours en Orient et sont dites *syllabiques*.

Le génie plus analytique de certaines langues ne tarda pas à amener, surtout en Occident, un nouveau perfectionnement du *phonétisme syllabique*. En raison de la complexité plus grande, soit dans les idées à représenter, soit dans l'interprétation des caractères, ceux-ci subirent une véritable désagrégation, et chaque signe syllabique se décomposa en ses éléments premiers. Ainsi prit naissance le système *alphabétique* des lettres, lesquelles, suivant leur ordre de groupement, servent à représenter des articulations ou syllabes différentes.

Les écritures occidentales contemporaines sont basées sur des caractères alphabétiques, dont le nombre tend à diminuer et la forme à s'unifier de plus en plus.

Tout porte à croire que la notation musicale a traversé des phases identiques.

Dans l'état primitif ou *idéographique*, la ligne mélodique devait être représentée par une *ligne* graphique, dont les sinuosités figuraient les inflexions de la voix, ou, ce qui revient au même, les ondulations du geste musical, car nous avons vu, dès l'origine, que les mouvements simultanés du corps humain accompagnaient le chant collectif. (V. Introduction, p. 11.)

Les premières formes des *neumes* médiévaux résultent sans doute de la fragmentation progressive de cette ligne *idéographique* en véritables *syllabes musicales*, destinées à être chantées d'une seule émission de voix.

Peu à peu, l'esprit d'analyse, appliqué à ce mode instinctif et traditionnel de notation musicale, l'a érigé en système véritable, basé sur les mouvements ascendants et descendants de la voix ou du geste, c'est-à-dire sur les accents aigu et grave.

Une dernière transformation restait à accomplir : la décomposition des *neumes* en *notes* distinctes comme les lettres d'un alphabet ; nous verrons comment elle s'est opérée, à l'aide de la *diastématique* ou localisation

des neumes sur des lignes horizontales, fixant leur intonation relative par rapport à un son fixe.

La notation musicale contemporaine est donc — comme l'écriture — le résultat logique d'évolutions naturelles et progressives, communes à toutes les représentations graphiques de la Pensée humaine.

Notre système *alphabétique* des notes est né du système *syllabique* des neumes, issu lui-même d'une forme primitive *idéographique*, dont il nous reste peu de documents (1).

Beaucoup plus précises sont nos données sur la notation syllabique des neumes fragmentaires, dont l'usage remonte au moins au VIII^e siècle.

LA NOTATION NEUMATIQUE. — LA NOTATION PONCTUÉE

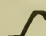
Dès le VIII^e siècle, les mouvements ascendants et descendants de la voix servent de base à un système véritable, dont la psalmodie fournit les éléments primordiaux. Le changement du chœur, au milieu de chaque verset, est caractérisé par une élévation des voix, indiquant la suspension du sens littéraire, et le verset se termine par un abaissement des voix, indiquant la conclusion.

A ce premier mouvement ascendant correspond l'*accent aigu*, ou *virga*, tracé de bas en haut (/) ; à la chute finale correspond l'*accent grave* ou *punctum*, tracé de haut en bas (\) et plus court que la *virga*.

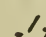
Ces deux signes élémentaires sont, à vrai dire, d'ordre grammatical, et c'est seulement à l'aide de leur groupement qu'on peut noter les inflexions véritablement musicales de la voix.


Les accents aigu et grave, simplement juxtaposés, s'appelèrent suivant leur ordre : *podatus* (/ \), note grave précédant une note plus aiguë, et *clivis* (/ \), note aiguë précédant une note plus grave. Notre accent circonflexe moderne (^) n'est pas autre chose que la *clivis* du système neumatique.

Groupés par trois, les accents donnèrent les quatres neumes suivants :


 *torculus*, note aiguë entre deux notes graves.

 *porrectus*, note grave entre deux notes aiguës.


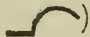
 *scandicus*, trois notes ascendantes.

 *climacus*, trois notes descendantes.

(1) M. Pierre Aubry, à qui nous devons l'intéressant rapprochement qui précède, entre l'Écriture et la Notation, cite cependant à ce propos un Psautier lamaïque tibétain (de Lhassa), dans lequel le chant est effectivement représenté à l'aide de longs traits sinueux, figurant grossièrement les inflexions de la voix. Cet ouvrage, qui date seulement de trois ou quatre siècles, paraît être une copie relativement récente de textes contemporains des premières notations neumatiques, et même antérieurs à elles. (V. *Tribune de Saint-Gervais*, avril 1900, n^o 4, p. 120.)

Outre ces formes simples, on rencontre encore à cette époque une infinité de signes plus compliqués (, etc.), dans lesquels on peut aisément reconnaître les vestiges des lignes sinueuses constituant l'écriture primitive.

Petit à petit, ces signes se simplifient et disparaissent, à mesure que la préoccupation de déterminer les différences d'intonation apparaît clairement.

Déjà certains scribes, notamment en Aquitaine, remplaçaient dans leurs manuscrits les lignes neumatiques par leurs points essentiels, dont la position respective figurait approximativement les intervalles entre les sons (, au lieu de ).

Certains copistes plus soigneux prenaient même la précaution de tracer, à la pointe sèche d'abord, plus tard à l'encre, une ligne horizontale pour séparer les fragments mélodiques plus élevés, notés au-dessus, des plus graves, écrits au-dessous ; une lettre indicatrice au commencement de la ligne faisait connaître la note moyenne servant à établir cette grossière division (généralement la lettre F ou *fa*).

Mais cette ligne unique fut bientôt jugée insuffisante pour la fixation exacte des intervalles, et l'emploi simultané de deux ou de plusieurs lignes directrices devint de plus en plus fréquent, tandis que la notation en points, plus précise, se mélangeait avec la notation traditionnelle, en petites lignes sinueuses, indéterminées.

GUI D'AREZZO

LES NOMS DES NOTES. — LA PORTÉE

L'ordonnement de ces divers éléments s'imposait : c'est à Gui d'Arezzo, moine bénédictin, que cette importante réforme est généralement attribuée.

Gui, Guido ou Guion, que les uns disent originaire de la ville d'Arezzo, et les autres tout simplement de Paris, où il aurait été élevé au couvent de Saint-Maur, naquit en 995 et mourut en 1050.

Deux innovations, également importantes dans l'histoire de la notation, ont immortalisé son nom, à tort ou à raison : 1° les noms actuels des principales notes de la gamme ; 2° la portée.

1° Depuis la plus haute antiquité, on avait eu recours aux lettres de l'alphabet pour désigner les sons musicaux, soit dans leur ordre descen-

dant, soit dans leur ordre ascendant ; au temps de Gui d'Arezzo, les sept sons constituant la gamme n'avaient donc point d'autres noms que :

A, B, C, D, E, F, G (1).

Dans une réponse à un ami qui lui demandait un moyen de retenir l'intonation représentée par chacune de ces lettres, le savant moine observe que chaque fragment mélodique de la première strophe de l'hymne *Ut queant laxis...* (II^{es} vèpres de la fête de saint Jean-Baptiste) commence précisément par chacune des six premières notes de la gamme dans leur ordre normal :

(1) Cette désignation des notes par les lettres de l'alphabet semble même avoir servi de base à une sorte de notation grossière, dont le mécanisme est assez mal connu, et l'interprétation plus mal connue encore.

On fixait arbitrairement comme point de départ une note moyenne, commune à toutes les voix, et placée dans leur médium.

Les lettres de l'alphabet servaient à représenter les intervalles mélodiques au-dessus et au-dessous de ce point fixe appelé *mèse*.

L'octave au-dessous de la mèse était représentée par les *majuscules* :

A, B, C, D, E, F, G.

L'octave au-dessus de la mèse, par les *minuscules* :

a, b, c, d, e, f, g.

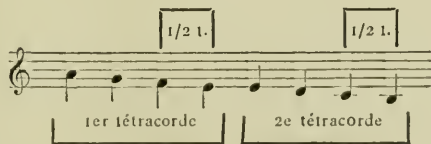
La double octave au-dessus de la mèse par des *doubles minuscules* :

aa, bb, cc, dd, ee, ff, gg.

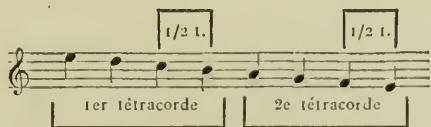
A cet ensemble permettant de représenter trois octaves, on ajoutait parfois, au grave, une note, inférieure à l'octave des majuscules, et sur l'intonation de laquelle on n'est pas d'accord.

Cette note ajoutée postérieurement s'appelait « la note moderne » et était représentée par un Γ (*gamma*), d'où notre mot *gamme*.

Quelle était au juste la gamme ainsi notée ? C'est là que gît la difficulté. Plusieurs solutions ont été proposées. La plus vraisemblable est celle dite des *tétracordes descendants* soit *conjoints* :



soit *disjoints*



mais la lumière est loin d'être faite sur la théorie des tétracordes.

Les données fort vagues qu'on possède sur cette espèce de notation sont tout à fait problématiques en ce qui concerne l'intonation, nulles en ce qui concerne le rythme. Tout au plus a-t-on quelques probabilités à l'aide des paroles, sur les documents représentant des chants.

UT que-ant la-xis RE-soná-re fibris MIRA gestó-rum FA-muli tu-ó-rum
 C D E F

SOLve pollú-ti LABi-i re-á-tum Sancte Io-ánnes.
 G A (1)

(Paroissien de Solesmes, p. 868.)

C'est à ce simple procédé mnémonique que sont dues les dénominations des notes en usage depuis bientôt dix siècles.

2° Il appartenait aussi à Gui d'Arezzo de fixer la diastématie des neumes à l'aide des quatre lignes qui, pendant plusieurs siècles, constituèrent la portée.

La première ligne directrice dont les copistes avaient fait usage correspondait à la lettre F (note *fa*) : cette ligne fut tracée en *rouge* dans les manuscrits de Gui d'Arezzo. Une autre ligne correspondant à la lettre C (note *ut*) fut tracée au-dessus, en couleur *jaune*, généralement ; deux lignes secondaires *noires* complétaient la portée :

Ligne jaune	C	_____
Ligne noire	_____	_____
Ligne rouge	F	_____
Ligne noire	_____	_____

Cette disposition si pratique ne tarde pas à se généraliser ; on trouve même une disposition inverse pour les mélodies plus aiguës, où la ligne C (*ut*) est en bas, et l'interligne F (*fa*, à l'octave) est légèrement teinté en rose :

Interligne rose	F	_____
Ligne jaune	C	_____

Peu à peu, les neumes transcrits sur la portée s'y adaptent et prennent une forme précise. Dès les XII^e et XIII^e siècles, leurs extrémités s'enflent, leur corps s'amaigrit, et, par une ingénieuse combinaison avec la notation en points, leur forme aboutit à la belle notation carrée du XV^e siècle, encore en usage dans les livres de plain-chant.

(1) C'est seulement vers le XVI^e siècle que le nom de la note B (*si*), emprunté aux initiales des deux derniers mots de cette strophe (*Sancte Ioannes*), prévalut définitivement.

•	punctum
┆	virga
┆┆	podatus
┆┆┆	clivis
┆┆┆┆	torculus
┆┆┆┆┆	porrectus
┆┆┆┆┆┆	scandicus
┆┆┆┆┆┆┆	climacus

LA NOTATION PROPORTIONNELLE

NOTATION NOIRE. — NOTATION BLANCHE


Il manquait cependant à la notation neumatique une indication essentielle : celle de la durée relative des sons. Dans la monodie grégorienne, cette indication était peu importante : toutes les notes ayant, quoi qu'on en ait dit, une durée à peu près égale, lorsqu'on voulait marquer un allongement, on répétait plusieurs fois le signe correspondant à la note longue (1).

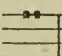
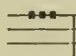
Ce procédé rudimentaire devint bientôt insuffisant ; car la musique mesurée (*Ars mensurabilis*), qui, depuis les débuts du XII^e siècle, tendait à supplanter la monodie rythmique, se vulgarisait et se répandait chaque jour davantage. En même temps, l'usage se généralisait de superposer harmoniquement une partie vocale figurée au-dessus du *cantus firmus* ou plain-chant, comme nous le verrons à propos des origines de l'Harmonie (chap. VI, p. 92).

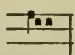
La détermination exacte de la durée relative de chaque note devenait nécessaire : une notation proportionnelle, inventée à cet effet par des théoriciens, ne tarda pas à s'établir.

Dans sa première forme, cette notation se réduisait à quatre signes, de couleur noire, empruntés aux figures des neumes simples, et groupés en

(1) Ainsi s'expliquent les neumes suivants :

Pressus : 

Strophicus : *distropha*  *tristropha* 

Oriscus  ou : *flexa strophica*.

Ces divers signes de durée sont désignés, chez beaucoup d'auteurs (notamment Jean de Muris), sous le nom générique de *pressus*.

ligatures affectant des formes identiques à celles des neumes composés :

- duplex longa ou maxima
- ¶ longa perfecta
- brevis
- semibrevis

Ces quatre signes, sur la valeur desquels on n'est pas absolument d'accord, firent place, vers le xv^e siècle, à une notation blanche, plus complexe sans être beaucoup plus précise. Celle-ci comporte sept signes de valeurs proportionnelles, issus à la fois de la notation noire et des neumes :

- maxima
- ◻ longa
- ◻ brevis
- ◊ semibrevis
- ◊ minima
- ◊ semiminima
- ◊ fusa

ERREURS DES PLAIN-CHANTISTES DU XVII^e SIÈCLE

La coexistence de la notation neumatique avec la notation proportionnelle a persisté pendant plusieurs siècles : elle a eu pour effet de jeter la plus grande incertitude dans l'interprétation des documents musicaux de cette époque.

L'enseignement du plain-chant au xvii^e siècle a propagé certaines erreurs, qu'on a beaucoup de peine à redresser, même de nos jours, et dont l'origine doit être attribuée à cette coexistence de deux modes de notation, employant les mêmes figures de notes avec des significations différentes.

La *virga* du plain-chant, par exemple (¶), est simplement une note plus aiguë que le *punctum* (■) qui la suit. N'en a-t-on pas fait bien souvent une note plus longue, à cause de sa similitude de forme avec la *longa* (¶) de la notation proportionnelle ? Et inversement, n'a-t-on pas enseigné que le *losange* du plain-chant (◊), simple forme accidentelle du *punctum* carré dans le *climacus* (¶◊), était une note rapide, le confondant en cela avec la *semi-brève* (◊) de la notation proportionnelle (1) ?

(1) Le losange n'est, en effet, pas autre chose qu'un *punctum*, ou note descendante : dans le *climacus*, seul cas où le *punctum* affecte la forme *losangée*, cette modification de forme tient sans doute à ce que le copiste tournait légèrement la main de façon à tracer les deux notes descendantes d'un seul mouvement, *oblique* par rapport aux lignes de la portée.

Quoi qu'il en soit, les différents systèmes de notation proportionnelle noire ou blanche constituent l'intermédiaire nécessaire entre les neumes du plain-chant et notre notation moderne ; et c'est à eux qu'on doit la décomposition définitive des *syllabes* neumatiques en notes isolées constituant notre *alphabet* musical.

Cette dernière évolution s'accomplit définitivement vers le xvii^e siècle, lors de l'apparition de la barre de mesure, qui relègue de plus en plus au second plan l'ancienne notation des neumes.

Telle est sommairement la genèse de notre notation musicale contemporaine, essentiellement modifiable et perfectible, comme le génie humain, dont elle est l'œuvre lente et progressive.

NOTATIONS CONVENTIONNELLES ET NOTATION TRADITIONNELLE

Les plus ingénieux essais faits pour créer de toutes pièces des systèmes différents, ont eu le sort des écritures et des langages conventionnels.

Appliqués seulement par un groupe d'individus, par une école, ils ont toujours été impuissants à modifier le cours naturel des évolutions de la notation traditionnelle, qui leur empruntait parfois, en passant, quelques éléments de détail.

Les plus utiles à connaître, parmi les quelques tentatives intéressantes de notation qui se produisirent entre le ix^e et le xi^e siècle, et qui eurent une certaine influence sur notre système traditionnel, sont celles d'*Hucbald*, de *Romanus* et d'*Hermann Contract*.

1^o HUCBALD, moine flamand (né en 840, mort en 930), considéré, à tort ou à raison, comme l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Musica enchiriadis*, serait l'inventeur d'un système de notation vocale où l'on retrouve le principe de la *portée*.

Ce système consiste à disposer les syllabes mêmes du texte entre des lignes parallèles, figurant les intervalles de la gamme par tétracordes.

Des initiales placées au commencement des interlignes indiquent si l'intervalle figuré est égal à un ton (T, *tonus*) ou à un demi-ton (S, *semitonus*).

La formule du *Gloria* du VII^e ton, par exemple :


 se représenterait ainsi :
 

2^o ROMANUS, moine qui vécut, dit-on, au ix^e siècle, dans le couvent de Nomentola, essaya aussi un système de notation vocale consistant

à surmonter chaque voyelle d'une hampe plus ou moins haute, suivant l'intonation sur laquelle devait se chanter la syllabe correspondante. Ces hampes étaient elles-mêmes surmontées de traits transversaux, dont la direction indiquait, comme les neumes, les inflexions de la voix vers le grave ou vers l'aigu.

La même formule de *Gloria* se représentait ainsi :

C'est aussi à Romanus qu'on attribue l'adjonction aux manuscrits neumatiques des fameux *épîtres romaniens*, sur l'interprétation desquels on discute encore de nos jours.

3^o HERMANN CONTRACT, moine du couvent de Reichenau (né en 1013, mort en 1054), qui doit ce surnom de « Contract » (*contractus*) à la paralysie dont il fut atteint dès son jeune âge, imagina, lui aussi, un système de notation, où les lettres, au lieu de signifier les sons eux-mêmes, étaient simplement l'initiale rappelant les noms des intervalles séparant les notes du chant.

La lettre e signifiait l'unisson (*equaliter*)

— s	—	le demi-ton (<i>semitonus</i>)
— t	—	le ton (<i>tonus</i>)
— ts	—	la tierce mineure (<i>tonus et semitonus</i>)
— tt ou δ	—	la tierce majeure (<i>ditonus</i>)
— d	—	la quarte (<i>diatessaron</i>)
— Δ	—	la quinte (<i>diapente</i>)

Notre exemple de *Gloria* s'écrivait donc à peu près ainsi :

E	/	d	\	s	/	s	/	t	—	e
Glo-				ri-						a

LES TABLATURES

Il eût été superflu de nous arrêter sur ces variétés particulières de notation vocale, dont la vie fut relativement éphémère et l'application localisée, si leurs principes divers n'avaient donné naissance à tout le système de *notation instrumentale* qui resta seul en usage depuis la fin du xv^e siècle jusqu'au xvii^e siècle, et ne disparut totalement que dans les premières années du xviii^e.

Cette notation est connue sous le nom de *tablature*.

Tandis que les instruments essentiellement mélodiques, tels que les *violes* ou leurs succédanés, et aussi les *flûtes*, les *hautbois*, les *cornets*, les *trombones*, adoptaient la notation employée pour les voix, il n'en était pas de même des instruments polyphones, ayant pour propriété particulière de faire entendre simultanément plusieurs sons, comme l'*orgue*, le *clavecin* et la si nombreuse famille des *luths* (1).

Chacun de ces instruments fut doté, suivant sa nature et son lieu d'origine, d'une *tablature* spéciale, ayant pour point de départ, non plus la figuration de l'accent, comme la notation neumatique, mais la représentation du doigté nécessaire pour obtenir chaque son.

La tablature *allemande* d'orgue et de clavecin était alphabétique, de A (*la*) à G (*sol*) ; chacune des parties effectives était notée sur un même alignement ; quelquefois, la partie supérieure était figurée en notation traditionnelle ordinaire.

Pour l'écriture du luth, on employait en Allemagne des séries de lettres et de chiffres, disposés de telle façon que chacun d'eux corresponde à un son déterminé ; ces séries recommençaient de quarte en quarte sur la même corde.

La tablature *française* du luth consiste en cinq lignes parallèles représentant les cinq cordes supérieures de l'instrument, disposées de bas en haut, suivant leur ordre logique d'acuité. Les dix positions chromatiques des doigts étaient figurées par des lettres, de *a* à *l*, placées sur les lignes.

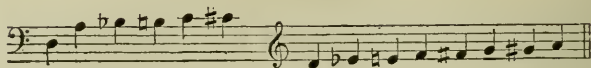
La tablature *italienne* procédait en sens inverse : elle figurait les six cordes de l'instrument par six lignes horizontales parallèles, dont la plus basse était attribuée à la corde la plus aiguë et la plus haute à la corde la plus grave. Sur ces six lignes, des chiffres, de 0 (corde à vide) à X (10) indiquaient, par leur doigté, les degrés chromatiques ascendants.

Dans toutes ces notations, les valeurs rythmiques sont représentées par des signes usuels de durée (blanche, noire, croche, etc.) placés au-dessus des lettres et chiffres, ou au-dessous dans la tablature italienne.

On voit par ce rapide exposé comment la notation en tablature procède des systèmes d'Hucbald et de Romanus par la figuration conventionnelle de l'acuité relative des sons, et de celui d'Hermann Contract par l'emploi des lettres significatives.

(1) Le luth joua pendant tout le xvi^e siècle le rôle qui échet ensuite au *clavecin*, puis à notre *piano* moderne.

Voici, par exemple, une série chromatique traduite en tablature de luth.



Tablature
allemande.

Accord du luth

1^{re} Corde j
 2^e *a l. o. t. 3.*
 3^e *3. c. h. π s z c h̄ π s z*
 4^e *g m r y b. g m r y*
 5^e *1 f i q̄ x*

Tablature
française.

Accord du luth

1^{re} Corde *a b e*
 2^e *a b c d e f g h*
 3^e *a b c d e f g h i k l*
 4^e *e f g h i k l*
 5^e *c h l*

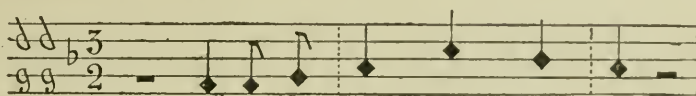
Tablature
italienne.

Accord du luth

6^e Corde
 5^e *2 9 x*
 4^e *3 4 5 6 7 8 9 x*
 3^e *0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 x*
 2^e *0 1 2 3 4 5 6 7*
 1^{re} *a 1 2*

(Les lettres et les chiffres superposés désignent les différents doigtés susceptibles d'être employés pour produire le même son.)

Nous donnons ci-après les premières mesures de la chanson populaire allemande : *Innsbrück, ich muss dich lassen*, notées dans les diverses tablatures en usage au xvi^e siècle.



Tablature allemande
d'orgue :

(La partie supérieure est notée sur une portée, et les pédales désignées par des lettres majuscules.)

•	↑	↑	↓	↑	↓	↑	↓
c	d	e	f	c	f	e	f
↓	↑	↑	↓	↓	↓	↓	↓
F	a	b	c	a	b	c	F
•	↑	↑	↑	↓	↓	↓	↓
F	D	F	F	a	F	F	F

Tablature allemande
de luth

↓	↑	↑	↓	↓	↓	↓	↓
d	d	o	5	p	c	5	F
•	↑	↑	↓	↑	↓	↑	↓
c	n	z	d	c	d	4	d
↓	↑	↑	↓	↓	↓	↓	↓
F	l	g	m	c	g	m	c
•	↑	↑	↑	↓	↓	↓	↓
l	1	2	l	f	xl	x	l

Tablature française
de luth

↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
		a	c	f	d	c	
d	d	c	d	d	d	c	d
d	f	b	d	d	b	d	
a	a	e	e	a	e	c	a
		c					

Tablature italienne
de luth

	2						
○	4	2	○	4	2	○	2
3	5	1	3	3	1	3	
		2					
3	3	2	3	3	2	3	
		○	2	5	3	2	

↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓

Traduction
en
notation moderne:

TRANSFORMATION DES SIGNES TRADITIONNELLS
SILENCES. — MESURES. — CLÉS. — ACCIDENTS

Un coup d'œil récapitulatif sur les transformations successives des notations, aboutissant à nos signes musicaux actuels, montre nettement que leurs formes proviennent, pour la plus grande partie, de la notation traditionnelle.

	NOTATION NEUMATIQUE			NOTATION PROPORTIONNELLE		NOTATION MODERNE	
	VIII ^e siècle	XIII ^e siècle	XV ^e siècle	XVII ^e siècle	XIX ^e siècle		
Punctum	·	◡	■	■	◊	○	Ronde.
Virga	/	7	7	7	7	ρ	Blanche.
Podatus	↗	↘	■	..	A	♪	Noire. Soupir.
Clivis	7	7	■	..	7	7	Demi-soupir.
Torculus	↗	↗	■	..	A	♪	Ligatures de croches.
Porrectus	N	N	N	..	A	♪	
Scandicus	/	7	■
Climacus	/	7.	7	◊	7	7	Croche.

Comment certains neumes tombés en désuétude, comme la *clivis* et le *podatus*, se sont-ils transformés en signes de silence, tandis que d'autres, comme le *torculus* et le *porrectus*, sont devenus nos ligatures de croches ? c'est ce qui serait difficile à expliquer (1).

Quant aux signes de mesure, la notation proportionnelle n'en connaissait que deux :



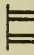



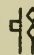





(1) Il n'est pas douteux, non plus, que les *signes d'agrement* si nombreux et si divers (*pincé, flatté, trillé, etc.*), dont l'emploi était général aux XVII^e et XVIII^e siècles, ne tirent leur origine, en tant que figuration graphique, des neumes alors tombés en désuétude.

O, *tempus perfectum* ou mesure ternaire, considérée comme parfaite parce qu'elle est l'image de la Trinité.

C, *tempus imperfectum* ou mesure binaire. Ce dernier signe a subsisté avec une signification équivalente (**C**, mesure à 4 temps).

L'autre, au contraire (**O**), a totalement disparu, et, avec lui, le principe de la *perfection*, ou division *ternaire* des valeurs de notes. Dans notre système actuel, on a remédié tant bien que mal à cette grave lacune à l'aide du *point*, allongeant de moitié la durée de la note, et à l'aide du *triolet*; mais ce ne sont là que des expédients : la véritable notation *ternaire* nous fait défaut.

A mesure que les dénominations mnémotechniques des notes, indiquées par Gui d'Arezzo, se substituent dans le langage à l'ancienne désignation par lettres, dernier vestige de l'Antiquité, la plupart de ces lettres disparaissent. Seules, les lettres indicatrices (*C*, *ut*, *F*, *fa*, *G*, *sol*), placées au commencement des lignes de la portée, subsistent. Qui ne reconnaîtrait là nos clés actuelles, dont la position variable sur la portée constitue une si grande complication de lecture ?

CLÉS	XIII ^e siècle	XV ^e siècle	XVII ^e siècle	XIX ^e siècle
Clé d'UT . . .				
Clé de FA . . .				
Clé de SOL . . .				

Quant à la lettre B, correspondant à notre note *si*, elle eut une singulière destinée.

Cette note, altérée déjà, dans certaines cantilènes grégoriennes, par le fait de la transposition à la quinte grave, nécessitait deux représentations différentes, selon qu'elle était le B adouci, amolli, le *si bémol*, ou le B normal, carré, le *si bécarre*. — Il est curieux de constater que les Allemands ont fait de ce bécarre (τ) l'H par laquelle ils désignent encore aujourd'hui la tonalité de *si naturel*. C'est du reste par cette septième note de la gamme, laissée sans nom dans la nomenclature de Gui d'Arezzo, par ce B, tantôt *b* (*mollis*), tantôt *τ* (*quadratus*), par ce *SI* modulant, que tout le chromatisme moderne s'est introduit dans la musique médiévale, entraînant à sa suite la série des accidents d'écriture, véritable plaie de notre notation contemporaine.

IMPERFECTIONS DE LA NOTATION CONTEMPORAINE

Il ne nous appartient pas de faire ici la critique détaillée de notre système actuel de représentation graphique des sons musicaux. Ne pouvons-nous pas dire cependant que le défaut de notation ternaire, la multiplicité inutile des clés, et les signes accidentels d'altération, constituent aujourd'hui dans l'écriture, si parfaite par ailleurs, trois points défectueux auxquels il ne serait peut-être pas impossible d'apporter une amélioration (1)?

(1) Ces trois principaux défauts de notre notation actuelle sont-ils tout à fait irrémédiables ?

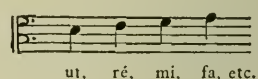
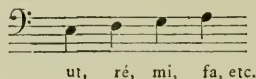
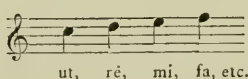
a) En ce qui concerne la notation ternaire les signes ♩ , ♪ , ♫ , etc., encore inutilisés, ne pourraient-ils avantageusement compléter notre notation uniquement binaire, et réduire, sinon supprimer l'emploi du point d'allongement ? on aurait alors deux séries parallèles de valeurs de note :

o équivalant à trois ♩ , tandis que la \bullet équivalait à deux ♩
 ♩ — à trois ♪ , — — ♩ — à deux ♪
 ♪ — à trois ♫ , — — ♪ — à deux ♫

et ainsi de suite.

b) Les clés usuelles ne pourraient-elles être totalement unifiées au point de vue de la lecture, tout en réservant leur forme actuelle à une simple indication d'octave ?

On généraliserait ainsi la lecture de la clé de sol deuxième ligne, aujourd'hui la plus répandue. Il suffirait pour cela d'employer toujours la clé de fa sur la cinquième ligne, et de placer la clé d'ut, une fois pour toutes, dans le troisième interligne :



c) La suppression même des accidents est-elle impraticable ? Pourquoi les degrés de notre portée, au lieu de représenter, suivant les cas, des intervalles de ton ou de demi-ton, dont on modifie la valeur et la lecture, à l'aide de dièses, de bémols et de bécarres, n'auraient-ils point une valeur déterminée et immuable : celle du demi-ton tempéré, véritable unité indivisible de notre système musical à douze degrés égaux ?

On obtiendrait de la sorte une figuration unique et constante pour tous les intervalles, véritable représentation graphique de leur valeur relative, et ce progrès compenserait amplement l'inconvénient — si c'en est un — causé par l'extension plus grande sur le papier, dans les accords et arpèges



L'étude de semblables questions ne saurait ici trouver sa place, mais on peut se rendre

Loin de nous la pensée d'une réforme brutale qui jetterait partout, et sans profit, la perturbation et le désarroi ; l'usage est le seul consécuteur des réformes.

Le vrai progrès doit être lent : on peut le souhaiter, le provoquer même s'il y a lieu, mais non l'imposer.

compte par cet aperçu sur « ce qu'on pourrait faire », que le dernier mot est loin d'être dit en cette matière.

Nous avons cru devoir accueillir ici l'ingénieux exposé ci-dessus, contenant l'indication de possibles réformes, tout en en laissant l'entière responsabilité à son auteur, M. Auguste Serieyx, professeur à la *Scola Cantorum*. (Note de l'auteur.)



I V

LA CANTILÈNE MONODIQUE

La Cantilène monodique. — Genre *primitif* : ses deux aspects. — Genre *ornemental* : a) les antiennes. b) les alleluia et les traits. c) les ornements symboliques. — Genre *populaire* : a) les hymnes. b) les séquences. — Hypothèse du Cycle grégorien. — L'expression dans la Cantilène monodique médiévale. — Etats corrélatifs de l'*ornement* dans la monodie et dans la graphique médiévales. — Les timbres.

LA CANTILÈNE MONODIQUE

Nous avons donné le nom de *rythmo-monodique* à la musique de la *première époque*, parce qu'elle consiste en une *mélodie* libre, de *rythme* varié, mais non mesuré, destinée à être chantée *seule*, sans accompagnement, soit par une voix unique, soit plutôt par une collectivité à l'unisson ou à l'octave.

Cette forme, dite *monodie*, ou *cantilène monodique*, remonte à la plus haute antiquité. Tout porte à croire que la musique des Grecs était purement monodique et qu'ils ne connaissaient point d'autre forme. Mais on ne peut guère émettre à ce propos que des hypothèses, car les seuls documents qui subsistent sur cette matière sont des critiques ou des appréciations, et non des textes musicaux. On se trouve donc à l'égard de la musique antique dans une situation comparable à celle d'un individu du trentième siècle, qui, pour reconstituer l'état actuel de notre art, aurait seulement à sa disposition un certain nombre de chroniques musicales extraites de revues contemporaines, ou quelques traités d'harmonie. Convenons que ce serait insuffisant pour servir de base à un travail sérieux, et ne cherchons point à remonter plus haut que les premiers siècles de l'Église chrétienne, dont les chants nous ont été conservés assez fidèlement.

Il importe peu de savoir si ces monodies liturgiques sont vraiment de création chrétienne, ce qui nous semble très admissible, ou si elles sont seulement, comme le voudrait notamment M. Gevaert, l'éminent direc-

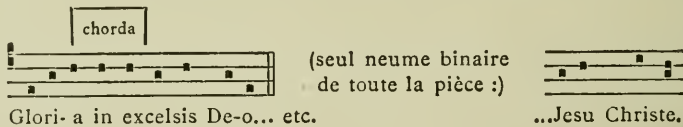
teur du Conservatoire de Bruxelles, la reproduction plus ou moins fidèle de mélodies païennes antérieures au christianisme : dans l'un ou l'autre cas, elles constituent les premiers textes musicaux suffisamment authentiques et intelligibles pour qu'il soit possible d'en faire l'analyse et l'examen critique.

Nous commencerons donc l'étude des formes de la *première époque* par les *mélodies liturgiques* médiévales. Le principe de tout art n'est-il pas, du reste, d'ordre purement religieux, et la première manifestation musicale ne fut-elle point une prière, un chant sacré ?

Cette cantilène liturgique du moyen âge se présente à nous sous une foule d'aspects différents qu'on peut ramener à trois catégories principales : le genre *primitif*, le genre *ornemental* et le genre *populaire*.

GENRE PRIMITIF : SES DEUX ASPECTS

A) Certains chants, probablement les plus anciens, sont entièrement syllabiques et se rapprochent beaucoup du récitatif ou de la psalmodie. Ils consistent en une note moyenne, ou *chorda*, infléchie suivant les accents et les cadences, et sont composés seulement de neumes simples (*functum, virga*). Rarement, aux cadences, on y rencontre quelque neume binaire (*clivis, podatus*). Le *Gloria* des fêtes simples (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 36^{*}) est un bel exemple du chant de cette espèce, que saint Augustin décrit ainsi : ... *ita ut pronuntianti vicinior esset quam psallenti* (1). (IV^e siècle).

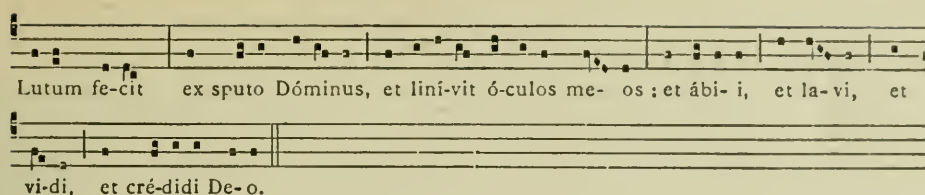


Voyez aussi : *Credo* (*ibid.* p. 45^{*}).

Leçon III du Jeudi Saint (Paroissien de Solesmes, p. 297).

B) Dans d'autres pièces primitives, l'accent prend une plus grande importance expressive. Les neumes binaires y sont plus fréquents, et quelques neumes ternaires s'y rencontrent de temps à autre, pour souligner l'accent. Telles sont notamment les *antiennes*, pièces qui remontent aux premiers siècles de l'Église, et qui contiennent souvent un exposé de doctrine, sorte de petit drame mélodique, sublime d'expression vraie et de concision. Nous citerons, comme type de cette espèce, la communion du mercredi après le IV^e dimanche de Carême (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 131), dite : antienne de l'*aveugle-né*.

(1)... Comme s'il se rapprochait davantage de la récitation que de la psalmodie.



Lutum fe-cit ex spūto Dóminus, et liní-vit ó-culos me- os; et ábi- i, et la- vi, et vi- di, et cré- didi De- o.

Remarquer la gradation des quatre périodes finales, se terminant après une modulation médiane sur une splendide affirmation.

Voyez aussi les antiennes :

Nemo te condemnavit, mulier (de la femme adultère) (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 124), une sorte de drame sacré en raccourci, consistant en trois actes : 1^o question ; 2^o réponse ; 3^o affirmation, et une exhortation finale ;

Video cælos apertos (*L. Gr.*, p. 38) ;

Descendit (*Par.*, p. 526) ;

Ave Regina cælorum (*Par.*, p. 84) ;

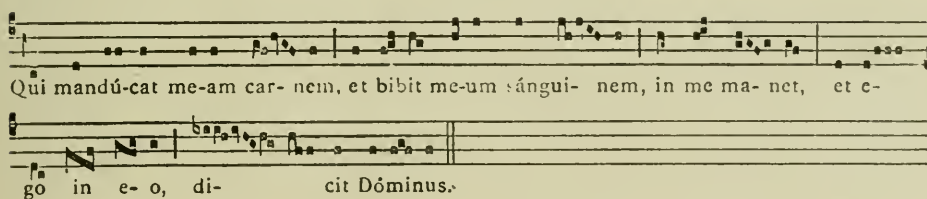
Maneant in vobis Fides, Spes, Caritas (*L. Gr.*, p. 184) ;

Ubi Caritas et Amor (*ibid.*, p. 185).

GENRE ORNEMENTAL.

A) LES ANTIENNES. — B) LES ALLELUIA ET LES TRAITS. — C) LES ORNEMENTS SYMBOLIQUES

A) Un grand nombre d'antiennes, apparemment plus récentes, appartiennent au genre *ornemental* ; par exemple, la communion du IX^e dimanche après la Pentecôte (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 316).



Qui mandú-cat me-am car- nem, et bibit me-um sán-gui- nem, in me ma- net, et e- go in e- o, dí- cit Dóminus.

Voyez aussi les antiennes :

Qui vult (*L. Gr.*, p. [12]) ;

Cum audissent, du dimanche des Rameaux (*ibid.*, p. 157) ; remarquer les clameurs populaires presque dramatiques ;

O sacrum (*Par.*, p. 494) ;

Verba mea (*L. Gr.*, p. 122), introit qui présente avec ses trois périodes et ses trois modulations (dominante, médiane, tonique), l'aspect de la *phrase lied* moderne complète.

Tous les neumes d'accent, d'expression ou d'ornement se rencontrent dans les pièces de ce genre ; l'ossature de la mélodie primitive y est

revêtue de broderies plus ou moins riches, mais l'expression dramatique n'y est pas moins conservée.

B) Les *alleluia* et les *traits* sont aussi de forme ornementale ; mais ils diffèrent des antiennes de l'espèce précédente en ce que leur ligne mélodique est presque uniquement décorative et formulaire. Sans doute, l'expression dramatique, voilée sous cette profusion d'entrelacs et d'arabesques vocales, est ici plus difficile à percevoir, parfois plus indéterminée. Elle subsiste tout au moins dans l'esprit général de chaque pièce, et, le plus souvent, dans l'appropriation de la ligne mélodique au sens des mots importants du texte.

En ce qui concerne les *alleluia*, il y a lieu de distinguer entre la *vocalise* du mot *alleluia* lui-même, — sorte de refrain populaire, issu par conséquent des arts du geste ou de la danse, — et le *verset* qui suit, lequel est toujours en corrélation, plus ou moins immédiate, avec le sens des paroles : ce verset est donc d'ordre dramatique, tandis que la vocalise jubilatoire du mot *alleluia* est d'essence purement symphonique.

On peut considérer les *jubila* d'*alleluia* comme le principe de la variation ornée qu'on rencontre fréquemment à la fin d'une phrase mélodique, — soit vocale, soit instrumentale, — jusque vers le xviii^e siècle, notamment chez Bach (1). Cette vocalise grégorienne pourrait donc être regardée comme l'état primitif de la *grande variation amplificatrice*, que nous retrouverons plus tard, plus particulièrement chez Beethoven.

(1) On peut citer comme exemples de finales ornées, provenant, chez Bach, des anciennes vocalises de l'*alleluia* grégorien :

a) Dans le genre vocal, l'admirable récit du reniement de saint Pierre :

Chant

Orgue

Da ge-dach-te Pe-trus an die Wor-te Je-su, und ging hin-

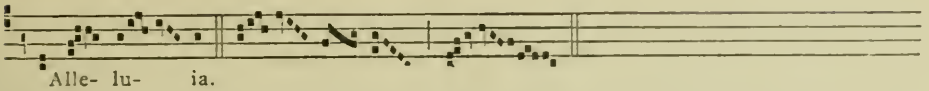
Adagio.

- aus und wei- ne-te bit-ter-lich, und wei-

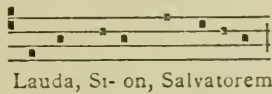
- ne-te bit-ter-lich.

J.-S. BACH (*Johannis Passion*).

L'*alleluia* de la fête de l'Assomption (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 537) est un beau modèle de cette espèce :

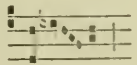


Voyez aussi : *Fête de la Dédicace* (*ibid.*, [p. 71]) sur le même timbre (i).
Comme dans presque toutes les pièces du genre ornemental, il serait facile de reconstituer ici l'ossature primitive de la mélodie, en la dépouillant de ses ornements. Il n'est pas sans intérêt de constater qu'on retrouverait de la sorte, dans le premier *alleluia*, le thème initial de la séquence *Lauda Sion...* (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 288).



Voyez aussi :

- | | |
|---|-----------------------|
| <i>Fête du Saint-Sacrement</i> (<i>ibid.</i> , p. 287). | } sur le même timbre. |
| — de la <i>Transfiguration</i> (<i>ibid.</i> , p. 528) | |
| — de saint <i>Michel</i> (<i>ibid.</i> , p. 555) | |
| — de la <i>Couronne d'épines</i> (<i>ibid.</i> , p. [166]) | |

On rencontre dans cette pièce une formule mélodique :  qui devint par la suite essentiellement populaire et fut employée par nombre de compositeurs, notamment par Vitoria (voir chap. x) et par J.-S. Bach (voir deuxième livre).

b) Dans le genre instrumental :

J.-S. BACH. (Chorals d'orgue : *Wir glauben all'an einen Gott*.
Ed. Peters, n° 62, vol. VII, p. 82).

(1) Voir, à propos du mot *timbre*, la note 2, p. 77.

Quant aux *traits*, ils sont construits comme de véritables psaumes, où les versets sont terminés le plus souvent par des formules ornementales tonales.

Chaque verset du trait est divisé, suivant son sens et sa ponctuation, en deux ou trois parties, séparées par des formules suspensives marquant les cadences ; il constitue donc par lui-même une phrase binaire, ou ternaire, avec une ou deux modulations, purement mélodiques, caractérisant les périodes ou membres de phrase.

Dans la formule tonale du trait aussi bien que dans la vocalise jubilatoire de l'*alleluia*, on ne peut méconnaître l'influence de la musique populaire, issue de l'ancien art de la danse : ces formules sont de véritables refrains destinés ; comme ceux des chansons, à reposer l'attention de l'auditoire.

Le plus bel exemple de trait qu'on puisse citer, c'est celui du III^e dimanche de Carême (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 112).

1. A) Grande

Ad te le- vá-vi ó-cu-los me- os, qui há- bi-tas in cæ-

formule tonale aiguë

2. B) Formule tonale

lis. ŷ. Ecce sic- ut ó-cu-li servó- rum

3. B) Formule tonale

in má nibus domi-nó- rum su-órum. ŷ. Et sic- ut

4. B) Formule tonale

ó cu-li ancil- læ in má- nibus dó- mi-næ su- æ :

5. C) Formule tonale

i- ta ó- cu-li no- stri. ad Dómiuum De- um no- strum

6. C) Form. ton. D) Grande formule finale

do-nec mi- se-re-átur nostri. ŷ. Mise-ré-re no- bis Dómi- ne, mi- se- ré- re nobis.

Ce superbe trait, renfermant quatre formules tonales (A, B, C, D) de l'échelle aiguë, est divisé en cinq parties bien distinctes :

1^{re} partie : Exposition. — « J'ai levé les yeux vers toi qui habites dans les cieux. »

2^e et 3^e partie : Comparaison. — « Ainsi que les yeux des serviteurs sont fixés sur les mains de leurs maîtres. »
« Ainsi que les yeux de la servante sont fixés sur les mains de sa maîtresse. »

4^e partie : Conclusion. — « De même, nos yeux resteront tournés vers le Seigneur, jusqu'à ce qu'il nous prenne en pitié. »

5^e partie : Invocation terminale. — « Aie pitié de nous, Seigneur, aie pitié de nous. »

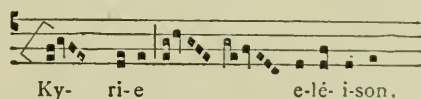
Voyez aussi: *Qui habitat* (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 83), qui présente des formules tonales graves.

Abstraction faite des formules tonales exclusivement ornementales, le trait n'en demeure pas moins, comme l'*alleluia*, d'ordre dramatique, quant au fond de sa mélodie.

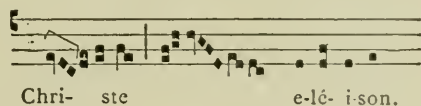
C) Au milieu des ornements plus ou moins compliqués dont la cantilène monodique est surchargée, il n'est pas rare de rencontrer certaines formes mélodiques presque conventionnelles, qui puisent certainement leur origine dans les idées de *symbolisme* communes à tous les arts du moyen âge (1).

Dans le *Kyrie* des messes solennelles, par exemple (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 9*), trois formules mélodiques différentes symbolisent les trois personnes de la Trinité (2).

(Formule du Père)
forme mélodique ascendante



(Formule du Fils)
forme mélodique descendante



(Formule du Saint-Esprit)
forme glorifiante de quinte ascendante, à laquelle viennent s'adjoindre successivement les deux éléments mélodiques des deux autres personnes.



(1) C'est surtout dans la sculpture que les préoccupations symbolistes du moyen âge sont évidentes.

Remarquer, par exemple, le *hibou*, qui symbolise l'aveuglement du peuple juif.

Il est curieux d'observer, dans le même ordre d'idées, que les ornements sculptés, véritable « flore de pierre », se présentent successivement dans l'ordre du développement des végétaux suivant le cours des saisons : au XII^e siècle, ce sont des bourgeons, des feuilles roulées ; au XIII^e siècle, des branches, des tiges de rosiers, des « jets » ; au XV^e siècle, on voit apparaître le chardon.

(2) Le symbolisme trinitaire a subsisté, quant à son emploi, jusqu'au XVIII^e siècle ; ainsi

Voyez aussi : *trait de la Trinité* (L. Gr., p. [73]), l'un des plus curieux comme symbolisme trinitaire, avec l'appesantissement sur le mot : *solus*, clé de voûte du dogme, qui forme le milieu et le soutien de toute la pièce.

— Ant. : *Adorna thalamum* (*ibid.*, p. 401), sorte de petit drame aux développements symboliques et en trois actes : Sion, Marie, Siméon.

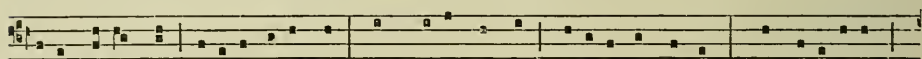
Voyez enfin le *trait* : *Ad te levavi*, cité plus haut, p. 70.

Outre son harmonieuse ordonnance, cette pièce présente un intérêt tout particulier au point de vue de l'expression symbolique. On remarquera, en effet, que le mot *oculos, oculi*, qui s'y rencontre quatre fois, est employé dans deux significations différentes : la première et la quatrième fois dans le sens des yeux de l'âme, la deuxième et la troisième, dans l'acception corporelle ; or, à chacune de ces deux significations correspond une formule mélodique spéciale, de façon que le *motif* musical affecté aux yeux du corps : *oculi servorum, oculi ancillæ*, ne puisse être confondu avec le *motif* désignant les yeux de l'esprit : *oculos meos, oculi nostri* ; preuve évidente de la préoccupation expressive qui présida à la composition des mélodies grégoriennes.

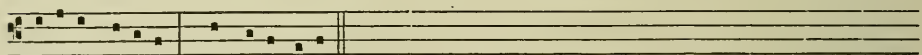
GENRE POPULAIRE

A) LES HYMNES. — B) LES SÉQUENCES

A) Les *hymnes* dont l'usage remonte, dit-on, au VI^e siècle, sont des cantiques d'allure populaire et libre, sur des paroles en vers. Leur ligne mélodique, généralement syllabique, ou peut s'en faut, consiste en une phrase unique ou *timbre*(1), répétée autant de fois qu'il y a de couplets dans le texte. Telle est, par exemple, l'hymne célèbre qu'on chante aux vêpres de l'office des *Confesseurs* (Par., p. 642) (2).



Iste Confessor Dómini coléntes Quem pi-e laudant Pópuli per orbem, Hac di-e lætus



Méru-it be-á-tas Scándere sedes.

Voyez aussi : *Stabat Mater* (*ibid.*, p. 801).

Ut queant laxis (*ibid.*, p. 868, et ci-dessus p. 52).

J.-S. Bach, dans le troisième de ses *Kyrie* pour orgue, le plus admirable de ces trois chefs-d'œuvre, n'a pas craint de suivre la tradition grégorienne, en formant le thème de l'Esprit-Saint d'une combinaison contrapontique des thèmes du Père (ascendant) et du Fils (descendant), exactement comme dans l'exemple ci-dessus. (Voyez Ed. Peters, *Chorals d'orgue*, vol. VII, page 18 et suiv.)

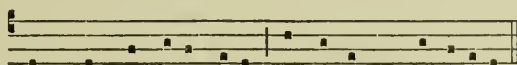
(1) Voir à propos du mot *timbre*, la note 2, p. 77.

(2) Cette hymne fut composée en l'honneur de saint Martin, évêque de Tours.

B) A partir du x^e siècle, on voit peu à peu le vers rimé remplacer l'ancien nombre prosodique ; par là s'introduit dans la mélodie le rythme cadencé et symétrique, précurseur de l'*Ars mensurabilis*. De ce genre sont les *proses* ou *séquences*, destinées, dit-on, à remplacer les formules jubilatoires des *alleluia*, devenues trop compliquées pour le peuple. Le plus ancien auteur de séquences dont le nom nous ait été conservé est Notker Balbulus, moine de Saint-Gall (840 † 912).

Les *séquences* sont de forme syllabique comme les hymnes, mais elles se composent le plus souvent d'une suite de couplets, dont la musique n'est jamais répétée plus de deux fois, soit consécutivement, soit alternativement. Au lieu du timbre unique qui caractérise les hymnes, il y a donc dans les séquences une série de formules mélodiques différentes, chacune de ces formules servant seulement à deux couplets du texte.

La belle séquence de la fête de Pâques (*L. Gr.*, 2^e éd., p. 217)



Victimæ Paschali laudes immolent Christi-áni.

est le vrai type du chant religieux populaire médiéval. Elle présente cinq formules mélodiques différentes : la première et la dernière ne se répètent pas ; la seconde se reproduit deux fois consécutivement ; la troisième et la quatrième, deux fois aussi, mais alternativement.

Voyez aussi : *Lauda Sion Salvatorem* (*L. Gr.*, p. 288).

Emicat meridies (*ibid.*, p. [219]).

Ces formes régulièrement mesurées, qui constituent le genre vraiment populaire, en raison de leur parenté indéniable avec les chants profanes destinés aux danses, se remarquent surtout dans les pièces liturgiques qu'on s'accorde à considérer comme plus récentes et plus rapprochées de l'époque des théories mensuralistes.

Malgré la haute antiquité des premières hymnes, le genre populaire semble donc être postérieur aux autres, si toutefois il est permis d'assigner un âge même approximatif aux monodies grégoriennes.

HYPOTHÈSE DU CYCLE GRÉGORIEN

Les trois genres ou, si l'on veut, les trois *états* de la cantilène monodique nous apparaîtraient de la sorte comme les *phases* d'une évolution lente, partie du *syllabisme psalmodique* des pièces *primitives*, pour aboutir au *syllabisme métrique* des pièces *populaires*, en passant par toutes les recherches *décoratives* et *symboliques* des pièces *ornementales*.

Mais la question de savoir si ces trois états sont vraiment apparus *successivement*, dans cet ordre déterminé, est encore très controversée, et de savants travaux sur la date de nos chants liturgiques sembleraient même infirmer cette opinion.

Quoi qu'il en soit, notre hypothèse d'une sorte de *cycle grégorien* n'a rien d'inadmissible. Elle serait même tout à fait conforme à l'évolution du génie humain, laquelle repasse d'ordinaire, après des périodes plus ou moins longues, par un point voisin de son point d'origine, mais jamais par ce point lui-même : telles les orbites planétaires dans leurs révolutions successives à travers l'espace.

LE CARACTÈRE EXPRESSIF DE LA CANTILÈNE MONODIQUE MÉDIÉVALE

On a contesté, nié même, le caractère éminemment *expressif* du chant grégorien, chant admirable entre tous, par son émotion naïve, sincère, et si profondément humaine. Il est cependant hors de doute que les créateurs de la cantilène monodique ont eu la préoccupation de traduire musicalement, dans leur ensemble, sinon dans le détail des mots, les sentiments exprimés par les textes sacrés.

Comment, du reste, pourrait-il en être autrement, alors que, dans tous les autres arts florissant au moyen âge, cette préoccupation expressive est tout à fait flagrante ?

La Musique seule serait donc déshéritée ?

Si les formules mélodiques composées de neumes sont bien, comme nous l'avons démontré, de véritables *mots musicaux*, en tout point comparables aux *mots du langage*, on peut se demander pourquoi ces formules n'auraient pas été appliquées intentionnellement aux paroles du texte.

Si la seule raison d'être de ces *mots musicaux* n'était pas, au contraire, dans les *mots du langage*, l'adjonction de la musique aux paroles serait tout à fait inutile et dénuée d'intérêt. Une pareille anomalie, bien peu probable en vérité, n'eût pas manqué de nuire singulièrement à l'immense propagation du plain-chant, et à sa popularité plusieurs fois séculaire.

Dans notre art musical dramatique contemporain, ne voyons-nous pas les périodes et les phrases mélodiques, assimilables, elles aussi, aux mots et aux membres de phrases parlées, se conformer plus ou moins étroitement au sens des paroles ? Ce serait une erreur de croire que cette application de la musique au texte est toute d'invention moderne, et que le chant grégorien, père de notre musique dramatique, est dépourvu de ce caractère expressif, qui fait, au contraire, son principal attrait.

Les arguments qu'on invoque en faveur de cette étrange opinion ne sont pas du reste tout à fait péremptoires.

On cite notamment le texte du chapitre xv du *Micrologue* de Gui d'Arezzo, intitulé : *De commoda componenda modulatione*.

Les paragraphes 3 et 5 de ce chapitre s'étendent longuement sur la façon dont les groupes mélodiques, qui composent les mots musicaux, doivent se correspondre entre eux, comme de véritables *rimes* ou formules symétriques de cadences.

Mais ces rimes ne nuisent pas plus à l'expression des sentiments que les rimes poétiques ne nuisent au sens du vers.

Le paragraphe 11 recommande de proportionner la longueur des neumes à la quantité prosodique des syllabes correspondantes : conseil parfaitement logique et nullement contraire au caractère expressif de la monodie.

Enfin, le paragraphe 12 dit en propres termes que « l'effet du « chant doit chercher à imiter les événements racontés par les paroles ; que les neumes graves doivent être réservés aux circonstances « tristes, les neumes gracieux aux choses tranquilles, les neumes exultants aux idées de prospérité » etc... (1).

Ce texte, contemporain de la floraison du plain-chant, ne pose-t-il pas le principe de l'expression, c'est-à-dire la correspondance entre le sentiment des paroles et le style de la monodie ?

Sans doute, on ne rencontre pas toujours dans la cantilène grégorienne notre adaptation dramatique, toute moderne, de chaque mot important à une formule qui le traduit musicalement. Dans bien des pièces, surtout du genre orné, l'expression résulte de la forme générale, de l'ossature mélodique, de la construction rythmique, plutôt que du dessin lui-même (2). Celui-ci, purement ornemental, n'a qu'un but décoratif, tout à fait comparable aux enluminures et aux arabesques plus ou moins compliquées qui ornent les majuscules des manuscrits médiévaux, et surchargent plus ou moins leurs contours primitifs, sans les faire jamais disparaître complètement.

(1) *Micrologue* de Gui d'Arezzo, chapitre xv :

§ 11. — *Item ut in unum terminentur partes et distinctiones atque verborum nec tenor longus in quibusdam brevibus syllabis, aut brevis in longis sit, quia obscuritatem parit, quod tamen raro opus erit curare.*

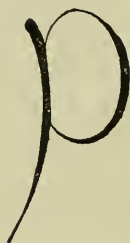
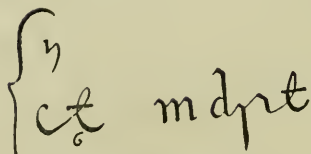
§ 12. — *Item ut rerum eventus sic cantionis imitetur effectus, ut in tristibus rebus graves sint neumæ, in tranquillibus rebus jucundæ, in prosperis exsultantes, et rel.*

(2) La grande vocalise purement ornementale que nous rencontrons dans le quintette des *Meistersinger*, de Wagner, empêche-t-elle cette scène d'être expressive et dramatique ?

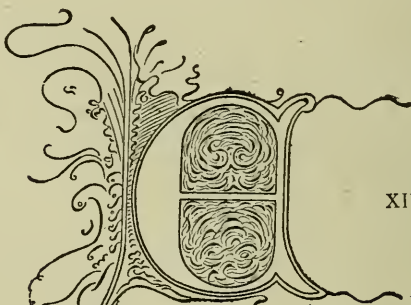
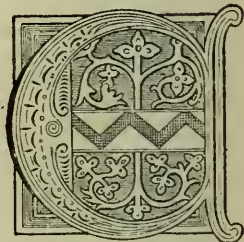
ÉTATS CORRÉLATIFS DE L'ORNEMENT
DANS LA MONODIE ET DANS LA GRAPHIQUE MÉDIÉVALES

Les transformations successives de l'art de la miniature et de l'ornement des documents écrits présentent d'ailleurs un parallélisme des plus curieux et des plus suggestifs, avec les évolutions de la cantilène grégorienne.

Si l'on compare les types graphiques des majuscules, du vi^e au xv^e siècle, avec les types monodiques correspondants, on retrouve exactement la même progression, comme on peut s'en rendre compte par les spécimens reproduits ci-après.

VI^e siècle.VI^e siècle.X^e siècle

LETTRES PRIMITIVES

XIV^e siècle.XIV^e siècle.XV^e siècle.

LETTRES ORNÉES

Qui ne reconnaîtrait dans ces lettres des ^{vi}e, ^{viii}e et ^xe siècles, le même esprit de simplicité qui règne dans les pièces primitives de plain-chant ?

Ces riches majuscules des ^{xiv}e et ^{xv}e siècles ne sont-elles pas l'image frappante de nos antennes ornementales, de nos traits, de nos *alleluia* enfin, avec leur longue vocalise jubilatoire, telle la branche immense qui serpente au-dessous de cet E majuscule, surchargé d'ornements ?

XII^e siècle
(Rouleau mortuaire de St-Vital.)



LETTRE SYMBOLIQUE

Quant à cet admirable T initial (1), extrait du Rouleau mortuaire de Saint-Vital (xii^e siècle), et qui représente Satan vomissant deux juifs et porté, comme sur un piédestal, par le Cerbère antique, nul n'oserait dire que ce ne soit là de l'art symbolique et expressif, s'il en fut !

LRS TIMBRES

On a soutenu néanmoins que la musique religieuse du moyen âge ne participait pas aux qualités expressives inhérentes à tout l'art de cette époque ; et on veut baser cette assertion sur l'usage des *timbres* (2), ou

(1) Dans la symbolique médiévale, le *tau* (T) était la lettre impure et maudite.

(2) En musique, le mot *timbre* a trois acceptions principales, correspondant toutes trois à une idée d'*inertie* :

a) Le *timbre* d'un son est la qualité particulière qui le différencie d'un autre son émis dans des conditions identiques de durée, d'intensité et d'acuité : le timbre résulte de l'*inertie* de la matière sonore réagissant sur le son émis. (Voir chap. VIII.)

b) Le *timbre* d'un tambour consiste en une cordelette double, tendue sur celle des deux

mélodies-types, que les compositeurs auraient employées indistinctement, et sans souci du sens des paroles, pour des sujets totalement différents.

Il est exact, en effet, qu'un assez grand nombre de textes de la liturgie sont chantés sur la même musique : l'usage de ces timbres est fréquent dans la monodie grégorienne, et cela n'a rien qui puisse surprendre. On ne pouvait trouver des mélodies différentes pour chacune des pièces des innombrables offices ; et, puisque beaucoup de ces offices ont des textes communs, il est naturel que la musique, — assurément moins facile à faire qu'une adaptation de l'Écriture à la fête d'un saint, — ait pu servir à plusieurs textes différents.

Mais si l'on examine attentivement cette appropriation d'une mélodie unique, ou timbre, à des paroles diverses, on constate qu'elle n'a point été faite au hasard, loin de là ! La musique du timbre utilisé est la plupart du temps asservie, non seulement au sens, mais même à l'accent des paroles, et modifiée en conséquence. Il y a changement de musique lorsque les paroles changent de sentiment ou d'accent : tout le principe dramatique est là. Bien plus, l'emploi du même timbre est le plus souvent limité à des textes qui, bien que différents, se réfèrent à un sentiment général identique (1).

On peut s'en rendre compte par l'examen simultané des trois *alleluia* suivants :

A. *Conversion de saint Paul* (L. Gr., 2^e éd., p. 394).

B. *Election de saint Barnabé* (*ibid.*, p. 478).

C. *Commun de plusieurs martyrs* (*ibid.*, p. [26]).

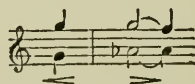
C'est bien la même idée de gloire et de splendeur éternelle qui a

peaux qui n'est pas destinée à la percussion. Cette cordelette n'a d'autre but que d'accroître la sonorité de l'instrument, par une réaction due à son *inertie*.

c) Le *timbre* d'une chanson est un dessin mélodique unique, indifférent, *inerte*, qui s'applique indistinctement à tous les couplets de cette chanson, ou même d'autres chansons, qui n'ont aucun rapport, ni comme paroles, ni comme sentiment.

(1) Nous constaterons ultérieurement, dans l'étude de l'Art dramatique de la troisième époque (*troisième livre*), de curieuses manifestations de cette tendance qui entraîne certains auteurs à employer, peut-être inconsciemment, les mêmes formules musicales, comme de véritables *timbres*, pour exprimer des sentiments identiques, dans des œuvres et avec des paroles différentes.

Telle est par exemple l'orme caractéristique :



employée par Gluck dans *Alceste*, dans *Armide*, dans *Iphigénie en Tauride*, et toujours appliquée par lui à une idée de plainte ou de douleur.

Le discours musical, à l'aide duquel le musicien exprime ses sentiments, serait-il donc comme un langage réel, avec ses expressions et ses formules, variables suivant les individus, mais constantes pour chacun d'eux ? on serait tenté de le croire.

guidé dans le choix de ce timbre, notablement modifié par l'artiste, suivant le sens des paroles, afin de souligner différemment les mots importants, et de réserver l'interminable vocalise du milieu pour le point culminant de chacun des textes :

Voyez : A. — vocalise sur *glorificandus*.

B. — vocalise sur *fructus*.

C. — vocalise sur *delectentur*.

Al- le- lú- ia.

A
ÿ. Ma- gnus sanctus Pau- lus vas e- le-cti- ó-

B
ÿ. E- go vos e- lé- gi de mun- do, ut e- á- tis

C
ÿ. Ju- sti e- pu- lén- tur et ex- súl- tent in conspé- ctu

A
nis, vere digne est glori- fi- cán-

B
et fru- ctum af- fe- rá- tis : et fru-

C
De- i, et dele- ctén-

A
nus, qui et méru- it thronum du- o- dé- cimum pos- si-

B
ctus ves- ter

C
tur in læ-

A
dére.

B
má- ne-at.

C
tí- ti-a.

Sans doute, les adaptations d'un même timbre n'ont pas toujours été aussi soigneusement faites ; on en rencontre même qui sont assez défectueuses (1). Tel timbre, composé pour une pièce liturgique spéciale, y est excellent ; appliqué maladroitement à une autre, il est moins bon, mauvais peut-être. Ces cas sont plutôt rares : on doit les déplorer, mais non point en tirer un argument contre le caractère expressif de la cantilène grégorienne.

En dépit de ces fâcheuses exceptions, on ne saurait étendre au timbre liturgique les caractères du timbre dans la chanson populaire, ou dans le vaudeville (2). Celui-ci ne change jamais avec les paroles : c'est une simple formule cadencée et symétrique, invariablement répétée, qui tire son origine de la danse, et n'a pour ainsi dire aucun rapport avec l'expression dramatique d'un sentiment. Le timbre du plain-chant, au contraire, représente dans la musique la *tradition*, cette tradition dont l'influence se retrouve dans toute espèce d'art au moyen âge (3),

(1) On cite souvent, comme exemple de mauvaise adaptation d'un même timbre, le graduel de la messe de mariage (*L. Gr.*, 2^e éd. p. [126]) et le graduel de la messe des morts (*ibid.* p. [131]).

Ce timbre, qui très certainement a été fait pour les paroles de la messe des morts *Requiem æternam dona eis, Domine...*, est évidemment moins bon pour les paroles de la messe de mariage *Uxor tua sicut vitis abundans...*, mais cette adaptation n'est pas aussi fautive qu'on pourrait le croire. Au point de vue du sentiment général, il n'y a pas entre ces deux circonstances l'incompatibilité qu'on veut bien y voir. Il ne faut pas oublier que l'Eglise n'attache aucune idée de tristesse à la mort, entrée des âmes dans la vie éternelle, comme le mariage représente l'entrée dans la vie d'époux, dans la vie commune terrestre. Quant à ce qui est de la musique elle-même, il y a entre ces deux pièces des différences capitales, motivées par la nécessité de l'expression différente des deux textes.

(2) Ce timbre populaire, devenu le *couplet*, a aussi son intérêt : c'est lui, en effet, qui servira, comme nous le verrons plus loin, de transition entre l'état antique de la *danse* et l'art *symphonique* moderne.

(3) La *tradition* impérieuse qui fait mettre, dans toutes les sculptures représentant le jugement dernier, l'enfer à *gauche* et les âmes des justes à *droite*, n'est pas autre chose que le *timbre*.

De même, les *canons* étroits qui règlent minutieusement dans la peinture l'attitude traditionnelle des personnages sacrés.

Ces *traditions*, ces *canons*, — ces *timbres* — empêchent-ils la sculpture et la peinture médiévales d'être *expressives*, et de vivre d'une *vie* intense, infiniment plus humaine que la *vie* factice et conventionnelle issue des faux principes de la Renaissance ?

comme le fait remarquer fort à propos M. Emile Mâle, dans son si remarquable ouvrage : *L'art religieux du XIII^e siècle en France*.

« La tradition écrite, dit-il (p. 305), n'est pas tout dans l'Art du « moyen âge ; il faut tenir le plus grand compte de ce qu'on peut appeler la *tradition artistique*... »

« Un geste, un regard, une attitude, telle fut la part d'invention de « nos graves artistes. Ils *exprimaient* sobrement, tout en restant fidèles « aux *règles*, l'*émotion* qu'ils ressentaient à la lecture de l'Évangile et des « livres saints. »

N'est-ce point là l'éternelle recherche du « sentiment humain » dans son expression artistique, le « moyen de vie pour l'âme », la préoccupation de « communiquer aux autres nos impressions » ?

Et les créateurs de la cantilène monodique, — comme les peintres et les sculpteurs, — ont-ils fait autre chose que d'*exprimer* sobrement, tout en restant fidèles aux *timbres* traditionnels, leur sincère et naïve *émotion* ?



V

LA CHANSON POPULAIRE

Le chant populaire profane. — Origine des monodies populaires. — Le rythme populaire.

Le couplet. — Les trois états successifs du couplet. — Le refrain : son rôle dans la musique symphonique.

LE CHANT POPULAIRE PROFANE

Le principe de tout art est d'ordre religieux : nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le rappeler, et c'est pour cette raison notamment que, dans l'étude de la musique rythmo-monodique, nous avons examiné d'abord le chant liturgique, plus ancien assurément que tous les autres, auxquels il a souvent servi de modèle.

Mais le caractère *populaire* de nos cérémonies religieuses devait naturellement réagir sur les formes de la musique d'église ; aussi avons-nous constaté, à propos des séquences, les tendances simplistes du peuple, auxquelles on doit la substitution progressive des formes cadencées et symétriques aux vocalises surchargées des *alleluia* du genre ornemental.

Après avoir étudié ce que nous avons appelé le *genre populaire* dans la cantilène monodique, il pourrait sembler à peine utile de consacrer un chapitre spécial à la *chanson populaire profane* du moyen âge, dont les formes semblent, surtout au début, très analogues à celles du chant liturgique.

Cependant, une raison fort importante justifie cette étude séparée : le chant populaire en effet, malgré ses fréquents emprunts au chant religieux, n'en conserve pas moins une différence de destination caractéristique, et absolument incompatible avec les formes du culte chrétien : la *danse*.

Ainsi que l'observe M. Tiersot, « dans les quelques textes de la première période du moyen âge où il est question de chants populaires, « ceux-ci sont, d'une manière constante, présentés comme spécialement « destinés à la danse. » (*Histoire de la chanson populaire en France*, p. 324.) C'est donc à l'ancien art du *rythme* dans le *geste*, reparaissant au

moyen âge sous la forme de *danse* profane, que nous devons la *chanson populaire*, tandis que le chant religieux provient de l'art du rythme parlé, comme nous l'avons dit au chapitre I, p. 28.

En vertu de cette différence primordiale, la chanson populaire, affectée à la danse, continuera dans notre troisième époque de l'histoire musicale à ne se point confondre avec la cantilène liturgique. Car les premières formes de la musique instrumentale, c'est-à-dire symphonique, sont directement issues du chant profane, tandis que le chant sacré sert de point de départ à notre art de l'expression vocale ou dramatique.

ORIGINE DES MONODIES POPULAIRES

Le peuple n'est point créateur, il est au contraire un merveilleux adaptateur.

Que quelques mélodies aient été *composées* par des trouvères ou des troubadours (1) pour la propagation de leurs poèmes, c'est possible, probable même; mais les mélodies primitives vraiment populaires, celles qui ont subsisté à travers les âges, et se chantent encore dans les pays où n'a point pénétré l'ignoble chanson de *café-concert*, sont presque toutes, il est difficile d'en douter, des interprétations de monodies liturgiques. Il est tout naturel, en effet, de penser que le peuple, alors religieux, ne connaissant d'autre musique que celle qu'il entendait dans les églises, profita des éléments réunis dans sa mémoire pour les adapter à ses propres besoins, en les modifiant, en les pétrissant pour ainsi dire à son image, suivant les exigences rythmiques des danses diverses en usage dans les différentes provinces.

Des recherches faites en ce sens ont démontré la vérité de cette assertion (2), qui n'a rien d'anormal, puisque nous retrouvons dans un grand nombre d'airs populaires plus récents (xviii^e siècle) des adaptations de simples airs d'opéra ou de ballet. Mais la mélodie populaire, malgré cette origine religieuse, n'en a pas moins gardé son sens spécial, sa signification toute particulière, en raison de la forme que

(1) Au surplus, il n'est nullement démontré que les trouvères et les troubadours aient été des mendiants ou des miséreux comparables à nos chanteurs des rues contemporains. Cette opinion est de jour en jour plus contestée, et il paraît tout à fait probable, au contraire, que beaucoup de ces musiciens ambulants avaient reçu une instruction assez complète.

Quelques-uns, artistes véritablement indépendants, voyageaient pour leur satisfaction personnelle, mais le plus grand nombre circulait pour le compte de certaines personnalités puissantes, dans un but de propagande, d'influence ou d'information plus ou moins politique. Investis de missions de confiance, ces « pauvres hères » de la légende n'étaient assurément pas les premiers venus, et leur rôle, même au point de vue artistique, pourrait fort bien n'avoir point été aussi inconscient qu'on le croit d'ordinaire.

(2) Voir *Chansons populaires du Vivarais*, recueillies par Vincent d'Indy. (Durand et fils éd. — Recherches historiques sur l'origine de la mélodie : *La Pernelle* (pages 15-17).

l'influence populaire lui donna pour l'approprier à sa manière d'être, et aux mouvements du corps ordonnés par la *danse*.

LE RYTHME POPULAIRE. — LE COUPLET

D'après ce que nous venons de dire, il ne faut donc point s'étonner si les plus anciens spécimens du chant populaire empruntent leur forme mélodique aux monodies grégoriennes du genre des *alleluia*, traits, etc. ; c'est, en effet, avec ces formes ornementales qu'apparaissent les longues vocalises rythmées, véritables refrains populaires tout désignés pour recevoir une application à des paroles profanes.

Toutefois, deux différences capitales, qui séparent définitivement les deux genres de musique, ne tardent pas à s'établir : le *rythme* et le *couplet*.

A) Dès ses premières apparitions, la chanson populaire est, en effet, caractérisée par la forme spéciale de son *rythme*. Celui-ci prend un aspect cadencé suivant une symétrie plus ou moins régulière : il est plus vulgaire et plus facile à retenir, en raison même de sa périodicité, que les rythmes du chant grégorien, sans cesse modifiés par l'accent des paroles. Visiblement destiné à la danse, il représente pour nous les derniers vestiges de l'ancien art du geste, qui, revenu à une forme plus rudimentaire, a pénétré dans les habitudes du peuple, après avoir été délaissé complètement, en tant qu'art véritable, depuis la décadence des civilisations antiques.

Ce besoin de symétrie grossière ne tarde pas à influencer sur la musique elle-même ; il donne bientôt naissance aux théories des mensuralistes (xii^e siècle : *Ars mensuralis*), auxquelles nous devons la notation proportionnelle, avec ses mille subtilités encore enveloppées de ténèbres, et aussi la pauvreté rythmique des formes mesurées, contre lesquelles on a tant de peine à réagir dans notre époque contemporaine.

B) La périodicité rythmique de la chanson populaire engendre naturellement le *couplet*, ou retour régulier du même dessin mélodique, quel que soit le sens des paroles à exprimer.

Là encore se différencient profondément le chant profane et le chant sacré : tandis que, dans la cantilène grégorienne, le timbre est modifié pour s'adapter le mieux possible au texte, le couplet de la chanson populaire reste invariable. Nous n'y retrouvons même pas les alternances de deux formes différentes, comme dans la séquence, où l'on sent encore la préoccupation expressive d'ordre dramatique. Le thème du couplet est unique, sa forme dépend du nombre des vers et non de leur sens ; tout au plus pourrait-on comparer cette forme à celle des hymnes, différente toutefois par son rythme, qui n'est point destiné à la danse.

A mesure que la date des chansons populaires devient plus récente, l'intention expressive disparaît de plus en plus dans le couplet, qui prend le caractère d'un simple dessin purement instrumental ou symphonique, auquel les paroles viennent se juxtaposer, sans nul souci du sentiment, ni même de l'accentuation.

LES TROIS ÉTATS SUCCESSIFS DU COUPLET

D'après l'intéressant ouvrage de M. Tiersot, que nous avons déjà cité, et auquel sont empruntés tous les exemples qui vont suivre, on peut distinguer dans la forme du couplet trois états successifs différents.

A) Vers le XI^e siècle, le couplet est formé par un seul vers, et la mélodie par une période unique correspondante, qui se répète indéfiniment.

De ce genre est le *Lai des Amans*, pièce certainement très ancienne (Tiersot, p. 407) :

Hé, Diex, mercy quant aven-ra Ke cele faice mon vo-loir!

Mais le plus souvent, ce vers unique est composé de dix syllabes, et séparé en deux hémistiches égaux par une assonance, comme dans le *Lai d'Aalis*, très probablement postérieur au précédent : la forme musicale consiste toujours en une période unique, à peine modifiée une fois sur deux (Tiersot, p. 408) :

Fran-ce déboinaire, de ta grant franchise

Ne pourrait retraire nus en nulle guise.

La *Dance de la régine Avrillouse* (Tiersot, p. 42) présente aussi un type mélodique de la même époque : malgré la forme plus compliquée de la poésie (quatre vers égaux sur une rime unique, et un cinquième plus court), cette mélodie consiste aussi en une période unique, dont les quatre répétitions sont interrompues par des formules tonales, comparables aux vocalises qui terminent les phrases des traits, dans le chant grégorien.

Nous voyons apparaître ici pour la première fois le *refrain* en forme ornée, destiné à être repris et dansé par le peuple :

Al en trade del tens clar, E- ya. Pir joi- e recomençar, E- ya. Et pir jalous irritar,

E- ya. Vol la re-gi-ne mostrar Kele est si a-mo-rou- se.

REFRAIN (vite)

Alla vi', a'la vi- e, ja- lous, Las-saz nos, las-saz nos ballar

en-tre nos, en-tre nos.

B) Dès le XII^e siècle, le couplet d'un seul vers a disparu : sa forme la plus usuelle est faite de deux vers égaux, et comporte par conséquent deux périodes mélodiques différentes, généralement suivies d'un refrain (1). Tel est, par exemple, le *Fabliau d'Aucassin et Nicolète* (Tiersot, p. 409), dont le refrain n'est qu'une simple formule finale :

Qui vau-rait bons vers o- ïr Del départ du vieil catif?

REFRAIN :

Tant par est dou- ce

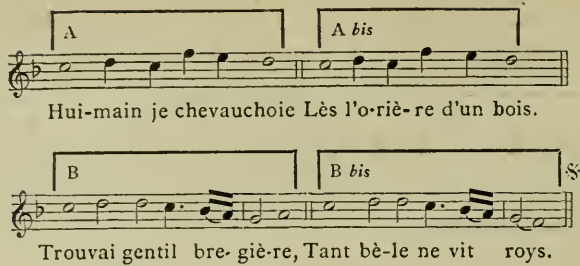
Dans les pièces de la même époque où le couplet se compose de quatre vers, chacune des deux périodes mélodiques est répétée, comme dans le *Jeu de Robin et Marion* (Tiersot, p. 153); le refrain qui encadre cette mélodie est tiré de la seconde période : ses paroles consistent en une série d'onomatopées bizarres et dépourvues de toute espèce de signification, comme presque tous les refrains des chansons de cette époque :

§ REFRAIN.

Trai- ri de-luriau, de-lu- riau, de-lu- riè- le.

Trai- ri de-luriau, de-lu- riau, de- lu- rot.

(1) Quelquefois, mais rarement, le couplet de la chanson de cette époque est fait de trois vers cette disposition ne modifie pas la forme mélodique.

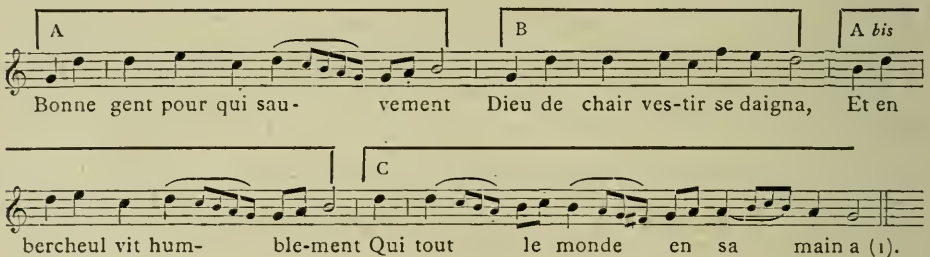


Hui-main je chevauchois Lès l'o-riè-re d'un bois.
 Trouvai gentil bre-giè-re, Tant bè-le ne vit roys.

C) Ce couplet de quatre vers devient de plus en plus fréquent, et reste, à partir des XIII^e et XIV^e siècles, la forme type du chant populaire, généralement sans refrain ; il donne naissance alors à deux espèces de mélodies :

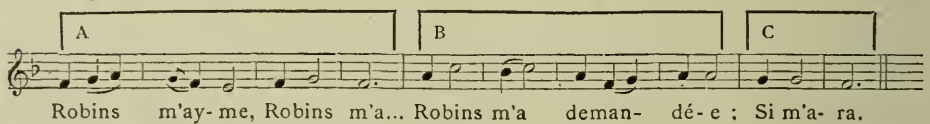
1^o, une forme binaire, c'est-à-dire à deux périodes, composées chacune de deux vers, forme qui diffère peu de la précédente ;

2^o, une forme ternaire, c'est-à-dire à trois périodes, dont une, la première de préférence, est répétée deux fois. *L'Épître farcie* pour la fête du jour de l'an (Tiersot, p. 403) rentre dans cette dernière catégorie :



Bonne gent pour qui sa- vement Dieu de chair ves-tir se daigna, Et en
 bercheul vit hum- ble-ment Qui tout le monde en sa main a (1).

Quelquefois, les trois périodes de la mélodie ternaire sont enchaînées sans aucune répétition. La chanson *Robins m'ayme*, par exemple, dont l'auteur est Adam de la Halle (Tiersot, p. 511), peut se décomposer en deux périodes différentes mais d'égale longueur, suivies d'une troisième beaucoup plus courte :



Robins m'ay-me, Robins m'a... Robins m'a deman- dé-e : Si m'a- ra.

On trouve aussi, vers la même époque, des chansons avec refrain : celui-ci est fait, le plus souvent, avec l'une ou l'autre des périodes du couplet, comme nous l'avons vu déjà dans des pièces plus anciennes (voir le *Jeu de Robin et Marion* ci-dessus, p. 87).

(1) Comme types de l'ancienne chanson populaire française à quatre vers sans refrain, on peut citer encore celle du *Roy Loys* et celle de *Jean Renaud*, bien connues l'une et l'autre, et aussi curieuses par leur texte que par leur mélodie.

Voici un exemple intéressant de mélodie ternaire, avec répétition de la première période, et refrain tiré de la seconde : la *Bèle Yolans* (Tiersot, p. 414) :



A
 Bèle Yo- lans en ses chambres se- oit; D'un bœn sa- miz u- ne robe
 A bis
 co- soit, A son a- mi tra- mètre la vo- loit : En sos- pi- rant, ces- te
 B
 C
 REFRAIN (période B)
 chanson chan- toit : Dex, tant est dous li nous d'amors, Jà nen cuidai
 sen- tir do- lors.

Les chansons relativement plus récentes, dont les couplets sont faits de *six* ou *huit* vers, n'ont point donné naissance à des formes mélodiques différentes : elles sont toutes *ternaires*, et semblables par conséquent à l'un ou à l'autre des types que nous venons d'examiner.

En résumé, les trois états successifs du couplet peuvent se ramener aux trois types primaire, binaire, ternaire, dont nous avons étudié la forme à propos de la phrase mélodique. (Voir chap. II, p. 41 et suiv.)

Il semblerait qu'en raison de son adaptation à la danse, la construction de la mélodie populaire du moyen âge ait dû être toujours soumise à la carrure, ou division symétrique des mesures en 4, et en multiples de 4. Bien au contraire, cette forme carrée qu'on croit souvent populaire, alors qu'elle est seulement vulgaire, était à peu près inconnue avant le xvii^e siècle : elle est donc postérieure à la Renaissance, et doit certainement une grande partie de son succès au mauvais goût prétentieux de toute cette époque (1).

(1) La forme carrée est contemporaine de la barre de mesure, de la basse continue, et de la forme irrégulière de la gamme mineure, dite improprement « gamme harmonique ». (Voir. ch. VI, p. 101 et suiv.)

Bien que toutes ces innovations, plus ou moins regrettables, datent seulement du xvii^e siècle, elles sont dues très certainement à l'esprit de la Renaissance (xvi^e siècle), dont les tendances pleines de prétention et de vaine personnalité firent subir au développement de tous les arts un arrêt dont nous souffrons encore.

L'art musical, nous l'avons déjà constaté, n'échappe jamais aux évolutions — bonnes ou mauvaises — qui se succèdent dans les arts plastiques (architecture, sculpture, peinture).

LE REFRAIN

SON RÔLE DANS LA MUSIQUE SYMPHONIQUE

Quant au refrain, il est à peu près impossible de lui assigner des formes déterminées. On a vu par les exemples précédents que son adjonction au couplet est faite le plus souvent sans la moindre préoccupation de correspondance poétique, ou même musicale. C'est un simple cri, une vocalise, une onomatopée, ou bien quelques paroles sans suite, que le peuple répète en dansant, sans chercher à comprendre.

Le refrain offrirait donc par lui-même peu d'intérêt, s'il n'avait eu plus tard un rôle important dans la genèse de certaines formes musicales de la troisième époque.

On verra notamment, à propos du *rondeau*, comment cette forme instrumentale, éminemment française, a son origine dans l'alternance régulière du couplet et du refrain.

Qui ne reconnaîtrait également dans l'apparition traditionnelle du *tutti* après le *solo*, cette vieille coutume du peuple, reprenant le refrain après le couplet du chanteur ?

Ainsi se vérifie de plus en plus cette espèce de filiation, qui rattache nos formes symphoniques contemporaines aux anciens arts du rythme dans le geste, par l'intermédiaire des danses et chansons populaires du moyen âge.

Toutefois il n'en reçoit généralement le contre-coup qu'après un temps plus ou moins long. Ainsi s'explique cette différence équivalant à un siècle environ, entre la Renaissance proprement dite (xvi^e siècle) et ce que nous pourrions appeler la *Renaissance musicale* (xvii^e siècle. Voir chap. xii).



VI

L'HARMONIE

L'ACCORD

Notions générales. — Origine de l'harmonie : Diaphonie ; déchant ; contrepunt ; polyphonie. — L'Accord. — Notions d'acoustique. — Résonnance supérieure : accord majeur. — Résonnance inférieure : accord mineur. — Les deux aspects de l'Accord. — Les deux aspects de la gamme ; les modes. — Genèse de la gamme. — Les rapports simples. — Rôle respectif de l'harmonique 3 (quinte) et de l'harmonique 5 (tierce) dans la genèse de la gamme. — Le cycle des quintes.

NOTIONS GÉNÉRALES

On appelle *Harmonie* l'émission simultanée de plusieurs mélodies différentes.

Cette émission simultanée donne naissance à des combinaisons de sons auxquelles les traités d'harmonie ont donné le nom d'*accords*.

La Musique étant un art de *mouvement* et de *succession*, les accords, en tant que combinaisons de sons, n'apparaissent que par l'effet d'un *arrêt* dans le mouvement des parties *mélodiques*, dont ils sont composés *nécessairement*.

Musicalement, *les accords* n'existent pas, et l'harmonie n'est pas la *science des accords*.

L'étude des accords *pour eux-mêmes* est, au point de vue musical, une erreur esthétique absolue, car l'harmonie provient de la mélodie, et ne doit jamais en être séparée dans son application.

La notation représente la *succession* (mélodie) dans le sens *horizontal*, et la *simultanéité* (harmonie) dans le sens *vertical*.

Les phénomènes musicaux doivent toujours être envisagés, graphiquement, dans le sens *horizontal* (système de la *mélodie* simultanée) et non dans le sens *vertical*, comme le fait la science *harmonique*, telle qu'elle est enseignée de nos jours.

ORIGINE DE L'HARMONIE

DIAPHONIE ; DÉCHANT ; CONTREPOINT ; POLYPHONIE

En raison de la structure de leurs organes vocaux, les enfants et les femmes chantent d'ordinaire à l'octave aiguë, par rapport aux voix d'hommes.

Une cantilène monodique, exécutée par une collectivité d'individus d'âge et de sexe différents, ne constitue point, comme on le dit communément, un *chant à l'unisson*, mais une véritable *succession d'octaves*.

Cette disposition, due à une cause physiologique, est dépourvue de tout caractère *harmonique*, car elle présente un redoublement de la *même mélodie* et non des *mélodies différentes exécutées simultanément*.

Le peuple associé, comme on l'a vu, au chant liturgique depuis les premiers siècles de l'Église chrétienne, chanta donc à l'origine en *octaves*.

Toutefois, certaines voix peu exercées, atteignant difficilement les notes trop aiguës ou trop graves pour elles, leur substituèrent instinctivement dans la mélodie des sons intermédiaires plus accessibles.

Ainsi qu'il arrive encore de nos jours dans les campagnes, chacun dut s'efforcer de faire une sorte d'accommodation individuelle de la cantilène grégorienne à ses moyens vocaux : les uns suivant rigoureusement la mélodie des chantres, d'autres la doublant à l'octave, d'aucuns enfin hésitant entre les deux, en raison des limites étroites de leur voix, et créant ainsi une sorte de partie nouvelle, qui formait avec le chant principal un ensemble parfois heureux, barbare le plus souvent.

C'est sans doute en observant cet état de choses que, dès le x^e siècle, certains musiciens reconnurent l'utilité de déterminer et d'écrire ces parties intermédiaires, en réglant leur juxtaposition avec la mélodie principale.

Il en résulta d'abord cette sorte d'accompagnement parallèle en quarts et quintes — rarement en tierces — qu'on nomma *diaphonie* ou *organum* (voir chap. x). A vrai dire, ces premiers essais de mélodies simultanées sont d'un effet assez médiocre.

Les progrès de la *diaphonie*, pendant plus de trois siècles, semblent avoir été à peu près nuls ; car des exemples du xiii^e siècle, qui nous ont été conservés, présentent encore des agglomérations de sons tout à fait inacceptables pour notre entendement moderne (voir chap. x).

Le goût de l'ornementation, très développé à partir de cette époque, fit bonne justice de la *diaphonie* barbare et servile, et lui substitua petit à petit une forme nouvelle plus libre et plus artistique, qu'on peut considérer comme la première manifestation caractérisée de l'*harmonie*.

Autour du chant principal (*cantus firmus*) que les voix de la foule tenaient

(d'où le nom de *teneur* — en bas latin : *tenor*), des chantres exercés improvisaient des sortes de broderies, en forme dialoguée, qu'on appela *déchant* ou *chant sur le livre*.

Plus tard, ces improvisations libres revêtirent des formes déterminées qu'on figura par des *points* diversement placés *contre* ceux qui représentaient la mélodie principale.

Le *contrepoint* se perfectionna fort lentement ; jusqu'au xv^e siècle, ce n'est encore qu'un art assez rudimentaire. Il fallut l'habileté géniale des maîtres du xvi^e siècle pour l'élever jusqu'aux formes si expressives de la musique *polyphonique*.

Depuis, par suite de la recherche et du raffinement exagérés introduits dans l'écriture contrapontique, cette forme est tombée en désuétude ; mais l'usage de faire entendre simultanément plusieurs parties vocales ou instrumentales différentes n'en a pas moins subsisté, et tout porte à croire qu'il est entré dans notre art musical d'une manière définitive.

Cet usage, relativement récent, comme on peut le voir par ce rapide exposé de ses origines, a enrichi la musique contemporaine d'un élément nouveau, considéré aujourd'hui comme très important : *l'harmonie*.

L'harmonie résulte donc de la superposition de deux ou de plusieurs mélodies différentes.

C'est seulement vers le xvii^e siècle, plus de quatre cents ans après les premiers essais de juxtapositions mélodiques, que des théoriciens commencèrent à discerner et à dégager de la polyphonie le véritable *principe générateur de l'harmonie*, c'est-à-dire *l'Accord*.

L'ACCORD

L'Accord consiste dans l'émission simultanée de plusieurs sons différents, dont les rapports d'intonation sont déterminés par la *résonnance naturelle* des corps sonores.

L'Accord étant le *principe* générateur de l'harmonie ne saurait en être le *but*.

Les combinaisons appelées *accords* dans les traités d'harmonie ne constituent pas davantage un *but*, puisqu'elles n'ont pas d'existence réelle : ce sont des *moyens* harmoniques, artificiels le plus souvent.

IL N'Y A, EN MUSIQUE, QU'UN SEUL ACCORD.

L'étude de la mélodie nous a déjà révélé l'existence de *relations d'intonation*, de *rapports* ou *intervalles* perçus par notre oreille, en vertu d'une faculté réflexe, développée par l'éducation musicale.

Il s'établit en effet dans notre entendement, entre les notes consécutives d'une mélodie isolée, une perpétuelle comparaison, laquelle

s'applique également aux notes simultanées de deux ou de plusieurs mélodies concomitantes.

Les rapports des sons entre eux se manifestent donc à la fois *mélodiquement* et *harmoniquement*.

Dans ce travail inconscient de comparaison et de classement, chaque note prend, en raison de ses rapports avec les autres, une *valeur* à laquelle elle doit sa signification et son effet esthétiques.

Aussi bien dans les rapports *mélodiques* que dans les rapports *harmoniques*, cette valeur peut être *absolue* ou *relative*.

Une note dont nous apprécions la valeur *absolue* est dite *primé* (*prima ratio*), parce qu'elle constitue un *point de départ* auquel nous *rappropons* les autres notes pour juger de leur valeur (1).

Une note dont nous n'apprécions la valeur que *par rapport à une autre* est dite *dérivée* (seconde, tierce, quinte, etc.).

On nomme *intervalle* le *rappor*t existant entre les *intonations* de deux sons.

L'*intonation* de chaque son varie suivant le *nombre* des *vibrations* sonores qui le constituent.

NOTIONS D'ACOUSTIQUE

Les lois qui régissent les *rappor*ts des sons, c'est-à-dire les rapports des *vibrations*, sont du domaine de la science, et plus spécialement de l'*acoustique*.

L'étude des mouvements vibratoires est une des branches les plus vastes et les plus fécondes de la physique : ce n'est point ici le lieu de l'entreprendre. Il est toutefois utile d'exposer brièvement ce qui concerne les vibrations sonores.

Tout corps possède à des degrés différents la propriété de *vibrer*, c'est à-dire que ses molécules constitutives, écartées par une cause extérieure quelconque de leur point d'équilibre naturel, tendent à y revenir par une série d'*oscillations* de plus en plus petites de part et d'autre de ce point.

Ces *oscillations* ou *vibrations* sont tout à fait comparables au mouvement d'un pendule qu'on éloigne avec la main de sa position verticale, pour l'abandonner ensuite à lui-même.

Les vibrations sonores se propageant à travers un milieu élastique (l'air, généralement) viennent frapper notre oreille et constituent le *son*.

(1) Le qualificatif de *primé*, avec cette signification, est emprunté à Hugo Riemann (*Harmonie simplifiée*, trad. française, p. 2).

On utilise pour la production des sons *musicaux*, soit des *corps solides* (métaux, bois, tissus animaux) mis en vibration par la *percussion* (timbales, piano), par le *frottement* (instruments à archet) ou par le *pincement* (harpes, guitares), — soit une *colonne d'air* limitée à l'intérieur d'un tuyau rigide (instruments à vent, orgue).

Dans cette dernière catégorie d'instruments, en effet, ce n'est point, comme on le croit souvent, le *tuyau* qui vibre, mais la *colonne d'air*. Celle-ci se comporte sensiblement comme une *corde* tendue entre deux points fixes.

On conçoit que la mise en vibration de cette sorte de *corde aérienne* ne puisse s'opérer à l'aide des procédés employés pour les corps solides : on l'obtient par le *souffle*, humain ou artificiel, sous certaines conditions de tension et d'émission.

Les modes de production du son varient donc suivant la nature du corps vibrant, mais les phénomènes sonores restent identiques.

Le nombre des vibrations qu'un corps peut exécuter dans un espace de temps déterminé est en *rapport direct* et rigoureusement *constant* avec l'acuité du son qui en résulte. Ainsi, au nombre de 435 vibrations à la seconde, par exemple, correspondra toujours un son identique : le *la* du diapason normal, quelles que soient d'ailleurs la matière vibrante et l'intensité d'émission.

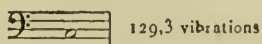
Tout corps sonore peut faire entendre une infinité de sons d'acuité différente, sans qu'il soit nécessaire d'apporter un changement dans ses dimensions, sa tension, sa température, sa densité, etc...

Tant qu'aucune de ces conditions n'est modifiée, un corps qui vibre isolément et dans toute son étendue fait entendre un son invariable, le *plus grave* de tous ceux qu'il soit susceptible d'émettre.

Ce son donne naissance à tous les autres plus aigus, et détermine leur intonation relative, en vertu des lois immuables sur lesquelles repose tout notre système harmonique, comme on va le voir par les deux expériences suivantes.

RÉSONNANCE SUPÉRIEURE. — ACCORD MAJEUR

Supposons, par exemple, que le son le plus grave émis par une corde convenablement tendue soit l'*ut* :

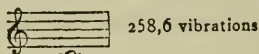


cette corde, en exécutant dans toute sa longueur un nombre déterminé de vibrations par seconde, présente entre ses deux extrémités une

sorte de renflement qu'on peut, en l'exagérant, figurer approximativement de cette façon-ci :



Il suffit de la toucher, même très légèrement, au *milieu* de sa longueur, pour déterminer immédiatement des vibrations partielles dans chacune de ses moitiés, de part et d'autre du point touché. Ce phénomène, bien connu de ceux qui jouent de la harpe ou d'un instrument à archet, a pour effet de *doubler* le nombre des vibrations et d'élever le son émis d'une *octave* :



la corde prend alors cet aspect-ci :



et elle continue de vibrer à l'octave aiguë, même après qu'on a cessé de la toucher au milieu (1).

Pareille opération peut se faire aussi en touchant la corde au *tiers* de sa longueur :



(1) On ne saurait trop insister sur le caractère essentiellement *naturel* des phénomènes de la résonance harmonique dont il est question ici.

Les corps sonores ont une véritable *prédisposition* à vibrer de *préférence* dans leurs *parties aliquotes* les plus simples ($\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, etc.) et à faire entendre leurs *harmoniques* consonnantes (octave, quinte, etc.).

La plupart des instruments à vent ne produisent même que des sons harmoniques. L'orgue seul utilise les sons fondamentaux ; encore l'émission de ces sons présente-t-elle parfois, dans les registres graves, de véritables difficultés pour les constructeurs.

Quant aux cordes, leur *propension* à vibrer *partiellement* est presque aussi manifeste. On vient de voir que le nombre des vibrations de l'octave supérieure, par rapport au son pris comme point de départ, est *rigoureusement égal au double*. Il semblerait logique que le phénomène de l'octave harmonique ne puisse se réaliser sur une corde tendue que par l'effet de sa division en *deux parties rigoureusement égales*. L'expérience démontre au contraire que cette division peut supporter un écart considérable, sans modifier le son produit.

Qui oserait en effet qualifier d'*exacte* (au sens mathématique du mot) l'opération qui consiste à toucher une corde dans sa région moyenne avec l'épaisseur de la main, comme le font les harpistes, ou avec la largeur du doigt, comme le font les violonistes, pour faire entendre l'octave harmonique ?

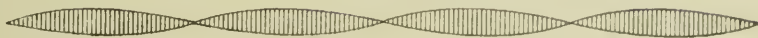
La justesse des sons ainsi émis, en quelque sorte *automatiquement*, provient donc, à n'en pas douter, d'un phénomène *naturel*, indépendamment de la difficulté, ou même de l'impossibilité qu'on éprouve à produire les harmoniques plus élevés, au delà d'une certaine limite variable suivant les instruments.

Cette sorte d'émission automatique étant impraticable également pour les harmoniques *inférieurs*, on a cru pouvoir contester leur caractère *naturel*, leur existence, et même la légitimité des déductions relatives à ce qu'on est convenu d'appeler la *résonance inférieure*. La lecture de ce qui suit (p. 98 et suiv.) suffira, croyons-nous, à montrer la valeur de cette objection.

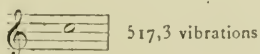
le nombre des vibrations est *triplé* ; la corde sonne à la *quinte* au-dessus :



au *quart* de sa longueur :



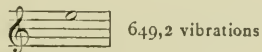
le nombre des vibrations est *quadruplé* ; la corde sonne à la *double octave* :



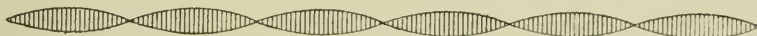
au *cinquième* de sa longueur :



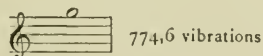
le nombre des vibrations est *quintuplé* ; la corde sonne à la *tierce majeure* :



au *sixième* de sa longueur :



le nombre des vibrations est *sextuplé* ; la corde sonne à l'*octave au-dessus de la quinte* :

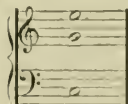


Chacun de ces sons différents continue, comme la première octave, à se faire entendre *naturellement*, tant que la corde vibre : c'est là le phénomène connu sous le nom de *résonnance harmonique supérieure*.

Les six premiers sons ainsi obtenus forment, par rapport au son générateur, les intervalles d'*octave*, *quinte*, *double octave*, *tierce majeure*, *octave de la quinte* :

Longueur de corde :	Entière	Moitié	Tiers	Quart	Cinquième	Sixième
Nombre de vibrations :	Simple	Double	Triple	Quadruple	Quintuple	Sextuple

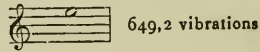
En supprimant les redoublements, ils se réduisent à trois :



dont l'émission simultanée constitue l'harmonie désignée communément sous le nom d'*accord parfait majeur*.

RÉSONNANCE INFÉRIEURE. — ACCORD MINEUR

Choisissons maintenant une corde telle que la *sixième* partie de sa longueur totale produise un son déterminé : par exemple, le *mi aigu*,



qui caractérise l'accord *majeur* engendré par l'expérience précédente. Il suffit, nous l'avons vu, de toucher légèrement la corde au point convenable, pour déterminer le nombre de vibrations partielles correspondant à ce *mi*, que nous allons prendre pour *point de départ*, sans nous préoccuper du reste de la corde, figuré ici en pointillé (1) :



(1) Dans cette seconde expérience, nous avons considéré la fraction de corde prise pour point de départ comme égale à $\frac{1}{6}$, afin de fixer les idées, et de rendre notre démonstration plus accessible aux esprits peu familiarisés avec les raisonnements mathématiques. Il convient toutefois d'observer que cette expérience n'est pas entièrement réalisable dans les conditions énoncées ci-dessus.

Pour obtenir la résonance *naturelle*, en effet, il est nécessaire que la partie vibrante de la corde soit en même temps *partie aliquote*, c'est-à-dire égale à $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{6}$ etc.,... $\frac{1}{n}$.

Le cas se vérifie lorsqu'on *double* la longueur prise comme unité :

$$\frac{1}{6} + \frac{1}{6} = \frac{2}{6} = \frac{1}{3}, \text{ partie aliquote,}$$

et lorsqu'on la *triple* :

$$\frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} = \frac{3}{6} = \frac{1}{2}, \text{ partie aliquote ;}$$

mais il ne se vérifie plus lorsqu'on la *quadruple* :

$$\frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} = \frac{4}{6} = \frac{2}{3}, \text{ irréductible,}$$

ou lorsqu'on la *quintuple* :

$$\frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} = \frac{5}{6}, \text{ irréductible.}$$

Dans ces deux derniers cas, les harmoniques *inférieurs* ne peuvent donc se produire *naturellement*, en touchant légèrement la corde au point convenable. C'est pour cette raison qu'en choisissant la longueur $\frac{1}{6}$ pour point de départ, nous ne nous sommes pas préoccupés du reste de la corde.

Mais il ne faudrait pas en conclure que cette seconde expérience a été faite pour les besoins de la cause, et ne repose pas sur des faits réels.

Qu'on veuille bien prendre une corde 10 fois plus longue, et choisir pour point de départ une fraction égale à $\frac{1}{60}$, c'est-à-dire une longueur égale à celle que nous avons choisie : on constatera que le phénomène de la *résonance inférieure* se vérifie pratiquement et *naturellement* sur toute l'étendue de la corde.

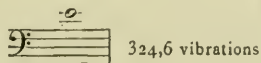
En effet, chaque longueur correspondant à un son de l'accord mineur est en même temps *partie aliquote* de la corde, savoir :

le <i>mi</i> , prime.	$= \frac{1}{60}$
le <i>mi</i> , octave grave	$= \frac{2}{60} = \frac{1}{30}$
le <i>la</i> , quinte grave.	$= \frac{3}{60} = \frac{1}{20}$
le <i>mi</i> , double octave grave . . .	$= \frac{4}{60} = \frac{1}{15}$
l' <i>ut</i> , tierce majeure grave . . .	$= \frac{5}{60} = \frac{1}{12}$
le <i>la</i> , octave de la quinte grave	$= \frac{6}{60} = \frac{1}{10}$

En *doublant* la longueur de la partie vibrante,



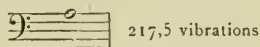
on diminuera de *moitié* le nombre des vibrations, et le son émis baissera d'*une octave* :



En *triplant* cette longueur,



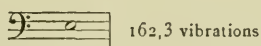
le nombre des vibrations s'abaissera au *tiers*, et le son, à la *quinte grave* .



En *quadruplant* la longueur,



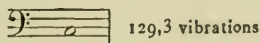
le nombre des vibrations sera du *quart* ; le son sera la *double octave grave* :



En *quintuplant* la longueur,



le nombre des vibrations sera du *cinquième* ; le son sera la *tierce majeure grave* :



Enfin, en *sextuplant* la longueur de corde prise comme point de départ,



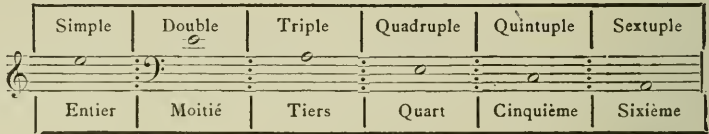
le nombre des vibrations, réduit au *sixième* du premier nombre, correspondra, au grave, à l'*octave de la quinte*.



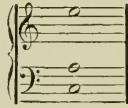
Dans cette seconde expérience, on obtiendra donc, successivement, des sons de plus en plus graves, présentant entre eux les mêmes intervalles que ceux de l'expérience précédente, mais en sens inverse : *octave, quinte, double octave, tierce majeure, octave de la quinte*.

C'est le phénomène de la *résonnance harmonique inférieure*.

Longueur de corde :	Simple	Double	Triple	Quadruple	Quintuple	Sextuple
Nombre de vibrations :	Entier	Moitié	Tiers	Quart	Cinquième	Sixième



Ces six sons se réduisent aussi à trois :



lesquels, entendus simultanément, produisent l'harmonie connue sous le nom d'*accord parfait mineur*.

LES DEUX ASPECTS DE L'ACCORD

Il y a donc symétrie complète entre les deux résonnances harmoniques qui fournissent les intervalles constitutifs de l'*Accord*.

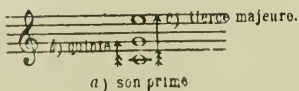
Ces intervalles, nous l'avons constaté, sont toujours les mêmes : *quinte, tierce majeure*.

L'*Accord*, résultant de leur combinaison, est donc *unique* en principe, ainsi que nous en avons émis l'affirmation (page 93), puisqu'il est toujours composé des mêmes éléments ; il se présente toutefois sous *deux aspects* différents, suivant qu'il est engendré par la résonnance *supérieure* ou par la résonnance *inférieure*.

Dans le premier cas, les intervalles se produisent du *grave à l'aigu* : le son *prime*, auquel nous rapportons les autres, est le plus *grave* des trois ; l'accord est dit *majeur*.

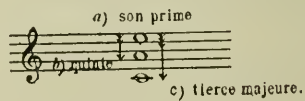
Dans le second cas, les intervalles se produisent de l'*aigu au grave* : le son *prime* est le plus *aigu* des trois ; l'accord est dit *mineur*.

Résonnance supérieure
(du grave à l'aigu)



Aspect majeur.

Résonnance inférieure
(de l'aigu au grave)



Aspect mineur.

Lorsqu'on rapproche ses notes constitutives, l'Accord présente une superposition d'intervalles de tierces *majeure* et *mineure* :

<p>Résonnance supérieure.</p> 	<p>Résonnance inférieure.</p> 
---	---

il est toujours composé des mêmes éléments ; seul, l'ordre de superposition détermine la différence entre ses deux aspects.

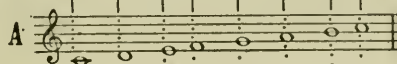
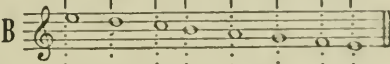
La prépondérance attribuée par les harmonistes à la note grave (1) a fait généralement considérer la plus grave des deux tierces comme caractéristique de l'accord : de là les dénominations de *majeur* et *mineur* appliquées indistinctement aux accords parfaits, aux gammes ou aux modes. Ces dénominations sont peu justifiées, puisque, dans l'accord dit *mineur*, — lequel n'est nullement *plus petit* que l'autre, — la note principale ou *prime* est la plus *aiguë* des trois : c'est donc elle qui doit être prise comme *point de départ*, non seulement pour l'*accord*, mais aussi pour la *gamme* qui en découle, en vertu de la loi de symétrie qui régit les phénomènes de la résonnance harmonique.

LES DEUX ASPECTS DE LA GAMME.

LES MODES.

Puisque l'accord improprement qualifié *mineur* reproduit en ordre inverse les éléments constitutifs de l'accord dit *majeur*, il doit en être de même des gammes correspondant à ces deux formes.

Rien n'est plus vrai : il suffit en effet de disposer dans leur ordre normal, du *grave à l'aigu*, les sons de la gamme *diatonique*, en prenant pour point de départ le son prime *Ut*, de la résonnance harmonique *supérieure*, et de les disposer ensuite inversement de l'*aigu au grave*, en partant du son prime *Mi*, de la résonnance harmonique *inférieure*, pour constater la parfaite symétrie de ces deux échelles musicales :

<p>Résonnance supérieure</p> <p>Intervalles: 1 ton 1 ton $\frac{1}{2}$ ton 1 ton 1 ton 1 ton $\frac{1}{2}$ ton</p> <p>A</p>  <p>Degrés: I. II. III. IV. V. VI. VII. VIII.</p>	<p>Résonnance inférieure</p> <p>Intervalles: 1 ton 1 ton $\frac{1}{2}$ ton 1 ton 1 ton 1 ton $\frac{1}{2}$ ton</p> <p>B</p>  <p>I. II. III. IV. V. VI. VII. VIII.</p>
--	---

Tous les éléments de la première (A), qui constitue notre gamme *majeure*, se retrouvent dans l'autre (B), mais en ordre inverse. Nous

(1) Cette prépondérance remonte à l'établissement de la *basse continue*, l'un des principes de la Renaissance qui ont le plus contribué à fausser l'étude de l'harmonie.

sommes donc autorisés à considérer cette gamme descendante du *mi* au *mi* comme la véritable gamme *relative* de celle d'*Ut majeur*, comme le type du mode *mineur*.

Cette conception du mode mineur n'est point nouvelle : un grand nombre de monodies antiques et médiévales étaient écrites dans ce mode. C'est seulement vers l'époque du xvii^e siècle que, par une fausse application des théories harmoniques, rapportant tout à la *basse*, on lui substitua notre mode mineur actuel, avec sa gamme hybride et irrégulière.

Ce qui, pour nous, constitue le *Mode*, c'est tout simplement le *sens* suivant lequel on envisage l'Accord et sa gamme correspondante : selon qu'on prend pour point de départ la note *prime* de la résonnance *supérieure*, ou celle de la résonnance *inférieure*, le mode est *majeur* ou *mineur*, pour employer ces termes impropres, que l'usage a consacrés.

Le *Mode*, comme l'*Accord* qui lui fournit ses intervalles caractéristiques, est donc *unique* en principe, et susceptible de revêtir *deux aspects* différents et opposés.

GENÈSE DE LA GAMME

Il faut toutefois, pour constituer le *Mode*, outre les notes de l'*Accord*, les degrés complémentaires de la gamme, qui ne tirent point directement leur origine des phénomènes de la résonnance naturelle.

On peut évidemment continuer au delà du sixième son, vers l'aigu ou vers le grave, les deux expériences précédentes ; mais on obtient ainsi, au lieu d'une gamme régulière, une succession indéfinie de sons, dont les intervalles deviennent de plus en plus petits, et les rapports de plus en plus compliqués.

The diagram illustrates the natural harmonics of a string. The top staff, labeled 'Résonnance supérieure' and 'Accord majeur', shows the notes G, A, B, C, D, E, F#, G, A, B, C, D, E, F, G. The bottom staff, labeled 'Résonnance inférieure' and 'Accord mineur', shows the notes G, F, E, D, C, B, A, G, F, E, D, C, B, A, G. The numbers 1 through 16 are placed between the staves, with vertical lines indicating the position of each harmonic on the string.

Dans cette série, illimitée comme celle des nombres, les sons harmoniques *impairs*, seuls, présentent des intervalles nouveaux ; les autres ne peuvent être en effet que des *redoublements* d'octave des précédents.

Baucoup de ces intervalles nouveaux sont complètement étrangers à notre système de gamme, et ne peuvent même être figurés avec nos

signes d'intonation : tels sont les harmoniques 7, 11, 13, 14, figurés en noir dans le tableau ci-dessus, et, au-dessus du 16^e, un nombre toujours croissant.

Les sons 7 et 11 de la résonnance *supérieure*, par exemple, sont notablement *plus graves* que les notes *si* \flat et *fa* \sharp de notre gamme ; le son 13 est au contraire *plus élevé* que notre *la* \flat , etc.

Ces particularités se retrouvent en sens *inverse* dans les harmoniques correspondants de la résonnance *inférieure* : les sons 7 et 11 sont ici *plus élevés* que le *fa* \sharp et le *si* \flat de notre gamme ; le son 13 est *plus bas* que notre *sol* \sharp , etc.

L'impression pénible et déroutante produite sur nous par ces sons 7, 11, 13, etc., et la tendance marquée de notre oreille à leur substituer les sons chromatiques tempérés : *si* \flat , *fa* \sharp , *la* \flat , etc., résultent sans doute d'une habitude prise, c'est-à-dire de notre éducation musicale.

Il est toutefois intéressant de constater que cette habitude ou cet instinct ont leur raison scientifique.

LES RAPPORTS SIMPLES

L'oreille humaine, en effet, procède toujours par les voies *les plus simples* dans le travail réflexe de comparaison et de classement, par lequel elle apprécie les rapports des sons.

L'impression toute spéciale de repos et de satisfaction que provoque dans notre entendement l'accord *parfait*, basé sur les rapports de vibrations *les plus simples* de tous, est la meilleure preuve de cette tendance de notre esprit.

Il n'est pas surprenant dès lors que l'oreille humaine préfère aux harmoniques naturels, 7, 11, 13, — plus compliqués que ceux de l'accord parfait, 3, 5, — des sons dont le rapport d'intonation peut s'établir avec les éléments mêmes de cet accord, c'est-à-dire avec *les plus simples* de tous les nombres : 3 et 5.

Si donc l'oreille tend à substituer, à l'harmonique 7 de la résonnance supérieure, la note *si* \flat de notre système tempéré, cela tient à ce que celle-ci est la *quinte de la quinte* grave ($1/3$ de $1/3$) du son prime *Ut* ; c'est-à-dire que les vibrations du *si* \flat sont à celles d'*ut* comme celles d'*ut* sont à celles de *ré*, ou comme 1 est à 9.

Le rapport de 1 à 9, c'est-à-dire le *tiers* du *tiers*, est plus facilement appréciable que celui de 1 à 7.

On peut expliquer pareillement la préférence de notre oreille pour le véritable *fa* \sharp , *tierce majeure* ($1/5$) du *ré*, plus haut que l'harmonique 11, ou pour le *sol* \sharp , *tierce majeure* du *mi*, plus bas que l'harmonique 13, etc.

Ce raisonnement mathématique corrobore pleinement l'habitude de notre oreille, qui exclut instinctivement de notre système musical tous les sons harmoniques correspondant aux nombres premiers et à leurs multiples, exception faite pour les nombres premiers 3 et 5, constitutifs de l'Accord.

Ainsi se trouvent successivement éliminés de la série illimitée des sons harmoniques :

1° les nombres *pairs* (multiples de 2), comme *redoublements* d'octave ;

2° les nombres *premiers* au-dessus de 7 inclusivement, ainsi que leurs multiples, comme trop compliqués pour notre oreille.

ROLE RESPECTIF DE L'HARMONIQUE 3 (QUINTE) ET DE L'HARMONIQUE 5 (TIERCE)
DANS LA GENÈSE DE LA GAMME

Restent les harmoniques 3 et 5, qui, avec leurs multiples, suffisent à engendrer, non seulement l'Accord, mais *tous les sons* de notre système musical moderne.

Toutefois, l'importance de chacun de ces deux chiffres est fort différente dans la genèse de la gamme.

Si l'on se sert en effet du rapport 5 (tierce majeure), on n'aboutit point à une gamme complète.

En résonance supérieure, par exemple, la *tierce majeure* de la *tierce majeure* ($1/5$ de $1/5$) est un son nouveau (*sol* ♯, par rapport à *Ut* prime) utilisable dans notre gamme ; mais la *tierce majeure* (*si* ♯) de ce dernier son reproduit à si peu de chose près (moins de *trois* vibrations pour cent par seconde) une *octave* du son prime *Ut*, que notre oreille ne saurait apprécier la différence entre ces deux sons.

Pareille opération pratiquée en résonance inférieure, c'est-à-dire de l'aigu au grave, ne déterminerait point de sons nouveaux. On retrouverait les trois mêmes sons que précédemment (*Mi* prime, *ut* et *sol* ♯ ou *la* ♭,) et au delà, un *fa* ♭, impossible à distinguer pratiquement du *mi*, *octave* du son *prime*.

Tout autre est le résultat, lorsqu'on opère avec le *plus simple* de tous les rapports musicaux, le nombre 3, la *QUINTE*.

Qu'on aille vers le grave ou vers l'aigu, chaque quinte nouvelle ($1/3$ de la quinte précédente) produit un son nouveau, qui, par une simple transposition d'octave, vient prendre place dans notre gamme chromatique : c'est seulement après avoir engendré de la sorte les *douze* sons de cette gamme, que nous retrouvons, par la voie des quintes, le son *terminus* (*si* ♯, par exemple) confondu par notre oreille avec le son *prime Ut*, en vertu

de cette tolérance d'intonation due à l'imperfection tout humaine de notre organe auditif (1).

LE CYCLE DES QUINTES

Le rapport de *quinte* est donc le *seul* capable de fournir dans un ordre logique *tous* les éléments de la gamme, à l'exclusion de tout élément étranger.

Présentés suivant cet ordre, qu'on peut figurer par un cercle, les sons se répartissent naturellement en diatoniques et en chromatiques.

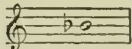
Les dénominations différentes, que l'usage du dièse et du bémol nous oblige à employer pour un même son, se superposent en un même point. Les sons primes de deux gammes relatives de mode différent (*Ut* et *Mi*, par exemple) sont placés symétriquement, et ces modes eux-mêmes ne sont qu'un changement de sens.

Enfin, chacun des sons de notre système nous apparaît dans une sorte

(1) Entre les sons obtenus, soit par la série des *tierces* (*sol* \sharp tierce de *mi*, par rapport à *Ut* prime, par exemple), soit par la série des *quintes* (*si* \flat , quinte grave de *fa*, par rapport à *Ut* prime, par exemple) et les sons *tempérés* normaux, il n'y a aucune différence d'intonation pratiquement appréciable. Il y a seulement un écart de calcul purement théorique, et sans effet notable sur les sons eux-mêmes.

Il en est bien autrement entre ces mêmes sons *tempérés* et ceux des sons *harmoniques* que notre oreille rejette, pour les motifs que nous venons d'exposer. Leurs écarts d'intonation sont parfaitement appréciables, et rendraient impraticable une substitution des uns aux autres.

Qu'on en juge par l'exemple suivant :

Dans l'octave moyenne accordée au diapason normal, le *si* \flat tempéré,  correspond à un nombre de vibrations égal à 460,8 par seconde : le *si* \flat de la série des quintes en diffère seulement par un peu moins de *deux* vibrations, car il est égal à 459.

Or, ce *si* \flat , quinte grave de la quinte grave, par rapport à l'*ut* tempéré, supporte déjà *deux* erreurs qui s'ajoutent ; la différence, dans cette octave, entre la quinte tempérée et la quinte exacte n'atteint donc pas *une* vibration par seconde, sur des nombres pouvant varier entre 250 et 500 vibrations.

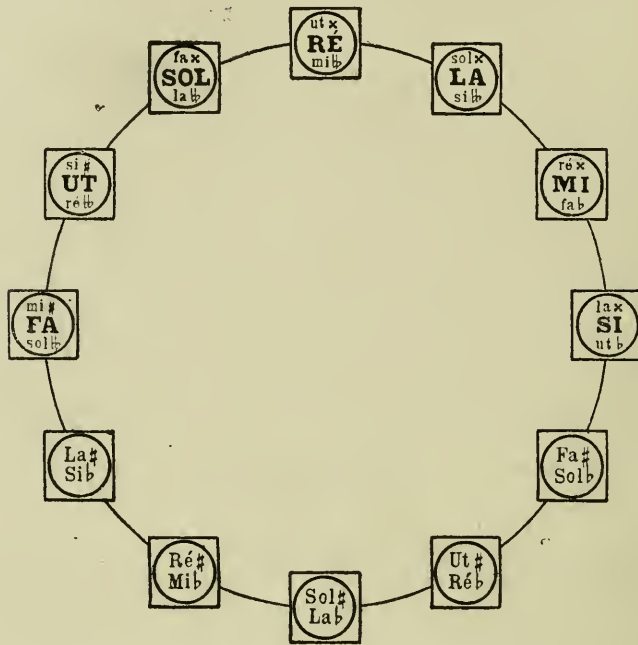
L'observation, même la plus superficielle, de l'accord des instruments de musique nous révèle des écarts notablement plus grands, soit entre deux exécutants quelconques, jouant ou chantant aussi juste que possible, soit entre deux notes rigoureusement accordées entre elles à l'octave ou à l'unisson, sur deux instruments à sons fixes, tels que le piano, l'orgue, la flûte, etc. ; et la netteté des exécutions n'en est nullement troublée.

Le *septième harmonique* au contraire présente, par rapport à ce même *si* \flat tempéré, une différence qui dépasse *huit* vibrations à la seconde, car il est égal à 452,6. Il est donc notablement plus bas, et nul auditeur ne tolérerait sans protester un écart de cette importance entre deux quelconques des exécutants d'un orchestre ou d'un ensemble vocal.

Cet exemple, dont on peut faire l'application à *tous* les sons tempérés, suffit pour réduire à sa valeur toute une catégorie d'objections plus ou moins spécieuses, soulevées par d'habiles théoriciens, au nom de l'exactitude mathématique, dans le but d'infirmer certains principes physiques et métaphysiques basés sur les rapports de vibrations, et notamment sur la *loi des quintes*.

L'explication rationnelle de notre système musical par les *douze quintes* n'en demeure pas moins la plus satisfaisante, parmi toutes les théories auxquelles a donné lieu jusqu'ici la genèse de notre gamme actuelle.

d'équilibre harmonique entre ses deux voisins, situés à égale distance, l'un à la *quinte supérieure*, l'autre à la *quinte inférieure* (1) :



Le génie créateur du musicien vient rompre et rétablir tour à tour cet équilibre instable, au moyen de tous les artifices que lui suggèrent sa science et son inspiration.

Mais, quelque compliqué que puisse paraître le procédé employé pour la rupture ou le rétablissement de cet équilibre, le mouvement qui en résulte ne peut être qu'une *oscillation* d'un côté ou de l'autre : vers les *quintes aiguës* ou vers les *quintes graves*, comme on s'en rendra compte par l'étude de la Tonalité et de la Modulation.

(1) La figure représentant ici le *Cycle des quintes* a été établie, ainsi que tout l'exposé de ce système, par M. Auguste Sérieyx ; l'auteur du *Cours de composition* tient à rendre à son collaborateur ce qui lui est dû.



VII

LA TONALITÉ

Valeur esthétique de l'Accord ; la tonique. — La tonalité dans les trois éléments de la musique. — Le rôle de la quinte. — Les trois fonctions tonales. — Tableau des fonctions tonales. — La cadence et ses divers aspects. — Constitution de la tonalité ; parenté des sons. — Limite de la tonalité. — Application du principe de tonalité à la connaissance de l'harmonie. — Analyse de l'harmonie à l'aide des fonctions tonales :

VALEUR ESTHÉTIQUE DE L'ACCORD. — LA TONIQUE

En vertu de la loi générale de mouvement ou de succession qui sert de base à la musique, l'Accord, de même que chaque note d'une mélodie, est dépourvu de tout effet esthétique s'il est entendu isolément, c'est-à-dire, en état d'immobilité.

Il n'acquiert sa *valeur* musicale que par l'effet d'une *comparaison*, d'une mise en rapport avec ce qui le suit ou le précède, c'est-à-dire lorsqu'il est *en mouvement*.

Mais ce travail latent de comparaisons successives ne se fait point au hasard dans notre entendement : il procède au contraire méthodiquement, suivant certaines lois et à l'aide de certains *points de repère*, nécessités par l'impossibilité où nous sommes d'apprécier les valeurs *en elles-mêmes*, c'est-à-dire d'une façon absolue.

Toutes les opérations de notre esprit, en effet, sont essentiellement relatives, et, pour acquérir quelque précision, doivent être rapportées à un point de départ plus ou moins invariable, à un terme unique de comparaison, ou plus exactement, à une *commune mesure*.

Si nous voulons nous rendre compte des mouvements, nous cherchons un point fixe ; pour évaluer les distances, nous choisissons une longueur type, une unité de longueur, etc.

Il en est de même évidemment des phénomènes musicaux, qui, comme les nombres dont ils sont la manifestation esthétique, sont sans cesse perçus, consciemment ou non, par rapport à un *point de départ*, la *tonique*, jouant ici le rôle du point fixe, de l'unité de longueur, en un mot de la *commune mesure*.

La *tonique* est donc la commune mesure nécessaire pour déterminer la valeur relative de tous les phénomènes qui se succèdent dans un fragment musical quelconque.

LA TONALITÉ DANS LES TROIS ÉLÉMENTS
DE LA MUSIQUE

Cette commune mesure, on le conçoit sans peine, ne saurait être toujours la même : tous les mouvements que nous percevons ne peuvent être rapportés au même point fixe, ni toutes les distances à la même unité de longueur.

De même en musique, lorsqu'il s'agit surtout d'une composition un peu longue et complexe, les périodes et les phrases qui s'y succèdent ne se rapportent pas toutes à la même tonique.

Toutes les successions musicales susceptibles d'être mises en rapport par notre esprit avec une tonique déterminée sont dites *dans la même tonalité*.

La *Tonalité* peut donc être définie : *l'ensemble des phénomènes musicaux que l'entendement humain peut apprécier par comparaison directe avec un phénomène constant — la tonique — pris comme terme invariable de comparaison*.

La notion de tonalité est extrêmement subtile, en raison de son caractère subjectif : elle varie, en effet, suivant les différences d'éducation musicale et le degré de perfection de notre entendement.

Elle s'applique du reste aux trois éléments de la musique : chez certains peuples sauvages, où le seul caractère musical appréciable est la succession symétrique des bruits, la tonalité, *simple unité de temps*, est purement *rythmique* (1).

Les monodies médiévales, dans lesquelles les relations entre les formules décoratives accessoires et la note principale s'établissent *successivement*, sont conçues dans des tonalités exclusivement *mélodiques* (2).

Tout autre est notre tonalité contemporaine, basée principalement sur la constitution *harmonique* des périodes et des phrases, c'est-à-dire sur les parentés ou affinités existant entre les sons, en raison de leur *résonance harmonique* naturelle, supérieure ou inférieure.

(1) Cette sorte de tonalité purement rythmique n'est nullement une hypothèse ; on peut même en citer un curieux exemple.

De nos jours, certains instrumentistes tout à fait illettrés et dépourvus d'éducation musicale, comme ceux des fanfares des Tirailleurs algériens, ne discernent au premier abord, dans les airs qu'on leur joue pour les leur enseigner, aucune différence mélodique d'intonation ; ils n'en perçoivent et n'en retiennent que les relations rythmiques, lesquelles revêtent dans leur entendement le caractère d'une véritable musique avec sa tonalité propre.

(2) Voir au chap. II, page 40, ce qui concerne la tonalité mélodique.

LE RÔLE DE LA QUINTE

Pour nous, la tonalité résulte de la *valeur harmonique* que nous attribuons à l'Accord, et cette valeur doit nécessairement s'établir par comparaison.

Toute comparaison suppose au moins deux termes différents : l'Accord, pour devenir déterminatif d'une *tonalité*, doit donc être entendu au moins *deux fois*, de *deux* façons différentes et comparables.

Mais comme l'Accord reste identique à lui-même tant qu'il est engendré dans le même sens, — ou dans le même mode, — par une note *prime* déterminée, — ou par ses octaves, — il faut nécessairement changer cette note prime, pour obtenir les *deux* termes différents de comparaison, servant à établir la valeur harmonique de l'Accord.

La même raison qui a fait préférer le rapport de *quinte* à tout autre pour la genèse de la gamme (1) s'applique ici à la genèse de la tonalité : la *quinte* étant le plus simple des intervalles réels ($1/3$), un son quelconque est plus aisément comparable avec sa *quinte*, — aiguë ou grave, — qu'avec tout autre ; et, par voie de conséquence, l'harmonie naturelle d'un son quelconque est plus aisément comparable avec celle de sa *quinte*, — aiguë ou grave, — qu'avec toute autre.

Ainsi, l'accord ayant pour prime *Ut* en résonnance supérieure par exemple, a plus d'affinité et s'enchaîne plus naturellement avec l'accord ayant pour prime soit sa *quinte* supérieure *Sol*, soit sa *quinte* inférieure *Fa*, qu'avec n'importe quel autre.

La mise en rapport, par émission successive, d'un accord quelconque avec celui de sa *quinte* supérieure ou inférieure, constitue le minimum nécessaire à l'établissement d'une tonalité.

LES TROIS FONCTIONS TONALES

On nomme *fonction tonale* de l'Accord le caractère spécial que cet accord prend dans notre esprit suivant qu'il nous est présenté :

- 1° comme *point de départ* ou commune mesure ;
- 2° comme déterminatif d'une oscillation vers la *quinte supérieure* ;
- 3° comme déterminatif d'une oscillation vers la *quinte inférieure*.

Les *fonctions tonales* de l'Accord sont donc de *trois* sortes, et rigoureusement symétriques dans les deux modes.

En mode *majeur* (résonnance supérieure) :

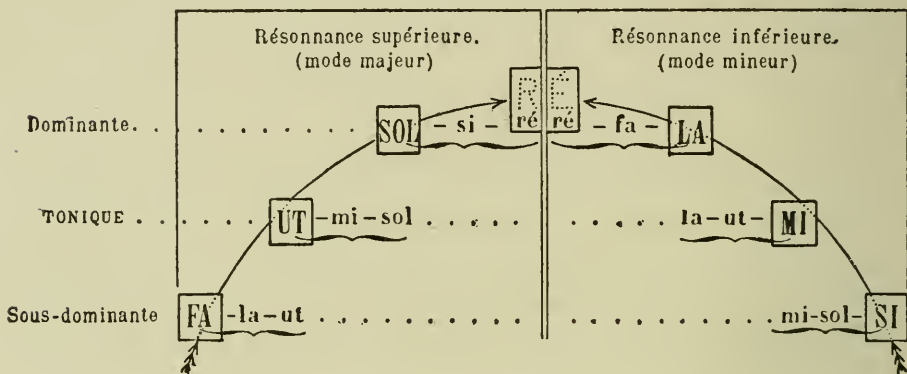
- 1° l'accord qui sert de *point de départ* remplit la fonction de *tonique* ;
- 2° l'accord de *quinte supérieure* est dit fonction de *dominante* ;
- 3° l'accord de *quinte inférieure* est dit fonction de *sous-dominante*.

(1) Voir chap. vi, p. 104 et suiv.

En mode *mineur* (résonnance inférieure), l'accord *origine* remplit aussi la fonction de *tonique* ; mais comme il a pour *prime* sa note *aiguë*, c'est l'accord de *quinte inférieure* qui joue le rôle de *dominante* et l'accord de la *quinte supérieure* qui fait fonction de *sous-dominante*.

Le tableau suivant permet de se rendre compte de la parfaite symétrie des *trois fonctions tonales* de l'Accord dans chacun des deux modes (1).

TABLEAU DES FONCTIONS TONALES



LA CADENCE ET SES DIVERS ASPECTS

On appelle *cadences harmoniques* les formules harmoniques à l'aide desquelles on marque dans le discours musical des *repos* provisoires ou définitifs, comparables à ceux que déterminent dans le langage les signes de ponctuation. Ces formules, dont l'aspect varie à l'infini, ont *toutes* pour principe l'enchaînement de l'accord en fonction de *tonique* à l'une des deux autres fonctions.

Si l'enchaînement procède de la fonction de *tonique* à l'une des deux autres, il y a *divergence* ; le sens de la phrase est incomplet, la *cadence* est dite *suspensive*.

Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque l'enchaînement procède de la fonction de dominante ou de la fonction de sous-dominante, à la fonction de *tonique*, il y a *convergence* ; la phrase est complète, la *cadence* est dite *conclusive*.

On appelle plus particulièrement *parfaite* celle des deux cadences conclusives qui est formée de la *dominante* suivie de la *tonique* ; *plagale* celle qui s'opère par la succession des fonctions de *sous-dominante* et de *tonique*.

La différence entre ces deux formes de la cadence conclusive n'est pas

(1) Comparer avec le *Cycle des quintes*, p. 106.

autre chose qu'une substitution de mode, c'est-à-dire un changement de sens.

Dans notre mode mineur *inverse*, en effet, l'accord en fonction de *dominante* (*ré-fa-LA*), ayant pour *prime* le cinquième degré (*LA*) de la gamme *descendante* du *mi* au *mi*, coïncide précisément avec l'accord dit de *sous-dominante* (*Ré-fa-la*), placé sur le quatrième degré (*Ré*) de la gamme *ascendante* du *la* au *la*, en mode mineur *vulgaire*.

La véritable cadence *parfaite* consiste donc dans les enchaînements suivants :

Cadence parfaite :

A	<p>Résonnance supérieure (mode majeur)</p>	B	<p>Résonnance inférieure (mode mineur)</p>
---	--	---	--

et la véritable *plagale* est constituée ainsi :

Cadence plagale :

C	<p>Résonnance supérieure (mode majeur)</p>	D	<p>Résonnance inférieure (mode mineur)</p>
---	--	---	--

La cadence *parfaite mineure* (B) est une simple transposition dans ce mode de la *plagale majeure* (C); de même, la cadence *parfaite majeure* (A) est une transposition dans ce mode de la *plagale mineure* (D).

Enfin, les deux formes suivantes :

C'	<p>Résonnance supérieure (mode majeur)</p>	D'	<p>Résonnance inférieure (mode mineur)</p>
----	--	----	--

proviennent d'une simple substitution de mode, pratiquée seulement sur l'une des deux fonctions tonales formant cadence.

On peut aisément se rendre compte que la première (C') est une *plagale majeure* dont la fonction de *sous-dominante* a été empruntée au mode *mineur* de même tonique.

Quant à l'autre (D'), dont on a fait très improprement la cadence parfaite du mode mineur moderne, elle n'est pas autre chose en réalité qu'une *plagale mineure* empruntant pareillement sa fonction de *sous-dominante* au mode *majeur* de même tonique. La seule cadence parfaite mineure est celle que nous avons établie (B) symétriquement à la cadence parfaite majeure (A). C'est du reste la seule employée dans les pièces musicales construites sur la véritable *gamme mineure inverse*, jusque vers le *xvii^e* siècle ; et cette cadence, improprement qualifiée aujourd'hui de *plagale*, est la seule qui convienne vraiment au mode mineur, basé sur la résonnance harmonique inférieure.

La Cadence est donc, comme l'Accord, *unique* dans son principe, et variable dans ses aspects, en raison du *sens* suivant lequel s'opère le mouvement d'oscillation harmonique qu'elle détermine.

Ce mouvement symétrique de la Cadence dans chacun des deux modes est rendu plus frappant encore, lorsqu'on ajoute à la réalisation une cinquième partie contenant une note de passage dissonnante.

A

B

C

D

Cadence plagale majeure

Cadence plagale mineure

Le mouvement mélodique de cette partie ajoutée montre nettement que les aspects de la Cadence ne sont que des *changements de sens* (1) : *descendant* dans les cadences *parfaite majeure* (A) et *plagale mineure* (D), ce mouvement est *ascendant* dans les cadences *parfaite mineure* (B) et *plagale majeure* (C).

(1) Certains auteurs ont donné le nom de *polarité* à ces transformations symétriques de la Cadence, auxquelles le mot *réversibilité* conviendrait mieux.

Ainsi se vérifie de nouveau l'unité de la cadence, dont les formes *plagales* (C, D) procèdent respectivement en sens *inverse* des formes *parfaites* (A, B), de même que les formes *mineures* (B, D) procèdent en sens *inverse* de formes *majeures* (A, C).

Il n'est pas inutile de remarquer que, dans les exemples cités plus haut, les notes *dissonnantes* (FA et si dans les cadences *parfaites*, RÉ dans les *plagales*) expliquent *mélodiquement* les combinaisons que les traités d'harmonie appellent *accords de septième* :

$$\begin{array}{c}
 \text{A} \left\{ \begin{array}{l} \text{FA} \\ \text{ré} \\ \text{si} \\ \text{sol} \end{array} \right. \quad \text{B} \left\{ \begin{array}{l} \text{la} \\ \text{fa} \\ \text{ré} \\ \text{si} \end{array} \right. \quad \text{C} \left\{ \begin{array}{l} \text{ut} \\ \text{la} \\ \text{fa} \\ \text{RÉ} \end{array} \right. \quad \text{D} \left\{ \begin{array}{l} \text{RÉ} \\ \text{si} \\ \text{sol} \\ \text{mi} \end{array} \right.
 \end{array}$$

Si l'on ajoute même à ces exemples la dissonnance résultant du mouvement de la tonique à la sous-dominante :

on aura *toutes* les espèces de *septièmes* cataloguées dans les traités sous de bizarres et fantaisistes dénominations.

Dans ces combinaisons, la véritable dissonnance, comme on peut le voir, est tantôt à l'*aigu* (A, D, E), tantôt au *grave* (B, C) : cette particularité démontre plus clairement encore l'inexistence des prétendus *accords de septième*, simples juxtapositions passagères dues à l'enchaînement *mélodique* des parties en mouvement.

L'effet de la *cadence* est de préciser le sens de ce mouvement par rapport aux fonctions tonales de l'Accord, c'est-à-dire de déterminer la Tonalité dans laquelle une période ou une phrase est établie.

Il reste à examiner par quels éléments une tonalité est constituée et dans quelles limites elle est circonscrite.

CONSTITUTION DE LA TONALITÉ

PARENTÉ DES SONS

Chacun des douze sons de notre système musical moderne peut servir de point de départ à une tonalité.

Lorsque, par l'effet d'une cadence exprimée ou sous-entendue, l'un quelconque de ces douze sons a revêtu le caractère de *tonique*, tous les autres sont susceptibles d'être mis en rapport avec lui, c'est-à-dire d'appartenir à sa *tonalité*.

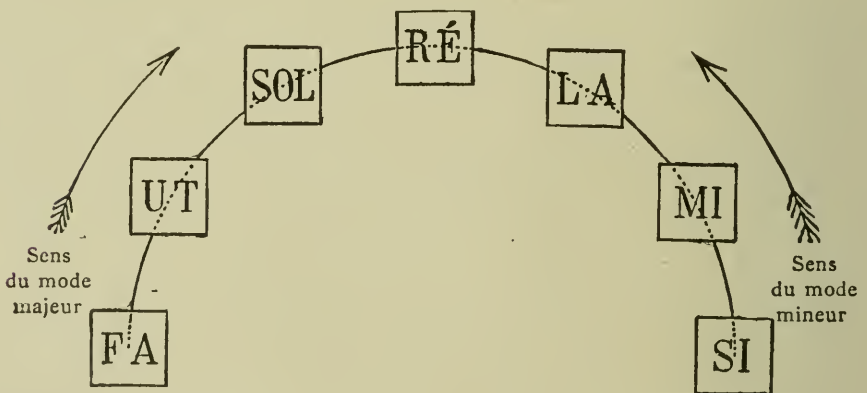
Il existe en effet entre un son choisi comme *tonique* (*UT majeur* par exemple) et chacun des autres sons de la gamme, une parenté plus ou moins immédiate, une affinité plus ou moins grande, basée à la fois sur l'ordre des quintes et sur la résonnance harmonique.

Cette parenté ou cette affinité peut être limitée à trois catégories différentes :

1^o la parenté de *premier ordre* relie la tonique à sa *quinte*, supérieure ou inférieure (*UT* à *Sol*, *UT* à *Fa*) et à ses *harmoniques* naturels consonnants (*UT* à *Mi* et à *Sol*).

2^o la parenté de *second ordre* relie la tonique aux *harmoniques* naturels consonnants de sa *quinte*, supérieure ou inférieure (*UT* à *si* et à *ré*, par *Sol*; — *UT* à *la*, par *Fa*.)

Ainsi, l'harmonie des trois fonctions tonales (*UT-mi-sol*, tonique. *Sol-si-ré*, dominante. *Fa-la-ut*, sous-dominante) contient tous les sons reliés à la tonique par la parenté de premier ou de second ordre. Cet ensemble constitue la *tonalité diatonique*, c'est-à-dire un groupe de *sept* sons principaux, qui, ramenés à l'ordre générique des quintes, se succèdent régulièrement entre la sous-dominante et la sensible :



3^o Mais la tonalité diatonique, qui n'occupe que la moitié du cycle des quintes, est essentiellement incomplète si l'on n'y ajoute les *cinq* sons, vulgairement appelés *chromatiques*, qui se succèdent régulièrement entre la sensible et la sous-dominante, et forment l'autre moitié du cycle :

l'usage d'*altérés* ou de *chromatiques*, ne sont nullement étrangers à la tonalité établie.

Le principe de tonalité permet donc de rattacher, à l'aide de la résonnance harmonique et de l'ordre des quintes, *tous* les sons de notre gamme musicale à *un seul* d'entre eux : la Tonique.

On conçoit dès lors l'importance extrême de ce principe, qui sert de base à toute l'harmonie.

APPLICATION DU PRINCIPE DE TONALITÉ A LA CONNAISSANCE DE L'HARMONIE

L'harmonie, due à la superposition de mélodies différentes, n'est pas autre chose que la mise en mouvement de l'Accord ; or ce mouvement est une perpétuelle oscillation entre les quintes aiguës et les quintes graves, entre les dominantes et les sous-dominantes.

La connaissance de l'harmonie se réduit donc au discernement des *trois fonctions tonales* de l'Accord, à l'aide des cadences, c'est-à-dire à la stricte application du *principe de tonalité*.

Ainsi envisagée, la notion de l'harmonie est des plus simples et peut se résumer de la façon suivante :

1° il n'y a qu'*un seul accord*, l'Accord *parfait*, seul consonnant, parce que, seul, il donne la sensation de repos ou d'équilibre ;

2° l'Accord se manifeste sous *deux aspects* différents, l'*aspect majeur* et l'*aspect mineur*, suivant qu'il est engendré du grave à l'aigu ou de l'aigu au grave.

3° l'Accord est susceptible de revêtir *trois fonctions tonales* différentes, suivant qu'il est *Tonique*, *Dominante* ou *Sous-dominante*.

Tout le reste n'est qu'artifice : ce que l'on est habitué de nommer *dissonance* n'est que la modification passagère apportée à l'Accord, soit par l'adjonction de notes *mélodiques* n'ayant avec celles de l'accord parfait qu'une parenté médiate, soit, ce qui revient au même, par l'altération d'une ou plusieurs notes *mélodiques* de cet accord consonnant.

Toute *dissonance* ou altération ne peut être entendue ou expliquée que *mélodiquement*, parce que, détruisant la sensation de repos donnée par l'Accord, elle appelle une succession, une suite mélodique.

Toutes les combinaisons de sons qu'on appelle « accords dissonnants » proviennent de successions mélodiques *en mouvement*, et peuvent toujours être ramenées à l'une des trois fonctions tonales de l'Accord : Tonique, Dominante, Sous-dominante.

Ces combinaisons nécessitant, pour être examinées, un arrêt artificiel dans les mélodies qui les constituent, n'ont point d'existence propre, puisqu'en faisant abstraction du mouvement qui les engendre, on supprime leur unique raison d'être.

Toute considération sur les accords, en eux-mêmes et pour eux-mêmes, est donc étrangère à la musique : cette étude très intéressante a donné lieu à des théories et même à des découvertes des plus curieuses. Mais, en la transportant du domaine de la Science dans celui de l'Art, on a propagé cette erreur esthétique si dangereuse qui consiste à *classer les accords*, et à établir des règles différentes pour chacun d'eux, en leur accordant par cela même une réalité distincte.

C'est ainsi que les accords sont trop souvent devenus le *but* de la musique, alors qu'ils n'y devraient jamais être autre chose qu'un *moyen*. une conséquence, un phénomène passager.

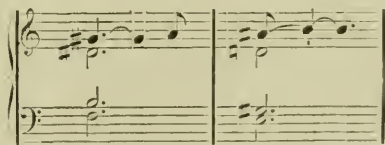
ANALYSE DE L'HARMONIE A L'AIDE DES FONCTIONS TONALES

L'analyse de l'harmonie ne consiste donc pas à rattacher telle ou telle agglomération de sons à un catalogue forcément arbitraire, mais seulement à rechercher les *fonctions tonales* de l'Accord, c'est-à-dire :

1° à déterminer exactement les changements réels dans la *tonalité*, de façon à n'apprécier jamais les phénomènes harmoniques que *par rapport à la tonalité établie* au moment où ils se produisent : il convient ici de ne pas confondre des combinaisons passagères d'aspect modulant avec de véritables modulations ;

2° à éliminer toutes les notes *artificielles* dissonnantes, dues uniquement au mouvement mélodique des parties, mais étrangères à l'Accord (1).

(1) Considérons, par exemple, cette disposition harmonique tant de fois répétée dans *Tristan und Isolde* de R. Wagner :



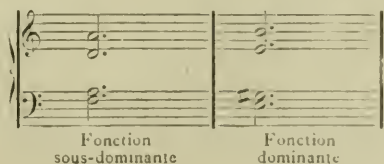
Les harmonistes professionnels s'ingénieraient à nommer le premier accord des appellations les plus bizarres et les plus compliquées, soit :

« Accord de seconde augmentée, troisième renversement de l'accord de septième diminuée sur sol avec altération du ré. »

ou bien encore :

« Accord de sixte sensible, deuxième renversement de l'accord de septième de dominante sur si, avec altération de la quinte et appoggiature inférieure de la septième. »

Cet accord énigmatique dont l'audition faisait crier Berlioz, n'est cependant point autre que l'accord tonal de *la* en fonction sous-dominante, contracté mélodiquement sur lui-même, et la succession harmonique dont voici le schéma est, en somme, la plus simple du monde :



Ces deux opérations faites, on se trouve en présence d'une sorte de *schème harmonique consonnant*, soumis aux mêmes conditions que le schème mélodique dont il a été question au chapitre II (p. 42) :

1^o au cours d'une période établie dans une tonalité, la même fonction tonale de l'Accord ne doit généralement pas reparaître plusieurs fois de suite ;

2^o la conduite tonale d'une période doit marquer une tendance soit vers les *quintes aiguës* (dominantes), soit vers les *quintes graves* (sous-dominantes), et la contre-partie de cette tendance doit se trouver dans les périodes suivantes ;

3^o l'enchaînement des fonctions tonales de l'Accord dans chaque période doit être différent, tout en restant soumis aux grandes lois rythmiques d'Ordre et de Proportion qui sont la base de l'Art.

Nous donnons ci-après trois exemples d'analyse harmonique : d'abord, l'étrange et géniale transition du ton de *mi mineur* à celui de *sol mineur* dans le grand prélude (*Fantasia*) pour orgue en *sol mineur* de J.-S. Bach ; ce passage, ainsi expliqué, n'offre aucune difficulté d'analyse ; le second exemple est tiré d'un quatuor de Beethoven, et le troisième, du duo du second acte de *Tristan*. On verra par ces trois analyses que la plus compliquée n'est point celle qu'on pourrait penser, étant donnée la réputation que les ignorants ont faite au système harmonique de Richard Wagner.

1^o

Manuel.

Ped.

Schème harmonique.

Fonctions:	D	—————	S	—————	D
Tonalités:	(mi) ⁽¹⁾	(sol)
Harmonie générale	} Dominante (de Mi)	} (conduit)

(1) Dans ces analyses, comme, au reste, pendant tout le cours de cet ouvrage, nous désignons les tonalités *majeures* par des lettres majuscules (UT), et les tonalités *mineures* par des lettres minuscules (ut).

(contraction) (contraction enharmonique)

— T — D — T — S — D — T — S — D —

excursion passagère (MI) excursion passagère (ut) (sol)

..... Tonique Sous-dom.(de Sol) Dominante

J.-S. BACH. (Prélude en sol mineur pour orgue.)
(Ed. Peters, 11^e liv. d'orgue, p. 22.)

2^o

Schème harmonique

Fonctions: . . . T — D T S T D — T —

Tonalités: . . . (LA)

Harmonie générale } . . . Tonique . . .

(contraction)
61^e aj.

Fonct: D ——— T S, D T D ——— T ——— D ———
 Ton: (fa) excursion passagère modulant vers le ton de la Dom. (Mi^b) (La^b) (Ré⁺)
 H.gén: (conduit) Dominante Sous-dom.

(contraction)
61^e aj.

Fonct: . . . T ——— D ——— T ——— D T S D T S D ——— T
 Ton: (si^b) excursion passagère retournant au ton de la Tonique. (La^b)
 H.gén: (conduit) Tonique.

BEETHOVEN (X^e Quatuor, op. 74. — Adagio.)

30

Schème harmonique:

Fonctions: . . . T ——— D ———
 Tonalités: . . . (Sol^b)
 Harmonie générale (Tonique

Fonct: _____	S	D	S	D	D
Ton:	(MI ^b)		(fa vers		(si ^b)
H.gén:	(conduit).		Dominante du ton relatif.		

R. WAGNER. (*Tristan und Isolde*,, acte II. Breitkopf et Härtel, éditeurs.)



VIII

L'EXPRESSION

L'action expressive dans les trois éléments de la Musique. — L'Agogique. — La Dynamique. — Le rôle spécial du Timbre dans la Dynamique. — La Modulation. — Parenté des tonalités. — Tonalités voisines. — Loi de la Modulation entre les tonalités de même mode. — Différence entre les dominantes et les sous-dominantes. — Loi de la Modulation entre les tonalités de mode différent. — Raison expressive de la Modulation.

L'ACTION EXPRESSIVE DANS LES TROIS ÉLÉMENTS DE LA MUSIQUE

L'*Expression* est la mise en valeur des sentiments par rapport les uns aux autres.

La musique étant un art de succession, ses divers éléments sont soumis à des lois communes de mouvement ou d'oscillation, que nous avons dû étudier séparément, en ce qui concerne le rythme, la mélodie et l'harmonie.

Bien que ces lois se manifestent à nous de façons très diverses, elles concourent toutes à un effet unique, l'*Expression*, qui est le but de l'art.

La recherche expressive, inhérente à l'art de tous les temps et plus encore sans doute à l'art du moyen âge, nous est apparue déjà dans l'étude de la cantilène monodique. (Voir chap. iv, p. 74 et suiv.)

Chacun des éléments de la musique — on l'a constaté notamment à propos de l'Accent et de la Mélodie (chap. II, p. 30) — est susceptible de revêtir un caractère expressif; mais ce caractère n'est en quelque sorte qu'un côté, qu'un aspect particulier de l'expression, et non l'Expression elle-même.

L'*Expression*, en effet, embrasse les trois éléments constitutifs de la musique. Elle consiste dans la *traduction* des *sentiments* et des *impressions*, à l'aide de certaines *modifications* caractéristiques, affectant à la fois les formes rythmiques, mélodiques et harmoniques du discours musical.

On appelle plus particulièrement :

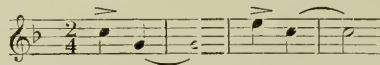
Agogique, le procédé expressif du Rythme,
Dynamique, celui de la Mélodie,
Modulation, celui de l'Harmonie.

L'AGOGIQUE

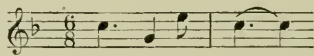
L'*Agogique* consiste dans les modifications apportées au *mouvement rythmique* : précipitation, ralentissement, interruptions régulières ou irrégulières, etc.

L'*Agogique* a pour effet de traduire les impressions relatives de *calme* et d'*agitation*.

On trouve dans la *Symphonie pastorale* de Beethoven une application typique du procédé agogique. C'est la transformation du dessin :



marquant, dans le premier morceau, le calme et le repos, en cette seconde manière d'être :



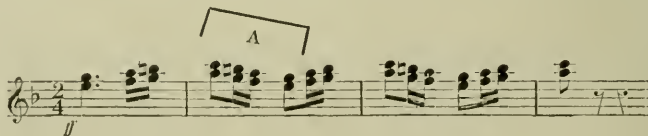
qui donne au final un caractère plus agité, une nuance différente, celle du calme relatif après l'orage.

LA DYNAMIQUE

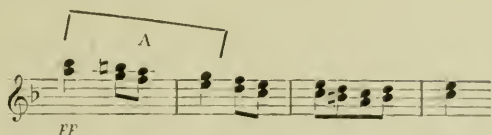
La *Dynamique* consiste dans les modifications apportées à l'*intensité relative* des sons, des groupes ou des périodes mélodiques constituant les phrases : renforcement, atténuation, accroissement ou diminution progressive de sonorité, etc.

La *Dynamique* a pour effet de traduire les impressions relatives de *force* et de *faiblesse*.

L'emploi du procédé dynamique est extrêmement fréquent ; telle est, pour choisir dans la même symphonie un exemple assez frappant, l'opposition entre le passage de force :



et la réponse pleine de douceur et de suavité qui vient après, et qui provient du même dessin mélodique :



LE RÔLE SPÉCIAL DU TIMBRE DANS LA DYNAMIQUE

La *Dynamique* se manifeste aussi, en tant que procédé expressif, sous une forme spéciale à laquelle on a donné le nom de *timbre* (1).

Le *timbre* d'un son est cette qualité particulière qui le différencie d'un autre son émis, dans des conditions identiques de durée, d'intensité et d'acuité. C'est par l'effet du *timbre* que les sons d'un instrument ou d'une voix acquièrent le caractère *personnel* ou *individuel* qui les empêche d'être confondus avec les mêmes sons émis par un autre instrument ou par une autre voix.

Au point de vue scientifique, on s'accorde généralement à expliquer le phénomène du timbre par la résonance harmonique inhérente à toute émission de son.

Aucun corps sonore ne réalise exactement les conditions énoncées au chapitre de l'Harmonie (page 95). Toutes les fois qu'un corps vibre isolément et dans toute son étendue, il vibre en même temps, mais avec une intensité moindre, dans ses parties aliquotes ($1/2$, $1/3$, $1/4$, $1/5$, $1/6$, etc.). Ces vibrations harmoniques accessoires sont sans effet sur l'intonation du son unique perçu par notre oreille, mais elles en atténuent plus ou moins la pureté.

Helmholtz attribue à la prédominance relative de ces harmoniques concomitants, variables suivant la forme et la matière du corps sonore, l'effet caractéristique qu'on appelle le *timbre*.

Dans la voix humaine par exemple, les voyelles diffèrent par leur timbre : dans les voyelles *a*, *o*, *ou*, les harmoniques *plus graves* sont prédominants ; dans les voyelles *é*, *i*, *u*, au contraire, ce sont les harmoniques *aigus*.

La différence de timbre entre les instruments est la même qu'entre les voyelles.

Le *timbre* résulte de l'*inertie* des corps sonores, et ne saurait être confondu avec les qualités *actives* du son, — durée, intensité, acuité, — seules susceptibles de modifier son caractère *expressif*.

Le *timbre* n'est donc pas un véritable facteur expressif. S'il contribue

(1) Voir chap. IV, p. 77, les diverses acceptions du mot *timbre*.

souvent à l'expression, c'est comme procédé de renforcement ou d'affaiblissement, par conséquent en qualité d'agent *dynamique*.

Il en est du *timbre* dans la Musique comme de la *couleur* dans la Peinture ; si la richesse du coloris peut contribuer à la puissance expressive d'un tableau, c'est également par un effet dynamique, en soulignant le trait, en renforçant les ombres, en accroissant la netteté du relief et de la perspective.

LA MODULATION

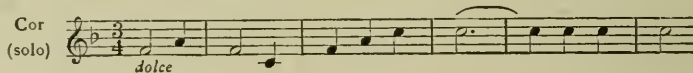
La *Modulation* consiste dans les modifications apportées à la *tonalité* des diverses périodes ou phrases constituant le discours musical : elle s'opère au moyen du *déplacement* de la *tonique*, de son oscillation vers les quintes aiguës ou vers les quintes graves.

La *Modulation* a pour effet de traduire les impressions relatives de *clarté* et d'*obscurité*.

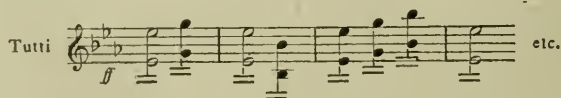
On doit considérer la modulation comme un procédé *harmonique*, parce qu'elle repose principalement sur notre conception moderne de la tonalité, c'est-à-dire sur la constitution *harmonique* des périodes et des phrases (1).

L'Accord, toujours identique à lui-même, serait impropre à tout effet expressif, s'il n'était essentiellement déterminatif de la tonalité à l'aide de ses *fonctions tonales* et des cadences.

La *Modulation*, en tant que procédé expressif d'éclairement ou d'assombrissement, est relativement récente dans l'art musical, où elle n'apparaît guère que dans la troisième époque avec les formes cycliques de la symphonie et du drame. Un seul exemple suffira ici à faire comprendre l'effet expressif d'*éclairement* dû à la modulation : l'entrée du thème principal au *cor en fa*, dans le premier mouvement de la III^e symphonie (Héroïque) de Beethoven :



précédant de quelques mesures la rentrée définitive de tout l'orchestre à la tonalité principale, plus sombre, de *MI b*.



(1) Nous avons constaté au chapitre de la Mélodie (page 40) que la *modulation*, comme la tonalité, pouvait quelquefois se présenter sous une forme purement *mélodique*. Mais cette sorte de modulation tout à fait élémentaire ne saurait suffire à constituer un procédé expressif complet.

Une étude plus complète de la modulation sera faite ultérieurement, avec des exemples dans l'ordre symphonique et dans l'ordre dramatique : nous nous bornerons à exposer ici brièvement ses principes généraux.

PARENTÉ DES TONALITÉS — TONALITÉS VOISINES

On a vu au chapitre précédent (p. 113) que les douze sons de notre système musical sont susceptibles d'appartenir à la même tonalité, et, en même temps, de servir de point de départ (de tonique) à autant de tonalités différentes, dans chaque mode.

Il s'établit ainsi entre les *tonalités* des relations de *parenté*, plus ou moins immédiate, basée, comme la parenté des sons, sur la *résonnance harmonique* et sur l'*ordre cyclique* des *quintes*.

Un son quelconque et sa résonnance harmonique étant pris comme accord en fonction de *Tonique* (l'accord d'*UT majeur* par exemple), tous les accords de tonique contenant *un* ou *plusieurs sons communs* avec ceux de cet accord, seront reliés à lui par une parenté directe ou de premier ordre.

On appelle *tonalités voisines* celles dont les accords de tonique sont reliés entre eux par cette parenté *directe*.

Si l'on considère l'accord *UT-mi-sol* comme déterminatif de la tonalité d'*UT majeur*, par exemple, cette tonalité sera voisine de celles de :

FA majeur, par la note <i>ut</i> ,	à cause de l'accord :	FA-la-ut.
LA ♭ — — — <i>ut</i> ,	— — —	LA ♭-ut-mi ♭.
MI — — — <i>mi</i> ,	— — —	MI-sol ♯-si.
LA — — — <i>mi</i> ,	— — —	LA-ut ♯-mi.
SOL — — — <i>sol</i> ,	— — —	SOL-si-ré.
MI ♭ — — — <i>sol</i> ,	— — —	MI ♭-sol-si ♭.

Mais il s'agit ici d'accords et non de sons isolés ; or, par le phénomène double de la résonnance harmonique, tout accord peut se présenter sous deux aspects, deux modes différents.

Il existe donc, outre les six accords majeurs, ci-dessus énumérés, un nombre égal d'accords *mineurs* directement parents, par leurs notes communes, avec l'accord *UT-mi-sol*.

La tonalité d'*UT majeur* est donc aussi voisine des tons appelés :

la mineur, par les notes <i>ut</i> et <i>mi</i> ,	à cause de l'accord :	la-ut-MI.
ut — — — par les notes <i>ut</i> et <i>sol</i> ,	— — —	ut-mi ♭-SOL.
fa — — — par la note <i>ut</i> ,	— — —	fa-la ♭-UT.
mi — — — par les notes <i>mi</i> et <i>sol</i> ,	— — —	mi-sol-SI.
ut ♯ — — — par la note <i>mi</i> ,	— — —	ut ♯-mi-SOL ♯.

et devait être enfin pareillement voisine du ton de

sol mineur, par la note *sol*, à cause de l'accord : *sol-si b-RÉ*.

Mais en ce qui concerne cette dernière tonalité, une restriction sera nécessaire.

Inversement, si nous considérons un accord *mineur* comme tonique : par exemple, *la-ut-MI*, déterminatif de la tonalité dite « *la mineur* » — dont la note *prime* est le *MI* aigu, — cette tonalité sera voisine, d'une part, de celles de :

mi mineur, par la note <i>mi</i> , à cause de l'accord <i>mi-sol-SI</i> .	
ut \sharp — — — <i>mi</i> , — — — ut \sharp - <i>mi</i> -SOL \sharp .	
fa — — — <i>ut</i> , — — — fa-la \flat - <i>UT</i> .	
ut — — — <i>ut</i> , — — — ut-mi \flat -SOL.	
ré — — — <i>la</i> , — — — ré-fa- <i>LA</i> .	
fa \sharp — — — <i>la</i> , — — — fa \sharp - <i>la</i> -UT \sharp .	

d'autre part, de celles de :

UT majeur, par les notes <i>mi</i> et <i>ut</i> , à cause de l'accord <i>UT-mi-sol</i> .	
LA — par les notes <i>mi</i> et <i>la</i> , — — — LA-ut \sharp - <i>mi</i> .	
MI — par la note <i>mi</i> , — — — MI-sol \sharp - <i>si</i> .	
FA — par les notes <i>ut</i> et <i>la</i> , — — — FA- <i>la-ut</i> .	
LA \flat — par la note <i>ut</i> , — — — LA \flat - <i>ut</i> - <i>mi</i> \flat .	

et devrait être enfin pareillement voisine du ton de

RÉ majeur, par la note *la*, à cause de l'accord RÉ-fa \sharp -*la*.

Mais cette dernière tonalité se trouvant, par rapport à celle de *la mineur*, exactement dans la même situation que la tonalité de *sol mineur*, par rapport à celle d'*UT majeur*, est soumise à la même restriction.

Notre éducation musicale, en effet, se refuse, jusqu'à présent, à admettre la parenté directe entre une tonalité quelconque et celle de sa dominante de mode opposé, malgré l'existence d'une note commune aux deux accords de tonique, savoir :

sol, note commune à l'accord *majeur* : *UT-mi-sol*, et à l'accord *mineur* de sa dominante : *sol-si b-RÉ* ;

la, note commune à l'accord *mineur* : *la-ut-MI*, et à l'accord *majeur* de sa dominante : *RÉ-fa \sharp -la*.

Cette anomalie s'explique difficilement : elle tient probablement à l'influence caractéristique que nous attribuons dans notre système tonal à la *médiate* (tierce de la tonique), d'une part, et de l'autre, à la *sensible* (tierce de la dominante).

Lorsqu'en *UT majeur*, par exemple, le *si \flat* apparaît en qualité de

médiate, caractéristique du ton de *sol mineur*, c'est forcément au détriment de l'effet caractéristique du *si naturel* en qualité de *sensible* du ton d'*UT*.

Inversement, dans le ton dit *la mineur*, ayant pour prime *MI*, l'apparition du *fa* ♯ en tant que *médiate*, caractéristique du ton de *RÉ majeur*, détruit l'effet du *fa naturel*, qui, en qualité de *sensible descendante*, caractérisait le ton de *la mineur*.

On pourrait donc dire que deux tonalités, dans l'une desquelles la médiate ne peut apparaître qu'en détruisant la sensible de l'autre, ne sauraient être parentes ou voisines; mais cette explication est tout à fait insuffisante.

Quoi qu'il en soit, nous devons tenir compte de cette restriction relative aux dominantes de mode opposé : dès lors, le nombre des tonalités voisines d'une tonalité quelconque, majeure ou mineure, doit être limité à onze; le tableau suivant permet d'apprécier leur plus ou moins grande proximité ainsi que leur parfaite symétrie dans les deux modes.

TABLEAU DES TONALITÉS VOISINES

RÉSONNANCE SUPÉRIEURE	UT majeur	la mineur	RÉSONNANCE INFÉRIEURE
:LA♭- ut - mi♭ : :ut♯- mi - SOL♯ : :MI - sol♯ - si : :mi - sol - SI :	LA♭ majeur ut♯ mineur MI majeur mi mineur	ut♯ mineur LA majeur fa mineur FA majeur	: ut♯ - mi - SOL : :LA - ut♯ - mi : :fa - la♭ - UT : :FA - la - ut :
<i>Fonctions tonales</i>			
FA - la - UT - MI - SOL - si - ré fa - la♭ - UT - MI - SOL - si - ré	SOL majeur FA majeur fa mineur	ré mineur mi mineur MI majeur	ré - fa - LA - UT - MI - sol - SI ré - fa - LA - UT - MI - sol♯ - si
:la ut - MI : :LA - ut♯ - mi : : ut - mi♭ - SOL : :MI♭ - sol - si♭ :	la mineur LA majeur ut mineur MI♭ majeur	UT majeur ut mineur LA♭ majeur fa♯ mineur	: UT - mi - sol : : ut - mi♭ - SOL : : LA♭ - ut - mi♭ : : fa♯ - la - UT :

La *tonalité principale* est placée au centre du tableau, entre celles de sa *sous-dominante* et celle de sa *dominante*. Cet ensemble de trois tonalités qui reproduit exactement les trois *fonctions tonales*, forme un groupe particulier qui contient tout le principe de la modulation.

Les autres tonalités voisines sont, pour ainsi dire, secondaires, et leur effet expressif d'éclairement ou d'assombrissement ne peut s'expli-

quer qu'à l'aide de la relation de *quinte* existant entre les notes *primes* des accords du groupe central (*FA, UT, SOL* en majeur... *LA, MI, SI* en mineur).

LOI DE LA MODULATION ENTRE LES TONALITÉS DE MÊME MODE

C'est, en effet, suivant l'*ordre cyclique des quintes* que la lumière et l'ombre se distribuent dans toutes les modulations de même mode.

Toutes les fois qu'une modulation aboutit à une tonalité située, sur le cycle des quintes, du côté de la *quinte aiguë* du ton principal (*sol, ré, la, mi*, par rapport à *ut*, par exemple), l'effet expressif est comparable à la montée vers la *lumière*, à l'expansion *lumineuse*.

Toutes les fois, au contraire, qu'une modulation aboutit à une tonalité située du côté de la *quinte grave* (*fa, si_b, mi_b, la_b*, par rapport à *ut*), l'effet est comparable à la chute vers les *ténèbres*, à la concentration dans l'*obscurité*.

En mode *majeur*, par conséquent, la modulation vers les *dominantes éclaire*, la modulation vers les *sous-dominantes obscurcit*.

Inversement, en mode *mineur*, la modulation vers les *dominantes obscurcit*, la modulation vers les *sous-dominantes éclaire*.

Dans le ton de *la* mineur, par exemple, la véritable fonction de *dominante*, par rapport à l'accord de tonique *la-ut-MI* (ayant pour *prime MI*), est constituée par l'accord *ré-fa-LA* (ayant pour *prime LA*), c'est-à-dire par l'accord situé à la *quinte grave*, tandis que la véritable fonction de *sous-dominante* est occupée par l'accord situé à la *quinte aiguë* : *mi-sol-SI* (ayant pour *prime SI*).

Les tonalités de *ré* mineur, *sol* mineur, *ut* mineur, etc., plus sombres que celles de *la* mineur, sont donc bien du côté de la *dominante*, tandis que celles de *mi* mineur, *si* mineur, *fa_♯* mineur, plus claires, sont du côté de la *sous-dominante*.

Mais l'usage a fait prévaloir des dénominations contraires à la réalité, car on appelle communément *dominante* la *quinte aiguë* et *sous-dominante* la *quinte grave*, aussi bien en mode *mineur* qu'en mode *majeur*.

En langage vulgaire, on peut donc dire d'une manière absolue que, dans les deux modes, la modulation vers les *dominantes éclaire*, tandis que la modulation vers les *sous-dominantes obscurcit* (1).

DIFFÉRENCE ENTRE LES DOMINANTES ET LES SOUS-DOMINANTES

L'impression d'*expansion* causée par les modulations vers les *domi-*

(1) Le côté *sous-dominante* pourrait être comparé au *violet* du prisme, tandis que le *rouge* figurerait le côté *dominante*.

nantes (*quintes aiguës*) doit être attribuée à un effort, à une tension de la volonté créatrice du musicien, quelque chose comme une force mécanique, mise en action pour sortir de la tonalité et *monter* plus haut (1).

Sitôt que cette force cesse d'agir, il se produit une *réaction*, une chute, un *retour* vers le point de départ : la tonalité initiale reparaît pour ainsi dire mécaniquement, naturellement. C'est pourquoi la modulation à la dominante (*quinte aiguë*) n'est pas destructive de la tonalité.

Il n'en est pas de même des modulations vers les *sous-dominantes* (*quintes graves*) : l'impression déprimante qu'elles provoquent n'est plus attribuable à un effort, à une force mécanique, mais au contraire à une *détente*, à un *affaissement* de la volonté créatrice, qui *se laisse aller* à sortir de la tonalité.

Dès lors, il ne suffit pas que cette détente cesse, pour que la tonalité initiale reparaisse : il faudrait un effort nouveau pour y remonter. Ainsi s'explique cette tendance bien connue de la modulation vers la sous-dominante (*quinte grave*) à devenir définitive, et à se substituer rapidement à la tonalité initiale, laquelle, en reparaissant, produit alors l'effet d'une dominante.

Un corps lancé en l'air redescend naturellement par une trajectoire égale à sa montée : c'est le cas de la modulation vers la dominante.

Un corps qu'on laisse tomber reste sur le sol, et ne tend pas à remonter : c'est le cas de la modulation vers la sous-dominante.

LOI DE LA MODULATION ENTRE LES TONALITÉS DE MODE DIFFÉRENT

Quant aux modulations entre les tonalités de mode différent, elles semblent procéder du clair à l'obscur lorsqu'elles passent du mode majeur

(1) L'idée de *hauteur* relative appliquée aux phénomènes musicaux (sons harmoniques, tonalités) n'est pas, comme on pourrait le croire, une *figure* empruntée à la représentation graphique des notes sur la portée : elle tire son origine de l'ordre physique des milieux sonores.

Pour l'homme, en effet, la densité relative des milieux ambiants décroît normalement depuis les profondeurs du sol jusqu'aux limites extrêmes de l'atmosphère, depuis le *bas* jusqu'en *haut*.

Or, de deux corps sonores, différant par leur densité, mais identiques sous tous les autres rapports (dimensions, tension, température, etc.), *le plus dense* sera susceptible d'émettre les vibrations *les plus lentes*, et, par conséquent, le son *le plus grave*.

Toutes choses égales d'ailleurs, les sons *les plus graves* sont donc produits par les vibrations des milieux *les plus denses*, c'est-à-dire *les plus bas* dans l'ordre physique.

La génération naturelle de l'accord majeur à l'aide des harmoniques aigus, procède *réellement de bas en haut* : il n'est pas surprenant dès lors que la modulation vers la *dominante* ou *quinte supérieure* (harmonique) provoque l'impression de *montée*, et, par suite, de *lumière*.

Inversement, l'accord mineur, formé des harmoniques graves, procède *de haut en bas* : la modulation vers la *quinte inférieure* (dominante réelle en mineur ; sous-dominante en majeur) doit donc logiquement produire l'effet opposé : *descente, chute, assombrissement*.

au mode mineur, de l'obscur au clair quand elles passent d'une tonalité mineure à une tonalité majeure. Mais ce phénomène, plus apparent que réel, n'est nullement comparable à ceux qui caractérisent les modulations entre tonalités de même mode : il doit être attribué à des causes différentes qui seront étudiées dans le deuxième livre de cet ouvrage.

RAISON EXPRESSIVE DE LA MODULATION

Tels sont les principes généraux de la modulation, dont nous aurons à examiner plus tard le fonctionnement et l'application dans les formes musicales de la troisième époque.

Comme l'Agogique et la Dynamique, la Modulation n'a pas d'autre but que de concourir à l'Expression.

L'Expression est l'unique raison d'être de la modulation : c'est là une vérité sur laquelle on ne saurait trop insister, pour mettre en garde les compositeurs contre cette tendance trop fréquente à moduler sans motif.

Il faut un but dans la marche progressive des modulations, comme dans les diverses étapes de la vie : lorsque le musicien a fait choix d'un point de départ sur le cycle des quintes, c'est-à-dire d'une tonique, il ne doit point s'en éloigner au hasard.

La raison, la volonté, la foi, qui guident l'homme dans les mille tribulations de la vie, guident pareillement le musicien dans le choix des modulations.

Aussi les modulations inutiles et contradictoires, la fluctuation indécise entre la lumière et l'ombre, produisent-elles sur l'auditeur une impression pénible et décevante, comparable à celle que nous inspire un pauvre être humain, faible et inconsistant, ballotté sans cesse entre l'orient et l'occident, au cours d'une lamentable existence, sans but et sans croyance !



IX

HISTOIRE DES THÉORIES HARMONIQUES

Le problème de l'harmonie dans l'histoire. — Zarlino (1517 † 1590). — Rameau (1683 † 1764). — Tartini (1692 † 1770). — Barbereau (1799 † 1879). — Durutte (1803 † 1881). — Hauptmann (1792 † 1868). — Helmholtz (1821 † 1894). — Von Ettingen (1836). — Riemann (1849).

LE PROBLÈME DE L'HARMONIE DANS L'HISTOIRE

« Il n'y a dans l'univers qu'une seule harmonie, et celle des sons en est l'image. »

Cette idée, exprimée par Cicéron, montre que déjà de son temps, et sans doute bien avant lui, les préoccupations de l'harmonie et des nombres agitaient les esprits des philosophes : Pythagore, Ptolémée, Aristoxène, pour ne citer que les principaux, ont recherché dans l'étude des rapports simples les grandes lois harmoniques des mondes. Ils furent eux-mêmes précédés très probablement dans cette voie par les Druides de notre terre celtique, dont les connaissances astronomiques et métaphysiques avaient émerveillé les conquérants romains lors de leurs invasions.

On conçoit, en effet, que cet éternel problème du Nombre, clé véritable de la genèse mondiale, soit apparu, dès l'origine, à l'intelligence humaine, consciente d'elle-même et de son principe divin, comme la plus mystérieuse et la plus abstraite de toutes les connaissances auxquelles cette merveilleuse faculté soit susceptible de s'élever.

Remonter ici au point de départ des théories que nous avons essayé d'exposer sur l'Harmonie, l'Accord, la Tonalité, la Modulation. etc., ce serait refaire l'histoire de l'homme lui-même, depuis la Genèse, où l'influence symbolique des nombres se manifeste presque à chaque

verset, jusqu'aux conceptions modernes les plus ardues, sur l'unité des forces physiques et la série illimitée des mouvements vibratoires.

Un pareil travail ne saurait être entrepris utilement : il nous suffira de faire connaître sommairement les principaux auteurs ayant laissé quelques travaux précis sur les phénomènes naturels de la résonance harmonique, et sur l'ordre des quintes, c'est-à-dire sur les deux principes générateurs de notre système harmonique et tonal.

Ce n'est guère qu'à partir du ^{xiv}^e siècle qu'on retrouve la trace des recherches métaphysiques sur l'harmonie ; on ne peut s'empêcher d'être frappé par la coïncidence de cette époque avec celle des grandes découvertes astronomiques.

La gravitation des astres offre en effet plus d'une analogie avec les lois harmoniques ; et l'accomplissement du *cycle tonal* fermé à la douzième quinte par l'enharmonie, qui limite le domaine musical, peut fort bien se comparer aux découvertes de Christophe Colomb et de Galilée, au *tour du monde* qui limite notre domaine terrestre, notre *cycle géographique*. Le premier auteur connu qui se soit occupé des principes naturels de l'harmonie vivait en effet au temps de Galilée.

ZARLINO

GIOSEFFO ZARLINO, né à Chioggia en 1517, entra dans l'ordre des franciscains en 1537, à Venise ; il fut nommé diacre en 1541, et eut pour maître dans l'étude de la musique Adrian Willaert, dont nous retrouverons le nom dans l'histoire du madrigal et des origines du drame (1). Zarlino fut ensuite maître de chapelle à l'église San Marco de Venise, où il succéda en 1565 à Cyprian de Rore (2), et revint enfin comme chanoine à Chioggia en 1582 ; il mourut à Venise en 1590.

L'ouvrage principal de Zarlino, *Instituzione armoniche* (3), date de 1558. Cet ouvrage fut complété en 1571 par les *Dimostrazione armoniche* (4) au moment de la grande polémique entre l'auteur et Vincenzo Galilei (père de l'astronome), à propos du chant collectif et du *solo*. Les théories musicales des philosophes de l'antiquité préoccupaient déjà les esprits, car, dans cette querelle entre Zarlino et Galilei, le premier s'appuyait sur Ptolémée, le second sur Pythagore, sans qu'on ait jamais bien su pourquoi.

Les *Sopplimenti musicali* (5), dernier ouvrage de Zarlino, parurent en 1588, deux ans avant sa mort.

(1) Voir ci-après, chapitre XI, et le troisième livre de cet ouvrage.

(2) Voir ci-après, chapitre XI.

(3) Principes harmoniques.

(4) Démonstrations de l'harmonie.

(5) Suppléments musicaux.

C'est dans le premier de ces ouvrages (*Instituzione armoniche*) qu'on trouve l'exposition du principe de l'Accord consonnant unique, sous son double aspect (majeur et mineur).

Zarlino, en effet, base l'accord majeur sur la division *harmonique* de la corde (1, 1/2, 1/3, 1/4, 1/5, 1/6, — résonnance supérieure), et l'accord mineur sur la division arithmétique (1, 2, 3, 4, 5, 6, — résonnance inférieure).

Mais cette théorie, pourtant fort simple, avait le tort d'être incompatible, par plusieurs points, avec la routine de la *basse continue*. Elle n'eut donc aucun succès, lors de sa première apparition, et c'est plus d'un demi-siècle après que nous la retrouvons, présentée différemment, chez Rameau et Tartini.

RAMEAU

JEAN-PHILIPPE RAMEAU, dont nous aurons à nous occuper plus spécialement comme compositeur (1), est l'auteur d'un *Traité de l'harmonie réduite à ses principes naturels* (Paris, 1722), où, pour la première fois, est exposé méthodiquement le système du renversement, permettant de ramener l'accord à son état fondamental.

Rameau reproduit l'expérience de Zarlino pour la division harmonique de la corde (1, 1/2, 1/3, 1/4, 1/5, 1/6), et déclare que l'accord parfait est donné par la nature.

Mais il est moins catégorique en ce qui concerne la division arithmétique (1, 2, 3, 4, 5, 6, résonnance inférieure) donnant l'accord parfait mineur. Il est très probable cependant que sa conviction intime sur ce dernier point était conforme à celle de Zarlino; en effet, l'auteur anonyme d'un ouvrage paru en 1752 et intitulé: *Eléments de musique théorique et pratique, suivant les principes de M. Rameau*, énonce formellement, page 20, le principe de la résonnance inférieure (2).

Consciemment ou non, ce principe apparaît du reste en maint endroit, dans les divers ouvrages de Rameau, et même dans son traité.

Son système de la Basse fondamentale, impliquant le déplacement du son générateur de l'accord, la *prime*, n'est pas autre chose que l'idée de Zarlino. Cette théorie est une innovation, par rapport à l'usage de la basse continue, ainsi que Rameau prend la peine de nous l'apprendre, page 206:

(1) Voir les deuxième et troisième livres.

(2) Cet ouvrage est attribué à d'Alembert: toutefois, Condillac, dans l'approbation qu'il fut chargé de formuler au nom du roi, s'exprime ainsi:

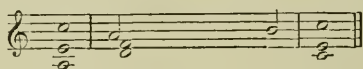
« M. Rameau doit être flatté de voir à la portée de tout lecteur intelligent un système dont il a découvert les principes, et qui, ce me semble, pour être apprécié n'a besoin que d'être connu. »

« A Paris, ce 23 novembre 1751. »

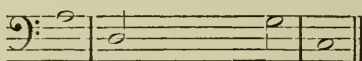
« Il ne faut pas confondre, dit-il, la progression diatonique d'une basse dont nous parlons à présent (basse continue) avec la progression consonnante dont nous avons donné des exemples. Cette basse que nous appelons *fondamentale* ne porte que des accords parfaits ou de septième, pendant que la basse ordinaire, que nous appelons *continue*, porte des accords de toute espèce. Ainsi, cette basse fondamentale servira de preuve à tous nos ouvrages. »

Rameau déclare en propres termes, page ix, « qu'il n'y a qu'un seul accord dont tous les autres proviennent ». Cependant il reconnaît une existence distincte aux deux accords parfaits et à l'accord de septième.

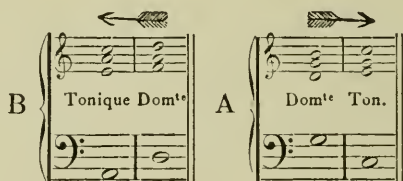
Dans un exemple où il veut prouver la genèse de cet accord de septième, il reproduit une cadence de Zarlino (page 58):

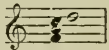


à laquelle il ajoute une basse fondamentale :



où l'on peut voir le principe des deux cadences de sens opposé en mineur et en majeur.



Un fait plus significatif vient à l'appui de cette opinion : Rameau appelle *sixte ajoutée* la note supérieure (*ré*, par exemple) dans la disposition harmonique bien connue :  et il traite cette note mélodique ascendante, *ajoutée à l'accord parfait*, comme une vraie dissonance, qu'il ne confond nullement avec la *septième*.

Il est difficile de ne pas voir là le principe même à l'aide duquel nous avons vérifié le sens différent du mouvement mélodique, suivant le mode, dans chacune des cadences (voir chap. vii, p. 112). On ne saurait cependant rien affirmer sur les idées de Rameau relativement aux modes de sens inverse : il a sans doute pressenti la véritable théorie, plutôt qu'il ne l'a comprise nettement.

Au surplus, la rédaction de son traité est extrêmement lourde et diffuse : en maint endroit, il énonce des principes contradictoires.

C'est ainsi notamment qu'après avoir déclaré (page 138) que « la mélodie provient de l'harmonie », il constate (page 329) qu'« il est difficile de réussir parfaitement dans les pièces à deux et à trois parties, si l'on ne compose toutes les parties ensemble, parce que chaque partie doit avoir un chant coulant et gracieux » (*sic*).

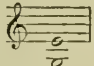
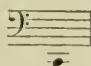
Cette dernière assertion, plus raisonnable que l'autre, nous autorise à considérer Rameau comme ayant vraiment compris le rôle prépondérant de la mélodie dans la musique, et celui des deux résonnances naturelles dans la formation de l'harmonie.

Après Rameau, c'est au célèbre violoniste Tartini, auteur du « Trille du diable », qu'on doit la reprise et la continuation des théories avancées par Zarlino.

TARTINI

GIUSEPPE TARTINI, né à Pirano en 1692, mourut à Padoue en 1770, après une existence assez agitée. Outre ses compositions musicales (sonates et concertos), Tartini a laissé plusieurs ouvrages théoriques, dont le principal est intitulé : *Trattato di musica, secondo la vera scienza dell'armonia* (1). Ce traité, paru en 1754, réalise un progrès notable sur celui de Rameau, au point de vue de la netteté des idées. L'auteur exclut de notre système musical l'harmonique 7, et oppose directement l'une à l'autre les deux résonnances engendrant les deux modes (pages 65, 66, 91).

On doit aussi à Tartini d'intéressantes découvertes sur la production des *sons résultants* qui proviennent de la différence entre le nombre des vibrations de deux sons réels, émis simultanément.

Tartini avait remarqué notamment que l'émission sur un violon de la sixte  engendre un troisième son beaucoup plus grave :  et plusieurs autres, moins perceptibles, dont les rapports avec celui-ci suivent les lois de la progression harmonique ascendante.

Mais il était réservé à Von Cœttingen, dont nous parlerons ci-après, de tirer de cette découverte toutes les conséquences qu'elle comporte.

Après Tartini, il semble que pendant près d'un siècle la théorie harmonique soit totalement tombée dans l'oubli. La routine de la *basse continue* règne en souveraine absolue sur toute la musique de cette époque.

Les divers traités parus entre 1760 et 1840 ne sont que des manuels de basse chiffrée, dénués de tout fondement rationnel.

C'est seulement en 1845 que nous voyons reparaitre en France

(1) Traité de musique, selon la vraie science de l'harmonie.

quelques idées plus saines et plus élevées sur l'enseignement de l'harmonie et les origines de la gamme.

BARBEREAU

AUGUSTE BARBEREAU, né à Paris en 1799, fut élevé à Reicha, obtint le prix de Rome en 1824, et fut plus tard professeur au Conservatoire. Il mourut à Paris en 1879. Barbereau s'occupa de musique surtout au point de vue historique et didactique. Il avait constaté l'insuffisance, déjà notoire à son époque, de l'enseignement de la composition, et fit de très louables efforts pour y porter remède ; mais son *Traité de composition musicale*, paru en 1845 et conçu sur des plans fort vastes, est malheureusement resté inachevé.

Dans cet ouvrage, l'auteur considère notre gamme moderne comme directement issue d'une série illimitée de quintes allant soit vers le grave, soit vers l'aigu. Cette théorie est exposée plus en détail dans son *Etude sur l'origine du système musical*, parue en 1852 et inachevée également.

Il appartenait à Durutte de reprendre plus scientifiquement les idées de Barbereau, et de démontrer mathématiquement leur concordance avec la progression harmonique.

DURUTTE

Le comte CAMILLE DURUTTE, né à Ypres en 1803, polytechnicien distingué, vécut à Metz, où il se livra à l'étude approfondie de la mathématique musicale, et mourut à Paris en 1881.

Dans sa *Technie harmonique*, parue en 1855, et complétée en 1876, Durutte, malheureusement imbu, comme tous ses contemporains, des théories qui reconnaissent à chaque accord consonnant ou dissonnant une réalité distincte, se livre à des calculs mathématiques fort abstraits sur toutes les combinaisons possibles avec les tierces majeures et mineures, depuis l'accord parfait, jusques et y compris les accords de onzième et de treizième.

Cette étude ne saurait se concilier avec notre conception beaucoup plus simple de l'harmonie ; mais elle est précédée d'une introduction remarquable, empruntée en grande partie aux écrits du philosophe slave Hœné Wronski, et d'un résumé d'acoustique, qui méritent d'être signalés.

Cette introduction établit l'insuffisance de la série des harmoniques pour la genèse de notre gamme, la nécessité d'un *rapport unique* pour servir de base à notre système musical, et la limite de perception des organes auditifs de l'homme, en ce qui concerne la distinction entre les diverses intonations des sons.

Le résumé d'acoustique montre que les systèmes proposés, depuis et y compris Pythagore, pour la genèse de notre gamme, se résument tous dans l'*échelle des quintes*, et que le tempérament empêche de discerner l'écart théorique de calcul entre les quintes exactes et les quintes tempérées (voir chap. vi, p. 105, note).

En dépit de cette constatation, énoncée explicitement en note au bas de la page 52^m, l'auteur n'en continue pas moins à attribuer une personnalité différente à chacun des sons que notre oreille identifie par l'enharmoine. L'*échelle des quintes* se présente donc à lui sous la forme d'une ligne droite indéfinie, et non d'un cycle fermé.

Quant au mode mineur, Durutte semble n'en point connaître d'autre que celui dont le type est la gamme mineure de *la*, avec altération de la sensible (*sol#*). Il s'ingénie vainement à en fournir une explication rationnelle.

C'est en Allemagne que nous retrouvons, à peu près à la même époque, le principe des deux gammes opposées, et des modes symétriques.

HAUPTMANN

MORITZ HAUPTMANN, né à Dresden en 1792, étudia surtout avec Spohr, sous l'égide duquel il obtint en 1842 le titre de *cantor* à l'école Saint-Thomas de Leipzig, et celui de *maître en théorie* au Conservatoire de la même ville, où il mourut en 1868.

Hauptmann a laissé des œuvres musicales remarquables surtout par leur construction, et plusieurs ouvrages théoriques dont le principal est intitulé : *Die Natur der Harmonik und der Metrik* (1). Cet ouvrage, paru en 1858, postérieurement à ceux de Barbereau et de Durutte, repose entièrement sur les deux résonnances harmoniques (supérieure et inférieure). Cependant, Hauptmann recule encore devant les conséquences de son système, et n'ose affirmer le caractère prépondérant de la note *prime aiguë* dans l'accord mineur.

Depuis Hauptmann, la recherche des théories harmoniques paraît s'être concentrée presque exclusivement en Allemagne.

HELMHOLTZ

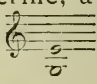
HERMANN HELMHOLTZ, né à Potsdam en 1821 et mort à Berlin en 1894, après une carrière de professeur tout à fait étrangère à la musique, s'est beaucoup occupé des phénomènes acoustiques. On lui doit les ingénieuses observations que nous avons résumées sur le rôle des har-

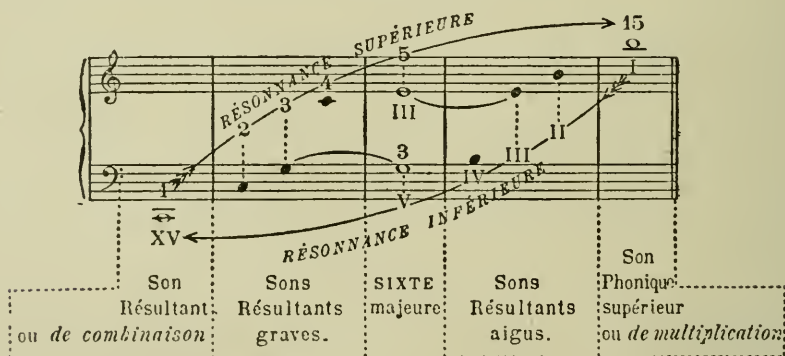
(1) La nature de l'harmonie et de la métrique.

moniques dans la diversité des timbres et dans la distinction des voyelles (1). Dans son ouvrage principal *Lehre von den Tonempfindungen als physiologische Grundlage der Musik* (2), paru en 1863, Helmholtz émet l'idée qu'un accord peut être représenté par un son unique (*Klangvertretung*), idée conforme à celle du son générateur chez Zarlino et Rameau; mais sa théorie de l'accord mineur est toute différente, car il cherche à l'établir à l'aide des harmoniques supérieures, 10, 12, 15 (*mi, sol, si*), ce qui détruit toute la loi de symétrie des deux modes. Plusieurs autres erreurs se sont glissées du reste dans cet ouvrage, dont la valeur historique est seule indiscutable.

VON CËTTINGEN

ARTHUR VON CËTTINGEN, né en 1836 à Dorpat en Livonie (où il est encore actuellement professeur), physicien et musicien tout à la fois, a fait paraître en 1866 un ouvrage intitulé *Harmoniesystem in dualer Entwicklung* (3), dans lequel il combat avec énergie les erreurs d'Helmholtz.

Von Cëttigen reprend, en la complétant, l'idée de Tartini à propos des sons résultants. Il constate que le même intervalle de *sixte*, dont les sons résultants au grave sont placés dans l'ordre de la résonnance harmonique supérieure (voir ci-dessus, page 137), peut fournir aussi une autre série symétrique de sons résultants à l'aigu, placés dans l'ordre de la résonnance harmonique inférieure. Ainsi se vérifie, à l'aide de l'intervalle incomplet et neutre de la sixte majeure , toute la genèse des accords parfaits majeur et mineur.



Dans cette expérience, où les harmoniques majeurs sont numérotés

(1) Voir chap. VIII, p. 124.

(2) Traité de la Tonalité comme base physiologique de la musique.

(3) Système de l'Harmonie dans sa double évolution.

en chiffres arabes et les harmoniques mineurs en chiffres romains, on remarque :

1°, que la sixte majeure qui sert de point de départ est constituée par les harmoniques 3 et 5 (ou III et V) des deux résonnances.

2°, que le quinzième harmonique de chacune des résonnances harmoniques résultantes coïncide avec le son prime de l'autre :

ut = 1 ou xv ; *si* = 15 ou i.

Von Cœttingen a donné le nom de *son résultant* ou de *combinaison* à l'*UT* grave qui sert de prime à la résonnance majeure, et le nom de *son phonique supérieur* ou de *multiplication* au *SI* aigu (résultant de la multiplication des deux harmoniques, *sol* 3 et *mi* 5, l'un par l'autre) servant de prime à la résonnance mineure.

La symétrie absolue des deux résonnances est rendue tout à fait apparente par l'expérience de Von Cœttingen, et cette explication des phénomènes harmoniques se confirme de jour en jour dans les travaux postérieurs à son ouvrage et notamment dans ceux de Riemann.

RIEMANN

HUGO RIEMANN, né près de Sondershausen en 1849, est actuellement professeur de musique à l'université de Leipzig. Il a publié de nombreux ouvrages théoriques sur la musique, parmi lesquels il faut citer :

1° Sa thèse de doctorat, parue en 1873, intitulée *Musikalische Logik* (1) et contenant toute la théorie des harmoniques inférieurs, exposée d'une façon claire et certaine ;

2° Son traité intitulé *Handbuch der Harmonielehre* (2), paru sous forme d'essai en 1880, complété et réédité en 1887 et traduit en français par M. G. Humbert (à Londres, chez Augener). Cet ouvrage explique la genèse de l'accord à l'aide des deux expériences que nous avons reproduites au chapitre de l'Harmonie (pages 95 et suiv.).

Mais la raison de l'exclusion des sons harmoniques 7, 11, 13, etc., n'y apparaît pas, et l'auteur reste muet sur la question du cycle des quintes, qui fournit précisément la solution de cette difficulté. Le traité de Riemann est cependant basé sur les trois *fonctions tonales* (Tonique, Dominante et Sous-Dominante), c'est-à-dire sur la relation de *quinte* entre les notes *primes* ; mais le principe de cette relation n'y est pas nettement dégagé. Cet ouvrage est du reste assez aride, en raison de sa terminologie peu usuelle, et de son nouveau système de chiffrage des

(1) Logique musicale.

(2) Manuel d'harmonie.

harmonies ; il réalise toutefois un grand progrès en ce qui concerne les notions de tonalité, de fonction tonale et de valeur esthétique de l'accord.

3° Le *Dictionnaire de Musique* de Riemann, paru en 1896 et traduit en français en 1899 par M. G. Humbert, mérite aussi d'être signalé. Cet ouvrage reprend la même théorie harmonique, et fournit, outre sa documentation historique très sérieuse, un certain nombre d'aperçus nouveaux sur les rapports des sons, sur les divers systèmes de gammes, sur la parenté des sons et des harmonies, sur les tonalités voisines, etc., le tout en parfaite concordance avec la théorie harmonique et tonale exposée dans les précédents chapitres du présent ouvrage.

Sans doute, en pareille matière, rien ne peut être donné comme absolument définitif, car nos idées, nos connaissances et notre nature elle-même sont éminemment modifiables, sinon perfectibles. On ne peut nier cependant qu'une théorie comme la nôtre ait de grandes chances d'être vraie, lorsqu'elle réunit en sa faveur tous les esprits distingués dont nous venons de retracer les laborieuses recherches.

A chacun de la contrôler, de s'en pénétrer et de la compléter encore par son travail personnel de réflexion et d'application.



X

LE MOTET

Formes polyphoniques primitives. — Forme de la pièce liturgique. — Forme du motet. — Constitution de la phrase dans le motet. — Forme du répons. — Histoire des formes polyphoniques primitives : les déchanteurs et les théoriciens. — Histoire du motet. Période franco-flamande. — Période italo-espagnole. — Période italo-allemande.

FORMES POLYPHONIQUES PRIMITIVES

La musique de la deuxième époque est qualifiée de *polyphonique* (à plusieurs voix), parce qu'elle consiste en un certain nombre de parties mélodiques différentes destinées à être chantées simultanément sans aucun accompagnement instrumental (1).

Les premiers essais de musique polyphonique furent la *diaphonie* et le *déchant*.

On s'accorde à faire remonter l'apparition de la diaphonie (appelée aussi *organum*) à l'époque du x^e siècle. Cette forme consistait à faire entendre, avec une mélodie donnée (*cantus firmus*), une succession de quintes au-dessus ou de quarts au-dessous, dont la marche, absolument parallèle, n'était interrompue que par de rares unissons ou des octaves sur la finale de la période.

Ces superpositions, incompatibles avec nos habitudes musicales contemporaines, pouvaient n'être pas sans charme, si l'on tient compte de ce fait que les voix chargées de *tenir* le *cantus firmus* étant en nombre infiniment supérieur à celles qui dessinaient la *diaphonie*, cette partie vocale devait jouer un rôle analogue à celui que jouent encore actuellement dans la registration de la musique d'orgue le *nasard*, la *quinte* et les *fournitures*.

(1) Le qualificatif de *polymélodique*, appliqué par M. Gédalge à ce genre de musique dans son *Traité de fugue*, semblerait en effet plus exact, mais il n'est point encore passé dans l'usage.

Voici un exemple de diaphonie du XIII^e siècle :

Diaphonie
contra-tenor)

Agnus De- i, qui tol- lis pec- ca- ta mun- di, misere- re no- bi-.

Cantus firmus
tenor)

Quant au *déchant*, il ne fut tout d'abord qu'une mélodie accompagnant note contre note le chant grégorien, et improvisée par les chantes; on l'appelait aussi, en cette forme primitive : *Canto alla mente*, ou *Chant sur le livre*; son caractère particulier était de procéder plutôt par mouvements contraires, au lieu d'employer, comme la diaphonie, des mouvements parallèles.

On trouve, dans le traité fort curieux de FRANCHINO GAFORI intitulé : *Practica musicæ sive musicæ actiones* (1496), des exemples de déchant.

Nous reproduisons ici un court fragment emprunté à des *Litanie mortuorum discordantes* qui se chantaient dans la cathédrale de Milan le jour des morts, et qui paraissent justifier pleinement leur titre.

Il est cependant probable que le mot *discordantes*, n'est point employé ici dans le sens du mot français *discordant*, mais signifie *chanté sur deux notes*, ou *sur deux cordes*.

Cantus firmus

N - - - - - o- ra pro no- bis.

Discantus

Voici un autre spécimen tiré du même ouvrage; il est écrit pour trois voix et appartient sans doute à une catégorie de déchant plus perfectionné, car les notes de passage, les ornements et même le principe de l'imitation commencent à y apparaître :

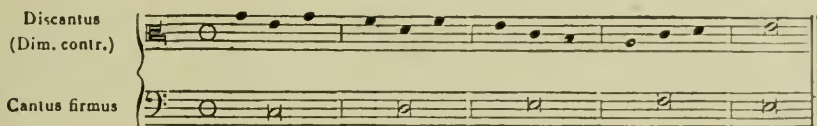
Discantus
(contra-tenor)

Cantus firmus
(tenor)

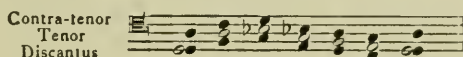
Dis antus

Dans le *Speculum musicæ* (Miroir de la musique), de JEAN DE MURIS,

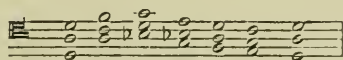
ouvrage qui remonte à l'année 1325, on trouve déjà des exemples de déchant présentant, sous le nom de *diminutio contrapuncti*, des suites de plusieurs notes contre une seule :



On a donné le nom de *faux-bourdon* à une variété de diaphonie, originaire d'Angleterre, si l'on en croit GUILHELMUS MONACHUS (*De praeceptis artis musicae*, fin du xiv^e siècle), présentant l'emploi continu de tierces parallèlement au *cantus firmus*. On le notait ainsi :



Mais le *discantus*, étant une voix aiguë, sonnait, en réalité, à l'octave supérieure, et l'effet pour l'oreille était le suivant :



C'est très probablement de cette transposition de la basse écrite que vient le terme *falso-bordone*, dont la traduction exacte est : *basse en fausset*, le mot italien *bordone* étant, à cette époque, synonyme de *basse* (1).

On peut juger, par ces notions sommaires sur la diaphonie et le déchant, du progrès notable qui restait à accomplir avant d'aboutir aux formes si parfaites du *contrepoint vocal*, dont le motet offre une admirable synthèse.

Dès le début du xv^e siècle, les pièces contrapontiques commencent

(1) Dans sa *Commedia*, Dante Alighieri dit, en parlant des oiseaux du Paradis terrestre

Ma con piena letizia l'ore prime,
Cantando, ricevono intra le foglie
Che tenevan *bordone* alle sue rime.

(*Purgatorio*, c. xxviii, v. 15-18.)

« Mais, avec pleine joie, en chantant, ils (les oiseaux) recevaient les premières brises, parmi les feuilles, qui faisaient la *basse* de leurs accents. »

Il est, du reste, remarquable de trouver en ce même poème, qui contient, il est vrai, toute la science du moyen âge, une véritable définition du *déchant* :

E come in voce voce si discerno
Quand'una è ferma e l'altra va e riede.

(*Paradiso*, c. viii, v. 17-18.)

• De même que, dans un concert, on peut discerner une voix qui reste immobile tandis que l'autre va et revient. »

à revêtir des formes déterminées qu'on peut répartir en deux grandes catégories :

- 1° la pièce liturgique ;
- 2° le motet.

FORME DE LA PIÈCE LITURGIQUE

La *pièce liturgique*, qui reproduit le texte même de l'office divin, se rapproche, au moins originellement, de l'art du déchant.

De ce genre sont les *messes* et les *psaumes*, dont la musique n'est d'ordinaire qu'une amplification du thème grégorien.

Avant la réforme de la musique d'église, prescrite par le concile de Trente et accomplie en Italie par Palestrina, les compositeurs de messes s'attachaient à traiter contrairement les thèmes les plus connus de la musique liturgique. Ces thèmes, nous l'avons vu aux chapitres de la Cantilène monodique (p. 69, 72) et de la Chanson (p. 83, 84), s'adaptaient si bien au rythme populaire qu'ils devenaient parfois eux-mêmes des timbres de chansons en langue vulgaire, et que le peuple connaissait mieux leurs paroles profanes que leur texte latin primitif. On en était même arrivé, au xv^e siècle, à désigner les messes sous le titre de la chanson qui leur avait emprunté leur thème (1). Afin de remédier à cet état de choses profondément irrévérencieux pour la majesté du culte, le pape Pie IV enjoignit à Palestrina, alors maître de chapelle à Sainte-Marie-Majeure, de composer des messes sur des thèmes originaux, ou tout au moins extraits du chant grégorien pur.

Le premier résultat connu de ce mouvement artistique fut la messe dite *du Pape Marcel*.

Quoi qu'il en soit, avant comme après la réforme palestrinienne, la seule apparence de forme musicale qu'on rencontre dans les parties de contrepoint des messes, c'est l'usage assez fréquent d'une sorte de dessin dominant qui reparaît dans les différents morceaux de l'œuvre.

Cependant le compositeur, renfermé dans les limites du texte sacré, est sans cesse arrêté dans ses élans dramatiques par une sorte de sentiment de respect qui l'empêche de se donner libre carrière.

Il n'en est plus ainsi dans les pièces libres, lesquelles, pour la musique religieuse, se résument en une seule forme, le *motet*, que nous allons étudier spécialement.

(1) L'un des timbres les plus célèbres fut celui de la chanson : *l'Homme armé*, dont les paroles licencieuses étaient dans toutes les mémoires. Ce timbre fut employé par un grand nombre de compositeurs de messes. On trouve aussi des messes intitulées : *L'amour de moy*, *Quant j'ay au corps*, *Bayse-moy ma mye*, etc.

FORME DU MOTET

Au point de vue de l'évolution historique des formes musicales, le rôle du *motet* est de première importance.

Cette forme, éminemment expressive, a donné naissance, non seulement à celle du *répons*, qui en est peu différente, mais encore à la plupart des formes polyphoniques profanes, et, plus tard, à la forme *fugue*, première manifestation de l'art symphonique dans la troisième époque de notre histoire musicale.

Le *motet* n'est pas astreint à un plan déterminé dans sa construction ; il n'a pas de forme synthétique fixe, celle-ci y étant essentiellement subordonnée à l'expression du texte.

Le *texte du motet* consiste en une citation, ordinairement assez courte, de paroles latines tirées d'un office ou d'une pièce connue.

Quant à la *musique du motet*, qu'elle soit la paraphrase d'un thème grégorien ou la manifestation d'un art plus personnel, elle n'en procède pas moins, en principe, de la belle monodie médiévale, à laquelle le compositeur vient ajouter l'effet de sa propre émotion, par l'emploi de l'accent expressif et l'ornementation de la période mélodique.

Le principe musical du motet est celui-ci :

A chaque phrase du texte littéraire *présentant un sens complet* correspond une *phrase musicale*, qui s'adapte exactement à ce texte, et se développe sur elle-même jusqu'à ce que toutes les parties récitantes l'aient exposée à leur tour.

L'exemple suivant montre la genèse de la phrase musicale dans un motet de Palestrina :

Phrase complète

1^{re} période 2^e période

Superius
Cœ-nán-ti-bus il-lis, ac-cé-pit Je-sus

Altus
Cœ-nán-ti-bus il-lis, ac-cé-pit Je-sus

Tenor I
Cœ-nán-ti-bus

Tenor II

Bassus

3^e période

pa - nem, ac - cé - pit Je - sus

pa - nem; ac - cé - pit Je - sus pa - nem,

il - lis, ac - cé - pit Je - sus pa - nem, ac - cé - pit

Cœ - nán - ti - bus il - lis, ac - cé - pit Je -

Cœ - nán - ti - bus il - lis, ac -

pa - nem, ac - cé - pit Je - sus

Cœ - nán - ti - bus il - lis, ac - cé - pit

Je - sus pa - nem, ac - cé - pit

- sus pa - nem, ac - cé - pit

- cé - pit Je - sus pa - nem,

On peut voir qu'à l'exception de l'*ornement final*, légèrement différent dans les diverses expositions, la phrase musicale, traduction expressive du texte, reste partout identique à elle-même; bien plus, chaque mot, s'il se présente plusieurs fois, reste affecté du même contour mélodique qui lui avait été primitivement assigné.

Il n'y a donc, dans cette forme d'art, aucune *partie de remplissage*, comme on en rencontre dans les chœurs d'écriture harmonique; toutes

les voix sont égales devant la mélodie, et se meuvent librement dans l'espace, sans dépendre ni de la basse, comme au XVII^e siècle, ni de la partie supérieure, comme dans l'opéra italien.

La phrase de l'exemple précédent nous montre une exposition *simple*, dans laquelle chaque voix expose soit le thème, soit une *réponse* tonale à ce thème (voir l'entrée des parties d'*alto* et de *basse*), principe que nous retrouverons dans la *figue*.

Parfois aussi, surtout dans la deuxième période de l'histoire du motet, on trouve, en même temps que le thème et sur les mêmes paroles, une sorte de *dessin accompagnant* que les contrapontistes appelaient *comes* (compagnon).

Ce dessin, ou *contre-sujet*, suit les évolutions du thème, tout en respectant l'accentuation expressive du texte.

Une exposition de cette espèce était qualifiée de *duplex* (double). Telle est la phrase ci-dessous, tirée du beau motet de Vitoria : *Duo seraphim clamabant* :

The image shows a musical score for a motet by Vitoria, titled "Duo seraphim clamabant". The score is arranged in four staves, labeled Sup. 1, Sup. 2, Alt. 1, and Alt. 2. The music is in a minor key and features a complex polyphonic texture. The lyrics are "Sanc - tus, Sanc - tus, Sanc - tus, Do - minus De - us, Do - minus De - us, Do - minus De - us". The score includes various musical annotations such as "1^{re} phrase.", "2^{de} phrase.", "A. s.", "c. s. (A.)", and "B". The lyrics are written below the notes, with hyphens indicating syllables that span across multiple notes.

- us sa - - ba - oth. Dó - minus etc.

- us sa - - ba - oth, Dó - minus De - us etc.

- us sa - - ba - oth. Dó - minus etc.

Dó - minus De - us etc.

Chaque fois que le texte présente de nouvelles paroles, une phrase musicale nouvelle s'établit, et se répercute, comme la première, dans toutes les parties vocales, ainsi qu'on peut le voir dans l'exemple précédent, aux mots : *Dominus Deus sabaoth*.

Tout le principe essentiellement *dramatique* de la composition du motet réside dans cette adaptation rigoureuse de la musique aux expressions du texte, et même aux divisions imposées par la forme grammaticale de chaque phrase littéraire.

CONSTITUTION DE LA PHRASE DANS LE MOTET

Dans l'écriture du motet, le *rythme* est libre et généralement contrarié entre les parties, sans aucune préoccupation de *mesure*, ni surtout d'accentuation sur les temps correspondants de deux ou de plusieurs mesures consécutives.

La *mélodie* y procède directement des formes de la cantilène monodique dans ses divers états : on trouve en effet dans le motet, et souvent au cours de la même phrase, certains passages exposés simultanément par les parties en forme purement syllabique, comme les monodies primitives ; d'autres, plus variés et de forme plus agogique, empruntés au genre ornemental ; ce sont les plus fréquents, et il s'y mêle parfois de véritables recherches symboliques, reconnaissables, par exemple, à la même forme plastique reproduite intentionnellement dans la mélodie, sur des mots de même signification ; enfin, certaines expositions affectent une allure tout à fait populaire, soit par leur forme, soit par le caractère de leur thème.

Quant à l'*harmonie* du motet, elle est basée, nous l'avons vu, sur la polyphonie, et résulte uniquement de la marche combinée des mélodies. Parfois cependant, les voix se réunissent en un mouvement simultané

qui, sans jamais bannir la mélodie, forme vraiment une *agrégation harmonique* ; ces successions sont d'ordinaire de courte durée, et n'entraînent conséquemment jamais l'indépendance des lignes mélodiques générales.

L'*unité tonale* est toujours respectée dans le motet, mais la cadence terminale s'établit indistinctement soit à la *tonique*, soit à la *dominante*, dernier vestige des modes graves ou aigus du plain-chant.

L'emploi de la modulation comme moyen expressif y est relativement rare.

Enfin, ce qui contribue puissamment à faire du motet une forme éminemment artistique, c'est la parfaite proportion et l'harmonieux équilibre qui règnent toujours entre les divers fragments qui le composent, comme on pourra s'en convaincre par les analyses qui terminent ce chapitre (pages 156, 163, 169, 173).

Cette proportion et cet équilibre que nous trouvons déjà établis dans le motet, malgré son origine d'ordre dramatique, deviendront, nous le verrons plus tard, les règles absolues de toute composition symphonique.

FORME DU RÉPONS

Le répons n'est qu'une variante abrégée du motet offrant la particularité d'être toujours divisé en deux parties, savoir : 1° le *répons* proprement dit, qui se termine le plus souvent par une prière ; 2° le *verset*, court fragment, généralement de moindre intérêt, à la suite duquel on répète, pour finir, la phrase terminale de la première partie, ou prière.

Le répons n'est jamais isolé ; il procède toujours par groupe de *trois* sur un même sujet, division que l'on peut tout naturellement rapporter à la forme picturale connue sous la dénomination de *triptyque*.

Tous les répons d'un même groupe, ou, si l'on veut, d'un même *triptyque*, sont écrits dans la même tonalité, et suivent presque toujours une marche tonale identique.

En dehors de ces quelques détails, la construction du répons n'est aucunement différente de celle du motet. (Voir les exemples analysés, pages 165 et 171.)

HISTOIRE DES FORMES POLYPHONIQUES PRIMITIVES LES DÉCHANTEURS ET LES THÉORICIENS

L'apparition des premiers motets dignes de ce nom fut précédée d'une assez longue période d'incubation. Cette forme si parfaite ne

pouvait point éclore et se développer sans une série de travaux préparatoires et d'essais plus ou moins heureux.

Toutefois, les œuvres et les traités théoriques qui contribuèrent à l'avènement du motet n'ont pas encore été mis en lumière, sauf d'assez rares exceptions. Quant aux noms des maîtres (déchanteurs ou théoriciens) auxquels revient le mérite d'avoir créé et codifié le bel art du contrepoint vocal, ils sont encore moins connus. Il importe pourtant de ne les point ignorer ; aussi rappellerons-nous ici, brièvement, les principaux :

DÉCHANTEURS

PÉROTIN ou *Magister Perotinus magnus*, qui fut maître de chapelle à Notre-Dame de Paris au XII^e siècle.

FRANCON *l'ainé*, ou Francon de Paris, également maître de chœur à Notre-Dame vers la fin du XII^e siècle.

FRANCON DE COLOGNE, prieur de l'abbaye des Bénédictins de Cologne en 1190 et à peu près contemporain du précédent, célèbre par ses écrits sur la réglementation de la musique proportionnelle.

THÉORICIENS

Franco-flamands :

JÉROME DE MORAVIE, Dominicain au couvent de la rue Saint-Jacques, à Paris, en 1260.

PHILIPPE DE VITRY, né vers 1230, mort évêque de Meaux en 1316, paraît avoir été le premier à introduire le terme *Contra punctus* à la place de *Discantus*.

JEAN DE MURIS vécut dans la première moitié du XIV^e siècle ; il est l'auteur d'un des plus vastes et des plus anciens traités de musique : le *Speculum musicæ*, ouvrage divisé en 7 livres comprenant chacun un grand nombre de chapitres : 1^{er} livre : Généralités (76 chap.) ; 2^e livre : Les intervalles (123 chap.) ; 3^e livre : Les proportions (56 chap.) ; 4^e livre : Consonnance et dissonnance (51 chap.) ; 5^e livre : La musique des anciens, d'après Boëce (52 chap.) ; 6^e livre : Les modes ecclésiastiques (113 chap.) ; 7^e livre : La musique proportionnelle et le déchant (45 chap.). Voir ci-dessus p. 144.

JEAN TINCTOR ou *Jean de Waervere* (1446 † 1511), chanoine de Nivelles, auteur du plus ancien dictionnaire de musique connu (1475), et d'une messe sur la chanson de *l'Homme armé*.

Anglais :

WALTER ODINGTON, bénédictin anglais, mort après 1316.

SIMON TUNSTEDE ou *Dunstede*, maître de chœur du couvent des Franciscains d'Oxford, mort en 1369.

JEAN HOTHBY OU *Fra Ottobi*, maître de chant au couvent des Carmélites de Lucques, de 1467 à 1486, mort à Londres en 1487.

Allemands :

SEBALD HEYDEN (1498 † 1561), recteur de l'école de Saint-Sebald à Nuremberg.

GLARÉAN OU *Heinrich Loris* de Glaris (1488 † 1563); bien connu par son *Dodekachordon* (1547), traité des modes ecclésiastiques, au cours duquel il cite de nombreux exemples des maîtres du contrepoint de son époque.

Italiens :

MARCHETTUS DE PADOUE vécut au commencement du xiv^e siècle.

FRANCHINO GAFORI OU *Franchinus Gafurius* (1451 † 1522), maître de chœur du *Duomo* de Milan et premier maître de chapelle du duc Ludovic Sforza en 1484. (Voir ci-dessus p. 144.)

GIOSEFFO ZARLINO (1517 † 1590), franciscain et maître de chapelle de Saint-Marc à Venise. (Voir le chapitre de l'Histoire des théories harmoniques, page 134.)

HISTOIRE DU MOTET

L'art du motet, comme celui du déchant, paraît avoir pris naissance en Flandre et dans le nord de la France, vers le xv^e siècle; on le retrouve un peu plus tard en Italie, avec l'admirable école palestrinienne, dont la puissante floraison s'étend jusqu'en Espagne au milieu du xvi^e siècle. A la fin de ce même siècle, l'art du motet passe, par Venise, en Allemagne, où il disparaît bientôt pour faire place aux formes symphoniques (1).

Cet art, venu du Nord, semble donc y être retourné pour y mourir, après avoir atteint une rapide et absolue perfection dans les contrées méridionales; aussi peut-on diviser l'histoire du motet en trois périodes distinctes qui correspondent à la fois à ses émigrations et aux évolutions de sa forme; nous les nommerons :

- 1^o Période franco-flamande;
- 2^o Période italo-espagnole;
- 3^o Période italo-allemande.

(1) Au xvii^e siècle, le nom de *motet* fut appliqué à un genre de composition qui tient le milieu entre la cantate et l'oratorio, mais qui n'a plus aucun rapport avec le motet proprement dit.

PÉRIODE FRANCO-FLAMANDE (1)

GUILLAUME DUFAY	1400 †	1474
JAKOB HOBRECHT	1430 †	1506
JAN DE OKEGHEM	1430 †	1495
JOSQUIN DEPRÈS	1450 †	1521
HEINRICH ISAAK	1450 †	15..
JEAN MOUTON	14.. †	1522
JEAN RICHAFORT	14.. †	1547
CLAUDIN DE SERMIZY	14.. †	15..
HEINRICH FINCK	14.. †	15..
JAKOB CLEMENS NON PAPA	1475 †	1567
LUDWIG SENFL	1492 †	1555
CLAUDE GOUDIMEL	1505 †	1572

GUILLAUME DUFAY, flamand, fut chanteur de la chapelle pontificale en 1428, puis maître de chapelle du duc de Bourgogne Philippe le Bon en 1437 ; il mourut en 1474, chanoine de Cambrai. Il fut l'un des principaux réformateurs de l'écriture musicale.

JAKOB HOBRECHT ou *Obrecht*, né à Utrecht, où il fut maître de chapelle en 1465, et d'où il passa en 1492 à la cathédrale d'Anvers. On connaît de lui douze messes et un grand nombre de motets. Hobrecht fut, dit-on, le maître de musique d'Érasme de Rotterdam.

JAN DE OKEGHEM, néerlandais, probablement élève de Dufay vers 1450, premier chapelain et compositeur du roi Charles VII de France en 1454, vécut constamment à Paris, et fut même chargé de plusieurs missions diplomatiques. Il écrivit au moins dix-sept messes et sept motets, plus un *Deo gratias* à trente-six voix (à neuf canons). On a attribué à Okeghem l'invention ou du moins la régularisation du *canon*.

JOSQUIN DEPRÈS, flamand, surnommé par ses contemporains le « prince de la musique », fut élève d'Okeghem, et vécut longtemps à Rome et en Italie. Ses principales œuvres sont trente-deux messes imprimées de 1505 à 1516 et un certain nombre de motets, parmi lesquels les suivants méritent principalement d'être étudiés.

(1) Ce cours de composition n'étant pas un livre d'érudition historique, l'auteur n'a entendu citer dans chaque genre que les noms des compositeurs les plus importants, ceux seulement qu'il n'est pas permis d'ignorer, renvoyant pour le surplus aux ouvrages qui traitent spécialement des questions historiques.

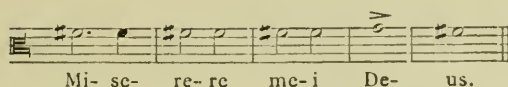
a) *Ave Christe immolate* (Anthologie des Maîtres religieux, vol. I, p. 41), en deux parties, à quatre voix.

b) *Ave verum corpus* (Anthol. vol. II, p. 61), à deux et trois voix. Le deuxième verset est la reproduction du premier, avec adjonction d'une troisième partie mélodique.

c) *Miserere mei Deus*, psaume à cinq voix, en trois parties (Anthol. vol. I, p. 122).

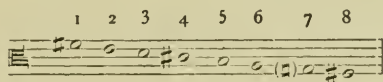
Ce psaume est particulièrement à étudier en ce qu'il offre une preuve convaincante de l'emploi de la résonance harmonique *inférieure* appliquée à la gamme.

Les trois parties sont régies par un thème unique, le *cantus firmus* :

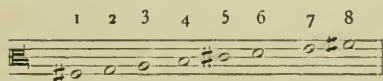


Ce thème est perpétuellement confié à la cinquième voix, *quintus* ou *vagans* (1), qui l'expose après chaque verset, sur un degré différent de la gamme.

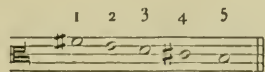
Dans la première partie du psaume, composée de huit versets, les expositions successives du *cantus firmus* se font en descendant, sur tous les degrés de la gamme mineure, telle qu'elle résulte de la résonance inférieure, en partant de la note *prime* aiguë. (V. chapitre VI, p. 101.)



Dans la seconde partie, en huit versets également, le *vagans* parcourt en montant les huit degrés de la même gamme :



Enfin, dans la troisième partie, composée seulement de cinq versets, le *vagans* redescend par les mêmes degrés qu'au début, mais il s'arrête au *cinquième*, c'est-à-dire à la *tonique* :



(1) La cinquième voix prenait la dénomination de *vagans* (voix errante), parce qu'elle était écrite tantôt au soprano, tantôt à l'alto, au ténor ou à la basse. Le *cahier* de la voix de *quintus* errait donc littéralement d'une partie à l'autre, suivant la pièce interprétée, d'où le nom de *vagans*.

d) *Ave Maria gratia plena* (Anthol. vol. I, p. 92), motet à quatre voix dont nous donnons ci-dessous l'analyse complète.

Ce motet, d'un style très pur directement issu du chant grégorien, peut se diviser en trois parties. La construction en est édifiée de telle sorte que chacune de ces trois parties, sans éveiller aucune idée de *symétrie*, est cependant corrélatrice des deux autres, et forme avec elles un triptyque du plus harmonieux effet.

Voici, d'après le texte, la disposition de l'ossature mélodique qui comprend *sept* phrases :

Ave Maria, Gratia plena, Dominus tecum, Virgo serena.	} 1 ^{re} phrase (ternaire)	Ave cujus Nativitas Nostra fuit solemnitatis, Ut lucifer, lux oriens Verum solem præve- [niens.	} 3 ^e phrase (binaire)	Ave præclara omnibus Angelicis virtutibus, Cujus fuit Assumptio Nostra glorificatio.	} 6 ^e phrase (ternaire)
Ave cælorum domina, Maria plena gratia, Cœlestia, terrestria. Mundum replens læ- [titia.		} 2 ^e phrase (ternaire)		Ave pia humilitas, Sine viro fecunditas, Cujus Annuntiatio Nostra fuit salvatio.	
			Ave vera virginitas, Immaculata castitas, Cujus Purificatio Nostra fuit purgatio.	} 5 ^e phrase (ternaire) point culminant de la pièce	

1^{re} partie.

1^{re} phrase: A - ve Ma - ri - a, gra - ti - a

1^{re} pér. (bis) ple - na, Do - mi - nus te - cum, Vir - go se -

ornement final: - re - na.

2^{me} phrase: 1^{re} pér. A - ve cœ - lo - rum Do - mi - na,

2^e pér. Ma - ri - a ple - na gra - ti - a, cœ - les - ti - a, ter - res - tri -

3^e pér. - a, mun - dums re - plens læ - ti - ti - a.

(1) Salut, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi, Vierge sereine.

Salut, reine des cieux, Marie pleine de grâce, qui remplis de joie le ciel, la terre, le monde entier
Salut, celle dont la Nativité fut notre solennité, lumière précédant le soleil comme l'étoile
du matin.

Salut, pieuse humilité, fécondité sans tache, dont l'Annonciation fut notre rédemption.

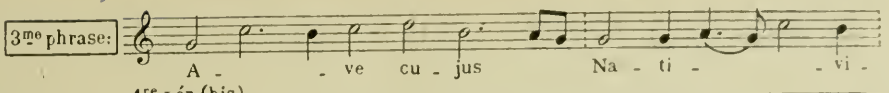
Salut, vraie virginité, chasteté immaculée, dont la Purification fut notre absolution.

Salut, brillante de toutes les vertus angéliques, dont l'Assomption fut notre glorification.

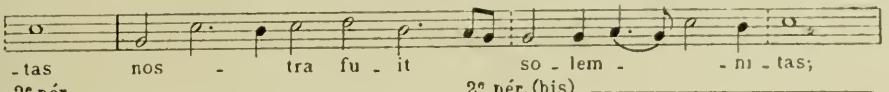
O Mère de Dieu, souviens-toi de moi. Ainsi soit-il.

2^{me} partie.

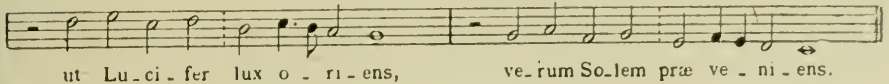
1^{re} pér.

3^{me} phrase: 

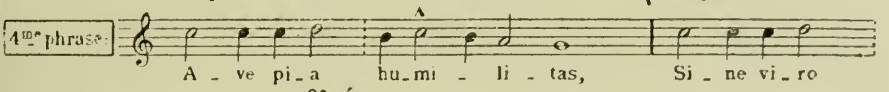
A - ve cu - jus Na - ti - vi -

1^{re} pér. (bis) 

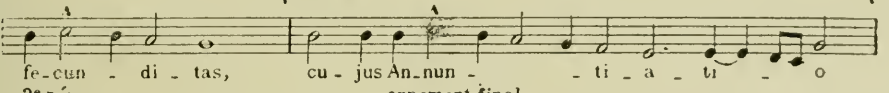
- tas nos - tra fu - it so - lem - ni - tas;

2^{de} pér. 

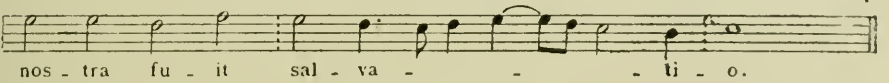
ut Lu - ci - fer lux o - ri - ens, ve - rum So - lem præ ve - ni - ens.

1^{re} pér. 

4^{me} phrase: A - ve pi - a hu - mi - li - tas, Si - ne vi - ro

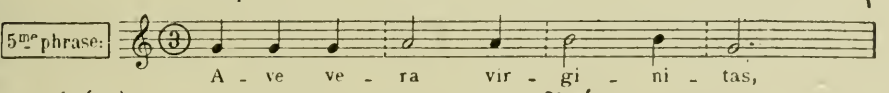
2^{de} pér. 

fe - cun - di - tas, cu - jus An - nun - ti - a - ti - o

3^{de} pér. 

nos - tra fu - it sal - va - ti - o.

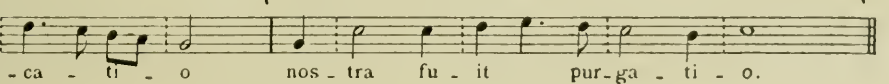
1^{re} pér.

5^{me} phrase: 

A - ve ve - ra vir - gi - ni - tas,

1^{re} pér. (bis) 

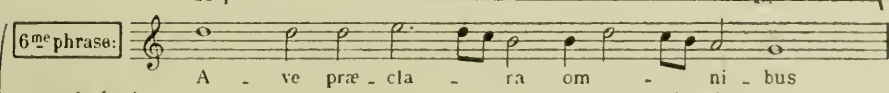
im - ma - cu - la - ta cas - ti - tas, cu - jus Pu - ri - fi -

3^{de} pér. 

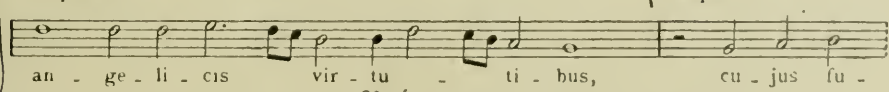
ca - ti - o nos - tra fu - it pur - ga - ti - o.

3^{me} partie.

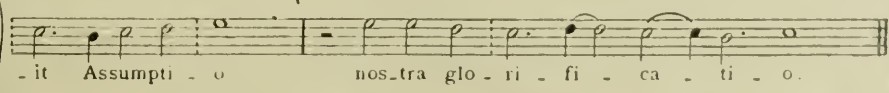
1^{re} pér.

6^{me} phrase: 


A - ve præ - cla - ra om - ni - bus

1^{re} pér. (bis) 

an - ge - li - cis vir - tu - ti - bus, cu - jus fu -

3^{de} pér. 

- it Assumpti - o nos - tra glo - ri - fi - ca - ti - o.

1^{re} pér. 

7^{me} phrase: O Ma - ter De - i, me - mento me - i. A - men.

Chacune des parties correspond, nous l'avons dit, aux autres, non seulement par la construction, mais encore par le procédé employé dans l'exposition de ses phrases mélodiques.

Chaque partie de ce motet commence en effet par des entrées successives des voix, soit individuellement, soit deux à deux, l'une étant employée comme contre-sujet.

A la fin de la première phrase de chaque division du motet, les voix se réunissent sur la cadence; dans la dernière phrase, au contraire, elles se font entendre chaque fois sous forme d'agrégation harmonique, et cette forme contribue puissamment à l'effet si varié que produit cette belle pièce.

Nous citons ici les deux passages harmoniques qui terminent les deux premières parties, passages absolument remarquables par le rôle tout spécialement mélodique et expressif que joue la voix de ténor.

2^{me} phrase (3^e pér.)

Sup. cœ - les - ti - a, ter - res - tri - a,

Alt. cœ - les - ti - a, ter - res - tri - a,

Ten. cœ - les - ti - a, ter - res - tri - a,

Bass. cœ - les - ti - a, ter - res - tri - a,

Sup. - a, mun - dum re - plens cœ - ti - a, cœ -

Alt. mun - dum re - plens cœ - ti - a, cœ -

Ten. mun - dum re - plens cœ - ti - a, cœ -

Bass. - a, mun - dum re - plens cœ - ti - a, cœ -

rallent.

- ti - a.
- ti - a.
- ti - ti - a, loe - ti - ti - a.
- ti - ti - a.

5^me phrase.

Sup. A - ve ve - ra vir - gi - ni - tas, Im - ma - cu -
Alt. A - ve vē - ra vir - gi - ni - tas, Im - ma - cu -
Tén. A - ve ve - ra vir - gi - ni - tas, Im - ma -
Bass. A - ve ve - ra vir - gi - ni - tas, Im - ma - cu -

- la - ta cas - ti - tas, Cu - jus Pu - ri - fi - ca - ti -
- la - ta cas - ti - tas, Cu - jus Pu - ri - fi - ca - ti -
- cu - la - ta cas - ti - tas, Cu - jus Pu - ri - fi - ca -
- la - ta cas - ti - tas, Cu - jus Pu - ri - fi - ca - ti -

rallent.

- o Nos - tra fu - it pur - ga - ti - o
- o Nos - tra fu - it pur - ga - ti - o
- ti - o Nos - tra fu - it pur - ga - ti - o
- o Nos - tra fu - it pur - ga - ti - o

HEINRICH ISAAK, en italien *Arrhigius*, ou *Arrhigo Tedesco*, néerlandais, contemporain de Josquin, fut organiste à la cour de Laurent de Médicis, de 1477 à 1489, puis chef des « symphonistes » de l'empereur Maximilien I^{er}. On connaît de cet auteur environ vingt messes et plusieurs livres de motets.

JEAN MOUTON, né aux environs de Metz, étudia sous Josquin et fut maître de Willaert, le célèbre compositeur de madrigaux. Il fit partie de la chapelle de Louis XII et de François I^{er}, et mourut à Saint-Quentin. Son style a grand rapport avec celui de Josquin Deprès, et l'on a parfois attribué à l'un des œuvres de l'autre. Il écrivit neuf messes et une quarantaine de motets ; les plus connues de ces œuvres sont : la messe « Dittes-moy toutes vos pensées », celle intitulée *Sine cadentia*, et le motet *Nesciens mater*, quadruple canon à huit voix.

JEAN RICHAFORT, également élève de Josquin et maître de chapelle à Bruges, de 1543 à 1547, est l'auteur, entre autres choses, du motet : *Christus resurgens ex mortuis*, à quatre voix, en deux parties (Anthol. vol. II, p. 35).

CLAUDIN DE SERMIZY, français, maître de chapelle de François I^{er} et Henri II, de 1530 à 1560.

HEINRICH FINCK, allemand, fut au service des rois de Pologne, de 1492 à 1506. On ne connaît encore que peu d'œuvres de ce compositeur.

JAKOB CLEMENS NON PAPA, néerlandais, maître de chapelle de Charles-Quint, dont nous citerons les motets : *Tu es Petrus* (Anthol. vol. I, p. 7) et *Erravi sicut ovis* (*ibid.* vol. II, p. 10), divisés en deux parties l'un et l'autre.

LUDWIG SENFL, né aux environs de Bâle, succéda à son maître Isaak comme maître de chapelle de la cour de Vienne, et mourut à Munich en 1555 ; dans la bibliothèque de cette ville sont conservées la plupart de ses œuvres encore manuscrites.

CLAUDE GOUDIMEL, français, né à Besançon, arriva dès 1535 à Rome où il devint le fondateur de l'école romaine qu'illustrèrent ses élèves Palestrina, Animuccia, Nanini et tant d'autres.

Goudimel est surtout connu par son œuvre la moins importante, la réalisation en chorals des psaumes calvinistes de Clément Marot et Th. de Bèze (1565), travail qui fut peut-être la cause de sa mort, car il fut tué à Lyon en 1572, parce qu'on le croyait huguenot.

Ses messes et motets reposent encore, manuscrits en grande partie, dans les archives du Vatican et de Santa Maria in Vaticella, à Rome. Il écrivait le plus souvent à cinq voix.

PÉRIODE ITALO-ESPAGNOLE

Italiens

COSTANZO FESTA	14.. † 1545
GIOVANNI ANIMUCCIA	15.. † 1571
ANDREA GABRIELI	1510 † 1586
GIOVANNI PIERLUIGI DA PALESTRINA . .	1515 † 1594
GIOVANNI MARIA NANINI.	1545 † 1607

Espagnols

CRISTOFANO MORALES	1490 † 1553
FRANCISCO GUERRERO	1528 † 1599
TOMASO LUDOVICO DA VITORIA.	1540 † 1608

Flamand

ROLAND DE LASSUS	1530 † 1594
----------------------------	-------------

Avec cette seconde période, nous sommes en pleine floraison du motet; l'écriture s'épure, la forme s'élargit, le style devient plus noble et plus élevé, sinon plus expressif.

COSTANZO FESTA, engagé en 1517 comme chanteur de la chapelle pontificale, paraît avoir été le véritable précurseur des grands maîtres de cette période, celui qui opéra la fusion entre la gravité flamande et la grâce italienne. On a conservé de lui un certain nombre de motets à trois et quatre voix, et un *Te Deum* qui est encore au répertoire de la Chapelle Sixtine.

GIOVANNI ANIMUCCIA, maître de chapelle de Saint-Pierre de Rome avant Palestrina, puis du Vatican, en 1555, est moins connu pour ses recueils de messes et de motets que par la création de l'*oratorio*; qui lui est, peut-être un peu à tort, attribuée. Nous le retrouverons lorsque nous traiterons de ce genre, dans la troisième partie de cet ouvrage.

ANDREA GABRIELI, vénitien, élève de Willaert et attaché à la chapelle de Saint-Marc, de 1536 à 1566, publia des motets sous les titres de : *Sacræ cantiones* (1565), à cinq voix, *Cantiones ecclesiasticæ* (1576), à quatre voix, *Cantiones sacræ* (1578), de six à seize voix.

Voir le motet *Sacerdos et Pontifex* (Anthol., vol. I, p. 188), constitué en trois grandes périodes ou phrases,

Sacerdos et Pontifex
Et virtutum opifex,
Pastor bone in populo,

avec une invocation terminale,

Ora pro nobis Dominum,

qui offre cette particularité, peu commune alors, d'un développement agogique du thème par *diminution*.

GIOVANNI PIERLUIGI (nommé aussi *Gianetto*), né à PALESTRINA, et universellement connu sous le nom de son lieu de naissance, fut appelé à l'âge de trente-cinq ans au poste de maître de chapelle de Saint-Pierre de Rome, puis admis par le pape Marcel II au nombre des chanteurs de la chapelle pontificale; mais cet emploi, exclusivement réservé aux ecclésiastiques, lui fut, en raison de son mariage, retiré par Paul IV. Palestrina devint alors, en 1555, maître de la chapelle de Saint-Jean de Latran, pour laquelle il composa les célèbres *Improperia* (1560), revendiqués par le pape Pie IV comme propriété de sa chapelle privée, et exécutés chaque année à la Sixtine, le Vendredi saint. En 1561, Palestrina passa à la basilique de Sainte-Marie-Majeure, où il resta dix ans. Lors de la décision du concile de Trente au sujet de la musique d'église, Palestrina fut chargé de présider à cette réforme, et sauva par son génie le style polyphonique, qui risquait d'être banni de l'église. Il fut, à ce propos, nommé *compositeur* de la chapelle papale, position qu'il conserva jusqu'à sa mort. La revision du chant grégorien, longtemps attribuée à Palestrina, fut en réalité opérée par son élève Guidetti, et fort imparfaitement mise en lumière par son fils Hyginus.

Ses œuvres principales sont, outre les *Improperia*, près d'une centaine de messes, parmi lesquelles la célèbre *Messe du pape Marcel* (1567), cent trente-neuf motets de quatre à douze voix, trois livres de *Magnificat*, et le *Stabat Mater* à deux chœurs, l'une de ses œuvres les plus connues.

Comme modèles du motet palestrinien on peut citer :

a) *Assumpta est* (Anthol., vol. II, p. 63), dont la seconde partie, *Quæ est ista*, est en parfaite concordance de construction avec la première.

b) *Peccantem me quotidie*, à cinq voix (Anthol., vol. I, p. 4), dont nous donnons ici l'analyse.

Ce motet peut se diviser en trois parties,

- | | |
|------------------------|--|
| 1 ^{re} partie | } Peccantem me quotidie
et non me pœnitentem, |
| 2 ^e partie | |
| 3 ^e partie | } Quia in inferno
nulla est redemptio, |
| | |

suivies d'une invocation :

Miserere mei, Deus, et salva me⁽¹⁾.

La première et la troisième partie constituent chacune une phrase mélodique à deux périodes procédant par entrées successives très serrées, tandis que la seconde s'expose en un solennel et mystérieux groupement harmonique.

Voici la ligne mélodique générale de toute la pièce :

1^{re} phrase

1^{re} pér. —————

Pec - can - tem me quo - ti - di - e,

2^e pér. —————

et non me pœ - ni - ten - tem;

2^e phrase
(harmonique)

Ti - mor mor - tis con - tur - bat me,

3^e phrase

1^{re} pér. —————

Qui - a in in - fer - no

2^e pér. —————

nul - la est re - demp - ti - o.

Quant à l'invocation finale, après une grave exposition,

Mi-se-re-re me-i De-us.

elle s'épand anxieusement en insistantes prières,

- (1) Péchant chaque jour et ne faisant point pénitence,
La terreur de la mort trouble mon âme,
Parce qu'en enfer il n'est point de rédemption.
Ayez pitié de moi, Seigneur, et sauvez-moi.

Sup. et sal - - - va me, et sal - va me,

Alt. et sal - va me, et sal - va me,

Ten. I et sal - va me,

Ten. II et sal - va me, et sal - va me,

Bass. et sal - va me, et sal - va me,

pour s'épanouir enfin largement sur la cadence :

thème.

Sup. et Alt. et sal - va me.

Tén. I et sal - va me. et sal - va me.

Tén. II et Bass. et sal va me.

Le *répons* palestrinien affecte, nous l'avons dit, la même forme que le motet quant à son exposition mélodique; il n'en diffère que par la durée, qui est plus brève, et par le *verset*, qui ramène la phrase terminale du *répons*.

Nous citerons d'abord comme exemple le triptyque qui a pour sujet l'agonie de Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers (Anthol., vol. I, p. 25).

Les trois *répons* de ce triptyque offrent cette particularité qu'ils sont bâtis autour d'une sorte de thème d'appel,

Vi-gi-la-te.

qui, présenté pour la première fois dans le verset du premier *répons*, reparaît dans celui du second,

Ec-ce.

et devient, sur ce même mot, le sujet principal du troisième.

Ces trois répons ont pour titres :

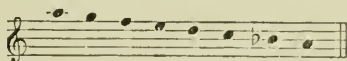
1. *In monte Oliveti oravit ad Patrem;*
2. *Tristis est anima mea usque ad mortem;*
3. *Ecce vidimus Eum non habentem speciem neque decorem.*

Dans le premier, le thème principal est proposé en forme *ascendante*, il devient *descendant* dans le second ; enfin, le dernier est une combinaison des deux formes précédentes. Comparer avec les formes trinitaires symboliques de certaines pièces grégoriennes. (V. chapitre IV, page 71.)

Il faut lire aussi la trilogie de répons :

1. *Sicut ovis ad occisionem ductus est;*
2. *Jerusalem, surge;*
3. *Plange quasi virgo, plebs mea* (Anthol., vol. I, p. 58)

Cette belle œuvre est entièrement conçue dans la tonalité provenant de la résonance *inférieure*, qui donne la gamme :



Dans le premier de ces répons, l'exposition est faite d'une façon tout à fait régulière par un même thème présenté en forme descendante et ascendante à la fois, symbole de la marche pénible vers le lieu du supplice ; voici la première phrase :

Pér. A

Sup.	Pér. V	Pér. B
Alt.	Pér. A	
Ten.	Pér. V	
Bass.	Pér. B	

Sic - ut o - vis ad oc - ci - si - o -
 - nem, ad oc - ci - si - o -
 - nem duc - tus est,
 - o - nem duc -
 - tus est,
 ad oc - ci - si - o - nem duc - tus est,
 ad oc - ci - si - o - nem duc - tus est,

La deuxième phrase, dans laquelle les voix s'unissent en agrégation harmonique, est transcrite dans toutes les éditions modernes à l'aide de syncopes, afin de ne point changer la mesure :

Sopr.
Alt.

Tén.
Bass.

et dum ma le tracta-re- tur, non a-pe-ru- it os su-um,

elle donne cependant un rythme ternaire très défini, symbolisant les mauvais traitements dont la victime est abreuvée; ce rythme redevient binaire et calme dès qu'il est question de la résignation de la victime. Cette phrase devrait donc se transcrire ainsi :

Sopr.
Alt.

Tén.
Bass.

et dum male tracta-re- tur, non a-pe-ru- it os su-um,

Les deux autres répons de cette même série nous initient à un moyen expressif très employé plus tard dans les premières formes de l'opéra italien (comme nous le verrons dans la troisième partie de cet ouvrage), mais relativement rare au temps de Palestrina, dans la musique d'église : nous voulons parler du *chromatique* (1). Comme exemple de l'évidente intention expressive qui guida le Prœnestin dans le choix d'un genre aussi exceptionnel pour traduire les cris de douleur du peuple déplorant la mort du Sauveur, nous ne pouvons trouver mieux que l'admirable exposition du répons *Plange quasi virgo*.

(1) Les théoriciens du xvi^e siècle reconnaissent deux genres de *chromatique*, basés sur les rapports harmoniques des sons : le *grand* et le *petit* chromatique.

On peut les discerner l'un de l'autre par le moyen suivant : dans le *grand chromatique*, l'une des parties harmoniques procède par mouvement de *ton entier*.

Ex.

Dans le *petit chromatique*, au contraire, aucune des parties (la basse exceptée) ne doit excéder le mouvement de *demi-ton*.

Ex.

(Lent)

Sup. Plan - ge, plan - ge qua - si vir - go,

Alt. Plan - ge, plan - ge qua - si vir - go,

Tén. Plan - ge, plan - ge qua - si vir - go,

Bass. Plan - ge, plan - ge qua - si vir - go,

plebs me - a; u - lu - la - te pas -

plebs me - a; u - lu - la - te pas -

plebs me - a; u - lu - la - te pas -

plebs me - a; u - lu - la - te pas -

- to - res, in ci - ne - re et ci - li - ci - o.

- to - res, in ci - ne - re et ci - li - ci - o.

- to - res, in ci - ne - re et ci - li - ci - o.

- to - res, in ci - ne - re et ci - li - ci - o.

GIOVANNI MARIA NANINI, élève de Palestrina, prit en 1571 la succession de son maître à la basilique de Sainte-Marie-Majeure, et fut, dans les premières années du XVII^e siècle, directeur de la chapelle pontificale ; il devint chef d'école et donna l'enseignement à nombre d'élèves, parmi lesquels fut Allegri.

Nous citerons seulement de lui le motet, *Hodie Christus natus est* (Anthol., vol. I, p. 17). C'est une pièce tout empreinte de joie populaire avec ses interjections, *Noë! Noë!* une forme allongée du motet

primitif, présentant de nombreux contours agogiques plus rapides que ceux que l'on rencontre chez les maîtres précédents.

CRISTOFANO MORALES, né à Séville, passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où il était chantre de la chapelle papale.

FRANCISCO GUERRERO, de Séville, élève du précédent, resta au contraire dans sa ville natale, où il fut membre du Saint-Office et chantre de la cathédrale.

Voir dans la publication des œuvres de Guerrero faite par M. Pedrell (page 48), le motet *Salve Regina*, où l'on peut remarquer de curieux développements canoniques.

TOMASO LUDOVICO DA VITORIA fut lié d'amitié avec Palestrina. Né à Avila, il arriva fort jeune à Rome et travailla sous la direction de Morales; maître de chapelle du Collège germanique, il passa en 1575 à l'église Saint-Apollinaire.

Ses principales œuvres sont trois livres de messes, dont le premier est dédié au roi Philippe II (1583), et un grand nombre de motets parmi lesquels les célèbres répons connus sous le titre de *Selectissimæ modulationes*. Le génie de Vitoria ne le cède en rien à celui de son émule Palestrina; il semble même parfois l'avoir surpassé, surtout au point de vue de l'émotion expressive.

A étudier spécialement, les motets :

a) *O magnum mysterium* (Anthol., vol. I, p. 13), type absolument parfait du motet de Vitoria, établi en cinq phrases dont une invocation terminale, *Alleluia*.

b) *Gaudent in cœlis* (Anthol., vol. I, p. 104), pièce jubilatoire avec des intentions expressives réalisées par le changement de rythme.

c) *Duo seraphim clamabant* (Anthol., vol. II, p. 90), motet pour quatre voix égales, en deux parties, séparées par un court mais très expressif et symbolique exposé du mystère de la Trinité qui forme le milieu du triptyque.

d) *O vos omnes qui transitis per viam* (Anthol., vol. I, p. 50), l'une des plus belles œuvres de Vitoria, motet à quatre voix qu'on pourrait intituler un *motet-répons*, en raison de la reprise de la deuxième phrase, et dont nous donnons ci-dessous l'analyse.

On peut diviser cette pièce en deux parties, avec reprise de la première partie expressive, formant conclusion.

Chaque partie est constituée en deux phrases dont la seconde, plus

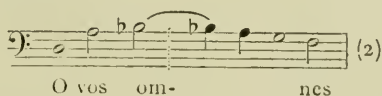
particulièrement expressive, ne peut laisser indifférent aucun esprit doué de sentiment artistique. Voici les paroles :

1^{re} partie { O vos omnes qui transitis per viam,
attendite et videte
si est dolor similis sicut dolor meus.
2^e partie { Attendite, universi populi,
et videte dolorem meum.

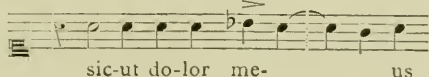
Reprise : Si est dolor similis sicut dolor meus (1).

La musique, basée sur l'harmonie de résonnance inférieure, est construite au moyen de deux thèmes, l'un liturgique, l'autre expressif. Nous avons déjà rencontré le premier thème, grégorien par essence, dans l'alleluia *Corona tribulationis* (chap. IV, p. 69) ; il a, de plus, servi de canevas à un grand nombre de compositions tant religieuses que populaires, et fut en usage jusqu'au XVIII^e siècle, puisque J.-S. Bach le traita dans l'une de ses pièces d'orgue (*Canzona en ré mineur*), ainsi que dans la belle fugue en ré \sharp mineur du *Clavecin bien tempéré* (liv. I, fugue 8).

Voici ce premier thème :

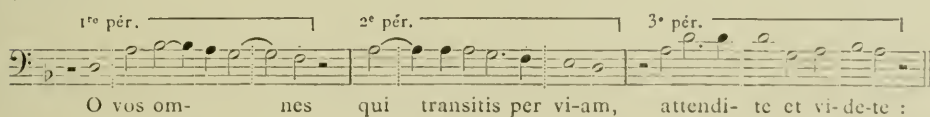


Le second de ces thèmes est un simple accent expressif :



mais cet accent est tellement caractéristique de la douleur que Victoria n'hésite pas à l'employer dans d'autres pièces qui traitent du même sujet, en sorte que cet accent devient dans son œuvre comme un *timbre* affecté à l'expression douloureuse (3).

La première phrase de la première partie est divisée en trois périodes :



(1) O vous qui passez sur la route, regardez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur. — Regardez, peuples de la terre, considérez ma douleur, et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne.

(2) M. Gabriel Fauré a fait de ce même thème le sujet d'un charmant *Madrigal à quatre voix*. On rencontre aussi cette formule dans les *Huguenots* de Meyerbeer (le *Couvre-feu*, 3^e acte).

(3) Voyez par exemple dans les *Selectissimæ modulationes* (Anthol., vol. I, p. 147) le deuxième répons du triptyque, *Recessit pastor*, écrit sur les mêmes paroles que le motet dont nous nous occupons, et presque avec la même musique. Dans *Alceste*, de Gluck, nous retrouverons presque identiquement cet accent, qui caractérise chez l'auteur d'*Orphée* la *plainte pathétique*. (Voir le troisième livre du présent ouvrage.)

La deuxième phrase mérite d'être citée en entier :

Sup. 1^{re} pér. 2^{de} pér.
Si est do - lor si -

Alt. 1^{re} pér. 2^{de} pér.
Si est do - lor si -

Tén. 1^{re} pér. 2^{de} pér.
Si est do - lor si - mi - lis, si -

Bass. 1^{re} pér. 2^{de} pér.
Si est do - lor do - lor si -

3^{de} pér. 3^{de} pér.
- mi - lis Sic - ut do - lor me - us, sic - ut do - lor

3^{de} pér. 3^{de} pér.
- mi - lis Sic - ut do - lor me - us, Sic - ut

3^{de} pér. 3^{de} pér.
- mi - lis Sic - ut do - lor me - us, sic - ut do - lor

3^{de} pér.
- mi - lis Sic - ut do - lor

3^{de} pér.
me - us Sic - ut do - lor me - us.

dolor me - us, Sic - ut do - lor me - us

me - us, Sic - ut do - lor me - us.

me - us, Sic - ut do - lor me - us

Il est difficile de rencontrer, même dans la musique moderne, un

effet plus poignant que celui de la lumineuse cadence majeure qui forme le milieu de cette belle phrase.

La deuxième partie du motet est une sorte de court développement des thèmes exposés dans la première, après quoi la pièce se termine par la reprise de la superbe phrase médiane.

Quant aux répons de Vitoria, traités plus longuement que les répons paestriniens, ils ne le cèdent en rien à ceux-ci au point de vue expressif.

Il suffira pour s'en convaincre de jeter les yeux sur le beau triptyque qui retrace l'agonie et la mort du Sauveur.

Voir dans les *Selectissimæ modulationes* (Anthol., vol. I, p. 32), la trilogie :

1. *Tanquam ad latronem* ; (La marche au supplice.)
2. *Tenebræ factæ sunt* ; (La mort.)
3. *Animam meam dilectam*. (La persécution.)

Nous donnerons seulement ici l'analyse du premier de ces répons.

Il est constitué en trois phrases très distinctes, basées sur l'harmonie de résonance inférieure ; voici leur schème mélodique :

1^{re} phrase

1^{re} pér.

Tan- quam ad la- tro- nem ex- is- tis,
2^o pér. 3^o pér.
cum gla- di- is et fus- ti- bus, com- pre- ben- de- re me.

2^o phrase

1^{re} pér.

Quo- ti- di- e a- pud vos e- ram, in
2^o pér.
tem- plo do- cens, et non me te- nu- is- tis.

3^o phrase

1^{re} pér.

Et ec- ce fla- gel- la- tum du- ci-
2^o pér.
tis ad cru- ci- fi- gen- dum.

La dernière période de la troisième phrase présente une suite de cris plaintifs du plus admirable effet :

LE MOTET

Sup. ad cru-ci-fi -

Alt. ad cru-ci-fi-gen - - - dum, ad

Tén. ad cru-ci-fi-gen -

Bass. ad cru-ci-fi - gen - - - dum,

- gen - - dum, ad cru-ci-fi-gen - - - - dum.

cru-ci-fi-gen - - dum, ad cru-ci-fi - gen - - dum.

- - - dum, ad cru-ci-fi-gen - - - dum.

ad cru-ci-fi - gen - - - - - dum.

Le motet *Iste sanctus* (Anthol., vol. I, p. 185) est un curieux exemple de symbolisme. Après une suite de quatre phrases régulièrement exposées, le ténor entonne le *cantus firmus* liturgique sur les paroles : *fundatus enim erat super firmam petram* ; comme si l'auteur avait voulu, par cette disposition, caractériser la ferme assise sur laquelle s'appuie la force du martyr.

ROLAND DE LASSUS, flamand, né à Mons, passa la plus grande partie de sa jeunesse en Italie. Il y devint l'un des chefs d'école les plus importants de cette époque où l'art du motet atteignit sa forme la plus parfaite. Dès l'âge de quatorze ans, il passa en Sicile au service du vice-roi Ferdinand de Gonzague, et obtint, jeune encore, la dignité de maître de chapelle à la basilique de Saint-Jean de Latran, à Rome ; en 1556, le duc Albert V de Bavière l'appela à Munich, où il resta jusqu'à sa mort.

Lassus fut peut-être le compositeur le plus fécond qui ait existé, car le nombre de ses œuvres connues s'élève à près de deux mille.

Il écrivit environ soixante messes, cent *Magnificat* imprimés sous le

titre de *Jubilus beatæ Virginis*, et plus de douze cents motets (*Cantiones sacræ*). Ses *Psaumes de la pénitence* (*Psalmi Davidis pœnitentiales*, 1584) furent aussi célèbres que les *Improperia* de Palestrina.

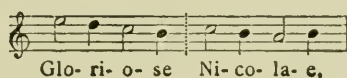
Son style, encore plus ému par moments que celui de Vitoria, confine aux limites de l'expression dramatique. On pourra s'en rendre compte par la lecture de l'un de ses plus beaux motets :

a) *Nos qui sumus in hoc mundo* (Anthol., vol. II, p. 73), dont nous donnons ci-après l'analyse.

Le texte est une sorte de *prose* populaire :

Nos qui sumus in hoc mundo,
viti-orum in profundo,
jam passi naufragia ;
Gloriose Nicolae,
ad salutis portum trahe,
ubi pax et gloria (1).

Quant à la musique, elle est bâtie sur le timbre même de la prose populaire :



ce qui donne au motet une grande unité de conception.

La pièce peut se diviser en trois parties. La première, qui comprend tout le premier tercet, est par cela même coupée en trois phrases ; dans l'exposition initiale, le thème populaire revêt un caractère éminemment expressif :

Sup. Nos qui su - mus in hoc mun - do,

Alt. Nos

Tén. Nos qui su - mus in

Bass. Nos

(1) Nous qui sommes en ce bas monde, et qui avons subi tant de naufrages dans les abîmes du vice, ô glorieux saint Nicolas, conduis-nous au port du salut, où nous trouverons la paix et la gloire.

in hoc mun-do, in
 qui su-mus in hoc mun-do,
 hoc mun-do, Nos qui
 qui su-mus, nos qui su-mus
 -hoc mun-do,
 -do, Nos qui su-mus
 su-mus in hoc mun-do,
 in hoc mun-do,

Le deuxième tercet donne deux phrases très distinctes; d'abord l'invocation à saint Nicolas, le *timbre* lui-même, en agrégation harmonique, sur un rythme ternaire bien marqué :

1. 2. 3.
 Sopr. Glori-o-se, glori-o-se Ni-co-la-e, Ni-co-la-e, ad sa-lutis, ad salu-tis
 Alt.
 Tén. Bass. portum tra-he, por-tum tra-he.

Enfin, après les angoisses de la première partie et l'invocation haletante et cadencée, le motet se termine sur une dernière phrase d'espérance, pleine de sérénité calme et lumineuse.

Lire aussi les motets :

b) *Pulvis et umbra susnus* (Anthol., vol. I, p. 152), dont l'expression inquiète est due au mouvement incessant et très ornemental des parties vocales ;

c) *Timor et tremor*, à six voix (Anthol., vol. II, p. 26). Ici, les deux parties offrent un parfait équilibre de construction ; la première consiste en une prière encadrée entre une exposition et une conclusion explétive :

1^{re} phrase : { Timor et tremor venerunt super me,
et caligo cecidit super me,

2^e phrase : Miserere mei, Domine,

3^e phrase : quoniam in te confidit anima mea.

Dans la seconde, la phrase explétive est encadrée entre deux prières :

1^{re} phrase : Exaudi, Deus, deprecationem meam,

2^e phrase : { quia refugium meum es tu
et adjutor fortis.

3^e phrase : Domine, invocavi te, non confundar (1).

On pourrait presque considérer ce motet comme le point de départ de la dramatisation de la musique d'église, car ces trois prières dont la première est absolument calme, la seconde dans un sentiment de confiante espérance, la troisième haletante jusqu'à l'obsession (*non confundar*), donnent une gradation expressive, qui est l'essence même du drame. Nous allons retrouver cette tendance encore plus développée dans les productions de la troisième période.

PÉRIODE ITALO-ALLEMANDE

Italiens

GIOVANNI MATTEO ASOLA . . . 15. . † 1609

FELICE ANERIO. 1560 † 1630

GIOVANNI FRANCESCO ANERIO. . 1567 † 16. .

GREGORIO ALLEGRI. 1584 † 1652

Allemands

HANS LEO HASSLER. 1564 † 1612

GREGOR AICHINGER 1565 † 1628

HEINRICH SCHÜTZ. 1585 † 1672

(1) La crainte et l'effroi ont fondu sur moi, et les ténèbres m'ont environné.

Ayez pitié de moi, Seigneur, — car mon âme s'est confiée à vous.

O Dieu, exaucez ma prière, — parce que vous êtes mon refuge et mon puissant secours. Seigneur, je vous ai invoqué, je ne serai point confondu.

Nous avons eu déjà l'occasion d'observer que les effets de la Réforme du xvi^e siècle n'ont eu leur répercussion dans l'art musical qu'après un siècle environ. Le motet n'a point échappé à cette influence déprimante : aussi en était-il arrivé, en Italie, vers le commencement du xvii^e, à un état de dégénérescence, où la complication de l'écriture et la multiplicité des parties vocales avaient remplacé la simple et naïve expression des Flamands, et l'harmonieuse perfection des pièces de la deuxième période.

GIOVANNI MATTEO ASOLA, né à Vérone et mort à Venise, inaugura en Italie, dans la musique d'église, le système, alors tout nouveau, de la *basse continue*, et l'emploi de l'orgue pour accompagner ses compositions vocales.

FELICE ANERIO, disciple de Nanini, succéda, en 1594, à Palestrina dans la charge de *compositeur* de la chapelle papale.

GIOVANNI FRANCESCO ANERIO fut maître de chapelle de Sigismond III, roi de Pologne, et passa, en 1610, avec la même qualité, à la cathédrale de Vérone. Comme les Vénitiens, il écrivit surtout pour voix seule avec basse chiffrée. Son ouvrage le plus connu, qui eut, même à son époque, de nombreuses éditions, fut l'arrangement pour quatre voix de la *Messe du pape Marcel* de Palestrina.

GREGORIO ALLEGRI, élève de Nanini et chanteur de la chapelle pontificale, est l'auteur de deux livres de motets, ainsi que du célèbre *Miserere* à neuf voix, dont la copie fut interdite sous peine d'excommunication jusqu'à la fin du xviii^e siècle, et que Mozart, dit la légende, transcrivit de mémoire après audition.

HANS LEO HASSLER, né à Nuremberg, fut le premier musicien allemand qui alla étudier en Italie, où il devint l'élève préféré du vénitien Andrea Gabrieli. Revenu en Allemagne, il fut musicien de cour de l'empereur Rodolphe II, à Prague, puis, vers la fin de sa vie, maître de la musique de l'électeur de Saxe.

GREGOR AICHINGER passa toute sa vie à Augsbourg, son pays natal, où il fut maître de la chapelle des Függer. Son principal ouvrage est un recueil de motets intitulé *Sacræ cantiones*, qui date de 1590, et dans lequel on peut constater l'influence de la *basse continue*, car les parties vocales, au lieu de se mouvoir librement, comme dans les époques précédentes, y dépendent servilement du *cantus firmus*.

Voir notamment les motets :

a) *Ave Regina* (Anthol., vol. I, p. 177);

b) *Factus est repente de cœlo sonus* (*ibid.*, vol. I, p. 107);

c) *Salve Regina* (*ibid.*, vol. I, p. 156). Dans ce motet, au contraire, c'est la partie supérieure, le soprano, qui prend seule toute l'importance mélodique, aux dépens des autres voix, suivant la manière de l'*opéra*, naissant alors.

HEINRICH SCHÜTZ, qui signait ses ouvrages du jeu de mots *Sagittarius*, naquit en Saxe, d'où, après avoir fait de sérieuses études de droit, il fut envoyé en Italie par le landgrave de Hesse, pour apprendre la musique sous la direction de Giovanni Gabrieli. Après trois années d'études, il revint en Allemagne, où il passa au service de l'électeur de Saxe, en 1615. La guerre de Trente Ans, peu favorable au développement des arts, lui fit quitter cette position, et en l'année 1633 on le retrouve à Copenhague, en qualité de simple musicien de chambre; il y devint cependant maître de chapelle, et ne retourna en Saxe que pour y mourir. Ses œuvres religieuses sont les *Cantiones sacræ* (1625), puis des recueils de motets à deux, trois et quatre chœurs, enfin trois livres de *Symphoniæ sacræ* (1629, 1647 et 1650).

Les dialogues de Schütz, où chaque personnage, selon l'usage adopté dans le madrigal dramatique, est représenté par une portion du chœur, ne sont plus, à proprement parler, des motets, mais des petits *dramas* chantés. Ce n'est plus de la véritable *musique d'église*, mais de la musique religieuse de concert, point de départ de la *cantate* du xvii^e siècle.

Le style de Schütz, quoique fondé harmoniquement sur la *basse continue*, ne laisse pas que d'être humainement expressif, à un degré auquel les pieux Flamands et même les affectueux Italiens n'eussent point osé prétendre.

On en pourra juger en lisant, parmi les innombrables œuvres publiées en édition complète par la maison Breitkopf, de Leipzig, les deux motets ou dialogues suivants :

a) *Dialogo per la Pascua*, à quatre voix (édition Breitkopf, vol. XIV, p. 60). Ce motet, qui retrace la scène où Madeleine rencontre au tombeau le Seigneur vêtu en jardinier, est divisé en trois parties :

1^{re} partie : *La rencontre.*

<i>Jésus :</i>	Weib, was weinest du, wen suchest du ?
<i>Madeleine :</i>	Sie haben meinen Herren weggenommen, Und ich weiss nicht wo sie Ihn hingelegt haben.

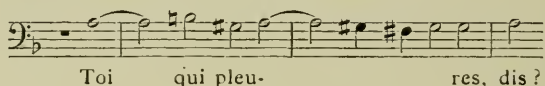
2^e partie : *L'appel.*

<i>Jésus :</i>	Maria !
<i>Madeleine :</i>	Rabboni !

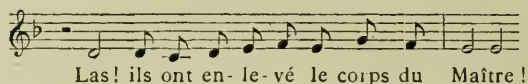
3^e partie : Le *Noli me tangere*.

Jésus : Rühre mich nicht an !
 denn ich bin noch nicht aufgefahren
 zu meinem Vater.
 Ich fahre auf zu meinem Vater,
 zu eurem Vater,
 zu meinem Gott, zu eurem Gott (1).

Dans la première partie, pendant que, simple et grave, s'expose aux voix d'hommes l'interrogation du Sauveur :



les voix féminines (Madeleine) entourent cette phrase de volutes inquiètes :



et tout se termine sur une péroraison d'une tendresse infinie :

1^{er} sopr. Mon bien-ai mé, qui va me dire, hé-las ! où tu peux être :

2^e sopr. Mon bien-aimé, mon bien-ai-mé, qui va me dire où tu peux être ?

Après cette exposition où la tonalité de *ré mineur* est franchement établie, de mystérieux accords chromatiques soulignent l'appel par lequel Jésus se fait reconnaître :

Ma-ri-a! Ma-ri-a!

B. C.

(1) *Jésus* : Toi qui pleures, dis, qui cherches tu ?

Madéleine : Las, ils ont enlevé le corps du Maître !
 Mon bien-aimé, qui va me dire où tu peux être ?

Jésus : Maria!

Madéleine : Rabboni !

Jésus : Ne me touche pas ; voici qu'il faut que je m'élève vers la lumière.
 Je vais aux cieux près de mon Père,
 près de votre Père,
 près de mon Dieu,
 près de votre Dieu.

(Traduction de l'édition de la *Schola Cantorum*.)

et Madeleine, presque effrayée, répond :

puis, les voix féminines se taisent, et les voix d'hommes soulignent l'ascension du Sauveur vers son Père, par de glorifiantes vocalises, qui se succèdent comme des roulements de tonnerre, en ramenant victorieusement la tonalité initiale. Il n'est point de grand finale d'opéra comparable comme *effet vocal* à celui que produit cette admirable pièce.

b) *Dialogue du Pharisien*, à 4 voix (éd. Breitkopf, vol. XIV, p. 55). Comme le précédent, ce motet est divisé en trois parties bien distinctes :

1^{re} partie : Exposition.

Es gingen zweene Menschen hinauf
in den Tempel zu beten ;
Einer ein Pharisäer, der ander ein Zöllner.
Der Pharisäer stund und betet bei sich selbst,
und der Zöllner stund von ferne,
wollte auch seine Augen nicht aufschlagen gen Himmel,
schlug an seine Brust,
und sie sprachen :

2^e partie : Le drame.

- Pharisæus* : Ich, ich danke dir Gott,
dass ich nicht bin wie andre Leute,
ich danke dir Gott.
- Publicanus* : Gott, sei mir Sünder gnädig !
- Pharisæus* : Ich danke dir Gott,
dass ich nicht bin wie andre Leute,
Räuber, Ungerechte, Ehebrecher,
oder auch wie dieser Zöllner.
- Publicanus* : Gott, sei mir Sünder gnädig !
- Pharisæus* : Ich faste zwier in der Wochen
und gebe den Zehnten von allem das ich habe.
- Publicanus* : Gott, sei mir Sünder gnädig !

3^e partie : Moralité.

Ich sage euch :
Dieser ging hinab gerechtfertiget in sein Haus
für jenem :

Denn wer sich selbst erhöhet
 der soll erniedriget werden ;
 Und wer sich selbst erniedriget
 der soll erhöhet werden (1).

La première partie, entièrement en *sol majeur*, est exposée par les voix aigües du chœur ; la seconde, modulante, n'emploie que les voix graves ; la dernière enfin, revenant au ton principal, réunit en un ensemble les quatre parties vocales.

Rien de plus dramatiquement frappant que le contraste entre les deux prières dans la seconde partie ; l'orgueil naïvement ridicule du pharisien et l'humble supplication du publicain y sont musicalement exprimés avec une vérité d'accent que bien des fabricants modernes d'opéra pourraient prendre pour modèle :

Publicanus

Pharisæus

B. C.

- (1) 1^{re} partie : Deux hommes entrèrent dans le temple pour prier, l'un était un pharisien, l'autre un publicain.
 Le pharisien se mit à prier en se vantant lui-même, et le publicain s'arrêta loin de l'autel, et, sans oser lever les yeux vers le ciel, il se frappait la poitrine. Et ils parlèrent ainsi :
- 2^o : partie *Le Pharisien* : Je te rends grâces, Seigneur, parce que je ne suis point comme les autres hommes, un voleur, un scélérat, un parjure, ni même pareil à ce publicain.
Le Publicain : Seigneur, aie pitié de moi pécheur !
- 3^o partie : Je vous le dis : celui ci s'en retourna chez lui absous et non pas celui là, car celui qui s'élève lui-même sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé.

an - dre Leu - te, dass ich nicht bin wie an - dre Leu -

6 5 # # 6 6 5 #

Gott, sei mir

- te, ich dan - ke dir Gott.

#

Sün - der gnä - dig!

Ich dan - ke dir Gott.

#

Il faut enfin remarquer la signification symbolique de la dernière partie, où les deux termes *erhöhet* et *erniedriget* sont caractérisés par une opposition mélodique évidemment intentionnelle :

Sup. Denn wersich selbst er - hö - het, der soll er -

Alt. Denn wersich selbst er - hö - het, der soll er - niedriget, er - niedriget

Ten.

Bass.

B.C. Denn

6

- nie - dri-get, er - nie - dri-get wer - den, der soll er
 wer - den, wer sich selbst er - hö - het, der soll er - nie - dri-get, er -
 Denn wer sich selbst er - hö - het,
 ver sich selbst er - hö - het, der soll er - nie - dri-get, er -

- nie - dri-get, er - nie - dri-get wer - den, und wer sich
 - nie - dri-get wer - den, und wer sich
 der soll er - nie - dri-get wer - den, und wer sich
 - nie - dri-get wer - den, und wer sich

selbst er - nie - dri-get, der soll er - hö - het wer - den
 selbst er - nie - dri - get, der soll er - hö - het wer - den
 selbst er - nie - dri-get, der soll er hö - het wer - den.
 selbst er - nie - dri-get, der soll er hö - het wer - den.

Après Schütz, nous l'avons dit, la belle forme du *motet* ne tarda pas à disparaître complètement pour se fondre dans la *cantate* et dans l'*oratorio* ; les auteurs de ce temps cultivèrent presque tous le genre dramatique, issu de la Renaissance italienne, et basé sur des principes incompatibles avec ceux de la polyphonie.



XI

LA CHANSON ET LE MADRIGAL

Les formes polyphoniques profanes : la chanson. — Le madrigal. — Le madrigal accompagné. — Le madrigal dramatique. — Formes de la chanson et du madrigal. — Histoire de la chanson polyphonique et du madrigal. — Période de la chanson. — Période du madrigal simple. — Période du madrigal accompagné et du madrigal dramatique.

LES FORMES POLYPHONIQUES PROFANES

LA CHANSON

L'application progressive des procédés de la polyphonie vocale aux monodies liturgiques d'abord, puis aux pièces libres, motets ou répons, devait naturellement amener une transformation corrélative des chants populaires monodiques du moyen âge. De même que ces chansons nous sont apparues au début comme empruntant leur forme aux cantilènes sacrées du genre des *alleluia* (1), de même, les premières chansons polyphoniques consistèrent dans la simple adaptation de paroles profanes aux textes musicaux des messes et des motets (2).

Et l'on constate ainsi, une fois de plus, que le peuple imite plutôt qu'il ne crée, car les premières tentatives de déchant et de contrepoint vocal sont, comme on a pu le voir, exclusivement appliquées à la liturgie par de véritables spécialistes, par des novateurs hardis, par une élite, en un mot, seule capable de créer des formes nouvelles. Lorsque ces formes se furent imposées, d'autant plus sûrement qu'elles émanaient de l'Église, alors souveraine incontestée, le peuple, imitateur naïf et inconscient, fut amené fatalement à se les approprier, en y faisant passer ses caractères, ses coutumes, ses traditions.

Au xv^e siècle, le succès et la vulgarisation des formes contrapontiques devinrent tels que certains maîtres commencèrent à les adapter à des sujets profanes, et à écrire de véritables *chansons polyphoniques*.

(1) Voir chapitre v, page 85.

(2) Voir la note, p. 146, au chapitre du Motet.

dont la forme est toute spéciale, soit qu'elle procède par couplets répétés, soit qu'entre chaque couplet s'intercale un refrain, comme dans la chanson monodique primitive.

Dans cet art, essentiellement différent de celui du motet, l'expression rythmique du texte est presque toujours sacrifiée à la cadence métrique de la mélodie ; l'écriture des parties vocales consiste, le plus souvent, en expositions harmoniques ; enfin on peut aisément reconnaître dans l'alternance régulière des périodes mélodiques et dans l'usage de plus en plus fréquent du *timbre*, appliqué aux paroles sans souci de leur sens, l'influence populaire, qui rattache cette forme aux airs de danse, et, par conséquent, à l'art du geste.

Dans ce genre peuvent se ranger les pièces vocales connues sous les noms de *chanson française*, *canzona* italienne, *petit lied* allemand (*Gassenhawerlin*, *Reutterliedlein*), *canzonetta*, *frottola*, *villanelle*, *villote*, et enfin la série des danses en musique, *parane*, *gaillarde*, etc., qui furent vocales avant de devenir instrumentales. (Voir, deuxième livre.)

LE MADRIGAL

À l'époque de la plus belle floraison du motet, nous voyons la musique profane affecter une forme assez indéterminée qu'on désigne sous le nom générique de *madrigal*.

Rien n'est plus imprécis que ce mot, dont l'étymologie même est incertaine (1) et les applications extrêmement variables.

Originellement, le *madrigal* paraît avoir été une composition vocale écrite en général pour chœur de trois à six voix, sur un sujet profane et le plus souvent érotique. La vogue de ce genre de composition se répandit rapidement au cours de la seconde moitié du xvi^e siècle, et persista même au siècle suivant (2).

Entre la chanson polyphonique et le madrigal, la délimitation est malaisée, aussi bien comme date que comme forme. On doit pourtant considérer le madrigal comme postérieur, parce que c'est en lui que viennent se résumer et se confondre toutes les formes musicales qui servirent de transition entre la fin de l'époque *polyphonique* et le début de l'époque *métrique*.

Il semble que ce genre de musique ait longtemps oscillé entre l'art

(1) On ne connaît guère pour cette appellation d'autre origine que les mots *mandra* (troupeau) et *gal* (mélodie), empruntés à la vieille langue provençale.

Le mot espagnol *madrigada* (aube) offre aussi une analogie intéressante.

(2) Il existe encore de nos jours, en Angleterre, une association dont le but est de favoriser la culture de cette sorte de composition : c'est la « Madrigal Society », de Londres, fondée en 1741.

du geste et celui de la parole. Sans doute, le madrigal est principalement issu du motet, forme dramatique nettement basée sur la rythmique expressive du langage ; mais, en raison des milieux et des sujets profanes qui lui sont plus spécialement réservés, il obéit aussi à la rythmique essentiellement populaire du geste.

Dans son état primitif, le madrigal était traité d'une façon exclusivement musicale : chacune des voix y concourait pour sa part à l'exécution, comme dans le motet ; cependant, un moindre souci de l'expression, une disposition vocale plus facile, plus négligée, et souvent plus voisine de l'harmonie plaquée que de la polyphonie, y apparaissaient déjà.

Sous ce premier aspect, le madrigal n'était autre chose qu'une sorte de motet profane, avec paroles en langue vulgaire, ce qui l'apparentait à la chanson, dont il adoptait parfois la division en couplets. Mais, au moment où l'esprit *renaissant* s'empara de l'art musical, c'est-à-dire vers la fin du xvi^e siècle, le madrigal ne tarda pas à affecter deux manières d'être très différentes, dont nous allons donner une brève description, nous réservant de les étudier à part et d'une façon plus complète dans les deux autres parties du cours de composition, lorsque nous traiterons des formes *symphoniques* et *dramatiques* auxquelles ces transformations du *madrigal simple* donnèrent naissance.

LE MADRIGAL ACCOMPAGNÉ

A mesure que se propage et s'impose, sous l'influence des idées de la Renaissance, le principe d'individualisme qui va favoriser l'éclosion de l'*opéra*, nous voyons apparaître dans le madrigal, timidement d'abord, les instruments accompagnants. Au début, ils servent seulement à doubler, dans la limite de leur étendue, les parties vocales ; avec l'usage de plus en plus répandu du *solo*, ils se cantonnent bientôt dans la réalisation de la *basse continue*, suivant le système si cher à toute cette époque.

Toutefois, à mesure que le rôle de l'instrument s'efface, en tant qu'accompagnateur, il s'affirme au contraire pendant les silences du chanteur principal, rendus plus longs par les traditions alors en vigueur. En effet, dans l'exécution de ces *madrigaux accompagnés*, le chanteur n'apparaissait devant l'auditoire qu'au moment de commencer son *solo*, et revenait ensuite à sa place..... dans la coulisse, si l'on peut ainsi s'exprimer. Pendant ces allées et venues, les instruments *seuls* prirent l'habitude de se faire entendre. Affranchis momentanément de leur emploi de réalisateurs de la basse continue, ils exposaient généralement un fragment extrait de l'*air* qui précédait ou suivait cette espèce d'in-

termède. Ainsi prend naissance la *ritournelle* (1), qui depuis alterna avec l'*aria* (air) dans la plupart des compositions vocales de cour et même d'église, à partir de la fin du xvi^e siècle.

Cette ritournelle, étrangère à toute préoccupation expressive d'un texte, ne tarda pas à prendre une forme conventionnelle, analogue à celle des refrains, où les paroles sont dépourvues de toute signification, dans les chansons populaires de la première époque.

Dès lors, les madrigaux de ce genre vont se rattacher de plus en plus, par la ritournelle, à l'ancien art du geste rythmé ou de la danse.

Peu à peu, surtout en Allemagne et en France, les instruments quitteront leurs fonctions d'accompagnateurs, et seront appelés à remplacer les parties vocales, qu'on leur confie souvent faute de chanteurs en nombre suffisant. Le soliste lui-même nous apparaîtra sous les traits d'un instrumentiste virtuose, qui *joue* son air au lieu de le chanter; et l'on écrira de véritables madrigaux *pour instruments*, dans les formes desquels nous aurons ultérieurement à rechercher les origines d'un certain nombre de pièces de l'ordre symphonique, comme le *concert*, le *concerto*, ou même certains airs de danse en usage dans la *suite instrumentale* et, plus tard, dans la *sonate* (2).

LE MADRIGAL DRAMATIQUE

Cependant, l'art de la parole ne perdait pas ses droits; cette pénétration progressive des instruments dans le madrigal accompagné n'empêchait nullement les compositions vocales d'évoluer simultanément, en marquant une divergence de plus en plus accentuée.

Le *madrigal dramatique*, c'est-à-dire celui qui obéit aux nécessités expressives des paroles, conserve sa forme collective et chorale. Motet à l'origine, il ne subira pas de changements notables dans sa forme, tout en cédant aux exigences de la musique populaire à laquelle il se rattache également. Tandis que l'école du contrepoint vocal se cantonne de plus en plus dans le motet, le madrigal dramatique s'en éloigne, pour retourner à la chanson, fille du peuple.

Mais, si son écriture se simplifie, l'esprit du drame l'anime toujours. Il est le plus souvent alors traité en *dialogue*; deux ou trois parties vocales représentent collectivement l'un des personnages chantants, tandis que le reste du chœur est chargé du rôle de l'autre personnage (3);

(1) *Ritornare*, en italien « s'en retourner ». Telle était, en effet, l'action du chanteur pendant la *ritournelle*.

(2) Voir, dans le deuxième livre, ces diverses formes d'ordre symphonique.

(3) De ce genre sont notamment les *Dialogues* de Schütz, que nous avons examinés (p. 177 et suiv.) à propos du *motet*, auquel ils se rattachent, tant par l'écriture que par le

cette figuration *collective* de chaque personnage n'est qu'un acheminement vers l'attribution *individuelle* des rôles, et, quand la représentation scénique viendra s'y ajouter, on verra se réaliser peu à peu, par l'harmonieuse combinaison de la parole, du geste et de la musique, l'expression la plus haute et la plus émouvante des sentiments humains. Ainsi naîtront tour à tour du *madrigal dramatique* l'*opéra* d'abord, puis toutes les autres formes musicales dramatiques (1).

Mais, s'il est incontestable que le *madrigal dramatique* a donné naissance à l'*opéra*, il faut observer que celui-ci, dès son apparition, emprunte au *madrigal accompagné* l'usage du *solo* qu'il élèvera plus tard à son apogée. Tandis que, par une curieuse réciprocité, l'*écriture contrapontique* appartenant en principe à la musique vocale, aux motets et aux *madrigaux dramatiques*, passera tout entière non seulement dans la *fugue*, ce qui est normal, mais aussi dans la plupart des autres formes instrumentales issues du *madrigal accompagné* : la *suite*, la *sonate*, etc.

FORMES DE LA CHANSON ET DU MADRIGAL

Les formes musicales de la chanson polyphonique, aussi bien que celles du madrigal, n'ont pas de caractère bien défini. On peut cependant ramener la *chanson française* à trois types généraux :

A) celui qui consiste en phrases musicales symétriquement répétées malgré le changement de paroles ;

B) la *chanson à couplets*, avec ou sans alternance d'un refrain ;

C) la *chanson pittoresque*.

A) Dans la première catégorie, nous pouvons citer un grand nombre de pièces de Roland de Lassus, notamment la chanson *Quand mon mary vient de dehors* (2), qui est construite comme suit :

1 ^{re} phrase :	{	Quand mon mary vient de dehors, Ma rente est d'estre battue ;	
Même phrase :	{	Il prend la cuiller du pot, A la tête il me la rue ;	
répétée	{	J'ai grand peur qu'il ne me tue. C'est un faux, vilain, jaloux ;	
2 ^e phrase :	{	C'est un vilain, rioteux, grommeleux,	} bis.
3 ^e phrase :	{	Je suis jeune et il est vieux.	

B) Comme exemple de *chansons à couplets*, nous ne pouvons mieux

suivre un sujet sacré, tout en offrant déjà une physionomie fort différente, par l'application du principe de la représentation des personnages par les fragments du chœur.

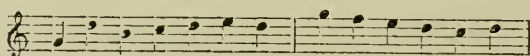
(1) Voir le troisième livre de cet ouvrage, consacré à l'étude des formes musicales dramatiques.

(2) Voir *Les Maîtres musiciens de la Renaissance française*, éditions publiées par Henry Expert, fascicule : « Orlande de Lassus », p. 40.

choisir que la charmante *villanelle* de Claudin Le Jeune : *Patourelles joliètes*, qui fait partie du recueil intitulé : *Le Printemps* (1).

Le *refrain* y est tout d'abord exposé à trois voix, sous le titre, généralement usité dans la chanson française, de *rechant* ; puis vient le couplet, intitulé *chant*, également à trois voix ; enfin le *rechant* est repris par les cinq voix, et ainsi de suite pour les cinq couplets.

Le thème initial du refrain est un chant populaire d'origine probablement liturgique :



Exposé par le *dessus* et redit ensuite par la *taille*, ce thème de mesure binaire conclut en une période de franche et fraîche allure ternaire, qui appelle la danse.

Rechant à 3.

Dessus et Cinquième

Taille

Pa-tou-rel-les jo-li-é-tes et fi-dè-les pa-tou-reaus,

Et qui é-met a-mou-ré-tes, et qui é-met a-mou-reaus, Je-

tés la crain-te du Loup, Ve-nés à l'om-bre du Houp.

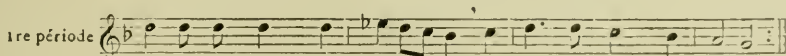
C) Quant à la *chanson pittoresque*, l'œuvre du français Clément Janequin (voir ci-après p. 195) nous en peut fournir de nombreux exemples ;

(1) Voir *Les Maîtres musiciens de la Renaissance française*, édition H. Expert ; le *Printemps* de Claudin Le Jeune, 3^e fascicule, p. 25.

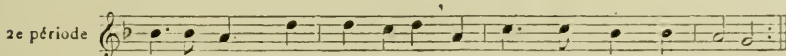
nous citerons notamment le *Chant des oiseaux*, qui eut une vogue presque égale à celle de la célèbre *Bataille de Marignan* du même auteur.

Cette chanson peut se diviser en trois parties, dont la seconde, l'élément pittoresque, est de beaucoup la plus importante.

1^{re} partie. — La pièce commence par une phrase d'exposition en deux périodes, d'origine évidemment populaire. Voici cette phrase, sur laquelle s'appliquent les huit premiers vers du texte :



Ré-veillez-vous, cœurs endor-mis, Le dieu d'amour vous sonne,
Vous se-rez tous en joye mis, Car la sai-son est bonne.



Les oi-seaux, quand sont ravis, En leur chant font mer-veille,
En-ten-dez bien leur devis, Des-tou-pe-z vos o-reilles.

2^e partie. — Suit une série d'onomatopées tendant à représenter le babil d'oiseaux de tous genres et de toutes voix. On y rencontre depuis les traditionnels *farirariron fère li io li, tio tio tio tio, friar, friar*, etc., jusqu'aux locutions les plus bizarres, comme : *Il est temps d'aller boire, au sermon, — petite, petite, suis madame à la messe, — ma maîtresse à Saint Troin*, etc.

Vers le milieu de la pièce, on entend le *hui* répété du hibou ; aussitôt tous les oiseaux de s'unir pour courir sus à l'animal détesté, symbole du peuple juif, et de lui crier :

Fouquet hibou, fuyez, fuyez !
Sortez de nos chapitres,
Car vous n'êtes qu'un traître,
Méchant oiseau, dans votre nid
Dormez sans qu'on vous sonne.

3^e partie. — Puis, le hibou chassé, tout se calme, le rythme de la première partie reparait peu à peu, et la pièce se termine sur le retour du refrain initial : *Réveillez-vous, cœurs endormis*, etc.

A cet orde de compositions appartient aussi la *Déploration de Jehan Okeghem*, que Josquin Deprès écrivit à l'occasion de la mort du grand musicien flamand. Cette curieuse et expressive chanson, où le profane mythologique se mêle au style liturgique, débute par une exposition dans la manière du motet. La cinquième partie (*ragans*) chante le texte même du psaume *Requiem æternam dona eis, Domine*, tandis que le reste du chœur invite les *nymphes des bois* et les *déeses des fontaines*,

ainsi que les *chantres experts de toutes nations*, à pleurer celui que la *rigueur d'Atropos* vient de *couvrir de terre*. Le refrain qui suit, dans lequel figurent nominalemeut les élèves ou amis d'Okeghem, rentre dans la forme de la chanson :

1^{re} phrase : { Acoultre vous d'abitz de deuil,
Josquin, Brumel (1), Pierchon (2), Compère (3),
Même phrase : { Et plorez grosses larmes d'œil :
répétée. { Perdu avez vostre bon père.

Superius

Altus

Tenor

Cinquième

Basse

A - coultre vous d'a - bitz de deuil, Jos -
El plo - rez gros - ses lar - mes d'œil, Per -

A - coultre vous d'a - bitz de deuil,
El plo - rez gros - ses lar - mes d'œil,

A - coultre vous d'a - bitz de deuil, Jos -
El plo - rez gros - ses lar - mes d'œil, Per -

A - coultre vous d'a - bitz de deuil,
El plo - rez gros - ses lar - mes d'œil,

- quin, Bru - mel, Pier - chon, Com - pè - re,
- du a - vez vos - tre bon pè - re,

Jos - quin, Bru - mel, Pier - chon, Com - pè - re,
Per - du a - vez vos - tre bon pè - re.

- quin, Bru - mel, Pier - chon, Com - pè - re,
- du a - vez vos - tre bon pè - re.

Jos - quin, Bru - mel, Pier - chon, Com - pè - re,
Per - du a - vez vos - tre bon pè - re.

(1) Anton Brumel, contrapontiste néerlandais, auteur de nombreuses messes. La Bibliothèque de Munich possède de lui une messe à trois chœurs, à douze voix.

(2) Sobriquet de Pierre de Larue, voir ci-après, page 195.

(3) Loysset Compère, mort en 1518, chanoine de la cathédrale de Saint-Quentin, auteur de nombreux motets

Nous revenons ensuite au genre du motet par l'invocation terminale :

Re - qui - es - cat in pa - ce. A - men, a - men.

Re - qui - es - cat in pa - ce. A - men, a - men.

Re - qui - es - cat in pa - ce. A - men, a - men.

Re - qui - es - cat in pa - ce. A - men, a - men.

Re - qui - es - cat in pa - ce. A - men, a - men.

Enfin; la forme du *madrigal* ne saurait être bien déterminée, puisque comme celle du motet elle se modèle sur l'ordonnance du texte. Elle en diffère toutefois par certaines répétitions des phrases musicales que ne justifie point la diversité des paroles, par certains tours d'écriture plus harmonique que polyphonique, par certains rythmes cadencés plus symétriquement. C'est toujours l'ancien art du geste, qui, conservé dans la chanson populaire, exerce progressivement son influence sur ce genre de musique, éminemment aristocratique à l'origine, puisqu'il était réservé aux fêtes pompeuses données dans les fastueux palais italiens.

Nous pouvons citer comme exemple l'un des madrigaux de Palestrina, *I vaghi fiori*, dans lequel la phrase initiale se reproduit à la fin de la pièce sur des paroles pourtant assez différentes, au moins par leur forme rythmique :

Superius
1^{re} Exposition: I va - ghi fior' e l'a - mo - ro - se fron -
Expos. Fior' frond' erb; aria, austr' ond' arm; arch; ombr; au -
terminale: Fior' frond' erb; aria, austr' ond' arm; arch; ombr; au -

Altus
1^{re} Exposition: I va - ghi fior' e l'a - mo - ro - se fron
Expos. term: Fior' frond' erb; aria, austr' ond' arm; arch; ombr; au -

Tenor
1^{re} Exposition: I va - ghi
Expos. term: Fior' frond' erb;

Basse
1^{re} Exposition: - - - - -
Expos. term: Fior' frond' erb; aria, austr' ond' ar - me,

de i va_ghi fior' e l'a_mo-ro-se frond'
- ra

de i va_ghi fior' e l'a_mo-ro-se frond'
- ra fior', frond', erb', a - ria, autr', ond', fior', frond', erb', aria,

fior' e l'a_mo-ro-se fron - de,
aria, autr', ond', arm, arch', ombr', au - ra,

I va_ghi fior', e l'a_mo-ro-se fron - de.
Fior', frond', erb', aria, autr', ond', arm, arch', ombr', au - ra.

HISTOIRE DE LA CHANSON POLYPHONIQUE
ET DU MADRIGAL

Cette histoire, comme celle du motet, peut être ramenée à trois grandes divisions correspondant à peu près comme dates aux périodes franco-flamande, italo-espagnole et italo-allemande.

On peut les intituler ainsi :

- 1° Période de la chanson polyphonique (xv^e siècle) ;
- 2° Période du madrigal simple (première moitié du xvi^e siècle) ;
- 3° Période du madrigal accompagné et du madrigal dramatique (deuxième moitié du xvi^e siècle et commencement du siècle suivant).

Mais cette sorte de division historique, comme toutes celles du présent ouvrage, n'a rien d'absolu, car l'on rencontre dès la fin du xv^e siècle des madrigaux très proches parents, il est vrai, du style de la chanson, et l'on trouve aussi, en France particulièrement, un certain nombre de compositeurs de chansons, en pleine époque de floraison du madrigal.

PÉRIODE DE LA CHANSON POLYPHONIQUE

GILLES BINCHOIS	vers 1400 † 1460
ANTOINE BUSNOIS	14.. † 1481
JAN DE OKEGHEM	1430 † 1495
JOSQUIN DEPRÈS	1450 † 1521
PIERRE DE LARUE	14.. † 15..
CLÉMENT JANEQUIN	14.. † 15..
HEINRICH FINCK	14.. † 15..
CLAUDE GOUDIMEL	1505 † 1572

GILLES BINCHOIS, né à Binche, en Hainaut, mourut à Lille, après avoir été maître de chapelle à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

ANTOINE BUSNOIS (de Busne), fut chantre de la chapelle de Charles le Téméraire.

JAN DE OKEGHEM (1), dont on connaît dix-neuf chansons, parmi lesquelles *Se vostre cœur*, qui fut célèbre et souvent réimprimée.

JOSQUIN DEPRÈS (2). Outre la *Déploration d'Okeghem*, déjà citée, un grand nombre de chansons françaises de Josquin ont été conservées dans les recueils de Pierre Attaignant (3), de l'année 1549, et de Du Chemin, 1553.

PIERRE DE LARUE, néerlandais, élève d'Okeghem, fut, de 1492 à 1510, chantre de la cour de Bourgogne, et écrivit des chansons ainsi que des madrigaux.

CLÉMENT JANEQUIN, sur la vie duquel on ne possède encore aucun renseignement précis, étudia la musique sous la direction de Josquin Deprès, et fut maître de chapelle à la cour de François I^{er}. On ne connaît de Janequin qu'un petit nombre de compositions religieuses, parmi lesquelles les *Proverbes de Salomon mis en cantique et ryme françois* (1558); mais il écrivit une grande quantité (dix-sept livres) de chansons profanes du plus haut intérêt : la plupart sont de véritables pièces descriptives de l'ordre que nous avons qualifié *chansons pittoresques*.

Les plus connues sont :

- a) *le Chant des oiseaux* (4), dont nous avons déjà parlé ;
- b) *l'Alouette*, chanson à quatre voix, auxquelles Claudin le Jeune ajouta une cinquième (5), comme cela se pratiquait couramment à cette époque, mais sans que l'*arrangeur* se permît jamais de changer quoi que ce fût à l'écriture de la pièce originale ;
- c) *le Rossignol* ;
- d) *la Chasse au lièvre et la Chasse au cerf* ;
- e) *la Jalousie* ;

(1) Voir chapitre x, page 154.

(2) Voir chapitre x, page 155.

(3) Le premier des imprimeurs de musique parisiens qui se soit servi de caractères mobiles. Il publia, de 1526 à 1550, vingt livres de motets et de chansons, la plupart d'auteurs français.

(4) Voir l'édition de la *Schola cantorum*, et ci-dessus p. 191.

(5) Voir *Les Maîtres musiciens de la Renaissance française*, édition H. Expert ; *Le Printemps* de Claude Le Jeune, 1^{er} fascicule, p. 50.

f) *le Caquet des femmes* ;

g) *la Prise de Boulogne* ;

h) *la Bataille (de Marignan, 1515)*, à quatre voix, auxquelles Verdelot (1) ajouta une cinquième.

Cette célèbre chanson est des plus curieuses : sa structure harmonique, perpétuellement identique, repose du commencement à la fin sur les deux fonctions, tonique et dominante, du ton de *fa* majeur. Mais la variété de ses rythmes sans cesse renouvelés en fait la pièce la plus vivante qu'il soit donné d'entendre. De plus, elle est comme une sorte d'anthologie des thèmes populaires en usage dans l'armée française au xvi^e siècle. Voici le plan de cette belle chanson, qui peut se diviser en deux parties : les *préparatifs* et la *bataille*.

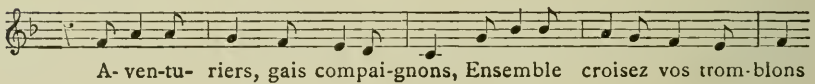
1^o *partie* : 1^o (rythme binaire). Prélude.

Ecoutez tous, gentils Gallois,
La victoire du noble roy François.

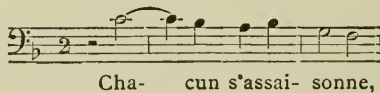
2^o (rythme binaire). Partie plus agogique.

Et ores si bien écoutez
Des coups rués de tous costés.

3^o (rythme ternaire).



4^o (rythme binaire).



La fleur de lys, fleur de hault prix,
Y est en personne.

5^o (rythme ternaire).

Sonnez, trompettes et clairons,
Pour réjouir les compaignons.

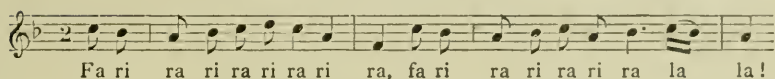
2^o *partie*, où commence la bataille proprement dite.

1^o (rythme binaire). Longue série d'onomatopées décrivant le bruit des instruments guerriers.

(1) L'un des plus anciens compositeurs de l'école franco-belge ; vécut en Italie et mourut avant 1567.

2° (rythme ternaire et binaire). Autre série d'onomatopées destinée à peindre le fracas des canons et le crépitement de la fusillade.

3° (rythme binaire). Troisième suite d'onomatopées du milieu de laquelle surgit la chanson française :



4° (rythme ternaire). La victoire se dessine.

Ils sont confus,
Ils sont perdus,
Ils sont rompus.

5° (rythme binaire). Le *ténor* entonne à pleine voix :

Victoire ! victoire au noble roy François.

et la *haute-contre*, personnifiant les Suisses vaincus, termine la pièce sur ces mots mi-allemands mi-patois, qui résonnent graves comme un glas :

Descampir, descampir !
Tout é ferlore, by Gott !

HEINRICH FINCK (1), composa une série de chansons allemandes publiées en 1536 sous le titre : *Schöne auserlesene Lieder des hochberühmten Heinrichs Finckens*(2). Il est surtout connu par le panégyrique que son petit-neveu Hermann Finck (1527 † 1558), célèbre musicographe, lui consacre dans son ouvrage : *Practica musica* (1556).

CLAUDE GOUDIMEL (3). La plupart de ses œuvres profanes ont été conservées dans le recueil de 1574 : *La fleur des chansons des deux plus excellents musiciens du temps, à savoir de Orlande de Lassus et de D. Claude Goudimel*.

PÉRIODE DU MADRIGAL SIMPLE

Flamands

JAKOB ARCADELT	1514 † 1565
ADRIAN WILLAERT	1480 † 1562
NICOLAS GOMBERT	14. . † 15..
CYPRIAN DE RORE	1516 † 1565
PHILIPPE DE MONTE.	1521 † 1602
ROLAND DE LASSUS.	1530 † 1594

(1) Voir chap. x, page 160.

(2) Choix des plus belles chansons du très illustre H. F

(3) Voir chap. x, page 160.

Italiens

COSTANZO FESTA.	14.. † 1545
ANDREA GABRIELI	1510 † 1586
GIOVANNI PIERLUIGI DA PALESTRINA. . .	1515 † 1594

Français

CLAUDIN DE SERMIZY	15.. † 1566
CLAUDIN LE JEUNE	1530 † 1564
GUILLAUME COSTELEY	1531 † 15..

JAKOB ARCADELT (surnommé *Jachet*), né dans les Pays-Bas, se rendit dès sa jeunesse à Rome, où il devint maître de chant de la chapelle papale en 1540 ; il vint ensuite à Paris, où on le trouve avec le titre de *Musicus regius* en 1557. Dès 1538, Arcadelt publia six livres de madrigaux à cinq voix qu'on doit considérer comme les premiers en date dans ce genre de composition. Ils eurent un immense succès, et suscitèrent bientôt un engouement effréné : c'est par milliers, en effet, qu'on peut compter les productions du style madrigalesque dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

Arcadelt lui-même en écrivit une grande quantité, madrigaux ou chansons, qui furent publiés d'abord par les Gardane, imprimeurs à Venise, puis par les éditeurs parisiens Le Roy et Ballard.

Ses contemporains, et notamment Willaert, son aîné de trente ans au moins, ne versèrent dans le genre madrigal qu'après le succès des six premiers livres d'Arcadelt. C'est donc avec raison que nous donnons ici le premier rang au créateur incontesté de cette forme d'art toute spéciale.

ADRIAN WILLAERT, né à Bruges, d'autres disent à Roulers, élève de Jean Mouton et de Josquin Deprès, fut nommé en 1527 maître de chapelle de l'église Saint-Marc à Venise. Sa renommée attira dans cette ville de nombreux musiciens, et c'est ainsi que fut formée la célèbre *école de Venise*, dont Willaert passe pour avoir été le fondateur. L'innovation principale qui caractérise cette école, et qui fut certainement due à l'initiative de Willaert, est l'écriture pour *double chœur*.

Outre quelques livres de motets, l'œuvre principale de Willaert consiste en recueils de madrigaux à cinq et six voix publiés de 1545 à 1561 sous les titres divers, *Canzone villanesche*, *madrigali*, *fantasie* o

ricercari, et enfin *Nuova musica* (1559), qui contient des pièces de quatre à sept voix sur des poésies de Pétrarque.

Il est à remarquer que Willaert ne commença à écrire des compositions de ce genre qu'à l'âge de soixante ans environ, quelques années après le succès des premiers madrigaux d'Arcadelt.

NICOLAS GOMBERT, originaire de Bruges, l'un des plus remarquables élèves de Josquin, fut maître de chapelle de la cour de Madrid en 1543. On a de lui un volume de chansons publié par Susato en 1544.

CYPRIAN DE RORE, né à Anvers, étudia à Venise sous la direction de Willaert, auquel il succéda comme maître de chapelle de l'église Saint-Marc. Il s'adonna presque complètement à l'art madrigalesque, sans préjudice de quelques messes et motets, et ses œuvres devinrent bientôt célèbres dans toute l'Italie.

La grande innovation de Cyprian de Rore fut l'emploi courant du *chromatique*, dont il se sert sans tenir compte, comme le faisaient ses prédécesseurs, de la distinction établie traditionnellement entre le *grand* et le *petit* (1).

Il publia, de 1542 à 1565, dix livres de madrigaux à quatre et cinq voix, dont les plus connus sont les recueils intitulés : *Madrigali cromatici* et *Le vive flamme*, sa dernière œuvre.

Le grand Monteverde (2) considère Cyprian de Rore comme le véritable précurseur de l'art nouveau (*la seconda pratica*) qui allait enfanter le drame musical, art dans lequel « le discours expressif commande à l'harmonie au lieu de lui obéir (3). »

PHILIPPE DE MONTE, né à Mons, d'où son nom, vécut en Allemagne, où il fut maître de chapelle des empereurs Maximilien II et Rodolphe II, et mourut à Vienne.

Outre quelques messes et motets, il publia successivement trente et un livres de madrigaux ou chansons à cinq, six et sept voix, dont les plus connus sont ceux intitulés : *Le flammette* (1598); il mit aussi en musique les sonnets de Ronsard.

ROLAND DE LASSUS (4) écrivit plusieurs livres de madrigaux; les deux premiers datent de 1555; on lui doit aussi un grand nombre de chan-

(1) Voir chap. x, page 166.

(2) Voir troisième livre.

(3) *L'orazione padrona dell' armonia e non serva* (Lettre de Monteverde — *Scherzi musicali*).

(4) Voir chap. x, page 172.

sons françaises (1) et de *Lieder* allemands; quelques-unes de ces chansons ont eu une renommée universelle pendant toute la seconde moitié du XVI^e siècle. Les plus intéressantes à connaître sont:

- a) *Fuyons tous d'amour le jeu, d'une si originale prestesse;*
- b) *Sauter, danser, faire des tours;*
- c) *Un doux nenni avec un doux sourire, dont la guirlande terminale sur « Vous ne l'aurez point », est d'une grâce charmante;*
- d) *L'heureux amour qui esève et honore;*
- e) *Las! voulez-vous qu'une personne chante, texte mis en musique par de nombreux compositeurs;*
- f) *Si vous n'êtes en bon point, bien à point;*
- g) *Quand mon mary vient de dehors, etc. (ci-dessus, p. 189).*

COSTANZO FESTA (2), auteur de madrigaux à trois voix, publiés en 1556.

ANDREA GABRIELI (3), publia, de 1572 à 1583, sept livres de madrigaux de trois à six voix.

GIOVANNI PIERLUIGI DA PALESTRINA (4) a laissé, outre ses compositions religieuses, trois recueils de madrigaux à quatre et cinq voix (1555-1581). La plupart sont de charmants modèles du genre; la mélodie y est moins sévèrement établie que dans ses pièces religieuses, et quelques-uns présentent même un tour mélodique d'allure presque moderne, comme par exemple le suivant, qui mérite d'être cité intégralement.

(Assez vite)

Canto . . . L'a - mour a pris mon â - me, l'a - mour

Alto . . . L'a - mour a pris mon â - me,

Tenor . . . L'a - mour a

Basso . . . L'a - mour

(1) *Le premier livre des Chansons françaises (Mélanges)* a été édité par H. Expert. (*Les Maîtres musiciens de la Renaissance française.*)

(2) Voir chap. x, page 161.

(3) Voir chap. x, page 161.

(4) Voir chap. x, page 162.

— a pris mon à - me, le jour où ta main blanche m'of -
 le jour où ta main blanche, où ta main blan - che m'offrit —
 pris mon à - me, le jour où ta main blanche m'offrit —

— frit de fraîches ro - ses, fleurs sem -
 — de fraîches ro - ses, m'of.frit — de fraîches ro - ses, fleurs
 — de fraîches ro - ses, m'of.frit de fraîches ro - ses, fleurs sem -

— frit, m'of - frit de fraîches ro - ses, fleurs,
 — blant ex_ha_ler, fleurs sem blant ex_ha_ler ta chaste — ha - lei_ne,
 semblant ex - ha - ler ta chaste — ha lei - ne,
 — blant ex_ha_ler ta chaste — ha lei - ne,

fleurs sem blant ex_ha_ler,
 fleurs semblant ex_ha_ler ta chaste — ha lei -
 fleurs semblant ex_ha_ler ta chaste ha lei - ne, ta chaste — ha lei -
 fleurs semblant ex_ha_ler ta chaste — ha lei -
 fleurs semblant ex_ha_ler — ta chaste — ha lei -

- ne; O lais - se moi, o lais - se moi cueil - lir les fruits é - tran -

- ne; O lais - se moi

- ne; O lais - se moi, o lais - se moi cueillir - les fruits é - tran -

- ne; O lais - se moi cueil - lir les fruits é - tran -

- ges, o lais - se moi cueil - lir les fruits é - tran - ges dont on meurt pour re -

lais - se moi cueillir - les fruits é - tran - ges dont on meurt

- ges, o lais - se moi cueil - lir les fruits é tran - ges

- ges dont on meurt pour re -

- naî - tre, dont on meurt pour re - naî - tre,

pour re - naî - tre, dont on meurt pour re - naî - tre,

dont on meurt, dont on meurt pour re - naî - tre, o lais -

- naî - tre, dont on meurt pour re - naî - tre, o

o lais - se moi cueillir - les fruits é - tran - ges

o lais - se moi cueil - lir les fruits é - tran - ges, é - tran -

- se moi cueil - lir - les fruits é - tran - ges, cueil - lir les fruits é - tran -

lais - se moi cueillir les fruits é - tran - ges, é - tran -

dont on meurt, dont on meurt pour re-naître. -
 ges, dont on meurt, dont on meurt pour re-naître. -
 ges, dont on meurt, dont on meurt pour re-naître. -
 ges, dont on meurt pour re-naître. -

Voir aussi :

- a) *Alla riva del Tebro*,
- b) *La cruda mia nemica*,
- c) *I vaghi fiori*, que nous avons analysé plus haut, page 193.

CLAUDIN DE SERMIZY, généralement désigné sous le nom de *Claudin*, fut maître de chapelle à la cour de France de 1530 à 1560. Ses chansons ont été publiées par Attaignant en 1528.

CLAUDIN LE JEUNE naquit à Valenciennes et mourut à Paris. Ses deux principaux ouvrages sont le *Dodecacorde*, quarante psaumes de David traduits en français par Clément Marot, et le *Printemps*, important recueil de chansons, dont les particularités métriques doivent être examinées succinctement.

L'imitation des anciens, cette manie de l'esprit *renaissant*, avait provoqué chez certains poètes français une tendance à la versification *mesurée* et scandée sur le modèle du vers antique. Jean-Antoine de Baïf (1532 † 1589), poète et musicien, qui avait fondé à Paris une académie d'art bien avant la naissance des académies florentines (1), imagina de créer, dans le but spécial de la réalisation musicale, un *mètre* français, en invoquant, comme tous ses contemporains, la restauration du rythme grec. Il écrivit ainsi des *Chansons mesurées* que Jacques Mauduit (2) et Claudin Le Jeune mirent en musique. Baïf avait coutume de noter en *longues* et *brèves* les syllabes de chacun de ses vers, indication à laquelle Claudin se conformait en écrivant sa musique; les valeurs musicales de durée se trouvaient donc réglées d'avance par le mètre poétique, ce qui donne parfois à ces chansons de curieuses allures rythmiques.

(1) Antérieurement au moins à celles de ces académies qui traitèrent de l'union de la musique avec la parole.

(2) Habile joueur de luth qui vivait encore sous le règne d'Henri IV.

Prenons pour exemple :

a) *La bel' aronde* (1), chanson à six voix divisée ainsi :

1°, un *rechant*, comprenant deux couplets et deux reprises du refrain ;

2°, un *chant*, autrement rythmé, formant troisième couplet (2).

Voici comment le poète établit le mètre du *rechant* :

La bel' aronde mé-sa-gère de la gaye saï-zon
 Est venû, je l'ay veû,
 Elle vole mouchelètes, elle vole moucherons.

Dans la traduction musicale de Claudin Le Jeune que nous donnons ci-dessous, on remarquera que les valeurs brèves se succèdent tantôt en rythme ternaire, tantôt en rythme binaire ; cette disposition, qui donne une grande variété au discours musical, persista jusque dans l'opéra du xvii^e siècle (3), mais elle finit par disparaître sous l'autocratique domination de la barre de mesure.

Voici la première partie du *rechant* :

(Modéré)

Dessus: 

La bel' A - ron - de mé - sa - gè - re de la
 ga - ye sai - zon Est ve - nû, je l'ay veû,
 El - le vo - le mou - che - lé - tes, el - le vo - le mou - che - rons.

La seconde partie, si aimablement dialoguée, doit être citée en entier :

(1) Voir *Les Maîtres musiciens de la Renaissance française*, édition H. Expert ; *Le Printemps* de Claude Le Jeune, 1^{er} fascicule, page 28.

(2) Nous retrouvons cette forme dans le style symphonique, sous le nom de *rondeau*, depuis Rameau jusqu'à Beethoven (voir deuxième livre).

(3) On trouve encore ces alternances rythmiques chez Lulli, dans ses premières œuvres, notamment dans *Alceste* (voir troisième livre).

(Vif)

1^{er} dessus: je la voy,

2^d dessus: La ve - la, je re - co - gnoy le

Haute-Contre: je la voy,

1^{re} taille: La ve - la, je re - co - gnoy le

2^e taille: je la voy,

Basse-Contre: La ve - la, je re - co - gnoy le

(Moins vite)

Je l'y voy le ven - tre blanc qui

dos noir, Je l'y voy le ven - tre blanc qui

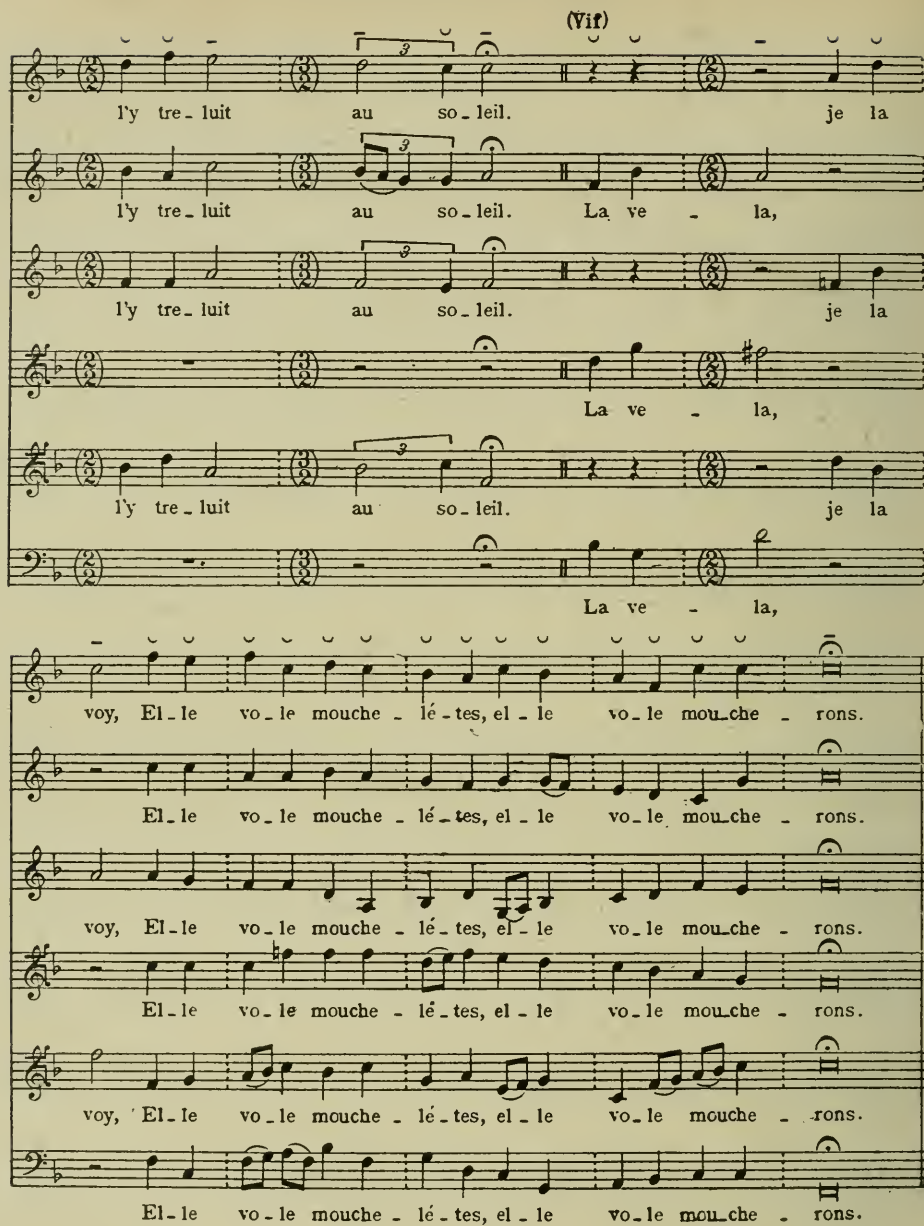
Je l'y voy le ven - tre blanc qui

dos noir,

Je l'y voy le ven - tre blanc qui

dos noir,

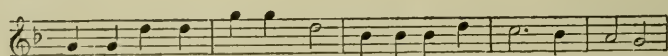
(Vif)



l'y tre-luit au soleil. je la
 l'y tre-luit au soleil. La ve-la,
 l'y tre-luit au soleil. je la
 La ve-la,
 l'y tre-luit au soleil. je la
 La ve-la,
 voy, El-le vo-le mouche-lé-tes, el-le vo-le mouche-rons.
 El-le vo-le mouche-lé-tes, el-le vo-le mouche-rons.
 voy, El-le vo-le mouche-lé-tes, el-le vo-le mouche-rons.
 El-le vo-le mouche-lé-tes, el-le vo-le mouche-rons.
 voy, El-le vo-le mouche-lé-tes, el-le vo-le mouche-rons.
 El-le vo-le mouche-lé-tes, el-le vo-le mouche-rons.

Voir aussi :

b) *Ma mignonne* (1), suite de huit pièces de deux à huit voix, sur le thème populaire :



Ma mignonne, je me plain De vostre ri-gueur si for-te.

(1) *Les Maîtres musiciens de la Renaissance française*, édition H. Expert; *Le Printemps*, de Claude Le Jeune, 2^e fascicule, page 1.

c) *La brunelette violette refflorit* (1), à cinq voix,
 d) *Doucète, sucrine* (2), dont le *rechant* est d'un rythme si amusant dans sa monotonie.

Dessus et Haute-contre

Taille

Gen - til - le fleu - ré - te, puis - que si bel - le, si bel - le tu és toi, etc.

Enfin :

e) *Patourelles jolietes* (3), que nous avons déjà cité page 190.

GUILLAUME COSTELEY, né en France de parents écossais, fut valet de chambre du roi Charles IX. L'une de ses chansons les plus connues est celle intitulée : *Puis que ce beau mois*.

PÉRIODE DU MADRIGAL ACCOMPAGNÉ
 ET DU MADRIGAL DRAMATIQUE

ORAZIO VECCHI.	vers 1550 † 1605
MATTEO ASOLA.	15. . † 1609
LUCA MARENZIO.	vers 1550 † 1599
GIOVANNI GABRIELI.	1557 † 1613
FELICE ANERIO.	1560 † 1630
ADRIANO BANCHIERI.	vers 1567 † 1634
THOMAS MORLEY.	1557 † 1604
HANS LEO HASSLER.	1564 † 1612

ORAZIO VECCHI, né à Modène, fut prêtre et chanoine de Correggio, ce qui ne l'empêcha point de mener une vie des plus mouvementées; sa biographie est remplie d'incidents bizarres, tels qu'organisation de danses

(1) *Ibid.* (2^e fascicule, page 126).

(2) *Ibid.* (3^e fascicule, page 103).

(3) *Ibid.* (3^e fascicule, page 25).

et de mascarades, rixes dans les églises, *coltellate* et coups de stilet. Bien qu'il ait écrit une célèbre messe à huit voix, *In resurrectione Domini*, il n'en demeure pas moins le véritable précurseur de l'*opera buffa*.

Vecchi fut, sinon le premier, du moins l'un des plus anciens et des plus importants promoteurs d'une forme d'art qu'on peut rattacher à la fois, par l'écriture, au style du *poème symphonique*, tel qu'au xix^e siècle le comprirent Liszt et Berlioz, et, par la réalisation expressive, au *drame musical*.

Nous aurons à revenir longuement sur ce compositeur dans le troisième livre de cet ouvrage, nous nous contenterons donc d'énumérer ici ses œuvres principales, qui méritent toutes d'être lues attentivement.

a) 1590. — *La Selva di varia ricreazione* (1), cioè *madrigali, capricci, balli, arie, justiniane, canzonette, fantasie, serenate, dialoghi, un lotto amoroso, con una battaglia a 10 nel fine*, suite un peu incohérente de madrigaux, de trois à dix voix, où l'on peut trouver, comme l'auteur le dit lui-même dans sa préface, « toutes les herbes et les plantes mêlées, ainsi que dans une forêt. »

b) 1597. — *Il Convito musicale* (2), madrigaux de trois à huit voix pour « tous les goûts ».

c) 1597. — *L'Amfiparnasso, commedia armonica*, sorte de comédie madrigalesque, consistant en quatorze morceaux à quatre et cinq voix, dialogués pour la plupart.

d) 1604. — *Le Veglie di Siena, ovvero i varii humori della musica moderna* (3); dans cet ouvrage, divisé en deux parties, la première badine (*piacevole*), la seconde sérieuse (*grave*), tous les genres de musique exécutables par une polyphonie ont été réalisés.

GIOVANNI MATTEO ASOLA (4) publia, en 1587 et 1596, deux livres de madrigaux.

LUCA MARENZIO, né à Coccaglio, près Brescia, fut maître de chapelle du cardinal d'Este, puis de Sigismond III, roi de Pologne, et mourut d'un chagrin d'amour, à Rome, où il était organiste de la chapelle pontificale.

(1) La forêt d'amusements variés où se trouvent : madrigaux, caprices, ballets, airs, justiniennes, chansonnettes, fantaisies, sérénades, dialogues, un devis amoureux avec une bataille à dix (voix) pour finir.

(2) Le Banquet musical.

(3) Les Veillées de Sienna ou les divers caractères de la musique moderne.

(4) V. chap. x, page 176.

Marenzio se fit une spécialité du chromatique comme moyen expressif. On a de lui, imprimés chez les Gardane, de Venise, vingt-trois livres de madrigaux très prisés par ses contemporains, qui le surnommèrent *il piu dolce cigno*.

GIOVANNI GABRIELI, neveu d'Andrea Gabrieli (1), fut premier organiste à l'église Saint-Marc de Venise et compta Heinrich Schütz au nombre de ses disciples. Il écrivit une assez grande quantité de madrigaux accompagnés (six livres), de quatre jusqu'à vingt-deux voix, ces derniers en trois chœurs. Gabrieli fut l'un des maîtres les plus renommés de la dernière école de Venise.

FELICE ANERIO (2) écrivit plusieurs livres de madrigaux, de quatre à six voix.

ADRIANO BANCHIERI, moine olivétain, organiste de Saint-Michel de Bologne, fut un digne continuateur de l'art d'Orazio Vecchi, tout en exagérant la manière de celui-ci jusqu'aux dernières limites du comique populaire. Banchieri fit plusieurs livres de madrigaux accompagnés, et aussi d'intéressants ouvrages théoriques, tels que : *Cartella musicale sul canto figurato* et *l'Organo suonarino* (1611); mais ses plus importants ouvrages sont les recueils de madrigaux dramatiques intitulés :

- a) *I metamorfosi musicali*, en quatre livres ;
- b) *Il zabaione musicale, inventione boscareccia*, à cinq voix ;
- c) *Barca di Venetia per Padova*, en deux livres ;
- d) *Festino nella sera del giovedì grasso*, en trois livres. Dans ce « festin du jeudi gras » se trouve un bizarre assemblage polyphonique à huit voix, ainsi présenté :

1^{er} chœur : Deux amoureux chantent une *canzonetta*, tandis que la tante Bernardine raconte une histoire et qu'un vieux docteur radote en latin.

- 2^e chœur : Le chien aboie (*bubbau*),
 Le coucou fait *kuku*,
 Le chat miaule (*gnao*),
 Le choucas chante (*chiu*);

tout cela en contrepoint à huit parties solidement constituée. Ce madrigal est intitulé : *Il contrapunto bestiale alla mente* (3) (1608).

- e) *Tirsi, Fili e Clori*, six livres de *Canzonette* à trois voix (1614).

(1) V. chap. x, page 162.

(2) V. chap. x, page 176.

(3) On sait qu'on nommait : *contrapunto alla mente* l'ancien déchant ou chant sur le livre (voir chap. x, page 144).

f) Enfin, une œuvre vraiment dramatique en deux parties intitulées *Paρζια senile* (1) et *Savieρζα giovenile* (2) (1598), souvent réimprimée jusqu'en 1628, sorte d'imitation non déguisée de l'*Amfiparnasso* de Vecchi, pour voix, instruments, etc., avec intermèdes. Cette œuvre sera examinée en détail au début de notre étude sur l'art dramatique (troisième livre).

THOMAS MORLEY, élève du célèbre organiste anglais William Byrd et chantre de la chapelle royale, fut un compositeur de chansons et de madrigaux des plus féconds ; on connaît de lui un grand nombre de madrigaux accompagnés, où figurent déjà des instruments tels que *treble lute* (luth aigu), *pandora*, *cisterne*, *base-viol*, *flute*, *treble-viol* (violon) ; un recueil de *Ballets* à cinq voix (danses chantées) et trois livres de *Canzonets*, de trois à six voix.

HANS LEO HASSLER (3) composa des madrigaux accompagnés sous les titres : *Neue teütsche Gesang nach Art der welschen Madrigalien und Kanzonetten* (4) (1596), *Lustgarten newer deustcher Gesäng* (5), *Balletti, Gagliarden und Inraden mit 4-8 Stimmen* (1601).

Après avoir survécu encore quelque temps au xvii^e siècle en Angleterre, l'art madrigalesque tomba, nous l'avons dit, dans une complète déchéance, pour faire place à la *suite instrumentale* et à la *musique de chambre* (concert, etc.), dont il fut le véritable précurseur vocal, comme on le verra dans le deuxième livre de cet ouvrage.

(1) La folie sénile.

(2) La sagesse juvénile.

(3) V. chap. x, page 176.

(4) Nouveau chant allemand, suivant la manière des madrigaux et chansonnettes flamands.

(5) Le Jardin d'agrément du nouveau chant allemand.



XII

L'ÉVOLUTION PROGRESSIVE DE L'ART

Le moyen âge. — Epoque rythmo-monodique : art intérieur. — Epoque polyphonique : art extérieur. — Epoque métrique : art personnel. La Renaissance. — Effets de la Renaissance sur la musique.

LE MOYEN AGE

L'étude successive de la cantilène monodique et de la musique polyphonique a fait connaître les différences profondes qui séparent ces deux formes de l'art musical, et justifient leur classification en deux époques distinctes.

Cependant, ces deux formes présentent plusieurs caractères communs, tels que l'indépendance rythmique, la tendance presque uniquement religieuse, etc. ; toutes choses qui disparaîtront totalement dans les époques postérieures, pour faire place à des éléments nouveaux, tout à fait incompatibles avec les manifestations artistiques que nous venons d'étudier.

Mais ce n'est point la musique seule qui, parvenue à la fin de l'époque polyphonique, subit une évolution complète ; c'est l'Art lui-même, et, avec lui, l'artiste, l'homme, les mœurs..., en un mot, la civilisation.

Ici se termine, en effet, le *moyen âge*, sorte de *cycle historique*, entièrement parcouru désormais, et nettement séparé aussi bien des âges antérieurs que de l'époque contemporaine.

Qu'un véritable *cycle artistique* corresponde au cycle historique du moyen âge, cela ne saurait faire de doute : il suffit pour s'en rendre compte de jeter un rapide coup d'œil sur les évolutions progressives de l'Art à cette époque.

Jusqu'au moment où l'esprit des croisades pénétra dans les peuples d'Occident, leur caractéristique générale paraît avoir été l'attachement au sol, l'existence familiale et tout intérieure.

C'est seulement vers le XII^e siècle que nous voyons apparaître ce besoin d'extériorisation et ces déplacements en foule, suscités par l'admirable fanatisme religieux des croisades.

On retrouvera dans toutes les formes de l'Art médiéval ces deux tendances opposées et corrélatives. L'Art n'est-il pas *unique*, et ses mille manifestations différentes, soit dans l'espace, soit dans le temps, pourraient-elles suivre simultanément plusieurs orientations? Pareille anomalie se concilierait mal avec ce principe d'Unité, nécessaire à la conception même de l'Art.

En examinant brièvement les transformations des autres arts, aux époques qui correspondent à la classification que nous avons adoptée pour la Musique, nous constaterons une fois de plus cette Unité de tendances et de caractères, aussi bien dans les arts *plastiques* de la construction et du dessin, que dans les arts *successifs* du son et du langage (1).

ÉPOQUE RYTHMO-MONODIQUE ART INTÉRIEUR

Les premières églises chrétiennes présentent un aspect simple, grave, un peu lourd. A peine issues des catacombes, et n'osant encore, pour ainsi dire, sortir de terre, elles imitent timidement les formes de la basilique romaine.

A l'extérieur, leur harmonieux ensemble symbolise la foi mystique et tout intime des premiers siècles de notre ère ; mais cette masse imposante est encore dépourvue de l'ornementation complexe et audacieuse qui caractérisera l'époque suivante.

Dans le temple, les piliers massifs, les arcs surbaissés, les pleins cintres offrent partout aux regards leurs lignes pures, d'une netteté presque géométrique. Bientôt on verra les voûtes, les frises, les chapiteaux se charger de dessins décoratifs et de sculptures énigmatiques, plus ou moins faciles à interpréter. Mais la ligne demeure toujours intacte : ligne droite, ou courbure empruntée exclusivement au *cercle*, figuration symbolique de la divine perfection.

Telle est l'architecture romane, dans sa mystérieuse simplicité.

Les mêmes phénomènes se retrouvent du VI^e au XIII^e siècle dans le premier âge de l'art plastique. Que celui-ci se manifeste dans le monument sous la forme de mosaïque, de peinture décorative ou de relief, il fait toujours corps avec le mur lui-même. Arrachée à sa muraille et

(1) Voir dans l'Introduction, p. 17, la distinction entre ces deux sortes d'art.

transplantée dans un musée, la fresque de cette primitive époque perd une partie de sa beauté et de sa signification ; privée de sa fresque, la muraille apparaît défigurée, et comme honteuse d'une nudité qui semble la rendre inutile. L'art plastique, en effet, est essentiellement une partie intégrante du temple chrétien : il n'a pas été conçu autrement par tous ces grands poètes qu'on désigne sous le nom générique de peintres primitifs, les Siennois, les Ombriens, jusques et y compris Giotto.

Au cours de cette admirable floraison de la fresque et de la mosaïque, véritable peinture de pierre, la Musique, elle aussi, fait partie de l'église : elle est purement liturgique, mais expressive infiniment. Peu à peu, comme les chapiteaux de l'architecture romane, la monodie se revêt d'ornements et de symboles, sans rien perdre de sa naïveté primitive.

Cependant l'art musical, plus peut-être que tous les autres, reste *intérieur*, comme la foi dont il est l'émanation : il ne connaît pas d'autre but que la prière, l'enseignement des vérités éternelles, et l'humble proclamation de la gloire de Dieu par sa très misérable créature.

ÉPOQUE POLYPHONIQUE ART EXTÉRIEUR

Mais voici que retentit dans la chrétienté tout entière le pieux cri de guerre proféré par Pierre l'Ermité : une formidable poussée vers l'extérieur se produit, et pendant plus de deux cents ans nous assistons à la plus étonnante effervescence religieuse dont l'histoire ait conservé le souvenir.

« Les croisades, a dit Guizot, ont révélé l'Europe chrétienne. » Leur influence s'est fait sentir, en effet, non seulement sur les tendances politiques et sociales de tous les peuples d'Occident, mais encore sur toutes leurs manifestations artistiques.

Vers le ^{xiii}^e siècle, l'art, enfermé auparavant dans l'église, se répand au dehors ; il emploie tous les moyens possibles pour proclamer hautement sa foi, et attirer le peuple dans la maison de Dieu.

Alors, le cintre se fait ogive, l'église s'élève, majestueuse, et s'élance, pour ainsi dire, vers le ciel ; alors, les flèches ajourées s'érigent, comme pour porter triomphalement la prière humaine jusqu'aux pieds du Très-Haut. L'extérieur du temple se garnit de sculptures jusqu'à la profusion ; la statuaire brise les chaînes qui depuis de longs siècles la rivaient au mur, elle donne à ses œuvres une individualité plus nette et une signification plus précise. Sur les autels, sur les portails, sur les

galeries extérieures et jusque sur les tours même, elle élève les multiples témoignages de la gloire de Dieu et des victoires de la Foi.

Ainsi est édifiée l'œuvre la plus grandiose du XIII^e siècle, cette création vraiment nationale des architectes anonymes de l'Ile-de-France : la cathédrale française, dont l'admirable splendeur rayonna jusqu'au delà du Rhin, des Alpes et des Pyrénées.

En vertu de la même évolution, la peinture abandonne les murailles du temple, pour descendre jusque dans le sanctuaire, où elle vient embellir les autels et les chapelles. Elle se fait triptyque, prédelle, tableau à volets, mais a toujours pour objet l'ornementation spéciale d'une place déterminée.

C'est l'époque où, du XIV^e au XVI^e siècle, apparaissent d'abord les Fra Giovanni da Fiesole, les Lippi, les Ghirlandajo, les Gozzoli, ces sublimes italiens, et, un peu plus tard, les Van Eyck, les Memling, les écoles de Cologne et du Bas-Rhin.

Une transformation semblable s'est opérée dans la Musique. Aux calmes et simples monodies ont succédé déjà les ornements jubilatoires et symboliques les plus compliqués : un seul chant ne suffira plus désormais à la foi agissante et militante. L'esprit de combativité pénètre jusque dans l'art des sons, par la polyphonie et le contrepoint vocal, où les parties superposées sont en perpétuel antagonisme, véritable tournoi musical, bien fait pour rehausser l'éclat des cérémonies religieuses.

Tout l'art s'exteriorise et rayonne, non plus seulement dans l'église, mais aussi dans les demeures et les fêtes profanes, où le madrigal apportera bientôt le riche coloris des formes contrapontiques.

Ainsi s'est accompli le cycle artistique du moyen âge, dans son double mouvement de concentration et d'expansion, qu'on pourrait comparer aux modulations successives vers les quintes graves et vers les quintes aiguës, vers l'obscurité et vers la clarté.

Toutefois, au cours de cette évolution, un caractère distinctif de l'art médiéval a subsisté : l'impersonnalité de l'artiste, qui, souvent inconscient et anonyme, toujours modeste et sincère, crée des chefs-d'œuvre qu'il ne saurait concevoir sans une destination précise, ni exécuter sans une étroite soumission aux traditions reçues et docilement acceptées. Aussi, est-ce avec beaucoup de raison que M. Emile Mâle a pu s'exprimer ainsi dans son intéressant ouvrage, à propos de ces ouvriers-artistes :

« L'art du moyen âge, dit-il, est comme sa littérature : il vaut moins par le talent conscient que par le génie diffus. La personnalité ne s'y dégage pas toujours, mais d'innombrables générations d'hommes parlent par la bouche de l'artiste.

« L'individu, même quand il est médiocre, est soulevé très haut par le génie de ces siècles chrétiens.

« A partir de la Renaissance, les artistes s'affranchissent des traditions, à leurs risques et périls. Quand ils ne furent pas supérieurs, il leur devint difficile d'échapper à l'insignifiance et à la platitude, et quand ils furent grands, ils ne le furent certes pas plus que les vieux maîtres dociles qui surent exprimer naïvement la pensée du moyen âge (1). »

C'est donc par ce caractère d'impersonnalité que l'art médiéval se différencie profondément de celui des époques subséquentes. Nous allons assister à la disparition rapide de ces admirables qualités de naïveté et de foi sincère. Sans doute, l'art vrai a survécu au cycle du moyen âge, mais la transformation très profonde qu'il a subie ne s'est point opérée sans une période de dépression et d'amoindrissement, dont nous ressentons encore les fâcheuses conséquences.

ÉPOQUE MÉTRIQUE

ART PERSONNEL. — LA RENAISSANCE

A partir du *xvi^e* siècle, l'art marque une double évolution : du côté de l'artiste, c'est l'esprit de personnalité et de particularité qui se manifeste : les désirs de gloire, et plus tard de profit sont les principaux mobiles qui le font agir, et remplacent en lui, peu à peu, la foi robuste et simple de ses devanciers.

Désormais, l'artiste, qu'il soit architecte, peintre ou sculpteur, signera toujours son œuvre, à laquelle son nom demeurera attaché. Certes, les hommes de génie ne manqueront pas ; mais, sauf de rares exceptions, nous ne rencontrerons plus en eux ce dévouement modeste et cette subordination toute chrétienne de l'artiste à l'Œuvre, qui firent si grand et si respectable l'art du moyen âge.

Dominé par la foi chrétienne, le redoutable ennemi de l'homme, l'Orgueil, s'était rarement manifesté jusqu'ici dans l'âme de l'artiste. Mais, avec l'affaiblissement des croyances, avec l'esprit de Réforme appliqué presque en même temps à toutes les branches du savoir humain, depuis le langage usuel jusqu'aux théories philosophiques et religieuses, nous verrons reparaître l'Orgueil, nous assisterons à sa véritable Renaissance.

Par contre, à mesure que la personne de l'artiste se particularise, son œuvre devient de plus en plus indéterminée dans sa destination : elle n'est plus faite pour un lieu, pour un but spécial. Peu importe à l'architecte que sa construction soit église, temple ou palais, pourvu qu'elle

(1) Voir *l'Art religieux du XIII^e siècle en France*, par Emile Mâit, p. 5.

soit *son* œuvre à lui, et qu'elle sacrifie à l'engouement du jour pour l'imitation de la nature et la reconstitution de l'art antique. Aussi, églises et palais vont-ils désormais revêtir le plus souvent le même aspect.

Le sculpteur déploiera tout son talent pour orner les façades, les parties du monument destinées à *être vues*. Le peintre mettra tout son art à faire le portrait des personnages célèbres de son temps, de sa ville natale ou de son entourage ; la fresque même perdra totalement son caractère décoratif d'un lieu, pour devenir un simple tableau, auquel un cadre doré conviendrait mieux qu'un encadrement de pierre (1).

Chacun travaille pour soi et aussi pour le succès. L'aristocratie envahissante et oisive ne tarde pas à s'attacher les artistes, comme des objets de luxe qu'on ajoute à une opulente collection. Alors, en raison même de la rareté plus grande des hommes de valeur, apparaissent les faux artistes, les imitateurs sans génie, les *habiles*, dont la notoriété prodigieuse et éphémère est due principalement à l'ignorante fatuité de quelque Mécène, qui tient à leur succès comme à la supériorité de tout ce qui lui appartient.

EFFETS DE LA RENAISSANCE SUR LA MUSIQUE

La Musique n'a point échappé à cet engouement prétentieux de la Renaissance pour la reconstitution de l'art antique et l'imitation de la nature ; mais, comme pour toutes les autres évolutions auxquelles elle a été soumise, elle n'en a ressenti les effets que près d'un siècle après les autres arts. Cela tient sans doute à son essence même, plus intime et plus idéale : il est normal que les modifications du génie humain atteignent d'abord la plastique, avant de pénétrer jusque dans cet art si subtil et si fin, qui peut presque se passer du support matériel, auquel il emprunte seulement la force, le mouvement vibratoire, l'action sonore, et non la matière même.

C'est donc vers le xvii^e siècle que nous assistons seulement à la véritable *Renaissance musicale*, dont les effets se font sentir aussi bien sur le rythme que sur la mélodie et l'harmonie.

Tant que la cantilène monodique avait subsisté, aucune indication relative à la durée exacte des notes qui la composaient n'était nécessaire : le rythme seul, représenté par la forme des neumes, régnait en maître souverain sur la musique. L'apparition de la polyphonie rendit néces-

(1) Seul peut-être à l'époque moderne, un grand artiste, qui ne fut jamais membre d'aucun institut, Puvion de Chavannes, sut conserver à la fresque son caractère d'origine. Il suffit pour s'en convaincre d'entrer au Panthéon, à Paris, et de comparer entre elles les diverses décorations murales qui représentent les scènes de la vie de sainte Geneviève.

saire l'emploi de signes indiquant les notes où les différentes parties devaient aboutir simultanément. Nous avons vu cependant que le rythme n'avait point perdu ses droits dans la musique de la seconde époque, car la mesure rudimentaire qui y est à peine indiquée n'entrave nullement la marche rythmique des parties vocales.

Au xvii^e siècle, au contraire, sous l'influence chaque jour croissante des mensuralistes (1), dont les théories étroites prétendaient s'appuyer sur les principes de l'art antique, la barre de mesure cesse d'être un simple signe graphique; elle devient un point d'appui périodique du rythme, auquel elle enlève bientôt toute sa liberté et son élégance. De là proviennent ces formes symétriques et carrées, auxquelles nous devons une grande partie des platitudes de l'italianisme des xviii^e et xix^e siècles.

La mélodie n'est pas plus favorablement traitée par les théoriciens et musiciens de la Renaissance. Toujours au nom de l'art antique et de la nature, voici que Vincent Galilée (2) jette l'anathème sur la forme collective des parties mélodiques de la polyphonie. « La voix doit chanter seule, » dit-il; et tandis que Zarlino (3) et lui se lancent mutuellement à la tête des textes de l'antiquité plus ou moins bien compris, l'usage du *solo* s'établit rapidement, car il flatte la vanité de l'époque, en permettant au virtuose de briller et d'obtenir le succès qu'il recherche.

Ainsi, d'abord dans le madrigal, puis dans la musique de chambre et dans l'art dramatique, les parties mélodiques superposées de l'école contrapontique se transforment bientôt en simples parties accompagnantes, sans caractère et sans dessin, que le compositeur indique seulement par leurs notes de basse, sans même se donner la peine de les écrire.

Alors commence le règne de la *Basse continue*, sorte d'accompagnement grossier et rudimentaire, dont la réalisation laisse le champ libre à toutes les incorrections et les banalités dont est susceptible le virtuose, plus ou moins exercé, qui en est chargé.

Toutes les fausses théories harmoniques établies pour la justification du système de la basse continue datent de la même époque. Chacun essaie de classer les accords comme il peut, et échafaude laborieusement des règles qu'il est obligé de transgresser dans la pratique.

Les idées de symétrie étroite et servile, puisées dans des ouvrages de l'antiquité, mal traduits pour la plupart, donnent naissance au système de parallélisme absolu des deux gammes majeure et mineure. En construisant les deux échelles modales, les deux accords parfaits et les

(1) C'est aussi à ces mêmes théories mensuralistes qu'on doit les erreurs grossières introduites dans l'interprétation des signes du plain-chant.

(2) Voir chap. ix, p. 134.

(3) Voir chap. ix, p. 134.

cadences correspondantes *dans le même sens*, les théoriciens du xvii^e siècle ont totalement méconnu les phénomènes de la résonnance *inférieure* ; ils n'ont abouti qu'à la gamme mineure ascendante avec altération de la sensible (*sol #*), gamme hybride, artificielle, irrégulière, qui subsiste encore dans notre musique, où elle occupe la place légitimement réservée à la véritable gamme mineure en mode inverse, sur laquelle étaient encore construits la plupart des motets de mode mineur des xv^e et xvi^e siècles.

Tels sont, sommairement résumés, les divers effets immédiats de l'esprit personnel de la Renaissance sur l'art en général, et particulièrement sur la Musique.

Un tel bouleversement dans l'état de choses préexistant ne pouvait s'accomplir sans entraîner, momentanément tout au moins, le chaos et l'anarchie. Mais, en vertu des grands principes mécaniques et rythmiques d'oscillation et d'équilibre, — dont nous avons fait dépendre tous les phénomènes musicaux que nous venons d'étudier, — toute action provoque inévitablement une réaction. De cette période néfaste et troublée de la Renaissance devait sortir un art nouveau, individuel et puissant, qui, après une longue et pénible élaboration, devait s'épanouir et rayonner dans toute l'Europe occidentale : en Italie, en France, en Allemagne.

C'est l'étude de cette nouvelle époque qui fera l'objet de la suite de cet ouvrage.

FIN

DU PREMIER LIVRE

APPENDICE

INDICATION DU TRAVAIL PRATIQUE DE L'ÉLÈVE

Notions préliminaires. — Composition musicale. — Le choral varie.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Pour entreprendre avec fruit l'étude de ce *premier cours* de composition, l'élève devra avoir acquis préalablement, et d'une façon complète, toutes les connaissances musicales du *premier degré* dans l'ordre de la composition, c'est-à-dire avoir terminé les cours de *Solfège*, de *Chant grégorien théorique et pratique* et d'*Harmonie*.

Sur cette dernière matière, le maître devra, sans s'attarder trop longtemps, lui donner d'une façon claire et précise les notions suivantes :

enchaînements de l'accord (parfait) à quatre parties vocales ;
adjonction de notes dissonnantes à l'accord (parfait) ;
théorie et application des retards,

en prenant soin que l'élève s'attache avant toutes choses à chercher, dans ses réalisations à quatre parties, l'*intérêt mélodique*.

On passera alors à l'étude du *contrepoint strict à deux parties*, de toutes les espèces, sur lequel on ne devra pas insister outre mesure ; puis à celle du *contrepoint strict à trois parties*, également de toutes les espèces.

Malgré l'application des règles scolastiques, on devra toujours dans le contrepoint respecter les droits de la *musique*, c'est-à-dire que chacune des parties contrepointées sera conçue *mélodiquement*, et non point selon le système du remplissage harmonique.

Lorsque le maître jugera l'élève capable d'établir couramment et sans

difficulté un contrepoint *musical* à trois parties, il pourra l'autoriser à commencer le cours de composition, tout en menant de front, pendant cette même année, l'étude approfondie du *contrepoint strict et libre* à quatre parties (1), du *contrepoint double* et du *choral varié*, sur lequel nous donnerons des explications à la fin de cet appendice.

Voilà, en résumé, les connaissances dont l'esprit de l'élève devra être orné, avant et pendant cette première année d'étude de la composition musicale :

COMPOSITION MUSICALE

Au fur et à mesure que chacun des chapitres de ce cours aura été enseigné, commenté et compris, le maître devra exiger les travaux écrits suivants :

Chapitre I.

Analyses *rythmiques*. — Dans ce travail, l'élève devra se libérer de toute espèce d'attache métrique, pour ne conserver que le schème rythmique de la mélodie donnée.

Chapitre II.

Analyses *mélodiques*. — Division de la mélodie en phrases, de la phrase en périodes, de la période en groupes mélodiques. — Réduction au schème mélodique. — Placement des accents toniques et des accents expressifs.

Chapitre III.

Transcription en notation neumatique de monodies grégoriennes écrites en notation usuelle.

Transcription en notation usuelle de pièces écrites en notation proportionnelle.

Transcription en notation usuelle de pièces écrites en tablature.

On devra faire également le travail inverse.

Chapitres IV et V.

Composition de *monodies*. — Pour que ce travail, sur lequel le maître

(1) Des notions sommaires de contrepoint à 5, 6, 7 et 8 parties, seront suffisantes, ces réalisations ressortant plutôt du casse-tête chinois que de la musique.

devra beaucoup insister, soit fait avec fruit, il sera nécessaire que l'élève dégage son esprit de toute préoccupation harmonique.

La monodie devra puiser sa force dans le principe *mélodique, uniquement*.

Cette sorte de travail comprendra *deux* réalisations différentes :

1° Monodie avec paroles, dans laquelle le sens du texte déterminera le dessin mélodique (1).

2° Monodie sans paroles, vivant de sa propre vie mélodique.

Chapitres VI et VII.

Exercices divers sur la génération des harmoniques, la formation des gammes des deux modes et le cycle des quintes.

Exercices en divers tons établissant les tonalités voisines d'une tonalité donnée.

Analyses *harmoniques*. — Détermination des fonctions tonales dans des passages harmoniques donnés. — Indication de la fonction harmonique générale dans chaque période.

Chapitre VIII.

Analyses *expressives*. — Déterminer les facteurs expressifs dans tels fragments d'œuvres musicales que le maître aura désignés.

Chapitre X.

Analyses de *motets*. — Etablir clairement, au double point de vue du texte et de la musique, les grandes divisions d'un motet donné. — Réduire chaque division en phrases et périodes. — Trouver la *mélodie continue* de la pièce. — Déterminer les passages appartenant plus particulièrement à l'ordre symbolique.

Composition d'un *motet* sur un texte choisi par l'élève (2).

Chapitre XI.

Analyses de *chansons* et de *madrigaux*. — Noter les différences qui existent entre le style de ces pièces et celui du motet.

(1) Il sera nécessaire de choisir pour ce travail des textes ne présentant point de complexité de sentiments, et faciles à exprimer par de pures lignes.

(2) Si l'élève est bien doué, le maître devra tolérer les écarts auxquels pourrait l'entraîner sa nature, au cours de ce travail de composition, sans lui laisser toutefois transgresser les lois fondamentales de la construction.

Composition d'un *madrigal* et d'une *chanson polyphonique*, sur des paroles laissées au choix de l'élève.

Au cours de toute cette période d'instruction, le maître devra s'assurer par des interrogations que l'élève a saisi et retenu la partie historique du cours, sur laquelle il n'est point exigé de devoir écrit.

Il devra, de plus, veiller au travail de contrepoint de l'élève et l'instruire dans l'écriture du *choral varié*.

LE CHORAL VARIÉ

On choisira dans les monodies grégoriennes ou dans les chorals des Cantates et des Passions de Bach, des mélodies régulièrement divisibles en périodes, que l'élève devra traiter de trois façons différentes :

1° Réalisation à quatre parties ; le choral indifféremment à l'une ou l'autre des voix.

2° Première variation, à deux parties. — Chaque *période* du choral s'allonge de manière à constituer une phrase complète, tout en gardant sa physionomie mélodique propre, pendant qu'une seconde mélodie librement contrepointée court et s'enroule autour de la première.

3° Deuxième variation, à trois parties. — L'une des parties fera entrer périodiquement le choral sur les contrepoints formés par les deux autres.

Ce travail a pour but d'instruire l'élève dans l'art du *développement mélodique* (première variation) et du *développement harmonique* (deuxième variation), qu'il aura à employer plus tard d'une façon plus raisonnée. On pourra, dans les commencements, prendre pour guide les trois *partitas* pour orgue de J.-S. Bach sur les chorals : *Christ, der Du bist der helle Tag*, — *O Gott, Du frommer Gott*, — *Sey gegrüßet, Jesu gütig* (1).

Il est enfin deux qualités que le maître devra s'efforcer de tout son pouvoir de faire naître ou de développer dans l'âme de son élève, qualités sans lesquelles la science ne peut servir de rien : l'amour non égoïste de l'art et l'enthousiasme pour les belles œuvres.

(1) Edition Peters, V^e livre d'orgue, pages 60, 68 et 76.

TABLE DES MUSICIENS ET THÉORICIENS

APPARTENANT AUX DEUX PREMIÈRES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE MUSICALE

A

Adam de la Halle, p. 88.
Aichinger, p. 176.
Allegri, p. 167, 176.
Anerio (Felice), p. 176.
Anerio (G.-Fr.), p. 176, 207.
Animuccia, p. 161.
Arcadelt, p. 198.
Asola, p. 176, 208.
Attaignant, p. 195, 203.

B

Baif (J.-Ant. de), p. 203.
Banchieri, p. 209.
* Barbereau, p. 138, 139.
Binchois, p. 195.
Brumel, p. 192.
Busnois, p. 195.

C

Claudin Le Jeune, p. 190, 195, 203 et
suiv.
Claudin de Sermizy, p. 160, 203.
Clemens non papa, p. 160.
Compère (Loyset), p. 192.
Costeley, p. 207.
Cyprian de Rore, p. 134, 199.

D

Dufay, p. 154
* Durutte, p. 19, 138, 139.

F

Festa, p. 161, 200.
Finck (Heinrich), p. 160, 197.
Francon l'aîné, p. 152.
Francon de Cologne, p. 152.

G

Gabrieli (Andrea), p. 162, 176, 200, 209
Gabrieli (Giovanni), p. 177, 209.
Gafori, p. 144, 153.
Galilei (Vincenzo), p. 134, 217.
Gardane, p. 198, 209.
Glaréan, p. 153.
Gombert (Nic.), p. 199.
Goudimel (Cl.), p. 160, 197.
Guerrero, p. 168.
Gui d'Arezzo, p. 50, 61, 75.
Guilhelmus Monachus, p. 145.

H

Hassler (H. Leo), p. 176, 210.
* Hauptmann (Moritz), p. 139.
* Helmholtz, p. 125, 139, 140.
Hermann Contract, p. 56, 57.
Heyden (Sebald), p. 153.
Hobrecht, p. 154.
Hothby, p. 153.
Hucbald, p. 55, 57

I

Isaak, p. 160.

J

Janequin, p. 190, 195.
 Jérôme de Moravie, p. 152.
 Josquin Deprès, p. 155, 160, 191, 195,
 198, 199.

L

Larue (Pierre de), p. 192, 195.
 Lassus (Roland de), p. 172, 189, 197,
 199.

M

Marchettus de Padoue p. 153.
 Marenzio, p. 208, 209.
 Maudit, p. 203.
 Monte (Phil. de), p. 199.
 Moralès, p. 168.
 Morley, p. 210.
 Mouton (Jean), p. 160, 198.
 Muris (Jean de), p. 144, 152.

N

Nanini, p. 161, 167, 176.
 Notker Balbulus, p. 73.

O

Odington (Walter), p. 153.
 Okeghem, p. 154, 155, 191, 195.

P

Palestrina, p. 146, 147, 161, 162, 166
 et suiv., 173, 176, 193, 200.
 Pérotin, p. 152.

R

* Rameau, p. 135, 136, 139, 204.
 Richafort, p. 160.
 * Riemann (Hugo), p. 25, 35, 141.
 Romanus, p. 55, 57.

S

Schütz, p. 177, 182, 188, 209.
 Senfl, p. 160.

T

* Tartini, p. 135, 137, 140.
 Tinctor (Jean), p. 152.
 Tunstede, p. 153.

V

Vecchi, p. 207 et suiv.
 Verdelot, p. 196.
 Vitoria, p. 69, 149, 168, 169, 171, 173.
 Vitry (Phil. de), p. 152.
 * Von Oettingen, p. 137, 140, 141.

W

Willaert, p. 134, 160, 198, 199.

Z

Zarlino, p. 134 et suiv., 139, 153, 217.

* Les auteurs dont les noms sont précédés d'un astérisque sont postérieurs à la deuxième époque et ne figurent ici qu'à titre de *continueurs* des théories harmoniques de Zarlino.



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.	5
-----------------------	---

INTRODUCTION

I. <i>L'Art</i>	9	Caractéristique de l'Artiste.	14
II. <i>L'Œuvre d'art et l'Artiste.</i>		III. <i>Le Rythme dans l'art.</i>	
La Création artistique. . .	12	La perception artistique. . .	17
Les facultés artistiques de l'âme	13	Classifications anciennes des arts.	18
Caractères de l'Œuvre d'art.	14	Les éléments de la musique.	19

CHAPITRE I

LE RYTHME

Le rythme musical.	23	Le rythme et la mesure.	26
Constitution du rythme musical.	24	Le rythme de la parole et le	
Rythme binaire. Rythme ternaire.	25	rythme du geste.	27
Rythme masculin. Rythme féminin.	26		

CHAPITRE II

LA MÉLODIE

L'accent

L'accent.	29	Principe du <i>mouvement</i> : la période.	36
Accent tonique. Accent expressif	30	Principe du <i>repos</i> : la phrase.	39
La mélodie.	31	Principe de la <i>tonalité</i> : la modulation mélodique.	40
Place de l'accent tonique dans le groupe mélodique.	32	Formes de la mélodie : types primaire, binaire, ternaire.	41
Principe de l' <i>accentuation</i> : la rythmique mélodique.	33	La phrase carrée.	42
		Analyse d'une mélodie.	42

CHAPITRE III

LA NOTATION

La notation et l'écriture. Écritures idéographiques, syllabiques, alphabétiques. Notations en lignes, en neumes, en notes.	47	Erreurs des plain-chantistes du xvii ^e siècle.	54
Notation neumatique. Notation ponctuée.	49	Notations conventionnelles et notation traditionnelle.	55
<i>Gui d'Arezzo</i> . Les noms des notes. La portée.	50	Les tablatures.	56
La notation proportionnelle. Notation noire. Notation blanche.	53	Transformation des signes traditionnels. Silences. Mesures. Clés. Accidents.	60
		Imperfections de la notation contemporaine.	52

CHAPITRE IV

LA CANTILÈNE MONODIQUE

La cantilène monodique.	65	B) Les séquences.	73
Genre primitif : ses deux aspects.	66	Hypothèse du cycle grégorien.	73
Genre ornemental. A) Les antiennes.	67	Le caractère expressif de la cantilène monodique médiévale.	74
B) Les <i>alleluia</i> et les traits.	68	Etats corrélatifs de l'ornement dans la monodie et dans la graphique médiévales.	76
C) Les ornements symboliques.	71	Les timbres.	77
Genre populaire. A) Les hymnes.	72		

CHAPITRE V

LA CHANSON POPULAIRE

Le chant populaire profane.	83	Les trois états successifs du couplet.	86
Origine des monodies populaires.	84	Le refrain. Son rôle dans la musique symphonique.	90
Le rythme populaire. Le couplet.	85		

CHAPITRE VI

L'HARMONIE

L'accord

Notions générales.	91	Les deux aspects de l'accord.	100
Origine de l'harmonie : diaphonie ; déchant ; contrepoint ; polyphonie.	92	Les deux aspects de la gamme. Les modes.	101
L'Accord.	93	Genèse de la gamme.	102
Notions d'acoustique.	94	Les rapports simples.	103
Résonnance supérieure. Accord majeur.	95	Rôle respectif de l'harmonique 3 (quinte) et de l'harmonique 5 (tierce) dans la genèse de la gamme.	104
Résonnance inférieure. Accord mineur.	98	Le cycle des quintes.	105

CHAPITRE VII

LA TONALITÉ

Valeur esthétique de l'accord.		Constitution de la tonalité. Parenté des sons.	113
La tonique.	107	Limite de la tonalité.	115
La tonalité dans les trois éléments de la musique.	108	Application du principe de tonalité à la connaissance de l'harmonie.	116
Le rôle de la quinte.	109	Analyse de l'harmonie à l'aide des fonctions tonales.	117
Les trois fonctions tonales.	109		
Tableau des fonctions tonales.	110		
La cadence et ses divers aspects.	110		

CHAPITRE VIII

L'EXPRESSION

L'action expressive dans les trois éléments de la musique.	123	Tableau des tonalités voisines.	129
<i>L'agogique</i>	124	Loi de la modulation entre les tonalités de même mode.	130
La <i>dynamique</i>	124	Différence entre les dominantes et les sous-dominantes.	130
Le rôle spécial du timbre dans la dynamique.	125	Loi de la modulation entre les tonalités de mode différent.	131
La <i>modulation</i>	126	Raison expressive de la modulation	132
Parenté des tonalités. Tonalités voisines.	127		

CHAPITRE IX

HISTOIRE DES THÉORIES HARMONIQUES

Le problème de l'harmonie dans l'histoire.	133	<i>Barbereau</i>	138
<i>Zarlino</i>	134	<i>Durutte</i>	138
<i>Rameau</i>	135	<i>Hauptmann</i>	139
<i>Tartini</i>	137	<i>Helmholtz</i>	139
		<i>Von Cœttingen</i>	140
		<i>Riemann</i>	141

CHAPITRE X

LE MOTET

Formes polyphoniques primitives.	143	Histoire des formes polyphoniques primitives : les déchanteurs et les théoriciens.	151
Forme de la <i>pièce liturgique</i>	146	Histoire du motet	153
Forme du <i>motet</i>	147	Période franco-flamande.	154
Constitution de la phrase dans le motet.	150	Période italo-espagnole.	161
Forme du <i>répons</i>	151	Période italo-allemande.	175

CHAPITRE XI

LA CHANSON ET LE MADRIGAL

Les formes polyphoniques profanes : la <i>chanson</i>	185	Histoire de la chanson polyphonique et du madrigal.	194
Le <i>madrigal</i>	186	Période de la chanson polyphonique.	194
Le madrigal accompagné.	187	Période du madrigal simple.	197
Le madrigal dramatique.	188	Période du madrigal accompagné et du madrigal dramatique.	207
Formes de la chanson et du madrigal.	189		

CHAPITRE XII

L'ÉVOLUTION PROGRESSIVE DE L'ART

Le moyen âge.	211	Epoque métrique : art personnel.	
Epoque rythmo-monodique : art intérieur.	212	La Renaissance.	215
Epoque polyphonique : art extérieur.	213	Effets de la Renaissance sur la musique.	216

APPENDICE

INDICATION DU TRAVAIL PRATIQUE DE L'ÉLÈVE

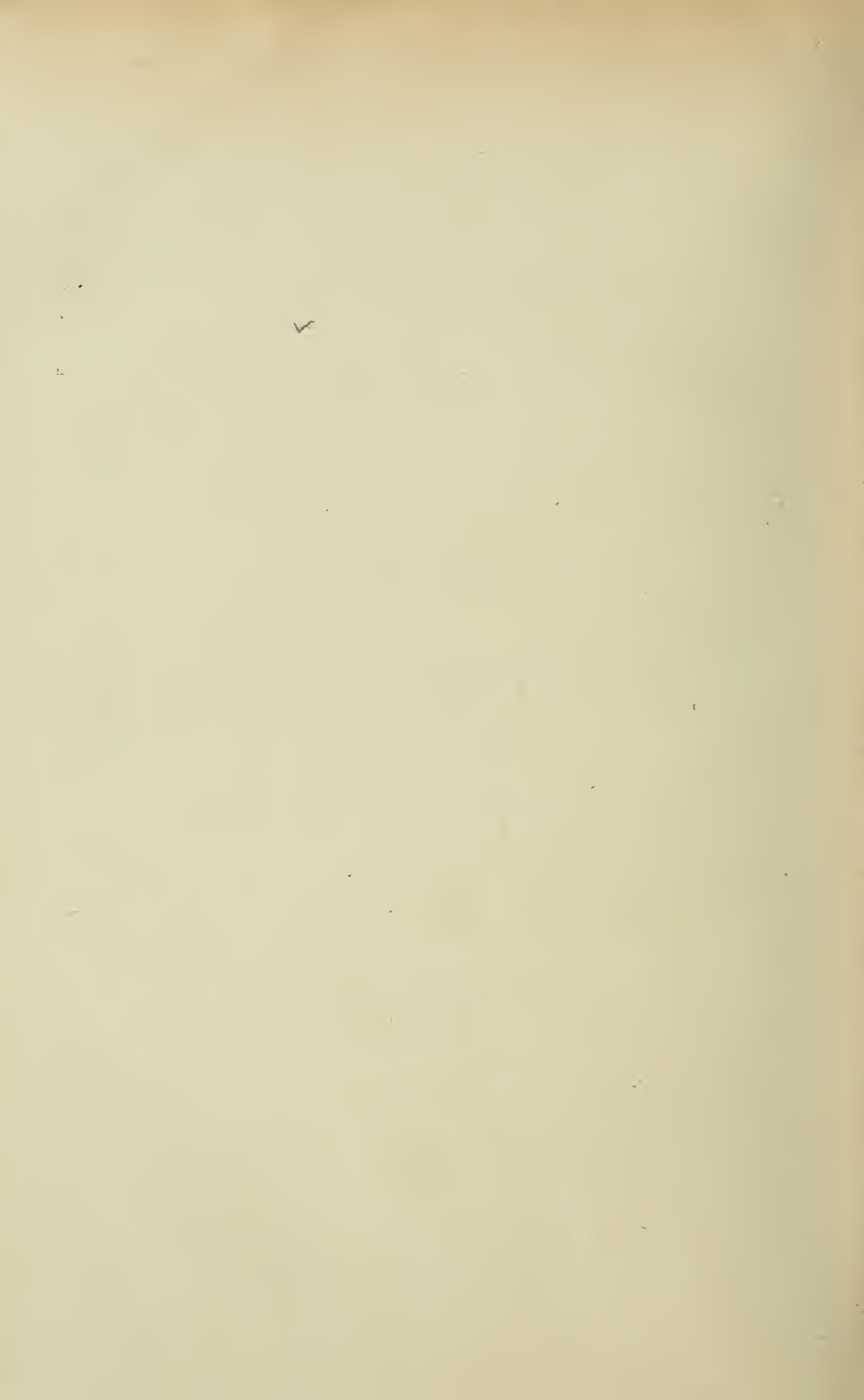
Notions préliminaires.	219	Le choral varié.	222
Composition musicale.	220		

TABLE DES MUSICIENS ET THÉORICIENS APPARTENANT AUX DEUX PREMIÈRES ÉPOQUES D'HISTOIRE MUSICALE.	223
--	-----



COURS
DE
COMPOSITION MUSICALE

DEUXIÈME LIVRE -- PREMIÈRE PARTIE



VINCENT D'INDY



COURS

DE

COMPOSITION MUSICALE

DEUXIÈME LIVRE — PREMIÈRE PARTIE

RÉDIGÉ AVEC LA COLLABORATION DE

AUGUSTE SÉRIEYX

D'après les notes prises aux Classes de Composition

DE LA SCHOLA CANTORUM

EN 1899 1900



PARIS

A. DURAND ET FILS, ÉDITEURS

4, Place de la Madeleine

PROPRIÉTÉ POUR TOUS PAYS, Y COMPRIS LA SUÈDE ET LA NORVÈGE

(Tous droits de traduction réservés)

INTRODUCTION

I. LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET LA MUSIQUE DRAMATIQUE.

II. CLASSIFICATION DES GENRES SYMPHONIQUES.

III. LA COMPOSITION MUSICALE ET LA CONSTRUCTION ARCHITECTURALE.

I

La Musique Symphonique et la Musique Dramatique.

Les manifestations musicales, quelles qu'en soient la forme et l'époque, se répartissent assez naturellement en deux grandes catégories, soumises, l'une aux lois rythmiques du *geste*, l'autre à celles de la *parole*.

Ces deux catégories, différentes en principe, quoique parfois difficiles à délimiter, ont été souvent opposées l'une à l'autre, dans le Premier Livre de cet ouvrage. Elles ont notamment servi de base à la distinction d'origine, établie entre les chants profanes et les chants sacrés des deux premières époques (1).

Avec les divers genres musicaux de la troisième époque (2), cette distinction profonde reparaît, et s'accroît même, au point d'être érigée

(1) Voir Premier Livre, p. 27 et 28.

(2) La division de l'Histoire de la Musique en trois grandes époques a été établie dans l'Avant-Propos du Premier Livre du Cours de Composition.

dorénavant en division fondamentale : en effet, tandis que l'élément *métrique* introduit par les doctrines de la Renaissance va devenir prépondérant dans la musique, nous verrons éclore, après une longue période d'élaboration confuse, une foule de formes nouvelles, issues, soit du *Motet*, soit surtout du *Madrigal* ; et, à mesure que ces formes iront se multipliant et se différenciant, l'influence originelle du *Rythme du Geste* et du *Rythme de la Parole* s'y accusera plus nettement.

Ainsi s'établiront bientôt deux ordres distincts, on pourrait presque dire deux arts particuliers, auxquels nous donnerons les noms de **Musique Symphonique** et de **Musique Dramatique**, parce que la *SYMPHONIE* et le *DRAME* peuvent être considérés comme les formes les plus caractéristiques respectivement issues du *Geste* et de la *Parole* rythmés, comme les types synthétiques de ces deux grandes catégories.

Le nom de *Symphonie* (σύν, avec ; φωνή, voix, son : « consonnance ») est très ancien et a passé successivement par plusieurs acceptions diverses.

Chez les Grecs, vraisemblablement étrangers au concept harmonique de la simultanéité des sons différents, le mot *συμφωνία* désignait l'état consonnant de deux notes consécutives, l'une par rapport à l'autre.

Les auteurs du xvi^e siècle, et notamment Giovanni Gabrieli (1), ressuscitèrent ce mot, en l'appliquant à des pièces polyphoniques analogues au *Motet* (*Symphoniæ sacræ*).

Au xvii^e siècle, on qualifiait de *Symphonie* l'introduction instrumentale de chaque acte, dans l'*Opéra*. Cette sorte de ritournelle ou de prélude devint bientôt l'*Ouverture*, tout en conservant sa dénomination primitive, jusqu'au milieu du siècle suivant. C'est à peu près vers ce moment que le nom de *Symphonie* apparaît avec sa signification contemporaine, et devient peu à peu l'apanage exclusif des *pièces instrumentales*, consistant uniquement dans le groupement esthétique des sons, sans aucune intention d'application à des paroles.

(1) Voir I^{er} livre, p. 177 et 209.

Telle sera pour nous la caractéristique spéciale du genre *symphonique*, sous toutes ses formes.

Quant au mot *Drame* (δραμα), il a toujours été intimement lié à l'idée de spectacle ou de représentation scénique. Toutefois, le qualificatif de *dramatique* s'applique souvent de nos jours, par extension, à toute espèce de *musique ayant pour but l'expression d'un sentiment déterminé, par la juxtaposition, effective ou sous-entendue, d'un texte littéraire aux sons musicaux*.

C'est dans ce sens que nous l'emploierons de préférence, par opposition au mot *symphonique*.

Pour étudier avec quelque méthode les formes musicales de l'*Epoque métrique*, il importe de discerner nettement, malgré les cas fréquents de compénétration accidentelle, la coexistence de ces deux genres distincts : la *Musique Symphonique* (ou *musique pure*) d'une part ; la *Musique Dramatique* (ou *musique appliquée aux paroles*) de l'autre.

Nous sommes ici en présence d'une véritable bifurcation, qui nous obligera à parcourir successivement et séparément chacune de ces deux grandes voies, suivies simultanément par l'art musical dans ses évolutions, depuis le xvii^e siècle jusqu'à nos jours. Entre ces deux routes diversement orientées, on rencontrera sans doute un grand nombre de chemins de traverse, ramenant de l'une à l'autre : nous nous efforcerons de les signaler, en évitant de nous y engager, afin que le lecteur puisse, sans jamais perdre de vue la ligne principale, les reconnaître au passage, dans la suite du présent COURS DE COMPOSITION, dont le Deuxième Livre est consacré aux **Formes Symphoniques**, et le Troisième aux **Formes Dramatiques**.

Dans l'ordre chronologique, l'art musical dramatique, — le seul, d'ailleurs, dont l'enseignement se soit quelque peu préoccupé jusqu'à ces dernières années, en France tout au moins, — est apparu très probablement avant l'art symphonique proprement dit. Mais au point de vue didactique, il y a souvent d'excellentes raisons pour soumettre l'ordre historique lui-même à un ordre logique supérieur : la connaissance des formes de la *musique pure* est nécessaire assurément pour aborder utilement l'étude de la *musique appliquée aux paroles*.

C'est donc aux *Formes Symphoniques* que nous attribuerons, à la fois comme ordre et comme importance, la première place, la place

d'honneur, que des motifs plus ou moins avouables lui firent si longtemps refuser, aussi bien dans les écoles que dans l'esprit d'une grande partie du public (1).

II

Classification des Formes Symphoniques.

La lecture et l'examen méthodique des œuvres musicales révèlent une parenté de forme et d'aspect reliant normalement les plus récentes à leurs devancières, dans un ordre logique, interrompu parfois par des anomalies rarement inexplicables.

Cette simple constatation, en parfaite concordance avec la hiérarchie primordiale et traditionnelle inhérente à toutes les manifestations de l'activité, permet de classer assez sûrement les membres de la vaste famille musicale qui nous occupe, en tenant compte des générations successives et des alliances nombreuses, qui transformèrent plus ou moins les types primitifs.

Pour établir cette sorte d'arbre généalogique dont nous donnerons ci-après (p. 13) une figuration schématique approximative, il sera nécessaire de définir chaque famille et chaque individu d'une façon précise, c'est-à-dire d'en déterminer clairement le « genre prochain » et la « différence spécifique ».

Un ouvrage technique ne saurait, en effet, se passer de définitions rigoureuses ; mais les impropriétés de termes, en musique plus encore

(1) Est-il besoin de citer, à l'appui de cette opinion injustifiée sur les formes symphoniques, en général, et la Sonate en particulier, quelques lignes empruntées à certains « pontifes », redoutables par leur prestige encore imposant pour quelques-uns, malgré leur complète impertinence en la matière ?

Écoutons, par exemple :

a) D'Alembert : « Toute cette musique instrumentale, sans dessein et sans objet, ne parle « ni à l'esprit ni à l'âme, et mérite qu'on lui demande avec Fontenelle : Sonate, que me « veux-tu ? »

b) Bouillet : « Ce genre de composition (la Sonate), qui a eu jadis une grande vogue, est « maintenant abandonné ; il y est trop souvent difficile d'y découvrir les intentions du com- « positeur ».

c) Larousse : « De nos jours, plusieurs compositeurs français se sont exercés avec succès « dans ce genre difficile de composition (la Sonate), et, parmi eux, il faut citer tout parti- « culièrement : M^{me} Farrenc, MM. Théodore Gouvy, Georges Mathias, Marmontel, Jacques « et Henri Herz. »

qu'en toute autre branche du savoir humain, furent de tout temps tellement fréquentes et tellement graves (1), qu'en présence de certaines acceptions absolument contradictoires, une nomenclature stricte, même restreinte au minimum indispensable, ne peut s'abstenir de décider en faveur des unes, et à l'encontre des autres.

Vainement on taxerait d'arbitraire ou de conventionnelle cette façon de procéder : la clarté plus grande et l'élimination plus sûre des équivoques répondraient victorieusement, croyons-nous, à une telle critique, rarement désintéressée d'ailleurs chez ceux qui la formuleraient.

On a vu dans le Premier Livre que l'ancêtre commun de toutes les formes musicales de l'ère chrétienne, le chant humain, avait revêtu, dès la première époque, deux aspects différents : le chant sacré, la monodie grégorienne issue de la *Parole* rythmée, d'une part ; le chant profane, la chanson populaire issue de la *Danse*, de l'autre.

Avec la seconde époque, la polyphonie naissante conserve, elle aussi, ce double caractère : sacrée ou liturgique, elle atteint toute sa splendeur dans le *Motet* palestrinien ; profane ou populaire, elle devient *Madrigal*, dramatique ou accompagné (2).

De l'époque métrique, nous éliminerons ici pour le reporter au Troisième Livre tout ce qui a trait au *Madrigal dramatique* et à sa descendance. Nous étudierons seulement dans ce Deuxième Livre les genres symphoniques issus du *Motet* et du *Madrigal*, accompagné ou non, en réservant pour la seconde partie du présent livre tous ceux qui nécessitent la connaissance préalable de l'orchestre.

(1) Beethoven, dans une lettre qu'il adressait, en 1813, à l'éditeur Thomson, écrivait à propos du mot *Andantino* : « Ce terme, comme beaucoup d'autres dans la musique, est d'une signification si incertaine... »

Les noms des divers genres symphoniques ne sont souvent ni plus précis ni plus exacts que les mots italiens (ou prétendus tels) qui servent à indiquer les nuances expressives.

Faut-il s'en étonner, lorsque les absurdités de la terminologie semblent s'être fait de la musique un domaine d'élection ? Quoi de plus pitoyable que ce solfège où l'unité d'intervalle s'appelle tantôt *demi-ton*, tantôt *seconde*, tandis qu'on nomme *unisson* un intervalle nul entre deux sons, *quinzième* une double octave, *quinte* le troisième harmonique d'un son, etc. !

Que penser de cette arithmétique saugrenue où $1 = \frac{1}{2} = 2 = 0$, suivant les cas ; où $15 = 8 \times 2$; où $5 = 3$, etc. ?

Il ne nous appartient pas d'apporter au sein de cette « tour de Babel » le vocabulaire logique dont la création s'impose : tout au plus pouvons-nous exprimer ici le vœu que de sages conventions fassent disparaître peu à peu dans l'avenir ces fâcheuses incohérences.

(2) Voir 1^{er} livre, p. 186 et suiv.

Entre les deux grandes branches qui se partageaient presque également l'art musical du moyen âge, une inégalité notable apparaît au contraire dès les premières manifestations de l'art instrumental postérieur à la Renaissance. Tandis que le *Madrigal* engendrera presque toutes les formes dont nous abordons ici l'étude, le *Motet*, comme épuisé par sa propre perfection, laissera un unique rejeton : la Fugue, forme musicale admirable, qui fut stérilisée à son tour par une adaptation trop étroite aux travaux pédagogiques des écoles. Seule forme symphonique issue directement d'une forme purement dramatique, la Fugue constitue donc à elle seule une branche distincte : aussi sera-t-elle étudiée séparément, et préalablement à toutes les autres formes, lesquelles descendent plus ou moins directement du Madrigal.

La **Fugue** (chap. 1^{er}) est une composition polyphonique, écrite en style contrepunté, sur un thème unique ou *sujet*, exposé successivement dans un ordre tonal déterminé par la loi des cadences : elle est, par définition, *monothématique* et *unitonique*.

La **Suite** (chap. II), rattachée au *Madrigal* par la *Musique de Cour*, consiste en une série de pièces instrumentales, en forme de danses (ou de chansons) de coupe binaire, se succédant les unes aux autres suivant un ordre logique de mouvements différents, et reliées entre elles par une parenté tonale rigoureuse. Le morceau de Suite étant, par définition, en *deux* parties, séparées par une *modulation*, la Suite constitue un type *binaire modulant*, qui offre avec celui de la Fugue un contraste presque absolu.

La **Sonate** (chap. III, IV et V) descend directement de la Suite, avec laquelle elle offre une telle ressemblance à l'origine, que la délimitation entre l'une et l'autre est souvent malaisée : elle consiste en une série de trois ou quatre pièces, destinées à un instrument à clavier (1) jouant seul ou accompagnant un seul instrument récitant ; ces pièces reliées entre elles, comme celles de la Suite, par l'ordre logique des mouvements et la parenté tonale, en diffèrent par la construction *ternaire modulante*, qui apparaît dans la plupart d'entre elles, et surtout dans la pièce initiale. L'importance exceptionnelle de la *Sonate*, véritable prototype de presque toutes les formes instrumentales subséquentes, a rendu nécessaire la subdivision de son étude en trois chapitres :

(1) On verra plus loin (chap. II), à propos des origines de la *forme Suite*, comment le mot *sonate* a perdu peu à peu son ancienne acception italienne : « pièce pour instrument à archet. »

La **Sonate pré-beethovénienne** (chap. III), comprenant toutes les origines de cette forme et ses états successifs, jusqu'à l'avènement de Beethoven ;

La **Sonate de Beethoven** (chap. IV), contenant l'étude de l'*idée musicale*, du *développement* et de toutes les innovations introduites par Beethoven dans la forme Sonate ;

La **Sonate cyclique** (chap. V), modification ultérieure de la forme Sonate sous l'influence du génie beethovénien, et élaboration de la *forme cyclique* proprement dite, réalisée par César Franck.

Enfin, la **Variation** (chap. VI), dont l'étude termine cette *première partie* de notre Deuxième Livre, constitue une forme véritable, issue de la Suite également, et destinée comme les précédentes à un instrument récitant (seul ou accompagné) ; elle consiste en une succession logique d'expositions intégrales d'un même thème, offrant chaque fois un aspect rythmique, mélodique ou harmonique différent, sans cesser d'être reconnaissable.

La caractéristique commune à toutes les formes instrumentales qu'on vient de définir, c'est l'*unité de l'instrument récitant*. Soit qu'il réalise à lui seul toute la polyphonie (comme dans la Fugue d'orgue ou de clavecin), soit qu'il s'accompagne lui-même (comme dans la Suite, la Sonate ou la Variation pour orgue, clavecin ou piano), soit qu'il dialogue avec l'instrument accompagnateur (comme dans la Sonate de violon et piano, etc.), l'instrument récitant y est toujours *seul* (1). Il n'en sera plus de même pour les formes issues plus spécialement du *Madrigal accompagné*, qui feront l'objet de la *seconde partie* de ce livre, parce qu'elles nécessitent la connaissance préalable de l'*instrumentation*. Les divers chapitres de cette *seconde partie* seront consacrés :

A L'ORCHESTRE et à l'INSTRUMENTATION ;

Aux principales formes qui descendent du Madrigal accompagné (CONCERTO, SYMPHONIE proprement dite, MUSIQUE DE CHAMBRE) ;

Aux formes instrumentales, qui participent à la fois de la Symphonie et du Drame (OUVERTURE, POÈME SYMPHONIQUE, FANTAISIE, PIÈCES DÉTACHÉES, etc.).

(1) La Sonate pour deux violons et clavecin ne constitue pas une exception : elle est faite pour une *seule* sorte d'instrument récitant : le violon, et diffère totalement du *trio*, pour trois instruments *différents*.

Quant aux formes plus particulièrement dramatiques (OPÉRA, DRAME, ORATORIO, etc.), elles seront étudiées dans le Troisième Livre du COURS DE COMPOSITION.

La classification des formes musicales, dont on vient de parcourir rapidement les grandes lignes, peut se grouper synoptiquement dans l'ordre du tableau ci-contre, dont la lecture doit se faire :

1° pour la division *technique*, en tenant compte des deux grandes flèches extérieures qui se rapportent respectivement au *Rythme du Geste* et au *Rythme de la Parole* ;

2° pour la succession *historique*, en partant du centre, pour rayonner vers la périphérie.

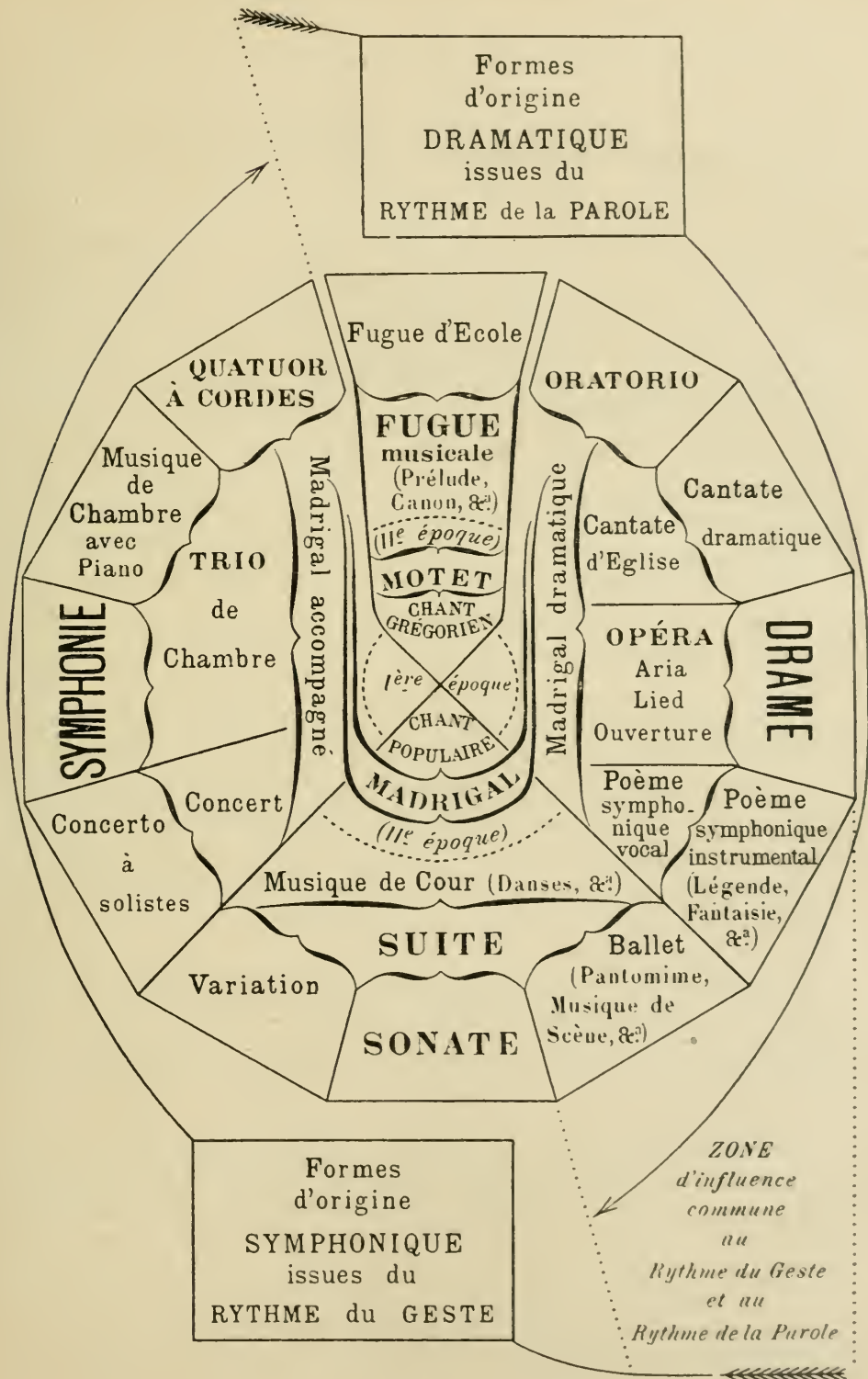
Ces deux points de vue différents fourniront à chaque chapitre une division uniforme en deux sections :

1° la section *technique* comprenant, pour chaque forme, les définitions, les origines, les éléments, et quelques considérations générales ;

2° la section *historique*, faisant connaître la biographie sommaire des auteurs et la nomenclature de leurs œuvres affectant la forme qui fait l'objet du chapitre, avec l'analyse de celles qui contiennent des particularités intéressantes, sous le rapport de la *structure thématique* et *tonale* (1).

Toute *analyse des éléments* qui composent une œuvre musicale, toute *synthèse du plan* qui les coordonne, révèle et confirme en effet l'importance capitale et la parfaite constance des lois de la *Tonalité* et de la *Construction* ; lois primordiales et immuables, auxquelles chaque œuvre géniale apporta, au cours des siècles, une clarté plus vive et une vérification plus haute, sans qu'aucune atteinte ait jamais ébranlé jusqu'ici leur équilibre impérissable.

(1) La préparation et la rédaction de la *section technique* de chaque chapitre ont été confiées à notre collaborateur M. Auguste Sérieyx, — l'auteur s'étant réservé tout ce qui concerne la *section historique*. — V. I.



III

La Composition Musicale et la Construction Architecturale.

« *Composer, c'est ordonner des éléments inégaux ; et la première*
 « chose à faire en commençant une composition, c'est de déterminer
 « quel en sera l'élément principal. L'ensemble de tout ce qu'on a écrit
 « ou enseigné sur la proportion ne vaut pas, à mon avis, pour un
 « architecte, cette règle unique et indiscutable : *Ayez un grand motif*
 « *avec d'autres plus petits, ou bien un élément principal avec d'autres*
 « *secondaires, et reliez-les bien entre eux.* Parfois, cela produit une
 « gradation régulière, comme celle de la hauteur des étages dans les
 « maisons bien construites ; d'autres fois, on dirait un monarque avec
 « une suite plus humble : par exemple, une flèche au milieu de ses
 « clochetons. Les arrangements varient à l'infini, mais la loi demeure
 « universelle : *Que quelque chose domine tout le reste, soit par sa gran-*
 « *deur, soit par sa fonction, soit par son intérêt (1).* »

Cette magistrale définition, appliquée par Ruskin à l'architecture, est aussi bien celle de toute composition artistique, et, plus encore peut-être, celle de la composition musicale. Nous avons signalé déjà, en effet, entre la musique et l'architecture une affinité caractéristique, une analogie frappante (2) souvent constatée d'ailleurs par divers artistes, et surtout par certains philosophes, comme par exemple l'Allemand Hegel :

« L'architecture, dit-il (3), n'emprunte pas, comme la peinture ou la sculpture, ses formes à la réalité telle qu'elle s'offre dans la nature, elle les tire de l'imagination pour les façonner à la fois d'après les lois de la pesanteur et d'après les règles de symétrie et d'eurythmie.

« De même la musique, non seulement dans le retour des thèmes et des rythmes, mais dans les modifications qu'elle fait subir aux sons eux-mêmes, introduit de diverses façons les formes de l'eurythmie et de la symétrie.

(1) John Ruskin : « *The seven lamps of Architecture.* »

(2) Voir 1^{er} livre, Introduction, p. 17, et chap. xii, p. 211 et suiv.

(3) Hegel : *Système des Beaux-Arts.*

« C'est particulièrement dans la séparation de la musique avec la « poésie que celle-là prend un caractère architectonique ; alors elle se « met à construire pour elle-même tout un édifice de sons musicale-
« ment régulier. »

L'auteur ne pouvait désigner plus clairement ce que nous avons appelé le genre *symphonique*, celui qui, plus que tout autre, obéit aux mêmes principes que l'architecture.

La plupart des qualités constructives, nécessaires à l'architecte, se retrouvent en effet chez le symphoniste : elles se développent, chez l'un et chez l'autre, par des procédés à peu près identiques. Seule, l'application diffère ; encore cette différence entre l'édifice matériel et l'édifice sonore est-elle moins profonde en réalité qu'on ne le croit communément.

Toute *construction* artistique, de quelque nature qu'elle soit, ne consiste-t-elle pas en une combinaison harmonieuse d'éléments inégaux, mais compatibles, ordonnés suivant un plan logique ?

Savoir construire, telle est en définitive la connaissance indispensable à tout compositeur de musique digne de ce nom. On croit trop facilement que les études d'*harmonie*, de *contrepoint* et de *fugue*, voire d'*instrumentation*, constituent à elles seules un bagage suffisant : fâcheuse erreur qui attribue aux outils la singulière vertu de conférer à l'ouvrier qui les possède la capacité de s'en bien servir !

Certes, nous ne nierons pas l'utilité de ces études, mais seulement à titre de préparation, d'introduction à l'art de la composition. Contrapontiste impeccable, fuguiste habile, orchestrateur de premier ordre, vous ne *savez* pas pour cela votre art : vous êtes apte à l'apprendre. Vous connaissez plus ou moins l'usage pratique de ces redoutables engins, vous n'avez ni l'expérience ni le discernement nécessaires à leur judicieux emploi.

Cette expérience et ce discernement sont les fruits d'un long travail qui devrait commencer seulement lorsque prennent fin ces études préparatoires.

Ainsi, en toute sorte d'art, faudrait-il, avant de produire une œuvre, avoir pratiqué comme un simple apprenti toutes les opérations qui s'y rattachent, depuis la plus vulgaire et la plus simple, jusqu'à la plus raffinée et la plus complexe. Tels, ces admirables artistes du moyen

âge, que nous avons cités déjà comme modèles : ces peintres qui savaient broyer et composer leurs couleurs, ces sculpteurs qui taillaient eux-mêmes leurs blocs, ces architectes qui dosaient eux-mêmes leurs ciments, ces *maîtres* enfin, qui, naguère disciples obscurs, avaient su attendre et mériter cette dignité éminente, au prix d'une longue expérience, acquise patiemment dans les plus humbles emplois (1).

Une telle lenteur dans les études, une telle minutie dans l'élaboration des matériaux, sont incompatibles avec nos mœurs contemporaines. Notre activité fiévreuse nous entraîne presque fatalement à la production prématurée. Est-ce bien là un progrès, et pouvons-nous sincèrement accorder ce nom à la hâte maladive qui prive tant d'œuvres artistiques de leur principale garantie de durée et de solidité ?

Sans prétendre revenir aux errements des siècles passés, il serait sage, et dans tous les arts, croyons-nous, de réagir contre une précipitation exagérée à notre sens ; tout au moins pourrait-on s'efforcer d'en atténuer les déplorables effets, par une connaissance plus éclairée et mieux entendue des œuvres de nos devanciers.

Que nous le voulions ou non, nous leur succédons, nous procédons d'eux, nous sommes appelés à les continuer, comme se continuent les générations successives d'une même famille et d'une même patrie, par l'effet de cette puissance supérieure : la *Tradition* vengeresse, que nul ne peut violer impunément, l'histoire contemporaine de la France en fait foi plus encore, peut-être, que celle des autres nations.

Loin de nous la pensée de condamner par avance toute innovation, sous le fallacieux prétexte que « cela ne s'est jamais fait ». Une telle attitude ne tendrait à rien de moins qu'à la glorification de la routine, cette tradition des sots.

Mais il faut pourtant bien reconnaître que les innovations sont d'autant moins heureuses qu'elles procèdent davantage de l'esprit de révolte, ou de l'orgueilleuse recherche de l'originalité à tout prix.

Rien n'est moins original au contraire que la révolte et l'orgueil ; et cette admirable page de Ruskin, que nous citons ici pour conclure, en offre un éclatant témoignage. Les chercheurs d'originalité à outrance pourraient y trouver sans doute un salutaire sujet de réflexion :

(1) Voir I^r livre, Introduction, p. 14, en note.

« L'originalité d'une expression ne dépend pas de la découverte de
 « nouveaux mots ; pas plus que l'originalité d'un poème ne consiste en
 « quelque innovation de la métrique, ni celle d'une peinture dans
 « l'invention de nouvelles couleurs ou d'une nouvelle manière de les
 « employer. Il y a longtemps que les accords musicaux, les harmonies
 « de couleur, les principes généraux pour la disposition des masses
 « sculpturales sont déterminés : et l'on n'y peut très probablement rien
 « ajouter, ni même rien changer...

« L'originalité ne dépend en aucune façon de tout cela. Qu'un homme
 « de génie prenne n'importe quel style, le style de son époque, et
 « qu'il s'en serve : il y excellera, et chacune de ses œuvres semblera
 « aussi fraîche que si toutes ses inspirations lui étaient venues du ciel.
 « Je ne prétends pas qu'il abdique toute autonomie, vis-à-vis de la
 « matière et de ses lois, qu'il se garde d'y introduire, par son effort et
 « son imagination, de surprenantes modifications. Mais je dis que ces
 « modifications seront toujours instructives, naturelles, faciles, encore
 « que merveilleuses parfois, *sans jamais être recherchées par l'auteur*
 « comme des marques indispensables à sa dignité et à son indépen-
 « dance...

« L'originalité et la nouveauté, dans les cas où elles sont bonnes —
 « et il est toujours plus charitable de les supposer telles — ne doivent
 « jamais être recherchées *pour elles-mêmes*, ni obtenues par une lutte
 « et une rébellion contre les lois communes. Du reste, ni l'une ni
 « l'autre ne nous sont nécessaires...

« Ce que j'ai dit de l'architecture doit s'entendre de toute espèce
 « d'art ; car je considère l'architecture comme l'origine des arts : tous
 « les autres en procèdent successivement et hiérarchiquement (1). »

(1) John Ruskin : *op. cit.*



I

LA FUGUE

TECHNIQUE. — 1. Définitions. — 2. Origines de la Fugue. — 3. Les canons et les *Ricercari*. — 4. Eléments *rythmiques* de la Fugue : Imitation ; Canon ; Marche. — 5. Eléments *mélo-diques* de la Fugue : le Sujet ; la Réponse et la Mutation ; le Contresujet. — 6. Eléments *harmoniques* de la Fugue : la Cadence ; l'Ordre tonal des Expositions dans les Fugues majeures et mineures ; les Épisodes ; les Pédales ; les Strettes. — 7. La forme « Prélude et Fugue » ; son rôle dans la musique symphonique.

HISTORIQUE. — 8. Divisions de l'Histoire de la Fugue. — 9. Période primitive : Italiens et Espagnols ; Anglais et Allemands ; Français. — 10. Période de floraison : J.-S. Bach. — 11. Période moderne.

TECHNIQUE

I. DÉFINITIONS.

La **Fugue** est une composition polyphonique, écrite en style contrepointé, sur un thème unique ou *sujet*, exposé successivement dans un ordre tonal déterminé par la loi des cadences (1).

Le *Style contrepointé* repose principalement sur l'*Imitation*, c'est-à-dire sur la reproduction successive des mêmes dessins rythmiques ou mélodiques, par deux ou plusieurs voix différentes, sur les divers degrés de la gamme.

L'Imitation rigoureuse d'un dessin donné prend le nom de *Canon*. L'écriture en imitations et en *Canon* a donné naissance aux premières formes du Contrepoint vocal, et notamment au *Motet*, que nous avons étudié précédemment (2).

C'est du *Motet* et des formes similaires que la *Fugue* tire son origine.

(1) Rameau a donné en son temps une définition de la Fugue, qui peut avec quelque raison être jugée aujourd'hui un peu imprécise, bien qu'elle se rattache aussi à l'idée d'*imitation* : « La Fugue, dit-il, de même que l'imitation, consiste en une certaine suite de chants que l'on fait répéter à son gré, mais avec plus de circonspection que l'imitation, et suivant certaines règles »

(2) Voir 1^{er} livre, chap. x.

Elle réalise dans l'ordre symphonique le type *unitaire* le plus complet, parce qu'elle est, par définition, *monothématique* et *unitonique*.

2. ORIGINES DE LA FUGUE.

Le principe des différenciations successives, qui préside aux filiations zoologiques, peut s'appliquer également, comme on l'a vu dans l'introduction qui précède, aux filiations des formes musicales. Chez celles-ci, comme chez tout être organisé, les antécédences qui concourent à l'élaboration d'un type nouveau sont multiples ; et chaque type n'est le plus souvent qu'une résultante de toutes les formes préexistantes.

Ainsi, la FUGUE, la plus importante des formes nouvelles qui se rencontrent dans la musique symphonique au début de la troisième époque, procède de chacune des deux grandes formes qui résument l'époque polyphonique : le *Motet* et le *Madrigal*. Au Motet, elle emprunte l'écriture contrapontique, les entrées successives à la tonique et à la dominante, l'unité tonale et divers autres caractères fondamentaux ; tandis que seul, l'usage des instruments substitués aux voix (modification extrinsèque, souvent postérieure, c'est-à-dire étrangère à la contexture musicale de la Fugue), paraît dû à une influence du Madrigal accompagné, devenu postérieurement, lui aussi, Madrigal pour instruments seuls.

On le voit, la répartition des signes originels est ici très inégale : et si l'on veut jeter quelque lumière sur cette formation d'un type musical, presque aussi complexe que celle des types humains, il faut considérer la Fugue comme fille du Motet, puisqu'elle lui doit sans conteste ses éléments essentiels.

Par l'effet de cette espèce de « tradition de famille », l'usage de la Fugue vocale s'est maintenu fort longtemps dans les Oratorios et les Messes ; la Fugue instrumentale elle-même a souvent conservé, par analogie, une allure religieuse, avant de tomber dans l'état de honteuse déchéance où nous la voyons aujourd'hui. Le Madrigal, au contraire, par sa destination profane et mondaine, devait, malgré les attaches qui le relient d'abord au Motet, tendre à s'en écarter de plus en plus, dans ses transformations aussi bien que dans sa nombreuse descendance.

Ainsi se retrouvent, même dans l'orientation des premiers genres symphoniques, les deux voies divergentes précédemment signalées, les deux grands courants opposés qui se sont partagé l'art musical depuis ses origines : le genre sacré et le genre profane ; la *parole* et le *geste*.

Toutefois, la substitution des instruments aux voix dans la Fugue ne pouvait s'opérer sans faire disparaître progressivement l'élément dramatique, auquel elle devait en grande partie son existence. Rejeté hors

de la Fugue, cet élément se reporta tout entier, par un jeu naturel de l'équilibre des forces, sur le Madrigal, qu'il fit littéralement éclater en deux parties, comme il arrive dans un obstacle de grande étendue lorsqu'une poussée violente s'exerce sur un seul point. De là, cette scission féconde, qui donna naissance d'une part au Madrigal dramatique, ancêtre commun de toutes les formes que nous étudierons dans le Troisième Livre de cet ouvrage, et de l'autre au Madrigal accompagné, le seul qui nous intéresse présentement, en tant que fondateur de cette grande lignée symphonique qui comprend tous les genres connus, la Fugue exceptée.

Cette situation particulière de la Fugue, forme symphonique, devenue purement instrumentale, et soumise par cela même aux lois du geste rythmé ou de la danse, en dépit de sa première origine exclusivement expressive des paroles, donc dramatique, explique peut-être la stérilité relative à laquelle fut vouée cette forme, restée sans descendance directe dans l'ordre symphonique, sur lequel elle n'a cessé pourtant d'exercer une influence latente, dont nous constaterons souvent les effets.

La Fugue doit donc être examinée ici séparément et préalablement à toutes les autres formes, avec lesquelles elle ne doit point être confondue. Chacune de celles-ci, en effet (Suite, Sonate, etc.), procède plus ou moins du Madrigal, et suit, par conséquent, une orientation qu'on peut avec quelque raison considérer comme diamétralement opposée à celle de la Fugue, issue directement du Motet. (Voir la figure, p. 13.)

Ainsi, le principe premier de la Fugue, comme celui du Motet, réside dans le fait même de la superposition polyphonique des parties. On a vu (1) comment l'accommodation instinctive des chants aux diverses étendues des voix eut pour effet la transposition des mélodies aux intervalles les plus simples, l'*octave* d'abord (rapport de 1 à 2), puis la *quinte* (rapport de 1 ou de 2 à 3), et donna naissance peu à peu aux formes rudimentaires qui eurent nom *Diaphonie* et *Déchant*. Dès que les mélodies ainsi juxtaposées commencent à s'individualiser, elles obéissent au besoin inné d'*imitation*, qui, dès notre première enfance, régit presque tous nos actes, surtout en ce qui concerne l'élaboration mystérieuse du langage.

Pourquoi, en effet, deux ou plusieurs voix qui chantent ne procéderaient-elles pas comme des voix qui parlent? la Musique n'est-elle pas aussi un langage, un échange perpétuel d'idées, de demandes et de réponses, à l'aide de formules? et que sont donc ces réapparitions

(1) Voir 1^{er} livre, p. 92 et suiv.

successives de motifs identiques ou analogues dans différentes lignes mélodiques, sinon le principe même d'*Imitation* appliqué au langage musical (1) ?

Ici, comme dans le langage articulé, l'*Imitation* revêt une infinité d'aspects : de même que des interlocuteurs parlent sur des intonations diverses, ou avec des vitesses variables, ainsi l'*Imitation* a lieu sur différents degrés de l'échelle tonale, ou avec des valeurs de temps plus brèves ou plus longues ; Je même qu'au cours d'une conversation la même idée reparait, tantôt sous sa forme primitive, tantôt sous une forme altérée ou contradictoire, ainsi le motif proposé est imité textuellement ou en forme variée, inverse ou rétrograde, etc. Et par là se vérifie une fois de plus le parallèle établi plusieurs fois déjà entre le langage et la musique, notamment à propos de l'accent (2), principe indéniable de toute mélodie.

3. LES CANONS ET LES RICERCARI .

Introduite dans la musique presque en même temps que la polyphonie, l'*Imitation* y affecte d'abord des formes simples, dont nous avons suivi l'épanouissement dans les motets. Mais elle devient plus servile et plus stable en perdant l'élément expressif et libre des paroles ; et c'est surtout dans les premières formes instrumentales, asservies déjà à la mesure, que les principes d'*Imitation* dialoguée, appliqués, dit-on, aux voix depuis le milieu du xv^e siècle par Okeghem et ses successeurs (3), prennent toute la rigueur d'une loi inflexible, d'un *Canon* au sens étymologique du mot.

Vers cette époque, le *Canon* apparaît en effet sous forme de pièce polyphonique indépendante (vocale d'abord, et plus tard instrumentale) dans laquelle le thème proposé par une partie dite *antécédent* est imité ensuite par toutes les autres dites *conséquents*, suivant un ordre et à des intervalles déterminés.

Les procédés d'*Imitation* appliqués au *Canon* lui donnent une foule d'aspects différents, qu'on peut ramener à sept types généraux :

1^o Le *Canon direct* ou *droit*, par simple imitation rigoureuse de l'*antécédent*, à l'*unisson*, à l'*octave*, à la *quinte* et même à d'autres intervalles. Ce *Canon* peut lui-même être *simple*, *double*, *triple*, etc., suivant le nombre des *antécédents* exposés.

(1) L'exemple de déchant déjà cité (voir I^{er} livre, p. 144) offre, entre le *contra-tenor* et la *basse*, un embryon d'*imitation* sur les degrés : *ut, ré, mi*.

(2) Voir I^{er} livre, p. 29 et suiv., p. 49 et suiv., etc.

(3) Voir I^{er} livre, p. 154.

Exemples de Canons *directs*, à différents intervalles :

Canon à l'*octave* (J. Titelouze) th. du *Veni Creator*

Conséquent

Antécédent

C.F.

Canon à l'*unisson* (J. S. Bach) *Aria con 30 Variazioni*

Antécédent

Conséquent

B.C.

Canon à la *quinte* (J. S. Bach) *Fuga canonica in epidiapente (Musikalische Opfer)*

Antécédent

B.C.

The first system of the musical score for 'LA FUGUE' consists of three staves. The top staff is the right-hand part, featuring a melodic line with eighth and sixteenth notes, including a prominent sixteenth-note run. The middle staff is the left-hand part, providing a harmonic accompaniment with chords and moving lines. The bottom staff is the bass line, characterized by a steady eighth-note pattern.

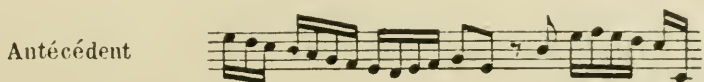
The second system of the musical score for 'LA FUGUE' consists of three staves. The top staff is the right-hand part, starting with a section marked with a double bar line and a repeat sign, labeled 'Conséquent'. It features a melodic line with eighth and sixteenth notes. The middle staff is the left-hand part, providing a harmonic accompaniment. The bottom staff is the bass line, continuing the eighth-note pattern.

The third system of the musical score for 'LA FUGUE' consists of three staves. The top staff is the right-hand part, featuring a melodic line with eighth and sixteenth notes, including a prominent sixteenth-note run. The middle staff is the left-hand part, providing a harmonic accompaniment. The bottom staff is the bass line, continuing the eighth-note pattern.

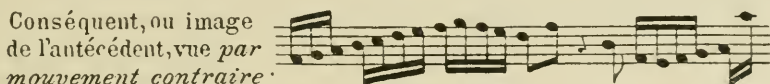
Canon à la neuvième (Fr W Rust) Sonate en Ut p piano (1794)

The musical score for 'Canon à la neuvième' consists of four staves. The top staff is the right-hand part, starting with a section marked 'Ant.' (Antecedent). It features a melodic line with eighth and sixteenth notes. The second staff is the left-hand part, providing a harmonic accompaniment. The third staff is the bass line, featuring a steady eighth-note pattern. The fourth staff is the right-hand part, starting with a section marked 'Cons' (Consequent), featuring a melodic line with eighth and sixteenth notes.

2° Le Canon inverse, renversé ou par mouvement contraire, dans lequel le conséquent, au lieu de reproduire l'antécédent dans sa forme primitive, opère un *changement de sens* sur tous les intervalles mélodiques qui le composent : à chaque intervalle *ascendant* de l'antécédent, il est répondu dans le conséquent par l'intervalle analogue *descendant*, et réciproquement. La ligne mélodique ainsi obtenue est en quelque sorte l'image de la première, vue dans un miroir *horizontal*, où les notes apparaîtraient d'autant plus basses qu'elles sont plus hautes dans l'antécédent, et réciproquement :



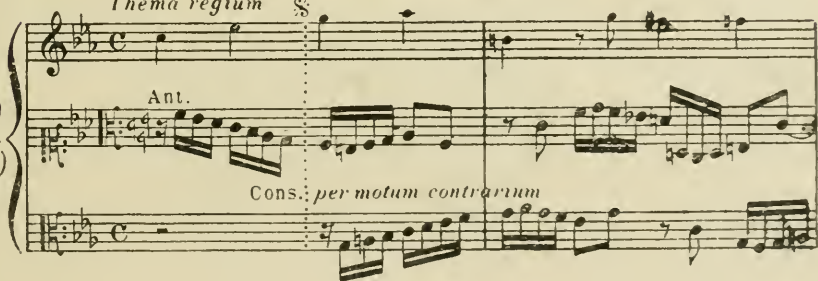
Miroir horizontal (en projection): 



Exemple de Canon par mouvement contraire

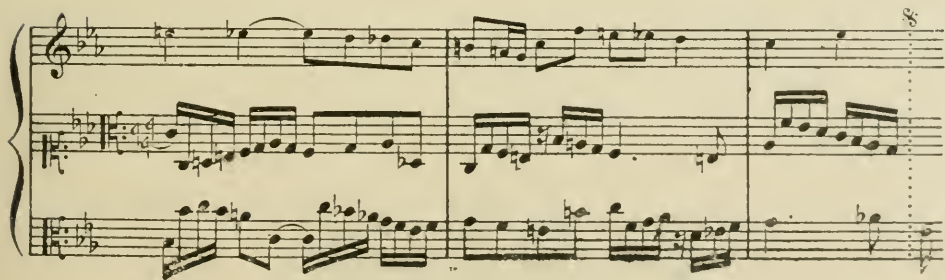
Thema regium §

(J. S. Bach)
(Musikali-
sche Opfer)



Ant.

Cons. per motum contrarium

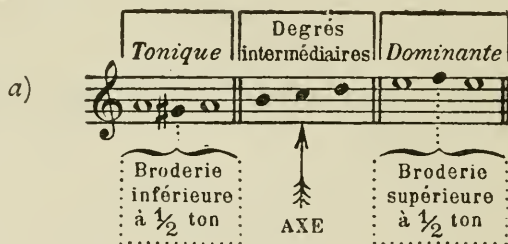


Il est clair que cette opération du *mouvement contraire* demeure assez approximative, lorsqu'on la pratique seulement sur les degrés de la portée, puisque ces degrés, invariables pour l'œil, représentent pour l'oreille des intervalles variables (un *demi-ton*, un *ton*, ou même parfois un *ton et demi*). Appliqué à un thème quelconque, pris comme antécédent, ce procédé peut donc fournir, suivant la place de la clé et

des signes d'altération employés dans le conséquent, des résultats très divers, et plus ou moins utilisables musicalement. (Voir ci-dessus, p. 25, la réalisation du canon proposé comme exemple.)

Distinction entre le mouvement contraire et l'inversion proprement dite. — La plupart des anciens auteurs de Canons ou de Fugues se sont assez peu préoccupés de cette déformation introduite dans un thème donné par l'application du *mouvement contraire*, en raison de l'inégale répartition des tons et des demi-tons de la gamme, figurés par les degrés de la portée ; ils se sont contentés de cette opération faite « pour l'œil ». Toutefois, afin d'en restreindre les inconvénients, ils ont presque toujours fait choix, dans la pratique, de thèmes appartenant à l'échelle modale dite *gamme mineure harmonique*, avec altération ascendante du septième degré.

On peut, en effet, réduire mélodiquement les intervalles de cette gamme à une quinte ascendante (tonique-dominante) avec broderie de la tonique par le demi-ton inférieur, broderie de la dominante par le demi-ton supérieur, et avec les degrés diatoniques intermédiaires entre ces deux fonctions :



en permutant, dans les limites de cette quinte, la fonction de tonique avec celle de dominante (y compris leurs broderies respectives), et en les réunissant comme précédemment par leurs degrés intermédiaires, on construit une autre échelle, qui paraît être exactement l'inverse de la première :



l'équivoque bien connue de la seconde augmentée avec la tierce mineure (ou de la septième diminuée avec la sixte majeure) permet même de

faire entendre, en contrepoint strict, chacun des degrés de l'une de ces deux échelles, simultanément avec le degré correspondant de l'autre.

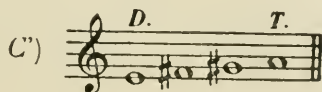
Tel est le mécanisme du procédé qu'on applique le plus souvent aux thèmes de mode mineur vulgaire, sous le nom de *mouvement contraire*. Il consiste à se servir de la note médiane comme d'un axe immobile, autour duquel les autres notes de la gamme effectuent une sorte de permutation circulaire :

Sol ♯ est remplacé par *Fa*, et réciproquement,
La — — — *Mi*, — — —
Si — — — *Ré*, — — —
Ut ne varie pas.

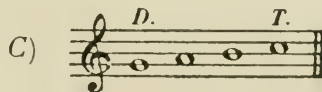
Or, en attribuant arbitrairement à cette médiane (*ut*) caractéristique du *mode*, le rôle de pivot ou d'axe fixe, on ôte toute exactitude à l'inversion des intervalles qui en dépendent. On ne peut pas plus considérer comme équivalentes, en effet, la seconde *mineure descendante ut-si*, fig. *b*) et la seconde *majeure ascendante ut-ré*, fig. *a*), que les tierces (*ut-la*, et *ut-mi*), ou les quarts (*ut-sol* ♯, et *ut-fa*), etc.

Toutefois, c'est précisément à cette irrégularité que la plupart des thèmes mineurs doivent la double propriété de conserver leur modalité, lorsqu'ils sont transcrits par *mouvement contraire*, et d'être, en outre, superposables contrapontiquement à leur forme primitive ; ainsi s'explique l'emploi si fréquent de ce procédé dans la polyphonie instrumentale ou vocale, canonique ou fuguée.

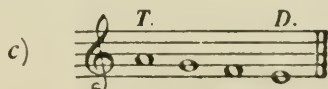
Quant aux thèmes qui contiennent le rétracorde caractéristique de la gamme dite *mineure mélodique* (avec altération ascendante du sixième degré, en montant, et suppression, en descendant, de l'altération du septième degré), il est clair qu'ils ne participent pas aux mêmes avantages, car le fragment



est emprunté au mode *majeur*, en montant ;

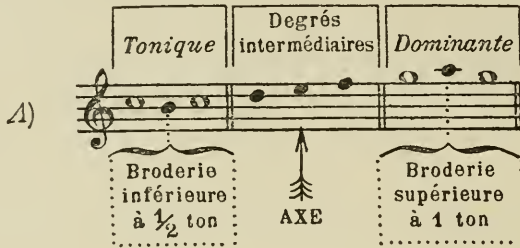


tandis que le fragment descendant

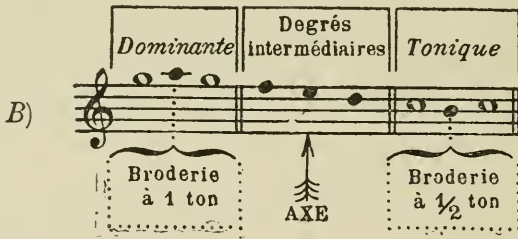


conserve son caractère *mineur*, sans être superposable aux précédents.

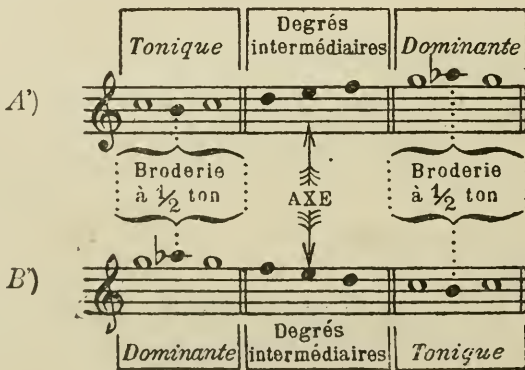
Il en est de même pour la plupart des thèmes majeurs : la gamme *majeure*, en effet, présentée mélodiquement sous la forme d'une quinte (tonique-dominante), avec ses trois degrés intermédiaires et les broderies de ses notes extrêmes,



ne supporte pas aussi aisément que la gamme *mineure* vulgaire la permutation des deux fonctions principales (tonique-dominante) avec leurs broderies, car celles-ci ne sont ni égales ni superposables en contrepoint strict :



Pour réaliser cette permutation, il faudrait tout au moins que l'altération descendante du sixième degré (*la b.* fig. A' et B') vint rétablir, entre les deux broderies, l'égalité que l'altération ascendante du septième degré (*sol #*, fig. a et b) leur avait artificiellement attribuée en mode mineur :



Mais, même dans ce dernier cas, la médiane (*mi*) qui sert d'axe ou de pivot (fig. A' et B'), ne serait pas meilleure que la médiane (*ut*) du mode mineur (fig. a et b), la seconde mineure ascendante (*mi-fa*, fig. A') n'étant pas égale à la seconde majeure descendante (*mi-ré*, fig. B'), etc.

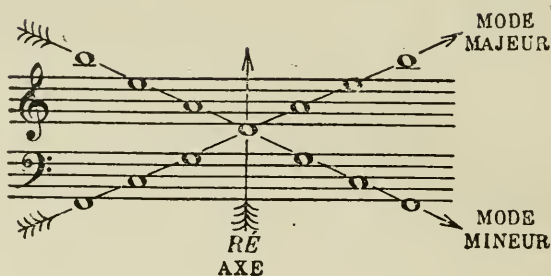
Toutefois, cette échelle majeure modifiée par l'altération du sixième degré (*la* ♭, emprunté au mode mineur, fig. A'), corrélative de celle du septième degré (*sol* ♯, emprunté au mode majeur, fig. b), offre la particularité importante de reproduire exactement, mais en sens *inverse*, tous les intervalles qui séparaient les degrés correspondants de cette gamme mineure (fig. b) ; de même que le fragment descendant de la gamme dite *mineure mélodique* (*la, sol, fa, mi*, fig. c, p. 27) contient exactement, mais en sens *inverse*, les intervalles formant le tétracorde ascendant de la même gamme (*mi, fa* ♯, *sol* ♯ *la*, fig. C') et empruntés au mode majeur (*sol, la, si, ut*, fig. C.)

Et l'on constate ainsi que les emprunts d'un mode à l'autre se font plus importants, au fur et à mesure que disparaissent les inexacitudes du *mouvement contraire* précédemment décrit (p. 26 et 27) ; jusqu'au moment où, tous les intervalles ascendants d'un thème ayant été remplacés par les intervalles descendants équivalents, et réciproquement, on se trouve en présence d'une *inversion* stricte et rigoureuse, c'est-à-dire d'une substitution complète du mode mineur au mode majeur, ou réciproquement, en vertu du principe harmonique naturel de l'Accord *unique* sous son double aspect, *ascendant* ou *descendant*, c'est-à-dire *majeur* ou *mineur* (1) :

Tel est le mécanisme de l'opération qui doit, pour éviter toute équivoque, être appelée *inversion rigoureuse*, ou simplement *inversion*. Elle consiste à se servir comme pivot ou axe immobile, non plus comme le simple mouvement contraire, de la *médiane* dans l'ordre *diatonique*, mais de la *médiane* dans l'ordre *des quintes*, c'est-à-dire du *second* degré diatonique commun aux deux modes (*ré*, en montant à

(1) Voir 1^{er} livre, p. 93 et suiv.

partir d'*ut* en majeur, ou *ré*, en descendant, à partir de *mi* en mineur) :



Autour de ce pivot (*ré*) d'une parfaite stabilité, les autres notes effectuent une permutation circulaire :

Ré reste invariable,
Mi est remplacé par *Ut*, et réciproquement
Fa — — — *Si*, — —
Sol — — — *La*, — —
 et ainsi de suite, indéfiniment.

Ainsi reproduit strictement en sens *inverse*, un thème quelconque conserve tous ses intervalles parfaitement intacts, mais il change de *mode* en même temps qu'il change de *sens*, par *inversion*.

On voit par là que l'usage du *mouvement contraire* et de l'*inversion* n'est pas autre chose qu'une application, irraisonnée d'abord, puis plus consciente, de la loi de symétrie sur laquelle reposent réellement nos deux modes, majeur et mineur, l'un par rapport à l'autre.

Et il n'est pas sans intérêt de constater ici, une fois encore, que les anciens auteurs de Motets et de Fugues, jusques et y compris J.-S. Bach, avaient seulement devancé de deux ou trois siècles la découverte des principes immuables auxquels leur admirable instinct musical obéissait déjà, sans s'en rendre compte.

Ainsi se perfectionna lentement le procédé d'abord approximatif du *mouvement contraire*, jusqu'à ce que des esprits plus subtils en aient déduit la notion exacte de l'*inversion* rigoureuse. J.-S. Bach distinguait déjà, l'un de l'autre, sans aucun doute, ces deux phénomènes si souvent confondus, même de nos jours. Mais il appartenait à Mattheson (1) d'établir nettement leurs différences caractéristiques.

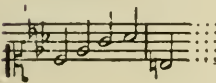
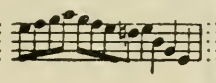
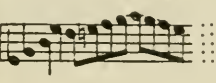
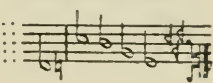
(1) Dans son très remarquable ouvrage *Der vollkommene Kapellmeister*, publié en 1739, ce judicieux théoricien applique définitivement l'expression *mouvement contraire simple* ou *mauvais* (*schlechte Gegenbewegung*) à celui qui, prenant la *médiant*e comme pivot, ne tient pas compte de la place des demi-tons (*contrarium simplex, nulla semitoniorum ratione*

En opposant ici l'une à l'autre les expressions *mouvement contraire* et *inversion*, nous nous sommes conformés à l'excellent choix de termes de ce savant musicien, corroboré depuis par notre maître, César Franck, lequel fit, à ce propos, une minutieuse démonstration, dont plusieurs de ses élèves se souviennent encore (1).

Cette distinction trop souvent oubliée ne pouvait être clairement mise en lumière sans une étude aussi détaillée et, forcément, aussi longue que celle qui précède. Elle avait ici sa place marquée, tant en raison des immenses ressources fournies à l'art de la composition par le *mouvement contraire* et l'*inversion*, que pour sa flagrante concordance avec la théorie du mode mineur.

3° Le **Canon récurrent** ou **par mouvement rétrograde** (2), dans lequel l'antécédent est reproduit non plus avec une inversion du sens des intervalles mélodiques, mais avec une inversion de l'*ordre* dans lequel ces intervalles se succèdent : la *dernière* note de l'antécédent devient la *première* du conséquent, et ainsi de suite. La ligne mélodique ainsi obtenue est comme l'image de la première, vue dans un miroir *vertical*, où les notes apparaîtraient d'autant plus éloignées du point de départ qu'elles en étaient plus rapprochées dans l'antécédent, et réciproquement :

Miroir
vertical
(en projection)

Antécédent:		Conséquent (ou image rétrogradée de l'antécédent)	
Premières notes:	Dernières notes:	Premières notes:	Dernières notes:
			

habita, p. 416); tandis que l'autre, le *bon*, est celui qui opère l'*inversion stricte* (*in stricte reversum*, *ibid.*), en prenant par conséquent comme pivot le *second* degré (*ré*, dans le ton d'*ut*).

(1) « Votre sujet n'est pas *renversé*, il est seulement par *mouvement contraire* », disait César Franck à un de ses élèves, à propos d'une fugue, voulant faire entendre par là, en effet, qu'il n'avait pas été tenu compte de la place des demi-tons. Et il s'étendit longuement sur cette importante distinction.

En raison de l'acception *harmonique* très spéciale attribuée par Rameau et, depuis lui, par tous les harmonistes aux mots *renversé*, *renversement* (d'un intervalle, d'un accord), nous avons traduit ici le mot *reversum* de Mattheson par *inverse*, *inversion*, en conformité avec le terme employé au Premier Livre (p. 111), à propos du mode mineur *inverse*.

(2) On l'appelle aussi « canon à l'écrevisse », traduction littérale du mot *cancriçans*, employé également par Mattheson; cette dénomination provient sans doute du préjugé commun, qui, avec la complicité du Dictionnaire de l'Académie, a longtemps fait de l'écrevisse un « poisson qui marche à reculons » (*sic*). Le mot *récurrent*, qui est employé ici, a l'avantage d'être beaucoup plus précis et, par conséquent, préférable à tous égards.

Exemple de Canon *par mouvement rétrograde* (J.S. Bach) *Musikalische Opfer*

4° Le Canon par augmentation, dans lequel le conséquent reproduit l'antécédent en *doublant* (ou en *quadruplant*) la valeur de toutes les notes qui le composent. Le ralentissement ainsi obtenu est assez comparable au grossissement que donne une lentille *divergente* aux dimensions de l'objet qu'on regarde au travers :

Exemple de Canon *par augmentation* (J.S. Bach) *Kunst der Fuge*

5 6 7

1 2

Cons. par augm
(et par mouv contraire)

3 4

5 6 7 etc.

5° Le Canon par diminution, dans lequel, contrairement à ce qui se passe dans le précédent, les valeurs des notes du premier membre sont réduites à la moitié (ou au quart) dans le second, comme si l'antécédent était vu à travers une lentille *convergente* qui le rapetisse (1) :

Antécédent:

Lentille convergente

Conséquent, ou image diminuée de l'antécédent, vue à travers la lentille:

(1) Il va sans dire que ces figures n'ont aucune rigueur scientifique: on aurait beau regarder une *croche* à travers une loupe, elle ne deviendrait pas une *noire*, évidemment. Il s'agit d'une simple analogie, *mutatis mutandis*, entre l'ouïe et la vision.

Exemple de Canon *par éminution*Cons. par dim. et M^t contraireJ. S. Bach
(Kunst der Fuge)
Fug. VI

6° Le Canon par valeurs contraires, sorte de combinaison hybride et généralement arbitraire des deux procédés d'augmentation et de diminution. Ici, toutes les valeurs relativement *longues* dans le premier membre deviennent *brèves* dans le second, et réciproquement : les blanches deviennent des noires, les noires des blanches, etc. Il s'ensuit une déformation du sujet, qui le rend le plus souvent méconnaissable :

Exemple de Canon *par valeurs contraires*:

Conséquent par valeurs contraires

7° Le Canon énigmatique, dont l'antécédent est seul proposé comme un problème à la sagacité de l'interprète qui n'a pour toute indication qu'un signe, un mot ou une devise, en termes plus ou moins allégoriques dont le sens doit permettre de deviner le genre de règle, le canon employé par l'auteur.

Exemple de Canon *énigmatique*:

"Notulis crescentibus crescat fortuna regis."

Conséquent à trouver, d'après les indications fournies par la phrase latine énigmatique et la clé renversée de l'antécédent.

J. S. Bach
Musikalische Opfer

On donnait parfois à cette catégorie de Canons le nom de *Ricercare* ou *Ricercar* (verbe italien qui signifie *rechercher*), sans doute parce qu'il fallait rechercher la solution du problème ainsi posé.

Les Ricercari. — Ce nom de *Ricercare* a été surtout appliqué à des pièces instrumentales en imitations dialoguées, généralement canoniques, qui semblent avoir été postérieures aux premiers Canons, et assez antérieures à la Fugue véritable.

Ces pièces, où les auteurs ont eu aussi à *rechercher* les dispositions diverses pour les entrées successives d'un même thème ou sujet, sont assez semblables à des expositions de Motets, dont on aurait supprimé les paroles ; les plus anciens spécimens de ce genre sont d'ailleurs destinés à l'orgue et au clavecin.

Le thème entre dans toutes les parties, tantôt à l'octave, tantôt à la quinte ; parfois un dessin particulier (*comes*) accompagne les expositions du sujet, comme une sorte de *contresujet* rudimentaire (1). On trouve aussi quelquefois des entrées du sujet, qui vont en se rapprochant de plus en plus de ses premières notes, ainsi qu'il arrivera normalement plus tard dans la disposition appelée *Strette* (voir ci-après, p. 62).

On examinera dans la partie historique du présent chapitre quelques spécimens des plus anciens *Ricercari* connus. Mais on pourra constater en même temps que les compositions de ce genre, comme toute forme de transition, n'ont jamais acquis aucune stabilité, permettant de dégager de leur analyse un principe quelconque qui puisse être utilisé dans l'étude de la composition.

Les seuls éléments qui nous soient restés des *Ricercari* se retrouvent intégralement dans les premières Fugues dignes de ce nom, et c'est là que nous allons les examiner plus en détail, au triple point de vue *rythmique*, *mélodique* et *harmonique*, suivant notre méthode habituelle.

4. ÉLÉMENTS RYTHMIQUES DE LA FUGUE. — IMITATION. — CANON. — MARCHÉ.

Nous avons défini la Fugue (p. 19) : une composition polyphonique écrite en *style contrepunté* sur un thème unique ou *sujet*, exposé successivement dans un *ordre tonal* déterminé par la loi des cadences.

Il est aisé de voir que le principal élément *rythmique* consiste ici dans l'*écriture contrapontique*, le *sujet* et ses annexes étant plus particulièrement *mélodiques*, et l'*ordre tonal* essentiellement *harmonique* par nature.

(1) Comparer avec la *forme du Motet*, 1^{er} liv., chap. x, p. 147 et suiv.

La loi de symétrie rythmique des imitations avait atteint, comme nous venons de le voir, toute sa rigueur dans les divers canons. Nous la retrouvons aussi dans l'écriture de la Fugue, où tous les procédés de reproduction directe, inverse, rétrogradée, augmentée, diminuée, variée, etc., sont tour à tour mis au service du sujet et de ses dérivés. Et la Fugue est en cela la plus haute application de l'étude du *contre-point*, qui a pour but de faire entendre simultanément des mélodies de rythme différent ou contrarié.

Toutefois, dès le début de la floraison de la Fugue, un obstacle inattendu s'oppose à l'essor des procédés rythmiques : nous sommes en effet au xvii^e siècle, et la *mesure*, la fâcheuse mesure, dont nous aurons encore à déplorer les méfaits, ne tarde pas à s'implanter ici en usurpatrice, à la faveur d'une équivoque qui lui fait attribuer indûment les prérogatives du *rythme*.

Dès lors, tout s'appauvrit et se limite dans l'emploi des rythmes indépendants et caractéristiques : l'*imitation contrapontique* et le *canon* subsistent, mais le libre jeu de leurs dérivés rythmiques (augmentation, diminution, etc.) est sans cesse entravé par l'omnipotence de la mesure. L'envahissement du style conventionnel de l'école enlèvera bientôt à ces procédés tout ce qu'ils eurent au début de véritablement musical.

La *Strette*, autre extension rythmique des usages du Canon, destinée seulement dans les anciennes Fugues à varier les entrées du thème, en les avançant ou en les retardant, la *Strette* sera bientôt réduite par l'école à une sèche et pédante succession de combinaisons, rejetée à la fin de la Fugue (1), pour mieux étaler le savoir de l'ouvrier qui en opère l'ajustage mécanique.

Par contre, le procédé *métrique* par excellence, la *marche d'harmonie*, reproduction rigoureuse et servile d'un dessin à des intervalles réguliers et constants, fournira désormais le remplissage réglementaire, le mortier abondamment gâché de ces singulières constructions dites « Fugues d'école ».

Seul peut-être, J.-S. Bach nous offre encore, dans son admirable *Kunst der Fuge* (2), un magistral exemple de variations rythmiques, mais il n'en subit pas moins, dans l'ensemble de son œuvre, l'influence *métrique* de son époque ; et la *marche d'harmonie*, bien qu'elle n'apparaisse sous sa plume qu'avec une réserve et une discrétion relatives, n'en demeure pas moins, à notre sens, la seule partie de ses Fugues qui semble avoir subi les outrages du temps.

(1) C'est en raison du rôle *tonal* de la *Strette* dans la Fugue que nous avons cru devoir en rejeter l'étude détaillée ci-après, page 62, avec les éléments d'ordre *harmonique*.

(2) Voir ci-après, dans la *section historique* du présent chapitre, page 66 et suiv.

5. ÉLÉMENTS MÉLODIQUES DE LA FUGUE. — LE SUJET. — LA RÉPONSE ET LA MUTATION. — LE CONTRESUJET.

Sujet. — La Fugue est, par définition, *monothématique*, c'est-à-dire que son thème ou *sujet* doit être *unique* en principe. Dans les Fugues dites à *plusieurs sujets*, l'un de ceux-ci est toujours considéré comme principal. Nous verrons pourquoi il est, en définitive, le *seul*.

La raison de ce caractère *unitaire* de la Fugue provient de sa première origine *dramatique*, dont le seul vestige, dans la Fugue instrumentale, est le *sujet* lui-même. C'est en effet une loi d'ordre expressif, donc dramatique, qui préside à l'élaboration des thèmes ou des idées, dans toutes les formes musicales, même symphoniques : c'est par l'*expression* qui doit y être contenue que tout thème ou sujet prend la signification ou valeur esthétique qui lui est propre. On conçoit dès lors que ce sujet une fois énoncé ne puisse plus subir ici aucune transformation d'ordre expressif, puisque, dans la Fugue, il sera perpétuellement *exposé*, sans jamais être *développé* ; le développement, en effet, est une opération beaucoup plus complexe, qui ne prendra naissance qu'avec la pluralité des idées, c'est-à-dire avec la forme Sonate.

Contrairement à ce que nous avons constaté dans le Motet, aucune raison de sentiment n'intervient dans la Fugue pour modifier le véritable *thème sans paroles*, conçu dramatiquement, qu'est le sujet, puisqu'aucune formule précise, exprimant un sentiment nouveau, n'y interrompt le cours prévu de sa trajectoire purement symphonique et tonale.

Il ne saurait donc y avoir dans la Fugue, ni *modulation établie*, ni *changement d'état* du sujet primordial.

Celui-ci, dès sa première énonciation, doit affirmer une *tonalité*, que les expositions ultérieures serviront seulement à renforcer, pour des raisons qui seront expliquées ci-après, dans l'étude des éléments harmoniques de la Fugue.

Réponse. — Une tonalité ne pouvant être établie nettement sans un mouvement d'oscillation entre deux fonctions tonales (1) exprimées au moins une fois chacune, le sujet ne peut offrir d'équilibre tonal stable qu'avec le concours de ces deux fonctions, employées symétriquement. Aussi, les premiers embryons de Fugues apparus sous le nom de *Ricercari*, Fugues canoniques, etc., n'acquièrent-ils une fixité typique complète qu'à partir du moment où les *conséquents* y revêtent une forme spéciale, appelée communément *Réponse*.

La *Réponse* est une imitation directe du sujet, telle que le rôle des

(1) Voir 1^{er} liv., chap. vii.

fonctions de tonique et de dominante (1) y est interverti le plus rigoureusement possible.

Pour bien comprendre ce que doit être la *Réponse* d'un sujet donné, il importe avant tout de discerner le rôle joué dans celui-ci par les fonctions de tonique et de dominante, c'est-à-dire d'y déterminer les points d'appui mélodiques où ces deux degrés apparaissent, soit en notes réelles, soit en harmoniques consonnants.

La *Réponse* étant, par définition, une imitation *directe* du sujet ne peut en aucun cas être absolument exacte (2), car l'intervalle mélodique ascendant de *quinte*, qui sépare les degrés de tonique et de dominante, n'est pas identique à celui de *quarte* qui sépare les degrés de dominante et de tonique (à l'octave aiguë). Cette différence, due au partage de l'octave en deux portions inégales diatoniquement ou mélodiquement, est un des derniers vestiges qu'ait laissés, dans notre système tonal contemporain, l'ancien usage des modes grégoriens authentiques et plagaux. En passant de la monodie dans la polyphonie vocale, cet usage a engendré, en vertu d'un désir alors irraisonné de fixité tonale, les premières imitations en forme de *Réponse* dans les expositions de motets : demeuré plus tard dans la Fugue, il y entraîna nécessairement pour la *Réponse* une adaptation particulière des intervalles du sujet, laquelle est généralement désignée sous le nom de *Mutation*.

Mécanisme de la Mutation. — Pour l'étude assez délicate du mécanisme de la *Mutation*, on s'est livré à de nombreuses considérations, plus ingénieuses que musicales, sur les *sujets de Fugue* ; en les examinant seulement au point de vue de leurs *fonctions tonales* et de leurs *limites*, on peut simplifier notablement les classifications en usage.

Fonctions. — Un sujet quelconque étant tonal par nature contient une fois au moins chacune des deux fonctions de *tonique* et de *dominante* (exprimées par leur degré fondamental, par leur tierce ou par leur quinte) et aboutit nécessairement à l'une ou à l'autre de ces deux fonctions.

Dès lors, deux cas se présentent :

1° la fonction de *dominante* est entendue en dernier lieu : le sujet est *suspensif* ;

2° la fonction de *tonique* est entendue en dernier lieu : le sujet est *conclusif*.

(1) On verra plus loin, page 60, l'emploi qui devrait logiquement être fait, dans la Fugue de la dominante mineure ou *inverse*, vulgairement appelée sous-dominante.

(2) L'exactitude *plastique* de certaines réponses n'est pas une exception réelle à ce principe. Les *réponses transposées*, dont il sera question ci-après, page 42, contiennent sans doute tous les intervalles du sujet, mais elles en diffèrent toujours par la *fonction tonale* de leur point de départ ou d'arrivée.

Par définition, la *Réponse* d'un sujet suspensif sera conclusive, et réciproquement.

Limites. — Les degrés fondamentaux des fonctions étant invariables, divisent l'octave, comme nous venons de le voir, en deux intervalles complémentaires, l'un de quinte, l'autre de quarte, formant ce que nous appelons ici les *limites* du sujet.

Deux cas encore peuvent seulement se présenter :

1° le sujet est *simple* ou *primitif* (1), c'est-à-dire contenu intégralement dans les limites de quinte (ou de quarte) qui séparent en montant (ou en descendant) la *tonique* de la *dominante* ;

2° le sujet est *dérivé*, c'est-à-dire qu'il excède ces limites, au grave ou à l'aigu.

En tout, *quatre* cas, dont nous donnons ci-après des spécimens (2) :

Sujets suspensifs

Sujets simples } Sujets dérivés

Sujets conclusifs

Dans les sujets *simples*, il ne saurait y avoir de grande difficulté pour la *Réponse* : les fondamentales des fonctions (ou leurs harmoniques consonnantes, s'il y a lieu) une fois permutées, les autres notes, généralement d'ordre mélodique pur, viennent prendre, auprès des notes réelles de la *Réponse*, un rang équivalant à celui qu'elles occupaient auprès des notes réelles du sujet.

Sujets simples :

(a) T..... D.

(c) D..... T.....

Réponses :

D..... T.

T..... D.....

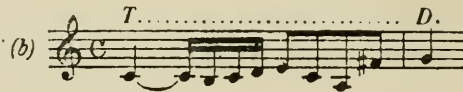
(1) La qualification de *primitif* est justifiée par ce fait que les sujets de cet ordre apparaissent surtout dans les anciennes Fugues, encore influencées manifestement par la tradition *du ton* (authentique ou plagal) grégorien.

C'est pour la même raison que la locution « *Fugue du ton* », aujourd'hui détournée de son sens, doit être appliquée exclusivement, comme le faisait César Franck, aux fugues à *sujets primitifs*.

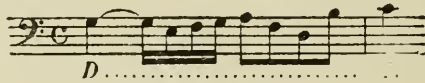
(2) a) Sujet de L. Consolini ; b), c), d), sujets de J.-S. Bach (Fugues d'orgue).

Mais il n'en va pas toujours aussi facilement dans les sujets *dérivés*, pour lesquels il faut bien reconnaître qu'en dépit des règles minutieuses enseignées par les écoles, la part du sentiment tonal instinctif et du goût musical reste prépondérante dans le choix d'une bonne réponse.

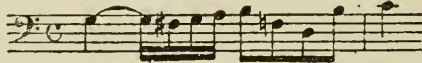
Si, par exemple, la Réponse du sujet *suspensif* dérivé (b) :



est, dans le texte de J.-S. Bach :

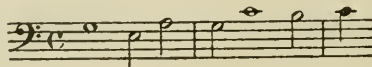


nous ne croyons pas que ce soit en raison de cette subtilité qui, grâce à l'hypothèse complaisante d'une modulation apparaissant immédiatement après la première note du sujet (*ut*), attribuée très sérieusement à la seconde note (*si*) les prérogatives d'une note réelle, tierce de la dominante, devant entraîner la réponse par le *mi*, tierce de la tonique. Car le même principe appliqué à la tierce de la tonique (*mi*, cinquième note du sujet, bien plus réelle assurément) devrait entraîner dans la Réponse l'emploi du *si*, tierce de la dominante, c'est-à-dire une forme comme celle-ci :

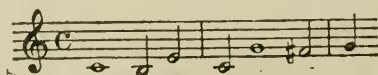


laquelle, plus conforme, en un certain sens, aux règles des « grammairiens de la Fugue », est infiniment moins satisfaisante musicalement.

De même, le sujet *conclusif* (d), éminemment tonal,



ne comportait pas nécessairement dans la Réponse que lui donne Bach



ce *fa* ♯ (1), simple adoucissement euphonique, donnant à la fin de cette réponse un aspect modulant assez difficile à justifier autrement que par une raison purement *musicale*.

Cet usage de la modulation apparente ou passagère, pratiqué depuis Bach dans la Réponse à la plupart des sujets que nous avons nommés *dérivés*, est la seule chose à retenir des innombrables règles édictées sur cette question par des autorités d'inégale valeur, règles qui se réduisent en définitive à celles-ci :

1° la nécessité tonale, qui oblige à la permutation des fonctions entre le Sujet et la Réponse, ne garde toute sa rigueur, dans les sujets *dérivés*, que pour leur point de départ et pour leur point d'aboutissement ;

2° en dehors de ces deux points, soumis aux mêmes règles que les sujets *simples*, la loi d'imitation stricte prime la loi d'inversion des fonctions, et l'usage de la transposition effective à la quinte aiguë a prévalu ;

3° le raccordement entre le fragment transposé pour raison d'imitation, et les fonctions permutées pour raison de tonalité, doit être opéré de telle sorte que les inexactitudes qui en résultent nécessairement dans l'imitation plastique soient réduites à leur minimum.

Exemple majeur :

Sujet

Réponse

J. S. Bach
Sonate pour orgue N°V

Exemple mineur :

Sujet

Réponse

J. S. Bach
Fugue pour orgue Liv. IV. N°6
(sujet de Legrenzi)

Certains sujets dérivés se prêtent mieux que d'autres à une sorte de transposition intégrale qui donne à leur réponse l'aspect d'une imita-

(1) Cet exemple a été transposé pour plus de clarté. La Fugue d'orgue à laquelle il est emprunté est en *mi* b : il s'agit donc en réalité d'un *la* ♯.

tion *exacte* à la quinte : ces sujets, ordinairement assez longs, offrent souvent la particularité de commencer et de finir par la même fonction tonale, c'est-à-dire de revenir à leur point de départ :

Sujet

Réponse

J.S. Bach, *Wohlt. Clavier*
Liv. II. Fugue XIX

En ce cas, les degrés caractéristiques d'autres fonctions contenues entre les deux points extrêmes du Sujet sont entraînés par l'imitation, et leur valeur propre disparaît dans la Réponse. La permutation s'opère donc exclusivement au point de rattachement, et cela suffit à sauvegarder le principe de la différence tonale nécessaire entre le Sujet et la Réponse. En effet, la forme

(a)

T.

n'est pas identique en réalité à

(b)

D.

car, à la note *la*, entendue au début du Sujet en qualité de *tonique* du ton de *LA* majeur, il est répondu par la note *mi*, qui occupe au début de la Réponse (point de rattachement nécessaire avec le sujet) la fonction de *dominante* du même ton, et non pas, comme cela serait nécessaire pour l'identité *réelle* des deux dessins (*a* et *b*), la fonction de *tonique* du ton de *MI* majeur. La disposition harmonique adoptée par Bach, pour l'entrée de la Réponse, ne laisse aucun doute sur ce point :

Reponse

fin du sujet: etc.

En résumé, les principes fort compliqués à l'aide desquels on a prétendu codifier la *mutation* inévitable, n'ont abouti qu'à des usages

d'écoles, sur lesquels nous aurons encore l'occasion de revenir ; mais ils sont presque tous *infirmés* en fait, par la pratique constante des auteurs de fugues véritablement soucieux du caractère *musical* et *expressif* de leurs œuvres.

Contresujet. — Des considérations du même ordre permettent de réduire à fort peu de chose les règles qui concernent le *contresujet*, autre élément important de la Fugue, lequel consiste en un dessin mélodique écrit en contrepoint renversable par rapport au sujet, et destiné à être entendu avec lui, soit au-dessus, soit au-dessous, à toutes ses entrées, la première exceptée.

Un usage des plus anciens, chez les auteurs de fugues, veut en effet que le thème entre *seul* : cela tient assurément au principe *expressif* de *conception*, dont il a déjà été parlé (1).

La première exposition du dessin contrapontique renversable, dit *contresujet*, est donc faite en général *après* celle du *sujet*, par la même voix ou partie mélodique, et en même temps que la première apparition de la *réponse*, énoncée par une autre voix. L'interversion nécessaire des fonctions tonales dans la *réponse* a donc sa répercussion sur le *contresujet*, entendu avec elle ; et celui-ci devient en réalité une *contre-réponse* soumise aux mêmes règles de mutation ou de transposition, s'il y a lieu.

Il est à peine utile de rappeler que le caractère *renversable* du *contresujet* (ou de la *contre-réponse*) comporte de toute nécessité les qualités requises pour tout bon contrepoint de cette espèce. Savoir :

1° équilibre *rythmique* des valeurs de notes, ou compensation des valeurs plus longues du sujet par les valeurs plus brèves du contresujet et réciproquement ;

2° caractère *mélodique*, différant par la forme de celui du sujet, tout en restant analogue au fond, sans introduire aucun élément disparate ;

3° complément *harmonique*, renforçant autant que possible le sentiment tonal, en faisant entendre les degrés fondamentaux des fonctions tonales sur leurs harmoniques naturels consonnants, et réciproquement.

La construction même du *contresujet* implique donc sa subordination complète au *thème* de la Fugue, à laquelle il n'apporte qu'un élément mélodique d'*écriture*, tandis que le *thème* (sujet ou réponse) demeure l'élément *unique* de conception.

(1) Il convient d'observer toutefois que cet usage est aujourd'hui méconnu dans une grande partie des *fugues d'école*, où le sujet et le contresujet entrent presque simultanément, sans que cette disposition paraisse vraiment justifiée.

Les dessins auxquels l'usage donne le nom de *second sujet*, *troisième sujet*, etc., ne donnent pas davantage à la Fugue un nouvel élément de pure *conception*, pouvant infirmer son caractère essentiellement *unitaire*, ou *monothématique*. Ce sont de véritables *contresujets*, qui doivent satisfaire, par leur destination même, aux conditions d'*écriture* contrapontique qui président à l'établissement *artificiel* du *contresujet* ordinaire ; on leur attribue seulement, par la suite, un rôle plus important pour accroître, dans la composition de la Fugue, l'intérêt et la variété, sans en atténuer l'*unité* primordiale.

6. ÉLÉMENTS HARMONIQUES DE LA FUGUE. — LA CADENCE. — L'ORDRE TONAL DES EXPOSITIONS DANS LES FUGUES MAJEURES ET MINEURES. — LES ÉPISODES. — LES PÉDALES. — LES STRETTES.

La Fugue et la Cadence tonale. — L'alternance des fonctions de tonique et de dominante, dans le sujet et la réponse, donne, comme on vient de le voir, à leur exposition, dès le début de la Fugue, un caractère *suspensif* ou *conclusif*, dû à l'emploi d'éléments identiques, harmoniquement, à ceux de la *cadence*, telle qu'elle a été décrite précédemment (1).

D'ailleurs, on a reconnu à la Fugue un aspect général *unitonique*, qui exclut toute possibilité de modulation *réelle*, d'ordre expressif, dans cette forme de composition (p. 37). Dès lors, tout mouvement harmonique apparent dans la Fugue, ne peut avoir d'autre effet qu'un renforcement de cette tonalité unique, marquée par la cadence résultant de cette alternance des fonctions dans la première exposition. Or, un tel renforcement ne peut et ne doit être autre chose que la *cadence* elle-même, dans sa forme la plus complète, et avec toutes les extensions qu'elle comporte.

La Fugue ne serait donc en définitive qu'une grande cadence, où chaque formule harmonique, destinée à l'affirmation tonale, serait remplacée par une énonciation du sujet, avec ses annexes ordinaires (réponse, contresujet, etc.). Par là, et par là seulement, croyons-nous, peut s'expliquer l'ordre tonal des expositions, ordre logique entre tous, dont la pratique immémoriale vient confirmer pleinement l'explication théorique.

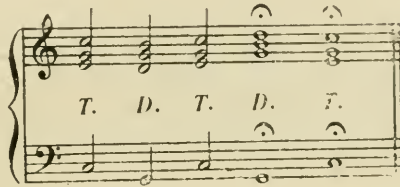
Dans les premières formes fuguées, en effet, les expositions ne s'éloignent guère des fonctions de tonique et de dominante ; plus tard, cette forme rudimentaire de cadence s'enrichit peu à peu, et l'on voit apparaître, dans un ordre variable, les expositions au relatif, à la sous-dominante, et même au relatif de cette dernière, avec aboutissement et

(1) Voir 1^{er} liv., p. 110 et suiv.

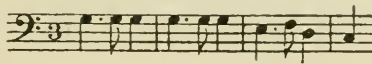
repos provisoire sur la dominante du ton principal, préparant le retour définitif à la tonique.

Ordre tonal des expositions dans les Fugues majeures. — Si nous réduisons à leur schéma harmonique cette succession de fonctions différentes, dans leurs ordres les plus usuels, nous trouvons :

a) pour les *formes primitives* :



la petite fugue en *UT* de J.-S. Bach (1) dont le sujet bien connu



a déjà servi d'exemple (p. 39), nous offre un excellent modèle de cette cadence parfaite élémentaire : toutes les entrées réelles du sujet ou de la réponse y sont faites sur la tonique ou la dominante, sans exception ;

b) pour les *formes plus développées*, une infinie variété de cadences diverses, dont les plus complètes sont en général analogues à celle-ci, qui appartient à la fugue d'orgue, en *UT*, de J.-S. Bach (2) :

1.	2.	3.	(3 ^{bis})	4.	5.	6.	7.
Exposition principale	Contre-exposition	Relatif mineur	Contre-exposition	Sous-Dom.	Relatif S-Dom.	Harmonie de la pédale	Conclusion
T. D. T. D.	D. T. (D)		(D. T.)	S.		D.	T.

A musical staff showing a sequence of chords corresponding to the labels in the table above. The notation is in a grand staff with treble and bass clefs.

Cette grande formule de cadence offre, pour ainsi dire, la synthèse de toutes les autres. Aussi la tradition d'école en a-t-elle fait, à quelques petites différences près, son modèle absolu. On se demande la raison de cette rigueur; car, dans la littérature de la Fugue musicale, les exem-

(1) Édition Peters, vol. III, n° 7, p. 68 et suiv.

(2) *Ibid.*, vol. II, n° 1.

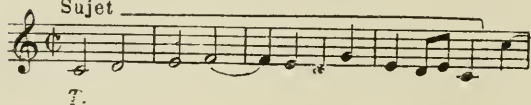
ples conformes à cette formule, et surtout à celle de l'école, sont infiniment rares.

Toutefois, puisque ce type de Fugue paraît réaliser le *maximum* d'extension que ce genre de composition ait jamais atteint, dans l'ordre des *expositions régulières*, il y aura sans doute quelque utilité à en faire ici l'analyse plus détaillée, en tant qu'application des principes d'équilibre tonal, établis précédemment.

I — Exposition principale

I^{re} entrée

Sujet



T.

II^e entrée

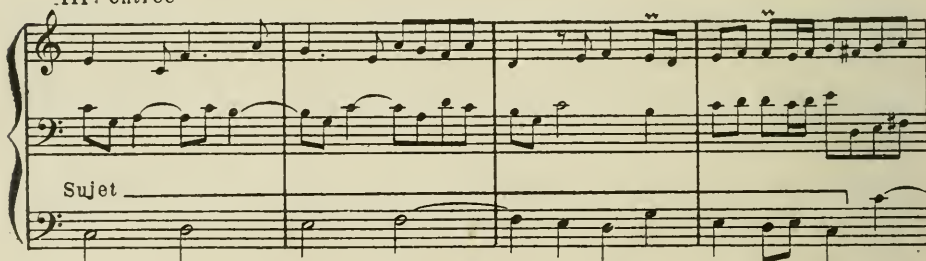
Réponse



D.

III^e entrée

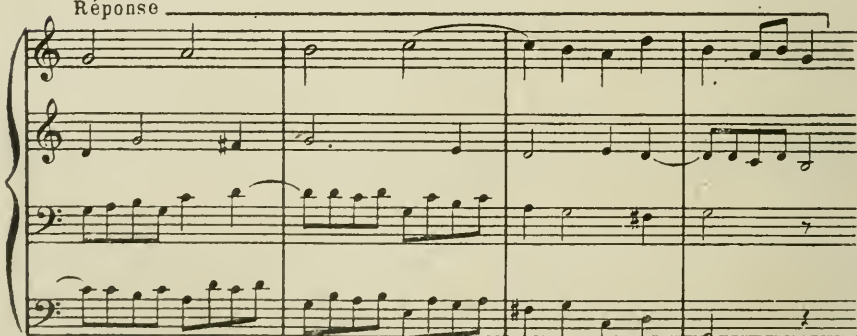
Sujet



T.

IV^e entrée

Réponse



D.

1. Toute cette *Première Exposition* oscille entre les fonctions de tonique et de dominante. L'importance capitale de ces deux fonctions

justifie le redoublement que les *quatre* entrées successives du sujet ou de la réponse font subir à cette oscillation.

La loi rythmique d'imitation veut, en effet, que *toutes* les parties mélodiques imitent tour à tour le sujet proposé, surtout au moment de son apparition initiale. Ainsi, dans les plus anciens motets, chaque voix de la polyphonie répétait en général les mêmes paroles du texte, et avec le même thème ou son (imitation sur divers degrés).

Cet usage a persisté dans la Fugue instrumentale, où il apparaît sous la forme des entrées successives de la première exposition, en nombre égal ou supérieur à celui des parties (ou des voix).

Toutefois, le nombre seul et non l'*ordre* de ces entrées est ainsi déterminé : car cet ordre, chez les auteurs de fugues, n'obéit à aucune règle fixe ; il varie au contraire en raison du caractère du sujet, de sa tonalité, de son étendue, ou simplement de la plus grande commodité d'exécution.

Vainement, la pédagogie proscriit les entrées dites *en échelle*, c'est-à-dire procédant régulièrement de la plus grave à la plus aiguë, ou inversement, sous prétexte que le dessin dit *contresujet* (voir ci-dessus, p. 43) doit être écrit en contrepoint renversable et entendu, dès la première exposition, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous du sujet (ou de la réponse) : nulle obligation de ce genre n'apparaît dans les fugues musicales, comme on peut le vérifier facilement dans celles de J.-S. Bach, par exemple (1).

2 — Contre-exposition

1^{re} entrée

Réponse

D.

(1) Voir notamment :

a) *Fugues d'orgue* (Éd. Peters) : vol. II, nos 4 et 8 ; vol. III, nos 5, 7 et 8 ; vol. IV, nos 5 et 7.

b) *Clavecin bien tempéré*, 1^{er} livre, 22^e fugue ; II^e livre, 9^e, 10^e, 12^e et 20^e.

Ces fugues, et presque toutes celles à trois voix, ont leur première exposition disposée en entrées successives du grave à l'aigu ou de l'aigu au grave, c'est-à-dire *en échelle*.

Quant à cette autre règle édictée par certaines écoles, et qui consiste à faire entrer simultanément, dès le début de la Fugue, le *sujet* et le *contresujet* (voir ci-dessus, p. 43), inutile de dire qu'on n'en rencontre presque jamais l'application, chez les bons auteurs de fugues.

II^e entrée
Sujet

T.

III^e entrée
Réponse

D

2. La *Contre-Exposition*, qui apparaît ordinairement dans les fugues après une transition de quelques mesures (1) la reliant à l'exposition initiale, repose, comme celle-ci, sur les fonctions de *dominante* et de *tonique* ; mais, par un effet assez logique des lois de symétrie, la réponse y est entendue *avant* le sujet, ce qui entraîne une sorte d'inversion des fonctions tonales, destinée à rétablir l'équilibre rompu par la première exposition. Si le sujet entendu au début de la Fugue était *conclusif*, comme dans l'exemple ci-dessus, la réponse qui commence la contre-exposition est forcément *suspensive*, et réciproquement. Lorsque la contre-exposition ne contient qu'une seule entrée de la réponse et une du sujet (comme c'est le cas le plus fréquent), elle répond plus exactement à ce besoin de compensation tonale, puisqu'elle aboutit à l'une des fonctions, tandis que l'exposition initiale, à quatre entrées, aboutissait à l'autre. Mais il n'y a point là de rigueur absolue,

(1) Nous omettons ici, à dessein, ces mesures de transition ou *épisodes* (voir ci-après, p. 61), sans influence sur la marche tonale de la Fugue.

et l'exemple choisi montre bien que la contre-exposition remplit très suffisamment son but, même si elle a plus de deux entrées.

3 — Exposition au *Relatif*

I^{re} entrée

Imitation du sujet

II^e entrée

Imitation de la réponse

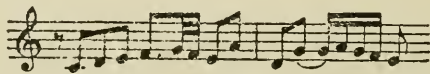
3. Au delà des deux premières expositions sur la tonique et la dominante, la plus grande diversité apparaît dans les formules de cadence appliquées au plan de la Fugue. Il peut y avoir, en effet, un assez grand

nombre de moyens harmoniques également aptes à confirmer une tonalité, nettement établie déjà par l'emploi répété des fonctions principales. L'usage de l'harmonie du *relatif* de mode différent est ici des plus fréquents : aussi voit-on apparaître à cette place dans la plupart des fugues une *imitation* du sujet, puis de la réponse, offrant l'apparence d'une véritable *Exposition au ton Relatif*, et désignée improprement sous ce nom à l'école.

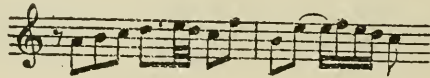
Pour les raisons exposées précédemment (p. 29) à propos de l'*inversion*, on ne saurait admettre comme le véritable *changement de mode* d'un thème donné son simple déplacement, vers la tierce mineure grave s'il s'agit de rendre *mineur* un thème majeur, vers la tierce mineure aiguë dans le cas contraire : il n'y a là, on l'a vu, qu'un procédé d'*imitation*, approximatif et défectueux.

Dans la fugue qui sert ici d'exemple, le sujet majeur étant *simple* (c'est-à-dire compris dans l'intervalle de quinte : tonique-dominante), sa transposition au relatif mineur vulgaire n'y introduit pas de déformation très apparente : seule, la médiate est modifiée. Mais il n'en eût pas été de même pour la réponse, si l'auteur se fût astreint à y remplacer exactement la tonique par la dominante, et réciproquement. Car il aurait fallu pour cela employer les formules incertaines et instables de la gamme mineure dite mélodique, avec altération du sixième degré, en montant seulement, etc. etc., ce qui n'eût pas manqué de déformer étrangement la réponse (1).

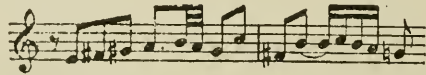
(1) Dans la fugue n° 1 du 1^{er} livre du *Clavecin bien tempéré* de J.-S. Bach, fugue dont le sujet ressemble beaucoup à celui de la fugue d'orgue ici analysée, il y a d'excellents exemples des graves déformations qu'une véritable imitation de la Réponse au relatif mineur peut entraîner. Le sujet



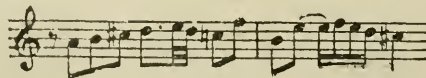
donnerait, au relatif, une transformation assez naturelle dont Bach ne se sert pas, d'ailleurs :



et dont la réponse, employée par l'auteur à la 12^e mesure, donne strictement :



Ni cette forme, ni sa transposition en *ré mineur*, qu'on peut lire à la mesure 17 :



et qui se répète un peu plus loin (mesure 19) avec d'autres altérations encore, ne peuvent passer véritablement pour des chefs-d'œuvre d'élégance et de grâce mélodique !

Mais qu'arrive-t-il, quand c'est le sujet lui même qui ne peut être ainsi transposé sans subir les déformations inhérentes à l'emploi de cette gamme ? En ce cas, les moyens employés par les auteurs sont des plus variés : l'un des meilleurs, et non des moins rares, consiste même dans la suppression pure et simple de cette pseudo-exposition au relatif mineur.

3^{bis} autre Contre-exposition (*exceptionnelle*)

I^{re} entrée

Réponse

II^e entrée

Sujet

3 bis. Les deux entrées successives, l'une de la réponse, l'autre du sujet, qu'on rencontre à cette place dans la fugue choisie comme exemple, réalisent exactement l'inversion de fonctions, caractéristique de la *Contre-Exposition*.

Les nécessités tonales n'exigeaient point cette contre-exposition superflue, d'ailleurs assez rare; mais cette addition, loin de nuire à la cadence, la renforce au contraire; et son intérêt musical indéniable montre une fois de plus que l'art de la Fugue n'est point enclos dans d'étroites formules, comparables à quelque disposition législative édictant de sévères pénalités contre les imprudents qui oseraient la transgresser.

4 — Exposition à la *Sous-Dominante*

Entrée unique

Sujet

S.

Detailed description: This musical score illustrates the 'Exposition à la Sous-Dominante' with a 'unique entry'. It features a grand staff with four staves. The top staff (treble clef) contains the 'Entrée unique' (unique entry) of the subject. The second staff (treble clef) contains the 'Sujet' (subject) in the bass clef. The third and fourth staves (bass clef) provide harmonic accompaniment. The key signature has one flat (B-flat), and the time signature is common time (C). The score spans four measures, showing the initial presentation of the subject in the lower register.

4. Après avoir parcouru diverses combinaisons de la tonique, de la dominante, et des harmonies du mode mineur relatif, la trajectoire normale de toute formule de cadence complète passe nécessairement par la troisième fonction tonale ou *sous-dominante* : ainsi s'explique l'entrée, généralement *unique*, du *sujet* à la quinte grave de la tonique, qui apparaît tôt ou tard dans presque toutes les fugues un peu développées.

Cette suppression de la *réponse* dans l'*Exposition à la Sous-Dominante* paraît avoir une double cause :

a) l'équivoque existant entre la réponse entendue à la quinte aiguë de la sous-dominante, c'est-à-dire au ton primitif, et le sujet lui-même ;

b) l'inconvénient inhérent à la sous-dominante même, dont on a signalé déjà (1) la tendance à effacer, dès qu'elle est entendue avec persistance, le sentiment du ton principal, dont elle usurpe la place.

5 — Exposition au *Relatif* de la *Sous-Dominante*

Entrée unique

Imitation du sujet

Detailed description: This musical score illustrates the 'Exposition au Relatif de la Sous-Dominante' with a 'unique entry'. It features a grand staff with four staves. The top staff (treble clef) contains the 'Entrée unique' (unique entry) of the subject. The second staff (treble clef) contains the 'Imitation du sujet' (imitation of the subject). The third and fourth staves (bass clef) provide harmonic accompaniment. The key signature has one flat (B-flat), and the time signature is common time (C). The score spans four measures, showing the initial presentation of the subject in the lower register.

(1) Voir 1^{er} liv. p. 131.

5. La nécessité de rétablir par la dominante (quinte aiguë) l'équilibre rompu momentanément par la sous-dominante (quinte grave) entraîne, dans la cadence comme dans la Fugue, l'usage d'une harmonie intermédiaire, conduisant de l'une de ces fonctions vers l'autre, et, par conséquent, commune aux deux. Telle est, à notre sens, la raison de l'emploi du *relatif de la sous-dominante*, dont l'harmonie tonale contient à la fois le premier et le troisième degré de la fonction de sous-dominante, et le cinquième de la fonction de dominante. Le caractère éminemment transitoire de cette harmonie (1) explique que l'entrée effectuée dans la tonalité accessoire qu'elle détermine, n'ait lieu qu'une seule fois, sans réplique à la quinte, ou même qu'elle soit complètement omise, ce qui arrive souvent.

Il va sans dire que le dessin improprement qualifié de sujet, qui entre, dans cette *Exposition au Relatif de la Sous-Dominante*, ne saurait être autre chose qu'une *imitation* plus ou moins déformée (comme celle qui se rencontre dans l'exposition au relatif mineur), en raison des nécessités du changement de mode, tel qu'il se pratique usuellement : cette déformation apparaît plus clairement encore dans l'exemple ci-dessus (p. 52), où l'auteur a employé successivement, dans la même entrée unique du sujet transposé, sa médiane *mineure* (fa naturel) plus *modale*, et sa médiane *majeure* (fa ♯) plus *exacte*.

(1) Il est intéressant de remarquer ici que cette harmonie du *relatif de la sous-dominante*, superposée à l'harmonie fondamentale de cette même fonction, reproduit la *sixte ajoutée* signalée par Rameau, à propos de la *cadence* (voir 1^{er} liv., p. 136).

(2) Nous reproduisons ici les quelques mesures qui précèdent la *Pédale de Dominante*, parce qu'elles offrent un spécimen de la disposition dite *Strette*, dont il sera question ci-après, page 62.

6. *Pédale de Dominante*

Sujet

7. *Tonique*

Pédale

D.

T.

6. Le retour logique vers la dominante, assez longuement affirmée, s'impose, après ce parcours un peu complexe, quoique tonal ; ainsi se justifie tout naturellement cette grande entrée sur la *Dominante*, affectant la forme de tenue ou de *Pédale*, et pratiquée d'ordinaire par les meilleurs auteurs, à cet endroit de la Fugue.

7. Enfin, cette dernière oscillation conclusive aboutit nécessairement à la fonction de *Tonique*, représentée ici par un seul accord prolongé.

Il n'est pas rare que cette tenue finale de la tonique prenne les proportions d'une véritable *Pédale*, symétrique de la précédente.

Du reste, la plus grande liberté de forme apparaît dans la péroraison des plus belles fugues.

On remarque seulement que l'intérêt des combinaisons contrapontiques s'accroît généralement, à mesure qu'on se rapproche de la conclusion : aussi, les superpositions du sujet et de la réponse, dites *strelles* (voir ci-après, p. 62), comme celle qui se trouve ébauchée dans l'exemple ci-dessus (p. 53), immédiatement avant la pédale de dominante, y ont-elles leur place la plus logique, sinon la plus fréquente.

En résumé, cette vaste cadence, réalisée au moyen de l'ordre tonal des expositions d'une Fugue (même en la choisissant aussi complète que possible), loin d'infirmier le caractère *unitonique* de cette forme de composition, le renforce notablement, sans y introduire aucun élément véritablement *modulant*, au sens large de ce mot, tel qu'il sera expliqué ultérieurement (chap. iv).

Toutefois, il est bon d'observer que cette stabilité tonale, excellente dans les fugues majeures, est beaucoup plus incomplète dans les fugues de mode mineur usuel, en dépit de leur symétrie apparente mais arbitraire avec les fugues de mode majeur.

Ordre tonal des expositions dans les Fugues mineures. — En transposant les formules de cadence précédemment établies, du mode majeur au mode mineur, par les procédés habituels qui consistent, soit à abaisser d'un demi-ton les troisième et sixième degrés, soit, ce qui revient au même, à reculer toutes les notes d'une tierce vers le grave, on ne rencontrera sans doute aucune difficulté sérieuse, tant qu'il s'agira de formules primitives, comme la première, limitée aux fonctions de tonique et de dominante.

T. D. T. D. T... en mode mineur usuel

T. S. T. S. T... en mode mineur inverse

Dans les fugues nos 6 et 12 du premier livre du *Clavecin bien tempéré*, de J.-S. Bach, il n'y a exclusivement que des entrées à la tonique et à la dominante, en ordre variable.

La tonalité pouvant s'établir par la formule de cadence dite *plagale*, comme par la formule dite *parfaite*, le changement de mode substitue tout simplement ici l'une des cadences à l'autre, en appliquant les principes réels du mode mineur *inverse* (1); et l'harmonie de la quinte supérieure (*mi*) remplit les fonctions de *sous-dominante* (la note *prime* de l'accord *mi-sol-SI*, étant le *SI* à l'aigu).

Mais il n'en va plus de même pour les formules plus complexes, dans lesquelles apparaît un véritable conflit entre la *modalité* et la *transposition usuelle*.

Qu'on en juge par l'exemple ci-dessous reproduisant tous les éléments essentiels (2) de la grande cadence majeure précédemment examinée (p. 45), en les abaissant d'une tierce, diatoniquement :

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7.

T. D. T. D. D. T. Sous-Dominante du Relatif majeur S. ? D. T.

Cette formule constituerait, à vrai dire, une cadence assez satisfai-

(1) Voir I^{er} liv., p. 110.

(2) Dans cette formule transposée, on a omis à dessein les *redites des contre-expositions*, qui constituaient plutôt des cas particuliers à l'exemple majeur précédemment choisi.

sante en mode mineur vulgaire ; mais, au lieu de l'*exposition au relatif* (n° 3), elle supposerait l'emploi d'une sorte de *sous-dominante du relatif majeur*, nullement équivalente au point de vue tonal ; et, à la place de l'*exposition au relatif de la sous-dominante* (n° 5), on verrait apparaître une tonalité tout à fait insolite, qui aurait pour base l'accord connu dans les traités sous le nom de *quinte diminuée* ! Ces seules anomalies suffiraient à expliquer pourquoi un tel plan tonal de Fugue est pratiquement irréalisable.

Quant à l'adaptation, plus logique en apparence, qui consiste à transposer partiellement la formule primitive (p. 45), en changeant la *modalité* de toutes les expositions, elle ne peut fournir qu'une cadence tonale assez faible, car elle contient plusieurs antinomies qu'il est bon de signaler.

1. Exposition principale
2. Contre-exposition
3. Relatif majeur
4. Sous-Dom.
5. Relatif S-Dom.
6. Harmonie de la Pédale
7. Conclusion

T. D. T. D. D. T. S. D. T.

L'emploi du *relatif majeur*, dans la 3^e exposition, entraîne une transposition en sens *inverse* de celle pratiquée sur le reste de la cadence majeure qui a servi de point de départ (p. 45), c'est-à-dire à la tierce *supérieure*, et non à la tierce *inférieure* ; et cette fausse application de l'*inversion*, dans une simple transposition diatonique qui ne la comportait pas, produit une perturbation facile à prévoir, quand il s'agit de répondre à la quinte supérieure du relatif :

Harmonies: de la Tonique du Relatif de la quinte du Relatif

a) en mode majeur

Descente de tierce || Montée de quinte

Harmonies: de la Tonique du Relatif de la quinte du Relatif

b) en mode mineur

Montée de tierce || Montée de quinte

L'harmonie de *sol* majeur (quinte du relatif) n'a plus de parenté avec la tonalité générale (*la* mineur; fig. b, p. 56), alors qu'en *UT* majeur (fig. a) l'harmonie naturelle de *mi* (quinte du relatif) restait en contact (par *mi* et par *sol*) avec celle du ton initial.

Un phénomène analogue d'*inversion* mal employée modifie singulièrement, dans la 5^e exposition, le rôle du relatif majeur de la sous-dominante : dans la Fugue majeure, cette exposition, à la tierce *grave* de celle qui la précédait (sous-dominante), servait de transition normale entre cette fonction et la dominante qui suivait, sous forme de tenue ou de pédale (voir p. 53 et 54). Il va sans dire que, dans la Fugue mineure, cette 5^e exposition, à la tierce *aiguë* de celle qui la précède (sous-dominante), n'est aucunement apte à remplir le même office :

Harmonies : de la du Relatif de la
 Sous-Dom. de la S-Dom. Dominante

a) en mode majeur

Descente de tierce || Descente de quinte

Harmonies : de la du Relatif de la
 Sous-Dom. de la S-Dom. Dominante

b) en mode mineur

Montée de tierce || Descente de $\frac{1}{2}$ ton

toutefois, comme cette exposition introduit dans la formule de cadence une harmonie fortement apparentée (par *ut* et par *la*) à celle du ton principal (*la* mineur), le renforcement tonal qui en résulte compense en partie les inconvénients dus à son défaut total de cohésion avec l'harmonie de la dominante.

En dépit des irrégularités qu'on vient de signaler, cette grande formule de cadence (p. 56), *adaptée* mais non *transposée* du mode majeur au mode mineur, n'offre pas, comme la précédente, de véritable impossibilité matérielle de réalisation ; elle est même suffisamment tonale, si l'on tient compte de l'imprécision inhérente au mode mineur vulgaire, et il n'est pas très surprenant de constater que les meilleurs auteurs de fugues, et J.-S. Bach lui-même, s'en sont généralement contentés. Il semble toutefois que les fugues mineures de cette forme soient admirables surtout par l'art consommé que les auteurs y déploient, pour remédier aux défauts tonales de cette formule de cadence, ou d'autres analogues.

On peut en observer un exemple des plus concluants dans la *Toccata* en *mi* mineur, de la VI^e *Partita* pour clavecin de J.-S. Bach, laquelle est composée d'un Prélude et d'une Fugue à trois parties, strictement conforme à cette *adaptation mineure* de la grande cadence servant de base à la Fugue d'orgue précédemment analysée.

1. L'*Exposition initiale* de cette Fugue est parfaitement normale : elle est disposée en échelle, du grave à l'aigu, avec autant d'entrées que de parties (1) :

The musical score is presented in four systems, each with three staves. The first system shows the initial subject in the bass clef. The second system shows the answer in the bass clef. The third system shows the subject in the treble clef. The fourth system shows the subject in the treble clef. The score is written for three parts: two treble clefs and one bass clef.

(1) Nous donnons ici, seulement à titre de spécimen du mode mineur, la première exposition de cette Fugue : pour les suivantes, ainsi que pour les épisodes, les pédales, le prélude, et toutes les remarques qu'ils comportent, on voudra bien se reporter au texte.

2. La *Contre-Exposition*, commençant, suivant l'usage, par la réponse (dominante) suivie du sujet (tonique) est absolument régulière.

3. L'*Exposition au Relatif majeur* offre, ce qui n'est pas très fréquent, les deux imitations prévues, l'une du *sujet*, en *SOL* majeur, l'autre de la *réponse*, en *RÉ* majeur : mais cette tonalité disparaît avec la dernière note du thème, pour faire place immédiatement à celle de la mineur, qui anticipe ainsi de plusieurs mesures sur l'exposition suivante.

4. L'*Exposition à la Sous-Dominante*, par le sujet seulement, fait donc corps avec l'épisode précédent, au point de vue de la tonalité, dont la durée se trouve ainsi presque doublée.

5. L'*Exposition au Relatif majeur de la Sous-Dominante*, beaucoup meilleure par sa parenté tonale avec le ton principal, n'est point entourée des mêmes précautions que la réponse en *RÉ* majeur. Mais, comme elle ne saurait en aucun cas servir d'acheminement vers la Pédale de Dominante qui suivra, elle en est séparée par un vaste épisode modulant, lequel contient même une petite contre-exposition surrogatoire de la réponse seule, sans réplique du sujet.

6. La *Pédale de Dominante* emprunte ses dessins au Prélude, qui se trouve ainsi relié à la Fugue, plus intimement que la plupart des pièces associées généralement ensemble par l'auteur, sous les noms de Préludes et Fugues.

7. La *Pédale de Tonique*, avec ses accessoires conclusifs, succède à la précédente et offre les mêmes dessins. L'ensemble des pédales constitue ainsi une sorte de péroration, symétrique du Prélude, qu'elle égale presque en durée ; la série des expositions, qui forme la partie centrale de ce modèle de construction ternaire, apparaît ainsi en équilibre entre le Prélude, d'une part, et les Pédales, de l'autre. Et c'est surtout la solidité de ces *tenants* et *aboutissants* qui atténue les imperfections de la formule de cadence employée.

Mais on pourrait citer, même chez Bach, et surtout depuis lui, bien d'autres fugues mineures, qui sont bâties sur le même plan, sans y avoir ajouté les correctifs nécessaires à leur défaut originel de cohésion tonale.

La Cadence mineure inverse. — On est fondé à penser que, même à l'époque de la floraison de la Fugue, une application plus rationnelle de la *loi d'inversion* des cadences et des modes, établie précédemment (1), eût apporté le vrai remède à cet inconvénient du mode mineur usuel. Mais les principes mêmes de ce mode, que les théoriciens d'alors représentaient toujours comme *parallèle* au mode majeur

(1) Voir 1^{er} liv., chap. vi.

dont il dérivait à l'aide d'altérations variables, s'opposaient à toute tentative d'*inversion* vraie. Sans cet obstacle, alors insurmontable, on eût pu découvrir aisément des formules réellement mineures, et rigoureusement équivalentes aux formules majeures en usage.

L'*inversion* harmonique de la cadence qui nous a servi (p. 45) de type complet pour la Fugue à sujet majeur, produit, en *mineur vrai*, une détermination tonale excellente :

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Exposition principale		Contre-exposition	Relatif majeur	Sous-Dom.	Relatif S-Dom.	Harmonies des Pédales
T. D. T. D.		D. T.	S.		D.	T.
Fonctions en mode mineur inverse.						

Pourquoi donc cette cadence n'autoriserait-elle pas, même de nos jours, la construction de *vraies fugues mineures*, symétriques des fugues majeures, au point de vue *tonal* comme au point de vue *modal* ?

Des fugues de ce genre ne seraient, au surplus, que l'extension logique du procédé d'*inversion*, tel qu'il vient d'être étudié en détail (p. 26 et suiv.) à propos des anciens Canons : ce procédé, ainsi que celui du *mouvement contraire*, s'appliquait déjà dans la Fugue, chez J.-S. Bach et ses contemporains, au sujet et à ses annexes, afin d'en tirer des combinaisons nouvelles, apparaissant, le plus souvent, dans les parties accessoires ou épisodiques (voir ci-après, p. 61) intercalées entre les expositions proprement dites.

Mais jusqu'à présent, la *substitution de mode* qui en résulte n'a presque jamais été utilisée consciemment et intégralement, parce qu'on ne s'est, sans doute, pas encore assez pénétré de cette vérité que la seule transposition exacte d'un thème majeur en mode mineur, ou réciproquement, consiste dans l'*inversion rigoureuse* de tous les intervalles de ce thème, impliquant celle des harmonies qu'il comportait naturellement dans son premier état :

Exemple en mode majeur :				Même exemple en mode mineur vrai :			

Dans cette opération de l'*inversion* (1) d'un thème quelconque, on sait qu'un seul degré reste immuable et sert, en quelque sorte, d'*axe de rotation* au motif entier : ce degré est le *second*, dans la gamme majeure naturelle ascendante, comme dans la gamme descendante mineure inverse, puisqu'il est comme le *point de jonction* de ces deux gammes (2).

Épisodes. — Pour compléter cette étude des éléments harmoniques de la Fugue, il reste à examiner sommairement certaines parties accessoires, qui y furent introduites progressivement par les auteurs, afin de relier entre elles musicalement les diverses expositions, et de remédier à la satiété résultant de leur froide juxtaposition, dans un ordre tonal prévu.

Pas plus dans la Fugue que dans aucune autre composition, la musique ne devait, en effet, abdiquer ses droits. Aussi, au fur et à mesure que la loi impérieuse des cadences tonales imposait un ordre de plus en plus fixe aux perpétuelles expositions d'un thème expressivement invariable, les auteurs de Fugues ressentirent-ils plus nettement tout ce que cette rigueur avait d'incompatible avec la souplesse plastique, inhérente à toute beauté de forme.

Et, pour rétablir dans leurs œuvres l'élément de variété et d'élasticité qui leur manquait, ils intercalèrent presque instinctivement, entre les expositions, quelques formules de transition servant à les enchaîner les unes aux autres.

Ces formules, appelées *divertissements* ou *épisodes*, contrastent avec la rigidité des expositions par une liberté d'allure beaucoup plus grande. Bien que toujours reliées aux éléments primordiaux de la Fugue (sujet, réponse, contresujet) par la parenté des dessins employés, les épisodes en diffèrent par une imitation contrapontique beaucoup plus libre, à laquelle viennent s'ajouter parfois les plus riches combinaisons empruntées à l'écriture du Canon (inversion, rétrogradation, augmentation, diminution, etc.). Il en résulte une sorte d'expansion expressive et variée, qu'entrave malheureusement trop souvent l'abus du procédé si commode et si plat qui a nom *marche d'harmonie*.

J.-S. Bach excella dans la composition de ces épisodes : certains d'entre eux, en dépit de leur rôle purement extérieur en principe au cadre étroit de la Fugue proprement dite, y ajoutent un tel élan de vie et d'émotion, qu'on ne saurait se refuser à y reconnaître l'embryon de

(1) Cette *inversion rigoureuse* est rarement pratiquée par J.-S. Bach, tandis que le *mouvement contraire* apparaît fréquemment dans ses œuvres. On peut cependant faire le travail de l'*inversion* sur toutes les fugues. Les résultats sont extrêmement curieux et instructifs au point de vue de la tonalité ; on rencontre des passages entiers qui demeurent aussi harmonieux et aussi « musicaux » que dans le texte original.

(2) Voir I^{er} liv., p. 101, et ci-dessus, p. 29 et 30.

ce qui, plus tard, devait constituer le véritable *développement*, ou l'*action des thèmes* (voir chap. IV).

Pédales. — L'usage des combinaisons variées, mais toujours expressives, destinées à accroître l'intérêt des *tenues* ou *pédales* exigées par le cadre tonal de la Fugue, participe aux mêmes raisons et au même rôle que les épisodes.

Strettes. — Enfin, l'habitude aujourd'hui généralement adoptée, bien que nullement nécessaire, de réserver pour la dernière partie de la Fugue les formules d'écriture serrée, dites *strettes*, se justifie assez bien aussi par la nécessité de donner, autant que possible, à cette composition un intérêt toujours croissant.

L'étude des Motets, depuis les plus anciens, nous a montré la prédilection de leurs auteurs pour certaines recherches d'écriture en usage aussi dans les *canons*, *ricercari*, etc., et tendant à faire entrer les thèmes dans une des parties vocales, avant que l'exposition du même thème dans une autre partie soit complètement terminée. Cette sorte de chevauchement, que la contexture de certains thèmes permet de reproduire sur plusieurs points différents de leur mélodie, en se rapprochant de plus en plus du début, a reçu le nom de *stretto* ou *strette* (écriture *resserrée*). L'application de ce procédé contribue généralement, dans le Motet, à un renforcement expressif des plus significatifs.

Dans la Fugue, le mot *strette* désigne spécialement les entrées de la réponse sur le sujet (ou du sujet sur la réponse), depuis la plus éloignée, commençant sur la dernière note du sujet (ou de la réponse), jusqu'à la plus rapprochée, commençant, s'il se peut, immédiatement après la première note, comme nous en avons vu un exemple (ci-dessus, p. 53) dans l'épisode qui précède la pédale de la fugue majeure précédemment analysée.

Nous donnons ci-dessous quelques mesures de la I^e Fugue du *Clavecin bien tempéré*, de J.-S. Bach, dans lesquelles on peut voir presque tous les cas possibles de *strettes* et de *canons* :

The image shows a musical score for the first fugue of the Well-Tempered Clavier by J.S. Bach. It consists of four staves: two treble clefs (top two) and two bass clefs (bottom two). The music is in C major and 3/4 time. The score illustrates six entries of the subject and response in a 3-measure canon. The entries are numbered 1 through 6. Entry 1 is the subject in the first treble staff. Entry 2 is the response in the first bass staff. Entry 3 is the subject in the second treble staff. Entry 4 is the response in the second bass staff. Entry 5 is the subject in the third treble staff. Entry 6 is the response in the third bass staff. The entries are staggered such that each entry begins three measures after the previous one. Labels 'Sujet' and 'Réponse' are placed above the corresponding entries. Circled numbers 1 through 6 are placed above the first notes of each entry.

- (1) (2) — Strette inachevée de la Réponse, entrant avec la 3^e note du Sujet ;
 (2) (3) — Strette canonique (ou Canon) de la Réponse, entrant sur elle-même, à l'octave grave ;
 (3) (4) — Autre Strette canonique plus rapprochée, à la double octave aiguë ;
 (3) (5) — Strette intégrale du Sujet, entrant avec les dernières notes de la Réponse ;
 (5) (6) — Autre Strette de la Réponse entrant, comme la Strette (1) (2), avec la 3^e note du Sujet, mais exposée intégralement ;
 (7) (8) — Sorte d'épisode en Strette, faisant entendre, au relatif de la sous-dominante (*ré* mineur), le Sujet sur la 4^e note de la Réponse.

La transposition en mode mineur du sujet (8) et de la réponse (7) entraîne pour celle-ci des mutations qui la déforment notablement, et montre bien l'inaptitude de certains thèmes à subir ce grossier changement de mode (1).

Toutefois, ces mêmes mutations fourniront ici un excellent exemple pour servir à mieux distinguer l'un de l'autre la Strette proprement dite, et le Canon, avec lequel on la confond souvent.

La Strette se différencie, en effet, d'un Canon droit à la quinte (ou à la quarte), en ce que le conséquent (voir p. 22) y affecte la forme de réponse, avec ses mutations caractéristiques, chaque fois que l'antécédent est constitué par le sujet, et réciproquement. Quant à la Strette canonique (2) (3) (4), intercalée ici entre des strettes véritables, elle n'est pas autre chose qu'un canon ordinaire du sujet ou de la réponse.

Le travail contrapontique de la *Strette* a entraîné de graves abus, qui n'ont pas peu contribué à la décadence de l'art de la Fugue, devenu dans les écoles un véritable jeu de patience, dénué de toute préoccupation musicale. Ainsi, cette simple affirmation conclusive de la tonique que devait être la *Strette* a pris, dans certaines fugues d'école, une extension telle qu'elle atteint parfois une longueur égale ou même supérieure à celle de la totalité des expositions avec leurs épisodes !

(1) Dans la note de la page 50, nous avons signalé déjà ce sujet comme réfractaire à la transposition en mode mineur vulgaire.

Cette déchéance de la Fugue provient surtout, croyons nous, de la méconnaissance de ses origines. On semble avoir perdu de vue qu'elle n'est et ne saurait être qu'une vaste *cadence tonale*. Loin de l'appauvrir ou de la restreindre en lui restituant définitivement son caractère primordial, nous prétendons montrer, au contraire, comment et par où elle peut s'élargir et reprendre de l'intérêt, sans cesser d'être elle-même.

Notre bref exposé des principes de l'*inversion modale*, par exemple, ne tend-il pas à prouver que les applications à la Fugue de la loi des cadences sont aussi loin d'être épuisées que les formules de cadences elles-mêmes, et que ces dernières sont encore plus loin d'avoir été utilisées en totalité pour l'élaboration de plans de fugues, tous différents de ce gabarit puéril qui a nom la *Fugue d'école* ?

7. LA FORME « PRÉLUDE ET FUGUE ». — SON RÔLE DANS LA MUSIQUE SYMPHONIQUE.

Le souci de l'affirmation tonale, qui présida à l'élaboration des formules de cadences sur lesquelles furent construites les plus belles fugues de la période de floraison, semble avoir été si prépondérant, qu'en dehors de ses multiples effets dans le corps même de la Fugue, il s'étend et rayonne en quelque sorte autour d'elle, en créant des formes annexes, destinées à établir préalablement la tonalité principale dans laquelle se dérouleront toutes les expositions avec leurs épisodes, leurs pédales et leurs strettes.

Ainsi s'expliquent les quelques accords plaqués ou arpégés qui précédaient déjà certaines fugues instrumentales assez anciennes, et qui firent place, peu à peu, à de véritables compositions, plus ou moins inséparables des fugues, sous les noms divers de Prélude (*Præludium*), Fantaisie (*Phantäsie, Fantasia*), *Toccata, Canzona, Overture*, etc.

Plusieurs de ces dénominations que nous retrouverons plus loin (chap. II), appliquées à des pièces de la *Suite*, ont servi également à désigner des formes très différentes, comme par exemple l'*Overture*, qui sera étudiée séparément dans la seconde partie du présent livre; aussi, pour éviter toute équivoque, appliquerons-nous exclusivement le nom de *Prélude* à la pièce instrumentale libre, le plus souvent monothématique, monorythmique et sans aucun repos provisoire déterminé, qui précède ordinairement la Fugue, et fait corps avec elle au point de vue tonal tout au moins.

On le voit, la *forme Prélude* proprement dite ne saurait être nettement définie, car son origine même, une simple cadence pour « se mettre dans le ton », suivant l'expression vulgaire, laissait à l'improvisation et à la fantaisie la plus large part.

Cependant, tant que le Prélude écrit reste attaché à la Fugue, il semble avoir conservé de préférence le caractère *unitaire* de cette dernière composition. Monothématique comme elle, le Prélude peut même mériter parfois le qualificatif d'*athématique*, lorsqu'il consiste en un dessin rythmique continu, qui change seulement de degré, afin de faire entendre les harmonies nécessaires à la cadence tonale, sans prendre le caractère d'une mélodie précise. Les deux tiers environ des préludes des Fugues du *Clavecin bien tempéré*, de J.-S. Bach, nous offrent d'excellents modèles de cette sorte.

Mais avec le développement plus grand de ses œuvres d'orgue, nous voyons bientôt le maître de la Fugue donner à ses préludes une extension inusitée avant lui. Certains d'entre eux contiennent vers le milieu une cadence à la dominante ou à un ton voisin, qui leur donne l'aspect d'un morceau de Suite (voir ci-après, chap. II). D'autres même présentent deux ou plusieurs thèmes ainsi qu'une Sonate véritable (voir ci-après, chap. III).

Toutefois, quelle que soit l'envergure exceptionnelle atteinte par certains préludes de J.-S. Bach, et par d'autres, postérieurs, qui procèdent, comme ceux de C. Franck, des mêmes principes, une seule caractéristique y demeure constante : l'identité de leur tonalité avec celle de la composition qui les suit. Cette composition n'est point nécessairement une Fugue ; mais c'est à l'occasion de la Fugue que le Prélude a pris naissance (1).

On peut donc avec raison considérer la forme *Prélude et Fugue* comme le premier essai authentique de juxtaposition de deux pièces symphoniques d'importance équivalente, mais de caractères différents, écrites dans une tonalité unique et destinées à être entendues consécutivement.

L'importance capitale de cet essai apparaîtra au fur et à mesure que nous étudierons les autres formes symphoniques, car nous constaterons que la plupart d'entre elles (*Suite, Sonate, Concert, Musique de Chambre, etc.*) n'ont été à l'origine qu'une simple juxtaposition de pièces enchaînées logiquement les unes aux autres par le seul *lien tonal*, exactement comme le furent autrefois le *Prélude* et la *Fugue* (2).

Ce lien tonal des pièces différentes est donc à la base de toute composition de quelque importance, comme les procédés d'imitation

(1) Le *Choral*, qui fut plus tard associé au Prélude, et qui, chez Bach, affectait fréquemment déjà une forme *fuguée*, doit être considéré néanmoins comme faisant partie du domaine de la *Variation*, et c'est avec cette forme musicale spéciale qu'il sera étudié ci-après, chap. VI.

(2) Parmi les *sonates pré-beethoveniennes* (chap. III), on en rencontrera une de Johann Kuhnau, où la forme *Prélude et Fugue* est textuellement employée. Albrechtsberger s'est également servi de cette forme dans ses *quatuors* et *quintettes* pour instruments à cordes.

contrapontique et fuguée sont à la base de toute littérature musicale. Aussi, importait-il d'expliquer dans quelque détail tout ce qui a trait à cette forme primordiale de la Fugue, considérée *musicalement*, en tant qu'œuvre expressive et artistique, et non *pédagogiquement*, en tant que travail laborieux d'assemblage, hérissé de pièges et de chausse-trapes. La cadence, l'équilibre tonal et modal, l'inversion des fonctions, des thèmes et des modes, les canons et les combinaisons de toute nature mises au service de la *musique*, seront dorénavant pour nous choses connues ; et les occasions d'en rencontrer l'emploi ne nous feront point défaut, dans l'étude des diverses formes symphoniques, qui, sans être issues véritablement de la Fugue, ont presque toutes subi son influence.

HISTORIQUE

8. — DIVISIONS DE L'HISTOIRE DE LA FUGUE.

Il est assez difficile d'établir d'une façon certaine l'histoire de la Fugue, forme issue du Motet, et qui, sans se modifier notablement ni procréer de rejeton direct, conserva sa vie propre jusqu'à nos jours.

On peut toutefois distinguer, au cours de son existence, trois périodes assez caractérisées pour donner lieu à une division historique : sous chacun de ces trois aspects, la Fugue a évolué concurremment avec les autres formes musicales, leur apportant souvent un moyen, un procédé spécial de construction, sans jamais se confondre avec aucune d'elles.

1^o Dans la *Période primitive*, la Fugue n'apparaît guère qu'à l'état d'*imitation* : c'est l'époque des *Canzoni* et des *Ricercari* ; elle sert de travail préparatoire à la période suivante.

2^o Dans la *Période de floraison*, la Fugue constitue à elle seule une œuvre musicale et s'adjoint le Prélude qui la complète en ajoutant à son importance.

3^o Dans la *Période moderne*, après avoir été éclipsée momentanément par la forme Sonate, la Fugue reparait dans celle-ci à titre d'aide au développement ; elle reprend même, chez quelques maîtres contemporains, une existence à part contribuant à l'éclosion de formes nouvelles.

9. — PÉRIODE PRIMITIVE.

Contrairement à ce qui s'était passé pour la forme Motet (1) pénétrant *successivement* dans les compositions vocales dramatiques de chaque pays, la forme Imitation, ancêtre de la forme Fugue proprement

(1) Voir 1^{er} liv., chap. x.

dite dans le domaine instrumental et symphonique, apparut *simultanément* dans toutes les nations possédant quelque culture musicale.

Aussi examinerons-nous les auteurs de Fugues, non plus, comme ceux des Motets, dans l'ordre exclusivement chronologique, mais en les subdivisant en même temps par nationalités.

ITALIENS ET ESPAGNOLS

ANTONIO DE CABEZÓN	1510 † 1566
ANDREA GABRIELI	1510 † 1586
GIOVANNI GABRIELI	1557 † 1613
ADRIANO BANCHIERI	1567 † 1634
GIROLAMO FRESCOBALDI	1583 † 1644
BERNARDO PASQUINI	1637 † 1710
DOMENICO ZIPOLI	16. . † 17. .

Antonio de CABEZÓN, natif de Castrillo de Matajudios (province de Burgos) et aveugle de naissance, devint, malgré cette infirmité, organiste et maître de chapelle de l'empereur Charles-Quint, puis de Philippe II, et conserva cette situation pendant quarante ans. On possède de lui un certain nombre de versets ou *Ricercari* pour orgue, parmi lesquels ceux qu'il désigne sous le nom de *Tientos*, présentent une analogie bien plus étroite avec la forme Fugue définitive, que beaucoup de compositions de ce genre écrites par des musiciens de l'époque postérieure.

Nous citons ici le commencement d'un *Tiento* de Cabezón (1) dont les entrées se suivent régulièrement et sont conformes à la disposition adoptée par J.-S. Bach dans quelques-unes de ses Fugues :

(1) *Hispaniæ scholæ musica sacra*, publié par M. F. Pedrell, vol. VIII.

Andrea GABRIELI (1) publia, en 1571, un livre de *Canzone francese per l'organo*, conçu dans le style fugué. Trois recueils de *Ricercari* pour orgue parurent après sa mort, en 1595.

Giovanni GABRIELI (2) publia plusieurs recueils de *Ricercari* à 4, en 1587.

Adriano BANCHIERI, ou *Adriano di Bologna*, moine olivétain au couvent de Saint-Michel de Bologne, est l'auteur d'ouvrages théoriques fort importants pour l'histoire de la musique, et notamment du célèbre *Organo suonarino* (1611); il écrivit aussi, en style fugué, des *Canzoni per sonar* et des *Ricercari*. Pour montrer l'état rudimentaire des prudentes imitations qui constituaient alors tout l'art de la Fugue, nous extrayons de l'*Organo suonarino* la pièce ci-dessous, que Banchieri donne en exemple, et qu'il intitule pompeusement *Sonata prima a due soggetti*:

(1) Voir 1^{er} liv., p. 101.

(2) Voir 1^{er} liv., p. 209.



Girolamo FRESCOBALDI, né à Ferrare, séjourna quelque temps dans les Pays-Bas, où il dut connaître son émule Sweelinck (voir ci-après, p. 72); il retourna ensuite en Italie où il devint titulaire de l'orgue de Saint-Pierre de Rome, poste qu'il conserva jusque vers la fin de sa vie. Organiste sans rival à son époque, Frescobaldi appliqua à l'orgue un nouveau système de doigté qui en accroissait considérablement les ressources. Il écrivit et publia, en 1615, des *Ricercari* et *Canzoni francese*. Il passe pour le créateur de la Fugue italienne.

J.-S. Bach tenait les œuvres de ce maître en telle estime qu'il copia de sa main, en 1714, les cent quatre pages du recueil intitulé *I fiori musicali*, suite de versets destinés à l'accompagnement de l'office liturgique (1); et, de fait, le style fugué de ces versets n'a pas été sans influencer le génie du *Cantor* de Leipzig dans ses premières manifestations, comme on pourra le constater par la pièce ci-après (2) qui présente, en raccourci, les caractères d'une exposition de Fugue suivie de strettes :

Sujet

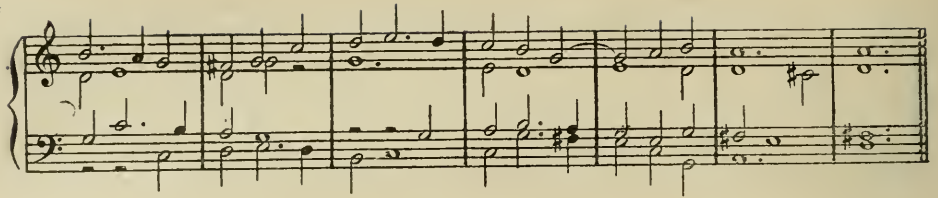
Ped.

Rép.

(Strettes)

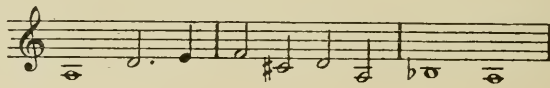
(1) Cette copie de Bach est conservée à la Bibliothèque de l'Institut de Musique religieuse à Berlin.

(2) Deuxième verset sur l'hymne *Lucis creator optime*. (Publication de M. Al. Guilmant.)



Frescobaldi écrivit également un grand nombre de compositions fuguées sur des thèmes populaires ; il réclamait pour l'exécution de ses œuvres une grande fantaisie rythmique, une sorte de *tempo rubato* continu. Il joue, dans l'histoire de la musique d'orgue, le rôle d'un véritable « créateur qui, malgré des formules vieilles, fait pressentir « tout un au-delà, non sans laisser transparaître, sous quelque afféterie, « le regret de ne pouvoir l'atteindre (1) ».

Bernardo PASQUINI, né à Massa et longtemps organiste de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, écrivit nombre de pièces pour orgue et pour clavecin en style fugué. Ses *sujets* sont plus longs et plus musicaux que ceux traités par ses contemporains ; voici, par exemple, celui de l'un de ses *Ricercari* :

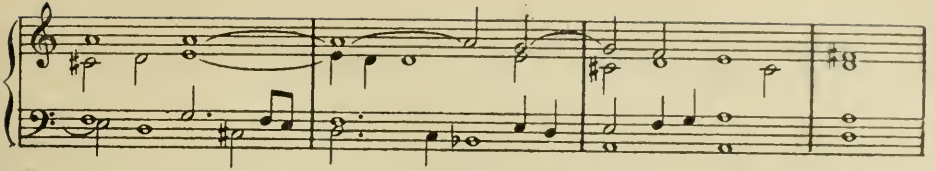


Après une double exposition de ce *sujet*, paraît la *réponse*, ainsi disposée :

Rép. _____

Rép. _____

(1) André Pirro, *L'orgue de J.-S. Bach*. Fischbacher, 1895.



puis viennent de nombreuses entrées plus rapprochées qui terminent la pièce en une brillante *strette*. Comme on le voit par cet exemple, l'écriture de Pasquini est plus dégagée et ses contrepoints sont plus élégants que ceux de ses prédécesseurs.

Domenico ZIPOLI fut organiste de l'église du *Gesù*, à Rome, et publia en 1716 plusieurs recueils de *Ricercari* pour orgue, d'un style qui rappelle plus celui de Bach que les productions italiennes de son temps.

ANGLAIS et ALLEMANDS

THOMAS TALLYS	15.. † 1585
WILLIAM BYRD.	1538 † 1623
JAN PIETERS SWEELINCK.	1562 † 1621
SAMUEL SCHEIDT.	1587 † 1654
JOHANN JACOB FROBERGER.	16.. † 1667
GEORG MUFFAT.	16.. † 1704
DIETRICH BUXTEHUDE.	1637 † 1707
JOHANN PACHELBEL	1653 † 1706

Thomas TALLYS, ou *Tallis*, fut organiste de la cour d'Angleterre sous Henry VIII, Edouard VI et sous les reines Marie et Elisabeth. On le regarde comme le promoteur du style fugué dans l'école anglaise.

William BYRD, ou *Bird*, ou *Byred*, né à Londres, élève de Tallys et organiste à Lincoln en 1563, publia des pièces pour clavecin et instruments à clavier dont on trouve les plus remarquables dans le *Virginal-book* (livre de Virginal) de la reine Elisabeth, ainsi que dans celui de lady Nevil. Mattheson (1) attribue à Byrd le célèbre *Canon d'Oxford*, que l'on voit inscrit au-dessus de la porte de la salle de musique de l'Université. La réalisation à trois voix de ce canon ne laisse pas que de produire des agrégations d'une écriture quelque peu barbare, en dépit des louanges que lui prodigue l'auteur de l'*Ehrenpforte*.

(1) *Der vollkommene Kapellmeister*, éd. de 1739, p. 409.

Canon Oxfordiensis (perpetuus)

Cantus
(antecedens)

Altus
(in hypodiapente)

Tenor
(in hypodiapason)

Non no-bis, Do-mi-ne, non no-bis, sed

Non nobis, Do-mi-ne, non no-bis,

Non nobis, Do-mi-ne, non

nomini tu-o sit glo-ri-a, sed nomini

sed nomini tu-o sit glo-ri-a, sed

no-bis, sed nomini tu-o sit glo-ri-

tu-o sit glo-ri-a. Non nobis, Do-mi-ne, non

nomini tu-o sit glo-ri-a. Non nobis, Do-mi-

-a, sed nomini tu-o sit glo-ri-a. Non

Jan Pieters SWEELINCK, né à Amsterdam, étudia à Venise sous la direction de Zarlino, puis succéda, en 1580, à son père dans les fonctions d'organiste de la « vieille église » (*Oude Kirk*) de sa ville natale, fonctions qu'il exerça toute sa vie. Il est généralement regardé comme le principal fondateur de la Fugue pour orgue, ou du moins d'un système de pièce fuguée plus logiquement construite que le simple *Ricercar* (1).

Samuel SCHEIDT, né à Halle, en Saxe, et élève de Sweelinck, se livra surtout au perfectionnement de l'écriture du Choral varié pour orgue, qu'il traita en imitations fuguées, dans la manière des versets

(1) L'œuvre de Sweelinck a été publiée au complet, en douze volumes, par les soins du Dr Max Seiffert en 1901

de Frescobaldi. Son principal ouvrage est la *Tabulatura nova*, recueil de pièces pour orgue en trois volumes in-folio. L'influence de Scheidt fut grande sur J.-S. Bach et sur la façon dont il comprit la variation de choral, dans les œuvres qui appartiennent à sa première manière (voir ci-après, p. 78 et suiv.).

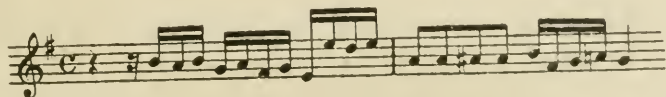
Johann Jacob FROBERGER naquit à Halle ; il fut envoyé à Rome par l'empereur Ferdinand III, son protecteur, pour se perfectionner dans la science musicale auprès de Frescobaldi ; esprit inquiet et d'humeur nomade, il fut, de façon intermittente, organiste de la Cour de Vienne. Il mourut à Héricourt, près Montbéliard, après un voyage en Angleterre (1562) plein de romanesques péripéties qu'il chercha, dit-on, à retracer dans l'une de ses œuvres (1).

Il parut, en 1693 et 1696, deux recueils de Froberger intitulés : *Diverse ingeniosissime o rarissime partite di Toccate, Canzoni, Ricercari, Capricci*, etc.

Georg MUFFAT, organiste de la cathédrale de Strasbourg jusqu'en 1675, vint étudier à Paris le style français et écrivit de nombreux *Ricercari* pour orgue et instruments.

Dietrich BUXTEHUDE, le plus illustre des organistes allemands du xvii^e siècle, né à Elseneur, en Danemark, devint en 1668 titulaire de l'orgue de Sainte-Marie, à Lubeck, et organisa dans cette église, pour la première fois en Allemagne, des « *Abendmusiken* » (soirées musicales), qui se tenaient le soir de chaque dimanche de l'Avent et qui eurent une grande renommée.

Buxtehude fut sans contredit le précurseur et, plus encore, l'inspirateur des œuvres de la première manière de J.-S. Bach : celui-ci, en effet, trop pauvre pour payer la dépense du coche, fit à pied le voyage d'Arnstadt à Lubeck dans le seul but d'entendre le célèbre maître et de profiter de ses conseils. Buxtehude publia un grand nombre de Fugues et de pièces d'orgue en style fugué ; ses versets sur le *Te Deum* sont de petits chefs-d'œuvre ; voir aussi sa *Fugue en mi*



à trois sujets, comme la célèbre fugue en *Mi* de Bach. Il contribua puissamment au développement de la virtuosité sur son instrument, par des interludes ou des cadences finales brillamment figurées que Bach imita souvent dans ses premières pièces.

(1) Mattheson, *Op. cit.*, II, 4, p. 130.

Johann PACHELBEL naquit à Nuremberg, où, après avoir occupé diverses charges auprès des princes de Saxe et de Wurtemberg, il revint vers sa quarantième année, pour y reprendre jusqu'à sa mort le poste d'organiste de Saint-Sebald. Il fit faire également de grands progrès à l'écriture de l'orgue ; son influence sur les compositions de la première manière de J.-S. Bach est indiscutable, sinon comme esprit, au moins comme style. Comparer aux chorals de l'*Orgelbüchlein* l'exposition ci-dessous, variation fuguée de la mélodie *Vater unser in Himmelreich* (1) :

Pachelbel publia, entre autres œuvres, un *Tabulaturbuch*, contenant cent soixante Chorals variés avec préludes en style fugué, et un assez grand nombre de Fugues pour orgue.

FRANÇAIS.

JEAN TITELOUZE	1563 † 1633
JEAN-HENRI d'ANGLEBERT.	1628 † 1691
FRANÇOIS COUPERIN (de Crouilly).	1631 † 1698
NICOLAS DE GRIGNY.	16. † 16. .
JEAN-LOUIS MARCHAND.	1669 † 1732
LOUIS-NICOLAS CLÉREMBAULT	1676 † 1749

Jean TITELOUZE, l'ami du père Mersenne, né à Saint-Omer, fut élu en 1588 organiste de la cathédrale de Rouen. On a de lui, outre diverses pièces, un recueil publié en 1623 et intitulé : *Hymnes de l'Église pour toucher sur l'orgue avec les fugues et recherches sur leur plain-chant*. Bien qu'il appartînt à une époque où l'art de la Fugue prenait à peine naissance en Italie et en Allemagne, on peut voir par l'exemple suivant (2) que son écriture ne se bornait point à la simple imitation canonique, comme dans la plupart des *Ricercari* de son temps, mais que ses versets contenaient de véritables expositions de

(1) Huit Chorals publiés chez J. Chr. Weigel, à Nuremberg, en 1693.

(2) Verset *Deposuit potentes*. (Magnificat du 6^e ton.)

Fugue. Nous devons donc le considérer comme l'émule français des Sweelinck et des Frescobaldi, tant pour le style que pour la valeur musicale.

The image shows a musical score for a fugue. It consists of two staves, treble and bass clef. The key signature is one sharp (F#), and the time signature is common time (C). The score is divided into sections labeled 'Suj.' (Subject) and 'Rép.' (Response). The subject is a sixteenth-note melody starting on G4. The response is a similar melody starting on C4. The score shows the first entry of the subject in the bass clef, followed by the response in the treble clef, and then the subject in the treble clef and the response in the bass clef.

Jean-Henri d'ANGLEBERT, musicien de chambre du roi Louis XIV, écrivit des Fugues pour orgue.

François COUPERIN, sieur de *Crouilly*, organiste de l'église Saint-Gervais, à Paris (1), écrivit des pièces d'orgue dans lesquelles on trouve des essais de Fugue.

Nicolas de GRIGNY, organiste de la cathédrale de Reims, fit imprimer chez Ballard (1701) un *Livre d'orgue* où l'on rencontre des audaces harmoniques alors inusitées en France. Ses compositions étaient connues de Bach et offrent un réel intérêt musical. M. Al. Guillemant en a publié un certain nombre dans ses *Maîtres de l'orgue*.

Jean-Louis MARCHAND, né à Lyon, organiste de l'église des Jésuites à Paris en 1697, puis de la Chapelle royale du château de Versailles, fut banni de France en 1717; il voyagea en Allemagne et, pendant un séjour à Dresde, il tenta, sans succès, de se mesurer avec Bach comme improvisateur. On a de lui des Versets et des pièces d'orgue en style d'imitation.

Louis-Nicolas CLÉREMBault, né à Paris, fut organiste de l'église des Jacobins, puis directeur de la musique de M^{me} de Maintenon à Saint-Cyr. Il écrivit un certain nombre de pièces en style d'imitation.

10. — PÉRIODE DE FLORAISON.

A partir de la seconde moitié du xvii^e siècle, en Allemagne, la Fugue entre en pleine période de floraison. En Italie, elle était à peu près

(1) Dans la généalogie de la famille Couperin, que nous donnerons ci-après (p. 138), à propos de François Couperin, le grand, neveu de François Couperin, sieur de Crouilly, on verra que le poste d'organiste de Saint-Gervais fut occupé successivement par six membres au moins de cette illustre famille de musiciens.

tombée en désuétude. Quant aux organistes français de la période précédente, bien qu'ils soient les contemporains des compositeurs dont les noms suivent, nous ne pouvons, en raison de la nature de leurs productions, les placer dans la même catégorie que les Allemands. Ceux-ci seuls, en effet, cultivèrent pour lui-même le véritable art de la Fugue, dont J.-S. Bach allait devenir le plus haut et le plus génial représentant.

ALLEMANDS.

JOHANN KRIEGER.	1652 † 1735
JOHANN JOSEPH FUX.	1650 † 1741
JOHANN HEINRICH BUTTSTEDT.	1666 † 1727
JOHANN SEBASTIAN BACH.	1685 † 1750

Johann KRIEGER, né à Nuremberg et mort à Zittau, publia en 1699 un livre de Préludes et Fugues pour le clavecin, sous le titre *Abhandlung von der Füge*, qui constitue le premier recueil où la forme *Prélude et Fugue* se trouve fixée et codifiée.

Johann Joseph FUX, né à Hirtenfeld, en Styrie, fut nommé en 1698 compositeur de la cour impériale de Vienne. Son *Gradus ad Parnassum* (1725) est une collection d'exemples de Contrepoint et de Fugue constituant un véritable traité. Fux passe, on ne sait pourquoi, pour le créateur de la fugue dite *d'école* ; mais rien, dans ses écrits, ne vient corroborer cette opinion.

Johann Heinrich BUTTSTEDT, organiste d'Erfurt et élève de Pachelbel, laissa un grand nombre de Préludes et Fugues pour orgue et pour clavecin.

Défenseur des anciens modes ecclésiastiques, il entreprit une réfutation des théories, « avancées » pour l'époque, émises par Mattheson dans le *Neu eröffnetes Orchester* et publia, à ce propos, son célèbre traité théorique et pratique intitulé :

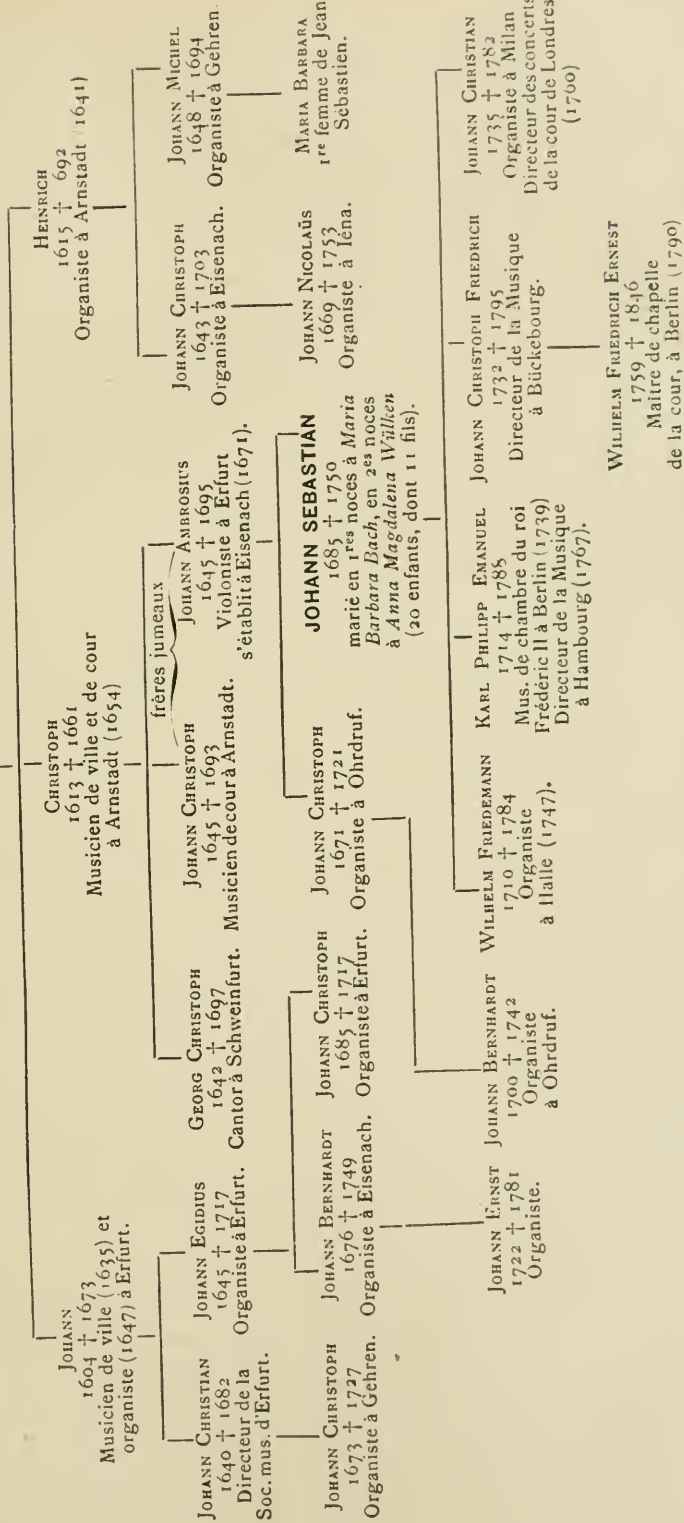
UT MI SOL
RÉ FA LA
TOTA MUSICA
ET HARMONIA ÆTERNA

Johann Sébastian BACH naquit à Eisenach le 21 mars 1685. Il descendait d'une famille thuringienne dont presque tous les membres occupèrent, du xvi^e au xix^e siècle, les positions de musiciens de ville, de chambre, et surtout d'organistes et de maîtres de chapelle dans la plupart des cités allemandes, ainsi que peut en faire foi le tableau généalogique ci-contre :

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE BACH

VEIT BACH
15... † 1619
meunier à Wechmar.

HANS
vers 1580 † 1626
tisseur et musicien de ville à Wechmar



N. B. Nous ne mentionnons dans ce tableau que ceux des membres de la famille Bach qui furent musiciens et occupèrent en Allemagne des situations plus ou moins importantes.

Jean-Sébastien commença ses études sous la direction de son frère aîné Jean-Christophe, organiste à Ohrdruf, qui était lui-même élève de Pachelbel, puis il entra à l'école de Saint-Michel, à Lunebourg, où il reçut les enseignements de l'organiste Georges Bœhm. Passionné de musique, il entreprit à pied, dès l'âge de quinze ans, plusieurs voyages, pour aller entendre les organistes en renom, notamment Reinken, à Hambourg, et plus tard à Lubeck (1705), Buxtehude, auprès duquel il resta trois mois, bien que le consistoire de la ville d'Arnstadt, où il était alors organiste, ne lui eût donné que trois semaines de congé. Après un court passage à Mühlhausen, Bach devient, en 1708, musicien de cour du duc de Weimar et titulaire de l'orgue de la cathédrale ; puis, en 1717, maître de chapelle du prince Léopold d'Anhalt-Cœthen. Enfin, en 1723, il succède à Johann Kuhnau, dans les fonctions de *Cantor* de la célèbre école de Saint-Thomas, à Leipzig, avec le titre de « directeur de la musique de l'Université », poste qu'il occupa pendant vingt-sept ans et qu'il conserva jusqu'à sa mort. Dans les dernières années de sa vie, il fut frappé d'une affection ophtalmique qui empira jusqu'à le priver complètement de la vue.

Son caractère, empreint d'une opiniâtre volonté, jointe à une droiture et à une sincérité absolues, se retrouve dans ses œuvres. On peut y constater aussi la justesse de l'éloge que lui décernait Kitell : *Ein ganẗ frommer Mann* : un homme d'une grande piété — un « bon chrétien ».

De ses deux femmes, Barbara Bach, sa cousine, et Magdalena Wülken, il eut vingt enfants, dont dix seulement, six fils et quatre filles, lui survécurent.

Comme les œuvres de tous les grands génies artistiques, celles de J.-S. Bach peuvent se diviser en trois époques : on les désigne communément par le nom de la ville où il séjournait. Chacune d'elles présente des caractères distinctifs constituant *trois manières* aisément reconnaissables.

La première époque, de *Weimar* (1703 à 1712), comprend toutes les compositions écrites à Arnstadt, sous l'influence de Reinken, Pachelbel, Frescobaldi, Scheidt et Buxtehude ; période d'*imitation*, comme la plupart des grands créateurs en offrent l'exemple au début de leur carrière ; Bach se soumet alors volontairement à l'action traditionnelle.

La deuxième époque, dite de *Cœthen*, embrasse les dernières années du séjour à Weimar et les sept ans à Cœthen (1712 à 1723). Bach, se pliant aux fonctions de directeur de musique (*Kapellmeister*) qu'il avait alors à remplir, écrit, outre d'admirables pièces d'orgue, un grand nombre d'œuvres qu'il intitule « *Sonates* » (bien qu'un certain nombre affecte la forme *Suite* ou *Musique en trio*) pour violon, flûte, viole de

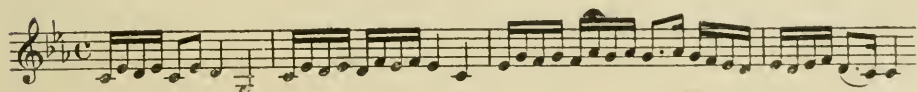
gambe, etc., ainsi que des *Suites* pour Clavecin, à l'imitation du style des Français, et spécialement de F. Couperin le Grand dont il avait attentivement étudié les ouvrages. C'est l'époque des compositions concertantes : Concerts, Musique de Chambre, œuvres pour clavecin, notamment la première partie du *Clavecin bien tempéré* qu'il composa en 1722, sans oublier l'*Orgelbüchlein*, recueil de Chorals variés dans le style de Pachelbel.

La troisième époque, de *Leipzig* (1723 à 1750), est celle de toutes les grandes compositions religieuses : deux cent soixante-six Cantates (sur les deux cent quatre-vingt-quinze que Bach composa), les cinq Passions, les cinq Messes, les Oratorios. Les Concerts pour plusieurs clavecins, la deuxième partie du *Clavecin bien tempéré* (1744), les sept grands Préludes et Fugues pour orgue, la *Clavierübung* (recueil d'œuvres pour orgue et clavecin), l'*Offrande musicale*, et enfin l'*Art de la Fugue*, ouvrage interrompu par la mort de l'auteur, appartiennent aussi à cette époque.

Réservant pour le Troisième Livre de ce Cours les Fugues vocales des Cantates et autres pièces avec paroles, nous allons examiner sommairement les principales Fugues instrumentales de J.-S. Bach, celles que tout musicien digne de ce nom devrait connaître à fond et pouvoir analyser de mémoire. Nous citerons ces œuvres dans leur ordre chronologique (1).

1^{re} époque. Lünebourg et Weimar. Fugues pour orgue.

Prélude et Fugue en ut (2). La fugue, dont le sujet est fort long,



se termine sur un ornement final en forme de vocalise, ainsi que Buxtehude en usait dans ses compositions. C'était encore un dernier vestige du *jubilum d'alleluia*, de provenance grégorienne, dont nous avons déjà constaté la persistance dans des œuvres extra-liturgiques (3).

Prélude et Fugue en mi (4) remontant à l'année 1705 ; la fugue,



(1) On consultera avec fruit, pour parfaire cette étude, l'excellent et fervent travail de M. André Pirro : *L'Orgue de J.-S. Bach*, Fischbacher, 1895.

(2) Édition Peters, vol. IV, n° 5.

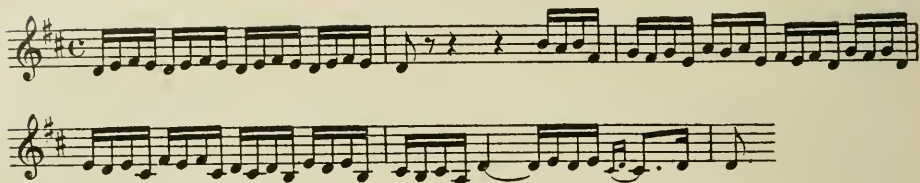
(3) Voir 1^{er} liv., p. 68

(4) Éd. Peters, vol. III, n° 13.

bien qu'imitée du style de Buxtehude et de ses contemporains, est d'un charme expressif tout particulier.

Prélude et Fugue en UT (1) de 1706, contenant, vers la fin, une seconde *Fugue tonale*, que nous avons citée précédemment (p. 45).

Enfin, la grande *Fugue en RÉ* (2), dont le sujet est également très long :



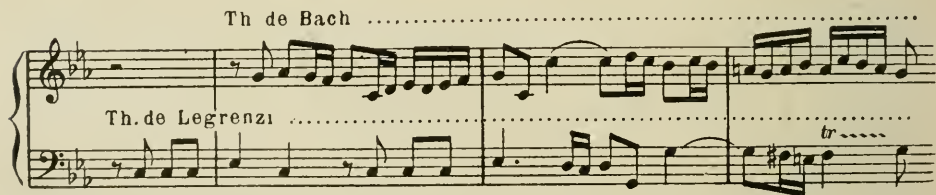
elle date du séjour à Mühlhausen (1707) et sert encore de « cheval de bataille » à nos modernes organistes.

2^e époque. Weimar et Cœthen :

Fugue en si (3), où un thème de Corelli joue le rôle de contresujet :



Dans la *Fugue en ut*, à deux sujets (4), c'est, au contraire, un nouveau thème de Bach qui vient accompagner le sujet principal, emprunté à une sonate de Legrenzi, et donner lieu, après exposition respective des deux thèmes, à la combinaison suivante :



cette fugue, composée vers 1710, porte l'intitulé : « *Thema Legrenzianum elaboratum cum subjecto pedaliter.* »

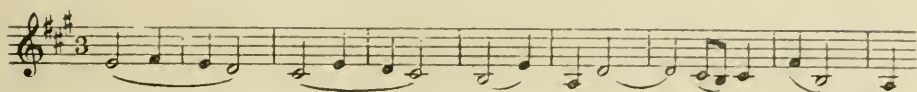
(1) Éd. Peters, vol. III, n° 7.

(2) *Ibid.*, IV, 3.

(3) *Ibid.*, IV, 8.

(4) *Ibid.*, IV, 6.

Prélude et Fugue en LA (1), vers 1719. La mélodie pleine de charme qui sert de sujet à la fugue



est traitée presque dans le style de la composition instrumentale italienne et fait déjà présager le système de fugue expressive qui sera plus tard employé par César Franck.

Fantaisie (Prélude) et Fugue en sol (2), datant probablement de l'année 1722. Le prélude est l'une des plus étonnantes compositions de l'époque, par la variété et la liberté de sa contexture harmonique. Deux éléments se partagent cette pièce incomparable : l'un, ornemental et fantaisiste à la façon de Buxtehude, mais atteignant parfois des hauteurs de pensée que l'art du vieil organiste de Lubeck ne connut jamais ; l'autre, mélodique, mais d'une mélodie si claire et si pénétrante qu'elle s'impose immédiatement à la mémoire de l'auditeur. Au cours des expositions du dernier élément, se présentent, sans avertissement ni préparation, des combinaisons, des modulations enharmoniques tellement audacieuses que c'est à peine si nos compositeurs actuels, malgré leur recherche extrême des harmonies quintessenciées, oseraient les employer. L'extraordinaire transition diatonico-chromatique du ton de *sol* à celui de *mi*, formidable *crescendo* où se concentre peu à peu toute la puissance émotive et dynamique de l'orgue, reste un exemple unique dans l'histoire musicale de cet instrument :

(Lent)

Manuel

(p) *cres - cen -*

Ped.

(1) Éd. Peters, II, 3.

(2) *Ibid.*, vol. II, n° 4.

A musical score for a fugue, likely in G minor. It features three staves: a treble clef staff at the top, a bass clef staff in the middle, and another bass clef staff at the bottom. The top staff begins with a whole note chord, followed by a series of eighth and sixteenth notes. The middle staff starts with a whole note chord marked '- do', followed by a series of eighth notes. The bottom staff contains a complex rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes. Dynamics include *ff* (fortissimo) and *p* (piano).

La fugue est tellement connue de tous les organistes, qu'il est à peine besoin de la mentionner :

A single line of musical notation in G minor, showing a rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes, likely a fragment of the fugue's subject.

nous ferons seulement remarquer que, en dépit de la modestie de Bach, si ennemi de toute réclame, la notoriété de cette pièce n'était pas moins grande au xviii^e siècle. Mattheson, en effet, rapporte (*Generalbass Schule*) qu'il en choisit le sujet pour un concours d'orgue, afin de permettre aux concurrents, qui devaient certainement avoir entendu cette fugue, de s'aider de leur mémoire pour la mieux réaliser (2).

3^e époque. Leipzig. Les sept grands préludes et fugues que nul musicien n'a le droit d'ignorer :

La première de ces œuvres (1726) mérite d'être analysée en son entier.

Le *Prélude* en *MI* \flat (3) est *triple*, c'est-à-dire composé de trois éléments. Le premier, purement rythmique,

Musical notation (A) labeled "Grave". It shows a single line of music in G minor with a 3/4 time signature. The notation consists of a series of eighth and sixteenth notes, followed by a few quarter notes.

et le deuxième, mélodique,

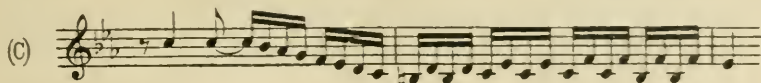
Musical notation (B) showing a melodic pattern. It is a single line of music in G minor with a 3/4 time signature, featuring a series of eighth and sixteenth notes, ending with "etc."

(1) On a donné au Premier Livre (p. 118) l'analyse harmonique de ces deux dernières mesures.

(2) Nous ferons toutefois observer que cette anecdote légendaire ne figure point à l'article *Generalbass* dans l'édition de 1719 de l'*Exemplarische Organisten-Probe*, la seule qu'il nous ait été donné de contrôler.

(3) Éd. Peters, vol. III, n^o 1.

reliés par un motif de transition, pourraient présenter l'aspect du type Sonate à deux thèmes (tel que Philippe-Emmanuel Bach le fixera postérieurement), si un troisième élément *fugué*, en parfaite cohésion avec les deux autres, ne venait bientôt s'y adjoindre :



La structure de cet admirable prélude est ainsi établie :

1. { Th. A en $MI \flat$. — Th. B. $SI \flat$.
 } Th. A en $SI \flat$, avec inflexion vers *ut* .
2. { Th. C en *ut*, fugué.
 } Th. A en $LA \flat$. — Th. B. $MI \flat$.
3. { Th. C en $MI \flat$, fugué.
 } Th. A en $MI \flat$, concluant.

Cette division en trois parties n'est point l'effet d'un hasard ou d'une fantaisie, totalement incompatibles avec la logique créatrice d'un J.-S. Bach : elle résulte d'une symétrie préétablie avec la construction de la fugue suivante.

Celle-ci est *triple* également : son sujet principal circule dans chacune de ses trois parties distinctes, en se superposant successivement à deux contresujets nouveaux, qui jouent le rôle de véritables sujets accessoires, tandis que le thème général, sorte de *leit-motiv* ou d'axe central, unifie et consolide tous les éléments de cette œuvre merveilleuse.

On jugera mieux de cette belle construction par les exemples ci-après :

Exposition de la Fugue I. (à 5 voix)

Manuel:

Rep.

Suj.

Man

Man: Rep.

Man: ...

Ped: Suj.

Suj. II

Fugue II: tête du Suj

Suj. de la Fugue I

tête du Suj. II. servant de contresujet

Suj. III

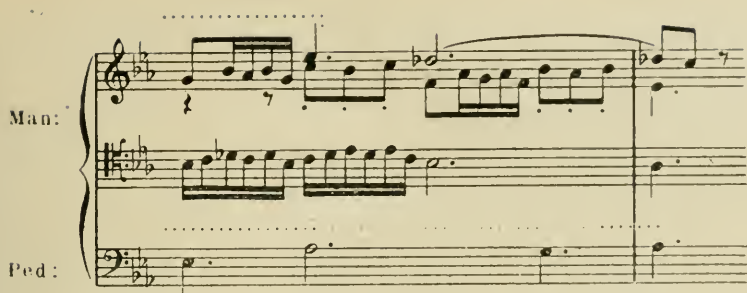
Fugue III: ...

Combinaison du Sujet de la Fugue III avec le Sujet I :

Suj. III

Man: Suj. III

Ped: Suj. I



Le génie universel de J.-S. Bach n'était donc point étranger à l'art de la composition *cyclique* (voir ci-après, chap. v) : cet art si généralement délaissé à la fin du xviii^e siècle et au milieu du xix^e, ne devait reparaître que chez Beethoven, et aboutir, avec César Franck et son école, à son plein épanouissement.

Les six autres grandes œuvres de cette série, qui va de 1730 à 1736, sont également à étudier de près :

Prélude et Fugue en mi (1), l'une des plus longues et des plus libres de l'œuvre d'orgue ;

Prélude et Fugue en si (2) ;

Prélude et Fugue en UT (3) ; on a donné ci-dessus (p. 46 et suiv.) l'analyse de cette belle fugue ;

Prélude et Fugue en UT (4) ; la fugue est bien antérieure au prélude ;

Fugue en LA (5), dont le prélude date de 1706 ;

Prélude et Fugue en UT (6) : ce prélude, à 9/8, est d'un aspect mélodique charmant ; quant à la fugue, dont nous avons déjà cité le sujet (p. 40), elle est remarquable par ses renversements, ses combinaisons et ses entrées par augmentation, dans lesquelles se trouve en germe l'un des thèmes principaux des *Meistersinger* de R. Wagner.

Le premier livre du *Clavecin bien tempéré* (7) (*Wohltemperirtes Clavier*) fut composée par Bach en 1722, pour servir à l'instruction de son fils aîné Wilhelm Friedemann, tandis que le second livre ne fut écrit qu'en 1744.

La connaissance de ce recueil de quarante-huit préludes et fugues est aussi importante pour apprendre au compositeur à établir une

(1) Éd. Peters, vol. II, n° 9.

(2) *Ibid.*, II, 10.

(3) *Ibid.*, II, 1.

(4) *Ibid.*, II, 6.

(5) *Ibid.*, II, 8.

(6) *Ibid.*, II, 7.

(7) Bach écrivit cet ouvrage en vue d'un instrument perfectionné par lui et destiné à remplacer l'ancien *clavicorde*, dont la construction défectueuse ne permettait pas certaines combinaisons de notes (voir la Seconde Partie du présent Livre).

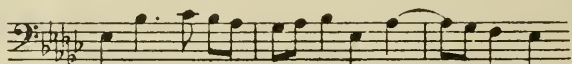
fugue musicale et expressive, que pour faire acquérir au pianiste une technique sûre, soutenue et indépendante des conventions scolastiques visant, presque toujours, à la virtuosité et non à l'art.

Dans ce recueil, où pas une pièce n'est indifférente, et où quelques-unes portent le sceau du génie, nous recommanderons de lire et d'étudier spécialement :

I^{er} livre. — 4^e fugue, en *ut* \sharp , à cinq voix et à deux sujets ;

7^e, en *MI* \flat , avec son prélude qui semble élever le style du clavecin au niveau de celui de l'orgue ;

8^e, en *mi* \flat , qui, avec trois voix seulement, présente un nombre incalculable de combinaisons : entrées par mouvement contraire, divertissements canoniques droits et renversés, sujet traité par changement de rythme ; puis, vers la péroraison, entrées du sujet par augmentation, s'étalant à la basse d'abord, à l'alto ensuite et enfin à la partie supérieure, tandis que les autres voix font entendre simultanément la même mélodie sous tous les aspects présentés précédemment. Il est difficile de trouver une plus belle gradation de l'intérêt musical. La mélodie qui forme le sujet de cette fugue est un type grégorien que nous avons déjà rencontré (1) et que nous retrouverons encore sous diverses formes et à diverses époques :



16^e, en *sol*, presque conforme aux règles de ce qu'on est convenu d'appeler la *fugue d'école* ; mais aussi riche de charme mélodique que celle-ci en est dépourvue ;

22^e, en *si* \flat , à cinq voix ; exemple de *fugue serrée*, précédée d'un superbe prélude ;

II^e livre. — 3^e fugue, en *UT* \sharp , dont le sujet et la réponse se renversent dès la troisième entrée, et subissent ensuite une extension comparable à l'allongement des ombres au coucher du soleil ;

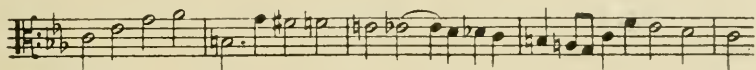
10^e, en *mi*, longue mélodie présentant un grand nombre de rythmes différents ;

22^e, en *si* \flat , préparée par un prélude tout à fait expressif, et qui offre une aussi grande quantité de combinaisons que la 8^e fugue du I^{er} livre, sans laisser soupçonner la difficulté vaincue : sujet par mouvement contraire associé au mouvement direct, canons à la septième et à la neuvième, et strettas donnant simultanément les deux mouvements, direct et contraire, sans que l'effet musical en soit atténué.

(1) Voir I^{er} liv., p. 69.

Ajouter à cette nomenclature sommaire la *Fugue chromatique* pour clavecin avec son superbe et fantaisiste *Prélude*, ainsi que nombre d'intéressants spécimens de cet ordre de composition qui se trouvent disséminés dans les *toccate* et *partite* de la *Clavierübung*.

L'Offrande musicale (*das musikalische Opfer*) fut composée en mai 1747 par Jean-Sébastien Bach à son retour de Berlin, après l'unique apparition qu'il fit à la cour de Frédéric II. Le vieux maître, sur les instances de son troisième fils Philippe-Emmanuel, accompagnateur des concerts à la cour de Prusse, s'était résolu, non sans hésitations, à accéder à la demande du roi qui désirait le connaître depuis longtemps. A peine était-il arrivé que Frédéric lui proposa un sujet de fugue de sa propre composition, sur lequel Bach improvisa séance tenante une admirable fugue de clavecin, à l'étonnement de tout l'auditoire. Revenu à Leipzig, et voulant donner au flûtiste couronné un témoignage de respectueuse gratitude, il expédia à Potsdam, en juillet 1747, un recueil de pièces, toutes bâties sur le thème royal :



L'œuvre, qui est un véritable modèle de science contrapontique, contient :

- 1° une *Fugue*, dite *ricercata*, à trois voix, avec l'épigraphe acrostiche :
Regis Iussu Cantio Et Reliqua Canonica Arte Resoluta
(R I C E R C A R);
- 2° une deuxième *Fugue* (*ricercata*), à six voix ;
- 3° huit *Canons*, armés de devises diverses (voir ci-dessus, p. 23, 24, 25, 32 et 34) ;
- 4° une *Fugue canonique* (en canon à la quinte) ;
- 5° une *Sonate en trio* pour flûte, violon et basse continue ;
- 6° un *Canon perpétuel*, par mouvement contraire, pour les mêmes instruments.

L'Art de la Fugue (*die Kunst der Fuge*) est le dernier ouvrage didactique de J.-S. Bach ; on y trouve, en seize fugues (dont deux, à deux clavecins) et quatre canons, toutes les combinaisons qu'il est possible d'établir au clavier sur le sujet suivant :



Chacune de ces petites pièces, formant un tout de structure si parfaite

et en même temps si musicale, mérite d'être étudiée dans ses détails, par le musicien désireux de ne point rester un « superficiel de l'art » — un *amateur*, aurait-on dit autrefois. Combien d'élèves, improprement qualifiés de professionnels dans nos écoles contemporaines, sont à vrai dire des amateurs — des superficiels de l'art !

Nous nous bornerons à relever ici dans les pièces qui constituent ce chef-d'œuvre les particularités les plus intéressantes :

La 1^{re} et la 2^e fugue (1) traitent le sujet simplement avec deux contresujets de rythmes divers.

La 3^e et la 4^e le traitent par mouvement contraire, l'une entrant par la réponse, l'autre par le sujet.

La 5^e, pleine de charme mélodique, résume les quatre précédentes en réunissant dans une même pièce, à l'aide d'un rythme emprunté à la 2^e fugue, l'assemblage des combinaisons directe et contraire.

La 6^e et la 7^e emploient les mêmes moyens mélodiques que la 5^e; mais, outre les imitations par mouvement contraire, le thème, alternativement augmenté, diminué (2) ou normal, y est figuré en trois valeurs différentes.

Nous donnons ci-après en partition le curieux début de la 7^e fugue ; c'est une véritable *exposition double* : tandis que les deux parties intermédiaires font entendre, alternativement et par diminution, le *sujet droit*, la *réponse contraire*, la *réponse droite* et le *sujet contraire*, la partie supérieure ajoute au-dessus de cette exposition déjà complète le *sujet droit* avec ses valeurs propres ; enfin, la basse expose la *réponse contraire* en valeurs doubles :

Exposition de la Fugue VII

Suj. (par mouv^t contraire)

The musical score is written for four staves. The top staff is a treble clef with a common time signature (C). The second staff is also a treble clef with a common time signature. The third and fourth staves are a grand staff (treble and bass clefs) with a common time signature. The score is divided into measures by vertical bar lines. Labels are placed above the staves: 'Suj. (par dim.)' above the third staff, 'Rép. (par dim. et mouv^t contraire)' above the second staff, and 'Suj. (par dim.)' above the third staff. The notation includes various rhythmic values, accidentals, and phrasing slurs.

(1) Tous les chiffres indiqués ici se rapportent à l'ordre des fugues adopté dans le fascicule 218 de l'Édition Peters, lequel n'est pas absolument conforme à celui de la *Bach Gesellschaft*.

(2) Le spécimen de *Canon par diminution* que nous avons donné, page 34, est emprunté à la 6^e fugue.

Rép. (par augmentation et mouv^t contraire) ...

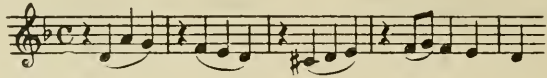
Rép. réelle (par diminution)

Suj. (par dim. et mouv^t contraire)

etc.

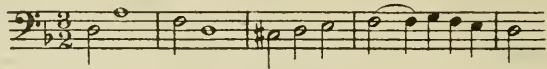
à cette grande entrée, augmentée de la *réponse contraire*, vont succéder trois autres entrées : l'une du *sujet droit*, exposé par le ténor au relatif majeur ; une autre du *sujet contraire*, dit par l'alto à la tonique ; la dernière du *sujet droit*, proclamé victorieusement par le soprano, pour terminer cette fugue encadrée dans ces quatre entrées par augmentation, comme entre les assises d'une formidable charpente.

Les 8^e, 9^e et 10^e fugues ont des sujets spéciaux, qui sont naturellement aptes à être combinés avec le grand thème principal. Celui-ci, tel le destin, vient invariablement s'imposer à eux en maître; il affecte mille aspects divers et se pare même d'un nouveau vêtement rythmique différent de celui qu'il avait dans les trois fugues précédentes et destiné à jouer un rôle prépondérant dans la suivante :



La 11^e fugue traite le thème ainsi rythmé, en le combinant avec le sujet chromatique de la 8^e, exprimé, cette fois, par mouvement contraire, ce qui lui donne une allure joyeuse toute spéciale.

Dans la 12^e, le thème change encore de rythme, pour affecter l'apparence d'une basse de passacaille :



Dans la 13^e, le thème est agrémenté d'ornements mélodiques dans le style de la *Gigue* (voir ci-après, chap. II).

Mais la véritable singularité de ces deux fugues, dont l'une est écrite à quatre parties et l'autre à trois seulement, c'est que chacune d'elles est susceptible d'être lue, soit telle qu'elle est écrite, soit à l'envers « *inversa* » (1), c'est-à-dire en substituant à chaque intervalle ascendant un intervalle descendant équivalent, et réciproquement.

Toutefois, dans la 13^e fugue, cette opération ne peut se faire que sur chacune des trois parties, individuellement; dans la 12^e, au contraire, les quatre parties sont susceptibles d'être lues, non seulement *par mouvement contraire*, mais encore en *ordre renversé* harmoniquement, c'est-à-dire que la basse devient partie supérieure, le ténor devient alto, et réciproquement.

Voici les dernières mesures de cette belle fugue, transcrites *dans les deux sens*, afin que l'on puisse se rendre compte que les combinaisons les plus complexes, sous la plume d'un artiste véritable, ne nuisent nullement au caractère musical de son œuvre :

(1) Le mot *inversa* correspond ici à ce que nous avons appelé le *mouvement contraire* (voir ci-dessus, p. 26), et non pas à l'*inversion rigoureuse*, que Mattheson appelle « *contrarium stricte reversum* ».

Fugue droite

(A)

(B) Suj. varié

(C)

(D)

La même fugue inversa

(D)

(C)

(B) Suj. (varié, par mouv. contraire)

(A)

droite

(A) *lent*

(B)

(C)

(D)

inversa

(D)

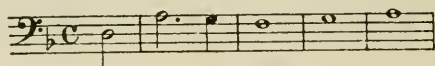
(C)

(B)

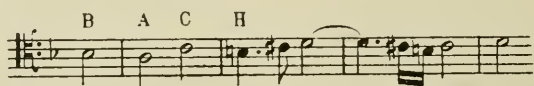
(A) *lent*

Suivent quatre canons sur le même sujet, le premier par augmentation et mouvement contraire (voir l'exemple, p. 32 et 33), les trois autres à l'octave, à la dixième et à la douzième. Puis, deux fugues à deux clavecins, reproduisant presque exactement la 13^e fugue et son renversement, mais en valeurs plus brèves et avec l'adjonction d'une quatrième partie, différente et libre, pour compléter l'harmonie.

Enfin, la 14^e grande fugue, celle qui marque l'heure dernière du *Cantor* de Saint-Thomas, débute par un sujet purement liturgique



auquel vient bientôt se joindre un nouveau sujet, très certainement destiné à l'orgue. Un peu plus loin, apparaît la signature du génial auteur dans un troisième sujet fourni par les lettres mêmes du nom de Bach :



nul doute que Bach n'eût l'intention de réunir le thème initial de cette œuvre gigantesque aux trois autres, en un dernier et magistral ensemble, comme pour symboliser, en ce faisceau de quatre mélodies, tous les souvenirs de sa vie de musicien expert en son art, d'organiste inimitable et de bon chrétien. Il mourut avant d'avoir réalisé la combinaison suprême... (1)

(1) Il a été proposé plusieurs solutions de ce problème musical ; la meilleure, sans contredit, nous paraît être celle donnée par M. Jean Marnold dans la *Tribune de Saint-Gervais*, V^e année, n^o 5, mai 1899)

Suj. principal
 Suj. II. (Orgue)
 Suj. III. (Bach)
 Suj. I. (thème liturgique)

L'œuvre de J.-S. Bach, dans l'ordre de la Fugue, c'est l'*ancien testament* de la musique ; le *nouveau*, ce sont les Sonates et Quatuors de Beethoven. Et, nous ne craignons pas de l'affirmer, cette véritable BIBLE est la base nécessaire à toute éducation musicale, comme les *Livres saints* constituèrent de tout temps les assises fondamentales de l'instruction littéraire ; — jusqu'au jour où l' « obscurantisme laïque », bannissant de son « enseignement d'État » toute foi, tout amour et toute poésie, ne fit plus éclore et pulluler que de secs et ignorants « primaires » ou de subtils mais décevants fureteurs de bibliothèques !

II. PÉRIODE MODERNE.

La forme Sonate, lors de sa triomphale apparition dans l'histoire de la musique, vers le milieu du xviii^e siècle, absorba longtemps en elle toutes les forces créatrices, abolissant du même coup les précédentes formes, Fugue et Suite.

Mais la Fugue avait la vie dure : elle était trop profondément reliée aux origines traditionnelles de l'Art et ne pouvait disparaître complètement. Cependant, la plupart des maîtres de la fin du xviii^e siècle et du commencement du xix^e ne l'employèrent plus qu'à titre d'archaïsme ; telle, on la retrouve, mais à l'état de squelette, dans certaines messes de Cherubini et autres, ainsi que dans des compositions de ce temps, dites religieuses. Il fallait le génie d'un Beethoven pour la faire sortir de l'état léthargique où elle était tombée et lui attribuer une fonction active dans le travail de la composition musicale ; mais ce fut seulement vers la fin du xix^e siècle que César Franck sut lui rendre l'aptitude à enfanter des formes nouvelles.

On peut toutefois discerner, après J.-S. Bach, une suite de compositeurs qui n'abandonnèrent point complètement la forme Fugue, et la traitèrent de façons très diverses, comme tendances et comme résultats.

Leur chronologie, que nous donnons ci-dessous, est loin d'offrir l'homogénéité de celles des époques précédentes :

JOHANN ERNST EBERLIN	1702 † 1762
FRIEDRICH WILHELM MARPURG	1718 † 1795 (1)
JOHANN GEORG ALBRECHTSBERGER	1736 † 1809
WOLFGANG AMADEUS (2) MOZART	1756 † 1791

(1) Le *Dictionnaire des Musiciens*, de Choron, donne 1763 comme date de la mort de Marpurg.

(2) Les prénoms exacts de Mozart étaient *Johann Chrisostomus Wolfgang Theophilus*.

LUDWIG VAN BEETHOVEN	1770 † 1827
JAKOB LUDWIG FELIX MENDELSSOHN. . .	1809 † 1847
CÉSAR-AUGUSTE FRANCK	1822 † 1890
CHARLES-CAMILLE SAINT-SAËNS. . . .	1835

Johann Ernst EBERLIN, maître de chapelle de l'archevêque de Salzbourg, publia en 1747 neuf *Toccate* et *Fugues* pour orgue, dont l'une passa longtemps pour être de J.-S. Bach. D'autres fugues d'Eberlin existent, inédites, dans la bibliothèque de l'Institut de Musique, à Berlin.

Friedrich Wilhelm MARPURG séjourna en 1746 à Paris, où il connut Rameau. Épris des théories harmoniques de notre illustre compatriote, il les importa en Allemagne à son retour ; il mourut à Berlin, où il occupait les fonctions de directeur de la loterie royale. Outre de nombreux ouvrages didactiques, comme son *Abhandlung von der Füge* (1753) et le *Fügensammlung* (1758) qui contient les principaux chefs-d'œuvre de la forme Fugue connus de son temps, Marpurg laissa un certain nombre de compositions pour orgue ou clavecin, parmi lesquelles les *Fughe e Capricci per cembalo e per l'organo* (1777).

Johann Georg ALBRECHTSBERGER, né à Klosterneuburg, près de Vienne, devint en 1772 organiste de la cour impériale, puis de la cathédrale Saint-Étienne, en 1792. Célèbre théoricien, il eut l'honneur d'instruire Beethoven dans l'art de la fugue, et fit un traité de composition, intitulé *Grundlische Anweisung der Composition* (1790), et généralement considéré comme le complément nécessaire du *Gradus* de Fux. Il produisit aussi un grand nombre d'œuvres musicales et fut peut-être le seul musicien de la fin du XVIII^e siècle qui continua délibérément à traiter la Fugue, en l'appliquant même à sa musique de chambre, dont presque toutes les pièces sont en forme de Prélude et Fugue. On a de lui, dans ce genre : vingt-quatre Quatuors pour deux violons, alto et violoncelle, op. 1, 2, 3, 11 et 14, six Quintettes pour trois violons, alto et basse, op. 10, et seize Trios pour deux violons et basse, op. 12 et 13, plus une quantité de Préludes et Fugues pour orgue.

Wolfgang Amadeus MOZART (1), bien qu'il ait tiré un curieux parti de la forme Fugue dans le duo des deux prêtres de la *Flûte enchantée*, n'excella point dans l'application de cette forme à sa musique symphonique. Il laissa cependant quelques fugues instrumentales plus ou moins intéressantes, parmi lesquelles :

(1) Les renseignements biographiques sur Mozart seront donnés au chapitre III avec l'étude de ses sonates.

- 1° un *Finale fugué* (pour deux violons, alto, basse, deux hautbois, deux cors, deux bassons et *cembalo obbligato*) sur l'air *Herzog Wilhelm*, dans le *Gallimatias musical* qu'il composa en 1768, à l'âge de douze ans;
- 2° un *Adagio* et *Fugue* pour quatuor à cordes;
- 3° une *Grande Fugue* pour deux clavecins;
- 4° une *Fantaisie* et *Fugue* pour clavecin, etc.

Ludwig van BEETHOVEN (1). Il appartenait à l'auteur de la *Messe en RÉ* de confier à la descendante de l'antique Motet le noble rôle de rénovatrice des formes symphoniques, rôle qu'elle partage, en ses dernières œuvres, avec la Variation.

La Fugue beethovénienne, en effet, notablement inférieure, il est vrai, à celle de Bach, au point de vue de la plasticité d'écriture et de l'équilibre architectural, possède, en dépit — et peut-être en raison — de cette infériorité, quelque chose de plus humain : l'expression dramatique. Dans la Sonate et la Symphonie, Beethoven demanda à la Fugue de lui fournir des forces nouvelles pour le travail du *développement* : l'*Allegretto* de la VII^e Symphonie, op. 92, l'épisode orchestral du finale de la IX^e, op. 124, le finale de la Sonate pour piano en LA, op. 101, le premier mouvement de la Sonate en SI^b, op. 106, la pieuse *Canzona* du XV^e Quatuor, op. 132, en sont autant d'exemples probants. Mais, outre cet emploi en quelque sorte secondaire, le maître de Bonn voulut aussi restituer à la Fugue — figée alors dans d'insipides « *et vitam venturi sæculi* » et dans d'inutiles « *amen* » — son caractère de *pièce musicale* : il écrivit donc dans cette forme des morceaux entiers, figurant surtout en qualité de péroraison à certaines de ses œuvres ; par exemple : le finale fugue du IX^e Quatuor, op. 59 ; celui de la Sonate pour violoncelle et piano, op. 102 (1818) ; l'*Allegro* de la *Fest-Ouverture* en UT, intitulée *Zur Weihe des Hauses*, op. 124 (1822) ; et le phénoménal ouragan, coupé d'un si délicieux épisode de calme, qui clôt la Sonate en SI^b, op. 106, citée plus haut ; sans parler de la *Grande Fugue* en RÉ, pour quatuor à cordes, op. 133.

Mais il y a plus : chez lui, nous l'avons dit, la Fugue concourt souvent à rehausser la partie expressive de l'œuvre, telle l'émouvant^e conclusion de la Sonate pour piano en LA^b, op. 110 (1822) ; tel aussi le monumental premier mouvement du XIV^e Quatuor, en UT², op. 131 (1825), qui n'est lui-même qu'une grande fugue parfaitement caractérisée.

Nous analyserons ces œuvres en détail, lorsque nous aurons à parler du genre auquel elles appartiennent. Qu'il nous suffise de noter ici que, malgré la dramatisation de la Fugue chez Beethoven, malgré la grande

(1) Nous donnerons l'esquisse biographique de Beethoven au chapitre IV avec l'étude approfondie de ses sonates.

liberté d'allures qu'elle affecte dans ses œuvres, l'antique forme de la *cadence unitaire* n'en subsiste pas moins ; c'est à peine si les lois traditionnelles qui la régissent sont accidentellement transgressées.

Prenons, par exemple, les deux fugues qui figurent dans l'op. 120 : *33 Variations sur une valse de Diabelli* (1823) ; la première (Var. XXIV), après avoir fait son oscillation vers la dominante et tenté quelques essais de mouvements contraires aux relatifs de la tonique et de la sous-dominante, ramène, après de courtes entrées en strette, le sujet à la tonalité principale ; l'expression de ce petit morceau est toute charmante en sa brièveté.

Quant à la grande Fugue en $MI\flat$ de cette même œuvre (dernière variation avant le menuet final), le plan traditionnel de la cadence n'y est pas moins respecté, comme on pourra le voir par le schéma analytique ci-dessous :

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | { | Suj. Rép. Suj. Rép. à la <i>Tonique</i> $MI\flat$ — 1 ^{er} épisode, par la tête du Suj. ; |
| | | Suj. Rép. au <i>Relatif</i> (<i>ut</i>)... — 2 ^e épisode ; |
| | | Suj. au <i>Rel.</i> de la <i>Sous-Dom.</i> (<i>fa</i>), par mouvement contraire — 3 ^e épisode ; |
| | | Suj. à la <i>Tonique</i> ($MI\flat$) par mouvement direct et contraire.
Péd. de <i>Dominante</i> . |
| 2 | { | Suj. Rép. à la <i>Tonique</i> ($MI\flat$) par changement de rythme ; |
| | | Strette canonique du Suj. au <i>Relatif</i> de la <i>Sous-Dominante</i> (<i>fa</i>) ; |
| | | Suj. à la <i>Tonique</i> ($MI\flat$) sous sa forme première. Conclusion. |

A part, peut-être, le gigantesque « coup de vent » de la Sonate, op. 106 (voir ci-après, chap. iv), qui relève presque de l'ordre dramatique, toutes les fugues de Beethoven sont susceptibles d'une analyse aussi claire et aussi conforme aux anciens principes de la cadence.

La *Grande Fugue* pour quatuor, elle-même, avec ses deux sujets perpétuellement changés de rythme, n'est autre chose qu'une puissante combinaison de cette forme avec celle de la haute Variation, genre que nous étudierons plus loin (chap. vi).

On peut donc conclure que Beethoven, tout en respectant les assises traditionnelles de la Fugue, sut en élargir prodigieusement la forme et lui ouvrir ainsi une voie nouvelle qui, cependant, resta près de soixante ans sans être explorée.

Félix MENDELSSOHN se servit également de la Fugue comme moyen de développement dans ses Symphonies et sa musique de chambre, mais il ne sut point continuer l'évolution dans le sens indiqué par Beethoven. Il écrivit cependant un certain nombre de fugues aussi soignées que froides, pour l'orgue et pour le piano.

César-Auguste FRANCK (1), véritable créateur de l'école sympho-

(1) Voir ci-après, chapitre v, quelques détails biographiques sur César Franck.

nique en France, fut le seul compositeur de son époque qui comprit le parti qu'on pouvait tirer des découvertes beethovéniennes.

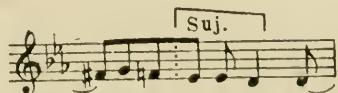
Dès sa période de maturité, l'étude approfondie de l'œuvre de Bach le porta à écrire des *fugues musicales*, contrairement à la convention qui régnait alors en souveraine, et avait relégué cette forme au rang de devoir d'écriture ou d'exercice de gymnastique. Sans parler ici de son ingénieux emploi de la Fugue dans ses œuvres vocales, notamment dans les *Béatitudes* (1), il faut citer, dans ses six premières pièces d'orgue (1861), l'exposition fuguée de la *Pastorale* en *MI*, et la fugue si mélodique servant de milieu à la pièce intitulée *Prélude, Fugue et Variation*, qui est déjà un essai de nouvelle forme ternaire ; qu'on lise aussi le développement intérieur du premier mouvement du *Quatuor à cordes*, et l'on se convaincra que, sans rompre avec les attaches traditionnelles, Franck fut le digne continuateur de J.-S. Bach et de Beethoven.

Mais là où l'application de la forme Fugue devient tout à fait géniale, c'est dans le *Prélude, Choral et Fugue* pour piano, création qui ne le cède guère à la Sonate, op. 110, de Beethoven, en tant que nouveauté de conception. Nous analyserons cette belle œuvre dans son entier, à la place qu'elle doit occuper dans l'ordre des matières de ce Cours, c'est-à-dire au chapitre VI consacré à l'étude de la Variation ; mais nous devons parler ici du rôle très particulier qu'y joue la fugue, dont le sujet sert de *thème cyclique* à toute la composition.

Dès la seconde page du *Prélude*, en effet, nous rencontrons ce sujet, sous une forme assez rudimentaire, il est vrai, mais néanmoins fort reconnaissable :



dans la phrase initiale du *Choral*, il est mieux précisé encore :



(1) On verra dans le Troisième Livre de ce Cours que le début de la II^e Béatitude, le développement de la III^e et de la VII^e sont de véritables expositions de fugue parfaitement régulières.

il s'expose complètement et se développe d'une façon normale au cours de la *Fugue* proprement dite ; après quoi, une superbe péroraison le ramène victorieusement uni aux deux autres éléments, mélodique et rythmique, de l'œuvre.

Cette pièce constitue donc vraiment une nouvelle forme de composition engendrée au moyen de la *Fugue* et appelée, croyons-nous, à créer un genre qui peut être fécond dans l'avenir.

Et pourtant, toutes ces hardiesses d'écriture, ces tendances harmoniques si franchement neuves ne portent aucune atteinte, ni chez le maître français, ni chez l'auteur de la *Grande Fugue* en RÉ, au respect de la formule traditionnelle de cadence qui fut posée en principe au commencement de ce chapitre (p. 44). Rien de plus simple, en effet, que la structure de la fugue qui termine le *Prélude, Choral et Fugue* de Franck. Nous en donnons ci-après l'analyse :

- 1 { Suj. Rép. Suj. Rép., à la *Tonique* (*si*) — 1^{er} épisode ;
 Rép. Suj. Rép., au *Relatif* (*RÉ*) — 2^e épisode ;
 Suj. par mouvement contraire (*la, si*) — 3^e épisode ;

- 2 { Rép. à la *Dominante* (*fa[♯]*) ;
 Suj. (*ré, si b*) — 4^e épisode ;
 Suj. à la *Tonique* (*si*) — Grand épisode, ramenant les rythmes et mélodies des morceaux précédents ;

- 3 { Suj. à la *Tonique* (*si*) combiné avec les deux autres éléments ;
 Suj. à la *Sous-Dominante* (*mi*) amenant la conclusion (*si*) et une coda.

On voit qu'à part quelques courtes excursions vers des tonalités peu usitées dans le plan ordinaire de la *Fugue*, l'architecture générale ne se trouve pas sensiblement modifiée, et que, malgré tout, cela reste de la musique et de la belle musique !...

Dans le même ordre d'idées, nous ne pouvons quitter César Franck sans signaler l'admirable parti qu'il tire du Canon dans un grand nombre de ses œuvres. Cette forme, comme celle de la *Fugue*, lui est familière et particulièrement agréable, à tel point qu'on pourrait presque la considérer comme la signature du maître.

Mais combien le canon de Franck diffère du *canon d'école* ! Jamais, dans aucune de ses œuvres, la ligne mélodique destinée à l'imitation canonique n'apparaît difforme ou torturée pour les besoins de la cause ; elle se déroule, au contraire, simple et naturelle en ses modulations, et le canon s'y produit spontanément et comme par surcroît.

Voir, comme exemples de l'emploi de ce moyen musical, le canon de la *Fantaisie* en UT, pour orgue, celui du *Cantabile* en si, également pour

orgue, les chœurs d'anges de *Rédemption* et enfin le finale de la *Sonate* pour piano et violon, un vrai modèle du genre *cyclique* qu'on étudiera au chapitre v.

Charles-Camille SAINT-SAËNS, nourri de Bach et des maîtres classiques, est, lui aussi, un fervent de la Fugue ; mais l'emploi qu'il en fait dans ses compositions procède moins de la manière expressive de Beethoven et de César Franck, que de celle, plus conventionnelle et plus froide, de Mendelssohn et des Allemands modernes. Outre d'ingénieuses applications de cette forme dans son oratorio *Le Déluge* et dans sa III^e Symphonie, en *ut*, op. 78, il a écrit trois Préludes et Fugues, op. 99, ainsi que tout un morceau de sa II^e Symphonie, en *la*, op. 55, strictement traité de cette manière.

Les noms de Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Franck, Saint-Saëns, qui terminent cette brève étude historique du rôle de la Fugue dans la musique récente ou contemporaine, montrent assez que son influence subsiste, même de nos jours, dans les œuvres des meilleurs symphonistes. Encore n'avons-nous cité ici que les auteurs de véritables fugues, de « fugues avouées », pourrions-nous dire.

Mais s'il eût fallu rechercher les traces de la « fugue occulte », c'est-à-dire de celle qui, sans constituer une forme séparée, ou séparable, fournit mille *moyens musicaux*, mis au service de compositions plus ou moins vastes, ce sont les symphonistes de toutes les écoles connues qu'il eût fallu énumérer presque intégralement : depuis Rameau et F. Couperin le Grand, avec leurs airs de *Suite*, si souvent écrits en style canonique ou fugué, jusqu'à Gabriel Fauré, dont le récent Quintette, entendu pour la première fois en 1905, offre, dans son *Andante* si séduisant, une véritable exposition de Fugue pleine d'émotion tendre et de gracieuse mélancolie.

Ainsi, la Fugue vit toujours, si rares que soient encore ceux qui osent en faire le titre d'une composition, même après l'exemple d'un César Franck, dans son *Prélude, Choral et Fugue*.

Cette œuvre impérissable, *monumentum ære perennius*, ne montre-t-elle pas, mieux que toute théorie, ce qu'on peut et doit attendre encore aujourd'hui de la séculaire et vénérable Fugue, victime d'un discrédit immérité dont la raison n'est peut-être pas aussi impénétrable qu'on pourrait le supposer.

Si l'usage de l'école n'avait pas réduit de nos jours le rôle de la Fugue à ce ridicule emploi de *problèmes de concours*, proposés et résolus chaque année pour la plus grande gloire de notre « mandarinat occidental », on verrait éclore, sans doute, de jeunes et fraîches com-

positions en forme de fugues, largement traitées et musicalement combinées, sur les bases tonales de nos cadences modernes, directes et inverses, avec toutes les riches formules que met à leur disposition l'harmonie contemporaine.

Et l'on pourrait affirmer qu'en ce cas, tout au moins, l'art musical n'aurait rien perdu.



II

LA SUITE

TECHNIQUE. — 1. Définitions. — 2. Origines de la Suite : les Chansons transcrites pour instruments ; la forme *binaire* modulante ; le groupement des pièces. — 3. Le Mouvement initial dans la Suite (type S). — 4. Le Mouvement Lent (type L). — 5. Le Mouvement Modéré (type M). — 6. Le Mouvement Rapide (type R). — 7. Rôle de la forme Suite dans la musique symphonique.

HISTORIQUE. — 8. Les Précurseurs de la forme Suite. — 9. La Suite proprement dite et la *Sonata da Camera*. — 10. Les Compositeurs Italiens. — 11. Les Compositeurs Français. — 12. Les Compositeurs Allemands.

TECHNIQUE

I. DÉFINITIONS.

La **Suite** consiste en une série de pièces instrumentales, en forme de danses (ou de chansons) de coupe *binaire*, se succédant les unes aux autres dans un ordre logique de mouvements différents, et reliées entre elles par une étroite parenté tonale.

La coupe *binaire*, qui caractérise le morceau de Suite et le différencie de toute autre forme, consiste en une double modification progressive de sa tonalité, allant, dans la première moitié du morceau, du ton principal à un ton voisin, avec repos dans celui-ci (dominante ou relatif), — et revenant, dans la seconde moitié, de ce ton voisin au ton principal, dans lequel le dessin initial n'est jamais réexposé.

Chaque moitié du morceau de Suite se répète généralement *deux* fois, à l'exécution ; et la plupart des danses dont le groupement constitue la Suite, même si elles ne sont pas exactement conformes à cette coupe *binaire*, présentent, soit des répétitions variées, dites *Doubles*, soit des morceaux symétriques qualifiés de *Seconds* (voir ci-après, p. 113 et 114).

D'où il suit qu'on doit regarder comme appartenant en propre à la forme Suite le régime *binaire*, précurseur du régime *ternaire* qui

devait être l'apanage exclusif de la forme Sonate proprement dite. (voir ci-après, chap. III) et de ses succédanés, tandis que le système *unitaire* est demeuré immuablement celui de la forme Fugue.

Ici apparaît la séparation définitive entre la famille Motet-Fugue, sans descendance directe, et la famille Madrigal-Suite-Sonate, famille puissante et féconde, qui occupe encore, relativement à notre art symphonique, une place comparable à celle de la dynastie régnante dans les monarchies (voir la figure ci-dessus, p. 13).

2. ORIGINES DE LA SUITE. — LES CHANSONS TRANSCRITES POUR INSTRUMENTS. —
LA FORME BINAIRE MODULANTE. — LE GROUPEMENT DES PIÈCES.

On a vu précédemment (chap. I, p. 20) par quelles sortes de sélections successives dans les éléments appartenant au Motet et au Madrigal s'était constitué peu à peu le type Fugue, rattaché au premier par la plupart de ses caractères distinctifs, et au second par la généralisation progressive de sa forme instrumentale.

L'élaboration du type Suite procéda sans doute par une série de différenciations analogues, mais plus complexes, où le Madrigal, contrairement à ce qui s'était passé pour la Fugue, conserva l'influence prépondérante.

Par là s'affirme encore la tendance divergente et pour ainsi dire opposée de ces deux genres de composition : la Fugue, d'une part, reliée au Motet par son atavisme polyphonique, vocal et quasi-religieux ; la Suite, de l'autre, avec ses ascendances éminemment profanes, remontant, par l'intermédiaire du Madrigal, à la danse et à la chanson populaire médiévale.

Cette longue et obscure période de gestation, commune à presque toutes les formes symphoniques (1), la Fugue exceptée, semble n'avoir abouti au type transitoire de la Suite, précurseur du type définitif de la Sonate, qu'après trois états successifs, que nous allons essayer de décrire brièvement.

1^{er} État. Chansons à danser transcrites pour instruments. — D'après les plus anciens documents, les chansons populaires furent, dès la première époque, inséparables des danses (2), et ce sont ces vieilles *Chansons à danser*, dont nous donnerons un exemple dans la *section historique* du présent chapitre (p. 120), qui recèlent les plus loin-

(1) Dans la Seconde Partie du présent Livre, consacrée à l'étude des formes symphoniques orchestrales, on verra que le *Concert*, le *Concerto*, la *Symphonie* proprement dite et la *Musique de Chambre* ont avec la Suite une communauté d'origine qui rend à peu près impossible la délimitation exacte de leurs domaines respectifs.

(2) Voir 1^{er} liv., p. 83, et J. Tiersot, *La Chanson française*.

taines sources du grand courant musical de la Suite, de la Sonate et de leurs innombrables dérivés. Car la danse, le geste rythmé, sont à l'origine de toute musique symphonique.

Transportés de la rue et de la campagne dans les châteaux ou les palais, ces chansons abandonnèrent leur simplicité populaire monodique, pour s'approprier, plus ou moins servilement, la riche polyphonie en usage dans la musique d'église de la deuxième époque. Madrigaux ou Chansons de Cour, ces aristocratiques compositions à plusieurs voix ne tardent pas à être transcrites pour quelques violes, cornets ou trombones, et même pour l'unique luth, seul instrument capable de reproduire grossièrement, sans le secours d'aucun autre, la polyphonie profane.

Ainsi disparaissent les voix, ce pendant que les nécessités de la danse et, peut-être, une impéritie plus grande des musiciens généralisent l'emploi de la barre de mesure, symbole connu de la troisième époque.

Nouveaux auxiliaires de l'art musical, les instruments exécutants se comportent en envahisseurs : avec la décadence du Motet, ils ont déjà pénétré dans l'église, pour renforcer les voix incertaines ou remplacer les absentes ; mais ce rôle ne leur suffit plus : ils veulent se faire entendre seuls, comme introducteurs à la Cantate (1) qu'ils devaient seulement hier accompagner, et qu'ils feront taire demain, sous les débordements profanes de leurs *Concerts d'Église* (2), antinomique appellation, par où s'est fait absoudre, hélas ! jusqu'à nos jours, le plus abominable « empiètement des laïques » sur la splendide liturgie chrétienne des saint Ambroise et des saint Grégoire !

A mesure que cet usage de faire entendre les instruments seuls s'établit définitivement dans l'art musical, on voit apparaître une multitude de danses, différant par leurs noms plus encore que par leurs rythmes ou leurs formes. Sans prétendre en donner ici une nomenclature qui, du reste, ne saurait être ni complète ni indispensable, on peut citer néanmoins, parmi les plus anciennes : la *Boutade* et le *Passemezzeo*, auxquelles on attribuait, comme à toutes les autres, le qualificatif de *Toccata*, parce qu'elles étaient jouées sur les *touches*, sur le *clavier*, par des solistes le plus souvent.

Citons aussi, parmi les airs à danser alors en usage à la Cour, les

(1) Voir le Troisième Livre de ce Cours.

(2) Le *Concert d'Église*, comme les anciennes transcriptions instrumentales de madrigaux à cinq voix, était écrit aussi à cinq parties : il a donné naissance à la *Musique de Chambre*, au *Concerto* et à la *Symphonie*, plutôt qu'à la *Suite* et à la *Sonate* proprement dites. Son étude complète figurera donc, avec celle des formes symphoniques orchestrales, dans la Seconde Partie du présent Livre.

noms de *Branles simples*, *Branles gais* (c'est-à-dire *avec gestes*), *Basses-dances*, *Tourdions*, *Voltes*, *Courantes*, *Forlanes*, etc.

Outre cette nomenclature hétéroclite, où la mode et l'engouement paraissent avoir eu une large part, il importe de signaler spécialement la *Pavane* (à 2 temps) et la *Gaillarde* (à 3 temps), qu'on avait déjà l'usage de faire entendre consécutivement l'une à l'autre, et dont l'accouplement, devenu traditionnel, constitue la première tentative de *Suite*.

Une place particulière doit être réservée aussi à la *Canzona*, forme des plus anciennes, qui participe à la fois de la *Suite* et de la *Variation*. La *Canzona* consistait en deux pièces successives, dont la première contenait l'exposition intégrale d'un long thème de chanson, en rythme *binairé*, et la seconde, la réexposition du même thème à la même tonalité, mais en forme variée et dans un rythme *ternaire*.

C'est donc à titre de juxtaposition unitonique de deux pièces différant par leur rythme, comme la *Pavane* et la *Gaillarde*, que la *Canzona* mérite d'être citée ici ; en tant que modification rythmique d'un thème préexposé, elle a sa place marquée, avec ses contemporaines la *Passacaille* et la *Chaconne*, parmi les ascendantes naturelles de la *Variation ornementale* (voir ci-après, chap. vi).

2^e Etat. — Apparition de la forme binaire modulante. — A l'exemple de l'antique chanson dansée qui avait fait place à la musique de danse *sans paroles*, celle-ci, devenue peu à peu plus expressive et plus musicale, devait à son tour se transformer en une véritable musique de danse *sans danse*.

Dans ce nouvel état des pièces qui concoururent à l'élaboration de la *Suite*, on voit en effet la *musique pure* s'éloigner pour toujours de la *chorégraphie effective*, à laquelle l'Opéra naissant donne vers la même époque, sous forme de *Ballet* (1), un asile définitif.

Mais, tandis que le *Ballet* gagne en luxe de décor et d'orchestre ce qu'il perd en musicalité vraie, les airs de danse non dansés se font plus intimes et plus modestes, sous le rapport des instruments de moins en moins nombreux auxquels ils sont destinés : un ou deux généralement, rarement trois, jamais davantage.

En même temps, leur forme se précise et s'astreint régulièrement au type *binairé modulant* précédemment défini (p. 101). Le rythme seul leur est fourni, comme leur titre, par quelque danse : encore, les antinomies abondent-elles entre ce titre de convention ou de fantaisie et

(1) Le *Ballet*, danse chantée à l'origine, et devenue plus tard exclusivement instrumentale, sera étudié dans le Troisième Livre de ce Cours. Son intime liaison avec la représentation scénique l'a fait considérer comme inséparable des *formes dramatiques* proprement dites.

ce rythme d'autant plus déformé que la tradition des figures de danse auxquelles il devait correspondre s'est oblitérée.

L'*Allemande* (à 4 temps), la *Courante* et la *Sarabande* (à 3 temps), la *Gigue* (à 3/8) n'ont plus guère, pour les rattacher aux danses dont elles portent les noms, que leur mesure et leur allure générale.

Certaines pièces tout à fait mélodiques, appelées *Aria* (ou parfois *Entrée*, *Intrada*, quand elles servent d'introduction) accusent plus nettement encore cet abandon des véritables danses.

Cependant, le groupement de deux pièces consécutives, signalé déjà à propos des formes *Prélude et Fugue*, *Pavane et Gaillarde*, *Canzona*, tend à se généraliser : toute pièce binaire est susceptible, comme la Fugue, de recevoir un Prélude revêtu des mêmes qualifications pompeuses (*Préambule*, *Præludium*, *Ouverture*, *Toccata*, *Phantâsie*, etc.) ; les couples de pièces, comme les *Gavottes*, *Bourrées*, *Rigaudons*, procédant toujours par deux, ou les pièces alternées, comme le *Menuet* et le *Passepied*, deviennent de plus en plus fréquentes ; et, tandis que pullulent les appellations indéterminées ou exotiques (*Burlesca*, *Scherzo*, *Capriccio*, *Polonaise*, *Anglaise*, *Sicilienne*), la plupart des compositions qu'elles désignent n'ont plus avec les danses, leurs devancières, qu'une parenté chaque jour plus incertaine.

L'avènement de ces formes nouvelles semble consacrer définitivement dans la musique l'élimination du peuple, en tant que participant spontanément par le geste rythmé à l'art symphonique, et, par voie de conséquence, la spécialisation de cet art dans le domaine aristocratique, où il se cantonnera d'autant plus, désormais, qu'il deviendra plus abstrait et plus complexe.

3^e Etat. — Groupement des pièces et organisation de la Suite proprement dite. — A côté des groupements de deux pièces instrumentales, apparaissent bientôt des séries de pièces en nombre indéterminé (cinq, six, sept et même davantage), soumises, au moins par l'ordre de leurs mouvements, aux grands principes de symétrie régulière ou contrastante inhérents à toute manifestation d'art.

Mais, plus la *Suite* de morceaux, toujours *binaires*, s'organise, plus les noms qu'elle porte deviennent imprécis ; et, tandis que le *type Suite* (très antérieur, comme forme, à la succession de morceaux constituant la Suite elle-même) y demeure à peu près immuable, voici que le groupement des pièces prend indistinctement, dès ses premières réalisations, les noms de *Suite*, *Sonate*, *Ordre* ou *Partita*.

En Italie, le titre *Sonata* (1) est, de beaucoup, le plus employé ; originairement, il se rapporte à l'*instrument* exécutant plutôt qu'à la forme musicale : toute pièce pour instrument à archet est dite *sonata* (2).

En Allemagne, le mot *Partita* (Partie) est généralement affecté à des œuvres pour clavecin, identiques de forme à celles que Couperin le Grand désigne, en France, par le mot *Ordre* ; tandis que le mot *Sonate*, resté conforme, dans notre pays, à son acception étymologique italienne, s'applique aux *Suites pour violon*.

Le mot *Suite* semble avoir été adopté d'abord par des compositeurs anglais, puis en Allemagne, concurremment avec celui de *Partita*, par J.-S. Bach.

L'autorité du maître d'Eisenach suffit à justifier l'acception générale que nous avons donnée au mot *Suite*, par opposition au mot *Sonate*.

Du reste, bien avant l'apparition de la coupe *ternaire* spéciale à la *Sonate* (voir ci-après, chap. III), ce terme avait pris déjà une signification assez voisine de celle que nous lui avons attribuée définitivement.

Vers la fin de la longue période pendant laquelle coexistèrent la Fugue, la Suite et la Sonate, ce dernier qualificatif désignait, de préférence, certaines Suites restreintes à *trois* ou *quatre* pièces, dont chacune portait, au lieu de quelque nom fantaisiste de danse ou de chanson, la simple indication du mouvement ou du sentiment expressif voulu par l'auteur (*Allegro*, *Andante*, *Presto*, etc.) ; et ces signes distinctifs demeurèrent, quant au nombre et à la désignation des pièces, ceux de la *Sonate*, même postérieurement à la transformation fondamentale de sa construction. Ces petites compositions en *trois* ou *quatre* mouvements constituent donc des Sonates embryonnaires, plutôt que des Suites restreintes : aussi, les examinerons-nous au chapitre suivant,

(1) A cette époque, les Italiens distinguaient deux sortes de compositions différentes, sous le nom unique de *Sonata* :

a) La *Sonata da Chiesa* (Sonate d'Église), pièce pour plusieurs instruments récitants, servant d'introduction à une pièce chantée (*Cantata*) et destinée à l'Église. Cette forme, comme le *Concerto da Chiesa* (Concert d'Église), participe plutôt aux origines de la *Musique de Chambre*, dont il sera question dans la Seconde Partie du présent Livre ;

b) La *Sonata da Camera* (Sonate de Chambre), suite d'airs de danse (trois ou quatre tout au plus), généralement de forme *binnaire*, et destinés à un très petit nombre d'instruments (trois au plus), qu'accompagnait la *basse continue*. C'est de cette dernière que sont issues plus particulièrement la *Suite* et, plus tard, la *Sonate* proprement dite.

(2) *Sonare*, *suonare*, signifie en italien : produire un son à l'aide d'un archet ; d'où, *Sonata*, Sonate.

Toccare (littéralement : toucher) veut dire : produire un son à l'aide des touches ou du clavier ; d'où, *Toccata*.

Cantare (chanter) signifie : produire un son à l'aide de la voix ; d'où, *Cantata*, Cantate.

Combien les acceptions étymologiques de ces trois mots devaient, avec le temps, s'écarter de leur précision originelle !

à titre d'*origines de la Sonate ternaire* proprement dite, sans tenir compte de la coupe binaire qui y apparaît encore très souvent.

En résumé, ce qui caractérise le groupement des morceaux de danse appelés à former la Suite instrumentale, c'est, par définition : 1° un *lien tonal* rigoureux ; 2° un *ordre logique* de mouvements différents.

C'est-à-dire que :

1° les mouvements se succèdent tous dans la même tonalité, avec alternance variable et irrégulière des modes majeur et mineur ;

2° les mouvements de deux morceaux consécutifs sont plutôt contrastants : à un mouvement assez vif succède en général un mouvement lent ; à celui-ci, un mouvement modéré, etc., et le mouvement du finale d'une Suite est presque invariablement le plus rapide de tous.

Mais il ne résulte de ces deux principes aucune limitation du nombre des morceaux dont se compose une Suite : nombre très variable, rarement supérieur à huit ou neuf, jamais inférieur à quatre.

Toutefois, si le nombre des morceaux d'une Suite est indéterminé, il n'en est pas de même du nombre des *mouvements*, qu'on peut ramener à *quatre* types assez nettement caractérisés par leur forme, leur vitesse relative et leur ordre :

1° Le mouvement initial, ou type *Suite* (S) proprement dit, généralement d'allure un peu vive ;

2° Le mouvement *lent*, type L ;

3° Le mouvement *modéré*, type M ;

4° Le mouvement *rapide*, type R.

Nous allons étudier séparément chacun de ces types constitutifs des morceaux de la Suite instrumentale.

3. LE MOUVEMENT INITIAL DANS LA SUITE. — TYPE S.

Dans toute Suite organisée, c'est-à-dire dans toute succession intentionnelle de danses instrumentales appartenant à l'époque de la Suite (Ordre, Partita, etc.), on remarque la présence d'une pièce principale, qualifiée le plus souvent *Allemande*, et qui, sauf de très rares exceptions, est revêtue des trois caractères suivants affectant son *rang*, sa *mesure* et sa *construction*.

a) **Rang de l'Allemande (ou type S), dans la Suite.** — La pièce dite Allemande, probablement en raison d'une analogie d'origine avec quelque danse allemande, ou prétendue telle, est, en principe, *initiale* et par conséquent *unique* de son espèce, dans une même Suite (1) ; elle occupe

(1) Dans les quelques Suites où il y a plusieurs Allemandes, l'une d'entre elles, la première, est plus complète, plus intéressante ou plus soignée que les autres, dans sa construc-

donc, par définition, le premier rang, ou, si l'on préfère, la place d'honneur, celle du chef dans un défilé d'apparat. Mais, de même que cette place demeure la *première en valeur* lorsqu'un personnage subordonné passe devant le chef pour lui frayer la route et rehausser son prestige, ainsi, la pièce préalable qui, dans beaucoup de Suites, précède l'Allemande, lui sert seulement d'*introducitrice*, et reste toujours virtuellement soumise à sa suprématie (1).

b) **Mesure et allure de l'Allemande.** — La pièce initiale de la Suite est écrite invariablement à *quatre temps*. Son mouvement, loin d'offrir la même fixité, correspond en général à l'indication *Allegro* (mot dont la signification se réfère au sentiment expressif de *gaieté*, bien plus qu'à la vitesse d'exécution).

c) **Structure thématique et tonale de l'Allemande.** — **La coupe binaire.** — On a vu que la plupart des danses instrumentales avaient adopté, bien avant leur groupement en *Suite* régulière, une construction *binaire* spéciale, caractérisée principalement par deux modifications progressives et complémentaires de la tonalité.

Il arrive parfois, dans une Suite, que certaines pièces conservent, aux dépens de cette forme devenue traditionnelle, quelque ancienne coupe de danse ou de chanson populaire un peu différente ; mais cette dérogation, moins rare dans les pièces de mouvement modéré dont nous parlerons ci-après (p. 113), est sans exemple dans la pièce initiale, dont la construction garde toujours sa symétrie rigoureuse et classique. Aussi, doit-on considérer la forme de cette pièce initiale comme le type *Suite* par excellence, contenant en germe le type *Sonate*, lequel l'absorbera plus tard, après une série de modifications qui seront étudiées au chapitre suivant (2).


Ce type Suite n'est qu'une extension du rythme *binaire* : ses deux fragments constitutifs sont des temps agrandis, quelque *arsis* gigantesque marquant l'*effort* (le temps *léger*, le *levé*), suivie d'une immense *thésis* revenant au *repos*, comme le temps *lourd*, le *frappé*. L'ancien

tion : tant il est vrai que le principe énoncé par Ruskin (voir ci-dessus, *Introd.*, p. 14) est *universel*.

Quant aux Suites sans aucune Allemande, ni aucune pièce qui en tienne lieu, elles sont à peu près introuvables.

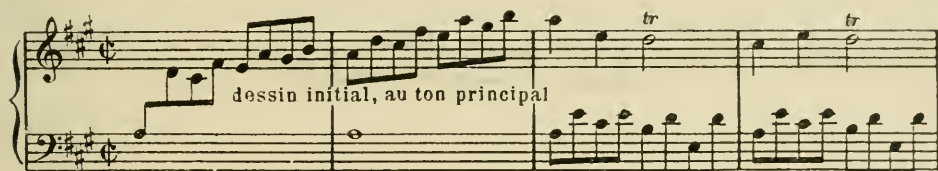
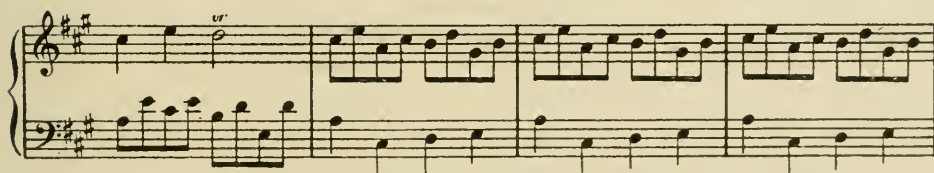
(1) Cette pièce « avant-première », qui sert d'introduction à la pièce initiale d'une Suite, présente la même indétermination de forme et de nom que le Prélude de Fugue (voir ci-dessus, chap. 1, p. 64) avec lequel elle se confond. C'est toujours un succédané plus ou moins fantaisiste de la vieille cadence tonale, par laquelle l'exécutant ou l'improvisateur « se met dans le ton », *avant* de commencer.

(2) L'abréviation générique « type S » sera employée pour tous les états successifs de cette forme *Suite-Sonate* qui, depuis près de trois siècles, a survécu à toutes les évolutions et révolutions subies par la musique symphonique.

verset de la psalmodie, avec son arrêt momentané au milieu et sa cadence finale, la mélodie binaire (1), sont ses ancêtres indéniables, de même que le fronton à deux pans () en offre une figuration saisissante, dans l'ordre architectural.

La caractéristique commune à toute manifestation d'ordre binaire, qu'elle soit geste, édifice ou musique, c'est l'*effort* de la première partie, compensé par le *repos* de la seconde.

La pièce binaire obéit à cette immuable loi rythmique et mécanique de la compensation : toute sa première moitié consiste en un *effort* vers une tonalité voisine du point de départ. Or, on sait que tout effort modulant s'oriente naturellement vers les quintes aiguës, en vertu de la loi des quintes exposée précédemment (2). Ainsi s'explique la modulation pratiquée dans la première partie de toute pièce *binaire* identique de construction à cette *Allemande* de Domenico Scarlatti, qui va nous servir d'exemple :


les 25 mesures qui sont omises à cette place servent à confirmer de plus en plus la tonalité de la dominante, où se termine la première partie du morceau



(1) Voir 1^{er} liv., p. 41.

(2) Voir 1^{er} liv., chap. VIII, p. 130 et 131.

Cette cadence imparfaite au ton de la dominante (1) marque l'achèvement de l'*arsis*, du *temps léger* constitué par toute cette première partie, dont la reprise intégrale est presque toujours indiquée dans les pièces binaires. Leur dessin initial a rarement la physionomie d'un véritable thème : ici, c'est un simple rythme uniforme que les deux mains font entendre alternativement, sans l'interrompre jamais. Quelle que puisse être sa richesse expressive dans d'autres pièces analogues, ce dessin n'est jamais qu'une sorte de *véhicule tonal*, allant de la tonique au ton voisin.

Il s'agit maintenant de redescendre la pente gravie, de revenir à la tonique, plus ou moins directement : ce but est atteint par la seconde partie, qu'on reprend intégralement, comme la première.

imitations modulantes, abandonnant le ton de la dominante

les 18 mesures omises contiennent d'autres imitations modulantes, en forme de marche harmonique par *RÉ, mi, fa #*, suivies d'une descente diatonique aboutissant au ton principal :

retour au ton principal

à partir de cette rentrée, les 17 mesures suivantes confirment de plus en plus la tonalité de *LA*, où reparaissent, pour terminer la seconde partie, toutes les formules exposées en *MI*, à la fin de la première :

(1) Les musiciens de l'époque de la Suite semblent avoir pressenti l'inaptitude du *V^e* degré de la gamme mineure à remplir la fonction de dominante. Beaucoup de leurs pièces mineures modulent, dans leur première partie, de la tonique au relatif majeur, au lieu d'aboutir à la quinte supérieure.

conclusion tonale, symétrique de celle de la première partie

La cadence définitive à la tonique indique la fin de la *thésis*, du *temps lourd* complétant la longue *oscillation tonale* effectuée par les deux fragments consécutifs de toute pièce construite sur le *type Suite*.

On voit assez que ce système *binaire* est totalement différent du plan *unitaire* de la Fugue, consistant en une série d'expositions d'un thème *unique* et déterminé. Ici, le thème est à peu près absent, et le dessin, plus ou moins précis, qui semblait en tenir lieu au début de la première partie, ne reparaît jamais, dans la seconde, avec sa tonalité propre.

4. LE MOUVEMENT LENT. — TYPE L.

La coupe binaire qu'on vient d'examiner appartenant indistinctement à presque toutes les pièces de la *Suite*, la physionomie particulière de la pièce lente (type L) ne se révèle pas dans sa structure thématique et tonale identique à celle du type S, mais seulement dans son rang, son mouvement et son style.

a) **Rang de la pièce lente (type L).** — C'est une simple raison de contraste ou d'équilibre qui détermine dans une *Suite* le rang de la pièce lente : on la place en principe entre deux pièces d'allure beaucoup plus vive ; et, comme la pièce initiale (type S) est plutôt mouvementée, une pièce lente a sa place toute naturelle au *second rang*.

Mais si le second rang est en effet l'un des plus fréquemment occupés par un morceau du type L, il est loin d'être le *seul*. Car le nombre des pièces d'une *Suite* étant extrêmement variable, celui des pièces lentes alternant avec des pièces du type M (voir ci-après, p. 113 et suiv.), varie proportionnellement.

b) **Mesure et mouvement.** — Toujours en raison de la loi des contrastes, la mesure adoptée pour la plupart des morceaux lents est à *trois temps* ; quant à leur mouvement, il correspond aux indications, d'ailleurs fort imprécises, *Andante*, *Adagio*, *Largo*, etc.

c) **Style et rythme.** — Le mouvement lent, dans la *Suite*, emprunte très souvent le nom, le rythme et le style de quelque ancienne danse solennelle et compassée, comme la *Sarabande*, la *Courante* ou la *Sici-*

lienne (1). On trouve aussi, sous le nom d'*Aria* (air), des pièces lentes sans parenté rythmique avec aucune danse, et caractérisées seulement par la riche ornementation de leur ligne mélodique.

Le type L n'offrant aucune particularité de construction, c'est seulement comme spécimen de style, et en raison de son intérêt musical, que nous citons, ci-dessous, la première partie de la charmante *Sarabande* de Rameau, intitulée *l'Entretien des Muses* (2).

Lent

(1) La Sicilienne (à 6/8) est une des rares formes de mouvement lent avec mesure binaire; mais elle demeure ternaire par la subdivision de chacun de ses temps.

(2) Cette *Sarabande* fait partie de la 6^e Suite pour clavecin de J.-Ph. Rameau (Éd. Durand et fils, p. 50), dont il sera question ci-après, p. 140, dans la section historique.

5. LE MOUVEMENT MODÉRÉ. — TYPE M.

Parmi les airs de danse *non dansés* qui constituèrent peu à peu la forme Suite, les pièces de mouvement modéré (type M) ont conservé, après toutes les autres, leur caractère originel : elles sont demeurées les seules *dansables*, les seules dont les titres, empruntés pour la plupart au vocabulaire des danses élégantes ou rustiques en honneur à cette époque, coïncident réellement avec la forme rythmique et la coupe même de chacune de ces danses.

Sans entrer dans une recherche minutieuse, et plus chorégraphique que musicale, sur chacune de ces innombrables danses, nous n'avons à faire connaître ici que leur rôle dans la Suite, leur allure particulière, et certains modes d'adaptation spéciale du régime binaire à leur coupe et à leurs répétitions.

a) Rôle et rang du type M dans la Suite. — La loi de contraste précédemment signalée fait placer de préférence le mouvement modéré entre deux pièces plus lentes ; et, comme une même Suite contient généralement plusieurs pièces appartenant aux types L et M, le rang du type M doit être considéré en principe comme alternant avec celui du type L. Toutefois, cet usage n'est point observé avec la même constance

que celui qui consiste à placer l'Allemande (S) au début et la pièce rapide (R) à la fin.

b) **Mesures, mouvement et allure du type M.** — Les pièces de ce genre étant des danses véritables (1) sont tantôt à *deux* ou *quatre* temps, comme la Gavotte, la Musette, la Bourrée, etc., tantôt à *trois*, comme le Menuet, le Passepied, la Loure, etc. Elles n'ont donc pas de mesure propre. Quant à leur mouvement (*Moderato*, *Allegretto*, etc.), il ne peut guère être défini que d'une manière relative, par rapport au type L, dont il n'atteint jamais la lenteur, et au type R, toujours plus rapide.

c) **Coupe particulière à certaines pièces du type M : les Doubles, les Secondes danses, la forme Rondeau.** — Chaque figure de danse étant en général assez simple et exécutée plusieurs fois consécutivement par différents couples, les airs correspondants étaient fort courts et se répétaient autant de fois que l'exigeait le nombre total des danseurs.

Pour remédier à la satiété qu'auraient entraînée les fastidieuses redites d'un même thème, les compositeurs de Suites prirent l'habitude de *doubler* leurs airs de danse.

Ces *Doubles* (2) constituaient à l'origine des reprises facultatives indiquées par un signe : les exécutants exerçaient leur talent en ornant ces reprises de toutes les fioritures et notes d'agrément suggérées par leur bon goût... ou leur désir de briller. A cet « âge d'or » du *Double* succéda l'inévitable empiétement du virtuose sur le musicien, de l'effet sur l'expression, de l'acrobate sur l'artiste : véritable « âge d'argent » contre lequel les compositeurs réagirent en écrivant eux-mêmes leurs variantes, pour les protéger et en maintenir les traditions par la gravure ; c'est à cet « âge d'airain » que nous devons les immortels Doubles des Rameau et des Couperin, précurseurs de la forme Variation, dont il sera question ci-après (chap. VI).

A côté des Doubles ornés, et toujours pour remplir le même office, on voit aussi apparaître les *Secondes danses* (*Second menuet*, *Seconde gavotte*, etc.), destinées à alterner avec la danse principale, qu'on répétait toujours pour finir.

Enfin, cet usage de l'alternance des thèmes fait éclore, en France, une forme infiniment plus musicale : le *Rondeau*, où toutes les redites du

(1) En dehors des danses proprement dites, on rencontre parfois dans les Suites certains morceaux d'allure modérée assimilables au type M, mais dépourvus de toute particularité autre que la coupe binaire traditionnelle : tels le *Capriccio* et le *Scherzo*, véritable *amusement* (en allemand *Scherz*) musical, sans analogie avec la forme bien connue qui perpétua ce nom dans la musique symphonique.

(2) Bien que le *Double* appartienne plutôt, dans la Suite, aux danses de mouvement modéré (M), on en rencontre aussi, de loin en loin, dans les danses lentes (L), Sarabande, Sicilienne, etc.

thème principal sont séparées par des phrases modulantes, qui diffèrent presque toutes les unes des autres. Qui ne reconnaîtrait, dans cette forme si française, le *refrain* et les *couplets* de nos vieilles chansons ou *rondes* populaires médiévales (1), reparaissant dans la musique instrumentale, après avoir doté la poésie légère de ces petites pièces si gracieuses dont on a dit :

« Le Rondeau, né gaulois, a la naïveté ? »

Certes, la musique peut à bon droit s'approprier ce vers, qui résume à la fois les origines et le caractère de la forme Rondeau, appliquée, dans notre pays, au temps de la Suite, à toute espèce de danse d'allure modérée, et souvent même aux pièces rapides (type R) qui terminaient les Suites françaises.

On verra plus loin (p. 138 et suiv.) l'usage fréquent que firent de cette forme Rameau et le grand Couperin, auteur de l'exemple ci-dessous.

Cette *Gavotte en Rondeau* figure sous le titre l'*Épineuse* dans le 26^e Ordre du célèbre claveciniste français.

REFRAIN
Modéré

1^{er} COUPLET (8 mesures)

a la fin du Couplet, on reprend intégralement le Refrain pour la seconde fois.
etc.

(1) Voir 1^{er} liv., chap. v. p. 90.

2^e COUPLET (8 mesures)

suit de la troisième reprise du refrain.

3^e COUPLET (18 mesures)

suit de la quatrième reprise du Refrain.

Le 4^e Couplet mérite d'être cité en entier; il contient tout un petit Rondeau enclavé dans le grand :

4^e COUPLET (16 mesures)

Une cinquième et dernière reprise du Refrain principal en *fa* # mineur termine ce petit modèle si intéressant de la coupe Rondeau.

6. LE MOUVEMENT RAPIDE. — TYPE R.

La pièce qui termine la Suite est presque invariablement la plus rapide de toutes. Cet usage de l'accroissement d'agogique vers la fin paraît provenir d'une sorte d'instinct expressif assez général, qui se manifeste dans beaucoup de formes symphoniques.

Cette pièce du type R, qui, sauf de rares exceptions, occupe le dernier rang dans une Suite organisée, porte le nom de *Gigue* : c'est une danse d'allure très vive, dont la mesure, de quelque manière qu'on l'écrive, a pour caractère spécial la décomposition des temps en triolets (1). Quant à la construction de la Gigue, elle est conforme à la coupe *binnaire modulante* que nous avons étudiée ci-dessus (p. 108 et suiv.), à propos de la pièce initiale du type S (2).

La Gigue complète donc, en raison de sa rapidité plus grande, l'ordre logique des mouvements, principe premier de la Suite, magistralement appliqué par J.-S. Bach, dans ses œuvres, auxquelles nous empruntons l'exemple ci-après, tiré de la *Gigue* finale de la *I^{re} Partita en si b* (3). Cette Gigue rappelle tout à fait, par ses perpétuels croisements de main, le style des Italiens et notamment celui de D. Scarlatti.

Gigue

(1) Les principales mesures de Gigue sont : $\frac{3}{8}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{6}{8}$, $\frac{6}{4}$, $\frac{9}{8}$, $\frac{9}{4}$, $\frac{12}{8}$, $\frac{12}{4}$, etc., c'est-à-dire toujours susceptibles d'une subdivision *ternaire* des temps. De là vient, sans doute, le nom de *Tripla*, que certains auteurs, notamment J.-H. Schein (voir ci-après, p. 143), appliquèrent à la Gigue, en souvenir de l'ancienne expression *proportio tripla*, employée par les mensuralistes dans un sens analogue.

(2) Dans les Suites d'auteurs français, on trouve aussi des Giges en forme de *Rondeau*.

(3) Ces seize mesures se trouvent identiquement reproduites dans l'air d'entrée du IV^e acte d'*Iphigénie en Tauride* de Gluck : « Je t'implore et je tremble ». — Les œuvres de Bach étant fort peu répandues à l'époque où Gluck écrivait ses opéras, ce fait semble assez difficilement explicable.

7. RÔLE DE LA FORME SUITE DANS LA MUSIQUE SYMPHONIQUE.

La *coupe binaire* modulante et la *juxtaposition* de pièces différentes sont, en définitive, les seuls caractères à peu près constants dans la forme transitoire de la Suite. Mais de ces deux signes distinctifs, le premier n'a pour ainsi dire pas laissé de traces dans les formes musicales postérieures.

Après avoir coexisté longtemps avec la *forme ternaire* des premières sonates, la *coupe binaire*, en effet, s'efface complètement devant cette construction nouvelle plus stable, plus féconde et infiniment mieux équilibrée.

Au contraire, le principe de la *juxtaposition* des airs, adopté peu à peu par la Suite instrumentale, devait réagir profondément sur une foule d'autres formes symphoniques. Ne devait-il pas aboutir en effet, après des étapes successives, au *cycle* de pièces différentes quoique dépendantes les unes des autres, c'est-à-dire à l'une des plus belles applications, dans le domaine musical, de la loi d'unité dans la variété qui régit toute esthétique ?

Pressentie par Beethoven, réalisée par César Franck, la conception *cyclique* est à la base de toute œuvre symphonique de quelque envergure : nous en retrouverons la tradition constante dans la Sonate,

comme dans toutes les formes appartenant à la famille du Madrigal accompagné (Musique de Chambre, Symphonie, etc.).

En dehors de cette lignée légitime où se perfectionne, de génération en génération, le système ternaire inauguré par la forme Sonate et la cohérence des morceaux juxtaposés, la forme Suite n'a guère survécu que dans quelques types, plus ou moins abâtardis, où demeurent, à l'état de routine irraisonnée, quelques vestiges de la construction traditionnelle.

Si, par exemple, on retrouve dans les ballets (1) les formes de quelques danses de cour, ayant abandonné les lumières étincelantes des palais pour les feux moins nobles de la rampe, cette métamorphose entraînera bien vite l'oubli de tout principe d'unité tonale, et les airs de ballet se succéderont sans nul souci de l'ancien « ordre logique » des belles Suites instrumentales.

Plus tard aussi, le nom de Suite sera donné par quelques compositeurs à des œuvres pour orchestre, que leur caractère descriptif ou pittoresque rattache plutôt au Poème Symphonique et à la Fantaisie (2), à moins que leur construction ne soit en réalité celle des véritables Symphonies.

Enfin, à part quelques très rares tentatives de Suites pour piano, ou pour violon, offrant par l'instrument exécutant, sinon par la forme, plus d'analogie que les précédentes avec la *Suite* proprement dite, ce genre immortalisé, en Italie par D. Scarlatti, en France par Couperin et Rameau, en Allemagne par J.-S. Bach, semble avoir totalement disparu, après l'admirable floraison des XVII^e et XVIII^e siècles, dont nous allons étudier l'histoire.

HISTORIQUE

8. LES PRÉCURSEURS DE LA FORME SUITE.

Longtemps avant que les instruments se fussent emparés du riche trésor mélodique que leur offrait la Chanson et la Danse populaires pour en faire l'un des principaux éléments des fêtes princières et aristocratiques, les jongleurs qui parcouraient la France, et particulièrement nos provinces méridionales, avaient coutume de jouer des *Chansons à danser*, sur lesquelles trouvères et troubadours « parodiaient » le plus souvent leurs poétiques improvisations.

(1) Voir le Troisième Livre du Cours de Composition.

(2) Voir, dans la Seconde Partie du présent Livre, le chapitre consacré à ces formes.

Telle, cette *estampida* de baladins, que le troubadour cévenol Rambaut de Vaqueiras (1) illustra de ses vers d'amour en l'honneur de Monna Beatrice de Savone, sœur de Guillaume des Baux, prince d'Orange (2) :

Ka - len - da Ma - ya, Ni fuels de fa - ya, Ni chanz d'au -
 zel, ni flors de gla - ya; Non es quem pla - ya, Pras Domna ga -
 ya, Tra qu'un is - nel mes - sagier a - ya; Del vostre bel
 cors quem re - tra - ya, Pla - zer novel qu'Amors m'a - tra - ya;
 Et ja - ya, Em - tra - ya, Va vos, Domna ve - ra - ya;
 E cha - ya, de pla - ya l'gé - lous aus quem n'es - traya.

En 1554, l'imprimeur Attaignant publiait six livres de danses populaires (*branles simples, branles gais, basses-dances, tourdions, passemezze*), transcrites pour les violes, à quatre et cinq parties, par Claude Gervaise. Le *tourdion* ci-dessous, extrait de ce recueil, est intéressant comme structure, en ce qu'il affecte déjà la forme Suite, avec son repos médian modulant à la dominante inverse (*sol*) du ton de *ré mineur*, 1^{er} mode

(1) Vaqueiras, maintenant Vachères, est une petite localité située sur les confins du Vivarais et du Velay, et munie d'un curieux château féodal.

(2) Voir, sur cette *estampida*, l'intéressante étude historique et critique de M. Pierre Aubry, dans la *Revue Musicale* du 15 juin 1904, page 307.



D'autre part, nous rencontrons, encore en France, sous le titre d'*Orchésographie*, un important traité où les danses en usage au xvi^e siècle sont minutieusement décrites. Ce traité, publié en 1589, et plusieurs fois réimprimé, a pour auteur un chanoine de l'officialité de Langres, Anthoine Tabourot, plus connu sous le pseudonyme anagrammatique de Thoinot Arbeau.

Enfin, dès les dernières années du xvi^e siècle, les luthistes français avaient déjà adopté la dénomination de *Suite* pour désigner plusieurs danses susceptibles d'être jouées et dansées sans interruption.

Parmi les compositeurs *italiens* qui s'adonnèrent plus particulièrement à la transcription instrumentale des danses et chansons populaires, voici les noms de ceux chez lesquels on peut trouver les plus utiles documents :

Francesco da MILANO, qui arrangea pour le luth la *Bataille de Marignan* et le *Chant des oiseaux* de Clément Janequin (1536), et qui publia, en 1563, des *Canzone* et *Passemezzze* pour le même instrument.

Melchior de BARBERIS, luthiste également, et auteur de dix livres de transcriptions pour un ou deux luths, ou pour la guitare à sept cordes, d'après des chansons françaises, pavaues, saltarelles, madrigaux, motets, et même d'après une messe *Ave Maria* d'un auteur contemporain.

Nous donnons ici un exemple de deux pièces, *Pavana* et *Saltarelle* (1), écrites sur le même thème avec changement de rythme et faites pour être jouées à la suite l'une de l'autre, ce qui constitue, nous l'avons vu, le principe de la *Canzona* :

Pavana

Liuto

Saltarello

Andrea GABRIELI (1510 † 1586) et son neveu, Giovanni GABRIELI (1557 † 1613), dont on publia en 1571, 1593 et 1595, nombre de pièces : *Chansons françaises*, *Toccate* et *Sonates* pour l'orgue.

Florenzio MASCHERA, qui fit paraître en 1582 des *Canzoni* pour quatre instruments, manifestement dérivés de l'écriture madrigalesque : ils offrent en effet cette singularité de porter, non des titres de danses, mais des dénominations fantaisistes, comme nous en rencontrerons plus tard de très nombreux exemples chez les clavecinistes français.

Ainsi, la *Martinenga*, la *Maggia*, la *Duranda*, la *Rosa*, l'*Auerolda*,

(1) *Saltarello*, *romanesca* et *gagliarda* se disaient, au xvi^e siècle, de la pièce qui faisait généralement corps avec la *Pavana*.

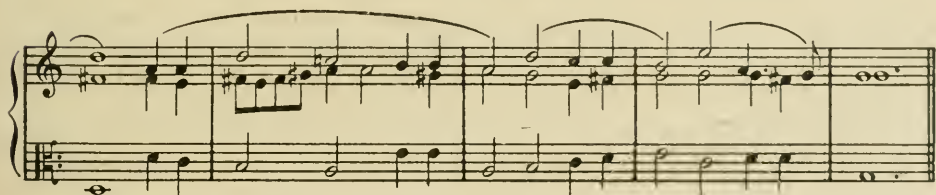
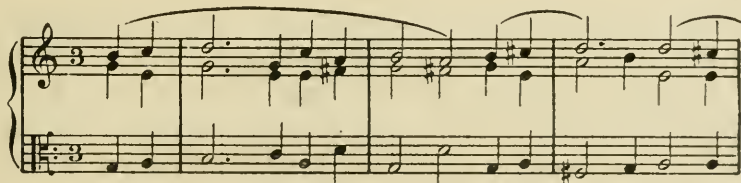
l'Uggiera, la Girella, la Villachiara, la Foresta, empruntent la plupart de leurs noms à ceux de familles notables de la ville de Brescia, où Maschera occupait le poste d'organiste de la cathédrale.

Giacomo Gastoldi da CARAVAGGIO, qui publia en 1591 des *Balletti a cantare, suonare e ballare*, ornés de titres qui rappellent aussi ceux des pièces de notre Couperin, comme par exemple : *il bel amore, l'amor vittorioso, la sirena, il martellato*, etc.

Floriano CANALI, auteur de nombreuses *Canzone* pour instruments, écrites jusqu'à huit parties, parmi lesquelles *la Balzana*, suite de deux pièces de rythmes différents, ♯ et 3/2.

Salomon ROSSI (1570 † 1623), rabbin de Mantoue, le seul israélite que l'on rencontre dans l'histoire de la musique au cours des deux premières époques. Outre des Cantiques hébreux et des Madrigaux italiens, il écrivit des *Chansons françaises, Sinfonie, Gagliarde e Balletti*, dont nous donnons ci-après un spécimen.

*Balletto (1601)
per tre viole
da braccio*



Ritornello



Contrairement à l'usage de son temps, Rossi désignait volontiers les instruments qui devaient exécuter ses pièces, en ajoutant l'indication (combien pratique !) des autres instruments qui pouvaient indifféremment leur être substitués, par exemple : *Sinfonie espressamente scritte per due viole (ovvero duo cornetti) e un chittarone (o altro instrumento di corpo)*.

Un peu plus tard la Danse de cour, provenant de la transcription pour le luth ou les instruments à clavier de pièces vocales en vogue, trouva un intense foyer de propagation en Angleterre, dès la première moitié du xvii^e siècle. Innombrables sont les pièces transcrites ou les danses originales isolées que l'on trouve dans les manuscrits ou imprimés *anglais* de ce temps, livres de virginal, de clavicorde ou tablatures de luth.

William BYRD (1538 † 1623) (voir ci-dessus, page 71), **John BULL** (1563 † 1628), organiste de la cathédrale d'Hereford, puis d'Anvers, et **Orlando GIBBONS** (1583 † 1625), organiste de la chapelle royale sous Charles I^{er}, furent les principaux représentants de ce genre de musique.

Un recueil de danses et fantaisies pour virginal, contenant des pièces de Gibbons, Byrd et Blow, fut gravé en 1611 sous le titre de *Parthenia*.

9. LA SUITE PROPREMENT DITE ET LA SONATA DA CAMERA.

Dès le milieu du xvii^e siècle, le principe de la *Suite de Danses* était établi et la forme *binnaire* absolument fixée. Si la Chaconne et la Passacaille ont encore persisté jusque vers la fin du siècle suivant, la plupart des autres pièces isolées sont tombées en désuétude, tandis que l'importante et féconde forme du *Rondeau français* prenait naissance.

Sous les diverses dénominations de *Sonate*, *Ordre*, *Suite*, *Exercice* ou *Partie*, c'est toujours à la *Suite* que nous avons affaire, jusqu'à la fixation de la forme *ternaire* dans le Sonate italienne de Corelli.

De même que pour la Fugue, nous classerons par nationalité les compositeurs de Suites.

En ce qui regarde l'Italie, les mêmes noms, ou à peu près, reviendront sous notre plume; mais il n'en sera pas de même pour la France et l'Allemagne, où, à part Bach, génie universel, nous n'aurons guère à citer que des noms nouveaux: dans ces pays, en effet, la plupart des organistes s'étaient spécialisés dans la Fugue et la musique religieuse vocale.

10. LES COMPOSITEURS ITALIENS.

GIROLAMO FRESCOBALDI.	1583 † 1644
MICHELANGELO ROSSI.	159. † 16..
BIAGIO MARINI.	1599 † 1660
GÍOVANNI LEGRENZI.	1625 † 1690
BERNARDO PASQUINI.	1637 † 1710
GIOVANNI MARIA BONONCINI.	1640 † 1678

GIOVANNI BATTISTA VITALI.	1644 † 1692
GIUSEPPE TORELLI.	1645 † 1718
DOMENICO ZIPOLI.	16.. † 17..
EVARISTA FELICE D'ALL'ABACO.	16.. † 17..
DOMENICO SCARLATTI.	1681 † 1757

Girolamo FRESCOBALDI (voir ci-dessus, p. 68) est aussi important au point de vue de la formation de la Suite qu'à celui du développement de la forme Fugue. Son style était double et essentiellement différent dans la *toccata* et dans le *ricercar*. On n'a, pour s'en rendre compte, qu'à lire ses ouvrages, tous d'un grand intérêt en raison de cette diversité de style que l'on retrouvera plus tard chez Bach.

Outre les *Toccate e partite* de 1615 et les *Fiori musicali*, Frescobaldi publia, en 1624, plusieurs Suites de pièces sur des airs populaires connus, intitulées *Capricci da sonares opra diversi soggetti*; quatre livres de *Canzoni alla francese* dans le premier desquels on rencontre deux *Toccate*, l'une pour violon et épinette, l'autre pour luth ou violon; enfin, en 1637, parut chez Nicolas Borbone, à Rome, un second livre de *Toccate* contenant un grand nombre de *Courantes*, *Balletti*, *Chacommes* et *Passacailles* pour orgue ou clavicorde.

Ce second livre est particulièrement intéressant en ce que la préface contient de minutieuses indications de Frescobaldi lui-même sur la façon d'interpréter ses œuvres; l'auteur y exprime la crainte d'être joué « en mesure » et sans expression. Contrairement à ce que l'on enseigne généralement pour l'interprétation de sa musique, il y réclame un perpétuel flottement de rythme, ce qu'on est convenu d'appeler, depuis Chopin, *tempo rubato*.

Ces indications confirment une fois de plus cette vérité qu'aucune musique ne doit être présentée de façon inexpressive, ce qui serait contraire au but réel de l'art.

Michelangelo ROSSI, organiste, établi à Rome, fit paraître, en 1657, un recueil de *Toccate* et de *Courantes* d'un grand intérêt au point de vue de l'invention mélodique.

Biagio MARINI, né à Brescia, mort à Padoue après avoir été au service de divers princes allemands, est réputé avoir été le premier en Italie à publier des *Suites* pour le violon seul (*Affetti musicali*, 1617), et à adopter pour ses œuvres à plusieurs instruments, notamment son op. 22 (1655), le titre *Sonata da Camera*.

Giovanni LEGRENZI, d'abord organiste à Bergame, devint directeur du Conservatoire *dei Mendicanti*, à Venise, et maître de chapelle de Saint-Marc. Ses *Sonate da Camera* sont de véritables Suites à quatre

instruments. Il publia cependant, en 1682, des Sonates pour deux violons et basse continue.

Bernardo PASQUINI (voir ci-dessus, p. 70) publia, en 1697, un livre de *Toccate et Canzoni* pour orgue, ainsi que des Sonates en forme de Suite, à trois mouvements, pour *gravicembalo*, sans compter plusieurs Sonates pour deux clavicores.

Nous donnons ci-après les principaux passages d'une intéressante *Canzone* pour clavicorde dans laquelle on remarquera la richesse et la diversité des rythmes ternaires :

Canzone francese

Dans la deuxième partie de la pièce, le même thème se présente, rythmé ainsi:

Voici enfin la
terminaison de
cette *Canzone*:

The image shows two systems of musical notation. The first system consists of a treble staff and a bass staff. The treble staff begins with a melodic line that descends and then rises, while the bass staff provides a harmonic accompaniment with a steady eighth-note pattern. The second system continues the piece, featuring more complex melodic lines in both staves, including some triplets and longer note values, leading to a final cadence.

Giovanni Maria BONONCINI, organiste de Modène, écrivit plusieurs livres de Sonates pour deux violons (1666) et un volume intitulé *Varii fiori del Giardino musicale, ovvero Sonate da Camera* (1669); dans ces œuvres traitées en forme Suite apparaissent, pour la première fois en Italie, les danses dites *Gavotte* et *Gigue*.

Giovanni Battista VITALI, de Crémone, occupa jusqu'à sa mort le poste de second maître de chapelle du duc de Modène. On connaît de ce compositeur deux recueils de *Balletti, Correnti*, etc., pour violon et épinette (1668-1678), et deux livres de *Sonate da Camera* pour deux violons et basse continue.

La construction de ces pièces, bien que de forme binaire, est assez analogue à celle de la Sonate chez Corelli; la 11^e Sonate notamment est ainsi établie : *Introduction grave, Prestissimo, Allegro, Largo*.

Voici le commencement d'une *Passacaille* de Vitali, qui fut publiée l'année de sa mort (1692) et qui présente un style d'imitation plus intéressant et plus soutenu que celui de beaucoup de ses contemporains :

Passagallo che principia per B molle e finisce per diesis

The image shows two systems of musical notation for a piece titled 'Passacaille'. The first system is labeled 'Violino' and 'B. C.' (Basso Continuo). The Violino part is in 3/4 time and begins with a series of eighth notes, while the B. C. part provides a steady accompaniment. The second system continues the piece, showing the interaction between the violin and the basso continuo, with the violin part featuring more complex rhythmic patterns and the B. C. part providing a consistent harmonic foundation.



Giuseppe TORELLI, né à Vérone, s'établit comme *Concertmeister* de la musique du Margrave à Anspach et mourut dans cette ville. Il écrivit plusieurs « Sonates à trois » et un recueil de *Capricci da Camera* pour violon et viole.

Domenico ZIPOLI (voir ci-dessus, p. 70) ; fut l'un des meilleurs maîtres italiens au point de vue de la *musicalité* et de l'élégance de l'écriture ; ses qualités de contrapontiste pourraient le rattacher à la filiation Frescobaldi, Pachelbel, Bach.

Zipoli laissa deux livres de pièces pour orgue ; le premier, qui consiste surtout en pièces détachées, contient une *Canzone* sur un thème qu'on pourrait qualifier « d'éminemment français » :



Le second livre est un recueil de Suites ou Sonates consistant généralement en trois mouvements : *Corrente*, *Sarabanda*, *Aria*, précédés d'un Prélude.

Nous donnons ci-après la conclusion d'une longue Pastorale en *UT*, au cours de laquelle Zipoli se laisse complaisamment aller à sa verve mélodique :



Evarista Felice dall'ABACO, né à Vérone, devint, en 1725, maître de chapelle de l'électeur de Bavière. Il publia, en 1715 et 1730, un certain nombre de Sonates de Chambre pour deux violons et basse continue, qui offrent de curieuses et originales recherches de dessins mélodiques et sont vraiment en avance sur leur époque.

Ses Suites en Sonates sont toutes établies ainsi : *Largo*, *Allemande*, *Sarabande* et *Gigue* ; on peut donc considérer dall'Abaco comme ayant fixé pour la forme Suite l'ordre des pièces qui devait plus tard subsister dans la Sonate moderne avec introduction.

Domenico SCARLATTI naquit à Naples et séjourna d'abord à Madrid en qualité de maître de clavecin de la princesse des Asturies ; puis, après avoir voyagé dans toute l'Europe et être resté quelque temps à Rome où il connut Haendel, il retourna de nouveau en Espagne, en 1729, et y resta jusqu'à sa mort.

Domenico Scarlatti fut sans contredit le plus important des compositeurs italiens dans l'ordre de la musique instrumentale et surtout de la *Suite*. Sa fécondité et son exubérance toute méridionale n'excluent jamais de ses œuvres l'intérêt musical. Un instinct merveilleux lui fait même esquisser parfois certaines modifications de forme dont la réalisation complète devait être assez postérieure. Ainsi, au cours

de plusieurs de ses Sonates, sa verve mélodique fait surgir de la manière la plus inattendue une sorte de *second thème*, innovation qui ne devait atteindre toute sa plénitude que sous la plume de Philippe-Emmanuel Bach.

Chose curieuse, les œuvres les plus remarquables de Scarlatti ne furent point des *Suites*, et nulle part cependant, mieux que dans ses pièces isolées, la *forme Suite* n'apparaît plus clairement et plus logiquement établie. Il fut vraiment le créateur le plus intéressant de toute cette époque italienne, au triple point de vue de la *musique* en elle-même, de la *forme* et de la *disposition* instrumentale. Ses Sonates, en un seul mouvement, sont construites en forme *binnaire*, avec modulation médiane à la dominante ou au relatif ; les thèmes en sont alertes et pleins d'ingénieuses trouvailles mélodiques. L'écriture, si personnelle et si spéciale qu'on ne saurait confondre une pièce de Scarlatti avec aucune autre, offre à l'exécutant des difficultés techniques souvent embarrassantes, même pour les virtuoses du moderne Concerto.

Les œuvres innombrables de D. Scarlatti (1) ne sont point toutes connues ; les pianistes s'en tiennent d'ordinaire aux seize pièces arrangées ou plutôt dérangées par Hans von Bülow, que l'on ne saurait trop signaler à la réprobation des vrais musiciens.

Dans son édition des œuvres de Scarlatti, Bülow se permet souvent de substituer des thèmes et des harmonies de sa façon à la fine et élégante écriture du maître italien, transformant ainsi le brillant et léger babillage napolitain en un lourd et indigeste pathos, éminemment germanique. De tels actes de vandalisme sont d'ailleurs fréquents chez les Allemands, et nous en aurons d'autres à signaler dans le courant de cet ouvrage.

Les principales œuvres de D. Scarlatti consistent en deux recueils de Sonates pour clavecin, publiés à Venise ; douze Sonates, publiées à Nuremberg ; quarante-deux Suites pour clavecin ou violon ; enfin, soixante Sonates, actuellement éditées d'après leur texte original par la maison Breitkopf.

Ces soixante pièces parurent d'abord en deux livres ; le premier, dédié au roi de Portugal Jean le Juste, fut imprimé en 1721 sous le titre *30 Capricci per Cembalo*, puis, dans une seconde édition, avec la mention *30 Essercizi per Gravicembalo* ; le même recueil parut dans diverses maisons d'Allemagne et des Pays-Bas sous la dénomination de *Lezioni* ou *Suites*, et enfin, lorsque le second livre, composé pour la majeure partie en 1730, fut adjoint au premier, les pièces furent inti-

(1) L'abbé Santini comptait dans sa collection trois cent quarante-neuf manuscrits de ce compositeur.

tulées *Sonates* ; mais, comme nous l'avons dit, chacune de ces *Sonates* ne comporte qu'un seul mouvement, disposition rare à cette époque, en Italie.

Nous citerons ici, parmi ces *Sonates de forme Suite*, celles qui offrent le plus d'intérêt musical :

8^e Sonate ; *Sarabande en sol* d'un dessin mélodique absolument séduisant et extrêmement varié, malgré l'accentuation ininterrompue du rythme. L'inflexion médiane se fait au ton de la dominante, *ré*, avec repos à la *tierce picarde* (1) de ce ton, contrairement aux habitudes de l'époque (2) :

9^e Sonate ; *Gigue en ré*

présentant, à la fin de la première partie, une esquisse de second thème :

(1) On appelait ainsi, au xviii^e siècle, la tierce majeure substituée à celle de la tonique dans un passage écrit en mode mineur.

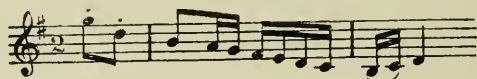
(2) On remarquera dans cette Sonate, comme dans la suivante, l'absence, à la clef, du dernier bémol de la tonalité. Cette disposition persista jusqu'aux dernières années du xviii^e siècle, par analogie avec l'habitude, prise à l'époque du contrepoint vocal, de ne jamais mentionner l'altération du vii^e degré autrement que par un signe accidentel au courant de la pièce.



cette disposition, tout à fait inusitée à l'époque, ne se rencontre pas encore, même dans la première période de l'histoire de la Sonate.

Le commencement de la seconde partie, au lieu de reproduire le dessin initial à une autre tonalité, devient ici un développement rythmique des trois premières notes de ce second thème.

13^e Sonate ; *Allemande* en SOL



contenant aussi un second thème expressif à la dominante :



pièce d'allure bien italienne, où chacune des deux parties se termine sur la formule de cadence si abusivement employée au XIX^e siècle par les compositeurs d'opéras italiens et français, qui en ont fait un atroce lieu commun, tandis qu'elle était ici seulement pimpante et spirituelle.

19^e Sonate ; *Gavotte* en fa



extrêmement intéressante par la liberté de sa mélodie qui présente des

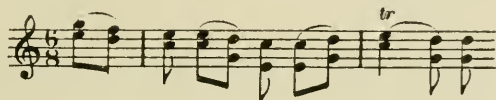
séries de périodes construites, non pas symétriquement comme chez Mozart et ses contemporains, mais tantôt à deux, à quatre et même à trois mesures, vestiges des rythmes grégoriens disparus au xviii^e siècle pour renaître en nos temps modernes.

29^e Sonate ; *Allemande* en *RÉ*, avec un second thème fragmenté à la dominante *mineure* ; cette disposition, qu'on retrouvera dans les œuvres de Mozart et même de Beethoven, est sans exemple chez Bach et les autres contemporains de Scarlatti.

Ce premier recueil se termine par la célèbre fugue dite *du chat*.

Dans le second livre :

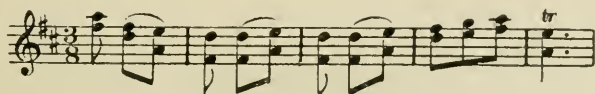
32^e Sonate ; c'est une *Gigue* en *UT*, où se trouve réalisée, au lieu de la forme *binnaire* modulante de la Suite, la structure *ternaire* complète de la Sonate, telle que nous la trouverons établie chez Corelli et ses successeurs. Le premier thème



reparaît intégralement dans la seconde partie, exception des plus rares dans l'œuvre de Scarlatti, et que nous tenons, pour cette raison même, à signaler.

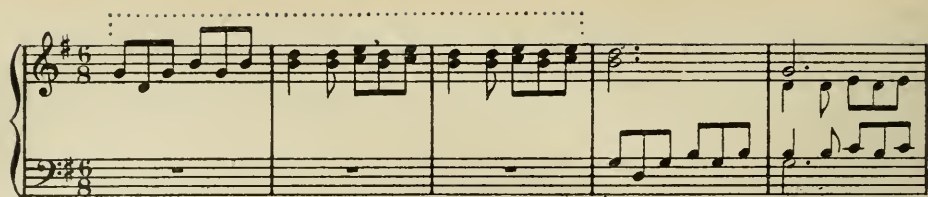
34^e Sonate ; *Burlesca* en *sol*, de rythme constant, mais fort intéressante en dépit de sa monotonie.

38^e Sonate ; *Gigue* en *RÉ*,



sorte d'air de chasse, remarquable surtout par l'oscillation persistante entre les modes majeur et mineur qui caractérise l'exposition du second thème ; le mouvement rapide de cette Gigue et les effrayants soubresauts de la main gauche, obligée de piquer vivement une tonique au-dessus de la main droite pour retourner immédiatement à la dominante grave, en rendent l'exécution des plus difficiles.

40^e Sonate ; *Gigue* en *SOL* qui ne le cède en rien à la précédente pour la vivacité d'allure et la liberté de coupe de ses périodes, rythmées tantôt à trois, tantôt à quatre mesures :



47^e Sonate ; *Allemande* en LA, type de la pièce de forme Suite. Nous en avons donné l'analyse dans la partie technique de ce chapitre (voir ci-dessus, p. 109 et 110).

48^e Sonate ; *Sarabande* en ré, l'une des plus séduisantes pièces du recueil. Après une entrée en imitations d'une grande noblesse de style, vient s'imposer un dessin mélodique qui dominera les deux parties



et donnera même naissance à un second thème :



le rôle de celui-ci devient si important que le dessin initial disparaît définitivement au commencement de la seconde partie et fait place à un véritable développement rythmique.

51^e Sonate ; *Sarabande* en *SI* \flat , curieuse par ses modulations inattendues et ses arrêts brusques sur une sorte d'ornement, comme le style du luth en offre de fréquents exemples.

52^e Sonate ; *Allemande* en *SI* \flat , présentant cette particularité que la modulation médiane s'y opère au relatif mineur.

54^e Sonate ; *Gigue* en *FA* :



le commencement de la seconde partie donne une altération mélodique du motif initial, tout en conservant le rythme intact :

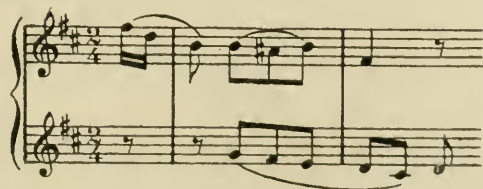


58^e Sonate ; *Muet* en *SOL*, avec un développement curieux au point de vue tonal.

59^e Sonate ; *Gigue* en *SOL*, présentant une écriture espacée bien particulière à Scarlatti :



60^e Sonate ; *Bourrée* en *si*,



pièce bien connue, offrant un véritable second thème au ton relatif :



cette bourrée clôt la série des soixante Sonates ou *Essercizi* ; elle est datée du palais d'Aranjuez, 1754, et donne conséquemment au premier recueil une antériorité de trente ans environ sur les dernières pièces du second.

En résumé, la Suite de danses italiennes, synthétisée par le style de D. Scarlatti, a pour caractéristiques : la liberté absolue du rythme mélodique ; l'usage fréquent du changement de mode sur la même tonique, usage qui se retrouvera dans la Suite française à l'exclusion de la Suite allemande ; la répétition de certaines périodes arrivant parfois jusqu'à l'effet comique ; enfin, l'emploi bien particulier du croisement des deux mains (souvent dangereux, surtout dans les passages rapides). Chez les Français, ces croisements sont beaucoup moins rares que chez Bach et ses contemporains allemands.

II. — LES COMPOSITEURS FRANÇAIS.

JACQUES CHAMPION DE CHAMBONNIÈRES.	1610 † 1671
. . . DU VAL.	1650 † 1723
FRANÇOIS COUPERIN.	1668 † 1733
JEAN FERRY REBEL.	1669 † 1747
JEAN-PHILIPPE RAMEAU.	1683 † 1764
JEAN-FRANÇOIS DANDRIEU.	1684 † 1740
JEAN-MARIE LECLAIR.	1687 † 1764
JEAN-BAPTISTE SÉNAILLIÉ.	1689 † 1730

Jacques Champion de CHAMBONNIÈRES, issu d'une famille d'organistes, fut claveciniste de la Chambre de Louis XIV, et maître de Couperin et de d'Anglebert. On a de lui de fort intéressantes pièces pour clavecin, en deux livres (1670).

Du VAL fut le premier Français auteur de Suites de danses pour le violon, intitulées *Sonates*, conformément à la coutume italienne.

Jean Ferry REBEL, né à Paris, l'un des vingt-quatre violons du Roi, devint, en 1718, compositeur de la Chambre et chef d'orchestre de l'Opéra ; il publia un recueil de douze Sonates pour violon et basse continue, d'autres pour violon seul, et une *Fantaisie*, également pour violon, qui constitue une Suite véritable, car elle comprend un *Grave*, une *Chaconne*, une *Loure* et un *Tambourin*.

Une autre « Fantaisie » intitulée *Les Caractères de la Dance* (1) et restée au répertoire de l'Opéra depuis 1715 jusqu'à 1745, n'est, elle aussi, qu'une *Suite* dans le style de l'époque. Toutefois, elle était destinée à être dansée et non jouée au concert. Les morceaux de cette *Fantaisie* s'enchaînent tous (2) ; quelques-uns même ne se terminent pas, se servant de leur modulation à la dominante pour préparer l'entrée de la danse suivante. Bien avant Leclair, Rebel employa sur le violon les doubles et triples cordes dans ses sonates.

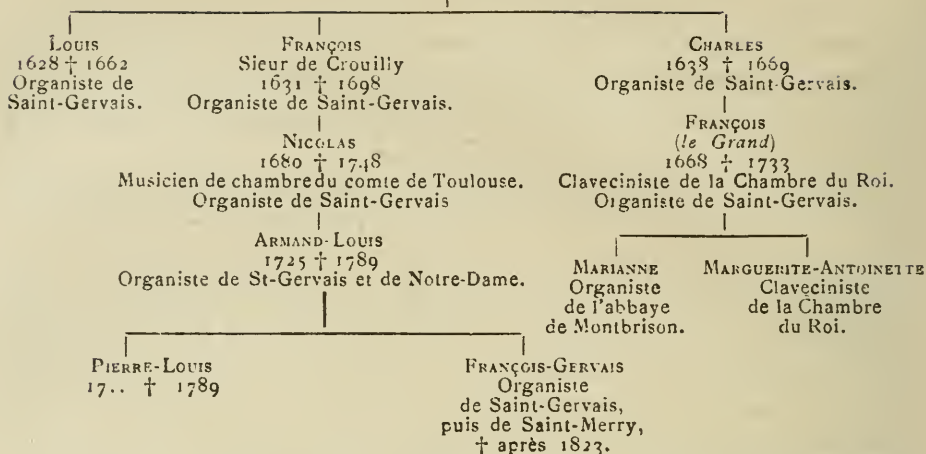
Nous citons ici la *Loure* des « *Caractères de la Dance* » comme un exemple d'alternance des rythmes binaires et ternaires dans la musique de ce temps :

Loure

François COUPERIN, dit *le Grand*, est le plus illustre membre d'une famille presque exclusivement composée de musiciens, comme celle des Bach. Nous donnons ci-après le tableau généalogique des membres de la famille Couperin qui se firent connaître dans l'art musical :

(1) M. Pierre Aubry a publié une intéressante notice historique sur cette *Fantaisie* dont il donne la musique en entier.

(2) Les titres des treize pièces dont cette Suite est composée sont les suivants : Prélude, Courante, Menuet, Bourrée, Chaconne, Sarabande, Gigue, Rigaudon, Passepied, Gavotte, Loure, Musette et Sonate.

CHARLES COUPERIN
de Chaumes en Brie

François, né à Paris, fut d'abord organiste à l'église Saint-Gervais en remplacement de son oncle de Crouilly, puis à la Chapelle du roi Louis XIV. Ses œuvres, véritables types du style français de cette époque, étaient fort estimées de J.-S. Bach, qui, nous l'avons dit, en avait même copié un certain nombre.

Il publia, outre ses *Trios* et son *Art de toucher le Clavecin* (1717), quatre livres de *Pièces pour clavecin*, composés de 1712 à 1727 et gravés en 1713, 1716, 1722 et 1730 : chaque livre est divisé en plusieurs *Ordres* (de *ordo* : troupe rangée en bataille) qui constituent de vraies *Suites* de pièces, écrites dans la même tonalité, mais changeant parfois de mode sur la même tonique.

Le nombre des pièces contenues dans chacun de ces *Ordres* est indéterminé, il varie de quatre jusqu'à vingt et une (dans le I^{er} livre); mais, en les examinant de près, il est facile de s'apercevoir que plusieurs de ces *Ordres* sont composés de deux, parfois même de trois *Suites* dans le même ton, dont chacune commence en général par une Allemande et finit par une Gigue, un Passepied ou une pièce en Rondeau. Ces *Suites* pour clavecin se rapportent donc sans contredit au modèle de la forme *Suite* dont nous avons étudié les éléments (p. 107 à 118), puisque, dans chacune d'entre elles, on retrouve l'Allemande (type S), la Courante et la Sarabande (type L), la pièce modérée (type M), et enfin la Gigue (type R) ou le Rondeau français qui lui est substitué.

Le caractère de *danse* est parfaitement conservé dans les pièces de Couperin. Ainsi que les *Canzoni* de Maschera, elles portent souvent des titres de fantaisie plus ou moins burlesques ou difficilement explicables, comme : la *Ténébreuse*, le *Bavolet flottant*, les *Culbutes ixcxbxnxs*, les *Chinois*, les *Calotins et Calotines ou la Pièce à trétous*; mais il est facile de rétablir le nom de leur forme véritable : celles

que nous venons de citer, par exemple, ne sont rien de moins qu'une *Allemande*, un *Menuet*, une *Gigue*, une *Loure* et une *Gavotte en Rondeau*.

Il ne faudrait pas exagérer l'importance de Couperin au point de vue artistique ; il s'en faut qu'il atteigne dans ses Suites la verve mélodique d'un Scarlatti ou le charme puissant d'un Rameau ; mais il n'en exerça pas moins une grande influence sur son époque, au point de vue de l'écriture du clavecin et des effets qu'il demandait à cet instrument si monotone par nature.

Dans la préface de son I^{er} livre, il énonce le grand principe de l'*expression*, celui qui devrait régir toute la musique moderne : « Le clavecin, dit-il, est parfait quant à son étendue et brillant par lui-même ; mais comme on ne peut ni enfler ni diminuer les sons, je saurai toujours gré à ceux qui, par un art infini soutenu par le goût, pourront arriver à rendre cet instrument susceptible d'expression. »

Un peu plus haut il écrit : « L'usage m'a fait connaître que les mains vigoureuses et capables d'exécuter ce qu'il y a de plus rapide et de plus léger ne sont pas toujours celles qui réussissent le mieux dans les pièces tendres et de sentiment, et j'avouerai de bonne foi que j'aime beaucoup mieux *ce qui me touche* qu'*ce qui me surprend*. »

N'est-ce point là la condamnation de beaucoup de virtuoses de toutes les époques et de tous les pays ?

Il faut connaître cependant certaines pièces de Couperin qui méritent d'être signalées, notamment :

I^{er} livre : *Les Papillons*, *Passepied* qui termine la troisième Suite contenue dans le 2^e Ordre.

La première *Courante*, en *ut*, dans le 3^e Ordre, qui est si curieusement rythmée tantôt à deux, tantôt à trois, et dont nous donnons ci-dessous les mesures initiales :

Courante

II^e livre : *Les Moissonneurs*, vrai type du Rondeau français, en *SI* ♭, à trois Couplets et quatre Refrains ; cette pièce commence le 6^e Ordre.

III^e livre : *Sœur Monique*, Gigue en Rondeau, en *FA* ; 18^e Ordre.

Dans le IV^e livre, qui est le plus intéressant :

La petite pince sans rire, Passepiéd en *mi* ; 21^e Ordre.

L'Arlequine, Passepiéd en *FA* ; 23^e Ordre.

Enfin, dans le 26^e Ordre, cette charmante *Épineuse*, lente Gavotte en *fa* ♯, en forme de Rondeau à quatre Couplets et cinq Refrains dont nous avons donné ci-dessus l'analyse (p. 115 et 116) à titre de modèle.

Jean-François DANDRIEU, organiste, mort à Paris, laissa trois livres de pièces pour clavecin et un livre d'orgue.

Jean-Philippe RAMEAU. Pour la seconde fois, nous rencontrons le nom de ce grand musicien français (1) et nous le retrouverons à sa vraie place dans le Troisième Livre de ce COURS, lorsque nous traiterons du genre dramatique ; c'est alors que nous donnerons en détail l'histoire de sa vie et de sa carrière.

Bornons-nous à rappeler ici qu'avant de devenir l'un des plus grands auteurs dramatiques de l'histoire musicale, Rameau fut longtemps organiste à Paris, à Lille, à Clermont-Ferrand, et qu'il revint enfin, en 1721, dans la capitale, pour occuper les mêmes fonctions à l'église Sainte-Croix de la Bretonnerie. C'est seulement vers sa cinquantième année qu'il aborda le drame musical, où il devait atteindre la plus haute expression de son génie. Entre 1704 et 1733, année où il commença son premier opéra, il écrivit ses pièces de clavecin et de Musique de Chambre.

Son œuvre pour clavecin, la seule qui nous occupe dans ce chapitre, consiste en trois livres.

Le premier (1706), intitulé *Premier livre de Pièces de Clavecin composées par M. Rameau, organiste des RR. PP. Jésuites de la rue Saint-Jacques*, etc., contient dix pièces ; le second (1724), *Pièces de Clavecin avec une méthode pour la mécanique des doigts*, en compte vingt et une ; le troisième enfin (1736) porte le titre *Nouvelles Suites de Pièces de Clavecin avec des remarques sur les différents genres de musique*, et comprend seize morceaux.

On ne peut douter que ces ouvrages ne soient, comme les *Ordres* de Couperin, des recueils de *Suites* dans la réelle acception du terme, malgré la présence de quelques pièces isolées qui pourraient dérouter ceux qui ne sont point familiers avec les usages des auteurs du XVIII^e siècle ; il ne faut pas oublier que ceux-ci avaient coutume de pro-

(1) Voir 1^{er} liv., p. 135.

fiter de la publication d'une œuvre d'ensemble pour y glisser des compositions n'ayant aucun rapport avec elle : témoin, les livres de Sonates de Ph.-Emm. Bach (voir ci-après, chap. III), et certaines publications de Mozart. Au reste, le titre même du dernier livre doit ôter toute hésitation à cet égard.

Le I^{er} livre peut se diviser en deux Suites, toutes deux en *la* ; dans le II^e livre, on compte facilement quatre Suites, deux en *mi*, une en *RÉ*, la dernière en *ré*, plus deux pièces isolées ; le III^e livre contient deux Suites, en *la* et en *sol*, presque exclusivement composées de Menuets, plus quelques pièces isolées. Dans chacune des six premières Suites, il n'y a que quatre pièces, simples ou doubles ; dans les deux dernières, il y en a jusqu'à sept. De même que Couperin et la plupart des Français de son temps, Rameau donne à ses pièces de clavecin des titres fantaisistes.

Nous allons indiquer sommairement les particularités les plus intéressantes de ces recueils.

Plusieurs de ces danses furent replacées plus tard par l'auteur dans ses ouvrages dramatiques ; c'est ainsi qu'un rôle scénique important est dévolu dans *Dardanus* à la Bourrée dite *Les Niais de Sologne* (II^e livre), et que le Rigaudon intitulé *Les Sauvages* (III^e livre) figure dans les *Indes galantes*.

Rameau ne s'astreint pas toujours à commencer par une Allemande ni à terminer par une Gigue ; ses Suites sont cependant d'un très grand intérêt, non seulement par le choix des thèmes de danses qui y sont employés, mais encore par la structure des pièces présentant parfois des essais de formes nouvelles ; l'adaptation de la forme Rondeau aux danses usuelles y est extrêmement fréquente : dix-sept pièces sur quarante et une affectent cette forme.

II^e livre (1724). *La Villageoise* (1) ; Bourrée en Rondeau à trois refrains, différant du Rondeau normal, en ce que chacun des deux couplets aboutit à une fausse rentrée du Refrain dans le ton du Couplet, avant le Refrain lui-même.

La 6^e Suite, en *ré*, est à analyser tout entière, elle comprend :

1^o *l'Entretien des Muses* (2), Sarabande en *ré*, dont nous avons cité ci-dessus toute la première partie (p. 112) comme type de morceau lent. Ses dessins mélodiques, d'un charme si pénétrant, ne seraient point indignes de D. Scarlatti, ni peut-être même de J.-S. Bach.

2^o *les Tourbillons* (3), Gavotte en Rondeau, en *RÉ*, à trois Refrains.

(1) Le texte intégral des livres de clavecin de Rameau a été publié par la maison Durand et fils ; la pagination ici indiquée se rapporte à cette édition : Éd. Durand, p. 33.

(2) Ed. Durand, p. 50.

(3) *Ibid.*, p. 52.

3^o *les Cyclopes* (1), Bourrée en Rondeau, en ré, d'une forme tout à fait originale assez rare à l'époque. Le Refrain, très long, ayant pour thème le dessin initial,



est composé de trois périodes, dont la troisième est répétée ; puis, vient un premier couplet modulant en LA, suivi immédiatement du deuxième Refrain qui s'enchaîne à un développement, aboutissant à un repos au ton de la dominante ; enfin, le troisième Refrain, de tous points identique au premier, termine la pièce, dont l'écriture rappelle par ses croisements celle de Scarlatti.

4^o *le Lardon* (2), Menuet court, en RÉ, suivi de *la Boiteuse*, en ré, qui lui sert de Second Menuet.

Dans le III^e livre (1736), il faut lire *les Trois Mâins* (3), Menuet d'écriture croisée, extrêmement curieux, et *l'Enharmonique* (4), qui présente d'originales successions de tonalités.

Jean-Baptiste SÉNAILLÉ publia cinq livres de Sonates de violon affectant naturellement la forme Suite, et assez estimées de son temps ; elles sont généralement divisées ainsi : 1^o *Introduction* large ou en forme d'Allemande ; 2^o *Courante* ; 3^o *Air* ou *Largo* ; 4^o *Gigue* ou parfois un autre morceau vif de rythme binaire.

Jean-Marie LECLAIR, l'un des plus célèbres violonistes français, abandonna au bout de peu de temps ses diverses fonctions à la cour ou à l'Opéra pour se consacrer à l'étude de son instrument et à la composition musicale, et mourut en 1724, assassiné à la porte de sa maison.

Il écrivit quarante-huit Sonates pour violon, en trois livres de seize Sonates chacun, mais de valeur très inégale. Dans le II^e livre, il fait presque constamment usage de la *double corde* dans les positions les plus difficiles. Le III^e livre, composé, dit-on, après un séjour auprès de Locatelli, est le plus remarquable et contient des pièces d'un réel intérêt.

(1) Éd. Durand, p. 54.

(2) *Ibid.*, p. 59. Ce Menuet a servi de thème à M. Paul Dukas pour ses *Variations, Interlude et Finale*.

(3) Éd. Durand, p. 67.

(4) *Ibid.*, p. 94.

12. LES COMPOSITEURS ALLEMANDS

DIETRICH BECKER.	1554 † 16. .
JOHANN HERMANN SCHEIN.	1586 † 1630
SAMUEL SCHEIDT.	1587 † 1754
CLAMOR HEINRICH ABEL.	16. . † 16. .
HEINRICH JOHANN VON BIBER.	1644 † 1704
JOHANN KUHNAU.	1660 † 1722
GEORG FRIEDRICH HAENDEL.	1685 † 1759
JOHANN SEBASTIAN BACH	1685 † 1750

Dietrich BECKER, de Nuremberg, étudia à Venise sous Andrea Gabrieli. Son style pourrait servir de trait d'union entre l'art contrapontique des Gabrieli et celui des Corelli et des Kuhnau.

Becker laissa deux recueils publiés à Hambourg, en 1668 : l'un, de Sonates pour violon en forme Suite ; l'autre, de pièces instrumentales avec basse continue, sous le titre *Musikalische Frühlings-Früchte*. Ces publications furent très répandues en Allemagne, où elles contribuèrent efficacement à l'éducation des compositeurs.

Johann Hermann SCHEIN, Saxon, étudia le droit à l'Université de Leipzig, puis embrassa la carrière musicale et devint finalement *cantor* de l'école Saint-Thomas de Leipzig, en 1616.

Il publia, en 1617, un *Banchetto musicale newer anmuthiger Padoanen Gagliarden, etc.*, comprenant vingt Suites de cinq danses chacune, pour la plupart ainsi disposées : 1° *Pavane*, 2° *Gaillarde*, 3° *Courante*, 4° *Allemande*, 5° *Tripla* (Gigue). Ces Suites sont à quatre et cinq voix.

Samuel SCHEIDT, né à Halle, apprit la musique à Amsterdam sous la direction de Sweelinck, et devint par la suite maître de chapelle du Margrave de Brandebourg, à Halle, où il mourut.

Outre de nombreuses œuvres d'orgue, Scheidt laissa deux livres de *Ludi musici* (1621-1622), recueils de *Paduanen*, *Gagliarden*, *Allemande*, *Canzonnen und Intradan*, à quatre, cinq, six et sept voix

Clamor Heinrich ABEL, *Concertmeister* de la cour de Hanovre, écrivit trois livres de Suites instrumentales (*Allemande*, *Courante*, *Sarabande* et *Gigue*), publiés de 1674 à 1687, sous le titre *Erstlinge musikalischer Blumen* et réimprimés en 1687 sous le nom *Opera musica*.

Heinrich Johann von BIBER, violoniste, né en Bohême, mourut à Salzbourg, où il occupait le poste de maître de chapelle de l'archevêque, après avoir séjourné à la cour de Bavière.

On connaît de lui, outre six Sonates pour violon (1681) qui sont

d'un grand intérêt pour l'étude de cet instrument, deux autres Sonates ou Suites instrumentales, publiées en 1676 avec la singulière mention : *tam aris quam aulis servientes* (1).

Johann KUHNAU, l'un des plus importants compositeurs allemands de l'époque antérieure à Bach, né à Neu-Geysing (Saxe), ne fut pas seulement un musicien, mais un profond érudit, versé dans la connaissance du grec et de l'hébreu. Reçu avocat à l'Université de Leipzig, il exerça longtemps cette fonction conjointement avec celle de *cantor* de l'école Saint-Thomas, poste auquel il avait été appelé en remplacement de Kühnel, en l'année 1684 ; il devint, en 1700, directeur de la musique de l'Université.

Esprit chercheur et inventif, Kuhnau laissa dans tous les genres un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut citer son *Traité de Composition* encore manuscrit, et le roman intitulé *le Charlatan musical* (*der musikalische Quacksalber*), publié en 1700 et contenant la critique des musiciens italiens de son époque.

Kuhnau fut le premier qui osa écrire des Sonates de Chambre pour clavecin seul, le titre de *Sonate* étant jusqu'alors, en Allemagne, exclusivement réservé aux œuvres pour violon, conformément à son étymologie. Il composa environ vingt-sept Suites ou Sonates (2) : celles qu'il intitule *Biblischen Historien* (1700) seront examinées dans la Seconde Partie du présent Livre à titre d'origines du Poème Symphonique, et l'on verra ci-après (chap. III) les sept Sonates rassemblées sous la dénomination de *Frische Klavier Früchte* (1696) ; les seules que nous ayons à retenir ici sont les quatorze Suites en deux livres, publiées sous le titre *Neue Klavier Uebung*.

Le I^{er} livre, paru en 1689, contient sept Suites ou *Partien*, dans tous les tons majeurs employés sur le clavicorde, c'est-à-dire *UT, RÉ, MI, FA, SOL, LA, SI* ♭ ; chaque *Partita* est divisée en *Prélude* (le plus souvent suivi d'une Fugue), *Allemande, Courante, Sarabande* et *Gigue*.

Le II^e livre, qui est le plus remarquable, fut gravé en 1692 et édité à nouveau en 1695, 1703 et 1726. Il consiste en sept Suites dans les tons mineurs, suivies d'une Sonate en *SI* ♭ très appréciée à son époque.

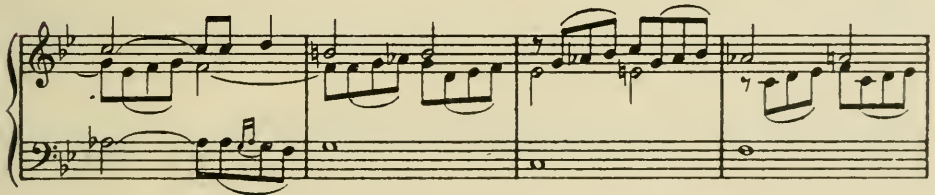
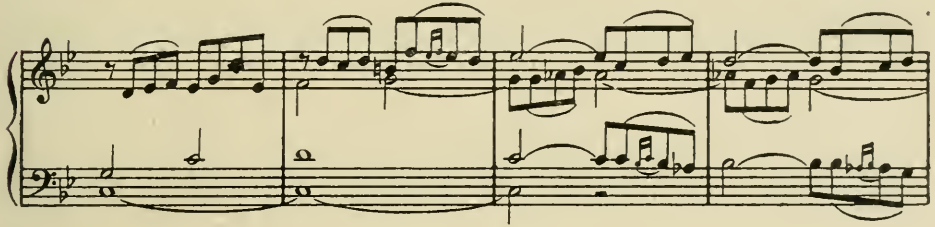
(1) Nous devons mentionner ici, à son rang chronologique, **Henry Purcell** (1658 † 1695), organiste de l'abbaye de Westminster depuis 1680. Cet Anglais, le seul qui mérite d'être cité dans cette période de l'histoire de la Suite, fut surtout compositeur de théâtre ; on connaît de lui, cependant, douze Sonates pour deux violons et basse continue (1683), plus huit Suites pour instruments à clavier, parues sous le titre *Lessons for the Harpsichord or Spinnet* et imprimées en 1696. Elles sont toutes parfaitement construites, et l'une d'elles notamment, la 5^e en *UT*, est composée de huit pièces que l'auteur intitule *Prélude, Almand, Courante, Saraband, Cebell* (Gavotte), *Minuet, RiggaJoon, March*.

(2) Les œuvres complètes pour clavecin de Kuhnau ont été éditées d'après leur texte original dans les *Denkmäler Deutscher Tonkunst* (Breitkopf et Härtel, 1901).

Le *Prélude* de la 1^{re} Suite, en *ut*, est tout à fait séduisant par la forme soignée de ses contours mélodiques et l'élégance de son style presque identique à celui de J.-S. Bach. Il paraît du reste fort probable que Bach avait attentivement étudié les œuvres de son prédécesseur à l'école Saint-Thomas. Ce *Prélude* est en deux parties; l'une, agogique, débute ainsi :



La seconde est d'un mouvement plus calme, quoique son dessin principal et son rythme soient tirés de la première; nous donnons ici tout le commencement de cette seconde partie, afin d'en mieux montrer l'analogie avec certaines pièces de Bach :



La 7^e Suite, en *si*, est également pleine d'intérêt, depuis le *Prélude* rempli d'une gaîté « bon enfant » jusqu'à la charmante *Gavotte* que nous reproduisons ici tout entière :

Gavotte

On peut donc dire de Kuhnau qu'il fixa, en Allemagne, l'ordre des pièces de la Suite (1).

Georg Friedrich HÆNDEL, né à Halle, fils d'un barbier de la cour, commença par s'établir à Hambourg où il se lia, puis se brouilla avec Mattheson, et composa de nombreux opéras. De 1707 à 1710, il voyagea en Italie, puis se rendit à Hanovre et de là à Londres, où il se fixa défi-

(1) Dans une Cantate écrite en l'honneur de l'électeur Johann-Georg, vainqueur des Turcs (1683), Kuhnau employa aussi pour la première fois, croyons-nous, un procédé d'expression repris, il y a quelque trente ans, par le compositeur flamand Peter Benoît : il faisait arriver successivement, par les diverses rues qui donnaient sur la place centrale de la ville, des groupes chantants qui s'unissaient ensuite en un ensemble grandiose.

nitivement en qualité de directeur des Académies musicales et de plusieurs théâtres d'Opéra.

Son bagage symphonique se compose de douze Sonates pour violon ou flûte avec basse continue ; treize Sonates pour deux hautbois ou violons avec basse continue et dix-huit Suites de danses pour le Clavecin, en deux livres, œuvre où l'on reconnaît l'influence de Kuhnau, auquel il ne craint pas d'emprunter des passages entiers reproduits textuellement, sans même chercher à pallier le plagiat.

Johann Sebastian BACH (voir ci-dessus, p. 76 et suiv.). Bien que les Suites de Bach ne puissent être classées parmi ses œuvres les plus géniales, on peut néanmoins dire qu'il porta la forme Suite à son plus haut degré de perfection ; il fut le dernier et le plus complet des compositeurs de Suites, car, après sa mort, c'est-à-dire vers le milieu du xviii^e siècle, cette forme disparut complètement pour faire place peu à peu à la Sonate.

Bach écrivit environ vingt-cinq œuvres affectant nettement la forme Suite.

Les premières remontent à l'époque de Cœthen, où, n'ayant pas d'orgue à sa disposition, il écrivait pour d'autres instruments, et plus spécialement pour le clavecin ; on les nomme *Suites françaises*, bien que cette dénomination ne leur ait point été attribuée par leur auteur.

Les *Suites françaises* sont au nombre de six, comprenant chacune six ou sept pièces, sauf la première qui n'en compte que quatre et la dernière qui en a huit ; toutes commencent par une Allemande et se terminent par une Gigue.

La plus remarquable est la sixième, en MI, divisée en *Allemande, Courante, Sarabande, Gavotte, Polonaise, Bourrée, Menuet, Gigue*, le tout sur la même tonique, sans changement de mode.

Ces Suites datent de 1721 et 1722.

Les six *Suites* dites *anglaises* sont d'une époque postérieure ; on y voit apparaître, comme dans les Suites de Kuhnau, le Prélude qui, fort court dans la première, devient très développé dans les cinq autres, affectant même, dans la sixième, la coupe de l'Ouverture française du xvii^e siècle, *Andante* et *Allegro* (1).

A part la première, ces Suites sont toutes composées de six pièces ; la troisième, en sol, est à étudier particulièrement ; elle comprend :

1^o un *Prélude* type, modulant aux tonalités de la Fugue, sans retour au thème initial dans la tonalité principale ;

(1) Voir la Seconde Partie du présent Livre.

- 2° une *Allemande*, courte relativement à la longueur du Prélude ;
 3° une *Courante* ;
 4° une *Sarabande* intéressante,



dans laquelle le retour à la tonalité est effectué à l'aide d'une modulation enharmonique :



Sa disposition est assez exceptionnelle dans les pièces de clavecin de l'époque ; cette *Sarabande* est suivie d'un *Double*, où la mélodie est présentée avec d'innombrables « agréments » ;

- 5° une *Gavotte* très connue (suivie de sa *Musette*) :



6° une *Gigue* à 12/8, dont la seconde partie présente le thème renversé, ce qui est assez fréquent dans les giges de Bach.

Nous arrivons maintenant aux six *Partitas* que le maître grava lui-même et qui sont certainement les plus remarquables de toutes ses Suites. Elles datent de l'année 1731 et forment la première partie du recueil intitulé *Clavierübung*.

La 1^{re} *Partita*, en *si b*, se clôt par la curieuse *Gigue* que nous avons donnée comme exemple de cette forme (voir ci-dessus, p. 117).

La 2^e *Partita*, en *ut*, s'ouvre par une *Sinfonia* en forme d'Ouverture française et contient, de plus, un *Rondeau* exactement conforme au type si fréquemment employé par Couperin et Rameau.

La 4^e *Partita* est en *RE* et commence également par une longue *Ouverture*.

Cette œuvre est, par l'indéniable beauté de ses thèmes, la plus remarquable du recueil : toutes ses pièces paraissent construites sur un même schème mélodique, disposition à peu près sans exemple dans le genre de la *Suite*.

L'*Allemande*, qui suit l'*Ouverture*, présente une de ces longues phrases comme le maître de la *Mattheus-Passion*, seul, sut en créer. L'admirable mélodie s'impose d'abord en une ligne simple, mais éminemment expressive :

Allemande

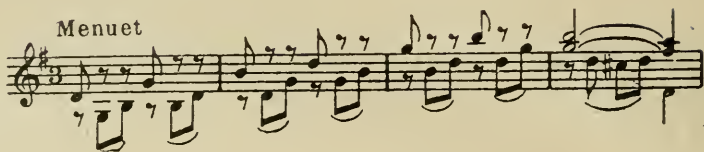
puis elle monte, monte toujours, en s'adornant au passage de volutes exquises comme celles des *alleluia* grégoriens, et cette ascension dure vingt-cinq mesures, sans que le chant cesse un instant d'être expressif sans que l'intérêt faiblisse une seconde, jusqu'au repos à la *dominante* si glorieusement conquis ! La seconde partie, qui compte trente-deux mesures, ne le cède en rien à la première et gagne majestueusement le repos de la *tonique*, sans redescendre des hauteurs célestes où plane depuis le début l'angélique mélodie.

Voilà de l'art pur, voilà de la vraie beauté !

Une grave *Courante*, une douce *Aria*, une *Sarabande* délicieusement ornée, un *Menuet* et une alerte *Gigue* complètent cet admirable monument dominant de cent coudées le niveau ordinaire de l'ancienne *Suite* de danses.

La 5^e *Partita*, en *SOL*, qui s'ouvre sur un *Præambulum*, contient un *Menuet* qui semble chercher tout le temps son véritable rythme, pour ne le trouver qu'aux cadences et le perdre ensuite jusqu'à la cadence prochaine.

Voici les quatre premières mesures de ce morceau :



La 6^e et dernière *Partita* est aussi d'une fort grande beauté. Elle commence par un véritable chef-d'œuvre intitulé *Tocatta*, qui mérite une étude particulière.

C'est d'abord un imposant Prélude en *mi* (1) :



plein de fantaisie et coupé par une charmante phrase mélodique reparaissant en partie dans la Fugue qui suit. Les dernières notes de la cadence tonale de ce prélude servent, en effet, d'entrée thématique à une Fugue, dont le sujet n'est pas sans analogie avec celui du *Prélude, Choral et Fugue* de C. Franck (voir ci-dessus, p. 97).



Cette Fugue, une des plus régulières que Bach ait écrites, a du reste été analysée en détail au chapitre précédent (p. 58 et 59).

Des six autres morceaux qui composent cette belle *Partita*, il faut encore retenir la *Courante* aux charmantes modulations, l'*Aria* d'une religieuse simplicité et la *Gigue* dont la seconde partie est le renversement de la première.

Après Bach, la forme *Suite* fut complètement délaissée. Quelques musiciens du xix^e siècle, Franz Lachner et Jules Massenet, entre autres, tentèrent cependant, dans leurs *Suites pour orchestre*, de faire revivre ce titre ; mais, en dehors du titre, rien dans la structure ni dans le

(1) Le manuscrit autographe de Bach porte pour ce dessin initial, *sept triples croches égales* ; on ne sait pourquoi ce texte a été altéré dans la plupart des éditions.

style de ces pièces symphoniques, éminemment fantaisistes pour la plupart, ne rappelle en quelque manière l'ancienne Suite française, allemande ou italienne.

Seul, Alexis de CASTILLON écrivit, vers 1871, deux *Suites pour piano*, qu'on pourrait rattacher aux types que nous venons d'examiner, si la plupart de leurs pièces, fort intéressantes par leur écriture, n'avaient une coupe totalement différente de la forme binaire traditionnelle dans la vieille Suite instrumentale.

Le type spécial de la *Suite* proprement dite a donc disparu pour jamais, croyons-nous. Mais, pareille à la tradition toujours renouvelée sans cesser d'être elle-même, la Suite défunte est encore vivante dans sa fille aînée, la Sonate, devenue à son tour la mère féconde de presque toutes les formes symphoniques contemporaines.



LA SONATE PRÉ-BEETHOVÉNIENNE

TECHNIQUE. — 1. Définitions. — 2. Origines de la Sonate : formation du type ternaire ; réduction du nombre des mouvements. — 3. Le mouvement initial : type S. — 4. Le mouvement lent ; la forme *Lied* : type L. — 5. Le mouvement modéré ; le Menuet : type M. — 6. Le mouvement rapide ; le Rondeau : type R. — 7. Etat de la Sonate avant Beethoven : le cycle ; le style ; la forme.

HISTORIQUE. — 8. Divisions de l'histoire de la Sonate pré-beethovénienne. — 9. La Sonate italienne. — 10. La Sonate allemande primitive. — 11. La Sonate dithématique. — 12. Les prédécesseurs de Beethoven.

TECHNIQUE

I. — DÉFINITIONS.

La **Sonate** consiste en une série de *trois* ou *quatre* pièces destinées à un instrument à clavier, jouant *seul* ou accompagnant un *seul* instrument récitant (1) ; ces pièces, reliées entre elles, comme celles de la Suite, par l'ordre logique des mouvements et la parenté tonale, en diffèrent par la construction *ternaire* spéciale, qui apparaît dans la plupart d'entre elles, et surtout dans la pièce initiale.

Cette coupe *ternaire*, qui caractérise le *morceau de Sonate* par excel-

() On a vu ci-dessus (note de la page 106) que, dans son acception étymologique, bien différente de celle-ci, le mot *Sonata* était appliqué exclusivement à des œuvres pour instruments à *archet* : aujourd'hui, au contraire, l'instrument à *archet* (violon, alto, violoncelle) n'intervient dans la *Sonate* qu'à titre *concertant*, ni plus, ni moins qu'un instrument à *vent* (flûte, cor, etc.) ; et c'est l'instrument à *clavier* (piano ou orgue) qui, *seul*, y est toujours employé. Dès 1692, Kuhnau publiait une *Sonate* pour *clavecin* (voir ci-après, p. 185) ; en Italie, Pescetti faisait de même en 1739 (voir p. 183) ; Marpurg (voir ci-dessus, p. 94), dans ses *Descriptions de pièces pour Clavecin*, publiées en 1762, c'est-à-dire à une époque où la forme *Sonate* était à peine dégagée de la forme *Suite*, ne se préoccupait déjà plus de la catégorie d'instruments pour laquelle était écrite la composition dite *Sonate*, qu'il définissait ainsi : « Une pièce en *trois* ou *quatre* mouvements intitulés *Allegro*, *Adagio*, *Presto*, quoique leur caractère soit celui de l'*Allemande*, de la *Courante* et de la *Gigue*. » Et il ajoutait cette remarque : « Quand le mouvement du milieu est lent, il n'est pas toujours dans le ton principal. »

lence, consiste dans sa division en *trois* parties, dont la *première* et la *dernière*, symétriques l'une de l'autre, contiennent immuablement l'*exposition* et la *réexposition* du ou des thèmes, tandis que la *seconde*, contrastant surtout par sa forme et son état tonal, revêt une infinité d'aspects différents, suivant l'époque ou le style de la pièce et surtout suivant son mouvement. En effet, la forme *ternaire* des mouvements *lents* (type L), des mouvements *modérés* (type M) et des mouvements *rapides* (type R) n'est point identique à celle du mouvement initial qui synthétise plus particulièrement le type *Sonate* (S). Mais, quelque différente que soit la coupe traditionnelle de chacun de ces types, elle a pour caractéristique commune et presque constante le *retour au thème initial*, après une sorte de digression médiane : *développement* dans le type *Sonate* arrivé à sa perfection (1), *section centrale* dans le type du morceau lent (*Lied*), *trio* dans le mouvement modéré (*Menuet*, *Scherzo*), *couplet* dans le *Rondeau*, etc.

On ne saurait trop insister sur cette prépondérance du régime *ternaire*, qui fait de la *Sonate* un type stable, souple et fécond, supplantant rapidement le type *binaire* et transitoire de la *Suite*, tandis que la *Fugue*, *unitaire*, demeure dans son inféconde fixité. On découvrirait sans peine de nombreuses analogies entre le processus créateur du génie humain, dans ses mille réalisations, et les progrès de la composition instrumentale, passant de l'*unité* stérile à la puissante *trinité*, par l'intermédiaire obligé de la *dualité*, plus ou moins incomplète et instable.

L'ordre des *trois* dimensions géométriques : *ligne*, *aire*, *volume* ; l'évolution des formes élémentaires architecturales, partant du *mur droit*, *unitaire*, pour s'élever à la ligne brisée du *fronton*, *binaire*, et de là à la *voûte*, image frappante du *ternaire* symphonique, avec symétrie de ses deux piliers-*expositions* et souplesse infinie dans le *développement* de sa courbe médiane ;... tant d'autres exemples, enfin, pourraient ici trouver leur place, sans parler des comparaisons, bien autrement saisissantes, que nous offrirait le domaine occulte ou métaphysique.

2. — ORIGINES DE LA SONATE. — FORMATION DU TYPE TERNAIRE. — RÉDUCTION DU NOMBRE DES MOUVEMENTS.

En étudiant les origines de la *Suite* (chap. II, p. 102 et suiv.), nous avons constaté que le nom de *Sonata*, *Sonate* (œuvre pour violon ou instrument à archet), par opposition à *Toccatà* (œuvre pour instrument à clavier) et à *Cantata* (œuvre pour la voix), se référait au choix de l'ins-

(1) L'étude du *développement* proprement dit ne sera faite qu'au chapitre suivant, à propos de la *Sonate de Beethoven*.

trument exécutant, et nullement à la forme de la composition exécutée.

Cette acception étymologique est aujourd'hui tellement oubliée dans la pratique qu'il serait à la fois inutile et pédant de la remettre en usage.

A tort ou à raison, on est d'accord en général pour donner le nom de *Sonate* à une certaine *forme* de composition, sans se préoccuper de savoir si l'instrument auquel elle est destinée se joue à l'aide d'un archet ou de touches. Aussi, la définition qui vient d'être énoncée est-elle, sinon unanimement acceptée, du moins plus précise et plus apte que toute autre à réunir utilement sous un même vocable des œuvres musicales réellement apparentées les unes aux autres par l'identité de leurs caractères primordiaux.

Entre la Sonate et la Suite, il n'y a donc pas, à proprement parler, de différence d'origine : tout ce que nous avons dit à propos des anciennes *chansons à danser* transcrites pour instruments (p. 102), de l'apparition de la *forme binaire* (p. 104) et du *groupement des pièces* (p. 105) peut s'entendre *historiquement* aussi bien de la *Sonate* que de la *Suite*, puisque ces deux appellations ont été indistinctement appliquées par divers auteurs à des compositions de même forme.

Il importe seulement de déterminer, au point de vue *technique*, à quels signes on peut reconnaître, parmi ces compositions, celles qui devaient transmettre à la *Sonate* proprement dite les deux caractères distinctifs qu'elle a conservés depuis : le moindre nombre de pièces et la structure spéciale de celles-ci.

Mais, de ces deux caractères, le dernier seul, la *construction ternaire*, suffit par lui-même à différencier sûrement la Sonate de la Suite : c'est pourquoi nous rechercherons d'abord, dans le type binaire de la Suite, les traces les plus lointaines et peut-être les moins apparentes de cette modification lente qui devait aboutir au bel équilibre *ternaire* de la forme Sonate.

1° Le type ternaire. — La caractéristique du type Suite étant, par définition, « une double modification progressive de sa tonalité dans deux sens différents et opposés » (chap. II, p. 101), on est fondé à reconnaître le premier symptôme de sa transformation dans l'apparition du premier obstacle, si faible qu'il pût paraître, qui fit dévier ce parcours tonal jusqu'alors immuable. Cet obstacle, né sans doute d'un besoin de symétrie plus impérieux chez quelques musiciens, se révèle sous la forme toute simple du dessin initial exposé à nouveau, *dans sa tonalité*, un peu avant la fin de la seconde moitié du morceau de coupe binaire :

Il peut paraître puéride de faire consister la *différence spécifique* de la

Sonate dans ce retour conclusif du dessin initial à la tonalité du début. Si pourtant certains morceaux, qui sembleraient par leur aspect général, leur style, leur longueur, leur cadence médiane avec reprise, conformes en tout point au type Suite, constituent, à notre sens, de véritables types Sonates, c'est uniquement en raison de la présence, parfois à peine perceptible, de leur dessin initial, *dans le ton*, avant la fin. Car cette rentrée rudimentaire d'un dessin, qui ne mérite même pas le nom de thème, devait suffire à renverser bientôt tout l'équilibre de la forme Suite. Et, puisqu'une aussi petite cause put entraîner de telles conséquences, il est permis d'en conclure que la stabilité de la coupe binaire n'était point excellente.

Cette *rentrée*, si vague qu'elle fût, comportait nécessairement la permanence de la tonalité principale depuis le début du dessin réexposé jusqu'à la fin. Ainsi se trouvait suspendue, par le retour prématuré à la tonique, avant la conclusion du morceau, la progression modulante continue, qui devait occuper toute la seconde partie de la forme Suite. Dans cette seconde partie apparaissaient donc deux phases tonales distinctes : l'une en mouvement, l'autre en état d'immobilité. Et l'on ne tarde pas à voir chacune de ces deux phases prendre une importance telle, que la dernière, commençant à la réexposition du dessin initial, égale en durée, à elle seule, toute la première partie du morceau, dont elle reproduit presque tous les éléments, mais avec une orientation tonale différente, c'est-à-dire *conclusive*, au lieu d'être *suspensive*.

On ne peut se défendre de reconnaître ici une manifestation nouvelle des éternelles lois du Rythme : de même que l'allongement et la modification de la *thésis*, du temps *lourd*, du temps en chute, en *régression*, nous donna naguère la transformation logique du rythme *binnaire* en rythme *ternaire* (1), ainsi la légère modification tonale de la *seconde partie*, dans la forme Suite, devait entraîner l'allongement et la scission de cette sorte de *thésis* ou de temps *lourd*, contenant en germe tout le *ternaire* grandiose de la forme Sonate.

Telle est l'origine de cette forme, au point de vue de la *structure typique* de sa pièce principale.

2° Les quatre mouvements. — On a signalé déjà (chap. II, p. 106) la tendance très ancienne du mot *Sonate* à s'éloigner de son acception italienne impliquant l'emploi de l'archet comme agent sonore, pour devenir peu à peu l'appellation spéciale des groupements réduits à un seul spécimen de chacun des *quatre* types de mouvements (S. L. M. R.) du genre Suite.

(1) Voir 1^{er} liv, p. 25.

Ce changement de signification n'aurait, à vrai dire, qu'un intérêt philologique, s'il n'avait entraîné assez rapidement un changement corrélatif dans le caractère des pièces ainsi groupées sous le nom de *Sonates*.

En effet, ces véritables *Suites restreintes*, dites proprement *Sonates*, débutent ordinairement par une introduction lente ; les *quatre* mouvements typiques qui les constituent abandonnent de plus en plus les titres des anciennes danses, pour les remplacer par l'indication d'un sentiment expressif d'ordre rythmique (1) comme : *Allegro* (gaîment) au lieu d'*Allemande* ; *Adagio* (en marchant doucement, à l'aise) au lieu de *Sarabande*, *Courante*, etc. ; *Vivace* ou *Presto* (vivement) au lieu de *Gigue*, etc.

Ces désignations nouvelles plus abstraites ne tardent pas à réagir sur la musique, en la libérant du souvenir même de la danse. Ainsi, les *quatre* mouvements de la Suite restreinte, qualifiée déjà Sonate et véritablement apte à le devenir, s'affranchiront d'autant plus de toute attache avec les attitudes plastiques du corps humain, qu'ils s'élèveront plus haut dans le domaine symphonique de la musique pure.

Antérieure dans l'ordre chronologique, cette modification *générique* doit néanmoins passer après la modification *individuelle* du type, au point de vue technique, car la forme ternaire eût suffi, à elle seule, pour constituer un type nouveau ; tandis que le nombre naguère illimité des pièces de la Suite, quelque restreint qu'il pût devenir, n'aurait jamais servi qu'à différencier entre eux certains représentants d'un type demeuré unique par la constance de son mode de construction.

Si donc l'évolution de la Suite vers la Sonate atteint le *cycle* de pièces avant de réformer leur *type* ; si elle se manifeste dans le sens de *l'espèce* avant d'apparaître dans *l'individu*, ce n'en est pas moins la modification organique de celui-ci qui doit être considérée comme la principale. C'est pourquoi, nous avons montré en premier lieu, dans les origines de la Sonate, l'élimination du régime binaire de l'ancienne Suite, au profit du régime *ternaire*, dont nous allons étudier maintenant l'adaptation particulière et progressive à chacun des *quatre* types de mouvements (S. L. M. R.).

3. — LE MOUVEMENT INITIAL. — TYPE S.

La pièce initiale de la Sonate, issue de l'ancienne Allemande, s'accroît en puissance et en beauté à mesure qu'elle s'éloigne davantage de la coupe binaire. Ainsi l'Allemande elle-même avait gagné en intérêt

(1) C'est même cette particularité qui a fourni à Marpurg les éléments de la définition sommaire que nous avons citée, page 153.

rappel du début. Cette innovation, tellement naturelle qu'on est surpris de la voir pénétrer si tardivement dans la plus parfaite des formes symphoniques, devait logiquement avoir pour conséquence le rappel des éléments accessoires entourant le dessin initial.

Aussi, ne tarde-t-on pas à voir la réexposition atteindre une importance égale à celle de la première partie, dont elle tend de plus en plus à reproduire tous les éléments, y compris le *dessin secondaire* dont nous avons indiqué la présence intermittente à la suite du dessin thématique initial.

Mais ce *rappel du début*, quelque extension qu'il prenne dans la forme Sonate, ne saurait y être confondu avec une *redite textuelle*, du genre de celles du Menuet après le *trio* ou du *refrain* dans les Rondeaux. En effet, ce *dessin secondaire* qui, dans la première exposition, avait une fonction *suspensive divergente*, consistant, soit à s'infléchir vers le ton voisin, soit même à s'y établir complètement, doit nécessairement *converger* à la fin avec le dessin thématique réexposé, dont il adopte la tonalité, renforçant ainsi le caractère *conclusif* de la réexposition. Et, tandis que s'accroissent peu à peu l'intérêt mélodique et la durée de cette dernière partie en état d'immobilité tonale, par un simple effet d'équilibre, la tendance de la première partie vers la tonalité voisine s'accroît au point de rendre nécessaire la création d'une mélodie nouvelle entièrement exposée dans cette tonalité.

Par là s'affirme peu à peu l'influence grandissante de ce *dessin secondaire*, appelé à bénéficier, lui aussi, de la prérogative d'être exposé *deux fois*, non pas comme le dessin thématique initial dans la même tonalité, mais au contraire dans *deux tonalités* différentes.

Type S dithématique. — Sous l'influence souveraine des lois tonales, les deux dessins à peine formés des premières sonates allaient accomplir leurs destinées différentes et complémentaires.

Le premier, plus stable, plus apparent par sa place tout au moins, retiendra tout d'abord l'attention du compositeur, qui consacrera désormais à son choix et à sa forme tout le soin rendu nécessaire par son importante fonction de *thème principal*.

Puis, à mesure que se perfectionnera l'organisation de ce premier thème (A), on verra l'autre, le second (B), abandonner l'attitude originelle de simple *imitateur*, comportée par son caractère *accessoire*, pour revêtir peu à peu un aspect particulier contrastant quelquefois, par sa souplesse et sa fluidité, avec la rigueur du thème initial.

Ainsi disparaît progressivement le type transitoire monothématique pour faire place à la *forme ternaire dithématique*, dont la première réalisation complète appartient, consciemment ou non, au fils du vieux Jean-Sébastien, Charles-Philippe-Emmanuel Bach.

L'analyse d'un admirable *Allegro*, en LA^b , de cet auteur (1), va nous permettre d'établir par un exemple à quel degré de perfection la forme Sonate était déjà parvenue, plus d'un demi-siècle avant l'avènement de Beethoven.

1. — L'EXPOSITION que nous donnons ci-après intégralement contient d'abord le *premier thème* (A), dont les trois mesures essentielles reparaitront textuellement au début de la *réexposition*. Ce thème (A), complété par quatre mesures, s'enchaîne à un *passage agogique* (P), nettement infléchi vers le ton de la *dominante* (MI^b), où s'exposera le *second thème*. Celui-ci (B) est fait de *trois éléments distincts* ($b' b'' b'''$), dont le premier (b') offre une analogie curieuse avec la phrase qui occupe la même place dans le finale de la Sonate op. 27, n° 2, de Beethoven. Le second élément (b''), par l'adjonction à la basse du dessin agogique (P), et le troisième (b''') par un rappel du premier (b') attestent les progrès réalisés déjà dans le sens de la combinaison thématique.

Toute cette *exposition* aboutit à un repos important sur la dominante, avec indication d'une reprise depuis le début, comme dans l'ancienne Suite.

EXPOSITION.

Un poco Allegro

(A) premier thème

T. (LAB)

(P) passage agogique

(1) Cette pièce appartient à la deuxième des six Sonates dites *Wurtembergeoises*, que Ph.-Em. Bach publia en 1743 (voir ci-après, p. 196).

inflexion vers la D.

Adagio *tr* All^o **B** second thème.
b premier élément

p

D. **M^b**

Adagio All^o *tr*

B^o deuxième élément

dessin agogique de P *p*

Adagio **B^o** troisième élément
 Allegro *pp*

rappel de **b**

conclusion à la D.

2.— La PARTIE MÉDIANE commence par un rappel du premier thème (A) au ton de la *dominante*, conformément à un usage assez fréquent dans la forme Suite ; mais ce thème (A) se transforme bientôt et s'infléchit vers le *relatif mineur* (*fa*), où l'on voit reparaître le dessin agogique (P), en forme de marche, qui module un instant à la *sous-dominante* (*RE^b*) et revient au ton *relatif* (*fa*) dans lequel est exposé tout le premier élément (*b'*) du second thème. Une modulation à la *dominante mineure* (*mi^b*) ramène les éléments principaux du premier thème (A), immédiatement avant la *réexposition*.

PARTIE MÉDIANE.

rappel de A.....

rappel de P (en marche)

inflexion vers le Relatif (fa)

S.D. (RE^b) (fa)

rappel de b'.....

Adagio All^o

rappel de A..... Adagio All^o

tr pp f

rappel de A.....

inflexion vers la T.

3. — La RÉEXPOSITION, tout à fait affranchie des anciens errements de la forme Suite, contient d'abord l'élément essentiel du premier thème (A), sur la tonique (LA \flat) comme la première fois, et relié directement au passage agogique de transition (P). Celui-ci, complètement transformé sous le rapport de l'orientation tonale, provoque le retour logique du second thème (B) avec ses trois éléments (b' b'' b''') transposés exactement au ton initial (LA \flat) pour conclure :

RÉEXPOSITION.

(A) textuel
 (LAb)

.....
 8
 (P) avec orientation tonale différente

inflexion vers la T.

Adagio *tr*

All^o (B)₃
p *etc.*
 T. (LAb)

Les seize dernières mesures sont la transposition exacte du second thème (B) avec ses trois éléments (b' b'' b''') sur la Tonique.

En résumé, dans toute la période antérieure à Beethoven, le type S, même lorsqu'il n'est pas aussi complètement organisé que l'exemple ci-dessus, est construit d'après le plan suivant :

EXPOSITION.	{ <i>Thème principal</i> (A) à la <i>Tonique</i> , avec inflexion vers un ton voisin (<i>Dominante</i> ou <i>Relatif</i>) à l'aide d'un <i>Passage de transition</i> (P) plus ou moins net. <i>Second thème</i> (B) exposé dans le <i>Ton Voisin</i> et composé quelquefois de trois éléments distincts.
PARTIE MÉDIANE.	
	{ <i>Fragments modulants</i> , empruntés aux thèmes exposés dans la première partie, et groupés en ordre extrêmement variable.
RÉEXPOSITION.	
	{ <i>Thème principal</i> (A) à la <i>Tonique</i> , sans inflexion vers le ton voisin, et suivi, s'il y a lieu, du <i>Passage de transition</i> (P), orienté lui-même vers la <i>Tonique</i> ; <i>Second thème</i> (B), avec tous ses éléments transposés à la <i>Tonique</i> en forme conclusive.

Cette forme se rapproche beaucoup de la forme définitive qu'on étudiera au chapitre suivant. Les caractères essentiels de l'*exposition* divergente et de la *réexposition* convergente y apparaissent nettement, ainsi que le principe de la dualité des thèmes. Mais ces thèmes sont encore pauvres et mal définis. La *partie médiane*, plus indécise, semble chercher un dernier appui dans les débris de l'ancienne forme Suite, dont la barre de reprise reste le seul vestige concret (1) ; mais la vitalité nouvelle des thèmes y affaiblit de plus en plus l'influence de cette vénérable aïeule, bien près de s'éteindre à tout jamais dans son glorieux passé.

La jeune forme Sonate, à peine assise sur ses bases, semble appeler l'effort qui lui donnera toute l'ample envergure qu'elle est susceptible d'atteindre. C'est elle, en effet, qui, devenue la pièce maîtresse du monument sonate, réagira peu à peu sur toutes les parties, comme pour les soutenir et leur donner une vigueur nouvelle.

4. — LE MOUVEMENT LENT. — LA FORME LIED. — TYPE L.

De tout temps, semble-t-il, et peut-être dans tous les genres musicaux, les fragments *lents* furent les plus « chantants ». Nulle part, en effet, la *mélodie* n'est plus apparente et plus indispensable que dans les pièces lentes, naturellement plus souples et plus affranchies de ce qu'on pourrait appeler les servitudes rythmiques inhérentes à tout mouvement un peu rapide.

Contrairement à l'opinion des adorateurs de la fioriture italienne, c'est-à-dire de cet art qui consiste à faire entendre le plus grand nombre

(1) Il est à remarquer que cet usage de la reprise avait presque entièrement disparu dans les sonates de forme *monothématique* antérieures à celles-ci.

de notes inutiles dans le plus court espace de temps, le *vrai chant* est lent ;... la plainte, traduite en langue musicale, s'exprima d'abord en notes longues et douloureuses ; et, lorsque la gâité vint apporter le contraste de ses notes brèves ou brillantes à la musique, celle-ci, fille de la mélancolie et de la prière, était depuis longtemps déjà la consolatrice des hommes.

Il n'est donc pas surprenant de retrouver dans les vieux chants grégoriens l'ancêtre authentique des phrases mélodiques qui devaient reparaitre de préférence dans les pièces *lentes*, à mesure qu'elles oublieraient les rythmes coutumiers des danses, pour se rattacher définitivement à « ce qui chante », à l'*Aria*, au *Lied*.

Ce type de phrase *ternaire* précédemment défini (1) et souvent employé dans les chants grégoriens (2), se retrouve aussi en plusieurs occasions sous la plume de J.-S. Bach (3). Il ne fallut rien moins que l'omnipotence de l'usage des danses pour l'écarter momentanément des formes symphoniques, où il devait bientôt reprendre sa place, par une juste réaction des qualités émotives des compositeurs, soumises à une véritable contrainte dans la pièce initiale (type S), en raison de l'effort intellectuel dépensé pour sa nouvelle construction.

Tant que cet effort absorba toute l'attention du musicien, la pièce lente des premières sonates resta conforme aux types de danses : toujours binaire, en rythme de Sicilienne, de Courante, etc., cette pièce ne varie guère que par sa tonalité ou par son rang. On la voit s'établir, soit dans un ton voisin du ton principal, soit après le mouvement modéré (4), mais aucune modification de forme n'y apparaît encore.

Cependant, la mélodie à *trois* périodes, dont la dernière est symétrique de la première, l'antique phrase *lied* des cantilènes sacrées revient peu à peu *chanter* tristement dans les pièces lentes. Le retour au thème initial, innovation si simple et pourtant si laborieusement fixée dans le type S, apparaît ici sans effort et comme spontanément, donnant ainsi aux pièces du type L la véritable forme *lied*, forme *ternaire* comme la phrase *lied* dont elle est l'image agrandie, et analogue par conséquent, mais non identique à la forme ternaire du type S.

Le *Lied* en *M* naturel que nous analysons ici est un vrai modèle du

(1) Voir I^{er} liv., chap. II, p. 41 et 42.

(2) Voir dans le *Liber Gradualis* (2^e éd.), le *Kyrie* (p. 15*), les *Alleluia* et certaines antiennes comme : *Verba mea* (p. 122).

(3) Voir notamment la phrase de la *Sonate* pour violon et clavecin en *ut* mineur citée au Premier Livre, p. 43.

(4) Voir ci-après, dans la *section historique*, les œuvres de Corelli, (p. 179, 180).

genre. Il est extrait de la Sonate en *Mi b*, op. 118, de Joseph Haydn (1) : chacune de ses *trois* grandes sections constitue par elle-même une petite phrase *lied*, subdivisée en *trois* périodes (*a*, *b*, *a'* ou *c*, *d*, *c'*, etc.), avec symétrie entre la première et la dernière.

Ⓛ EXPOSITION de la phrase-lied principale

ⓐ période initiale

Adagio

redoublement de la période initiale

inflexion vers la D.

ⓑ période modulante

ⓐ' réexposition de la période

(1) Voir dans la section historique du présent chapitre (p. 206 et suiv.).

initiale
 mf *f*

|| FRAGMENT CENTRAL modulant
 (C) période initiale

p *f*
 conclusion à la T

p
 (SCL)

f

(d) période initiale
p
 rapp'l de a

(m)

(c) réexposition modulante de la période initiale *c* donnant à toute cette II^e partie

la forme d'une phrase-*lied*.

III RÉEXPOSITION de la phrase-*lied*
(a) période initiale

Les périodes *b* et *a'* sont également réexposées et suivies d'une conclusion de quatre mesures sur la *Tonique*.

Le plan de la forme *lied*, telle qu'elle existait avant Beethoven, est, en définitive, celui-ci :

SECTION I. — Exposition de la phrase *lied* à trois périodes :

- a. période initiale infléchie vers la *Dominante*, avec reprise ou redoublement facultatifs ;
- b. période modulante, qui revient presque toujours à la *Dominante*
- a' période initiale réexposée sur la *Tonique* sans inflexion.

SECTION II. — Fragment central modulant, sans relation thématique nécessaire avec les deux autres, et souvent divisible en trois (comme dans l'exemple) ;

SECTION III. — Réexposition de la phrase principale avec ses trois périodes, souvent agrandies et toujours modifiées rythmiquement ou mélodiquement, mais dans le même état tonal qu'au début.

Les variantes introduites dans la réexposition suffisent à lui enlever le caractère d'une *redite* textuelle : la forme *lied* offre donc bien trois éléments différents et non deux, dont l'un serait seulement répété : elle est nettement ternaire et non binaire.

Cette forme est assurément une des plus simples, des plus claires et des mieux équilibrées, parmi toutes celles qu'affecta successivement la musique instrumentale. Aussi est-elle demeurée à-peu près immuable, jusqu'au moment où elle subit, comme toutes les formes symphoniques, la rénovation beethovénienne.

En dehors même de la Sonate, l'influence de la forme *lied* a rayonné et rayonne encore sur une foule de compositions dites « libres » ; beaucoup d'œuvres qui, surtout chez certains contemporains, se réclament d'une liberté qui confine à l'anarchie, ne sont souvent pas autre chose qu'un simple *lied* en trois sections, dont l'une, celle du milieu, est indépendante, et les deux autres plus ou moins symétriques.

5. — LE MOUVEMENT MODÉRÉ. — LE MENUET. — TYPE M.

Les tentatives d'innovation subies par la pièce du type M dans les sonates pré-beethovéniennes semblent n'avoir eu aucune conséquence durable. Sans parler de la permutation insignifiante opérée par quelques Italiens (1) entre le rang de la pièce lente et celui de la pièce de mouvement modéré, ni de la suppression de celle-ci dans quelques sonates, le seul essai de forme qui mérite d'être signalé consiste en une sorte d'exercice d'agilité ou de mouvement perpétuel, occupant dans les sonates pour violon la place de la pièce du type M. La pauvreté musicale de ce divertissement instrumental, *athématique* et dénué de tout intérêt, fut sans doute la cause de sa piètre destinée : il disparut sans laisser de traces, comme doivent disparaître tôt ou tard toutes les acrobaties qualifiées improprement « musique » par les naïfs ignares de tous les temps ; et le Menuet, seul héritier des innombrables danses du type M intercalées naguère dans l'ancienne Suite, continua à les représenter dans la jeune Sonate.

Ce Menuet, avec ses périodes de quatre, huit ou seize mesures, ses petites reprises et son *trio* (2) suivi du traditionnel *da capo*, ne diffère pas notablement des vieilles danses de cour, avec leurs doubles et leurs redites. Dernier vestige du Madrigal, il semble demeurer ici comme un fief sacré, intangible mais désuet, au milieu des constructions nouvelles environnantes qui, tout en respectant sa forme, réagissent déjà sur lui par leur style.

Nous empruntons à la 3^e Sonate d'un des précurseurs de Beethoven, qui fut peut-être le plus grand et certainement le moins connu, Friedrich-Wilhelm Rust (voir ci-après, p. 219), un beau spécimen de Menuet,

(1) Notamment Corelli, comme on le verra ci-après (p. 179 et 180).

(2) On a proposé deux explications différentes pour l'origine du nom de *trio* appliqué à la partie médiane du Menuet et des autres danses de forme analogue.

D'après les uns, la première partie et la dernière (*Menuet* proprement dit) étaient destinées à être dansées par tous les couples de danseurs en une sorte de *figure générale*, tandis que le milieu, le *trio* était dansé par trois personnes (un danseur et deux danseuses), comme cela se pratique encore à la quatrième figure de l'antique *quadrille*.

D'après les autres, et cette explication nous paraît meilleure, le nom de *trio* viendrait plutôt de l'instrumentation traditionnelle des danses : la première partie et son *da capo* étaient exécutés par tous les musiciens (*tutti*), tandis que le milieu était joué ordinairement par un *trio* d'instruments (deux violons et un alto, ou deux hautbois, et un basson, etc.).

dont l'allure générale est encore celle d'une *danse*, mais dont le thème fait déjà pressentir, par ses *rhythmes agrandis* composés de plusieurs mesures, la forme *Scherzo*, telle qu'elle sera étudiée au chapitre suivant :

(a) 1^{er} rythme

Minuetto

2^e

3^e

4^e

5^e

5^e bis

6^e

(b) 1^{er} rythme

2^e

3^e

4^e

2^e

3^e

4^e

The musical score is for a Minuet in B-flat major. It consists of two systems of music. The first system contains measures 1 through 6. Measure 1 is labeled 'a) 1er rythme' and starts with a forte (f) dynamic. Measures 2 and 3 are labeled '2e' and feature a piano (p) dynamic. Measures 4 and 5 are labeled '3e' and return to forte (f). The second system contains measures 7 through 12. Measure 7 is labeled '3e bis' and starts with piano (p). Measure 8 is marked 'cresc'. Measure 9 is labeled '4e' and starts with forte (f). The score is in 3/4 time and features a variety of rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, and rests.

Chaque phrase (a, b, a²) de ce Menuet se décompose en groupes rythmiques indivisibles de deux mesures (a et a²) ou même de quatre mesures (b), dans chacun desquels la première mesure est forte ; à l'époque des menuets dansés, l'articulation nécessaire du premier temps de chaque mesure avait pour effet d'engendrer le plus souvent dans la mélodie une succession de rythmes d'une seule mesure chacun : ce sont, au contraire, les rythmes de plusieurs mesures qui caractériseront, chez Beethoven, les thèmes de Scherzo.

Après ce Menuet en *Mi^b* vient un *trio* au ton de la sous-dominante ; il offre la même particularité rythmique et est suivi de la reprise intégrale du Menuet *da capo*, comme dans les anciennes danses de la Suite.

6. — LE MOUVEMENT RAPIDE. — LE RONDEAU. — TYPE R.

La pièce terminale des Sonates est demeurée la continuatrice de celle des anciennes Suites par son *allure rapide* plus que par sa forme. On verra plus loin (p. 178 et suiv.) que les premiers auteurs italiens se dispensèrent, pour la plupart, d'y introduire aucune innovation : la dernière pièce de leurs sonates rudimentaires continue à affecter la forme d'une Gigue ou d'une autre danse vive de type binaire.

Seul, peut-être, Legrenzi et, après lui, plusieurs Allemands construisirent parfois leurs pièces finales d'après le même plan que la pièce initiale (type S), tout en lui conservant un mouvement plus rapide.

Ces divers essais eurent peu d'imitateurs ; au contraire, la gracieuse forme Rondeau ne tarda pas à être élevée par Mozart à la dignité de *finale*, qui lui fut conservée après quelques transformations par Beethoven lui-même, dans une grande partie de ses Sonates.

La vieille *ronde*, issue du sol français et toujours reconnaissable à son alternance caractéristique du *refrain* tonal avec les *couplets* modu-

lants, apportait ainsi au *finale*, un peu desséché par la Gigue des anciens maîtres, une sève nouvelle.

En quittant sa place indéterminée au milieu des danses groupées en forme de Suites, le *Rondeau*, devenu *Finale*, devait adopter l'allure rapide imposée par sa nouvelle fonction. Cet accroissement d'agogique et de vitesse constitue même la seule différence notable entre le *Rondeau* de Couperin précédemment analysé (p. 115) et le *Finale* célèbre d'une Sonate de Mozart (voir ci-après, p. 210), dont nous donnons ci-dessous le *refrain*, le premier *couplet* et le plan général :

REFRAIN

Allegretto

1^{er} COUplet modulant à la Dominante

inflexion vers la T.

Immédiatement après ce 1^{er} couplet, on reprend intégralement le *Refrain*, pour la deuxième fois.

2^e COUPLET modulant au *Relatif*

Rel. (1a)

Les vingt mesures qui complètent ce 2^e couplet restent dans la tonalité du *Relatif*, avec inflexion finale vers le ton principal.

Immédiatement après ce 2^e couplet on reprend intégralement le *Refrain* pour la troisième fois : cette dernière répétition est suivie d'une conclusion agogique de douze mesures, sur la *Tonique*.

7. — ÉTAT DE LA SONATE AVANT BEETHOVEN. — LE CYCLE. — LE STYLE. — LA FORME.

Pour résumer brièvement les progrès accomplis par la Sonate, à mesure qu'elle se dégage de la Suite, au cours de la période pré-beethovénienne, il faut se placer, croyons-nous, au triple point de vue du *cycle*, du *style* et de la *forme*.

Le Cycle. — Dans l'ancienne Suite, simple succession unitonique d'airs de danse en nombre indéterminé, aucune autre intention que celle du contraste des mouvements n'avait présidé au groupement des pièces ; encore, cette intention n'est-elle pas toujours très certaine. Au contraire, avec l'élimination des pièces formant un véritable *double emploi* par leur allure tout au moins, avec la réduction du nombre des mouvements à *un seul* de chaque type (S. L. M. R.), ce premier symptôme constitutif de la Sonate montre déjà une préméditation dont les effets ne tarderont pas à se faire sentir.

A la permanence absolue de la même *Tonique* succède déjà un *ordre varié* de tonalités voisines adopté pour les mouvements médians, tandis que les mouvements extrêmes restent invariablement dans le ton principal.

Bientôt, ces divers mouvements ne seront plus seulement juxtaposés, avec plus ou moins de bonheur selon que cette juxtaposition est faite par l'auteur lui-même ou après lui par quelque éditeur incompetent, ils tendront à se combiner, à s'associer. Certains auteurs les enchaînent deux à deux, tandis que d'autres établissent entre eux des relations thématiques tout à fait significatives. Comment se fait-il que cette précieuse innovation soit aussitôt retombée dans un oubli complet qui dura près de deux siècles ?

Cependant, à la faveur de leur cohésion plus forte, les membres de la Sonate, devenus moins nombreux mais aussi plus unis, avaient pris véritablement l'aspect d'une *famille*, dont les liens de parenté étaient assez caractérisés déjà pour que l'interpolation, toujours possible dans l'ancienne Suite, d'un morceau étranger y devienne de moins en moins aisément praticable.

La Suite n'avait été qu'une *succession de danses* : la Sonate deviendrait bientôt un *cycle de mouvements*.

Le Style. — Peu différent de celui de la Suite, le style de la Sonate ne peut vraiment être considéré comme en progrès dans la plus grande partie de la période pré-beethovénienne. Au point de vue de la pureté et de la rigueur contrapontique que certains auteurs de Suites avaient su conserver, on constate au contraire un recul très notable ; la limitation du nombre des instruments exécutants, la prépondérance croissante du rôle du clavecin, l'habileté moins grande des instrumentistes et peut-être aussi quelque influence de la mode effacèrent en effet dans la Sonate naissante toute trace de la sévère polyphonie médiévale, pour faire place au *style galant*, adopté peu après, en Allemagne et en Italie, par les diverses formes symphoniques dites *Concerts* ou *Concertos* (1).

Le *style galant*, qu'on opposait alors au *style strict*, consistait principalement dans l'affranchissement de toute contrainte relativement au nombre des parties simultanées composant l'harmonie. Les vieilles transcriptions de Madrigaux, les *Concerts d'Église* (voir ci-dessus p. 103) étaient écrits à *cinq* parties réelles ; les Fugues, le plus souvent à *quatre* et à *trois* ; dans beaucoup de *Suites* la tradition de l'écriture régulière à *trois* et à *deux* parties se maintenait encore. Mais, avec l'envahissement des formes de danses, légères et frivoles, avec la tendance « moderne » à qualifier d'« art d'agrément » l'antique *μουσική*, *éducation de l'âme*, la fantaisie de l'auteur ne connaît plus d'autres bornes que les règles conventionnelles de la *basse continue*, mère de nos regrettables *Traité*s d'Harmonie. Tantôt, des parties supplémentaires s'adjoignent aux autres, sans motif plus avouable que le fâcheux « remplissage des trous » ; tantôt, la mélodie supérieure, le « chant », si l'on peut ainsi qualifier les formules *harmoniques* qui en tiennent lieu pour beaucoup d'Italiens, est écrit tout seul au-dessus de sa basse, chiffrée ou non, et laissée pour la réalisation au « bon goût de l'interprète » ; tantôt enfin, cette basse elle-même se « donne du mouvement » en adoptant avec une déplorable constance quelque insipide dessin d'arpèges ou d'accords brisés, du genre de ceux dont on trouvera un spécimen ci-après, p. 206.

(1) Voir la Seconde Partie du présent Livre.

La Forme. — Une telle décadence de style eût abouti très probablement à la disparition totale de la Sonate, si celle-ci n'avait puisé dans sa *forme* même une force nouvelle, susceptible de compenser en partie l'abolition des traditions si respectables de l'écriture polyphonique.

La puissante *construction ternaire*, apparue dans les succédanés de l'ancienne Allemande et de mieux en mieux équilibrée par le principe récent de la dualité des thèmes, allait permettre au nouveau type Sonate d'accomplir une glorieuse carrière, en compagnie de son « frère cadet » le type Lied, plus simple mais peut-être plus expansif; en attendant que le type Menuet et le type Rondeau, plus éloignés de leur maturité, fussent en âge de contracter les fructueuses alliances que Beethoven leur réservait.

Ainsi s'accroissent à la fois dans la Sonate l'*unité* de conception et la *variété* de réalisation: tous ses matériaux sont aptes à recevoir d'une intelligence géniale l'organisation hiérarchique qui leur fait encore défaut.

En élevant les *thèmes* au rang et à la dignité d'*idées musicales*, Beethoven saura les *mettre en action* par le *développement* de leurs forces latentes, solidement appuyées sur des *assises tonales* inébranlables.

HISTORIQUE

8. — DIVISIONS DE L'HISTOIRE DE LA SONATE PRÉ-BEETHOVÉNIENNE.

En étudiant au point de vue *technique* la transformation de la Suite en Sonate, on a vu que la coexistence assez prolongée de ces deux genres rendait difficile leur délimitation respective: on ne sera donc pas surpris de nous voir citer, dans cette *section historique*, des œuvres que leur forme imprécise permettrait, en apparence tout au moins, de rattacher aussi aisément à l'histoire de la Suite qu'à celle de la Sonate. L'indétermination de leurs titres elle-même pourrait aussi bien justifier l'une ou l'autre de ces deux classifications.

Toutefois, si l'on veut bien prendre pour guides les caractères distinctifs de la Sonate, tels qu'ils viennent d'être établis au triple point de vue du *cycle*, du *style* et de la *forme*, la mention spéciale des compositeurs, dont les œuvres affectent tout au moins *l'un* de ces caractères, paraîtra plus légitime dans l'histoire de la Sonate, car l'étude de ces œuvres est une introduction logique à celle des Sonates complètement organisées et reconnaissables aux trois signes suivants:

1° réduction de l'ensemble de l'œuvre ou du *cycle* à *quatre* pièces au plus, rarement *cinq*, et désignation de ces pièces par leur sentiment rythmique excluant de plus en plus l'idée de danse;

2° substitution du *style galant* au style strictement polyphonique des Motets et des Madrigaux, des Fugues et des Suites ;

3° apparition graduelle de la *forme ternaire* monothématique d'abord, puis un peu plus tard, en Allemagne, nettement dithématique.

Historiquement, ces trois modifications constitutives de la Sonate sont apparues dans cet ordre, en Italie comme en Allemagne ; toutefois le type nouveau de la forme Sonate ne fut véritablement créé qu'après l'évolution *ternaire* de son mouvement initial.

Par la lecture et la comparaison de nombreuses œuvres italiennes, françaises ou allemandes appartenant à l'époque de la Suite, on peut aisément se rendre compte que cette évolution *ternaire* apparaît exclusivement dans des compositions déjà restreintes à *trois* ou *quatre* mouvements, et affranchies pour la plupart du joug de la polyphonie stricte et des rythmes de la danse. Ces œuvres, très souvent intitulées *Sonates*, même si elles ne contiennent pas la plus vague esquisse d'une *réexposition*, sont Sonates en effet par leur modification *générique* ; mais elles n'ont point encore subi la transformation *typique* du régime binaire en régime ternaire.

On chercherait vainement du reste la trace de cette dernière transformation dans les œuvres françaises qualifiées ou non de Sonates par leurs auteurs : Suites elles étaient, Suites elles sont demeurées, en dépit du nombre restreint de leurs pièces ou même du style galant qu'elles ont adopté ; aussi furent-elles étudiées au chapitre précédent (p. 136 et suiv.), tandis qu'il nous reste à faire connaître maintenant, en Italie et en Allemagne seulement, les étapes successives de la lente évolution de la Sonate.

Il semble toutefois que cette évolution se soit produite en sens inverse dans chacun de ces deux pays : en Italie, après une assez belle floraison au temps de Corelli, la Sonate tombe promptement en décadence et disparaît ; en Allemagne, au contraire, son élaboration paraît un peu plus lente, mais sa forme se perfectionne sans cesse, faisant sentir de plus en plus nettement les créations géniales du maître de Bonn. Ces tendances opposées se manifestent presque simultanément dans les deux écoles ; mais, en raison de leurs destinées, nous étudierons les Italiens avant les Allemands, dans cette brève histoire qui sera divisée de la manière suivante :

La Sonate italienne (§ 9) :

— Corelli, ses prédécesseurs et successeurs ;

La Sonate allemande (§ 10, 11, 12), divisée en trois périodes :

— Première période : *La Sonate primitive* (§ 10), de Kuhnau à J.-S. Bach ;

— Deuxième période : *La Sonate dithématique* (§ 11), Ch.-Ph.-Em. Bach et ses contemporains ;

— Troisième période : *Les prédécesseurs de Beethoven* (§ 12), Haydn, Mozart, Rust.

9. — LA SONATE ITALIENNE.

Le père de la Sonate italienne est, sans contredit, **Giovanni LEGRENZI** (voir ci-dessus, p. 125). Bien que ses *Sonate da Camera* soient conçues en forme Suite, et que la construction *ternaire* n'y apparaisse nulle part, elles ont déjà de la Sonate le *cycle* musical, c'est-à-dire un nombre de mouvements réduit à *trois* ou *quatre*. Sa célèbre *Benivoglia*, op. 8, n° 1, (1667) servit de modèle à toutes les Sonates italiennes postérieures ; elle est ainsi divisée :

- 1^o *Allegro*, C, en *SI b*.
- 2^o *Adagio*, 3, en *sol*.
- 3^o *Allegro*, 6/8, en *ré*.
- 4^o *Presto*, 3/4, en *SI b*.

Dans ce même ordre d'idées, nous devons signaler **Giovanni Battista VITALI**, qui osa réduire à *trois* le nombre des pièces de ses Suites-Sonates, dans lesquelles on trouve parfois, comme plus tard chez Corelli, un thème générateur qui régit tous les morceaux du *cycle*. Qu'on lise par exemple sa deuxième Sonate (publiée à Bologne en 1677), où les *quatre* mouvements procèdent d'un thème identique :

I. Grave

II. Prestissimo

III. Allegro

IV. Largo

Cette conception thématique sera, deux siècles plus tard, reprise par César Franck et érigée en principe conscient dans sa Sonate pour violon (voir chap. v).

Nous mentionnerons enfin **Giovanni Battista BASSANI** (1657† 1716), qui fut maître de chapelle du duc de Ferrare et qui enseigna l'art du violoniste à A. Corelli. Les Sonates de Bassani sont toutes de coupe *binnaire*, mais cependant très antérieures aux quatre premières œuvres.

de Corelli, bien qu'elles aient été publiées postérieurement à celles-ci. C'est certainement l'étude approfondie des œuvres de son maître qui fit adopter au grand Arcangelo la forme générale en *quatre* ou *cinq* mouvements à laquelle il resta toujours fidèle.

Nous arrivons maintenant à l'époque qui vit fleurir et se développer en Italie la véritable *forme Sonate*, constituée non seulement par le nombre restreint des mouvements, mais surtout par la coupe *ternaire* de la pièce initiale.

Voici la liste des principaux compositeurs :

ARCANGELO CORELLI.	1653 † 1713
FRANCESCO GEMINIANI	1680 † 1762
FRANCESCO MARIA VERACINI.	1685 † 1750
GIUSEPPE TARTINI.	1692 † 1770
PIETRO LOCATELLI.	1693 † 1764
GIOVANNI BATTISTA PES CETTI.	1704 † 1766
BALDASSARE GALUPPI.	1706 † 1784
PIETRO NARDINI.	1722 † 1793
GAETANO PUGNANI.	1731 † 1798

Arcangelo CORELLI, né à Fusignano et élève de Bassani pour le violon, fut quelque temps musicien de cour à Munich, puis, en 1681, il revint s'établir à Rome, dans le palais même du cardinal Ottoboni, grâce à la protection duquel il eut le loisir de penser et d'écrire ses œuvres sans nul autre souci.

Ses quarante-huit premières Sonates (1683 à 1694) pour deux violons avec basse continue d'orgue, de clavecin ou d'archiluth, en quatre livres, relèveraient plutôt de l'ordre de la Musique de Chambre ; mais son œuvre la plus importante est un recueil de « Douze Sonates à deux » pour violon et basse continue au clavecin, op. 5, qui parut en 1700 et atteignit en peu de temps cinq éditions consécutives (1).

Cette œuvre exerça une influence considérable, en Italie et en Allemagne, sur les compositeurs contemporains de Corelli et même sur ses successeurs ; on lui doit en effet la consécration définitive du principe *ternaire* appelé à opérer une si grande révolution dans la structure des œuvres musicales.

La plupart des Sonates de Corelli, à l'exception de la 12^e (suite de *Partite* ou Variations sur un air alors en vogue, *La Follia*), sont en *cinq* mouvements, au cours desquels on ne rencontre que deux repos, le

(1) Ces douze Sonates existent avec la basse assez convenablement réalisée, dans une publication anglaise, chez Novello, Ewer & Co., à Londres : *Albums for violin and pianoforte*, 11 et 12.

Grave initial étant toujours enchaîné au morceau suivant, et l'*Adagio* ou le *Largo*, au finale :

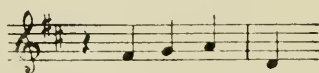
- { 1^o *Grave* ou *Adagio*, représentant l'ancien *Prélude* ;
- { 2^o *Allegro* (relié au précédent).
- 3^o *Vivace* (séparé).
- { 4^o *Adagio*, ou *Largo* ;
- { 5^o *Allegro*, ou *Vivace*, ou *Gigue* (relié au précédent).

Le mouvement vif du milieu n'est qu'une sorte de *moto perpetuo* destiné à faire valoir la dextérité du violoniste. Quant à l'*Adagio*, il est presque toujours dans une tonalité autre que la principale.

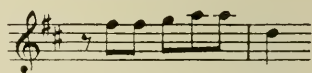
Il conviendra d'étudier particulièrement la 1^{re}, la 6^e, la 9^e et la 11^e.

Dans la 1^{re} Sonate, en *RÉ*, le *Grave*, orné d'une sorte de *jubilus*, se répète deux fois, oscillant de la *dominante* à la *tonique* ; le thème du premier *Allegro* y est réexposé par la basse continue, tandis que le violon brode des ornements au-dessus ; de plus, il sert aussi de sujet principal à l'*Allegro* qui termine l'œuvre :

Allegro initial :



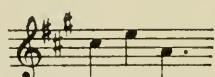
Allegro final :



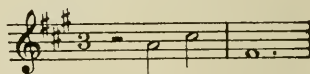
Cette disposition est assez fréquente à cette époque, mais elle ne reparaitra plus guère qu'avec Beethoven.

La 6^e Sonate, en *LA*, est à peu près conçue de la même manière, mais ici c'est le mouvement *Grave* qui expose les deux éléments mélodiques sur lesquels est bâtie la composition entière. Ainsi, le dessin initial forme le thème de l'*Adagio* médian :

dessin initial du *Grave* :

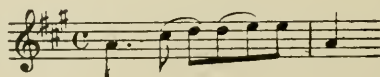


sujet de l'*Adagio* :



tandis qu'un second dessin, également exposé dans le *Grave*, reparait comme sujet de l'*Allegro* suivant :

sujet de l'*Allegro* :



trois des morceaux, sur cinq, sont donc faits sur le même sujet.

La 9^e Sonate, en *LA* également, quoique manifestement écrite dans le style de la Suite, offre un exemple assez rare d'intrusion de la forme ternaire dans l'air de danse : la *Gigue* et la *Gavotte*, reniant leur origine

binaires, contiennent toutes deux une *réexposition* tonale de leur dessin initial.

Enfin, la 11^e Sonate, en *mi*, est un vrai modèle réduit de ce que cette forme était appelée à devenir plus tard. A une courte introduction intitulée *Preludio* succède un *Allegro* plein de verve et plus mélodique que les morceaux similaires des autres sonates : on a pu le constater, du reste, par le thème principal que nous avons cité précédemment (p. 158). Cette Sonate contient ensuite un *Adagio* en *ut* ♯, puis un *Vivace*, ancêtre du *Scherzo* beethovénien, et enfin une *Gavotte* de forme *binaires* qui termine l'œuvre.

Francesco GEMINIANI naquit à Lucques et se fixa, dès 1714, à Londres, où son talent de virtuose lui créa bientôt une situation prépondérante. Après un séjour à Paris, où il fit graver plusieurs de ses œuvres, de 1748 à 1755, il retourna en Angleterre et mourut à Dublin, à l'âge de quatre-vingts ans passés.

C'est à Geminiani que l'on doit la plus ancienne de toutes les méthodes de violon, dans laquelle il fait déjà monter l'exécutant jusqu'à la sixième position (1740). Ses Sonates sont d'ordinaire en *quatre* mouvements : *Largo*, *Allegro*, *Adagio*, *Allegro*. On connaît de lui, dans cette forme : vingt-quatre *Solos* de violon, op. 1 et 2 (1716), et douze Sonates avec basse continue, op. 11, parmi lesquelles nous citerons la Sonate en *ut*, dont le *Largo* présente une ligne mélodique vraiment émouvante par son expression douloureusement tourmentée :

Largo

Belle phrase musicale, et presque digne de la plume d'un Bach !

Francesco Maria VERACINI, florentin, fut le maître de Tartini (voir ci-après, p. 182). D'abord musicien de chambre de l'électeur de Saxe, à

Dresde, il devint ensuite chef de la musique du comte Kinsky, à Prague, où il passa le reste de sa vie.

Il publia à Dresde, en 1721, douze Sonates pour violon et basse continue, toutes en *quatre* mouvements : *Ouverture* (ou *Ritornello*), *Allegro*, *Largo* (ou *Menuet*) et *Gigue* (ou *Rondeau*).

Giuseppe TARTINI est né à Pirano, près de Venise. Pendant ses études de droit à Padoue, il enleva et épousa secrètement une nièce du cardinal Cornaro. Accusé de rapt et poursuivi pour ce fait, il se réfugia dans le monastère des Franciscains d'Assise et, durant les deux années qu'il y resta, il travailla assidûment la musique sous la direction de l'organiste du couvent, Pater Boemo. Le cardinal Cornaro ayant pardonné, Tartini revint à Padoue auprès de sa jeune épouse, et sa réputation de virtuose du violon prit, en peu de temps, de considérables proportions.

Déjà célèbre à vingt-deux ans et recherché par tous les amateurs, il eut l'occasion d'entendre Veracini à Venise, et, mettant de côté toute vanité personnelle, il sut reconnaître que son éducation musicale était fort imparfaite. Il eut donc le courage de renoncer momentanément à ses succès et se rendit à Ancône auprès de Veracini, afin de profiter de ses conseils.

Ce fut au cours de ces années de retraite volontaire qu'il fut amené à découvrir la théorie des *sons résultants* et qu'il conçut la première idée de son *Trattato di Musica* (1).

En 1721, il fut choisi comme chef d'orchestre de la basilique de Saint-Antoine, à Padoue, où il fonda une école qui forma un grand nombre de violonistes célèbres. Il mourut dans la même ville après de fréquents voyages dans diverses cours d'Allemagne.

Tartini était plein de cœur ; on cite de lui des traits de grande générosité : lorsqu'un élève lui paraissait bien doué, il refusait obstinément de recevoir de lui aucune rétribution, disant que « le temps dépensé pour la musique ne pouvait être payé ».

Il laissa cent deux Sonates pour violon et basse continue, toutes en *quatre* mouvements : *Grave*, *Allegro*, *Adagio*, *Allegro*. Cinquante-cinq d'entre elles seulement ont été gravées, les douze premières à Paris, op. 1, les autres, en six recueils, op. 2 à 7, à Venise.

La *Sonata del Diavolo* (dite *le Trille du diable*), la plus connue mais non la plus intéressante de ses œuvres, fut publiée à part. Il l'avait écrite en 1713, d'après un rêve qu'il raconte en détail dans une lettre adressée à l'astronome Lalande (2).

(1) Voir 1^{er} liv., page 137.

(2) Voir *Dictionnaire de musique* de Choron, t. II, p. 360.

Les Sonates de Tartini sont écrites dans le style de celles de Corelli, mais avec un sentiment plus complet de la forme, la *réexposition* y prenant une place prépondérante ; comme Corelli, il enchaîne entre eux la plupart des morceaux ; parfois même, tous sont construits, sinon sur un thème unique, du moins sur des dessins très proches parents les uns des autres. Dans la Sonate en *RÉ* (1), par exemple, on verra circuler le dessin initial à travers les *quatre* morceaux qui constituent l'œuvre :

Pietro LOCATELLI, né à Bergame et élève personnel de Corelli, s'établit à Amsterdam où il mourut. Il contribua puissamment à faire progresser l'art du violon, surtout en ce qui concerne les *doubles cordes*.

Il réduisit encore le nombre des pièces de la Sonate ; ses douze Sonates pour flûte et basse continue, op. 2, publiées aussi pour violon, ne comptent chacune que *trois* mouvements : *Andante, Adagio, Presto*. Les six Sonates pour violon, op. 6 (1737), sont en *quatre* mouvements : *Grave, Allegro, Adagio, Allegro*, qui s'enchaînent tous sans interruption. L'une des plus belles est celle en *sol* (2) ; elle est d'une grande noblesse d'invention, et son *Adagio en ut*, dont nous donnons ci-dessous la mélodie initiale, offre un type absolument complet de la *forme lied en trois* sections :

Giovanni Battista PESCETTI, vénitien, élève de Lotti et organiste du deuxième orgue de Saint-Marc en 1762, publia, en 1739, neuf *Sonate per Gravicembalo*, en *trois* et *quatre* mouvements. Pescetti fut le

(1) Ed. Peters, *David's hohe Schule*, vol. II, page 134.
Ibid., page 158.

premier compositeur italien qui osa, en dépit de l'étymologie, nommer *Sonates* des œuvres pour un instrument à clavier *seul* (1).

Baldassare GALUPPI (dit *il Buranello*, du nom de sa ville natale, Burano), étudia sous la direction de Lotti et passa la plus grande partie de son existence à Saint-Pétersbourg, où il composa un grand nombre d'opéras comiques.

Il écrivit douze *Sonates* pour clavecin, publiées en deux livres, à Londres (1754). Ces *Sonates* sont intéressantes en ce qu'elles marquent une phase de transition ; quelques-unes sont en *quatre* mouvements, mais la plupart en *trois* et même en *deux*.

L'une d'entre elles, en *RÉ*, comprend un *Grave*, un *Allegro* et un *Andantino* ; il faut noter la curieuse cadence qui termine le *Grave* initial, et donne naissance au dessin mélodique (a) de l'*Allegro* suivant, en rythme inégal de *sept* et *six* doubles croches :

Pietro NARDINI, toscan et élève de Tartini, fut, de 1753 à 1767, violoniste solo de la chapelle du duc de Wurtemberg, à Stuttgart, puis revint en Italie, en 1770, pour occuper le poste de directeur de la musique à la cour de Florence. On connaît de lui six *Sonates* pour violon et basse continue, op. 2, et six *Soli* de violon, op. 5.

Gaetano PUGNANI, de Turin, fut maître de chapelle de la cour dans cette ville et eut pour élève le célèbre Viotti. Il écrivit quatorze *Sonates* pour violon seul.

(1) On a vu (notes des pages 106 et 153) que cette application, alors nouvelle, du nom de *Sonate* avait bientôt fait oublier complètement l'acceptation originelle.

En Allemagne, Kuhnau (voir ci-après, p. 185) avait déjà écrit en 1692 une *Sonate* pour clavecin seul.

Nardini et Pugnani furent les derniers compositeurs de Sonates en Italie ; avec eux commença la décadence, car, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, le *Concerto*, forme où la musique cédait le pas à la virtuosité, sévissait dans toute la péninsule, tandis que l'art d'écrire la Sonate et la Musique de Chambre s'y était complètement perdu.

10. — LA SONATE ALLEMANDE PRIMITIVE.

Le rôle que Legrenzi avait joué à l'égard de la Sonate italienne fut dévolu, en Allemagne, à **Dietrich BECKER** (voir ci-dessus, p. 143). Ce remarquable compositeur, dans ses *Musikalische Frühlings Früchte* (1), adopta en effet la construction en *trois* mouvements (*Allegro, Adagio, Allegro*), pour ses Sonates à deux violons et basse continue ; mais toutes celles-ci sont écrites en forme Suite et sans apparence de retour au thème initial. Nous ne pouvons donc compter Becker parmi les compositeurs de Sonates à forme *ternaire*, bien qu'il ait contribué certainement, en Allemagne, à l'éducation des promoteurs de la Sonate primitive, dont la liste suit :

JOHANN KUHNAU.	1660 † 1722
JOHANN MATTHESON.	1681 † 1764
GEORG PHILIP TELEMANN.	1681 † 1767
CHRISTOPH GRAUPNER.	1683 † 1760
GEORG FRIEDRICH HAENDEL.	1684 † 1759
JOHANN SEBASTIAN BACH.	1685 † 1750

Johann KUHNAU (voir ci-dessus, p. 144) exerça une influence considérable sur la direction de la musique instrumentale en Allemagne. Sa célèbre Sonate en *si_b*, publiée en 1692, comme appendice à la seconde partie de la *Clavierübung*, avec cette originale dédicace « composée pour le plaisir particulier des amateurs de clavecin », est certainement la première œuvre écrite en ce genre pour un instrument à *clavier*. La forme *ternaire* ne s'y montre pas encore, mais la construction est essentiellement différente de celle de la Suite. Elle est en *quatre* parties : un *Prélude* majestueux, une *Fugue* très mouvementée, un *Adagio* à la *sous-dominante* suivi d'un court *Allegro* de transition qui ramène le *Prélude*. A la fin, se trouve l'épigraphe : *Soli Deo Gloria!*

Mais c'est surtout dans le recueil intitulé *Frische Klavier Früchte*, et dédié au comte J.-A. Losy, conseiller du Saint-Empire, que Kuhnau commence à entrevoir la forme définitive de la Sonate.

Les sept œuvres qui composent ce recueil sont toutes en *quatre* mou-

(1) Les Fruits musicaux du printemps.

vements entrecoupés parfois de courts *Adagios*; la 4^e Sonate, en *ut*, offre une construction assez particulière :

1^o *Vivace* ainsi divisé :

- EXPOSITION en deux longues parties, du thème initial (A), en *ut*, avec reprise de la seconde partie et modulation à la *D.*;
- PARTIE MÉDIANE très courte;
- RÉEXPOSITION du thème initial (A), à la *T.*, et conclusion en *UT* par la *tierce picarde* (voir ci-dessus, p. 131).

2^o *Adagio* fantaisiste, allant de *LA* \flat à *ut* et enchaîné à la pièce suivante ;

3^o *Allegro* fugué, construit en forme Sonate de coupe *ternaire* ;

4^o *Menuet*, aussi original par sa forme que par sa ligne mélodique : il commence en *MI* \flat , *relatif* majeur du ton principal, s'infléchit peu à peu vers celui-ci et termine enfin en *UT*, au moyen de la *tierce picarde* ; de plus, la phrase y est constamment présentée en rythmes successifs de *trois* et de *cinq* mesures :

Il est donc de toute justice de considérer Kuhnau comme le créateur de la *Sonate allemande primitive* dans la forme où elle fut consolidée par ses successeurs, jusques et y compris Sébastien Bach (1).

Johann MATTHESON. Ce n'est point la première fois que nous rencontrons le nom de ce bizarre personnage, à la fois musicien, juriste, diplomate, écrivain et chanoine, qui émit d'intéressantes théories sur la plupart des connaissances humaines (2).

Dès son plus jeune âge il étudiait simultanément la musique, sous la direction du célèbre *Pretorius*, le droit et les langues étrangères. A vingt ans, il était ténor à l'opéra de Hambourg, sa ville natale, et y dirigeait un peu plus tard, comme chef d'orchestre, une œuvre dramatique de sa composition, *die Pleyaden*. En 1706, il est nommé secrétaire de légation.

(1) Il existe une édition moderne à peu près complète des œuvres de Kuhnau pour clavier, dans la publication intitulée *Denkmaler deutscher Tonkunst*, 1^{re} partie, IV^e vol. Breitkopf et Hartel, 1901.

(2) Voir notamment ci-dessus, p. 30 et 82.

tion en Angleterre ; en 1715, il devient chanoine de Hambourg et directeur des cérémonies de la cathédrale, pour les offices de laquelle il composa nombre de Messes et de Passions, sans compter trente Oratorios.

Atteint de surdité vers sa quarantième année, il abandonna complètement la pratique de l'art musical pour se livrer aux études critiques.

Parmi ses écrits publiés, et sans parler de ceux qui concernent la théologie ou la jurisprudence, on connaît de lui plus de trente volumineux ouvrages sur la théorie et l'histoire musicales ; nous lui devons même la plus grande partie de nos renseignements sur les compositeurs et les compositions de son époque. Ses principaux ouvrages, que devraient connaître tous les artistes désireux de s'instruire, sont :

1° *das neueröffnete Orchester, oder gründliche Anleitung wie ein Galanthomme eine vollkommende Begriff von der Hoheit und Würde der edlen Musik erlangen möge* (1) (1713) ;

2° *das beschützte Orchester* (2) (1717), dédié « aux treize meilleurs musiciens de son temps » ; ce sont : G. Vertouch, J.-J. Fux, J.-D. Heinichen, G.-F. Hændel, R. Keiser, J.-P. Krieger, J. Krieger, J. Kuhnau, C. Ritter, J.-C. Schmidt, A. Stricker, G.-P. Telemann, J. Theile ; on n'y trouve point le nom de J.-S. Bach....

3° *das forschende Orchester* (3) (1721) ; dans ces trois traités, Mattheson émet d'abord une théorie générale de la musique, avec beaucoup d'ingénieuses remarques, notamment sur les propriétés des divers instruments ; il réfute ensuite les raisonnements de ceux qui soutenaient encore les principes de la solmisation et l'usage des anciens modes ; il établit enfin une sorte de philosophie de l'harmonie et du contrepoint ;

4° *Exemplarische Organisten Probe im Artikel vom General-Bass* (4) (1719), sorte de traité d'accompagnement où les citations mathématiques et architecturales sont en aussi grand nombre que les pièces de musique ;

5° *der musikalische Patriot* (5) (1728) ;

6° *der vollkommene Kapellmeister* (6) (1739), le plus important de ses ouvrages, dans lequel il enseigne tout ce qu'un directeur de musique devait savoir à cette époque. L'ouvrage est divisé en trois parties : 1° « Réflexions scientifiques sur les connaissances nécessaires au maître de musique » ; 2° « L'art de composer une mélodie, ou la création d'un

(1) L'orchestre dévoilé, ou les principes au moyen desquels un *galant homme* peut acquérir une parfaite connaissance de la grandeur et de la dignité de la noble musique.

(2) La défense de l'orchestre.

(3) L'orchestre approfondi.

(4) L'art de l'organiste, en matière de basse continue, enseigné par des exemples.

(5) Le patriote musicien.

(6) Le parfait maître de chapelle. Voir le chapitre de la Fugue, où cet ouvrage est cité assez longuement (pages 30 et 31).

chant monodique » ; 3^e « L'assemblage de plusieurs mélodies ou l'art de la polyphonie qu'on appelle aussi harmonie ». Les exemples musicaux s'y trouvent en grand nombre ; ils sont souvent extraits d'œuvres modernes, pour l'époque de Mattheson, ce qui peut fournir au musicologue de précieux documents.

Son dernier ouvrage, intitulé *Gründlage einer Ehrenpforte* (1), fut l'un des premiers dictionnaires d'histoire musicale, dans lequel sont mentionnées la vie et les œuvres des compositeurs, professeurs et exécutants alors connus.

Outre ce bagage littéraire et ses œuvres d'église et de théâtre, Mattheson laissa douze Sonates pour deux et trois flûtes, sans basse continue (1708) ; un recueil de douze Sonates pour flûte et clavecin (1720), intitulé *der Virtuös* ; et enfin, une Sonate pour clavecin seul (1713), dédiée « à la personne qui saura la mieux jouer » (*die sie am besten spielen wird*). Cette œuvre est extrêmement intéressante comme construction : elle pose nettement le principe, déjà entrevu par Kuhnau, du retour au ton par la *réexposition* complète de la mélodie initiale. Elle est en *un seul* mouvement, divisé en *trois* parties :

1. Exp. du th. A, en SOL ;
 - Passage de transition ;
 - Th. A, exposé à la D. ;
 - Passage de transition ;
 - Th. A, exposé à la T., en forme abrégée.
2. Fragments du th. A, exposés à la SD., à la T., à la D. et au Rel. de la D., avec conclusion.
3. Reproduction intégrale de la première partie en SOL.

Cette composition marque une sorte d'état intermédiaire entre la *Sonate-Suite* et la forme définitive : c'est en cela surtout que consiste son intérêt.

Georg Philip TELEMANN, né à Magdebourg, commença par étudier le droit à l'université de Leipzig ; mais bientôt, cédant à sa passion pour la musique, il abandonna la jurisprudence et devint, en 1704, organiste de la *Neu-Kirche*, à Leipzig. En 1709, il fut choisi comme maître de chapelle des cours de Baireuth et d'Eisenach ; ce fut pendant ses séjours dans cette dernière ville qu'il se lia d'amitié avec J.-S. Bach dont il tint sur les fonts baptismaux le troisième fils Charles-Philippe-Emmanuel. Ayant accepté, en 1721, le poste de directeur de la musique à Hambourg, il passa dans cette ville tout le reste de sa vie.

Ses œuvres dans la forme Sonate furent, pour la plupart, gravées de

(1) Fondations d'un Arc de triomphe.

sa main ; elles consistent en douze Sonates pour violon, en deux recueils (1715-1718) ; six Sonates pour deux flûtes (ou deux violons) sans basse ; six Sonates pour clavecin et douze Sonates *mélodiques* pour violon (ou flûte), avec basse continue.

Son ouvrage *der getraue Musikmeister*, paru en 1728, contient aussi plusieurs Sonates.

Christoph GRAUPNER, né à Kirchberg, dans les montagnes de Saxe, d'abord élève de Kuhnau à l'école Saint-Thomas de Leipzig, devint, en 1709, maître de chapelle de la cour de Darmstadt ; ses dernières années furent attristées par l'affaiblissement graduel et la perte de sa vue.

Graupner fut l'un des plus importants disciples de Kuhnau et parut même désigné, à la mort de celui-ci, pour le remplacer à la tête de la *Thomas Schule* ; mais il retira modestement sa candidature devant celle de J.-S. Bach.

Comme tous les musiciens de son époque, il grava lui-même la plus grande partie de ses œuvres, et laissa aussi un grand nombre de manuscrits qui n'ont point été publiés. Ses principaux ouvrages sont deux recueils de Sonates, parus sous les titres *Monatliche Klavierfrüchte* (1722) et *die vier Jahreszeiten* (1733).

Georg Friedrich HÆNDEL (voir ci-dessus, p. 146) publia, avant 1740, douze Sonates pour violon (ou flûte) avec basse chiffrée, et ensuite, treize Sonates pour hautbois (ou violon, ou flûte) avec basse continue ; ces dernières seules sont dans la forme Sonate proprement dite.

Johann Sebastian BACH (voir ci-dessus, p. 76 et 147). Aucune forme ne pouvait rester étrangère au génie qui synthétise dans son œuvre toutes les tendances de l'art musical de la première moitié du XVIII^e siècle ; aussi retrouvons-nous le grand Bach au chapitre de la Sonate comme à ceux de la Fugue et de la Suite, et cependant ce n'était pas à ce prodigieux esprit qu'il était réservé d'affranchir la Sonate du joug de la suite, pour la doter de sa forme définitive. Mais il était écrit que le nom de Bach devait être attaché à l'idée de progrès musical, et ce fut le troisième fils de Jean-Sébastien qui accomplit la réforme nécessaire, comme nous le verrons plus loin (p. 193).

Si nous citons ici les Sonates de J.-S. Bach, ce n'est point qu'elles se rattachent toutes au genre que nous traitons ; un certain nombre d'entre elles présentent, en effet, tous les caractères de la *musique en trio*,

style qui relève de la Musique de Chambre (1), mais il nous a semblé qu'on s'étonnerait à bon droit de ne point voir cités ici, au moins dans une nomenclature, ces chefs-d'œuvre si connus. D'autre part, comme nombre de ceux-ci sont en forme *ternaire*, nous ne sommes point hors de notre sujet en les analysant dans ce chapitre.

Bach composa une vingtaine de Sonates environ : six pour orgue (en *trio*), trois pour flûte et clavecin (en *trio*), trois pour viole de gambe et clavecin, six pour violon avec clavecin accompagnant ; enfin, quelques autres pour plusieurs instruments : deux violons, deux clavecins, flûte, violon et basse continue, etc.

La plus grande partie de ces Sonates datent, ainsi que les Suites, de la période de Cœthen ; seules, les six Sonates pour violon, écrites de 1726 à 1730, peuvent être attribuées à l'époque de Leipzig.

Contrairement à ce qui se produisit chez les compositeurs italiens, il semble que Bach ait voulu accroître le nombre des pièces de la Sonate au lieu de le restreindre. En effet, ses premières Sonates paraissent construites comme celles de Locatelli : les Sonates pour orgue et celles pour flûte, par exemple, ne comptent que *trois* mouvements. Les œuvres postérieures au contraire (Sonates pour violon et pour viole de gambe) en offrent toujours *quatre*, parfois même *cinq*, et se rapprochent ainsi de la construction cyclique de Corelli. Il s'en faut toutefois qu'elles procèdent de la même esthétique, car leur écriture en *trio* révèle déjà une tendance vers l'art *collectif* de la *Musique de Chambre*, tandis que chez Corelli, l'instrument récitant, toujours traité comme une *personnalité* à part, fait présager l'avènement prochain du style décadent qui donnera naissance au *Concerto*.

Nous allons examiner rapidement les plus importantes de ces Sonates. Les six Sonates en *trio*, dites pour orgue, furent composées par Bach de 1722 à 1727, pour le clavecin à deux claviers et pédalier, dans le but de préparer son fils aîné Wilhelm-Friedemann au jeu de trois claviers indépendants. La plupart sont écrites dans la forme de la Suite ou du *Concert* (2) ; seule, la 5^e en *ut* présente, en ses *trois* parties, les caractères de la Sonate primitive. Le premier mouvement contient une *réexposition* très nette à la *tonique*, et le second morceau (*Largo*, 6/8) est un vrai *lied* en *trois* sections.

Des trois Sonates en *trio* pour flûte et clavecin, la 1^e, en *si*, est à

(1) Bach donne lui-même, dans ses manuscrits, la dénomination de *trio* à la 2^e Sonate pour flûte, et écrit, en tête des six Sonates de violon, le titre suivant qui ne laisse aucun doute sur sa pensée à cet égard : *Sei Suonate a Cembalo e Violino solo, col basso per Viola da Gamba accompagnato se piace*. Tout ce qui concerne la *musique en trio* et la *Musique de Chambre* sera étudié dans la Seconde Partie du présent Livre.

(2) Voir la Seconde Partie du présent Livre.

étudier attentivement, car sa construction est très en avance sur celle des autres Sonates de Bach.

En voici l'analyse et le thème principal :

- EXP. du thème unique (A) en *si* ;
- Passage modulant ;
- Th. A, exposé à la *SD.*, en *fa* ♯ ;
- PARTIE MÉDIANE, avec repos en *SOL* et *mi*, par A ;
- RÉEXP. du th. A, en *si*, avec *canon* et Conclusion.



Ce thème si expressif s'accroît encore en intérêt, lors de la *réexposition* de son second membre de phrase formant *canon* sur divers degrés, pendant près de vingt mesures :

FLÛTE

CLAV.

Ce mouvement initial est, à tous points de vue, une pièce de premier ordre.

Le *Largo* au ton *relatif* majeur est traité en forme *binaire*.

Quant au *Presto* final, il commence par une Fugue et se résout en un *Allegro*, *binaire* également, simple variation du sujet de la fugue précédente.

Les deux autres Sonates, en *Mi*, et *la*, offrent aussi des mouvements en forme *ternaire* avec *réexposition* apparente du thème.

Il en est de même des trois Sonates pour viole de gambe ; deux d'entre elles sont précédées d'une large introduction.

Arrivons aux Sonates pour violon dont l'étude, cependant si féconde en enseignements précieux pour les violonistes, a été jusqu'à présent bannie, on ne sait pourquoi, des programmes officiels.

La 2^e, en *LA*, est ainsi construite :

- 1^o *Adagio*, en *canon* interrompu seulement par trois cadences à la *D.*, au *Rel.* et à la *T.* ;
- 2^o *Allegro*, fugué, dans la forme du Concert (1) avec *réexposition* complète dans le ton principal ;
- 3^o *And.te* (en *fa* #), admirable phrase de vingt-neuf mesures en *canon* régulier entre le violon et la partie haute du clavecin ;
- 4^o *Presto* de coupe *ternaire* avec *réexposition*

La 3^e, en *Mi*, présente une coupe identique.

La 5^e, en *fa*, débute par un *Largo* en forme *lied* d'une expression

(1) Voir la Seconde Partie du présent Livre.

calme, dont nous ne retrouverons plus d'exemple que dans les grands *Andante* beethovéniens :



Enveloppée dans ce dessin persistant, s'expose, au grave du violon, une noble et pénétrante mélodie. Bien peu de violonistes savent la présenter d'une façon assez soutenue pour rendre saisissable la belle envergure de sa ligne synthétique. Les trois sections de cet admirable *lied* sont ainsi constituées :

SECT. I. *Exp.* en *fa*, avec cadence en *LA b* ;

SECT. II. *Partie modulante*, revenant vers le ton principal ;

SECT. III. *Réexp.* en *fa* simplifiée mélodiquement, et s'enchaînant à l'*Allegro* au moyen d'une cadence à la *D*.

Les autres mouvements sont également de coupe *ternaire*.

La 6^e Sonate, en *SOL*, se rapprocherait davantage du style de la *Suite* : elle est en *cinq* mouvements :

1^o *Allegro* en *SOL* avec *réexposition* ;

2^o *Largo* en *mi* ;

3^o *Allegro* en *mi* ;

4^o *Adagio* en *si* ;

5^o *Allegro* final en *SOL*, avec *réexposition*.

II. — LA SONATE DITHÉMATIQUE.

KARL PHILIP EMANUEL BACH. 1714 † 1788

JOHANN GEORG LEOPOLD MOZART. 1719 † 1788

GEORG BENDA. 1722 † 1795

JOHANN CHRISTIAN BACH. 1735 † 1782

JOHANN WILHELM HÆSSLER. 1747 † 1822

auxquels il faut ajouter, malgré son origine italienne :

PIETRO DOMENICO PARADISI dit PARADIES. 1710 † 1792

Karl Philip Emanuel BACH, troisième fils de Jean-Sébastien, sortit à vingt ans de la maison paternelle pour entreprendre l'étude du droit ; mais, la prédestination atavique prenant le dessus, il se consacra bientôt à la musique exclusivement.

D'abord accompagnateur, puis maître de chapelle du roi de Prusse

(1740), il resta pendant près de trente ans le « musicien à tout faire » de la cour du grand Frédéric, où il eut souvent à souffrir des manies du flûtiste couronné. Aussi profita-t-il de la première occasion pour demander sa retraite : la guerre de Sept Ans ayant provoqué une réduction considérable des salaires alloués aux musiciens de la chapelle prussienne, Emmanuel Bach quitta Berlin et prit, en 1767, la succession de Telemann comme directeur de la musique à Hambourg ; il y mourut d'une maladie de poitrine, après avoir exercé ses fonctions pendant vingt ans.

Bien qu'ayant subi l'influence des solides enseignements prodigués par J.-S. Bach à ses élèves et à ses enfants, Philippe-Emmanuel était doué d'un jugement assez sain pour ne point chercher à imiter servilement la manière de son père ; il adopta donc l'écriture nouvelle que les sensualistes d'alors mirent à la mode en l'exaltant comme un progrès sur le vieux contrepoint : on la nommait *le style galant*, probablement parce qu'elle plaisait aux dames (1).

Ce style, provenant du *Concerto* qui régnait alors en maître, en Allemagne comme en Italie, avait beaucoup contribué à la décadence de la Sonate ; pour rendre la vie à celle-ci et lui donner un nouvel essor, il ne fallut rien moins que l'action rénovatrice du génie si prime-sautier d'Emmanuel Bach.

Le *second élément* mélodique, ajouté par lui dans l'*exposition* et dans la *réexposition* du mouvement *ternaire*, devait faire ce miracle de sauver la Sonate, en fécondant à nouveau cette belle forme tout près de disparaître et de se confondre avec le Concerto.

Si, chez Ph.-Emm. Bach, la mélodie manque parfois de variété et de distinction, en revanche l'imprévu du rythme et de l'harmonie donne à ses œuvres une saveur toute particulière.

Rien n'effraie ce novateur : il n'hésite pas à se lancer dans les combinaisons enharmoniques les plus hardies, sans savoir toujours très bien comment il s'en tirera ; il lui arrive d'associer, dans quelques sonates, des tonalités qui devaient être, à cette époque tout au moins, étonnées de se trouver ensemble ; la première Sonate du recueil de 1783, par exemple, est ainsi constituée :

Premier mouvement, en forme de *Menuet*, en SOL ;
Larghetto, en sol, enchaînant par une modulation enharmonique au *Finale* ,
Finale, en forme de *Menuet*, dans le ton de MI, avec un milieu en UT.

La *partie médiane* des premiers mouvements devient beaucoup plus libre et plus fantaisiste : elle ne procède plus uniquement par redites et fait déjà pressentir le *développement* véritable.

(1) On a vu ci-dessus, dans la section technique (p. 175), en quoi consiste ce style.

En résumé, les innovations de Ph.-Emm. Bach dans le plan de la Sonate primitive sont au nombre de trois :

1° adjonction d'une *seconde idée musicale* (B) au *thème initial* (A), dans la structure du premier mouvement ;

2° substitution du style libre ou *galant* au style strict ou *fugué*, dans l'écriture de la Sonate ;

3° élargissement rythmique et harmonique de la *partie médiane* dans le mouvement de forme *ternaire*, au moyen de l'enharmonie et de la rupture des rythmes symétriques.

Nous trouverons dans la Sonate beethovénienne l'application définitive et consciente de ces trois principes.

Loin de vouloir détruire l'ancien ordre de choses pour la plus grande gloire de sa propre personnalité, Ph.-Emm. Bach reste toujours fidèle aux enseignements de la tradition ; original inconscient, il modifia la construction de la Sonate, sans peut-être se douter que ces modifications étaient devenues nécessaires pour assurer à cette forme une longue et glorieuse existence.

Il est, en effet, curieux de constater que les Sonates qui offrent les types les plus parfaits et les plus frappants de la nouvelle forme dont il est le promoteur, sont celles qu'il écrivit au milieu de sa carrière, c'est-à-dire entre sa trentième et sa cinquantième année (1743 à 1766), lorsqu'il était à la cour de Frédéric II. Dans toute la période de Hambourg, pendant laquelle il était encore dans la force de l'âge, ses compositions, sans être indifférentes, sont manifestement inférieures aux précédentes. On est donc en droit de se demander s'il comprit vraiment l'évolution qui s'opéra par lui, puisque ses dernières Sonates, composées de 1772 à 1785, manquent souvent d'une *seconde idée* dans le premier mouvement, et abandonnent même parfois la coupe *ternaire*, cette précieuse conquête de l'époque précédente.

La recherche du succès ne serait-elle pas l'explication possible de ce triste retour en arrière ? Philippe-Emmanuel, en effet, fut loin de professer la louable indifférence de son père Jean-Sébastien à l'égard des approbations immédiates qui se traduisaient par la vente de ses œuvres aux amateurs.

Ses premières publications, consistant uniquement en recueils de Sonates, furent évidemment d'un débit difficile : aussi, pour « faire passer » ses Sonates, fut-il forcé postérieurement, non seulement de leur adjoindre des pièces détachées, Rondeaux ou Fantaisies (1), mais encore d'adapter la forme des Sonates elle-mêmes au goût des « connaisseurs et amateurs » qui avaient bien voulu souscrire à la publica-

(1) Voir la Seconde Partie du présent Livre.

tion de ses ouvrages. Simple hypothèse, mais suffisamment plausible pour que nous ayons le droit de la formuler ici. Quoi qu'il en soit, l'œuvre pour clavier de Ph.-Emm. Bach est d'une importance capitale dans l'histoire du développement de l'art, et mérite d'être étudiée en détail.

Il écrivit soixante-dix Sonates pour le clavecin, dans la forme en *trois* mouvements qui devait persister jusqu'à Beethoven. Sauf dans ses premières œuvres, les *trois* mouvements sont toujours enchaînés les uns aux autres et se suivent sans interruption.

Voici la nomenclature de ses Sonates :

1° six Sonates, dites *prussiennes*, dédiées au roi Frédéric II, composées en 1740 et imprimées en 1742, à Nuremberg ; leur forme est celle de la Sonate primitive de coupe *ternaire*, où apparaît quelquefois un embryon de *second thème* peu caractérisé ; les pièces n'y sont jamais enchaînées les unes aux autres ;

2° six Sonates, dites *wurtembergoises*, dédiées à Charles-Eugène, duc de Wurtemberg et de Teck, composées pendant un séjour aux eaux de Teplitz, en 1743, et gravées chez Windter, à Nuremberg, en 1745, sous la désignation : Op. 2. C'est dans ce recueil que Ph.-Emm. Bach donne l'essor à son génie inventif.

Dans la 2° Sonate, en *LA* ♭, paraît pour la première fois la nouvelle forme de premier mouvement à *deux idées* musicales, et ici, la *seconde idée* s'expose en *trois phrases* constitutives parfaitement distinctes, c'est-à-dire dans une forme que nous retrouverons seulement avec la Sonate beethovénienne. Nous avons donné dans la *section technique* du présent chapitre (p. 160 et suiv.) l'analyse détaillée de ce monument important de l'histoire musicale.

L'*Adagio*, en *RÉ* ♭ (*SD. du ton principal*), est un véritable *lied* en *trois sections* ; si la *deuxième section* ne présente cependant pas d'élément nouveau, la *troisième* n'en est pas moins une amplification de la *première*, au lieu d'une redite exacte. Le thème de cet *Adagio* ne le cède en rien aux belles mélodies de Mozart ; certaine phrase fait même penser à l'*Andante* de la Sonate, op. 81 (*Lebewohl*), de Beethoven (1).

(1) L'inépuisable richesse d'inspiration d'un musicien comme Beethoven suffit à écarter ici, quoi qu'on en ait dit, toute imputation de plagiat. Il faut voir plutôt dans une telle similitude une manifestation du travail latent qui précède l'avènement des plus grands génies. Ceux-ci, comme les plus belles plantes, ne poussent point isolés : la terre artistique, si féconde qu'elle soit, ne les fait germer et atteindre les plus hauts sommets qu'après avoir produit, autour du lieu qui les verra naître, des génies plus humbles et de moindre élévation.

L'histoire de l'art fournit des preuves palpables de cette vérité, dont la constatation avait ici sa place naturelle.

Voici le texte de Ph.-Emm. Bach :

Adagio

p *f*

et voici le texte de Beethoven :

Andte espressivo

Quant à l'*Allegro* final, il est d'une gaieté charmante et garde la forme binaire de l'ancien morceau de Suite dans le style de D. Scarlatti.

La 5^e Sonate, en $M\flat$, est un petit chef-d'œuvre ; en voici l'analyse : *Allegro* en $M\flat$, de forme Sonate :

EXP. : thème A, qui n'est pas sans analogie avec le thème du grand *Prélude* de J.-S. Bach, également en $M\flat$ (voir ci-dessus, p. 82) :

Allegro (A)

T. (Mib)

— Thème B, en $S\flat$, d'une grande noblesse d'allure :

(B)

f

D. (Sib)

riten

p *pp*

PARTIE MÉDIANE par A, à la $D.$, puis modulant, par B, en ut , puis modulant de nouveau ;

RÉEXP. : thème A, à la T. ;

— thème B, à la T. ; mais la première partie n'est pas réexposée, et c'est seulement la phrase complémentaire qui conclut.

Adagio, en *mi b*. C'est une des plus belles inspirations du fils de Jean-Sébastien : une large phrase en style fugué à trois voix se déroule sans interruption en passant par la *sous-dominante* et le *relatif* et conclut magistralement à la *tonique* ;

Allegro assai, en *mi b*, en forme de premier mouvement à deux thèmes dont le second est manifestement issu du premier. Ce finale est plein de gaieté et fait déjà présager ceux de Haydn ;

3° six Sonates, publiées comme exemples dans le *Traité de Clavecin* dont il sera question ci-après et composées à Berlin, en 1753 ;

4° deux Sonates, en *ré* et *ré*, publiées dans la *Raccolta* de Breitkopf, à Leipzig, en 1757 et 1758 ;

5° six Sonates avec les reprises variées (*mit veranderten Reprisen*), gravées à Berlin en 1759 (2^e édition en 1785) et dédiées à la princesse Amélie de Prusse. Cette œuvre constitue un document historique instructif relativement à l'état d'esprit des virtuoses de cette époque.

On a signalé déjà, à propos des *doubles*, dans certaines danses de la Suite (p. 114), l'usage, alors traditionnel, d'indiquer seulement la reprise (*seconda volta*) par le signe :||: en laissant l'exécutant libre d'y introduire tous les ornements mélodiques que lui suggérait sa fantaisie. Tant que les virtuoses furent recrutés parmi les compositeurs ou seulement parmi des artistes ayant travaillé parfois pendant plus de dix ans avant d'oser jouer en public, il n'y eut aucun inconvénient à leur laisser toute liberté pour faire admirer à la fois la vélocité de leurs doigts, l'habileté de leur archet et aussi la finesse de leur goût. Violonistes et clavecinistes étaient alors experts dans l'art d'orneimer une mélodie et de réaliser en parties strictes, voire en style fugué, une basse continue. Mais, avec le *style galant*, l'exécution devenant très facilitée, les fautes de goût se multiplièrent de telle sorte que la mélodie exposée dans la première reprise en arrivait, lors de sa redite, à être tout à fait méconnaissable. C'est contre cet abus que voulut protester Ph.-Emm. Bach, en écrivant lui-même les changements qu'il désirait voir introduire dans ses reprises. Il s'en explique tout au long dans la préface de l'œuvre dont nous parlons : il s'y plaint de ce que « les exécutants « ne jouent souvent pas les notes telles qu'elles sont écrites, même dans « la *prima volta*, et que si la faculté d'interpréter à leur fantaisie la « *seconda volta* leur est laissée, ils introduisent des changements qui « altèrent gravement le style et le caractère de la musique » (1).

(1) Ce grave défaut n'a pas totalement disparu. Nous avons pu entendre des virtuoses allemands qui se croyaient autorisés à défigurer les plus belles œuvres par d'insupportables *rallentando* ou d'inopportunes adjonctions d'octaves non écrites par les auteurs.

6° douze Sonates, parues à Berlin en 1761 et 1762 ;

7° six Sonates faciles (*Leichte Sonaten*) ; Leipzig, 1766 (2^e édition gravée à Londres, chez Longmann, Lukey and C^o) ; le finale de la 4^e, en *si*, est une pièce exquise que tous les jeunes pianistes devraient avoir dans leur répertoire ;

8° six Sonates « pour les dames » (*all'uso delle donne*). Deux éditions : Amsterdam, 1770, et Riga ;

9° une Sonate ; Leipzig, 1785 ;

10° enfin, six recueils de Sonates et de pièces pour clavecin, sous le titre général *Clavier-Sonaten für Kenner und Liebhaber* (1), imprimés à Leipzig, de 1779 à 1787 (2), par souscription (3). Cette œuvre, des plus intéressantes, mérite un examen détaillé.

Le I^{er} recueil, paru en 1779 et dédié à M^{me} Zernitz, de Varsovie, consiste en six Sonates, composées de 1758 à 1774. Les dernières en date (Hambourg, 1772 et 1774) sont celles qui offrent le moins de caractère au point de vue de la forme Sonate (1^{re} en *UT*, 3^e en *si*, 5^e en *FA*) ; le premier morceau de la 5^e est même écrit dans la forme de l'ancienne Suite.

Les deux plus importantes sont la 4^e et la 6^e.

La 4^e en *LA* (Potsdam, 1765) se termine par un *Allegro* en forme de premier mouvement *ternaire*, tout à fait remarquable par ses thèmes et son système de développement.

La 6^e, en *SOL*, également de 1765, devrait être connue de tous les pianistes ; en voici l'analyse :

Allegretto, en *SOL* ; de forme Sonate :

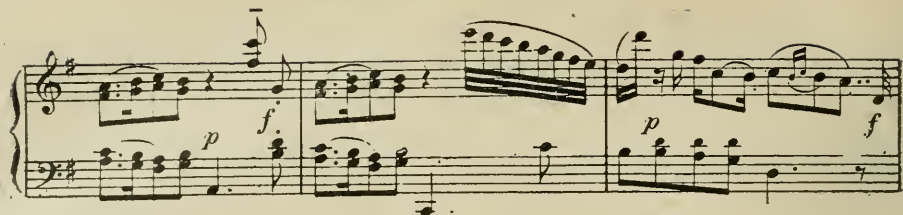
Exp. : thème A, à la T. :

Allegretto mod^{to}
 (A) premier thème

(1) Sonates de clavecin pour les connaisseurs et les amateurs.

(2) Une édition moderne, absolument conforme au texte original, a été faite par la maison Breitkopf et Härtel, à Leipzig. Un grand nombre de ces Sonates avaient déjà été gravées en France dans le *Trésor des pianistes* de M^{me} Louise Farrenc.

(3) Les souscripteurs étaient, pour le premier recueil, au nombre de 519 ; ce chiffre tomba à 300 ; puis, l'annonce des *Fantaisies* alléchant le public, le nombre des souscripteurs au quatrième recueil fut de 432. Chose curieuse, parmi ces amateurs on rencontre plusieurs français : M^{me} Auvray, M. de Jonquières, l'abbé Dufresne, M^{lle} Mimi Desplaces, Catherine Delacroix, Louise Lézurier, de Rouen, et M. de Florencourt, inspecteur des forêts. Comme autres personnages à signaler, on trouve le D^r Burney, de Londres, qui souscrivit douze exemplaires, et le général de cavalerie von Bismarck.



- Passage de transition, assez long et très fantaisiste ;
- Thème B, à la D., empruntant, au cours de son exposition, le rythme de A :



PARTIE MÉDIANE : thème A, à la D., modulant vers *la* et amenant la réexposition ;

RÉEXP. : thème A, à la T. ;

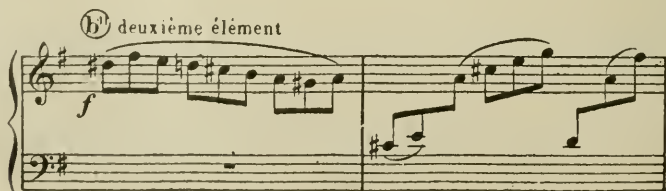
- Passage de transition ;
- Thème B, à la T.

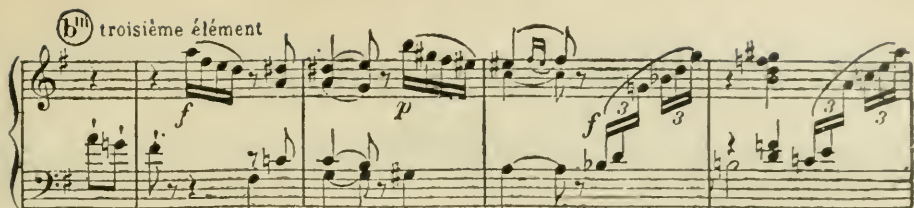
Andante en sol ; belle fantaisie expressive, exposant une phrase unique extrêmement pénétrante, où l'invention mélodique de Philippe-Emmanuel semble se rapprocher de celle de son père.

Allegro di molto, très mouvementé :

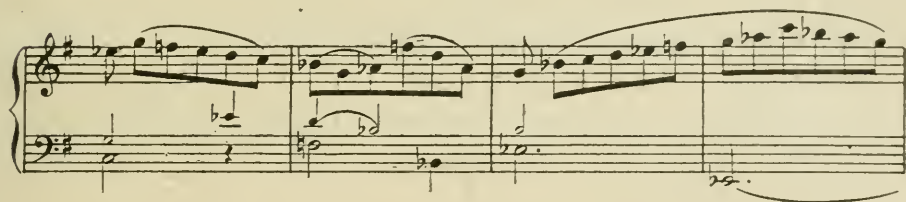
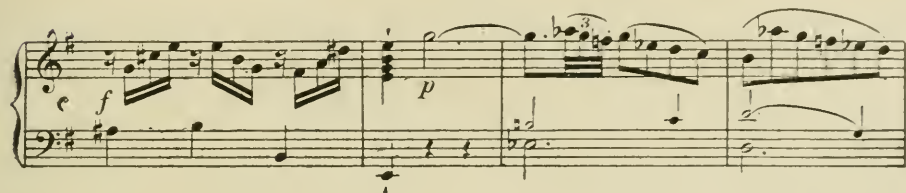
EXP. : Premier thème (A) à la T., suivi, sans transition, du second ;

- Second thème (B) fort intéressant, en trois éléments (b', b'', b''') :



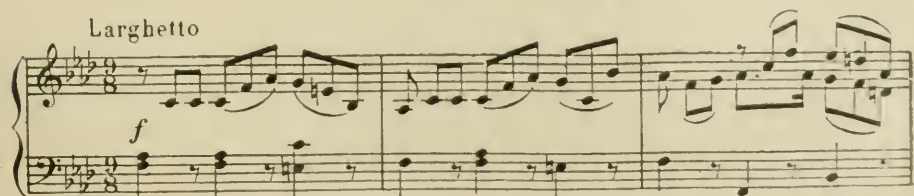


PARTIE MÉDIANE qui contient une phrase toute nouvelle, modulant du ton d'ut à la D. de SOL, pour ramener la réexposition, comme plus tard dans le Rondeau-type. Voici ce passage :



RÉEXPOSITION, où le thème B ne reproduit intégralement à la T. que ses deux derniers éléments : le premier est remplacé par un dessin mélodique qui semble tiré de la phrase apparue au cours de la partie médiane.

Il faut lire aussi le beau *Larghetto* de la 2^e Sonate (Berlin, 1758), qui n'est pas sans faire présager certains *Adagios* beethovéniens, autant par ses nuances graduées que par sa ligne mélodique d'une intime tristesse :



Le II^e recueil (1780), dédié à Friedrich Heinrich, margrave de Schwed, ne contient que trois Sonates, toutes trois de la période de Hambourg (1774 à 1780) : la première d'un beau caractère, les deux autres très courtes et en deux mouvements seulement.

Le III^e recueil (1781), dédié au baron van Swieten, ne compte aussi que trois Sonates : la 1^{re}, en *la*, écrite à Hambourg en 1774, n'offre aucune particularité, mais les deux autres, de l'époque berlinoise, sont fort intéressantes.

La 2^e, en *ré* (Potsdam, 1766), est même tout à fait remarquable. Le second thème du premier mouvement fait pressentir, en une forme plus fantaisiste, ceux de Mozart.

l'*Andante cantabile e mesto* de la même Sonate est d'une dolente et pénétrante expression.

La 3^e Sonate, en *fa* (Berlin, 1763), en trois morceaux que Forkel a intitulés « l'indignation, la réflexion, la consolation », mérite aussi d'être étudiée.

Le IV^e recueil (1783), où commence la publication des Fantaisies qui en devaient assurer le succès, ne contient que deux Sonates, dont la première, assez curieuse par sa structure harmonique et enharmonique, fut composée à Hambourg en 1781.

Enfin, dans le V^e recueil (1785), dédié au prince-évêque de Lubeck,

et dans le VI^e (1787), dédié à la comtesse Marie-Thérèse de Leiningen Westerburg, il n'y a également que deux Sonates. Les unes et les autres sont de la dernière époque, c'est-à-dire beaucoup moins *Sonates* par leur forme que celles de l'époque de Berlin ; on doit pourtant les connaître en raison de l'*humour* et de la fantaisie qui y règnent. Leurs morceaux généralement courts se succèdent parfois dans des tonalités peu compatibles, croyons-nous, malgré leur réelle proximité (1) : par exemple, le charmant petit *Allegretto* en *la mineur* dans la Sonate en *RÉ majeur* (VI^e recueil). Les deux Sonates du V^e recueil, écrites à Hambourg en 1784, présentent certaines originalités ; ainsi, dans la première, en *mi*, l'*Adagio*, en *UT*, déjà préparé par une transition qui l'unit au premier mouvement, n'est lui-même, pour ainsi dire, qu'une préparation de l'*Andantino* final en *MI*, de telle sorte que tous les morceaux sont enchaînés l'un à l'autre.

Le passage enharmonique reliant ces deux pièces mérite d'être cité :

The image displays three staves of musical notation. The first staff features a melodic line with dynamic markings *f*, *p*, and *f*. The second staff shows a more complex texture with multiple voices and dynamic markings *p*, *p*, *f*, *p*, *ff*, *mf*, and *p*. The third staff is labeled 'Andantino' and shows a change in tempo and dynamics, starting with *p*.

il faut lire aussi le joli finale dont le style fait penser à celui de Weber.

La 2^e Sonate (V^e recueil) contient un *Largo* extrêmement intéressant par ses modulations enharmoniques. Nous donnons ici un exemple de ces hardiesses peu communes à cette époque, et que, seul peut-être, Ph.-Emm. Bach a prodiguées dans ses dernières œuvres :

(1) Voir I^{er} liv., p. 128 et 129.

The image displays four systems of musical notation for a piano sonata. Each system consists of a treble staff and a bass staff. The first system shows a melody in the treble with dynamics *f*, *p*, and *f*. The second system continues the melody with dynamics *p* and *f*. The third system features a sixteenth-note passage in the treble marked with a '6' and dynamics *p*, *f*, and *p*. The fourth system shows a more complex texture with dynamics *f*, *p*, *f*, *p*, and *f*.

Outre sa musique instrumentale et religieuse, le troisième fils du grand Sébastien a laissé un ouvrage fort important pour les pianistes qui s'intéressent au clavecin, et intitulé *Versuch über die wahre Art das Klavier zu spielen, mit Exempeln und 18 Probestücke in 6 Sonaten* (1) ; ce véritable traité de l'art du claveciniste est divisé en deux livres (parus en 1750 et 1762 à Berlin ; 2^e et 3^e édition à Leipzig, 1782 et 1787) ; le second traite particulièrement de la *Fantaisie* et de la manière d'interpréter ce genre spécial de musique, alors si répandu.

Dans le premier livre, on trouve cette maxime qui devrait être méditée par bien des virtuoses : « Il semble que la musique est appelée principalement à toucher le cœur, et le claveciniste ne peut, selon moi, « y parvenir, s'il ne songe qu'à faire du bruit. »

(1) Essai sur la vraie manière de toucher le Clavecin, avec des exemples et 18 pièces d'étude en 6 Sonates.

Ph.-Emm. Bach avait aussi rassemblé en un précieux recueil, aujourd'hui fort rare, les portraits de trois cent trente musiciens célèbres, depuis Bacchus, le dieu de la chanson, jusqu'à l'auteur lui-même.

Johann Georg Leopold MOZART, le père du célèbre auteur de la *Zauberflöte*, était fils d'un relieur d'Augsbourg. Il se rendit à Salzbourg, où il devint valet de chambre du chanoine comte de Thurn, puis violoniste de la chapelle de l'archevêque. En 1762, il était nommé maître de chapelle. Musicien distingué, il écrivit, outre son *Traité de l'école du violon* (1756) qui forma tous les violonistes allemands de la fin du XVIII^e siècle, un certain nombre de pièces dans la forme *ternaire*, notamment trois Sonates parues dans le recueil de soixante-douze Sonates en douze livraisons, connu sous le titre *Œuvres mêlées*, de *Haffner* (Nuremberg, 1755 à 1767). Dans ces trois Sonates, assez importantes pour l'histoire de cette forme, on trouve fréquemment l'entrée de la *seconde idée* soulignée par un changement complet de mouvement et de mesure (1).

Georg BENDA, né à Stare-Benadky, en Bohême, fut musicien de chambre à Berlin, puis, en 1750, maître de chapelle du duc de Gotha. Sa célébrité comme compositeur dépassait de beaucoup, en Allemagne, celle de J.-S. Bach. Il écrivit un certain nombre de Sonates de forme *ternaire*.

Johann Christian BACH, dit le « Bach de Londres », né à Leipzig, fit son éducation musicale sous la direction de son frère Charles-Philippe-Emmanuel. D'abord organiste à Milan, il devint, en 1759, chef d'orchestre et compositeur d'opéras à Londres, où il passa le reste de sa vie.

On a de lui plusieurs recueils de Sonates pour le clavecin, en forme *ternaire* ; le plus connu est l'op. 5, dédié au duc de Mecklembourg et contenant six Sonates, dont trois sont en *deux* mouvements seulement.

Johann Wilhelm HÆSSLER, né à Erfurt, pratiqua conjointement avec l'art musical le métier de fabricant de casquettes, voyagea dans toute l'Europe et finit par se fixer à Moscou où il mourut. Compositeur fort intéressant au point de vue de l'écriture du piano, il laissa près de quarante Sonates, dont la forme est assez variable : outre un grand nombre de pièces dans la forme de l'ancienne Suite (Allemandes, Rondeaux, Menuets, etc.), on y rencontre plusieurs pièces lentes en forme *lied*, et même des morceaux de construction *ternaire* à peu près régulière, comme dans les véritables Sonates.

Hæsler a publié :

1^o quatre Sonates avec une Fantaisie (1775) ;

(1) Voir J.-S. Shedlock : *The pianoforte Sonata* (Londres, 1895).

2° six Sonates (1776), dont la 6^e, en *la*, contient un finale nettement *ternaire* comme coupe, car sa *partie médiane* est distincte des deux *expositions*, mais très voisin de la Suite par sa tonalité qui oscille de la *tonique* au *relatif* dans l'*exposition* initiale, et du *relatif* à la *tonique* dans la *réexposition* (1);

3° six Sonates faciles (*Leichte Sonaten*) (1780), dont la première contient un finale de forme *ternaire* tout à fait régulière ;

4° dix-huit Sonates faciles, en trois livres (1786 à 1788).

Pietro Domenico PARADISI, né à Naples, fut élève de Porpora et s'établit, vers sa trente-cinquième année, à Londres, où il britannisa son nom (PARADIES) et eut de grands succès comme professeur et compositeur de pièces pour piano. Dans sa vieillesse, il voulut revoir l'Italie et mourut à Venise, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Son œuvre la plus connue consiste en douze Sonates pour clavecin, imprimées à Londres en 1754 (2^e édition à Amsterdam, en 1770). Ces Sonates, qui ne sont point toutes dans la forme *ternaire* et semblent un alliage germano-italien des styles respectifs de Ph.-Emm. Bach et de D. Scarlatti, sont cependant intéressantes comme écriture, la 8^e notamment. Elles sont en *deux* mouvements, pas toujours de caractère opposé, et pour la première fois dans la Sonate pour clavecin, on y voit apparaître un système d'accompagnement qui consiste à arpéger l'harmonie en triolets ou en doubles croches, au lieu de la soutenir en accords liés :



Ce système que Paradies fut le premier à employer et dont tous les compositeurs, jusques et y compris Mozart, abusèrent singulièrement, est connu sous la dénomination de *basse d'Alberti*, sans doute en souvenir du nom de son inventeur.

12. — LES PRÉDÉCESSEURS DE BEETHOVEN.

FRANZ JOSEPH HAYDN.	1732 † 1809
WOLFGANG AMADEUS MOZART.	1756 † 1791
FRIEDRICH WILHELM RUST.	1739 † 1796

Franz Joseph HAYDN, fils d'un charron musicien de Rohrau-sur-Leitha, fit son éducation comme enfant de chœur à la *Stephanskirche*

(1) Ces six Sonates furent éditées, croyons-nous, avec une *Suite de Chansons*, apparemment dans le but d'attendrir les éditeurs et de faciliter la vente... Déjà

de Vienne. A partir de l'âge de seize ans, ayant perdu sa voix de soprano et, par suite, sa place d'enfant de chœur, il commença à végéter misérablement. Il raconta lui-même plus tard qu'il lui était arrivé fréquemment de remplacer un repas par la lecture, sur un clavecin vermoulu, des belles œuvres qu'il pouvait se procurer. Il fit ainsi véritablement sa *nourriture* des Sonates wurtembergeoises d'Emmanuel Bach, qui venaient de paraître. Elles suscitèrent en lui le plus grand enthousiasme et lui servirent pour ainsi dire d'éducatrices, au point de vue du style et de l'écriture.

Après avoir essayé de plusieurs métiers, notamment de celui d'accompagnateur chez Porpora, où il apprit à écrire pour les voix, il fut distingué par le comte Morzin qui lui confia la direction de sa chapelle à Lukawec, en 1759. Enfin, en 1761, il devint maître de chapelle et directeur de l'orchestre du prince Esterhazy, position qu'il occupa pendant trente ans. Vers la fin de sa vie, en 1790, il commença à voyager et se rendit deux fois en Angleterre, pour diriger ses Symphonies aux concerts organisés par le violoniste Salomon. C'est dans l'un de ces voyages, en passant par Bonn, qu'il connut le jeune Beethoven, son futur élève. Très patriote, Haydn mourut de chagrin, lors de l'entrée des Français vainqueurs dans la capitale de l'Empire allemand en 1809.

Le style musical de Haydn est, sans conteste, la continuation de celui de Philippe-Emmanuel Bach avec lequel il a, surtout en ses premières années de production, bien des analogies. Ses thèmes sont cependant plus caractérisés que ceux du musicien de Hambourg; ils possèdent cette pointe d'italianisme commune à tous les compositeurs du sud de l'Allemagne, et aussi une certaine allure populaire, assez inattendue chez un maître de chapelle qui passa son existence dans une cour princière.

La Sonate de Haydn est souvent bien plus indéterminée, comme forme, que celle de ses prédécesseurs. Il y intervertit fréquemment les types de mouvements, sans grand souci des habitudes alors en vigueur, terminant, par exemple, la Sonate sur un *Menuet* varié ou remplaçant la pièce lente du milieu par un *Rondeau*, etc.

Le *Menuet* semble être sa forme favorite; il use avec prodigalité de cette danse, abandonnée à l'époque précédente, et qui, dernier legs de la forme Suite, finit par trouver un asile définitif dans la Sonate, où elle engendra le moderne *Scherzo*.

Haydn construit la plupart de ses Sonates en *trois* mouvements; quelques-unes sont en *deux*, et la première, seule, en *quatre* mouvements.

Il écrivit :

1° six Sonates pour *baryton* (sorte de violoncelle de petite dimension, qu'affectionnait particulièrement le prince Esterhazy);

2° trois Sonates pour violon et pianoforte;

3^o quarante Sonates pour pianoforte, sur lesquelles trente-sept seulement ont été publiées.

Nous allons passer en revue celles qui, dans cette collection, offrent par leurs thèmes ou leur structure un intérêt particulier.

La 1^{re} Sonate, en SOL, publiée en 1767 (1), compte, nous l'avons dit, quatre mouvements.

- 1^o *Allegro* d'ancienne forme, sans *reexposition* ;
- 2^o *Menuet*, en SOL, avec *trio* à la tonique mineure ;
- 3^o *Adagio*, en sol, de forme Suite ;
- 4^o *Allegro*, de coupe ternaire.

Les six Sonates, op. 13, publiées en 1774 par J. Hummel, à Amsterdam (2), présentent encore des artifices d'écriture (imitations, canons, etc.) qui sentent le travail d'école et une certaine préoccupation d'imiter les anciens maîtres du contrepoint. Les trois dernières figurent, sans raison, dans les éditions allemandes, comme écrites pour le violon.

Les six Sonates, op. 14, imprimées chez Longmann et Broderip en 1776 (3), méritent un plus long examen, car elles donnent vraiment la caractéristique de la première époque du maître, celle où l'art et l'esprit d'un Ph.-Emm. Bach règnent en despotes sur sa pensée.

De ces six Sonates, une seule, la 5^e, en MI, n'a que deux mouvements ; deux se terminent par des *Menuets*, les trois autres sont construites ainsi :

- 1^o *Premier mouvement*, de forme Sonate ;
- 2^o *Menuet* ;
- 3^o *Rondeau*, avec reprises variées.

Il est à remarquer que toutes les pièces finales de cet op. 14, soit *Menuets*, soit *Rondeaux*, présentent l'aspect de variations.

Dans le premier mouvement de la 3^e, en FA, le *second thème* (B) semble être sorti de la plume d'Emmanuel Bach :

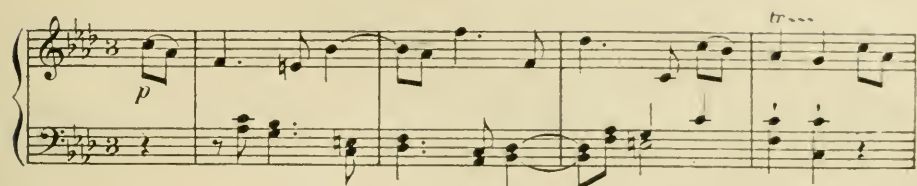


(1) N^o 33 des éditions Holle et Litolf.

(2) Trois de ces Sonates seulement ont été publiées à nouveau : elles portent les n^{os} 26, 27 et 28, dans les éditions Holle et Litolf.

(3) N^{os} 20 à 25, éd. Holle et Litolf.

mais le *trio* en *fa*, du *Menuet*, offre au contraire un jeu de rythmes contrariés assez rare à cette époque :



La 4^e Sonate, en *LA*, a été surnommée la « Sonate des cors », parce qu'une sorte de fanfare de chasse clôt chaque reprise, et circule à travers le premier mouvement où l'on chercherait en vain un *second thème*. A la fin de la *réexposition*, les fanfares disparaissent et la pièce s'enchaîne à un court *Adagio*, simple transition légèrement modulante entre deux morceaux de même tonalité et de même nature.

Les six Sonates publiées par Artaria, à Vienne, en 1780 (1), et dédiées à Franziska et Marianne von Auënbrügger, marquent l'époque médiane de la carrière du compositeur, sa « seconde manière », dirait-on aujourd'hui. Elles apparaissent dégagées de toute influence, et certaines d'entre elles méritent d'attirer l'attention par leur fraîcheur mélodique et leur belle tenue.

Telle la 2^e Sonate, en *ut* #, dont le premier mouvement présente cette particularité que le *second thème* (B) ne semble d'abord être qu'une transposition du *premier* (A) au ton *relatif*; mais on s'aperçoit bientôt que, tout en empruntant à celui-ci ses éléments principaux, il est conduit d'une façon toute différente au point de vue expressif et arrive à former un ensemble complet :

A premier thème
a¹ premier élément..... a¹ second élément

T (ut#)

(1) Nos 1, 10, 11, 12, 13 et 14 des éditions Holle et Litolf.

B second thème
rappel de a'..... (lié)

mf

f

p *sfz*

Rel. (MI)

Le rythme de toute la *partie médiane* est tiré de ce *second thème*.

f rythme de a''

la *réexposition* se fait, comme on pouvait s'y attendre, par une fusion des deux thèmes, car la répétition du *second* au ton principal aurait engendré nécessairement une fastidieuse monotonie, grave défaut dans la composition musicale.

Le *Scherzando*, en forme de *Rondeau varié*, qui suit ce premier mouvement, est construit sur une mélodie absolument identique à celle du *Rondeau* placé au début de la 5^e Sonate de ce même recueil. C'est bien à dessein que Haydn traite deux fois ce même thème au cours de la même publication : il s'en est expliqué avec son éditeur en lui enjoignant de mettre au *verso* du titre de la 5^e Sonate une note pour avertir qu'il l'a « fait exprès ».

On peut constater, par les extraits de ces deux pièces que nous donnons ci-après, l'utilité de cet avertissement :

Scherzando
(2^e Sonate)

Rondeau initial
(5^e Sonate)

Quant au *Menuet* final de cette 2^e Sonate, il fait présager certains menuets expressifs de la « première manière » de Beethoven :

Le premier mouvement de la 6^e Sonate, en *ut*, est aussi fort intéressant à cause de l'importance qu'y prend le *second thème* :

Celui-ci, en effet, s'étale très mélodiquement, suivi de ses complémentaires, en vingt-trois mesures, tandis que le *premier thème* en compte à peine huit. C'est en cela surtout que Haydn prépare, bien plus que Mozart, l'avènement de la *seconde idée* beethovénienne.

Parmi les dernières Sonates, un certain nombre ne comptent plus que deux mouvements sans grande corrélation apparente : l'une d'elles, en *SOL*, consiste simplement en deux *Rondeaux* variés. Mais il en est deux cependant qu'il faut mettre hors de pair, car elles peuvent être

regardées comme les véritables manifestations de la « troisième manière » de Haydn.

Ces Sonates sont toutes deux en *Mib* (1). La première, dédiée à M^{me} von Genziger, offre certaines particularités frappantes.

Dans le premier mouvement, le *second thème* (B) est tiré du *premier* (A), comme dans beaucoup de Sonates précédentes ; mais il suffit d'une très légère modification de *degré* pour lui donner un aspect tout différent, ainsi qu'on peut en juger par les citations ci-dessous :

(A) premier thème

(a') au V^e degré.....

(B) second thème
rappel de a'

rappel de a' au I^{er} degré.....

En outre, la *partie médiane*, au lieu de procéder par répétitions ou par imitations, prend ici l'aspect d'un *développement* organisé suivant les principes beethovéniens (2) :

Cette conclusion, assez simple, de l'*exposition* du *second thème* atteint, au cours de cette *partie médiane*, une telle envergure qu'on

(1) Nos 3 et 9 des éditions Holle et Litolf.

(2) On étudiera dans le chapitre suivant les principes du vrai *développement*.

ne peut s'empêcher de penser par moments à l'*Allegro* initial de l'op. 57 du géant de Bonn, par exemple, à l'apparition des trois notes caractéristiques, sous cette forme :



Enfin, lors de la *réexposition*, le passage de transition entre les deux thèmes grandit notablement et le *second thème* lui-même se présente à nouveau, sans avoir besoin, cette fois, de l'appui du *premier*. Ce morceau est vraiment une innovation dans l'ordre de la Sonate.

L'*Adagio* en $si\flat$ est un véritable type du *lied* à reprises variées, dont nous retrouverons la forme agrandie dans la « première manière » de Beethoven; l'analyse le fera mieux comprendre que la description :

- I. *Thème*, en phrase-*lied*, disposé ainsi :

A (cad. <i>D.</i> — A varié (cad. <i>D.</i>);	}	<i>si\flat</i>
B (cad. <i>D.</i>) — A' varié (cad. <i>T.</i>);		
B' varié (cad. <i>D.</i>) — A' varié (cad. <i>T.</i>);		
- II. *Partie médiane*, tirée de B (1) :

b, de $si\flat$ à $RE\flat$, avec reprise;	}	$si\flat - RE\flat$
b, de $RE\flat$ à la <i>D.</i> de $si\flat$;		
- III. *Thème*, sans reprises :

A varié (cad. <i>D.</i>);	}	<i>si\flat</i>
B varié (cad. <i>D.</i>);		
A varié (cad. <i>T.</i>) avec une conclusion.		

Le *Menuet* final est construit en forme de *Rondeau*, ainsi qu'il suit :

- REFRAIN 1, phrase de *lied* en $MI\flat$;
 Couplet 1, phrase de *lied* en $MI\flat$;
 REFRAIN 1, modulant ;
 Couplet 2 en $mi\flat$;
 REFRAIN 3, en $MI\flat$, conclusif.

Quant à la Sonate en $MI\flat$, op. 78, dédiée à M^{me} Bartolozzi, femme du graveur, c'est sans contredit la plus intéressante et la plus *avancée* des œuvres de Haydn en ce genre. Comme dans la Sonate précédente, les deux thèmes du premier mouvement sont parents, et même assez proches, puisque le *second thème*, qui est formé de trois éléments ou de trois phrases, offre, en sa première et en sa troisième phrase, des rappels manifestes de certains rythmes que le *premier thème* avait exposés auparavant, tandis que la seconde phrase donne, au contraire, un élément tout nouveau.

(1) La dédicataire de l'œuvre déclara ce passage à mains croisées inexécutable..., ce qui pourrait donner lieu à d'avantageuses suppositions sur l'embonpoint de M^{me} de Genziger.

Voici l'analyse du premier mouvement :

1. EXP. : Thème A en $MI \flat$, s'enchaînant au passage suivant :
 - Passage de transition, à la $D.$ de la $D.$;
 - Thème B $\left\{ \begin{array}{l} b', \text{ tiré de } a \text{ (cad. } T.); \\ b'', \text{ élément nouveau, relié au suivant;} \\ b''', \text{ tiré de } a \text{ et concluant;} \end{array} \right\} SI \flat$
2. PARTIE MÉDIANE : b'' en UT , modulant vers fa ;
 - Passage de transition, modulant par, $LA \flat$, vers la $D.$ d' UT ;
 - Repos : b'' en $MI \natural$, modulant vers si ;
 - Passage de transition sur la $D.$ de si , modulant enharmoniquement à la $D.$ de $MI \flat$;
3. RÉEXP. : Thème A en $MI \flat$ s'enchaînant au passage suivant :
 - Passage de transition, à la $D.$;
 - Thème B $\left\{ \begin{array}{l} b', \text{ resserré et varié;} \\ b'', \text{ élément nouveau;} \\ b''', \text{ concluant.} \end{array} \right\} MI \flat$

L'exemple musical fera mieux comprendre cette façon de compléter un thème par l'autre, opération très différente, on le remarquera, de celle qui consistait (dans la première époque de Haydn) à faire du thème B une simple transposition de A à la dominante :

Allegro

(A) premier thème

(a') (a'') (a''')

T (MI \flat)

(B) second thème

(b) premier élément tiré de a'...

D. (SI \flat)

10

First system of musical notation, featuring a treble and bass clef. The music includes various dynamics such as *p*, *sf*, and *p*.

(bⁱⁱ) deuxième élément (nouveau)

Second system of musical notation, labeled "(bⁱⁱ) deuxième élément (nouveau)". It features a treble and bass clef with a dynamic marking of *p*.

Third system of musical notation, continuing the piece with complex rhythmic patterns in both staves.

(bⁱⁱⁱ) troisième élément

tiré de aⁱ tiré de aⁱⁱ tiré de aⁱⁱⁱ

Fourth system of musical notation, labeled "(bⁱⁱⁱ) troisième élément". It includes dynamic markings of *f* and *p*, and is annotated with "tiré de aⁱ tiré de aⁱⁱ tiré de aⁱⁱⁱ".

Fifth system of musical notation, featuring a dynamic marking of *f*.

La partie médiane est aussi, dans ce premier mouvement, un véritable développement, une explication des thèmes exposés; les modulations sont d'une telle hardiesse qu'on peut y voir comme le trait d'union entre les enharmonies de Ph.-Emm. Bach et les envolées harmoniques beethovéniennes.

il revient à Salzbourg où il dirige, à douze ans, sa première Messe solennelle.

A treize ans, un voyage en Italie exerce sur son talent une influence dont il ne se débarrassa jamais, et, après diverses péripéties, il obtient, en 1789, le titre de « compositeur de la chambre impériale », avec de très modiques appointements. A partir de ce moment, il réside à Vienne, ne quittant la capitale que pour quelques voyages à l'étranger. C'est à Vienne qu'il mourut, jeune encore, et sa dépouille, abandonnée par ses rares amis, fut jetée à la fosse commune.

On indiquera, dans le Troisième Livre de ce COURS, l'ordre et les titres de ses œuvres dramatiques ; nous nous contenterons ici de mentionner les compositions qu'il écrivit dans la forme Sonate :

1° quarante-deux Sonates pour piano et violon ; les quatre premières, écrites et gravées à Paris en 1764, étaient dédiées à M^{me} Victoire de France et à la comtesse de Tessé ; viennent ensuite les six Sonates dédiées à la reine d'Angleterre ; vingt-sept Sonates sont échelonnées entre les années 1770 et 1783 ; les cinq dernières, qui sont les plus intéressantes, portent les dates de 1784, 85, 87 et 88 ;

2° une Sonate en *RE*, pour deux pianos ;

3° cinq Sonates pour piano à quatre mains ;

4° dix-sept Sonates pour piano à deux mains, ainsi réparties : six Sonates, dédiées au baron Dürnitz, qui négligea d'en envoyer le paiement (1774) ; trois Sonates, en *UT*, *LA* et *RE*, dites « de Mannheim » (1777) ; quatre Sonates (1778 à 1784) ; deux Sonates (1788) ; les deux dernières, en *SI^b* et *RE* (1789).

Les Sonates de Mozart ne réalisent pas de progrès notables sur celles de Haydn ; la plupart d'entre elles sont même inférieures en intérêt à celles du compositeur de la chapelle Esterhazy. Cependant on y distingue avec plus de netteté et de constance l'usage du *développement* et du *passage de transition* dit *pont*, entre les deux idées : éléments nouveaux qui prendront, chez Beethoven, une importance prépondérante dans la construction de la Sonate (voir ci-après, chap. IV). On peut dire toutefois que les œuvres musicales de l'un comme celles de l'autre sont toujours « coulées dans l'ancien moule » de Ch.-Ph.-Emm. Bach.

Toutes les Sonates de Mozart sont en *trois* mouvements.

Voici, dans les Sonates pour piano, celles qui méritent d'être mentionnées au point de vue de la forme :

Ce sont d'abord les trois Sonates de Mannheim (1777).

La 1^{re}, en *UT*, nous montre le peu de cas que les auteurs de ce temps faisaient du *thème* ou de l'*idée mélodique* ; ce n'était point encore, à leurs yeux, une entité douée d'une vie particulière, mais seulement une sorte d'émanation mélodique de la tonalité. Ainsi, le *second thème* de cette

Sonate est présenté, dans l'*exposition*, sous une forme assez différente de celle qu'il affectera, lors de la *réexposition* :

EXP. : Thème B à la D. :

RÉEXP. : Thème B à la T., mais sensiblement modifié :

La 2^e Sonate, en *la*, fut écrite pour Rosa Cannabich, fille du *capellmeister* de Mannheim et alors âgée de treize ans; on prétend que Mozart en fut quelque temps amoureux et voulut peindre, dans l'*Andante* en *FA*, quelque peu fastidieux, le portrait de la blonde enfant.

Le premier mouvement de cette Sonate est ainsi construit :

1. EXP. : Thème A à la T., sans conclusion :

— Ce thème A est enchaîné avec un passage de transition (P), établi dans le même rythme :

— Thème B, qui n'est, à proprement parler, qu'un trait de piano, sans le moindre intérêt mélodique :

2. PARTIE MÉDIANE rythmique; elle ne donne aucune amplification des thèmes, mais seulement un travail rythmique sur A et P ;
3. RÉEXP. : reproduction presque intégrale de la première partie à la T.

Le *Rondeau* offre un intérêt spécial en ce qu'il prépare la forme que nous retrouverons plus complète chez Beethoven; voici comment il est construit :

- REFRAIN 1 : A, en *la* ;
 Couplet 1 : $\left\{ \begin{array}{l} \text{A, en } ut, \text{ puis en } UT, \text{ amenant de nouveau} \\ \text{A, en } mi, \text{ exposé comme une } \textit{seconde} \text{ idée ;} \end{array} \right.$
 REFRAIN 2 : A, en *la* ;
 Couplet 2 : Phrase nouvelle à deux reprises, en *LA* ;
 REFRAIN 3 : A, en *la* ;
 Couplet 3 : A, en *la*, en forme de *seconde idée*, concluant.

3^e Sonate, en *RÉ*. Dans le premier mouvement de cette Sonate, l'*exposition* et la *réexposition* des deux thèmes sont en ordre inverse, l'une par rapport à l'autre :

1. EXP. Th. A, en *RÉ* ;
 — Passage de transition court ;
 — Th. B, en *LA*, en trois fragments bien déterminés :

{	<i>b'</i> , phrase mélodique,
{	<i>b''</i> , passage agogique,
{	<i>b'''</i> , phrase complémentaire suivie d'une <i>coda</i> ;
2. PARTIE MÉDIANE, qui garde le rythme de la *coda* et de la phrase complémentaire ;
3. RÉEXP. : Th. B, en *RÉ*, avec ses trois fragments (*b' b'' b'''*) remplaçant A ;
 — Th. A, en *RÉ*, formant une simple conclusion, à la place de B.

La Sonate en *ut*, de 1784, que l'on a longtemps regardée comme faisant partie de la grande *Fantaisie en ut* (1785), erreur due à leur publication simultanée, est de la même structure que la Sonate analysée ci-dessus. Le *second thème* y devient extrêmement important, et le *Rondeau*, qui n'est pas sans offrir une certaine analogie avec celui de l'op. 13 de Beethoven (*Sonate pathétique*), présente tous les caractères du *Rondeau* beethovénien que nous étudierons dans le chapitre suivant et qui se différencie notablement de l'ancien *Rondeau* français.

Friedrich Wilhelm RUST, dont les œuvres étaient peu connues avant que son petit-fils, le docteur W. Rust (1), les eût remises au jour à la fin du XIX^e siècle, fut le trait d'union entre Haydn et Mozart, d'une part, et, de l'autre, Beethoven, dont il est le précurseur incontestable. Non seulement son style, déjà très en avance sur son époque, mais son écriture même et son invention mélodique se rattachent étroitement à l'esprit beethovénien, sans pour cela s'affranchir des pures traditions puisées dans les solides études qu'il fit à l'école des Bach.

Né à Woerlitz, près de Dessau, Friedrich-Wilhelm montra dès l'en-

(1) Le docteur WILHELM RUST (1822 † 1892) fut le dernier *cantor* de l'École de Saint-Thomas à Leipzig ; il prit une part importante à la publication des œuvres complètes de J.-S. Bach, son immortel prédécesseur.

fance de sérieuses dispositions musicales. Son frère, J.-L.-Anton Rust, avait été employé comme violoniste, en 1744 et 1745, dans les exécutions de la *Thomas Schule* qui avaient lieu sous la direction du grand Sébastien Bach : il était revenu à Dessau plein d'enthousiasme pour ce puissant génie et animé d'un esprit de prosélytisme qui trouva chez le jeune Friedrich-Wilhelm un sujet admirablement préparé.

Celui-ci se nourrit, en effet, de la saine musique du maître et, à l'âge de treize ans, il jouait de mémoire tous les Préludes et Fugues du *Clavecin bien tempéré*. Malgré ces dispositions remarquables, la famille de Friedrich-Wilhelm s'obstina à l'orienter vers la jurisprudence, étude qui était alors regardée comme indispensable aux jeunes gens. Rust fut donc envoyé à cet effet à Halle, où il fréquenta beaucoup plus assidûment les leçons de Friedemann Bach que celles des professeurs de l'Université. A vingt-trois ans, il abandonna définitivement le droit pour la musique et fit de sévères études, d'abord à Berlin, sous la direction de Benda, puis à Potsdam, avec Ph.-Emm. Bach.

Le prince Léopold III d'Anhalt-Dessau le prit alors sous sa protection et l'emmena même avec lui en Italie, en 1765. Notre musicien séjourna deux ans dans la patrie de Scarlatti et se fixa en dernier lieu à Livourne, d'où sont datées plusieurs de ses œuvres. Ce séjour contribua à modifier son écriture et sa manière ; à partir de ce moment un curieux alliage s'établit chez lui entre le style « galant » mais sérieux des musiciens allemands et le gracieux enjouement des italiens.

Rentré à Dessau, il devint, en 1775, directeur de la musique de la Cour, et écrivit alors un grand nombre d'œuvres pour piano, violon et chant. Vers la fin de sa vie, sous le règne du nouveau prince-électeur Frédéric, il fut chargé de composer de la musique officielle à l'occasion de tous les événements intéressant la principauté.

Ce que l'on connaît jusqu'ici de l'œuvre de Rust comprend (1) :

17 sonates écrites spécialement pour le piano (*piano-forte* ou *clavichembalo*), dont 12 seulement ont été publiées.

28 sonates pour violon ;

1 sonate pour violoncelle ;

8 sonates pour alto ou viole d'amour ;

3 sonates pour harpe ;

6 compositions de musique de chambre (trios, quatuors, etc.) ;

(1) Les œuvres de F. W. Rust qui ont été publiées par son petit-fils sont pour la plupart truquées et modernisées, suivant la condamnable coutume dont les « *Herausgeber* » allemands semblent s'être arrogés le monopole. Toutefois, et malgré les changements introduits dans l'écriture instrumentale, la musique de ces œuvres a été presque partout respectée ; le véritable tort du docteur Wilhelm fut de faire figurer dans certaines sonates de son aïeul, notamment dans la 5^e (en LA), la 8^e (en MI), la 10^e (en UT), des passages assez considérables et même des morceaux entiers de sa propre composition.

10 pièces diverses pour piano ou pour violon (variations, suites pour violon seul) ;

2 livres de *lieder* (gravés de son vivant) au milieu desquels on rencontre l'admirable *Todtenkranz*, élégie avec chœurs sur la mort d'un enfant ;

1 recueil de Cantates pour une voix avec orchestre.

Enfin les « œuvres de circonstance » : *Chant des nymphes* pour dix voix de femmes, à l'occasion de la réception du roi de Prusse Frédéric-Guillaume (1787) ; Cantate d'église pour la cinquantaine de M. de Marées, surintendant de la Cour (1791) ; Cantate de fête pour la « joyeuse entrée » du prince-électeur, ramenant à Dessau sa jeune femme Amalie de Gastein-Haubourg (1792) ; Motet pour la présentation à l'église de la princesse héréditaire d'Anhalt (1794).

Entre temps, Rust écrivait des divertissements pour l'Opéra de Dessau : *Pirame et Tisbé*, *Inkle et Yariko*, *Krylas et Lalage*, sans compter une opérette allemande : *le Lundi bleu* (1777), et nombre de Cantates pour l'église de la Cour.

Chez aucun des compositeurs de son temps, on ne rencontre, dans l'ordre de la Sonate, les audaces et les innovations qui foisonnent dans l'œuvre de Rust, tant au point de vue de l'instrument à clavier, qu'à celui de la disposition architecturale des pièces. Figurations espacées, traits d'agilité, non pas indifférents comme chez la plupart de ses contemporains, mais tendant toujours à l'expression mélodique, emploi des octaves aux deux mains, croisements dans le but de varier la sonorité, sons harmoniques, etc. ; tout cela est plus rapproché du style moderne que de celui de Mozart ou de Haydn.

C'est principalement dans la forme et la construction que Rust a de quoi nous étonner. Si la première période de sa vie ne nous fournit que d'intéressantes imitations dans la manière de Ph. Emm. Bach, quelque peu mitigées par l'influence de D. Scarlatti, dès la seconde période, vers 1775, la tendance pré-beethovénienne s'affirme, les modulations deviennent plus hardies, les trois pièces de la Sonate se suivent d'un seul tenant, disposition à peu près abandonnée depuis la Sonate italienne. Mais c'est surtout à partir de la troisième période (1792) que l'originalité du maître de Dessau s'épanouit dans sa plénitude.

Il établit délibérément la Sonate en deux mouvements, forme qu'on ne retrouvera que dans les dernières œuvres de Beethoven ; bien mieux, il adopte pour quelques-unes de ces sonates le *thème unique* générateur des principales parties mélodiques de l'œuvre, et semble ainsi prévoir la transformation cyclique qui ne s'opérera définitivement qu'à la fin du XIX^e siècle. C'est alors qu'il devient véritablement un précurseur de Beethoven, non seulement par la similitude des idées qui est flagrante,

mais par la manière même de disposer les diverses parties de l'œuvre musicale.

Parmi les Sonates de Rust (1), celles qui offrent le plus d'intérêt sont les suivantes :

2^e Sonate, en *sol*, écrite en Italie vers 1766. L'influence de Ph. Emm. Bach s'y fait évidemment sentir quoique tempérée par la préoccupation du style de Domenico Scarlatti et de ses successeurs. L'écriture instrumentale, comme aussi l'alternance du mineur au majeur sont, sans conteste, de provenance italienne. Nombreuses sont ici les ressemblances avec certaines productions postérieures d'autres auteurs : le dessin initial du premier mouvement rappelle de très près celui du finale de la sonate op. 54 de Beethoven, et, chose plus étrange, la première mesure de l'Adagio est bien proche parente de l'Allegretto de la Sonate en *fa* de Brahms, op. 5. Au reste, de même que le finale de Brahms, le curieux rondeau de Rust procède par simplification du thème, lequel, exposé primitivement en triolets, se reproduit ensuite en valeurs binaires pour terminer dans le style calme d'une pièce d'orgue.

4^e Sonate, en *SOL* (2), écrite au retour d'Italie. Elle nous montre en Rust un curieux innovateur dans l'art de l'écriture pianistique ; l'impression de joie exubérante qui se dégage du charmant *presto* final ne peut trouver d'égale qu'à l'audition de certains *rondos* de J. Haydn.

Ces deux œuvres sont typiques de la première manière de leur auteur.

La 5^e Sonate, en *LA*, datée du 2 mai 1775, est constituée en trois mouvements enchaînés sans interruption, forme que l'on ne rencontre chez aucun compositeur de la fin du XVIII^e siècle. Au premier mouvement fort bien construit, succède un *adagio-fantaisie*, à la manière de Ph. Emm. Bach, qui, partant du ton de *LA*, oscille en *SI b*, en *sol*, en *RÉ b* pour enchaîner avec le rondeau-final dont le troisième couplet en duo, si différent du reste, fait déjà présager la coupe du rondeau beethovénien.

La 6^e Sonate (1777) se différencie en tout de celles de la première manière. Les tonalités de *RÉ b* et de *SOL b*, peu en usage alors, l'écriture très soignée et même parfois assez curieusement doigtée par l'auteur lui-même, enfin la musicalité des thèmes et des développements en font une pièce vraiment remarquable. Le premier mouvement et surtout l'*adagio* :

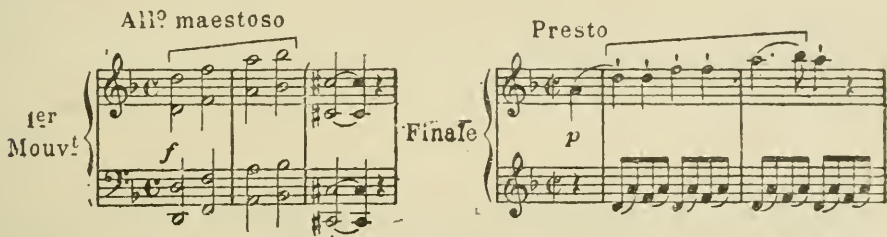
(1) Les 12 principales Sonates pour piano ont été reléées avec grand soin par l'auteur de ce livre, sur les manuscrits de Rust conservés à la Bibliothèque de Berlin. Elles sont publiées par la maison Rouart, Lerolle et C^{ie}, à Paris.

(2) Cette Sonate fut publiée après la mort de son auteur, par les éditeurs Heinrichs et Lehmann, à Leipzig, sous le titre, libellé en français : *Grande Sonate pour le Piano Forte, composée par F. G. Rust.*



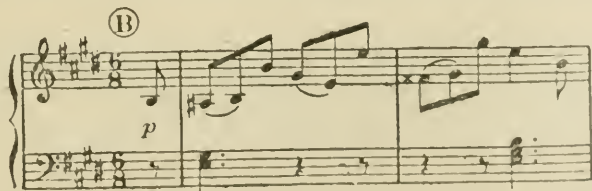
éminemment beethovénien, ne seraient pas déplacés au milieu des œuvres de la première époque du maître de Bonn ; le Menuet qui termine est, au contraire, tout à fait dans la manière d'Haydn, comme situation dans l'œuvre et comme musique.

La 7^e Sonate, en ré (1788) est encore établie en trois mouvements comme celles d'Haydn et de Mozart, mais elle a quelque chose de plus que ces dernières : l'adoption d'un thème unique commun au premier mouvement et au finale :



Pour celle-ci, le thème choisi constitue un double hommage : au roi de Prusse d'abord qui l'inventa plus que probablement, et au grand *cantor* de Leipzig qui le traduisit en chefs-d'œuvre (1). — A remarquer, le superbe *adagio* qui termine le finale et fait penser aux grandes conclusions beethovéniennes.

La 8^e Sonate, en mi, ouvre la série des cinq sonates de la dernière manière. Elle présente toutes les originalités propres aux œuvres que le musicien de Dessau écrivit à cette époque : division en deux parties, bizarres rapports de tonalités, emploi des octaves aux deux mains (que nous ne trouverons employés de même façon que dans l'op. 54 de Beethoven), réexposition du thème à la main gauche, péroraison alanguie du charmant Rondeau faisant penser à celle de l'ouverture de Coriolan, enfin cette écriture de piano si particulière, évoquant, dans le Rondeau surtout, les figures de Weber et de Schubert.



(1) Ce thème est, en effet, identique avec celui de l'*Offrande musicale*, de J.-S. Bach. Voir, page 87.

et certaines modulations ne se trouveraient pas déplacés dans les œuvres de la grande époque beethovénienne.

Cette sonate, composée en 1794, consiste en deux pièces principales reliées entre elles par un *Larghetto* de transition, assez court, qui conduit de la *sous-dominante* à la *dominante*.

En voici la construction :

1. Exp. : 1^{er} thème (A), qui semble comme une prévision du finale de la Sonate de Beethoven en *ut* ♯, op. 27, n° 2, dédiée à Giulietta Guicciardi.

Passage de transition fourni par un rythme spécial et aboutissant au :

Second thème (B), d'un charme tout beethovénien :



Ce thème se complète au moyen d'éléments empruntés au passage de transition, ce qui donne une grande cohésion à cette première partie du morceau.

2. PARTIE MÉDIANE : inflexion, par le passage de transition, vers :
 (A) en ut \sharp , puis :
3. RÉEXP. : régulière, sauf que le thème (B) se présente tout d'abord, comme dans l'exposition, au ton relatif, LA, pour s'infléchir ensuite vers le ton principal.

L'admirable *Larghetto* qui sert de trait d'union entre les deux pièces constitutives de l'œuvre n'est autre chose qu'un génial développement des éléments déjà exposés dans le 1^{er} mouvement. La première mesure est la reproduction dans le sens *exposant* de la mesure *concluante* du morceau précédent :



La phrase, expressive comme un thème de Bach, s'élève toujours jusqu'à un premier repos en RÉ, qui donne naissance à un dessin de cinq notes, paraphrase du thème λ du 1^{er} mouvement. Peu à peu, ce dessin s'établit de façon même à imposer silence à la phrase mélodique initiale, et module à la dominante du ton principal, préparant ainsi l'avènement de l'*allegretto* final.

Celui-ci est un véritable *menuet*, quoiqu'affectant la forme *rondeau*, à la façon de certains menuets d'Haydn, mais il dépasse de beaucoup ceux-ci comme intensité expressive.

Après l'exposition du *refrain*, en *fa* \sharp , le *premier couplet* s'infléchit jusqu'à la *dominante* de *RÉ*, et le retour au *refrain* s'opère au moyen d'une modulation exquise et certainement inouïe à cette époque ; nous la citerons ici en entier :

Cette hésitation du *fa* \sharp qui consent enfin à se changer en *mi* \sharp n'est-elle point vraiment délicieuse ? — Le *troisième refrain* s'impose alors, cette fois en *FA* \sharp , et l'on est assez surpris de reconnaître dans le thème, ainsi présenté en majeur, celui de l'*Andante favori* en *FA*, pour piano, que Beethoven détacha, en 1806, de la Sonate op. 53 pour le publier à part :

Andante (Beethoven)

La 12^e et dernière sonate, en *RE*, est, comme la précédente, de l'année 1794. Elle passe pour avoir été dédiée à Goethe, qui, pendant son séjour à Dessau, en 1776, avait fréquenté et fort apprécié Rust. Lorsque le poète fut de retour à Weimar, à la suite de son voyage en Italie, il écrivit à son ami Behrisch, qui habitait Dessau, de saluer de sa part « le grand maître Rust » (1). Celui-ci, transporté de reconnaissance et ne sachant comment s'acquitter, pensa que le plus digne remerciement serait la dédicace d'une belle Sonate.

L'œuvre est constituée en deux parties et peut se placer au même rang que les meilleures œuvres de son époque ; l'heureux choix des thèmes, toujours très musicaux, la fantaisie du développement et l'écriture beaucoup plus pleine et soignée que dans les pièces du commencement de la carrière de Rust, en font une œuvre de premier ordre, et peut-être la plus beethovénienne de ses sonates.

L'alternance entre le thème mélancolique qui ouvre le deuxième morceau et le chant éminemment « symphonie pastorale » qui fait la contrepartie, donne l'impression d'une esquisse de quelque quatuor du maître de Bonn, tandis que la péroraison nous mène encore plus près de nous, jusqu'à Schumann. Enfin, la coupe en deux morceaux, forme favorite des derniers temps beethovéniens, éloigne davantage cette belle composition des ornières formelles et conventionnelles dans lesquelles se traînait l'art de presque tous les musiciens de cette époque.

Voici la construction de cette sonate :

1. EXP. : Thème (A) en *RE*.

(A) Allegro

Passage de transition, conduisant à la :
deuxième idée (B) en *LA* :

(1) *Goethe's Jahrbuch*, vol. VII, p. 118, et VIII, p. 137, édition L. Geiger, 1886.

2. PARTIE MÉDIANE : allant de *RE* à *mi* ; repos en *mi* par l'idée (B).
Développement de la partie terminale de (B), aboutissant à :
3. RÉEXP. régulière des 2 thèmes, avec un assez long *point d'orgue* terminal.

La deuxième et dernière pièce de la sonate consiste, nous l'avons dit, en une intéressante antithèse entre un thème grave et un *allegretto* pastoral. En voici la construction :

1. Th. (A), *grave*, en *ré*, arrêté sur la *dominante*.
- Th. (B), *pastoral*, en *FA* ;
2. Th. (A), en *sol*, s'infléchissant vers la *dominante* du ton principal ;
- Th. (B) en *RE*, avec une conclusion en *dépression* qui rappelle d'assez près la *péroraison* des *Papillons* de Schumann.

Outre les perfectionnements considérables apportés par Rust dans l'écriture technique de l'instrument à clavier, le compositeur de Dessau tenta de nombreuses innovations visant la diversité des timbres. Il est vrai de dire que la plupart de ces recherches, faciles à rendre sur le *clavicorde* dont la mécanique restait toujours à découvert, deviennent inexécutables sur nos instruments modernes, si parfaits à d'autres points de vue.

A l'appui de cette assertion, nous pouvons citer la 9^e Sonate, en *SOL*, dont, malheureusement, le *finale* seul offre quelque intérêt musical.

Au cours de cette œuvre, que précède, dans le manuscrit, une assez longue préface explicative, Rust se livre à diverses imitations : *timbales*, *timbales avec sourdine*, *psaltérion*, et enfin, sous la dénomination : *suoni di liuto*, il y fait un fréquent usage des sons harmoniques obtenus, comme sur la harpe, au moyen d'un doigt de la main droite posé sur la partie médiane d'une ou de plusieurs cordes ; les sons, joués par la main gauche, sortent ainsi à l'octave supérieure de la note écrite.

Au reste, notre auteur emploie également ces sons harmoniques dans d'autres œuvres, notamment dans la 10^e sonate, en *UT*, comme si le procédé était généralement connu.

Voici des exemples de l'écriture dont il se sert pour imiter le timbre du *psaltérion* et pour faire sortir les sons de *luth* (harmoniques).

Psaltérion :

The image shows a musical score for the 9th Sonata. It consists of two staves. The upper staff is in treble clef and contains a melodic line with several chords and a sequence of eighth notes. Above the staff, the markings "pizz." and "sempre pizz." are written. The lower staff is in bass clef and contains a series of chords, some of which are held for a duration. Below the lower staff, the marking "tenute" is written. The key signature has one sharp (F#) and the time signature is 2/4.

L'accord de la main gauche reste soutenu au clavier, tandis que les doigts de la main droite se promènent légèrement sur les cordes correspondantes de l'accord tenu.

Sons harmoniques :

(harmoniques)
Suoni di liuto.....

Effet à l'oreille

(10^e Sonate. — Finale.)

Appuyer légèrement l'index de la main droite à mi-longueur des cordes, et jouer les notes écrites, avec la main gauche seule.

Tel est, dans son ensemble, l'œuvre de piano si caractéristique et si primesautier de Rust, à qui personne assurément n'osera refuser désormais le titre de « précurseur ».

Il ne restait peut-être qu'un pas à faire pour pénétrer dans la *contrée symphonique* nouvelle, dont l'existence avait été pressentie déjà par de si grands musiciens... mais c'était un pas de géant.

Seul, Beethoven pouvait, d'un génial effort, franchir l'obstacle et permettre enfin à l'art musical d'entrer dans la Terre Promise.

IV

LA SONATE

DE BEETHOVEN

TECHNIQUE. — 1. L'idée musicale. — 2. Le développement et la modulation. — 3. Le mouvement initial : type S. — 4. Le mouvement lent : type L. — 5. Le mouvement modéré le Menuet ; le Scherzo : type M. — 6. Le mouvement rapide ; le Rondeau : type R. — 7. Unité de la Sonate de Beethoven.

HISTORIQUE. — 8. Chronologie des Sonates de Beethoven. — 9. Sonates pour piano : première manière (1795 à 1801). — 10. Sonates pour piano : deuxième manière (1801 à 1815). — 11. Sonates pour piano : troisième manière (1815 à 1826). — 12. Sonates pour violon, violoncelle, etc.

TECHNIQUE

1. L'IDÉE MUSICALE.

La **Sonate**, telle qu'elle a été définie au précédent chapitre (p. 153), conserve avec BEETHOVEN tous ses caractères primordiaux : elle ne se compose jamais de plus de *quatre* pièces différentes ; l'instrument à clavier, le piano, pour lequel elle est écrite, joue *seul*, ou en qualité d'accompagnateur d'un instrument récitant (violon, violoncelle, etc.) jouant *seul* ; ses pièces constitutives, dont le nombre diminue de plus en plus tandis que leur forme progresse et se renouvelle, se succèdent dans un *ordre logique* de mouvements différents et sont reliées entre elles par une *parenté tonale* étroite et constante ; enfin, la coupe *ternaire* y apparaît dans toute sa perfection et y supplante presque entièrement les usages et les formes provenant encore de la Suite.

Mais, à ces caractères permanents de la Sonate pré-beethovénienne viennent s'en ajouter d'autres, tellement importants et tellement spéciaux, qu'il était indispensable d'en faire l'objet d'une étude séparée et approfondie.

Les dessins contrapontiques que nous avons comparés à un « véhicule tonal » allant, dans l'ancienne forme Suite, de la *tonique* au *ton voisin*

pour revenir ensuite à leur point de départ (voir ci-dessus, p. 110), s'étaient élevés déjà au rôle de thèmes. Dans la forme Sonate, en effet, ils commençaient à se différencier plus ou moins nettement des dessins accessoires modulants qui les reliaient entre eux, ainsi que les arches d'un *pont* relie l'une à l'autre les deux rives d'un cours d'eau.

Sous l'impulsion du génie beethovénien, le *thème* va s'accroître dans de telles proportions, il prendra tant de noblesse et de puissance, que sa seule énonciation l'imposera définitivement à l'entendement et à la mémoire : il acquerra ainsi la valeur et les prérogatives d'une *idée*, radieuse souveraine des vastes domaines symphoniques où, sans jamais cesser d'être elle-même, elle pourra revêtir tour à tour les aspects les plus différents.

Cette *idée*, véritable être organisé musicalement suivant des principes rythmiques, mélodiques ou harmoniques que nous allons examiner, se comporte dans l'œuvre comme toute idée, tout être, toute force : elle agit. Et cette *action* spéciale se manifeste par un procédé nouveau, que pressentirent déjà les précurseurs immédiats du maître de Bonn : le *développement*, soumis aux lois immuables des *relations tonales* et des *modulations*, c'est-à-dire aux moyens harmoniques d'*expression* dont le mécanisme a été sommairement indiqué déjà au Premier Livre de ce Cours (1), mais dont le fonctionnement complexe nécessitait une étude détaillée qui va trouver ici sa place logique et légitime.

Car les *idées musicales*, leurs *développements* et leurs *modulations* constituent autant d'éléments nouveaux ou renouvelés dont l'art symphonique tout entier est redevable à Beethoven principalement, sinon exclusivement. Mais, comme la forme Sonate a bénéficié plus que toute autre (et peut-être avant toute autre), de ces véritables « apports personnels » du maître, il convient de les bien connaître en eux-mêmes, afin d'apprécier leur gigantesque répercussion sur chacun des types fondamentaux des *quatre* mouvements (S. L. M. R.) et sur l'unité synthétique de cette forme de composition.

Avant de poursuivre cette étude, qui fera l'objet du présent chapitre, nous considérerons donc les *idées musicales*, en elles-mêmes, puisqu'aussi bien (c'est Beethoven qui nous le dit), « en musique, tout procède de l'*idée* et tout y retourne » (2).

Eléments de l'idée musicale. — « L'idée est une étincelle volée à l'infini. » Cette image poétique de l'*idée*, prise dans son sens général, peut s'appliquer à l'*idée musicale* mieux peut-être qu'à toute autre : « la

(1) Voir 1^{er} liv., ch. VIII.

(2) Bettina Brentano, *Conversations avec Beethoven*.

musique n'est-elle pas le lien qui unit la vie de l'esprit à la vie des sens, l'unique introductrice au monde supérieur, à ce monde qui embrasse l'homme, mais que l'homme ne saurait embrasser ? » (1).

Ainsi s'exprime encore Beethoven, qui va même jusqu'à appeler un jour la philosophie un « dérivé » de la musique (2).

Quoi qu'il en soit de l'idée en général et de l'idée musicale en particulier, au point de vue purement philosophique, il ne nous appartient pas de discuter ici les diverses définitions qui sont proposées pour l'une ou pour l'autre par les « spécialistes » (3). A les bien examiner, d'ailleurs, on serait tenté de les rejeter toutes : il ne s'agit point ici, en effet, des idées en tant que « représentations d'objets » ; de telles idées n'ont rien de commun avec les idées musicales, lesquelles, on ne saurait trop insister sur ce point, expriment des sentiments ou des impressions, mais ne peuvent en aucun cas représenter des objets (4). Les définitions du mot *idée*, pris dans cette acception, sont donc totalement étrangères à la question et n'ont rien de commun avec la notion *d'infini*. Quant à celles qui présupposent cette notion nécessaire, ne révèlent-elles pas, par cela même, l'impossibilité radicale d'une *définition* adéquate ? Peut-on assigner des limites à ce qui n'en a pas, *définir* ce qui est *infini*, comprendre ce qui excède infiniment les bornes inhérentes à notre nature humaine ? (5).

Toutefois, si cette *compréhension* nous est totalement interdite, ne pouvons-nous nous élever à une *connaissance* tout imparfaite et relative de cette « étincelle volée à l'infini », de cette *idée musicale*, immatérielle et inaccessible en son essence, mais revêtue pourtant de formes concrètes qui la mettent à la portée de l'intelligence ?

Considérée dans sa *forme* et dans sa *fonction* d'organe vivant contenant la seule *raison d'être* de toute composition, l'*idée musicale*, au contraire, peut et doit faire le sujet de quelques réflexions utiles, sinon nécessaires. *Cet être agissant* conserve, en effet, dans l'état de perfection auquel l'a élevé le souffle créateur de Beethoven, les éléments originels de la *mélodie* de tous les temps : il est fait de *groupes* rythmi-

(1) Bettina Brentano, *Conservations avec Beethoven*.

(2) *Ibid.* « La musique, dit un jour Beethoven à Bettina, est un terrain dans lequel l'esprit vit, pense et fleurit : la philosophie n'est qu'une conséquence ou un dérivé de la musique ! »

(3) Constatons ici, une fois de plus, l'insouciance ignorante du « philosophe » Littré en matière de musique et d'art :

« Idée musicale : trait de chant qui se présente à l'esprit du compositeur avec tous les accessoires qu'il comporte ». (Dictionnaire.) Cette « définition » est donnée dans un paragraphe de l'article *idée*, mais pas dans celui où il est question de l'*œuvre d'art* !

(4) Voir 1^{er} liv., *Introd.*, p. 12.

(5) « Une *idée* est un *mode de l'âme*, et, comme nous ne savons pas ce que l'âme est en elle-même, nous ne savons point non plus ce qu'un *mode de l'âme* est en lui-même. » (Ch. Bonnet, *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, chap. viii.)

ques accentués, de *périodes*, de *phrases* qui se meuvent dans des *tonalités* (1) ; il y a donc lieu d'examiner ce que contiennent ces *groupes*, véritables *cellules* organiques, ces *périodes* hiérarchiquement ordonnées, ces *phrases* éminemment expressives et émouvantes. Et l'on procédera ici comme on l'a fait précédemment pour le rythme et la mélodie : en partant de l'élément premier, du *minimum indivisible* qu'on pourrait appeler la *cellule* ou le *germe* de l'idée.

La Cellule. — En réduisant le *rythme* à sa plus simple expression, nous avons constaté qu'il était contenu dans « le plus petit groupe indivisible d'une succession de sons (2) ». C'est l'indivisibilité ou l'irréductibilité qui spécifie ce qu'on est convenu d'appeler *cellule* ou *monade*. La *cellule thématique* dont nous parlons ici diffère de la *cellule rythmique* en ce qu'elle peut être aussi bien *mélodique* ou *harmonique*, mais toujours sous la condition expresse de demeurer *irréductible*, c'est-à-dire d'avoir atteint le degré de simplification à partir duquel toute subdivision entraîne nécessairement la destruction.

De même que la cellule vivante contient le germe, ainsi la *cellule* musicale contient, en quelque sorte, le *motif* (3). Dans l'un et l'autre cas, le contenant est indissolublement lié au contenu : ni l'un ni l'autre ne se peut concevoir isolément. Il ne saurait y avoir de *cellule* sans *motif*, musicalement parlant, et la décomposition de l'un ou de l'autre, ou même leur séparation, sous prétexte d'analyse, paraîtra à juste titre inintelligible, sinon inintelligente (4). Qu'il nous suffise de constater l'existence du *motif* inclus nécessairement dans la *cellule*, et d'examiner la fonction de celle-ci dans les *périodes* et les *phrases* auxquelles elle donne naissance.

La Période. — De même que les groupes rythmiques coopèrent, par leur combinaison régulière et ordonnée, à l'élaboration de la période mélodique, ainsi les cellules, en se reproduisant à divers intervalles ou sur divers degrés, apportent à la *période initiale* d'une phrase musicale tous les attributs rythmiques, mélodiques et har-

(1) Voir 1^{er} liv., chap. II, pages 33 et suiv.

(2) *Ibid.*, chap. I, p. 26.

(3) *Motif* est pris ici dans son sens exact, impliquant comme son radical *mot* (*motum*, de *moveo*, je meus) l'idée de *mouvement*, d'impulsion première, de vie. Tant de choses différentes ont été improprement qualifiées en musique de « motifs » que nous serons amenés dans la pratique à prendre bien souvent le contenant pour le contenu et à nous servir du mot *cellule*.

(4) Un tel système de *décomposition* a pourtant rencontré dans tous les temps et dans tous les domaines d'ingénieux adeptes, qui s'obstinent à vouloir analyser ce qui ne se décompose pas et, par une prétention toujours orgueilleuse sinon hypocrite, appellent cela « la science » ! Curieuse aberration de l'esprit humain qui, sous prétexte de ne croire que ce qu'il sait, aboutit ainsi, infailliblement, à ne plus savoir ce qu'il croit.

moniques qui la caractérisent et lui confèrent le rôle principal dans la genèse de l'idée.

Cette *période principale* contient le *thème* (1) *générateur*, de même que la *cellule* contient le *motif*. Ici encore, le contenant est lié nécessairement au contenu : il n'y a pas de *période principale* sans *thème générateur*.

Leur fonction commune est d'engendrer les autres périodes, contenant les autres éléments du thème ; celles-ci apparaissent en ordre logique, à la suite de la *période principale*, ou, si l'on veut, *génératrice* ; elles la complètent, la précisent ou l'amplifient, remplissant ici la fonction de *périodes secondaires* ou *incidentes*.

La Phrase. — La succession ordonnée de la *période principale* ou *génératrice* et des *périodes secondaires* constitue la *phrase*, c'est-à-dire l'énonciation de l'*idée musicale*.

La *phrase* contient l'*idée*, au même titre que la *période principale* contient le *thème générateur* et que la *cellule* contient le *motif* ; toutefois, si le motif est toujours *entièrement* inclus dans la cellule, et le thème dans la période, l'*idée musicale* n'est pas nécessairement énoncée par *une seule* phrase. L'énonciation *intégrale* de l'*idée* nécessite parfois, au contraire, *deux* et même *trois phrases* dont l'une, la principale, contient la partie essentielle de l'idée.

Il ne peut donc y avoir, musicalement parlant, de phrase sans idée, pas plus qu'il ne peut y avoir de période sans thème, ni de cellule sans motif.

La phrase, la période et la cellule sont entre elles pareillement dans une étroite dépendance : il n'y a pas de phrase sans période, ni de période sans cellule : chacun de ces trois éléments procède en quelque sorte des deux autres, et leur ensemble nous apparaît comme une véritable trinité dans l'unité.

Ce principe constitutif de l'*idée musicale* n'a point cessé d'être appliqué depuis Beethoven. Wagner et Franck, qui furent, après lui, les plus grands créateurs dans le domaine musical, n'ont jamais tenté de modifier l'ordre et la hiérarchie existant entre la *cellule*, la *période* et la *phrase* : il est aisé de le constater par quelques exemples empruntés à leurs œuvres (2).

(1) *Thème* est pris ici (comme précédemment le terme *motif*) dans son sens vrai, lequel implique l'idée de *placer*, de *poser* quelque chose (θέμα, de τίθημι, je pose).

Le *thème* est proprement « ce qui est posé », ce qui est mis là dans un but déterminé (celui d'engendrer l'œuvre) ; tandis que le *motif*, c'est « ce qui met en mouvement » la raison d'être.

L'abus qu'on a fait de ces termes excellents nous obligera souvent pour plus de clarté à substituer *période* à thème, comme nous substituerons *cellule* à motif.

(2) Les singulières « analyses thématiques » qu'on distribue encore de nos jours dans les concerts, sous prétexte d'aider à la compréhension d'ouvrages symphoniques nouveaux (ou même anciens), donnent à penser néanmoins qu'il règne dans l'esprit de beaucoup de compositeurs, et surtout de « musicographes », une imprécision déplorable, relativement à l'*idée musicale* et à ses éléments.

1° Le *rythme* étant l'élément primordial de toute manifestation musicale, les *cellules* et *périodes* de caractère principalement ou exclusivement *rythmique* sont, de beaucoup, les plus fréquentes : chez Beethoven notamment, la plupart des *périodes génératrices* initiales sont d'ordre *rythmique* ; celle de la Sonate de piano, op. 106, est particulièrement remarquable à cet égard :

la *cellule primitive* indivisible (*a'*) se répète une seconde fois à l'octave supérieure (*a' bis*) et donne naissance à la formule mélodique (*a''*) qui termine la *période génératrice* ; celle-ci se répétera deux fois aussi, et la période secondaire qui apparaîtra ensuite sera faite de cette même formule mélodique (*a''*), comme on le verra ci-après, p. 264.

La V^e Symphonie, op. 67, commence également par une *période génératrice*, d'ordre *rythmique* ; mais la *cellule*, au lieu de faire partie de la période, comme dans l'op. 106, est énoncée séparément et préalablement, à deux reprises différentes :

la *cellule rythmique* contenant le motif (*a*) s'expose une seconde fois (*a bis*) ; la *période génératrice* (faite de *a' a'' a'''*) s'expose ensuite et se répétera sur divers degrés.

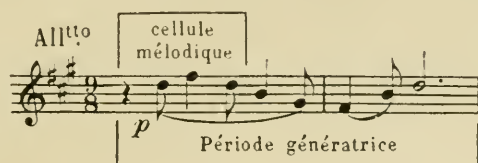
2° La VI^e Symphonie (*Pastorale*), op. 68, au contraire, débute par une *période génératrice* d'ordre éminemment *mélodique* :

la *cellule mélodique*, contenant vraiment le motif ou le germe de tous les développements ultérieurs, ne pourrait être ici séparée de la *période génératrice*, même pour les besoins de l'analyse.

Cette période *mélodique* offre, à peu de chose près, le caractère tonal d'un *sujet simple* (voir ci-dessus, p. 39) : les seules notes qui y excèdent l'intervalle de quinte (*tonique-dominante*) ne portent aucun accent (1), et peuvent être supprimées sans altérer gravement la mélodie, dont l'expression calme et reposante a pour principale cause cette étendue restreinte :



Un autre exemple de l'ordre *mélodique* est contenu dans la *période génératrice* de la Sonate pour piano et violon de C. Franck :



cette *cellule mélodique*, avec son accent expressif sur la seconde note (*fa ♯*), contient ici le *motif* ou le *germe* de l'œuvre entière : c'est une véritable *cellule cyclique*, comme on la verra au chapitre v, ci-après.

3° Il existe enfin certaines cellules qu'on peut véritablement appeler *harmoniques*, parce que leur ligne mélodique, ou même leur rythme, ne peuvent être isolés des mélodies simultanées qui les accompagnent nécessairement, sans perdre, par cela même, toute leur signification expressive : la cellule initiale de la Sonate, op. 81 (*Lebewohl*), peut être considérée comme un spécimen de cet ordre :



la *cellule* ne consiste ni dans le rythme des trois noires, ni dans la mélodie supérieure (*sol, fa, mi ♭*), ni dans la mélodie inférieure (*mi ♭, si ♭, sol*) *exclusivement*, mais dans la superposition *harmonique* de ces deux mélodies simultanées.

Un autre exemple, plus frappant encore, de cellule ou de motif purement *harmonique*, se trouve au début de *Tristan und Isolde* de R. Wagner :

(1) Voir 1^{er} liv., p. 33 et 34, les observations relatives à l'accentuation vraie de cette *période génératrice*.

The image shows a musical score for the beginning of a sonata by Beethoven. The tempo is marked "Lento e languido". The time signature is 6/8. The score is divided into two parts: "cellule secondaire" (secondary cell) and "cellule principale harmonique" (principal harmonic cell). The secondary cell is marked "pp" and the principal cell is marked "p". The principal cell is a chromatic line in the upper voice, while the secondary cell is a harmonic line in the lower voice. The entire section is labeled "Période génératrice".

dans ce « thème de l'enchantement d'amour », pour nous servir ici de la regrettable nomenclature en usage, la *cellule principale*, qui apparaît après la *cellule secondaire*, ne consiste pas dans la ligne mélodique écrite à la partie supérieure : ce fragment chromatique, isolé de ses harmonies très spéciales, n'aurait aucune signification musicale déterminée : le véritable motif est donc contenu dans ces *harmonies*, lesquelles constituent la *cellule*.

Ces motifs harmoniques, liés généralement à une intention dramatique, procèdent souvent, comme l'exemple ci-dessus, d'artifices harmoniques (altérations, retards, appoggiatures) qui sont rendus plus ou moins nécessaires par la modification accidentelle qu'ils introduisent dans l'harmonie naturelle des fonctions tonales (1).

Une même période génératrice peut contenir, d'ailleurs, des cellules d'ordre différent : la cellule secondaire, qui est placée au début de ce dernier exemple harmonique, appartient plutôt à l'ordre mélodique, de même, le fragment (a'') qui termine la période initiale de la Sonate de Beethoven, op. 106 (voir ci-dessus, p. 236), ajoute à ce thème éminemment rythmique un élément mélodique appelé, comme on le verra ci-après (p. 264 et 269), à relier cette période génératrice aux périodes secondaires qui la suivront, et même à la seconde idée du même mouvement de la Sonate.

Il faudrait bien se garder de croire, en effet, que les six exemples ci-dessus contiennent des idées entières : lorsqu'on étudiera l'exposition complète de ce premier mouvement de la Sonate op. 106 (voir ci-après, p. 264 et suiv.), on se rendra compte de la très petite place occupée par la période initiale qui contient le thème générateur proprement dit, relativement à l'idée musicale entière. Et il s'en faut de beaucoup que cette idée soit l'une des plus longues qu'on rencontre, même dans les Sonates de piano de Beethoven : la seconde idée du même morceau atteint soixante mesures environ, c'est-à-dire plus du triple de la première.

Genèse de l'idée musicale. — Il faut conclure de ce qui précède que l'idée musicale, sorte de floraison des thèmes issus des motifs, ne doit

(1) Voir 1^{er} liv., p. 117, la note relative à l'analyse harmonique de ce même thème chromatique de *Tristan und Isolde*.

pas être confondue avec ses *éléments*, pas plus que la *cellule* ne doit être confondue avec la *période*, ni celle-ci avec la *phrase*.

Logiquement, c'est le motif qui doit engendrer le thème, ou, pour nous servir de la terminologie précédemment adoptée, c'est la *cellule* qui engendre la *période* ; mais cette opération latente se fait inconsciemment dans la plupart des cas, et c'est pourquoi nous avons appelé *période génératrice* celle qui se présente ordinairement à l'esprit du compositeur *en totalité*, et non par fragments successifs, sauf à subir ensuite de profondes modifications, volontaires et conscientes.

La fonction de cette *période* consiste en effet à *engendrer* la phrase, ou les phrases qui expriment l'idée ; et cette seconde opération n'est jamais l'effet du hasard, du pur instinct ou de ce qu'on est convenu d'appeler « l'inspiration ». Pour exprimer l'idée, pour mettre en valeur cette « étincelle volée à l'infini », cette parcelle d'or pur enclose en la *période génératrice*, un travail plus ou moins long, un effort plus ou moins pénible, sont toujours nécessaires. Rude et noble tâche, qui consiste à parfaire cet embryon thématique, à le doter de tous ses organes essentiels, à le garder jalousement dans le lieu tonal qui l'a vu naître, en le soustrayant aux tentations modulantes » du dehors, qui le soumettraient prématurément aux redoutables luttes des « translations tonales » avant qu'il soit suffisamment affermi sur ses bases.

Écoutons encore Beethoven répondant un jour à Bettina Brentano qui lui demandait comment viennent les idées musicales : « Du foyer de l'enthousiasme, dit-il (1), je laisse échapper la mélodie ; je la poursuis ; haletant, je la rejoins ; elle s'envole de nouveau, elle disparaît, elle plonge dans un chaos d'émotions diverses. Je l'atteins encore, je la saisis ; plein de ravissement, je l'étreins avec délire : rien ne peut plus m'en séparer. Je la multiplie alors par les modulations (2) et, enfin, je triomphe de la première idée musicale... Ceci est toute la symphonie. »

Cette mélodie que l'auteur « étreint avec ravissement », c'est ce que nous avons appelé la *période génératrice*. Mais cette période contient-elle toute l'idée ? le travail du compositeur s'arrête-t-il là ? Non, certes ; et nous n'en voulons pour preuve que les cahiers d'esquisses de Beethoven, où apparaît en maint endroit ce long travail de la « multiplication du thème », précédant parfois de plusieurs années le « triomphe » laborieusement conquis de la « première idée musicale ». Et cette idée, une fois organisée complètement, cons-

(1) Bettina Brentano, *Conversations avec Beethoven*, p. 85.

(2) La lecture des *Cahiers d'Esquisses*, recueillis par Nottebohm, montre bien que le mot « modulation » employé ici par Bettina pour traduire la pensée de Beethoven n'est pas exact, car on ne trouve jamais chez lui de véritable *modulation* dans l'exposition de ses *idées musicales*.

titue vraiment pour lui « toute la symphonie », car les développements, dont on ne trouve presque aucune trace dans ses cahiers, devaient lui coûter d'autant moins de peine que ses idées avaient été plus longuement préparées et combinées, au prix de soucis et d'émotions diverses.

Pourquoi donc entend-on si souvent des œuvres musicales, d'ailleurs estimables, où s'exposent, au lieu d'idées complètes, de simples *périodes génératrices* ? N'en faut-il pas rendre responsable cette erreur si répandue qui voit dans l'« inspiration » un moyen de se soustraire à toute loi, à toute contrainte, et, dans les grands génies de tous les temps, des êtres plus ou moins déséquilibrés et toujours dispensés de toute étude et de tout travail préalable ? Comme si leurs magistrales idées s'étaient jamais présentées à leur esprit de prime abord dans toute leur perfection ! Comme si l'on était en voie de leur ressembler lorsqu'on dédaigne de connaître leurs ouvrages, et qu'on écrit plus ou moins spontanément une petite période génératrice... qui n'engendrera rien sans un effort volontaire. Seul, en effet, l'effort patient et réfléchi peut amener cette brève période satisfaisant déjà la vanité de son auteur, sinon sa paresse, à la conquête de l'idée entière. Et chez Beethoven, lui-même, les idées musicales, si simples qu'elles puissent nous paraître, échappent bien rarement à cette loi.

Les premières esquisses de l'idée du finale, dans la IX^e Symphonie, remontent à 1807, c'est-à-dire à quinze ou seize ans avant la composition de ce chef-d'œuvre. Dans le Rondeau fameux connu sous le nom de « l'Aurore », sans qu'on ait jamais bien su pourquoi, le thème du Refrain ne subit pas moins de six ou sept retouches, avant d'acquiescer sa ligne mélodique définitive, et la première de ces esquisses est antérieure de plusieurs mois, d'un an peut-être, à la composition de la Sonate, op. 53, dont ce Rondeau devint le finale (1). Ce Refrain, d'aspect si prime-sautier, ne conserve nulle trace d'un tel effort préalable accompli avec tant de conscience artistique par le génial symphoniste. Et pourtant, par une décevante ironie des choses, il arrivera souvent que l'auditeur naïf louera la « charmante facilité » d'une idée musicale si lentement et si péniblement élaborée, tandis qu'il trouvera « difficiles ou compliquées » quelques successions modulantes écrites sans grand effort, à l'aide d'une petite période, plus embryonnaire que génératrice !

Ainsi, la conscience artistique (2) intervient encore pour nous imposer la loi inéluctable de l'effort dans cette sorte d'enfantement intellectuel de l'idée musicale, comme elle intervient pour guider notre choix de la

(1) Nous citerons plus loin, dans la *section historique* du présent chapitre (p. 353), les esquisses les plus caractéristiques de ce thème.

(2) Voir I^{er} liv., *Introd.*, p. 14.

forme de composition que cette idée est appelée à vivifier, ou de la place qu'elle doit occuper dans l'œuvre.

Car toutes les idées musicales n'ont point la même destination : il y a des *idées dramatiques* et des *idées symphoniques* ; et, parmi celles-ci, des *idées de sonates*, des *idées de symphonies* ou de *quatuors à cordes*. Le discernement entre les unes et les autres, entre leurs caractéristiques et leurs aptitudes diverses, sera facilité, nous l'espérons, par la suite de ce COURS DE COMPOSITION.

Dans la Sonate même, les *idées initiales* diffèrent des *secondes idées* ; les mouvements *lents*, *modérés* ou *rapides*, ont aussi leurs idées musicales spéciales : les qualités distinctives des unes et des autres apparaîtront mieux, au fur et à mesure qu'on étudiera ci-après les quatre types traditionnels des mouvements de la Sonate (S. L. M. R.).

Mais, quelle que soit la destination de l'idée, sa qualité essentielle lors de son exposition, c'est l'immobilité tonale. Véritable personnage vivant, elle se présente à nous dans un lieu déterminé, et ce lieu, c'est sa tonalité propre : il est donc de toute nécessité qu'elle s'y expose intégralement, avant d'en sortir pour accomplir sa mission, laquelle consiste à développer la vie dans toute l'œuvre, à moduler, à agir, en un mot, suivant certaines lois immuables auxquelles Beethoven lui-même n'a pas craint de se soumettre.

2. LE DÉVELOPPEMENT ET LA MODULATION.

Le **Développement** est l'expression logique et ordonnée des mouvements et des états successifs par lesquels passent les divers éléments constituant l'idée musicale précédemment exposée : c'est donc, à proprement parler, l'*action* des thèmes et des idées, et, par conséquent, leur raison d'être, car une idée ne vaut que par l'action qu'elle est susceptible d'exercer.

Lorsqu'il y a plusieurs idées musicales dans une même pièce, comme, par exemple, dans la forme Sonate, le développement exprime généralement toutes les phases d'une lutte entre elles, avec le triomphe final de l'une, la soumission de l'autre, soit qu'elle disparaisse entièrement devant l'idée victorieuse, soit qu'elle se transforme sous son autorité et semble se façonner peu à peu à sa ressemblance (1).

Si, au contraire, l'idée vivante est unique, ainsi qu'il arrive dans la forme *Lied*, le développement offrira plutôt l'image d'une lutte entre des sentiments différents ou opposés, dans l'âme de cet être idéal, qui leur obéit tour à tour et se modifie sous leur influence.

(1) La Sonate, op. 90, contient un exemple de cette sorte de transformation, comme on le verra ci-après (p. 358).

Toujours est-il que dans tous les développements, qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux catégories, les thèmes se comportent comme des personnages vivants : ils agissent et se meuvent suivant leurs tendances, leurs sentiments et leurs passions. Et ces modifications diverses se révèlent, soit dans les éléments thématiques qui s'agrandissent comme pour se surpasser ou se restreignent comme pour s'absorber en eux-mêmes, soit dans leurs trajectoires tonales qui s'orientent vers la lumière ou vers l'obscurité.

D'où il suit que les phénomènes du développement sont de deux ordres différents, selon qu'ils affectent les thèmes et les idées dans leurs *organes* constitutifs, ou dans leur situation *tonale* respective.

Développement organique. — De même que les éléments thématiques constituant l'idée musicale (voir ci-dessus, p. 236 et suiv.), les *développements* auxquels elle donne lieu peuvent être *rythmiques*, *mélodiques* ou *harmoniques*.

Un développement *rythmique* sera, par exemple, celui qui fera entendre avec persistance le rythme déjà connu du thème préexposé, tandis qu'apparaîtront d'autres mélodies ou d'autres harmonies reliées par ce rythme même à l'idée ainsi développée. Les développements de cette sorte sont très fréquents : on en trouvera un spécimen ci-après (p. 274 et 275) dans l'analyse du premier mouvement de l'op. 106 ; l'*Allegretto* de la VII^e Symphonie, op. 92, est entièrement développé de cette façon (1).

Un développement *mélodique* consiste, au contraire, à conserver à peu près intacte la mélodie du thème, en lui apportant seulement quelque modification rythmique ou tonale qui permet néanmoins de la reconnaître : dans le même morceau qui nous sert de modèle du genre (ci-après, p. 277) on en trouvera un exemple. Le mouvement initial de la Sonate, op. 90 (p. 359), en contient un autre des plus frappants.

Un développement *harmonique* se révélera plutôt par l'apparition de quelque nouveau dessin rythmique ou mélodique sur une harmonie spéciale appartenant en propre à l'idée originale. Le développement de la Sonate, op. 106, ramenant dans son 4^e élément (voir ci-après, p. 276) une modulation brusque à la troisième quinte ascendante, apparue déjà dans l'exposition (p. 267), serait un peu de l'ordre harmonique ; mais il en existe de meilleurs exemples, notamment dans le mouvement lent du XII^e Quatuor à cordes, op. 127, dont la troisième variation (voir ci-après, chap. VI) contient un admirable développement harmonique du thème.

En dehors de ces trois aspects provenant de la nature même des idées,

(1) Il ne serait pas possible de citer des exemples de chaque sorte de développement, car il faudrait avant chaque exemple citer l'exposition de l'idée développée, pour montrer sa transformation. On voudra bien se reporter aux œuvres indiquées.

les développements peuvent modifier les organes thématiques par un grand nombre de moyens divers qu'on peut ramener à *trois* principaux :

1° l'*amplification* qui consiste en une sorte d'accroissement d'un élément constitutif de l'idée, lequel prend une importance plus grande par l'augmentation de valeur de ses notes ou par l'adjonction de notes nouvelles, comme si le personnage, sous l'influence de quelque force expansive, cherchait à se *dilater* (voir les exemples ci-après, p. 273 et 274) ;

2° l'*élimination*, opération opposée à la précédente, et qui consiste à diminuer l'importance de l'élément thématique sacrifié plutôt que développé, en raccourcissant ses notes constitutives, ou même en les supprimant l'une après l'autre comme si le personnage voulait se replier sur lui-même et *condenser* toute son énergie vitale sur un seul point (voir les exemples ci-après, p. 273 et 274) ;

3° la *superposition* qui reproduit les éléments thématiques appartenant à l'une ou à l'autre des idées, parfois aux deux simultanément, en les *combinant* ou en les *associant* d'une façon nouvelle dans divers tons, sur divers degrés et dans diverses parties.

Qui ne reconnaîtrait dans ce « moyen de développement », par excellence, l'antique procédé d'*imitation* (voir ci-dessus, p. 21) provenant du style fugué qui l'avait emprunté lui-même au Motet ? C'est, en effet, une *imitation* qui, dans la musique comme dans la vie, précéda l'action indépendante : les petits épisodes de la Fugue, les redites des dessins de la Suite et, plus tard, les rappels de thèmes dans la partie médiane des premières Sonates de forme ternaire, furent autant d'étapes successives lentement franchies par l'*imitation*, depuis ses premiers balbutiements jusqu'à l'accomplissement final de sa fonction complète dans le développement des idées musicales (voir l'exemple ci-après, p. 274 et 275). Et l'on pourrait dire, en définitive, que l'*amplification*, l'*élimination* et la *superposition* sont comme trois manières d'être de l'*imitation* qui, seule, peut modifier *organiquement* les thèmes, en les développant sans les détruire.

Développement tonal. — La tonalité doit être considérée comme le *lieu* où se passent les actions thématiques : ce lieu peut demeurer le même ou il peut changer. Au point de vue *tonal* ou *local*, le *développement* participe donc de l'un ou de l'autre de ces deux états afférents à la tonalité : *immobilité* ou *translation*.

1° En état d'*immobilité* ou de *repos*, le développement revêt momentanément les principaux caractères d'une exposition : il a pour point de départ une cadence qui détermine la tonalité où se placera cet arrêt, cette *étape* destinée à interrompre son parcours modulant.

Ces *étapes tonales* étant autant de buts successifs proposés et atteints

par le développement exercent sur la bonne ordonnance de l'œuvre une influence au moins aussi grande que le choix et l'élaboration des idées. Il est donc de toute urgence que ces étapes soient déterminées à l'avance, et les plus grands symphonistes n'y ont assurément jamais manqué.

Souvent les thèmes semblent indiquer eux-mêmes vers quel lieu, vers quel ton ils tendent à se reposer au cours de leurs actions; d'autres fois, il faut leur assigner volontairement les *tonalités de repos* vers lesquelles ils seront conduits ensuite sans secousse, mais aussi sans faiblesse.

Quant au choix des tonalités susceptibles de servir de « gîte d'étape » dans une composition donnée, il est guidé exclusivement par les relations de *distance* entre les tons, suivant les principes émis au Premier Livre (chap. VIII) et rappelés ci-après (p. 250 et suiv.) à propos de la *distance des modulations*.

2° En état de *translation* ou de *marche*, le développement agit véritablement : il tend vers un but, il exprime quelque chose et emprunte l'un ou l'autre des trois procédés expressifs définis précédemment : *Agogique*, *Dynamique* ou *Modulation* (1).

Un développement *agogique* agit par accroissements ou décroissements de *fréquence* dans les mouvements des formules *rythmiques* (voir l'exemple ci-après, p. 277).

Un développement *dynamique* agit par accroissements ou décroissements d'*intensité* dans les accents des formules *mélodiques* (voir l'exemple ci-après, p. 276).

Un développement *modulant* agit par accroissements ou décroissements de *clarté* dans les progressions des formules *harmoniques* (voir l'exemple ci-après, p. 275 et 276).

Certaines *marches d'harmonie* offrent une figuration conventionnelle du *développement modulant*, dans lequel elles peuvent avoir parfois leur utilité, à condition d'être mises en quelque sorte *au service de l'idée*, et de tendre toujours vers un but. Car le développement ne doit en aucun cas se mouvoir sur place, c'est-à-dire tourner autour d'une de ses tonalités de repos, comme s'il revenait à la même étape, même par des voies harmoniques différentes, sans avoir progressé ni *modulé* utilement.

Ceci nous amène nécessairement à étudier les principes généraux des *translations* et des *relations tonales*, c'est-à-dire les *modulations*.

La **Modulation** consiste, ainsi que nous l'avons dit au Premier Livre de ce Cours, dans les modifications apportées à la *tonalité* des diverses périodes ou phrases constituant le discours musical. Ces modifications,

(1) Voir 1^{er} liv., chap. VIII, p. 124 et suiv. — Toutefois, l'*Agogique* et la *Dynamique* ne sont pas exclusivement applicables à l'état de *translation* ou de *marche*, auquel la *Modulation*, au contraire, appartient nécessairement.

opérées au moyen du déplacement de la *tonique* et des autres *fonctions* (*dominante, sous-dominante*), sont inhérentes à l'idée de *mouvement* ou d'*action*. Elles appartiennent en propre à ce que nous venons d'appeler les développements d'ordre *tonal* ou *local*, c'est-à-dire à ceux dont le mode d'action consiste à passer alternativement de l'état d'immobilité à celui de translation tonale, et réciproquement.

En aucun cas, la *modulation* ne peut donc être le *but* de la musique, puisqu'elle est, par sa nature même, un *moyen* mis au service de l'*idée musicale*. Toute modulation qui n'a pas ce caractère de dépendance, de subordination à l'idée, est par cela même intempestive, inutile et, le plus souvent, nuisible à l'équilibre de la construction : tel est le cas notamment d'une modulation apparaissant prématurément dans l'exposition même de l'idée, et infirmant sa stabilité tonale (1) ; elle introduit dans l'exposition un élément de développement, comme si l'on faisait *agir l'être* musical, l'idée, avant d'avoir fait connaître l'*être* qui *agit*.

Le bon sens le plus vulgaire s'accorde avec la logique la plus raffinée pour réclamer qu'un personnage existe avant d'agir, qu'une idée musicale soit exposée avant de moduler, puisqu'elle contient la raison d'être de la modulation.

Quant à l'ordre dans lequel se succéderont les modulations, il résulte nécessairement d'une intention expressive préétablie. Dans le domaine *dramatique*, cette intention expressive est contenue dans le *sujet* traité, dans le *sens* même *des mots* et des sentiments qu'ils traduisent : elle est *imposée au musicien*, dont le rôle se borne à en interpréter les nuances et les transformations par des modulations appropriées. Dans le domaine *symphonique*, l'intention expressive est *imposée par le musicien* ; il est maître d'en ordonner à l'avance toutes les phases, en proportionnant harmonieusement les modulations corrélatives à la nature même des idées musicales exprimées. Cette souveraineté du symphoniste sur son œuvre permet d'élever celle-ci au plus haut degré de perfection dans l'unité ; et l'on conçoit sans peine que les ouvrages dramatiques musicaux se ressentent trop souvent de l'inévitable conflit entre le poète et le musicien..., même quand l'un et l'autre se trouvent réunis, par bonheur, dans un seul génial artiste.

Dramatiques ou symphoniques, les modulations, on ne saurait trop insister sur ce point, sont essentiellement *expressives* et *agissantes* ; elles participent par cela même aux *trois ordres* de relations susceptibles d'être établis entre les êtres sonores, entre les sons musicaux : elles varient entre elles par leur *durée*, leur *intensité* ou leur *distance*.

(1) Il s'agit ici, bien entendu, d'un *changement d'état* complet dans la tonalité, d'une *modulation définitive* (voir ci-après, p. 248).

Durée des modulations. — Il n'est pas toujours aisé de discerner où commence une modulation. L'erreur grossière, qui consiste à qualifier à peu près indistinctement de *modulante* toute note étrangère à la gamme diatonique d'un ton donné, ne tendrait à rien de moins qu'à faire de toute phrase musicale un peu complexe une série ininterrompue de modulations, distribuées sans ordre et sans méthode, au gré de ce qu'on est convenu d'appeler « l'inspiration ».

Nous avons démontré déjà (1) que les douze sons de notre système musical pouvaient appartenir à la même tonalité. La présence dans une mélodie de l'un ou l'autre d'entre eux, qu'il soit ou non pourvu d'un signe d'altération accidentellé, n'est donc ni nécessaire, ni suffisante pour qu'il y ait *modulation* : car la modulation se révèle par un changement dans la *fonction* d'un son (2), et non par l'apparition de sons nouveaux.

Beaucoup de chants grégoriens *modulaient*, bien qu'exclusivement limités, en principe, aux sept sons de la gamme diatonique. Le verset « *O clemens, o pia...* » de l'antienne *Salve Regina* (3), par exemple, a pour tonique *la*, tandis que le reste de cette pièce a pour tonique *ré*.

Les mesures qui précèdent la *période génératrice* de la *première idée*, dans la Sonate, op. 28, de Beethoven, ne modulent pas, malgré l'*ut* ♯ appartenant à la fonction de *sous-dominante*, entendu avant l'*ut* ♯ en fonction de tierce de la *dominante* :

Allegro

p

SD

D.

T.

Période génératrice

Pédale de Tonique

A l'audition d'une phrase musicale, le changement dans la fonction tonale d'un ou de plusieurs sons n'apparaît pas toujours au moment même où il se produit : bien souvent, au contraire, on constate qu'il a eu lieu, sans avoir perçu le point précis où il s'est opéré. Au cours de certaines périodes parfois assez longues, toutes les fonctions tonales peuvent recevoir en même temps deux interprétations différentes, selon qu'on les rapporte à l'affirmation tonale qui précède ou à celle qui suit.

Cette réserve faite pour le point de départ de la modulation, il y a

1) Voir 1^{er} liv., p. 114.

(2) C'est ce *changement de fonction* qui constitue proprement l'*enharmonie*. Voir à ce propos l'étude sur *les trois états de la tonalité*, par Auguste Sériex. (*Tribune de Saint-Gervais*; année 1909).

(3) Paroissien de Solesmes, p. 82.

lieu d'examiner ce qui se passe à partir du moment où l'impression modulante n'est plus douteuse, où le changement de fonctions est un fait accompli.

Ce changement peut être momentané ou définitif :

1° dans le premier cas, si l'impression tonale originelle momentanément atténuée reparaît peu après dans toute sa force, il y a modulation *accidentelle*, en état d'*oscillation* : si, au contraire, la tonalité initiale, au lieu de reparaître après ce trouble momentané, fait place à une nouvelle impression tonale différente des deux autres, il y a modulation *passagère*, en état de *translation* ou de *marche* ;

2° dans le second cas, le changement de fonctions étant affirmé par la présence de cadences tonales plus ou moins complètes, l'impression tonale originelle est effacée : il y a modulation *définitive*, en état d'*immobilité* ou de *repos*.

La *modulation accidentelle* est, par sa nature même, la moins caractérisée et la plus fantaisiste de toutes : simplement intercalée entre deux affirmations de la tonalité principale, elle joue assez exactement, dans l'ordre harmonique, le rôle de la note ornementale dite *broderie* dans l'ordre mélodique. Sa durée est assez courte, et la tonalité étrangère qu'elle emprunte momentanément apporte au sentiment tonal général une perturbation légère, aisément effaçable. Aussi, la modulation accidentelle peut-elle autoriser, même dans l'exposition d'une idée musicale, l'emploi de tonalités n'ayant aucune relation de parenté avec le ton principal.

La phrase initiale du mouvement lent de la Sonate, op. 106, contient un exemple réalisant, semble-t-il, le maximum de durée et d'éloignement relatifs comportés par une *modulation accidentelle* dans une exposition :

Adagio sostenuto
appassionato e. con molto sentimento

una corda, mezza voce

T (fa#)

D.

poco cresc.

cresc

D.

The image shows a musical score for a piano piece. The top staff is the treble clef, and the bottom staff is the bass clef. A circled 'C' is above the treble staff. A dynamic marking 'p' is present. Below the score, a diagram illustrates the modulation: 'modulation accidentelle' in SOL, with chords labeled T, SD, T, and D. A 'Cadence' is also shown with a T chord.

Cette belle *modulation accidentelle* en SOL montre bien, par sa tonique placée à un demi-ton au-dessus de la tonique principale, *fa* ♯, le caractère de *broderie* particulier à cette espèce de modulation. L'accord de SOL ♯ étant ici comme agrandi, et les autres fonctions de cette tonalité étant exprimées également (surtout la *sous-dominante*), on peut dire que c'est bien un *maximum* de *modulation accidentelle*. Quant à la place de cette modulation qui fait ici partie de la *cadence terminale*, il est facile de constater qu'elle occupe la fonction de *sous-dominante* (avant la traditionnelle *quarte et sixte*). Cette *sous-dominante* portant le second degré de la gamme (sol ♯) reproduit l'accord qualifié par Rameau de *sixte ajoutée* (1), avec abaissement chromatique d'un demi-ton (sol ♯). Les compositeurs d'opéras de l'école napolitaine du xv^e siècle furent les premiers, croyons-nous, qui pratiquèrent couramment dans la cadence cet abaissement de la *sixte ajoutée* : c'est pourquoi cette formule, représentée ici par la modulation en SOL, est généralement connue sous le nom de *sixte napolitaine*.

La *modulation passagère* ne diffère de la précédente que par son rôle assimilable, dans l'ordre harmonique, à celui de la *note de passage* dans l'ordre mélodique. Sa durée est courte et indéterminée, en raison de sa nature *transitoire* qui l'oblige à ne point préciser le ton qu'elle adopte un instant, pour le quitter aussitôt après et faire place à une tonalité nouvelle ; il n'est pas rare que cette dernière tonalité soit employée passagèrement, elle aussi, et donne naissance à une nouvelle modulation du même genre. Les marches ou *progressions harmoniques modulantes* contiennent, sous une forme plus ou moins intéressante, des séries de modulations passagères ; l'état de *marche* ou de *translation tonale*, inhérent à cette catégorie de modulation, la rend incompatible avec l'exposition d'une idée, surtout lorsqu'elle emprunte sur son passage des tonalités sans aucune parenté avec la tonalité principale.

Les exemples de *modulations passagères* sont extrêmement fréquents dans les transitions et les développements : on en rencontrera plusieurs ci-après (p. 273 à 278).

La *modulation définitive* diffère totalement des modulations accidentelles ou passagères : c'est, dans l'ordre harmonique, la *note réelle* de la

(1) Voir 1^{er} liv., p. 136.

mélodie. Sa durée n'est limitée que par les nécessités générales d'équilibre tonal et de proportion entre les diverses parties de l'œuvre. Elle s'opère par le moyen d'une formule de cadence affirmant le caractère définitif de la tonalité ainsi *établie*, laquelle est nécessairement *parente* ou *voisine* de la tonalité principale.

Une *modulation définitive* ou *établie* peut appartenir à une exposition ou à un développement.

Dans une *exposition*, elle indique soit l'entrée d'une *idée nouvelle*, soit la *reprise d'une idée* antérieurement exposée (voir l'exemple ci-après, p. 269 et suiv.).

Dans un *développement*, elle a sa place marquée aux moments de *repos* ou d'immobilité tonale, aux *étapes* dont nous avons parlé ci-dessus (p. 243), et sa durée doit être calculée de manière à compenser suffisamment les impressions modulantes résultant des passages en état de marche, qui la précédaient ou qui la suivront (voir l'exemple ci-après, p. 274 et suiv.).

Intensité des modulations. — Il est aisé de vérifier ce fait que, de deux modulations de durée égale, l'une semble souvent beaucoup plus frappante que l'autre, et que, de deux modulations dont la durée est inégale, la plus forte n'est pas nécessairement la plus longue des deux : une impression tonale est donc susceptible de s'accroître en *intensité*, indépendamment de sa durée.

Le degré de précision d'une modulation est, en effet, éminemment variable, suivant les notes et les formules harmoniques employées pour affirmer, avec plus ou moins de force ou d'*intensité*, la tonalité choisie : trois moyens principaux sont particulièrement aptes à agir sur l'*intensité* de la modulation :

- 1° la cadence harmonique plus ou moins nettement exprimée ;
- 2° l'accentuation ou la répétition des degrés ou des harmonies plus ou moins caractéristiques du ton ;
- 3° la préparation de la tonalité nouvelle dans le fragment musical qui précède immédiatement son apparition.

Ce dernier moyen n'est pas le moins efficace : sans qu'il soit nécessaire de recourir à des formules trop précises de cadence, ou à des répétitions de notes caractéristiques d'un ton, il est possible de renforcer notablement l'*intensité* d'une modulation, par la suppression des notes caractéristiques de la tonalité qui était établie avant cette modulation. Par un effet de contraste tout à fait naturel, l'impression tonale nouvelle est d'autant plus intense que les impressions antérieures ont été plus complètement effacées.

La modulation en *FA* par le *cor solo*, dans la III^e Symphonie, op. 55,

de Beethoven, est un exemple typique de cette *intensité tonale* obtenue avec une nuance très douce, une durée très courte et une distance assez faible (deux quintes), grâce à la neutralité de l'harmonie employée sur l'*ut* ♯ des violoncelles, effaçant rapidement l'impression tonale de *Mi* ♭, très fortement donnée cependant par tout l'orchestre quelques mesures auparavant (1) :

Allegro con brio

Tutti

f *ff* *fp*

MI ♭ Quat. (harmonies)

— neutres effaçant le ton de MI ♭ (FA) (impression tonale intense) tr.

Cor solo *dolce*

Distance des modulations. — Il reste à étudier la catégorie la plus importante des relations susceptibles d'être établies entre les tonalités que la modulation met en présence : les relations de *distance*. Une impression modulante peut être plus ou moins longue et plus ou moins intense : nous venons de le constater ; mais elle peut être aussi plus ou moins *lointaine*, de même que les sons brefs ou longs, forts ou faibles d'une mélodie sont situés, eux aussi, à des *intervalles* plus ou moins grands et plus ou moins complexes.

Toutefois, les *intervalles* sonores ne sont pas appréciés par notre oreille de la même manière que les *distances* tonales, au moins en apparence : les sons s'éloignent ou se rapprochent les uns des autres

(1) Cette modulation a déjà été citée au Premier Livre (p. 126) pour son effet spécial d'éclaircissement, dont on trouvera l'explication ci-après (p. 253) à propos des *relations de distance* entre les deux toniques *Mi* ♭ et *FA*, séparés par deux quintes ascendantes.

selon qu'ils diffèrent entre eux d'un nombre plus ou moins grand de *degrés* (ascendants ou descendants); tandis que les tonalités s'éloignent ou se rapprochent en proportion du nombre de *quintes* (ascendantes ou descendantes) qui séparent l'une de l'autre leurs *toniques* respectives. Et cette distance tonale, évaluée en quintes, exprime une relation de *clarté* ou d'*obscurité*, tout à fait indépendante de la relation d'*acuité* ou de *gravité* mesurée par le nombre de degrés contenus dans un intervalle sonore.

On dit, en général, que les sons *montent* lorsqu'ils sont plus *aigus*, qu'ils *descendent* lorsqu'ils sont plus *graves*. Par une analogie aussi aisément intelligible, on dira que les modulations sont plus *claires* quand elles se produisent dans l'ordre *ascendant* des quintes, plus *sombres* quand elles se produisent dans l'ordre *descendant* (1).

Mais si l'ordre ascendant ou descendant des quintes est (comme celui des sons) illimité *en principe*, puisqu'on peut toujours supposer une quinte (ou un son) au-dessus ou au-dessous de la précédente, il n'en est pas de même *dans les faits*, tant s'en faut !

Indépendamment de la limite restreinte, mais assez variable, de l'audition, ou plus exactement, de l'*audibilité* des phénomènes sonores, il y a, dans l'ordre des sons comme dans l'ordre des quintes, des limites fixes, au delà desquelles les phénomènes véritablement *musicaux* se reproduisent invariablement, comme s'ils affectaient l'aspect d'un *cycle* ou d'une orbite fermée.

En effet, les sons séparés par un intervalle de *douze demi-tons* (2), c'est-à-dire d'une *octave*, occupent dans une *tonalité* la même *fonction*, identiquement; et les *tonalités* séparées par *douze quintes* sont constituées par les mêmes sons, identiquement. Notre système *tonal* se reproduit donc à partir de la *douzième quinte*, comme notre système d'*octave* se reproduit à partir du *douzième demi-ton*.

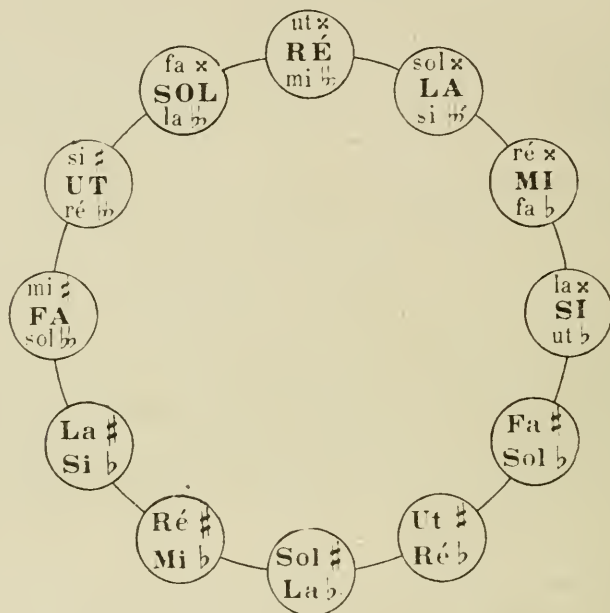
Il n'y aurait, par suite, qu'une douzaine de modulations réalisables, soit dans l'ordre ascendant, soit dans l'ordre descendant des quintes; on va constater bientôt que, dans la pratique, ces *douze* cas possibles se réduisent à un nombre beaucoup plus faible, *six* ou *sept* au maximum, en raison de la préférence instinctive de notre entendement pour les voies les plus simples, qu'il s'agisse d'apprécier des *intervalles* (3), des *fonctions* harmoniques ou des *relations tonales*.

(1) On a expliqué déjà au Premier Livre (note, p. 131) pourquoi l'idée de *hauteur relative* des sons n'est pas une pure figure. Il en est de même, et pour les mêmes raisons, *a fortiori*, de l'idée de *clarté relative* des modulations, puisque les *toniques* mises en présence sont en quelque sorte *engendrées harmoniquement* les unes par les autres, soit en *montant vers la lumière*, soit en *descendant vers l'ombre*.

(2) Est-il besoin de rappeler que le *demi-ton* est, en dépit de sa dénomination, l'*unité* ou la *commune mesure* des intervalles musicaux ? (Voir ci-dessus, Introd. p. 9.)

(3) Voir 1^{er} liv., p. 103.

Lois des relations tonales. — Nous avons énoncé au Premier Livre le principe général qui régit les *relations tonales* : c'est, avons-nous dit (1), suivant l'*ordre cyclique des quintes* que la lumière et l'ombre se distribuent dans toutes les modulations de même mode (2). Il convient donc de reproduire ici cet *ordre cyclique* qui va servir de base à la présente étude :



Lorsqu'on s'éloigne de part ou d'autre d'une *tonique* déterminée, *UT*, par exemple, ou *la* (3), suivant le mode, les phénomènes relatifs d'éclairement ou d'assombrissement sont symétriques et offrent, au fur et à mesure de cet éloignement, les particularités suivantes :

La *première quinte* qu'on rencontre de part ou d'autre de cette

(1) Voir 1^{er} liv., p. 130.

(2) On étudiera ci-après, p. 254 et suiv., le phénomène très spécial de la modulation entre tonalités de *mode différent*.

(3) Rappelons, une fois pour toutes, que la désignation d'une tonalité par des caractères *majuscules (UT)* signifie, dans ce Cours, le mode *majeur*, et que les caractères *minuscules (la)* sont employés pour désigner les tonalités de mode *mineur*.

Pour figurer sur le *Cycle des quintes* une tonalité déterminée, le plus simple consiste à opérer comme nous l'avons fait au Premier Livre (p. 114 et 115), en partageant le *cycle* suivant un *diamètre*, dont les extrémités coïncident avec les limites respectives des notes dites *diatoniques* et des notes dites *chromatiques* qui appartiennent à cette tonalité. Il va sans dire que les deux modes relatifs l'un de l'autre (*UT* et *la*, par exemple) sont indiqués par la *même* ligne diamétrale (*FA-SI*), les deux quintes tonales *UT-sol* et *la-MI* occupant ainsi des positions symétriques, figuratives de l'*inversion* d'un mode par rapport à l'autre dans la même tonalité.

Le tracé d'un diamètre réunissant *UT* et *FA#* correspondrait à la tonalité de *SOL* ou à celle de *mi*, etc.

tonique occupe, par rapport à elle, les fonctions respectives de *dominante* ou de *sous-dominante* :

The image shows four musical staves in treble clef, each with two chords. The first two staves are in C major: the first shows C major (UT) and G major (SOL); the second shows A major (la) and E major (mi). The next two staves are in F major: the first shows C major (UT) and F major (FA); the second shows D major (ré) and G major (ré).

Les modulations de ce genre sont extrêmement fréquentes ; la très grande parenté des tonalités mises ainsi en rapport rend très normale une modulation *définitive* à la *première quinte*, sous la seule réserve du danger inhérent à l'emploi prolongé du ton de la *sous-dominante* (1).

Le pouvoir éclairant (ou assombrissant) de cette modulation est assez faible.

La *seconde quinte* a pour effet une modulation à la *seconde majeure supérieure* (ou inférieure) :

The image shows four musical staves in treble clef, each with two chords. The first two staves are in C major: the first shows C major (UT) and D major (RE); the second shows A major (la) and B major (si). The next two staves are in F major: the first shows C major (UT) and G major (Sib); the second shows A major (la) and E major (sol).

Les tonalités ainsi mises en relation n'ayant entre elles aucune parenté, cette modulation est nécessairement *accidentelle* ou *passagère* dans une bonne construction tonale. Son pouvoir éclairant (ou assombrissant) est assez notable, comme on a pu le constater dans l'exemple de la Symphonie héroïque cité ci-dessus (p. 250). Les progressions ascendantes par *tons entiers*, dont l'usage est assez répandu dans certains développements, sont en réalité des modulations de ce genre se succédant les unes aux autres.

La modulation que nous avons signalée ci-dessus (p. 248) est un cas particulier de la modulation à la *seconde quinte descendante*, dans lequel le ton initial est employé en mode *mineur*, tandis que le second est en mode *majeur* (2).

(1) Voir 1^{er} liv., p. 131, et ci-après, p. 311.

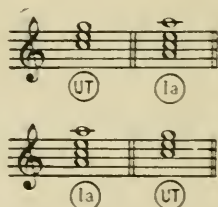
(2) Il ne faut pas oublier, en effet, que *la-ut-MI* et *UT-mi-sol* constituent deux aspects différents, deux modes appartenant à une seule tonalité. Dans l'exemple de l'op. 106 (p. 248), cette tonalité correspond aux deux aspects *fa-la-UT* et *LA-ut-mi*, c'est-à-dire à *fa* ou à *LA*, suivant le mode. L'apparition du ton de *SOL*, jouant le rôle de la *sixte napolitaine*, est donc un recul de deux quintes (*LA-RE* et *RE-SOL*) dans le sens descendant.

La troisième quinte a pour effet une modulation à la sixte majeure supérieure (ou inférieure) :



Les tonalités ainsi mises en relation ont une parenté très caractéristique, la *médiane* de l'une devenant la *dominante* de l'autre (ou réciproquement).

Cette permutation de fonctions entre la *médiane* et la *dominante* est tellement identique, en apparence (1), à celle qui se produit lorsqu'on passe du mode *majeur* au mode *mineur* relatif (ou réciproquement), qu'on peut aisément les confondre ; c'est là un effet de notre habitude prise de considérer le *cinquième degré* ascendant (*MI*) du mode mineur usuel (*la*) comme une véritable *dominante*, et, par suite, la transition d'un mode à l'autre comme une véritable *modulation au relatif* :



Cette substitution de *mode*, ayant pour cause un simple changement de *sens* ou d'*aspect* dans l'accord parfait unique composé dans les deux cas des mêmes éléments (2), n'apporte à la tonalité aucun élément

(1) On sait que *MI*, son *prime* de l'accord *la-ut-MI* n'est pas une véritable fonction de *dominante* (voir 1^{er} liv., p. 110).

(2) On a vu au Premier Livre (p. 93 et suiv.) la démonstration de ce véritable *théorème de l'unité de l'Accord* : il suffira donc d'en formuler ici la conclusion, telle qu'elle ressort de ce qui a été dit à ce sujet :

« Les nombres des vibrations totales émises dans le même temps par des corps sonores dont la grandeur relative varie comme

$$\frac{1}{1}, \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4}, \frac{1}{5}, \frac{1}{6}, \dots \text{etc.},$$

sont respectivement égaux à

$$1, 2, 3, 4, 5, 6, \dots \text{etc.},$$

et réciproquement.

« L'ensemble des sons fournis par les six premiers termes de ces deux progressions forme ce qu'on est convenu d'appeler, en musique, l'*Accord parfait*.

« Ce phénomène unique de l'*Accord* est qualifié

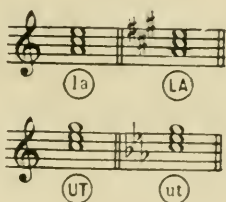
majeur, dans le cas de la précédente proposition,

mineur, dans le cas de la *réciproque*.

« L'*Accord majeur* et l'*Accord mineur* sont, par conséquent, le même *Accord*, sous deux aspects différents, puisqu'ils sont formés des mêmes relations numériques, appliquées respectivement aux grandeurs des corps vibrants et aux nombres de vibrations émises, ou réciproquement. »

nouveau, car elle n'implique aucun déplacement, ni ascendant, ni descendant, dans l'ordre des quintes, aucun accroissement de clarté ni d'obscurité. Elle n'a donc en elle-même aucun des caractères distinctifs de la *modulation* (1).

Mais il n'en est pas de même de la *substitution de mode* opérée sur la même tonique : c'est une véritable modulation à la *troisième quinte*, éminemment éclairante, ou assombrissante, selon qu'elle se produit du mode mineur au mode majeur, ou inversement, du mode majeur au mode mineur :



Dans ce cas comme dans tous ceux où il y a, en même temps que le changement de mode, un *déplacement dans l'ordre des quintes*, le passage du mode mineur au mode majeur est *éclairant* lorsqu'il coïncide avec un déplacement d'ordre *ascendant*, le passage du mode majeur au mode mineur est *assombrissant* lorsqu'il coïncide avec un déplacement d'ordre *descendant*. Et, comme les cas de cette espèce sont très fréquents, il est généralement vrai de dire que « les modulations entre les tonalités de mode différent semblent procéder du clair à l'obscur lorsqu'elles passent du mode majeur au mode mineur, de l'obscur au clair quand elles passent d'une tonalité mineure à une tonalité majeure » (2) ; mais ce n'est pas le changement de mode qui produit cet effet.

La modulation à la *troisième quinte* par simple modification de la *médiate*, surtout dans l'ordre ascendant (3), pratiquée sur l'accord qui a déjà subi le changement de *mode* (ou de *sens*), est extrêmement fréquente, même comme modulation définitive.

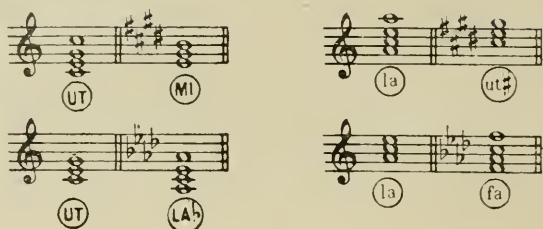
Dans sa forme directe, entre tonalités de même mode, cette modulation est au contraire assez rare et souvent passagère.

(1) Il n'est pas douteux que le sens étymologique du mot *modulation* (de *modus*, manière d'être, *mode*) s'appliquerait beaucoup mieux à l'idée de *changement de mode* qu'à celle de *changement de ton*. Mais puisque cette dernière acception est malheureusement la seule qui ait prévalu, nous sommes obligés de nous conformer à l'usage, devenu traditionnel, de ce terme.

(2) Voir I^{er} liv., p. 131, 132. Ainsi s'explique, par une simple assimilation irraisonnée, les idées d'assombrissement (ou d'éclaircissement) que nous attachons souvent à la transition du mode majeur à son relatif mineur (UT à la), ou inversement (la à UT).

(3) C'est cette modulation du mineur au majeur par altération ascendante de la *médiate* qu'on appelait au XVIII^e siècle la *tierce picarde* (voir ci-dessus, p. 131) : elle est éminemment *éclairante*.

La quatrième quinte a pour effet une modulation à la tierce majeure supérieure (ou inférieure) :



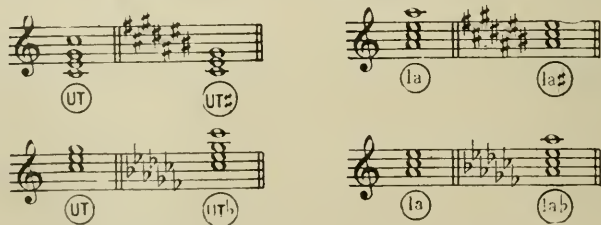
Elle met en relation des tonalités très fortement apparentées, la médiate de l'une devenant la tonique de l'autre (ou réciproquement).

Cette modulation, lorsqu'elle est pratiquée sans intermédiaire, possède un pouvoir éclairant (ou assombrissant) très énergique, sinon *le plus énergique* de tous, comme on le verra dans l'étude des modulations suivantes. Elle est employée très souvent, même à titre définitif. Beethoven lui-même n'a pas craint d'en faire usage pour y établir toute la *seconde idée* d'un premier mouvement de Sonate, dans l'op. 31, n° 1, et dans l'op. 53 (voir ci-après, pp. 344 et 351).

La cinquième quinte a pour effet une modulation à la septième majeure supérieure (ou inférieure) :



Elle met en relation des tonalités sans aucune parenté et ne peut sans inconvénient être employée à titre définitif. Son pouvoir éclairant (ou assombrissant) est, en principe, considérable, en raison du grand éloignement des toniques sur le cycle des quintes : en pratique, cet éloignement même est une cause d'équivoque entre cette modulation et celle à la septième quinte ou au demi-ton chromatique supérieur (ou inférieur) :



En effet, il n'y a pas de différence, pratiquement, entre la septième majeure supérieure (UT-SI ou la-sol =) et le demi-ton chromatique infé-

rieur (*UT-UT^b* ou *la-la^b*) ; il n'y en a pas davantage entre la *septième majeure inférieure* (*UT-RE^b* ou *la-si^b*) et le *demi-ton chromatique supérieur* (*UT-UT[#]* ou *la-la[#]*.)

Mais cette contiguïté établie par l'intervalle d'un *demi-ton* (1) entre deux *toniques* (*UT* et *SI*, par exemple) nous fait croire, bien que leurs tonalités ne soient nullement parentes ni *voisines* (dans le sens que nous avons donné à ce mot au Premier Livre), à une sorte de rapprochement par ce *plus court chemin* du *demi-ton*, substitué à la voie normale, mais en apparence plus détournée, des *quintes*.

La préférence de notre entendement pour ce plus court chemin apporte une perturbation notable dans l'appréciation des effets d'éclaircissement (ou d'assombrissement) dus aux modulations à la *cinquième* et à la *septième quinte* : *cinq quintes ascendantes* séparent *UT* de *SI*, par exemple, et cette modulation est en elle-même des plus *éclairantes* ; pourtant, l'*abaissement d'un demi-ton*, pour passer d'une *tonique* à l'autre, peut très bien nous faire croire à un *assombrissement*, par la substitution plus ou moins consciente que nous faisons (indépendamment de toute question d'écriture) du ton d'*UT^b*, plus *sombre* (*septième quinte descendante*), à celui de *SI*, plus *clair* (*cinquième quinte ascendante*).

Tout dépend donc ici du choix des formules harmoniques intermédiaires, servant à mettre en relation les tonalités distantes de *cinq* ou de *sept quintes*, dans un sens ou dans l'autre.

Si ces formules sont nettement apparentées à une tonalité placée entre *UT* et *SI* (par exemple, la *dominante* de *MI*), l'accroissement de *clarté* sera frappant.

Si elles appartiennent au contraire au parcours tonal allant d'*UT* à *UT^b* par les quintes descendantes (par exemple, la *sous-dominante* de *LA^b*), l'*assombrissement* sera très net (2).

Enfin, si les formules harmoniques sont en quelque sorte *amorphes* (comme les *septièmes diminuées*, les *quintes augmentées*, etc.), l'effet résultant sera indéterminé, à moins que des raisons de *durée* ou d'*intensité* des modulations antérieures ou postérieures ne viennent suppléer à cette imprécision de la *distance* réelle entre les deux tonalités mises en relation.

(1) Rappelons que les expressions « demi-ton diatonique » et « demi-ton chromatique » s'appliquent à une différence d'écriture ou de dénomination, et non à une différence réelle, musicalement parlant : il n'y a donc pas lieu de distinguer ici entre l'un et l'autre.

(2) Une modulation accidentelle ayant le caractère de la *sixte napolitaine* (voir ci-dessus, p. 248), mais pratiquée entre deux tonalités de mode majeur (*UT* à *RE^b*, par exemple) *assombrit* généralement plutôt qu'elle n'éclaire ; car l'abaissement du second degré (*ré*) affirme la présence de la *cinquième quinte descendante* (*RE^b*) plutôt que celle de la septième quinte ascendante (*UT[#]*).

La relation tonale signalée précédemment (p. 216) entre le ton principal de la Sonate en *MI^b*, op. 78, de Haydn, et son *Adagio* en *MI[#]* (*FA^b*) est une modulation de cette sorte.

L'équivoque que nous signalons ici apparaît à peu près inévitablement dans toute modulation comportant un nombre de quintes supérieur à *quatre*, dans l'ordre ascendant comme dans l'ordre descendant : c'est pourquoi nous avons considéré la modulation à la *quatrième quinte* comme le *maximum* ou la limite normale de l'éclaircissement (ou de l'assombrissement) réalisable directement, en *une seule* modulation. Les substitutions d'écriture, improprement appelées *enharmonies*, aggravent encore l'imprécision des modulations dépassant la *quatrième quinte*.

La *sixième quinte* a pour effet une modulation à la *quarte augmentée* supérieure (ou inférieure), ce qui revient au même que la *quinte diminuée* inférieure (ou supérieure) :



Elle met en relation des tonalités à peu près incompatibles, et l'équivoque précédemment signalée s'y produit fatalement, lorsque ces tonalités sont juxtaposées l'une à l'autre sans intermédiaire, ce qui est nécessairement assez rare.

Deux tonalités séparées par *six quintes* sont en effet à *égale distance* dans l'ordre ascendant et dans l'ordre descendant : elles ne peuvent donc *en elles-mêmes* accuser aucun accroissement de clarté ni d'obscurité, et cette modulation *neutre* ne vaudra que par l'interposition d'harmonies empruntées à des tonalités intermédiaires, soit sur le parcours ascendant, c'est-à-dire éclairant (*SOL, RÉ, LA, MI, SI*), soit sur le parcours descendant, c'est-à-dire assombrissant (*FA, SI^b, MI^b, LA^b, RÉ^b*). De telles modulations pourraient, moins que toutes autres encore, avoir un caractère définitif.

Au delà de la *sixième quinte*, l'équivoque reparait, comme précédemment entre la *septième* et la *cinquième* ; quant à la modulation à la *huitième quinte* (*UT* à *SOL[#]* par exemple), elle n'est guère possible directement. Si deux tonalités situées à une telle distance sont juxtaposées, ce n'est qu'à la faveur d'artifices d'écriture dissimulant la réalité : une modulation à la *quatrième quinte* en sens *inverse*, tout simplement.

Et ainsi de suite, *a fortiori*, pour toutes les modulations supposées au delà de la *huitième quinte*.

La situation respective occupée, sur le *cycle des quintes*, par les tonalités entre lesquelles sont établis des rapports modulants apporte, comme on vient de le voir, des restrictions notables aux effets, en apparence illimités, d'éclairement ou d'assombrissement qui résultent de toute modulation.

Il n'est peut-être pas superflu de répéter ici que ces effets appartiennent à la *modulation* et non à la *tonalité* ; qu'il n'y a pas de tons *clairs* ni de tons *sombres en eux-mêmes* (1), mais des relations tonales *éclairantes* ou *assombrissantes*, soumises à l'*ordre des quintes*.

Plus on observe attentivement la structure tonale des œuvres musicales, même les plus complexes, plus on demeure convaincu de cette vérité si simple, et pourtant si souvent méconnue. Vainement on a invoqué parfois à l'encontre quelque phénomène plus ou moins bien constaté dans l'orchestre ou sur des instruments particuliers : la « sonorité amoureuse » du ton de *FA* ♯ majeur, la « sombre mélancolie » de *RÉ* b..., etc. Ce ne sont là pourtant que de pures illusions, dues à des conditions mécaniques, totalement étrangères à l'art musical et à l'esthétique.

Certains tons d'orchestre ont plus d'éclat en raison du retour plus fréquent des cordes à vide dans le quatuor, des sons naturels sur les instruments de cuivre ; certains effets plus moelleux du piano dépendent de l'emploi plus fréquent des touches noires, moins longues que les touches blanches et attaquées moins énergiquement en raison de leur étroitesse (2).

Il en est de ces divers effets comme de tout ce qui a pour cause l'*inertie* de la matière sonore, c'est-à-dire le *timbre*, dont le rôle purement *dynamique* a déjà été expliqué (3) : ils peuvent aider ou contrarier les relations tonales ; ils n'en modifient pas la signification expressive.

L'emploi d'instruments à timbre plus clair dans une succession assombrissante de tonalités est une gêne, une antinomie qui souligne parfois avec avantage un état dramatique correspondant ; mais il ne change pas la qualité intrinsèque de la modulation. La réduction au *piano*, et surtout à l'*orgue* (4), de tel passage d'*orchestre* choisi à cet effet, suffirait au besoin à faire « toucher du doigt » cette erreur des tons clairs et des tons sombres en eux-mêmes.

(1) Il n'y a pas non plus de sons *aigus* ou *graves en eux-mêmes*, au point de vue musical, mais des *relations* mélodiques ou harmoniques, *ascendantes* ou *descendantes*.

(2) La plus ou moins grande commodité des doigtés peut aussi modifier notablement l'effet produit au piano pour certains morceaux transposés, sans parler de l'usure du mécanisme inégalement répartie, ni des inégalités pratiques du tempérament, réputé égal par les « savants » ... mais pas par les accordeurs !

(3) Voir I^{er} liv., p. 125.

(4) L'orgue, en effet, atteint — lorsqu'il est d'accord — une égalité beaucoup plus grande dans le *tempérament* ; le mécanisme de son clavier rend imperceptible la différence d'attaque entre les touches noires et les touches blanches. Une expérience sur l'orgue est donc beaucoup plus concluante que sur tout autre instrument.

La *durée* et l'*intensité* relatives de deux impressions tonales qui se succèdent peuvent aussi préciser ou atténuer la nuance expressive d'éclairement ou d'assombrissement inhérente à la modulation elle-même. La substitution si employée d'un mode à l'autre apporte en outre un élément de variété presque inépuisable aux combinaisons modulantes, pourtant si peu nombreuses en réalité.

Mais, quelque influence que puissent exercer ces circonstances extrinsèques ou ambiantes sur une modulation, elles ne portent point atteinte à sa propriété expressive d'éclairement ou d'assombrissement, laquelle est toujours déterminée, en définitive, par la relation de *distance* tonale évaluée en *quintes*, ascendantes ou descendantes.

C'est pourquoi tout ce qui concerne les tonalités est d'importance primordiale dans la composition : car la tonalité est, en quelque sorte, le *lieu* où vivent les êtres musicaux, où ils prennent naissance dans leurs expositions, où ils agissent et réagissent dans leurs développements. Le choix des tonalités est donc comparable, en musique, au choix de l'emplacement en architecture.

Une œuvre construite ne peut se soutenir, vivre et durer qu'en raison de la stabilité de son terrain, de la résistance de ses « assises tonales ». Et celles-ci ne résisteront qu'à la condition d'être puissamment reliées entre elles. Ainsi, toute composition stable est assise sur des tonalités parentes, dont les accords toniques sont reliés, comme des pierres angulaires, par l'indestructible ciment des notes communes : les modulations éloignées, vraies passerelles légères, arcs-boutants aériens, n'apparaissent qu'entre les divers développements élevés au-dessus de ces assises qui les supportent.

Et ces développements eux-mêmes offrent ainsi deux qualités essentielles :

1° *organiquement*, ils sont reliés aux idées musicales par leurs éléments thématiques : ils sont toujours sous la dépendance de ces idées et ne peuvent rien contenir qui soit étranger ou contraire à leur nature ;

2° *tonalement*, ils sont reliés par les relations de parenté entre les tons, par l'alternative des périodes de translation et d'immobilité : ils s'orientent logiquement vers la lumière ou vers l'ombre, sans nulle hésitation sur cette orientation toujours consciente et préétablie.

Telles sont, en effet, les qualités qui se révèlent dans le développement beethovénien, élargissant prodigieusement les anciens cadres restreints de la Fugue et de l'Imitation contrapontique.

Mais ce développement *agissant* et *libre*, si libre qu'il paraisse, demeure soumis, chez Beethoven comme chez tous les plus grands musiciens, aux *lois de tonalités* auxquelles nul d'entre eux ne songea jamais à se soustraire.

Et le maître vénéré César Franck fut en cela le digne et génial successeur de ses glorieux devanciers, car il ne cessa d'enseigner à ses disciples cette profonde vérité :

« La structure tonale est le principe fondamental et vital de toute œuvre de musique. »

3. — LE MOUVEMENT INITIAL. — TYPE S.

Les éléments qui viennent d'être étudiés (idées musicales, développements et modulations conformes aux lois tonales) ont eu, dans toutes les pièces constituant la Sonate, un rôle capital. Mais c'est principalement dans la contexture du *mouvement initial* du type Sonate, proprement dit, que ces éléments, rénovés sinon découverts par le génie beethovénien, ont opéré les transformations les plus caractéristiques.

Le *mouvement initial* de la Sonate, en effet, est demeuré dans son ordonnance générale, dans sa construction tonale et thématique, le type constant de presque toutes les compositions symphoniques de grande envergure (Symphonie, Concerto, Musique de chambre, Overture, etc.). Il a été, il est et il sera longtemps encore, sans doute, la *forme symphonique* par excellence : forme traditionnelle, vivante et stable, parce qu'elle résulte de l'élaboration lente et successive des génies musicaux les plus puissants, comme aussi les plus disciplinés et les plus respectueux du passé, depuis les timides esquisses binaires des danses françaises des xv^e et xvi^e siècles, transcrites par Claude Gervaise (voir ci-dessus, p. 120), jusqu'aux assises monumentales du Quatuor à cordes de César Franck, en passant par Scarlatti, Rameau, les Bach, Haydn, Mozart, Rust et Beethoven, pour ne citer que les plus glorieux parmi les princes défunts de cette dynastie musicale.

La suite de ce Cours démontrera suffisamment, nous l'espérons, la permanence du type Sonate (S) sans cesse modifié, enrichi, perfectionné, mais jamais détruit.

Rôle et caractère des idées musicales du type S. — A l'avènement de Beethoven, la forme S, telle que W. Rust la lui léguait, méritait déjà à tous égards de retenir son attention, de satisfaire son désir de logique et d'ordre, de servir de champ d'expériences à son génie naissant. Continuatrice de l'ancienne Allemande, elle occupait comme celle-ci la première place et le rôle principal ; mais elle était déjà plus libre, notamment dans sa *mesure* quelquefois à *trois temps*, et surtout plus solidement assise sur sa *triple base* : *exposition, partie médiane et réexposition* (voir ci-dessus, p. 159 et suiv.).

Comme ses devanciers, Beethoven concentra son effort créateur sur cette forme déjà en voie de renouvellement : il introduisit dans ce cadre préexistant sa conception nouvelle des personnages musicaux, des thèmes agissants, réagissants et contrastants, en vertu des « deux principes opposés » auxquels il a fait allusion plusieurs fois dans ses conversations (1).

A mesure que les deux idées exposées et développées dans les pièces de forme Sonate se perfectionnent, on constate en effet qu'elles se comportent vraiment comme des êtres vivants, soumis aux lois fatales de l'humanité : sympathie ou antipathie, attirance ou répulsion, amour ou haine. Et, dans ce perpétuel conflit, image de ceux de la vie, chacune des deux idées offre des qualités comparables à celles qui furent de tout temps attribuées respectivement à l'homme et à la femme.

Force et énergie, concision et netteté : tels sont à peu près invariablement les caractères d'essence *masculine* appartenant à la *première idée* : elle s'impose en *rythmes* vigoureux et brusques, affirmant bien haut sa propriété tonale, une et définitive.

La *seconde idée* au contraire, toute de douceur et de grâce *mélodique*, affecte presque toujours par sa prolixité et son indétermination modulante des allures éminemment *féminines* : souple et élégante, elle étale progressivement la courbe de sa mélodie ornée ; circonscrite plus ou moins nettement dans un ton voisin au cours de l'exposition, elle le quittera toujours dans la réexposition terminale, pour adopter la tonalité initiale occupée dès le début par l'élément dominateur masculin, seul. Comme si, après la lutte active du développement, l'être de douceur et de faiblesse devait subir, soit par la violence, soit par la persuasion, la conquête de l'être de force et de puissance.

Telle paraît être du moins, dans les Sonates comme dans la vie, la loi commune, en dépit de quelques rares exceptions où le rôle respectif des deux idées semble moins tranché, parfois même interverti. Et s'il n'est pas certain que Beethoven ait assimilé dans chacune de ses œuvres les idées musicales aux personnages humains, il est hors de doute que la qualification de « thème masculin » et de « thème féminin » a coïncidé avec la pensée de l'auteur dans plusieurs cas sur lesquels il s'est expliqué formellement. Il n'en faut pas davantage, croyons-nous, pour autoriser,

(1) D'après Schindler, Beethoven aurait qualifié à plusieurs reprises ces deux principes de « principe opposant » ou « récalcitrant » (*widerstrebend*) et de « principe suppliant » ou « implorant » (*bittend*). « Les deux Sonates, op. 14, disait un jour Beethoven, représentent le conflit entre ces deux principes : un dialogue entre un homme et une femme, ou entre un amoureux et son amie. » Cette application des *deux principes* n'est pas la seule ; Beethoven disait une autre fois : « Deux principes aussi dans la partie médiane (*mittelsatz*) de la *Pathétique* ! » Et il ajoutait : « Des milliers de gens n'y voient goutte sur ce point ! »

dans les analyses qui suivront, l'emploi plus généralisé de ces appellations, fort claires assurément et, en tous cas, nullement contradictoires.

Exposition. — Séparée de la *réexposition* finale des mêmes thèmes par une *partie médiane* appelée à prendre avec Beethoven le caractère du véritable *développement*, l'*exposition initiale* constitue, dans la forme Sonate, la première partie de cette *trilogie*, ou, pour reprendre notre comparaison accoutumée, le *premier pilier* qui soutient l'arc symphonique du développement : celui-ci est appuyé par son autre extrémité sur le *second pilier*, la *réexposition* symétrique, mais différente.

Ici, on le voit, point d'innovation révolutionnaire : la construction *ternaire* antérieure subsiste intacte dans ses grandes lignes ; mais d'importants perfectionnements vont apparaître bientôt dans la forme particulière de chaque élément constitutif de cette voûte sonore idéale.

Tandis que la courbe médiane décrira une sorte de trajectoire tonale naguère inconnue, et *se développera* suivant des lois nouvelles, chaque pilier deviendra l'image réduite de l'ensemble, une petite *trilogie* dans la grande, par l'adjonction d'un *passage mélodique* destiné à relier entre elles les deux idées exposées, comme le *développement* réunit les deux expositions, comme le fût d'une colonne réunit la base au chapiteau.

Ainsi subdivisée en *trois* éléments presque toujours reconnaissables et séparables analytiquement, l'*exposition initiale* n'en conserve pas moins, au point de vue tonal, sa caractéristique originelle et définitive : la tendance vers un ton différent du ton principal, la suspension, l'instabilité : elle est toujours la gigantesque *arsis* rythmique appelant nécessairement la *thésis* finale de la *réexposition* conclusive, ainsi qu'on va s'en rendre compte par l'étude respective de la *première idée*, de la *transition* et de la *seconde idée*.

Première idée (A). — La caractéristique de la *première idée* est l'affirmation tonale. La fréquence, chez Beethoven, de l'articulation vigoureuse et répétée de l'accord de *tonique* au début des pièces du type S ne laisse sur ce point aucun doute possible (1) ; l'introduction majestueuse et grave qui, dans plusieurs de ses Sonates de piano (op. 13, 78, 81, 109 et 111), précède l'*exposition* de la *première idée*, constitue assurément une autre manifestation de son souci constant d'affirmer puissamment la tonalité d'origine. Ces sortes d'introductions régulatrices ont aussi d'autres raisons d'être, comme on le constatera plus loin à propos de l'op. 13 (p. 333) et de l'op. 81 (p. 355).

(1) Lorsqu'on étudiera, dans la Seconde Partie du présent Livre, les *thèmes initiaux* des Symphonies de Beethoven, on constatera qu'ils sont faits, presque tous, de l'imposition de l'accord parfait de tonique, rythmé différemment.

Bien que la Sonate, op. 106, ne débute pas par une introduction de cette nature, son premier mouvement contient presque toutes les innovations apportées au type S par le génie beethovenien. Aussi, emprunterons-nous à ce véritable chef-d'œuvre de construction tous les exemples destinés à cette étude de la forme Sonate proprement dite.

On connaît déjà (voici ci-dessus, p. 236) la période génératrice et les deux cellules de cette saisissante *première idée*, dont voici le texte intégral :

Ⓐ Première idée *al* *al* *al*

Allegro

T. (S) Période génératrice

Période secondaire

8

ritard. - *p*

cresc. poco a poco

8

f *sf*

La cellule initiale (*a'*) est éminemment rythmique et tonale : elle réagit sur la période génératrice, énoncée deux fois sur deux degrés différents, et donne à cette *première idée* un caractère principalement masculin ;

le dessin en croches (*a''*) prend toutefois, dans les périodes secondaires ou complémentaires, une allure plus mélodique ; ce contraste n'infirme pas l'unité de style de l'idée, car ce dessin (*a''*), commun à toutes les périodes, établit entre elles une parenté réelle ;

toutes les périodes sont ici « dépendantes l'une de l'autre, quoique diverses d'aspect » : la souplesse, plutôt *féminine*, des dernières les rapproche déjà du genre de la *seconde idée* (B), laquelle, comme on le verra ci-après (p. 269), est précisément issue du dessin mélodique (*a''*).

Bien que Beethoven ne nous ait pas fait connaître sa pensée sur le rôle des *deux principes* dont il parle ailleurs (1) appliqués à cette *première idée*, il est permis de croire qu'il attribuait à la première cellule (*a'*) le caractère *opposant*, et à la seconde (*a''*) le caractère *suppliant* : la présence simultanée des deux principes dans l'*exposition* d'un même thème n'est pas rare chez Beethoven, surtout dans ses dernières Sonates de piano et dans ses Quatuors à cordes ; cela n'est, d'ailleurs, ni plus rare ni plus surprenant que la présence de qualités masculines et féminines chez un seul et même individu (2). C'est donc par la prépondérance des unes ou des autres qu'il faut décider de la catégorie à laquelle le thème (ou l'individu) appartient. L'affirmation *rythmique* et *tonale* en formules vigoureuses et concises demeurant, comme dans le cas de l'op. 106, la règle générale pour les *premières idées*, on est fondé à les assimiler à de véritables personnages *masculins*.

Transition ou *Pont mélodique* (P). — Dans un très grand nombre de Sonates antérieures à Beethoven, le *second thème*, lorsqu'il existait nettement, ne suivait pas immédiatement le *premier* : la *transition* de l'un à l'autre s'opérait alors par une sorte de *coda* mélodique à peu près inséparable du *premier thème*, auquel elle adjoignait une inflexion vers la tonalité du *second*. Très différent déjà par sa situation au ton voisin, avant même d'être devenu tout à fait contrastant par sa longue durée, ses subdivisions et son caractère expressif, ce *second thème* ne pouvait succéder brusquement au *premier* sans nuire à la cohésion de l'*exposition* : les plus grands précurseurs l'avaient senti, sinon compris, et, fidèles aux sages errements de l'ancienne Suite, Ph.-Emm. Bach, Haydn, Mozart et même Rust conservaient le plus souvent à cette *coda* modulante du *premier thème* la fonction de *véhicule tonal* attribuée jadis au dessin initial des pièces binaires (voir ci-dessus, p. 110). Pas plus dans leurs Sonates que dans les formes antérieures, on ne voyait apparaître à cette place de dessin rythmique ou mélodique spécial.

Beethoven, au contraire, emploie dès sa deuxième Sonate (op. 2 n° 2) une formule mélodique distincte, jetant ainsi une sorte de *pont* entre les contrées tonales appartenant à chacune des deux idées, afin de les mieux relier entre elles, sans les confondre. Les passages de ce genre

(1) Voir la note de la p. 262 ci-dessus.

(2) On verra ci-après (p. 319 et suiv.) que certaines Sonates contiennent deux thèmes issus de la même cellule, quoique très différents. L'op. 81 (*Lebewohl*) notamment, en contient un exemple frappant (voir ci-après, p. 355).

auxquels nous conserverons dorénavant leur appellation figurative de *ponts* (1) occupent parfois dans les expositions une place si importante qu'on serait tenté d'y voir de véritables *idées* musicales : mais, en dépit de leur durée et de leur intérêt croissant dans les Sonates de piano, malgré la présence d'éléments thématiques particuliers qui sont utilisés ensuite dans les diverses *étapes* du *développement*, c'est le caractère essentiellement *modulant* et *transitoire* de ce passage en état de *marche*, intercalé entre les deux *idées* exposées en état de *repos* (chacune dans sa tonalité propre), qui doit guider sûrement le lecteur attentif dans le discernement exact de ce qui constitue le *pont*.

Dans la Sonate, op. 106, par exemple, le *pont* est notablement plus long que la *première idée* ; son dessin particulier dérive nettement de la cellule (*a'*) et de la période initiale. Mais, lorsque celle-ci reparait textuellement, vers le milieu du passage de transition, elle quitte sa tonalité (*SI b*) pour moduler assez brusquement vers la *dominante* du ton où sera exposée la *seconde idée* (*SOL*).

(P)
Premier élément : a'

T. (SI b) marche par la SD.

8

f sf p f sf p cresc.

8

f sf sf sf

(1) Dans ses inoubliables leçons, le maître César Franck avait coutume d'appeler *ponts* ces passages mélodiques modulants entre les deux idées exposées, tant était nette dans son esprit cette analogie que nous signalons souvent entre l'idée de *tonalité* et l'idée de *lieu*. C'est pourquoi nous avons voulu garder ici cette dénomination typique.

sf sf sf sf *dimin.* *p ritard.* *pp*

vers la D

Tout ce premier élément du pont (P), en état de marche aboutissant à la dominante du ton principal, est issu de la cellule rythmique (a') affectant un caractère modulant.

Deuxième élément

a (période génératrice en état de marche)

f *p*

T. (Si \flat) *marche vers la D. de* (Sol)

cresc.

dimin. *b'* *b'*

Ce deuxième élément module, par la période génératrice, à la dominante du ton relatif (sol) : comme nous l'avons observé précédemment (p. 254), cette modulation, qui doit aboutir en définitive à SOL (majeur), c'est-à-dire à la troisième quinte ascendante, emprunte dans tout le passage ci-dessus la tonalité de sol (mineur), par simple changement de mode; le dessin (b') qui apparaît aux dernières mesures est emprunté, par anticipation, à la seconde idée (B), qui est ainsi reliée à la première (A).

Troisième élément

Ce troisième élément, qui termine le pont, n'est qu'un long trait mélodique sur la dominante du ton de SOL, substitué à celui de sol, et produisant un accroissement de lumière très notable ; les rappels du rythme (a') de la première idée s'effacent peu à peu, pour faire place au rythme (b') de la seconde.

Seconde idée (B). — En vertu de la loi de contraste ou des « deux principes » dont parlait Beethoven, la seconde idée revêt dans ses œuvres des caractères complémentaires ou opposés à ceux de la première : autant celle-ci est, en général, courte, rythmique, affirmative et brusque, autant l'autre est longue, mélodique, insinuante et souple. A l'inflexion traditionnelle vers la dominante ou le relatif dans les anciennes Suites, soulignée plus tard, soit par un dessin différent, soit par la simple transposition du dessin initial, s'est substitué peu à peu dans la Sonate beethovénienne un personnage nouveau, longuement exposé en trois éléments consécutifs, dans une tonalité voisine du ton

principal. Le choix même de cette tonalité n'est plus strictement limité, comme jadis, à la *dominante* d'une *tonique majeure* ou au *relatif majeur* d'une *tonique mineure* : à quatre reprises différentes dans les *trente-deux* Sonates de piano, l'auteur nous a montré le sens vrai des relations de parenté entre les tonalités, en choisissant, pour la *seconde idée* d'un mouvement du type S, une *tonique* reliée par l'une des notes de son accord à la *tonique principale* (op. 31 n° 1, op. 53, op. 106 et op. 111). La Sonate, op. 106, contient précisément l'une de ces intéressantes innovations : la *dominante* (RÉ) de la tonalité de SOL affectée à la *seconde idée* occupait dans le ton initial (SI b) la fonction de *médiant*.

Nouvelle petite trilogie dans la grande, la *seconde idée* se subdivise généralement en *trois* éléments, assez importants pour constituer *trois phrases* distinctes, quoique dépendantes l'une de l'autre et destinées à jouer les rôles respectifs d'*exposition*, de *complément* et de *conclusion*.

(B) Seconde idée
 (b) Exposition
 a''
 poco ritard.
 7. SOL Première période
 8
 aII
 poco ritard.
 Deuxième période
 aII
 aII
 Troisième période

La phrase d'*exposition* de cette *seconde idée* est issue de la cellule mélodique (a'') appartenant à la *première idée* ; le dessin (b'), qui la continue et qui apparaissait déjà dans les dernières mesures du *pont*, n'en est qu'une émanation mélodique à peine différente ; cette phrase est composée de *trois* périodes distinctes, dans la tonalité de SOL, avec tendance vers la *dominante* de ce ton.

♭¹¹ Complément

D. Première période

Première période (bis)

cresc.

Deuxième période vers la SD.

ff f sf sf sf sf

rappels de a¹¹ Troisième période

sf dimin. cresc. sf p

Cette phrase complémentaire se subdivise en trois périodes également ; la première, répétée deux fois, est en repos sur la fonction de domi

nante; la deuxième marque une tendance vers la sous-dominante; elle est suivie d'un rappel épisodique de la cellule (a") provenant de la première idée (A); la troisième revient, par une formule de cadence, vers la fonction de tonique.

Conclusion

cantabile
dolce ed espressivo

SOLO Première période

Seconde période

Troisième période (Conclusion)

Cette phrase *conclusive* reste sur l'harmonie générale de tonique; elle se compose de trois périodes, dont les deux premières, infléchies vers la sous-dominante, forment une double cadence plagale; la troisième est une cadence parfaite par la dominante et la tonique.

Ces *trois* phrases, bien que leurs fonctions et leurs caractères respectifs soient nettement tranchés, restent cependant du même ordre, au point de vue du style et de l'expression : elles se complètent mutuellement, et aucune d'elles ne pourrait être entendue isolément sans perdre une grande partie de sa signification. Du reste, la parfaite *unité* tonale de ces *trois* phrases suffit à montrer qu'elles font bien partie de la même *idée musicale*. C'est, en effet, la tonalité qui doit déterminer, dans une *exposition*, le domaine appartenant à chacune des deux idées : le *ton principal*, au début, est l'apanage de la *première* idée, *masculine* dans la plupart des cas ; tout ce qui est dans le *ton voisin*, établi à l'aide du *pont* modulant, se rapporte à la *seconde* idée, presque toujours *féminine*.

Cette belle *idée* mélodique et *féminine* que nous venons d'analyser et qui mérite à tous égards de servir de modèle, est l'une des plus longues qu'ait écrites Beethoven. Elle clôturé dignement l'*exposition*, laquelle se répète, *da capo*, suivant l'ancien usage des danses et des Suites. Cette reprise textuelle, totalement supprimée, d'ailleurs, dans plusieurs Sonates, se raccorde ici à la fin de la *seconde idée* par *cinq* mesures de transition ramenant la tonalité principale, *Si* ♭.

Développement. — Il ne faut pas chercher à assigner aux *développements* beethovéniens un cadre fixe comme celui de l'*exposition* : leur prodigieuse richesse et leur variété presque infinie défient toute classification rigoureuse. Sans doute, les procédés étudiés au paragraphe précédent (p. 241 et suiv.) y sont employés tour à tour, ou même simultanément, mais il n'est pas toujours possible d'analyser strictement le rôle de chacun d'eux :

1° *organiquement*, les éléments *rythmiques*, *mélodiques* ou *harmoniques* fournis par les idées musicales sont tantôt *amplifiés*, tantôt *éliminés*, tantôt *superposés* ;

2° *tonalement*, ils passent de l'état d'*immobilité* à l'état de *translation*, et réciproquement, en subissant perpétuellement des modifications expressives d'ordre *agogique*, *dynamique* ou *modulant*.

Mais, au-dessus de ces réactions mutuelles des « deux principes » chers à l'auteur de la *Pathétique*, au-dessus de ces tribulations musicales, images de celles de la vie humaine, planent sans cesse l'*ordre* et la *proportion*, ce que Beethoven appelait le « rythme de l'esprit » (1). Par l'effet de cette logique supérieure, chaque développement porte la trace d'un plan de construction mûrement réfléchi : à chaque œuvre

(1) « Il faut avoir, dit un jour Beethoven à Bettina Brentano, le *rythme de l'esprit* pour comprendre l'essence de la musique ! »

correspond un plan spécial qu'on peut aisément analyser : on y discerne des périodes de *translation* et d'*immobilité* tonales, alternant régulièrement ; des *étapes* sagement déterminées dans des tons apparentés les uns aux autres ; des *modulations* orientées vers la lumière ou l'ombre. Et de telles analyses peuvent à peine donner la mesure de l'immense progrès accompli, depuis les simples redites modulantes qui, sauf de rares et glorieuses exceptions, tenaient toujours lieu de *développement* dans la *partie médiane* des pièces de forme Sonate antérieures à Beethoven. Mais, en présence d'une telle multiplicité de plans différents, chaque analyse ne peut fournir que des indications partielles et restreintes sur l'art du *développement* beethovénien ; et c'est seulement à ce titre que nous examinerons ici les *cinq éléments* constituant le *développement central* du premier mouvement de la Sonate, op. 106.

Le *premier élément* est en état de *translation* ou de *marche* : il commence sur la *tonique* finale de la seconde idée, en *SOL*, après la reprise intégrale de l'exposition, et s'oriente vers les tonalités plus sombres (quintes descendantes) :

Dév. (1^{er} élément, en état de *marche*)

The musical score consists of three systems of piano accompaniment. The first system is in G major and features dynamics of *sf*, *ff*, *sf*, *ff*, and *pp*. It includes the instruction "dessin amplifié" and a circled "ut" with the word "par" above it. The second system continues in G major with "dessin éliminé" and "cresc." markings, ending with a circled "vers Mb" (Mi bémol). The third system shows a modulation to E minor (Mb) with dynamics of *sf*, *f*, and *p*, and includes the instruction "dessin amplifié".

Ce *premier élément* du développement, en état de *marche* vers *ut* et *Mb*, contient un exemple d'*amplification* (voir ci-dessus, p. 243) appliqué aux *trois*

dernières notes (*sol, la, si*) qui servaient à raccorder avec la reprise de l'exposition, et qui, la seconde fois, se reproduisent rythmiquement sur divers degrés, avec une importance croissante, tandis que le dessin en noires provenant de la dernière période de la phrase *b^m* procède par élimination et disparaît, après avoir été réduit au rythme de ses deux premières mesures.

Le deuxième élément est en état d'immobilité ou de repos, en *MI b* (sous-dominante du ton principal). Il contient l'une des applications que nous avons déjà citées (voir ci-dessus, p. 95) du système de la fugue au développement de la Sonate : c'est une véritable exposition à quatre parties d'un sujet tiré de la période génératrice :

I^{re} entrée
(à deux parties) Sujet

Dév. (2^e élément, en état de repos)

cellule a¹.....

ff *sfp* *f* *sfp*

T. (MI^b)

tire de a¹ par amplification

Canon à la quinte grave formant Contresujet

SD

cresc

II^e entrée (à trois parties)
Réponse

più cresc (Canon)

etc

D. Réponse

III^e entrée (à quatre parties)
(Canon).....

7
Sujet.....

Ce deuxième élément, en état de repos en $MI\flat$, contient un exemple de développement rythmique (voir ci-dessus, p. 242) ; le rythme de la période génératrice (a) est conservé, et donne naissance à des dessins mélodiques nouveaux ; ce même développement procède encore par amplification de la cellule initiale (a') et surtout par superposition ou imitation, en raison de son caractère fugué, lequel disparaît peu à peu, dans la partie épisodique succédant à cette dernière entrée et la reliant à l'élément qui suit.

Le troisième élément est de nouveau en état de translation : il s'appuie principalement sur la tonalité de SOL , qui apparaît d'abord comme dominante d' ut , et produit déjà un accroissement de clarté notable (quatre quintes ascendantes) par rapport au ton de $MI\flat$, où l'exposition de fugue vient d'avoir lieu. Le ton de RE , qui apparaît à la fin de cet élément, est encore un peu plus clair, et sert d'acheminement vers le ton de $SI\sharp$, beaucoup plus clair encore, où se fera l'entrée du quatrième élément :

Dév. (3^e élément, en état de marche) cellule a' cellule a''

ff sf p

D. (ut)

8

8

ff sf p cresc. 8--

par (MIb) 8--

ff sf sempre ff 8--

renforcement dynamique 8--

dimin. e poco ritard. 8--

vers (SIb)

Ce troisième élément, en état de *marche*, montre le conflit entre les deux cellules (a' et a'') : la cellule mélodique en croches (a'') finit par être totalement éliminée, au bénéfice du rythme (a') qui demeure seul : c'est donc un nouvel exemple de développement rythmique, auquel s'ajoute un renforcement dynamique, par adjonction de notes aux accords de la dominante de SOL.

Le quatrième élément entre brusquement dans le ton de $SI\sharp$, accusant ainsi un accroissement de clarté par rapport à tout ce qui précède (1). Cet élément, en état d'immobilité tonale, reproduit un fragment important de la phrase concluante (b''') de la seconde idée (B) :

(1) On peut même considérer l'entrée de cette tonalité comme un développement harmonique de la modulation contenue dans le deuxième élément du pont (p. 267) : c'est, en effet, la même modulation entre d'autres tonalités : $SI\flat$ à SOL dans le pont, RE (dominante de SOL) à $SI\sharp$ dans le développement, soit trois quintes ascendantes dans les deux cas.

Dév. (4^e élément, en état de repos)

p cantabile

T. (SI \sharp)

espressivo

espressivo

agogique croissante

D.

Ce quatrième élément est un exemple de développement mélodique (voir ci-dessus, p. 242) : il reproduit la mélodie de la seconde idée avec des modifications de tonalité et de cadence ; car ici, au lieu d'être concluante, la phrase (b^m) s'infléchit vers la dominante (FA \sharp), afin de rétablir par cette harmonie (équivalente à celle de SOL \flat) le contact entre la tierce (LA \sharp ou SI \flat) et la tonique générale ; l'oscillation vers la dominante est soulignée par des formules plus rapides produisant un accroissement agogique.

Le cinquième élément, en état de translation, repose tout entier sur la période génératrice traitée, comme dans le deuxième élément, en style fugué et formant une sorte de strette qui part de la dominante de SI \sharp (FA \sharp ou SOL \flat) pour aboutir à l'irruption soudaine de la réexposition de la première idée (A), en SI \flat :

Dév. (5^e élément, en état de marche)

f

p

D. (SI \sharp)

élimination

cresc.

vers (LA) ou (SI)

Ce cinquième et dernier élément du développement, en état de *marche*, est un modèle d'élimination ; la période génératrice, au lieu d'être amplifiée comme dans l'exposition fuguée du deuxième élément (p. 274), perd successivement ses dernières notes (1) et se condense dans la cellule initiale (a') qui va, en quelque sorte, « faire explosion » en ramenant toute la première idée (A) réexposée.

Les divers éléments de ce développement sont extrêmement variés : ils ne contiennent pourtant qu'une faible partie des combinaisons admirables que le cerveau beethovénien était susceptible de concevoir et de réaliser. Mais, quelle que puisse être leur complexité, ces combinaisons sont soumises aux principes dont nous avons constaté ici l'application, dans leurs états successifs d'immobilité et de translation, progressant continuellement vers les tonalités plus claires (MI \flat à SOL ; SOL à SI \natural).

On pourra vérifier, par d'autres analyses semblables à celle-ci, que l'alternance régulière des marches et des étapes, l'ordre logique des modulations sont les effets, à peu près constants, des lois supérieures dont aucune composition symphonique ne s'est jamais sensiblement écartée, dans la construction des développements.

Réexposition. — On a vu au chapitre précédent (p. 156) comment la timide redite du dessin initial, dans sa tonalité propre, avait suffi à transformer rapidement le type binaire de la Suite, en créant la réexposition des thèmes, apanage de la Sonate proprement dite. Cet élément relativement récent et, par conséquent, moins bien affermi sur ses bases, avait besoin, plus que tout autre peut-être, de l'effort beethovénien, pour

(1) Il n'est pas inutile d'appeler l'attention du lecteur sur le texte exact de Beethoven dans les trois dernières mesures de cet admirable développement de l'op. 106 : il y a ici des *la* partout (ù nous les avons indiqués entre parenthèses pour plus de sûreté), ce qui n'empêche pas un certain nombre d'éditions, généralement allemandes, d'étaler ici d'affreux *la*, corrigeant Beethoven avec un tact et un goût éminemment germaniques !

devenir apte à équilibrer complètement, par de solides fondations, l'*exposition initiale* ou l'autre « pilier » de cette « voûte » à laquelle nous avons comparé le type S. La reprise intégrale de la *seconde partie* de l'ancienne Suite était déjà tombée en désuétude dans la Sonate, par l'effet de cette subdivision qui l'allongeait notablement ; l'importance croissante du *second thème*, substitué à l'ancienne inflexion vers le ton voisin, avait entraîné la transposition stricte au ton principal de toute l'*exposition*, à partir de cette sorte de *coda* modulante qui terminait le *premier thème* (1). Le rattachement entre le *premier thème* transcrit et le *second*, transposé, se faisait assez patement ; et il n'est pas téméraire de supposer que la monotonie routinière des *réexpositions* de cette espèce diminuait beaucoup leur intérêt, pour l'auditeur sûrement, et peut-être aussi pour l'auteur, qui en était arrivé à les considérer comme des « formalités nécessaires ».

De grands artistes, Haydn, Mozart, Rust, sentirent assurément, s'ils ne le comprirent pas, ce défaut d'intérêt des *réexpositions*, et tentèrent parfois d'y remédier. Il appartenait à Beethoven de discerner dans cette loi, si sévère en apparence, de la *tonalité*, « l'esprit qui vivifie » de « la lettre qui tue », en nous montrant les moyens de sauvegarder cette *tonalité* sans tomber dans la *monotonie*.

Le premier mouvement de la Sonate, op. 106, est l'un de ceux où ce but est le mieux atteint ; mais on aurait tort de croire que les procédés employés pour y parvenir soient les seuls dont disposait l'auteur de l'*Appassionata* et de l'op. 111 : c'est donc à titre d'indication nullement limitative que nous allons les analyser.

Première idée (A). — Dès les premières mesures de la *première idée réexposée*, on constate une modification qui, tout en respectant la tonalité et la musique même de cette idée, en accroît singulièrement l'effet expressif, *agogiquement* d'abord, par l'adjonction du dessin mélodique en croches (*a''*) sous la *période génératrice*, à la partie grave, puis *dynamiquement*, à l'entrée de la *période secondaire*, dont la sonorité est renforcée par des tierces et des accords à la partie supérieure. La redite de cette période à l'octave aiguë est remplacée par des imitations en état de *marche* vers le ton de SOL \flat , apparenté par sa tierce (SI \flat) au ton principal, et déjà « accredité » dans le développement à titre de *dominante* (FA \sharp -SOL \flat) du ton de SI \sharp -UT \flat (2) :

(1) C'est pour cette raison que dans le spécimen du type S, emprunté à Ph.-Emm. Bach et cité ci-dessus (p. 160), nous avons omis totalement la *réexposition* qu'un copiste pourrait récrire en entier, en transposant.

(2) Il est à remarquer que l'harmonie de FA \sharp -SOL \flat exerce une influence prépondérante sur toute la Sonate, op. 106 (voir p. 363 et suiv.).

(A) Première idée

ff

T. (S \flat) Période génératrice

Période secondaire

ritard.

cantabile e legato

cresc. poco a poco

vers (S \flat)

8

f

sf

(S \flat)

Pont (P). — Cette modulation plus sombre donne un intérêt nouveau à la redite de la *première idée* (A), dans laquelle elle joue le rôle de cadence rompue, pour permettre au *pont* (P) de prendre une orientation tonale différente, tout en gardant ses *trois éléments* constitutifs.

Le *premier* est en SOL \flat , au lieu d'être en SI \flat :

(P) Premier élément

p *f* *etc.*
vers (S \flat)

Le *deuxième* reproduit la *période génératrice* en ut \flat -si \sharp , au lieu de RE :

Deuxième élément

p *pp* *cresc.* *etc.*
T. (ut \flat) *vers* (S \flat)

Le *troisième* est sur la *dominante* de SI \flat , au lieu de SOL :

Troisième élément

p *cresc.* *p* *etc.*
D (S \flat)

Seconde idée (B). — L'orientation des modulations du *pont*, de plus en plus sombres (car le fragment écrit en *si* est en réalité en *ut*, relatif de *Mi*), comme on peut s'en rendre compte par les harmonies employées), donne au retour de *Si* un caractère de clarté reposante qui rend toute sa valeur à la *seconde idée* (B) réexposée intégralement dans ce ton, avec ses *trois phrases* (*b'*, *b''*, *b'''*) sans modification notable :

(B) Seconde idée

p dolce *poco ritard.* *etc.*

T (Si)

(b')

(b'')

(b''')

dolce ed espressivo

etc.

Développement terminal. — A la *réexposition* déjà enrichie de modulations nouvelles et de perfectionnements divers dont nous venons de voir des exemples, Beethoven voulut ajouter encore une sorte de couronnement, véritable *développement terminal* participant des états successifs de *translation* et d'*immobilité*, mais différant du *développement central* par l'orientation des modulations : ici, en effet, la tendance *conclusive* domine toutes les harmonies, subordonnées à la grande cadence tonale dont elles ne sont que l'extension. On retrouve aisément la trace des « deux principes opposés » dans cette explication ultime des thèmes, aboutissant à l'affirmation définitive de la *tonique* : l'œuvre qui nous sert de modèle contient un *développement terminal* en trois fragments.

Le *premier* reproduit, en l'amplifiant notablement, le *premier élément* du développement central, en état de *marche*, partant de la *tonique* du ton principal et revenant à la même fonction après un parcours modulant :

Dev. terminal (Premier élément)

Le *deuxième* reproduit la dernière phrase (*b^m*) de la *seconde idée* avec une cadence sur la *quarte et sixte* ramenant par un trait diatonique la *conclusion* :

Deuxième élément

p

T. (S^b)

cresc. *dimin.* *p* < >

D 7

Le troisième est une *coda concluante*, développant rythmiquement les deux cellules (*a'* et *a''*) de tout ce mouvement qui semblent se désarticuler et s'estomper peu à peu :

Troisième élément (Conclusion)

T (S^b)

f *pp* *f* *pp*

f *ff* *p*

S.D. D

The musical score is written for piano and consists of five systems of two staves each (treble and bass clef). The key signature has one flat (B-flat). The first system includes a 'T' marking in the bass staff. Dynamics include *f*, *p*, and *ff*. The second system features alternating *p* and *f* dynamics. The third system also features alternating *p* and *f* dynamics. The fourth system is marked *sempre dimin*. The fifth system is marked *sempre pp*, *ppp*, and *ff*. A measure rest with the number '8' above it is present in the fifth system.

A la place occupée par ce dernier fragment, qui méritait à tous égards d'être cité en entier, apparaît parfois dans certaines Sonates une *phrase mélodique nouvelle*, différente des deux idées exposées dont elle est en quelque sorte le commentaire ou la *péroration* (1). On doit signaler

(1) Voir notamment les op. 7, 10 n° 3, 57 et 81.

ici cette innovation importante introduite par Beethoven dans le plan de la *réexposition*, bien que l'op. 106 n'en contienne pas l'application.

Plan du type S perfectionné par Beethoven. — Bien que l'analyse précédente ne puisse contenir un exemple de tous les procédés que Beethoven mit en œuvre dans ses Sonates, elle suffit à vérifier les principes généraux de construction qui fixent, au moins dans ses grandes lignes, le plan du *mouvement initial*.

Ce plan, tel qu'il est résumé ci-contre, doit être considéré comme un *maximum* d'éléments susceptibles de prendre place dans une pièce symphonique du type S, de même que la grande cadence citée ci-dessus (p. 45) était le *maximum* des *expositions* appelées à constituer la Fugue. Toutefois, dans cette forme Sonate si admirablement équilibrée, c'est la loi des *relations tonales* qui est substituée à celle de la *cadence* régissant l'ancienne forme Fugue : au lieu d'*entrées* et d'*épisodes* successifs, ce sont des *périodes d'immobilité* tonale qui alternent régulièrement avec des *périodes de translation*. Mais ces *entrées en repos* et ces *épisodes en marche* ne contenaient-ils pas en germe les *expositions* et les *développements*, et la structure tonale de toute œuvre symphonique ne peut-elle pas être ramenée, en définitive, à une *cadence* ?

En comparant ce plan avec celui de la Sonate dithématique antérieure (p. 165), on en déduira aisément les *innovations* appartenant en propre au génie beethovénien ; il y en a *neuf* principales, qu'on peut résumer ainsi :

1° La remise en usage de l'ancienne *Introduction lente*, abandonnée depuis Corelli, et reparaisant dans les Sonates de piano à *cinq* reprises différentes, sous une forme singulièrement agrandie (op. 13, op. 78, op. 81, op. 109 et op. 111).

2° La *subdivision des idées*, et surtout des idées *féminines* ou *secondes idées*, en *phrases* différentes se complétant mutuellement :

la première idée est en	une phrase	dans 21 Sonates
— —	deux phrases	— 10 —
— —	trois phrases	— 1 — (1)
la seconde idée est en	une phrase	dans 5 Sonates
— —	deux phrases	— 3 —
— —	trois phrases	— 21 — (2).

On est donc fondé à considérer l'*idée A, masculine*, en *une seule phrase*, et l'*idée B, féminine*, en *trois phrases*, comme une véritable règle dans la construction du type S.

(1) Cecas unique de la *première idée en trois phrases* se rencontre dans le premier mouvement de l'op. 90 : les *trois phrases* sont d'ailleurs très courtes, et peuvent être considérées comme des *périodes* plutôt que comme de véritables *phrases*.

(2) Trois Sonates (op. 26, op. 27 n° 1 et op. 54) n'ont pas à proprement parler de *seconde idée*, puisqu'elles ne contiennent aucun mouvement du type S.

EXPOSITION

A. — PREMIÈRE IDÉE
 ordinairement { *rythmique*
masculine }
 en une phrase
 et quelquefois précédée d'une
Introduction lente
 en état tonal de *REPOS*
 au Ton principal.

P. — PONT MODULANT
 formé d'éléments spéciaux ou empruntés
 aux deux idées
 en état tonal de *MARCHE*
 vers un Ton Voisin.

B. — SECONDE IDÉE
 ordinairement { *melodique*
femmine
subdivisée }
 en 3 phrases { *b* Exposition du thème
b' Complément mélodique
b'' Conclusion }
 et quelquefois rattachée à l'idée A, en cas de
Reprise de l'Exposition
 en état tonal de *REPOS*
 au Ton Voisin.

DÉVELOPPEMENT

FRAGMENTS { *rythmiques*
mélodiques
harmoniques }

appartenant { à l'idée A
 au Pont P
 à l'idée B }

organiquement { *amplifiés*
éliminés
superposés }

par des moyens { *agogiques*
dynamiques
modulants }

en état tonal de *MARCHE*
 alternant avec des *REPOS*
 établis dans des tonalités voisines du ton
 principal, progressant régulièrement soit
 dans l'ordre ascendant, soit dans l'ordre
 descendant des quintes, c'est-à-dire vers la
 clarté ou vers l'obscurité,
 et aboutissant à une
Rentrée
 en état tonal de *MARCHE*
 vers le Ton Principal.

RÉEXPOSITION

A. — PREMIÈRE IDÉE
 ordinairement réexposée avec quelques
 dispositions d'écriture un peu différentes
 et parfois orientée vers une tonalité nouvelle,
 mais toujours en état tonal de *REPOS*
 au Ton Principal.

P. — PONT MODULANT
 forme des mêmes éléments que dans l'expo-
 sition, mais avec des modulations diffé-
 rentes
 en état tonal de *MARCHE*
 vers le Ton Principal.

B. — SECONDE IDÉE
 en 3 phrases { *b* Réexposition du thème
b' Complément mélodique
b'' Conclusion }
 en état tonal de *REPOS*
 au Ton Principal,
 et très souvent suivie d'un
Développement terminal
 en état tonal de *MARCHE*
 vers le Ton Principal,
 avec *Coda concluant*
 en état tonal de *REPOS*
 au Ton Principal.

3° L'organisation complète (à partir de la deuxième Sonate pour piano, op. 2 n° 2) du *Pont* mélodique ou rythmique, en état de *translation* ou de *marche* tonale, servant à préparer la première *exposition* de l'idée B au ton voisin, et à interrompre la continuité tonale de la *réexposition* des deux idées au ton principal.

4° L'application du principe de *parenté* par les *notes communes* des accords de *tonique*, pour le choix de la tonalité de la *seconde idée*. Cette innovation très importante se renouvelle à *quatre* reprises différentes dans les Sonates de piano :

dans l'op. 31 n° 1 et dans l'op. 53, l'idée B est au ton de la *tierce majeure supérieure* (modulation à la *quatrième quinte* ascendante) : la *médiane* du ton principal devient la *tonique* du ton voisin choisi ;

dans l'op. 106, l'idée B est au ton de la *sixte majeure supérieure* (modulation à la *troisième quinte* ascendante) : la *médiane* du ton principal devient la *dominante* du ton voisin choisi ;

dans l'op. 111, l'idée B est au *relatif majeur* de la *sous-dominante* (modulation à la *première quinte* descendante) : la *tonique* du ton principal devient la *dominante* du ton voisin ;

sauf ces *quatre* dérogations aux usages antérieurs, l'idée B est toujours à la *dominante* dans les mouvements S de mode *majeur*, et au *relatif majeur* dans les mouvements S de mode *mineur*.

5° La *suppression* de la *reprise* textuelle de toute la première *exposition* : appliquée pour la première fois dans l'op. 57, cette innovation devient à peu près constante à partir de l'op. 90 (1).

6° L'organisation logique du *développement central*, par *alternance* régulière des périodes de *translation* et d'*immobilité* tonales, par étapes successives dans des tonalités fortement apparentées les unes aux autres, et par *progression* générale continue vers la *clarté* ou vers l'*obscurité*.

7° L'adjonction fréquente d'un *développement terminal*, en état de *translation* faisant retour au ton principal, après la *réexposition* de l'idée B.

8° La terminaison des pièces du type S par une *phrase mélodique concluante*, en état d'*immobilité* au ton principal, sorte de *résumé* ou de *commentaire* des thèmes précédemment exposés, développés et réexposés. Ces phrases concluantes spéciales apparaissent *cinq* fois dans les Sonates de piano :

dans le mouvement	<i>initial</i>	de l'op. 7
—	—	— de l'op. 10 n° 3
—	—	— de l'op. 57
—	—	<i>final</i> de la même Sonate
—	—	<i>initial</i> de l'op. 81.

(1) Parmi les Sonates pour piano postérieures à l'op. 90, le premier mouvement de l'op. 106 est le *seul* qui contient encore l'indication de la *reprise* intégrale de l'*exposition*.

9° L'emploi de la *forme Sonate* à d'autres rangs que le *premier* : cette dernière innovation semble être restée, chez Beethoven, à l'état de simple tentative ; mais elle est assez importante pour qu'on doive la signaler ici :

- dans *sept* Sonates (op. 10 n° 1, op. 31 n° 2, op. 11 n° 3, op. 57, op. 81, op. 101 et op. 109), il y a *deux* mouvements du type S, dont l'un est au *premier* rang et l'autre au *dernier*, en qualité de *finale* ;
- dans *une* Sonate (op. 27 n° 2), le seul mouvement du type S n'est pas au commencement, mais à la *fin* ;
- dans *trois* Sonates enfin (op. 26, op. 27 n° 1 et op. 54), il n'y a *aucun* mouvement du type S (1).

on peut apprécier par le nombre restreint de ces exceptions le rôle prépondérant que Beethoven entendait conserver à cette admirable forme Sonate, devenue sienne par tous les perfectionnements dont il l'avait dotée. Les principes féconds appliqués à ce morceau-type par excellence devaient même réagir sur les autres mouvements : nous allons constater, en effet, que certains mouvements *lents* (L), *modérés* (M), ou *rapides* (R), rappellent par plus d'un point la construction tonale de la forme Sonate (S).

4. — LE MOUVEMENT LENT : TYPE L. — SES DIVERSES FORMES :
 GRAND *LIED* (LL), *LIED-SONATE* (LS), *LIED VARIÉ* (LV).

En raison même de son caractère d'expansion mélodique plus intense, la pièce lente offre, chez Beethoven comme chez ses devanciers, une moins grande rigueur de forme, et il ne serait pas possible de ramener tous les mouvements lents de ses Sonates à un type unique. Cependant le type *Lied* (L), tel qu'il nous est apparu au temps de Haydn (voir ci-dessus p. 165 et suiv.), demeure le principal modèle du morceau lent et, surtout, de sa phrase initiale. Quelle que soit la forme adoptée par la pièce lente, cette phrase est constituée soit en *deux* périodes, soit plus généralement en *trois* : c'est alors un véritable petit *lied* à *trois* éléments, dont l'un est souvent répété deux fois et donne ainsi à cette *phrase lied* l'aspect d'une phrase dite *carrée* (2).

La *phrase lied* joue dans le mouvement lent le rôle d'un véritable personnage agissant *seul*. C'est cette *unité* du personnage thématique qui doit être considérée, selon nous, comme la caractéristique spéciale du type L. On conçoit, dès lors, qu'une idée musicale apte à être traitée dans cette forme doive être essentiellement différente des deux thèmes

(1) On pourrait avec quelque raison refuser à ces trois œuvres la qualification de *Sonates* proprement dites, si les autres pièces qui les composent n'étaient absolument conformes aux trois autres types traditionnels (L. M. R.).

(2) Voir I^{er} liv., chap. II, p. 41 et 42.

antagonistes destinés au type Sonate. Par sa longueur et sa subdivision *ternaire*, le *thème de lied* se différencie déjà d'une *première idée* ; mais cette subdivision elle-même ne permet pas davantage de le confondre avec une *seconde idée*, car sa *troisième période* est très souvent une reproduction de la *première* avec un changement d'orientation tonale, et ces *périodes*, appelées à constituer toujours *une seule phrase* de longue haleine, sont liées les unes aux autres par une symétrie de forme bien plus étroite et plus tangible que la simple parenté virtuelle unissant les *trois phrases*, toujours distinctes et parfois même contrastantes, d'une *seconde idée* du type S.

Certes, nous ne voulons pas dire que l'image de la lutte inséparable de l'être vivant soit incompatible avec la forme du mouvement lent : mais cette lutte, lorsque lutte il y a, ressemble bien plus à un conflit de sentiments divers ou opposés affectant tour à tour le personnage unique, qu'à cette domination violente ou persuasive d'un personnage par l'autre, dont le type S contient, en général, la traduction musicale.

Les thèmes accessoires, dans le type L, seront donc traités comme des éléments d'impression ou de décor, se modifiant successivement et réagissant sur le personnage vivant qui les éprouve ou les traverse plus ou moins, mais qui garde toujours sa physionomie propre et sa tonalité unique. Il n'y a pas, en effet, à proprement parler, de conflit de tonalités dans une pièce lente : la modulation, lorsqu'elle intervient (généralement au milieu), n'affecte presque jamais le thème principal ; elle interrompt la monotonie par des impressions accidentelles ou passagères, et renforce ainsi l'effet du retour final au ton, agissant en cela dans le même sens que le *pont* dans la *réexposition* du type S.

Toutefois, entre un *pont modulant* (1) et un *fragment modulant* intercalé entre deux expositions tonales du thème de *lied*, il y a une différence importante qui provient de la nature même de ces *fragments* ou de ces *sections* (2) composant la forme *Lied*. Ces sections, en effet, lorsqu'elles ne contiennent pas le thème lui-même, en sont totalement indépendantes, tant par leurs dessins que par leurs attaches : c'est-à-dire que chaque *section* affecte l'aspect d'un *compartiment* séparé se suffisant à lui-même, sans communiquer aucunement avec ses voisins. L'enchaînement des *sections* les unes aux autres n'offre, lorsqu'il existe, aucun caractère de nécessité : dans bien des cas, au contraire, ces *comparti-*

(1) Certaines variétés du type L, la forme *Lied-Sonate* ou *Sonate sans développement* qui sera étudiée ci-après, p. 296, par exemple, peuvent contenir de véritables *ponts modulants* ; mais ceux-ci ne constituent plus, en ce cas, des *fragments séparés*.

(2) Le mot *partie* ayant, en musique, une acception spéciale (*partie mélodique*, *partie intermédiaire*, *partie grave* ou basse, etc.), nous serons obligés d'appeler *sections* ou *compartiments* ces véritables *parties* constitutives du *Lied* et de certaines autres formes.

ments pourraient être joués isolément, ou même supprimés, sans détruire l'équilibre de la pièce à laquelle ils appartiennent. Rien de semblable ne pourrait être pratiqué sur un fragment quelconque d'un morceau de forme Sonate.

Ces caractères généraux sont à peu près constants dans les mouvements lents des Sonates de Beethoven, mais il n'en est pas de même de la structure : celle-ci, quoique assez variable, peut néanmoins être ramenée à *trois* types principaux que nous qualifierons respectivement de *Lied* proprement dit, *simple* (L) ou *développé* (LL) ; de *Lied-Sonate* (LS) et de *Lied Varié* (LV).

Lied simple (L) ou développé (LL). — Le *Lied ternaire* à phrase *ternaire*, grande trilogie contenant dans chacune de ses *sections* l'image réduite du tout, demeure, ainsi que nous venons de le dire, le type primordial restreint du morceau lent ; cependant, dans cette forme à *trois* sections, semblable à celle que nous avons analysée au chapitre précédent (p. 167 et suiv.), il ne se retrouve pas plus de *quatre* ou *cinq* fois dans les Sonates de piano.

Beethoven semble lui préférer, dès ses premières œuvres (op. 2 n° 2), une forme plus ample, dans laquelle le thème revient *trois* fois, chacune de ses *réexpositions* étant séparée de la précédente par une *section* distincte *modulante*. le nombre total des *sections* composant cette forme nouvelle est ainsi porté à *cinq*, ce qui la rapproche un peu de la forme Rondeau (R), par le retour périodique du thème aux sections de rang impair (I, III, V), comme une sorte de *refrain*.

La Sonate, op. 2 n° 2, contient un exemple assez complet de cette forme, dite *Lied développé* :

La 1^{re} section de ce *Largo appassionato* contient le thème, véritable phrase *lied* à *trois* périodes (a, b, a') exposées sur la *tonique*, la *dominante* et la *tonique*, et formant un tout complet, sans liaison nécessaire avec la 2^e section :

I EXPOSITION du Thème

Largo appassionato
 tenuto sempre

p

T (RE)

staccato sempre

Cette première période (a) est tout entière sur la fonction de tonique du ton principal RÉ (1).

Cette deuxième période (b), beaucoup plus courte, est tout entière sur la fonction de dominante.

Cette troisième période (a') n'est qu'une reproduction de la première (a) sur la tonique et en forme plus conclusive.

(1) Ce thème, par sa tonalité et son dessin, peut être considéré comme une ébauche de celui de l'Adagio du Trio, op. 97 (à l'archiduc Rodolphe) ; il faut noter aussi son analogie avec l'Andante de la Sonate en la de Rust.

La 1^{re} section contient un dessin accessoire exposé au *relatif* (si), avec repos sur sa *dominante* (fa #) et enchaînement à la *dominante* principale (LA) pour la rentrée du thème :

II Dessin accessoire

p

T. (S1)

D.

f *cresc.* *ff* *p*

vers la D. de (RÉ)

La 3^{me} section réexpose le thème, dans le même état tonal qu'au début : c'est à peine si de légères différences affectent ce qu'on pourrait appeler son « orchestration », c'est-à-dire le registre ou le timbre de certaines périodes, et notamment la deuxième (b), dont la mélodie commence à l'octave grave.

On conçoit donc que si le *Lied* commençait par cette 3^{me} section, en supprimant les deux précédentes, il se trouverait, en quelque sorte,

réduit à la forme *Lied simple*, sans avoir perdu aucun organe essentiel à sa construction.

La IV^e section, beaucoup plus importante que la II^e, a tous les caractères d'un véritable *développement* en trois éléments :

IV Développement

imitation

T. (RE)

tenuto développement de

ff

(ré)

staccato

la période a

sf sf sf sf

amplification

(si)

p

fp

D. (RE)

Musical score for the first system of the fourth section. The treble clef part contains chords and melodic lines, while the bass clef part has a more active line. Dynamics include *sfp* and *pp*.

Le développement contenu dans cette iv^e section commence par une imitation du dessin sur la tonique, qui fait suite à la réexposition du thème contenu dans la iii^e section ; ce dernier, doublé en valeurs plus brèves, par un procédé agogique bien connu, aboutit au ton de ré, où le motif initial du thème est amplifié par une modulation en *Si b* ; une sorte de *pédale de dominante* complète ce petit développement et prépare la rentrée du thème au ton principal.

La v^e et dernière section réexpose encore le thème, mais en le résumant par sa *période initiale* (a), tandis que la *pédale de dominante* se prolonge et trouble, par son dessin agogique en doubles croches, le calme de la mélodie ; une brève *coda* concluante, qui s'efface peu à peu, remplace les périodes supprimées et rétablit l'équilibre de cette *section terminale* :

V RÉEXPOSITION du Thème et Conclusion

Musical score for the fifth section, titled "RÉEXPOSITION du Thème et Conclusion". It consists of three systems of music. The first system includes a "tenuto" marking and a "Pédale intérieure de D." instruction. The second system features a "T (RE) stacc" marking and a dynamic change from *sf* to *p*. The third system is labeled "Coda concluante".



Le plan de la construction du *lied développé* (LL) peut donc être résumé ainsi :

- SECTION I. — Exposition du thème (phrase *lied* ou phrase *binaire*) ;
- SECTION II. — Élément accessoire *modulant* ;
- SECTION III. — Réexposition médiane du thème dans sa tonalité, avec ou sans modifications d'écriture ;
- SECTION IV. — Élément nouveau, différent de celui qui constitue la 1^{re} section, et offrant souvent le caractère d'un *développement* ;
- SECTION V. — Réexposition terminale du thème, dans sa tonalité, généralement modifié ou résumé, et suivi d'une *coda concluante*.

Lied-Sonate (LS). — Cette forme, qu'on peut aussi qualifier de forme *Sonate sans développement*, appartient en propre à Beethoven ; elle marque, avec la rénovation de la forme Rondeau qui sera étudiée ci-après (p. 312 et suiv.), un progrès notable vers l'unification synthétique de la Sonate, tendant à lui donner de plus en plus l'aspect d'un *cycle de pièces* construites, toutes, à l'image de la première. C'est en effet le type S, précédemment étudié (p. 263 et suiv.), qui fournit tous les éléments constitutifs de ce type *Lied-Sonate*, dont l'op. 31 n° 2 contient un exemple très complet.

Exposition. — Le thème principal (A), qui est ici de coupe *binaire*, s'expose sur la *tonique* avec inflexion vers la *dominante*, à la fin de la *première période* ; sa *dernière période* est en forme *conclusive*, comme dans toutes les pièces lentes :

Ⓐ EXPOSITION du Thème principal
Adagio

 A musical score for the exposition of the main theme, marked 'Adagio'. It shows the first period of the theme in a treble and bass clef with a key signature of one flat and a 3/4 time signature. The music is marked 'p' (piano). The first period ends with a cadence. Below the score, there is a circled 'A' and the text 'Première période'.

sf *p cresc.* *p* *tr*

inflexion vers la D.

f

Seconde période

f *p* *f* *p*

conclusion à la F.

Ce thème est suivi d'un *dessin mélodique de transition*, modulant à la dominante de FA, et offrant les caractères principaux du pont (P) :

(P)

T. (S)

cresc.

p *cresc.* *etc.*

en marche vers la D de (FA)

Une *phrase nouvelle*, jouant le rôle de *seconde idée* (B), s'expose ensuite au ton de *FA*, dominante du ton principal :

(B) Thème accessoire

T. FA

L'ensemble de ces *trois* éléments (A, P, B) constitue une *exposition* suspensive, identique comme construction tonale à celle d'un morceau du type S. Mais, à la place du *développement*, se trouvent seulement quelques mesures de *rentrée*, destinées à relier cette *seconde idée* (B) à une *réexposition* du thème principal (A), dans sa tonalité :

Rentrée

vers (SI)

Réexposition. — Le thème principal (A) est réexposé sur la *tonique* avec des modifications purement ornementales qui n'altèrent pas sa construction :

(A) RÉEXPOSITION du Thème principal

p

T. (SI \flat)

etc

Le dessin mélodique faisant fonction de *pont* (P) module vers la dominante du ton principal :

(P)

T. (SI \flat)

SD

vers la D

etc

La *seconde idée* (B) est réexposée au ton de SI \flat , sans aucune modification :

(B)

p dolce

T. (SI \flat)

etc.

Cette *réexposition* complète se termine par une *coda concluante* assez longue, qui reproduit le dessin de la *rentrée* et des fragments du thème principal.

Le plan de la forme *Lied-Sonate* (LS) ou *Sonate sans développement* peut se résumer de la façon suivante :

EXPOSITION

A. — THÈME PRINCIPAL servant de
Première idée
consistant en une phrase *lied* ou en
une phrase *binaire*
en état tonal de REPOS
au Ton Principal.

P. — TRANSITION MODULANTE servant de
Pont
en état tonal de MARCHE
vers un Ton Voisin.

B. — THÈME SECONDAIRE servant de
Seconde idée
avec ou sans *Rentrée* raccordant à la
réexposition
en état tonal de REPOS
au Ton Voisin.

RÉEXPOSITION

A. — THÈME PRINCIPAL servant de
Première idée
avec des modifications d'écriture ou
même des amplifications
en état tonal de REPOS
au Ton Principal.

P. — TRANSITION MODULANTE servant de
Pont
en état tonal de MARCHE
vers le Ton Principal.

B. — THÈME SECONDAIRE servant de
Seconde idée
avec ou sans *Coda concluante*
en état tonal de REPOS
au Ton Principal.

Cette forme tient, en effet, de la forme *Lied* et de la forme Sonate : à la forme *Lied*, elle emprunte le système des *sections* séparées ou séparables, la nature même du thème principal, et son rôle de *personnage unique* qu'il conserve malgré la présence d'une sorte de *seconde idée* ; à la forme Sonate, elle emprunte sa construction tonale, identique à celle des deux expositions, l'une suspensive, l'autre conclusive. Mais ces deux expositions se succèdent immédiatement, *sans développement*, et cette suppression de la *partie médiane* rapproche cette forme de celle de l'ancienne Suite, avec sa modulation au *ton voisin* dans la *première* partie, et à la *tonique* dans la *dernière*.

Du reste, la véritable coupe-*binaire*, sans reprise du thème initial dans sa tonalité propre, a totalement disparu de l'œuvre beethovénienne, en tant que construction de pièce séparée : on ne la retrouve guère que dans la formation thématique de certaines *idées* de mouvements lents, ou de certaines *introductions* importantes placées *avant le finale* dans quelques Sonates.

Ces introductions n'ont de la pièce lente que l'allure expressive du thème : on les rencontre *quatre* fois dans les Sonates de piano. Dans l'op. 27 n° 1 et dans l'op. 53, ce sont des phrases *lied* à la *sous-dominante* du ton du finale ; dans l'op. 101 et dans l'op. 110, au contraire, ce sont des phrases *binaires* partant de la *tonique*, et assez nettement divisées par une cadence médiane au *relatif* majeur.

Lied varié (LV). — Cette forme, qui provient aussi de l'ancienne Suite, où elle apparaissait surtout dans les pièces du type M dites *doubles* (voir ci-dessus, p. 114), consiste en une succession logique d'expositions intégrales d'un thème unique (phrase *lied* ou phrase *binaire*) offrant chaque fois un aspect rythmique, mélodique ou harmonique différent, sans cesser d'être reconnaissable ; elle se rattache donc au

type L, par son emploi dans les pièces lentes et par le caractère expressif de son thème, toujours *unique* ; mais elle appartient exclusivement au genre de la *Variation*, tel qu'il a été défini ci-dessus (p. 11), et sera étudiée, par conséquent, dans le chapitre VI, ci-après.

Répartition des divers types L dans les Sonates de Beethoven. — La diversité des *formes*, des *rangs* et des *tonalités* adoptées pour le mouvement lent a pour principale raison, croyons-nous, la fonction même de ce mouvement dans la Sonate. Alors que le type S y est à peu près indispensable, puisqu'il constitue en quelque sorte la Sonate elle-même, le type L n'y intervient qu'à titre d'élément contrastant, nullement nécessaire.

Aussi voyons-nous, chez Beethoven, la suppression du type S rester à l'état d'essai presque unique, tandis que l'omission du mouvement lent se renouvelle *six* fois, ou même *dix*, selon qu'on attribue, ou non, le rôle de pièce lente aux *quatre* phrases d'*introduction au finale*, qui en tiennent lieu dans les op. 27 n° 1, 53, 101 et 110. Ainsi, sur *trente-deux* Sonates de piano, le nombre des mouvements lents ne dépasse pas *vingt-six*, et doit être ramené à *vingt-deux* pour les véritables morceaux construits *séparément*, et offrant les signes caractéristiques des trois types principaux que nous venons d'étudier.

Forme. — La forme *Lied* proprement dite est représentée par *onze* pièces, parmi lesquelles *quatre* seulement sont du type *Lied simple* (L) à *trois* sections (op. 28, op. 27 n° 2, op. 31 n° 1 et op. 79), et *sept* sont du type *Lied développé* (LL) à *cinq* sections (op. 2 n° 2, op. 2 n° 3, op. 10 n° 3, op. 13, op. 27 n° 1, op. 54 et op. 106).

La forme *Lied-Sonate* (LS) est représentée par *six* pièces, dont *cinq* sont en forme *Sonate sans développement* (op. 2 n° 1, op. 7, op. 10 n° 1, op. 31 n° 2 et op. 81) et *une seule* est en forme de véritable *Sonate lente* (SL) *avec développement* (op. 22).

La forme *Lied varié* (LV) est représentée par *cinq* pièces qui sont de véritables *thèmes avec variations* (op. 14 n° 2, op. 26, op. 57, op. 109 et op. 111).

Rang. — En ce qui concerne leur *place* ou leur *rang* dans la Sonate, ces *vingt-deux* pièces se répartissent ainsi :

seize occupent le rang traditionnel de la pièce lente, immédiatement après le mouvement initial de forme S ; on peut y ajouter la phrase d'*introduction au finale* de l'op. 53, puisque cette Sonate n'a pas de mouvement modéré ;

quatre remplacent le mouvement du type S et occupent le *premier rang* (op. 26, op. 27 n° 1, op. 27 n° 2 et op. 54) ;

deux sont rejetées au *troisième rang*, soit après le mouvement modéré (op. 106), soit après un second morceau du type S (op. 109) ; on peut y ajouter les *trois* phrases d'*introduction au finale* des op. 27 n° 1, 101 et 110.

Aucune enfin n'occupe, dans la Sonate, la fonction de *finale*, car on ne peut guère assimiler à un véritable *finale* le *thème avec variations* de l'op. 109, qui occupe le *troisième rang* dans une Sonate en *trois* mouvements, ni celui de la Sonate op. 111, qui est immédiatement après le premier mouvement : le caractère de *finale* appartiendrait ici plutôt à la *dernière variation* de chaque série, comme on le verra en étudiant cette forme spéciale au chapitre VI, ci-après.

Tonalité. — La *tonalité* de la pièce lente continue, suivant l'ancien usage signalé par Marpurg (voir ci-dessus, p. 153), à être celle qui diffère le plus souvent du ton général de l'œuvre.

En exceptant naturellement les *six* mouvements lents qui, en raison de leur rang, sont nécessairement dans le ton principal (savoir : les op. 26, 27 n° 1, 27 n° 2 et 54 d'une part, les op. 109 et 111 de l'autre), il n'y a que *quatre* pièces du type L qui gardent la *même tonique* que la pièce initiale, et toujours avec un *changement de mode* (op. 2 n° 1, op. 10 n° 3, op. 28 et op. 79. Les phrases d'*introduction au finale* qui remplacent le mouvement lent dans les op. 101 et 110 sont également sur la *même tonique* que les pièces initiales de ces Sonates, avec *changement de mode*.

Dans tous les autres cas, la tonalité du mouvement lent diffère du ton principal ; mais elle ne cesse pas de lui être reliée, suivant le principe de parenté tonale établi précédemment (1), par une ou deux *notes communes* entre les deux accords de *tonique* mis en relation :

cinq pièces lentes sont au ton de la *sous-dominante* (op. 2 n° 2, op. 10 n° 1, op. 14 n° 2, op. 22 et op. 31 n° 1) ; on peut y ajouter les *deux* phrases d'*introduction au finale* des op. 27 n° 1 et 53 ;

quatre sont au ton de la *tierce majeure grave*, avec changement de mode ; dans les op. 13, 31 n° 2 et 57, cette modulation coïncide avec celle au *relatif* de la *sous-dominante* ; dans l'op. 106, le changement de mode ayant lieu en sens inverse (de *SI b* à *sol b-fa #*), la parenté ne s'établit réellement qu'à l'apparition du ton de *SOL b-FA #*, dont la tierce majeure (*SI b-LA #*) coïncide avec la *tonique* générale de l'œuvre (modulation à la *quatrième quinte descendante*) ;

une seule est au *relatif mineur* (op. 81) ;

une est à la *sixte majeure supérieure* ou à la *troisième quinte ascendante* (op. 7) ;

(1) Voir 1^{er} liv., p. 127 et suiv.

une enfin est à la tierce majeure supérieure ou à la quatrième quinte ascendante (op. 2 n° 3).

L'innovation beethovénienne porte donc à la fois sur la tonalité, le rang et la forme même des mouvements du type L. On peut y ajouter l'application spéciale aux mouvements lents du système de la Variation, lequel avait pris naissance, au temps de la Suite, dans la pièce d'allure modérée (M) dont nous allons étudier, ci-après, les transformations nouvelles.

5. LE MOUVEMENT MODÉRÉ. — LE MENUET. — LE SCHERZO. — TYPE M.

De toutes les anciennes Danses de Cour dont l'usage s'était maintenu dans la Suite, nous avons vu le *Menuet* subsister à peu près seul dans la Sonate, telle qu'elle était constituée antérieurement à Beethoven. Celui-ci conserve du reste dans les mouvements modérés de ses premières Sonates le plan si simple de cette danse avec son *trio* (1) intercalé entre deux redites du Menuet proprement dit ; mais, si l'auteur de l'*Appassionata* semble avoir cessé pendant une quinzaine d'années de s'intéresser à cette forme totalement absente de ses œuvres entre 1802 et 1817 (2), cela tient peut-être à ce que son effort s'était porté sur la constitution rythmique du thème bien plus que sur la construction toute rudimentaire de l'antique Menuet, demeurée à peu de chose près la même dans le *Scherzo* (3) beethovénien.

Le *Scherzo*, appelé à remplacer le *Menuet* dans les Sonates, consiste comme celui-ci en deux pièces distinctes offrant entre elles un contraste thématique, et écrites l'une et l'autre, sauf de rares exceptions, dans la mesure à trois temps et dans la même tonalité, ou dans des tonalités très voisines.

Après la seconde de ces deux pièces, dite *trio*, on répète la première, dite proprement *scherzo*, soit textuellement, soit plutôt avec des modifications analogues à celles qui caractérisent la réexposition de la première idée, dans la forme S, ou celle du thème principal, dans la forme L. L'usage de la répétition textuelle du *scherzo*, après le *trio*, devait en effet tôt ou tard choquer le goût de Beethoven, comme le double indiqué par un simple signe de reprise (:||:) avait choqué jadis avec raison le goût de Ph.-Emm. Bach (voir ci-dessus, p. 198). De même que son glorieux précurseur, Beethoven préféra bientôt « prendre

(1) Nous avons fait connaître au chapitre précédent (p. 170 en note) les explications différentes qu'on donne de l'origine du nom de *trio*, pris dans cette acception particulière.

(2) En marge d'une esquisse de Sonate datant de 1798, on trouve cette observation, écrite de la main de Beethoven : « Faire dorénavant les menuets très courts : pas plus de seize à vingt-quatre mesures ».

(3) Ainsi que nous l'avons déjà signalé (note p. 114), la pièce intitulée parfois *Scherzo* dans certaines Suites n'a rien de commun avec la forme dont il est ici question.

la peine » d'écrire cette reprise *in extenso*, au lieu de l'indiquer par un économique *da capo*. Et, du jour où il « prit cette peine », il cessa d'en faire un travail de copie, substituant à la monotone redite une *réexposition* véritable, avec des modifications agogiques ou dynamiques qui donnent l'impression d'une orchestration nouvelle, et parfois même avec l'adjonction d'une *coda concluante*.

Ainsi enrichi, en raison de ce souci plus grand de la variété dans l'unité, le *Scherzo* ne pouvait guère s'accommoder des petits thèmes légers et sautillants en usage dans les Menuets : l'élargissement rythmique pratiqué déjà, plus ou moins consciemment, dans certains mouvements du type M, tels que le Menuet de Rust que nous avons cité ci-dessus (p. 171), allait devenir, chez Beethoven, un véritable principe de structure thématique permettant d'établir, entre le thème de Scherzo et le thème de Menuet, une distinction assez notable.

La plupart des thèmes de *Menuet*, tels qu'on les retrouve, d'ailleurs, dans un certain nombre de Sonates, se décomposent en petits groupes rythmiques réduits aux *trois temps* consécutifs d'une mesure à $3/4$ (1) : le sens musical de la *cellule* ou du motif est contenu *en entier* dans ces *trois temps*, et chaque mesure doit être accentuée de la même façon, ainsi que l'exigeait la *danse* du Menuet :

The image displays two musical examples of 'Périodes génératrices' in 3/4 time, labeled 'Allegretto'. Each example is presented in a grand staff (treble and bass clefs). The first example is in B-flat major and the second in D major. The first example's first measure is marked 'p (cellule)'. The rhythmic patterns are as follows:

- 1^{er} rythme**: Treble clef, quarter note G4, quarter note A4, quarter note B4. Bass clef, quarter note G2, quarter note A2, quarter note B2.
- 2^e rythme**: Treble clef, quarter rest, quarter note G4, quarter note A4. Bass clef, quarter note G2, quarter note A2, quarter note B2.
- 3^e rythme**: Treble clef, quarter note G4, quarter note A4, quarter note B4. Bass clef, quarter note G2, quarter note A2, quarter note B2.
- 4^e rythme**: Treble clef, quarter note G4, quarter note A4, quarter note B4. Bass clef, quarter note G2, quarter note A2, quarter note B2.

The second example's first measure is marked 'p (cellule)'. The rhythmic patterns are as follows:

- 1^{er} rythme**: Treble clef, quarter note G4, quarter note A4, quarter note B4. Bass clef, quarter note G2, quarter note A2, quarter note B2.
- 2^e rythme**: Treble clef, quarter note G4, quarter note A4, quarter note B4. Bass clef, quarter note G2, quarter note A2, quarter note B2.
- 3^e rythme**: Treble clef, quarter note G4, quarter note A4, quarter note B4. Bass clef, quarter note G2, quarter note A2, quarter note B2.
- 4^e rythme**: Treble clef, quarter note G4, quarter note A4, quarter note B4. Bass clef, quarter note G2, quarter note A2, quarter note B2.

Below the notation, the text reads: Périodes génératrices.

Ces deux exemples, extraits des op. 2 n° 1 et n° 2, doivent être considérés comme des types de thèmes de *Menuet*, bien que le second porte le titre de *Scherzo* ; ils ont encore le caractère de *danse*, qui disparaîtra plus tard du véritable *Scherzo*, tel que Beethoven l'établira.

(1) Il faut entendre ici par *mesures* la distance entre deux temps correspondants, c'est-à-dire la *mesure réelle*, laquelle ne coïncide avec la *mesure écrite* ou la *barre de mesure* que s'il s'agit d'une distance entre *premiers temps*, ce qui est extrêmement rare, les groupes procédant plutôt de *troisième temps à troisième temps* et quelquefois de *deuxième à deuxième*.

Dans les thèmes de *Scherzo*, au contraire, la *mesure* se transforme en une sorte de *temps rythmique* servant à composer un *groupe de plusieurs mesures* (deux, quatre et quelquefois trois) : dans ce groupe qui contient la *cellule* (toujours *plus grande qu'une mesure*), il y a nécessairement des mesures *fortes* et des mesures *faibles*, accentuées inégalement (1) et souvent impropres à la *danse* :

Chacun de ces deux groupes rythmiques constituant la *période génératrice* de ce *Scherzo* (2), est à peu près indivisible musicalement : on peut, à la rigueur, considérer la *cellule* contenant le *motif* comme faite des *deux premières mesures* (ou des *six premières notes*) se reproduisant dans les deux mesures suivantes ; mais on ne pourrait *subdiviser* cette *cellule* (toujours *plus grande qu'une mesure*) sans en détruire complètement la signification expressive.

Dans la plupart des pièces de forme *Scherzo*, la *période génératrice* (a) contenant le thème, avec son rythme spécial, se répète *deux fois* et aboutit le plus souvent à une cadence suspensive.

Elle est suivie d'une *période secondaire* (b), affectant généralement l'aspect d'une *transition* en état de *marche* vers une tonalité voisine, et formée, soit d'un court développement des éléments thématiques de la première période, soit, comme dans l'exemple ci-dessous, d'un élément différent :

Les *groupes rythmiques* de cette *période secondaire* sont tous de *deux mesures*.

(1) Les indications « *Ritmo di tre battute, Ritmo di quattro battute* », mises par Beethoven dans l'admirable *grand Scherzo* de la IX^e Symphonie et dans quelques autres œuvres, se réfèrent précisément à la décomposition du thème en rythmes de *trois* ou de *quatre mesures*, chaque *mesure* constituant un véritable *temps rythmique*.

(2) Remarquer l'analogie du thème de ce *Scherzo*, appartenant à l'op. 10 n^o 2, avec celui du *Scherzo* de la V^e Symphonie et avec plusieurs autres œuvres de Beethoven.

La *période initiale* (a') reparait ensuite, toujours dans le ton principal et dans une forme concluante, complétée souvent par une *coda*, comme dans cet exemple :

(fa) (a) Période initiale amplifiée et en forme concluante

Dans cette *réexposition* de la période initiale, les groupes rythmiques sont modifiés : le *deuxième* est fait de *deux mesures* seulement, et les trois autres de *quatre mesures*.

(fa) Coda terminant le Scherzo, proprement dit

Cette *coda* est faite de deux groupes rythmiques de *quatre mesures* ; le second est complété par les silences de la dernière mesure.

On répète généralement la *période secondaire* (b), suivie de la *période initiale* réexposée (a') et de la *coda* qui termine le *scherzo*, avant de commencer le *trio*.

Le thème du *trio* se distingue ordinairement par un caractère plus sévère que celui du *scherzo* : il est moins orné, moins mouvementé, mais sa constitution rythmique est du même ordre.

Quant à la construction du *trio*, elle est exactement la même que celle du *scherzo*.

La période initiale (a) se répète deux fois et aboutit à une cadence suspensive :

Cette période, en rythmes de quatre mesures, module à sa dominante (LA b) au lieu de moduler au relatif ; elle n'est pas répétée textuellement, comme la période correspondante du *scherzo*, mais elle contient des modifications rythmiques donnant à sa reprise un intérêt nouveau et une allure expressive plus inquiète.

La période secondaire (b) est en état de marche et développe les éléments thématiques de la période initiale (a) :

La période initiale, en forme concluante et dans le ton principal (RE b), reparait ensuite, transposée à l'octave supérieure (a') :

Ces deux périodes (b et a') se répètent avec quelques modifications d'écriture et sont suivies, la seconde fois, d'une coda symétrique de celle du *scherzo*, mais destinée à relier la fin du *trio* à la *réexposition*

du *scherzo*, c'est-à-dire à ramener la tonalité de *fa*, au lieu de confirmer la conclusion en *RE* \flat .

La *réexposition*, substituée ici au *da capo* textuel, contient exactement la même musique que le *scherzo* précédemment exposé ; mais il faut signaler, à titre d'exemple, l'accroissement agogique qui change notablement le caractère expressif des deux périodes (*a* et *b*), et qui subsiste jusqu'à la fin de la *coda* concluante :

(a) réexposé

T. (fa)

(LA)♭ Relatif

Cette modification apparaît après une redite textuelle de la *période génératrice* (*a*), telle qu'elle était au début, et remplace la simple indication de reprise de cette période.

(b) réexposé

T. (LA)♭

en marche vers la D. de (fa)

Il faut lire en entier ce modèle de *petit Scherzo* beethovénien, pour se rendre compte de l'immense progrès qu'il réalise, par rapport au Menuet, même sous l'aspect déjà très noble que lui avait donné W. Rust (voir ci-dessus, p. 171).

Le Menuet et le *Scherzo* continuent toutefois à coexister dans les

Sonates de Beethoven; mais, après la période pendant laquelle il supprima totalement les mouvements du type M, c'est le système du *Scherzo* qui prédomine et conserve la forme que nous venons d'analyser.

Le plan de la construction de cette forme *Menuet-Scherzo* ou *petit Scherzo* (M) peut se résumer ainsi :

- I. — *Exposition* du *scherzo* proprement dit, comprenant :

}	<p><i>a</i>, une <i>première période</i> en formules rythmiques de <i>plusieurs mesures</i>, avec cadence suspensive;</p> <p><i>b</i>, une <i>seconde période</i> en état de <i>marche</i>, développant la première ou contenant un élément nouveau;</p> <p><i>a'</i>, la <i>première période</i> avec cadence tonale et quelquefois une <i>coda</i> concluante.</p>
---	--
- II. — *Exposition* du *trio* dans une tonalité voisine de celle du *Scherzo*, ou dans la même tonalité, et avec une construction tout à fait semblable.
- III. — *Réexposition* du *scherzo* (relié ou non au *trio*) contenant les mêmes éléments musicaux que la première fois, dans le même ordre et dans la même tonalité, mais avec des modifications expressives ayant parfois le caractère d'*amplification* ou de *développement terminal*, aboutissant à la *coda* concluante, s'il y a lieu.

Ce plan devait recevoir encore, dans certaines œuvres d'orchestre et de Musique de Chambre (1), une extension considérable, par l'adjonction de deux autres éléments que nous signalons ici, en attendant l'étude qui en sera faite dans la Seconde Partie du présent Livre :

- IV. — *Exposition* d'un *second trio* contenant, soit les éléments du *premier*, modifiés ou développés, soit des éléments nouveaux (2).
- V. — *Dernière réexposition* du *scherzo* initial, avec de nouvelles modifications et des développements plus importants, aboutissant à une véritable « péroraison ».

On aperçoit immédiatement l'analogie de construction qui existe entre la forme *Lied développé* (LL) en cinq sections (voir ci-dessus, p. 291), et ce type agrandi de mouvement modéré (MM) que nous appellerons *grand Scherzo* ou *Scherzo développé*, et qui tient également du *Rondeau* par l'alternance du *refrain-scherzo* avec le *couplet-trio*.

Malgré ces analogies, chacun de ces types conserve sa physionomie propre, en raison du caractère spécial des *personnages thématiques* qui y sont exposés et développés. Mais ces *expositions* et ces *développements* mêmes sont toujours conformes aux principes de *tonalité* dont la forme *Sonate* contient la plus haute et la plus complète application ;

(1) Notamment la VII^e et la IX^e Symphonie, le Trio, op. 97, les Quatuors à cordes, op. 59 n^o 2, op. 74, op. 95, etc.

(2) L'innovation du *second trio*, complètement différent du premier et souvent même dans un tout autre rythme, appartient plus spécialement à Schumann, comme on le verra ci-après dans la *section historique* du chap. v.

cette forme demeure en définitive le prototype de toutes les autres ; elle seule est nécessaire, nous l'avons dit, à l'existence même de la Sonate, dans laquelle la pièce d'allure modérée (M), plus encore que la pièce lente (L), ne figure qu'à titre transitoire et en quelque sorte épisodique.

La moitié des Sonates de piano ne contient ni *Menuet*, ni *Scherzo*, ni aucun morceau qui en tienne lieu (1). Les mouvements du type M sont au nombre de *dix-sept*, appartenant à *seize* Sonates seulement sur trente-deux, car la Sonate op. 26, à elle seule, contient *deux* pièces de la même forme (2).

Il est sans exemple qu'un *Menuet* ou un *Scherzo* soit placé au début ou à la fin (3) d'une Sonate de Beethoven. Le Mouvement M y conserve presque partout sa place traditionnelle *après* le mouvement L ; on ne rencontre guère qu'une seule dérogation réelle à cet usage (4) : dans l'op. 106, le *Scherzo* précède l'*Adagio*.

Ce rôle épisodique attribué au mouvement du type M pourrait autoriser, semble-t-il, une moins grande rigueur dans le choix de sa tonalité : tout au contraire, la plus grande partie des pièces de ce genre sont sur la *tonique* principale de la Sonate à laquelle elles appartiennent, avec ou sans changement de mode. Les seules exceptions à cette vieille habitude de la Suite sont : l'op. 31 n° 3, où une des pièces d'allure modérée (5) est à la *sous-dominante* ; l'op. 27 n° 1 et l'op. 110, où les pièces qui tiennent lieu de *Scherzo* sont au *relatif mineur* du ton de la Sonate ; l'op. 101, où la grande *Marche* (en forme de *Scherzo*) est au ton de la *quatrième quinte descendante* (FA) par rapport à la *tonique* principale (LA).

Relation tonale entre le Menuet-Scherzo et son Trio. — Il règne une plus grande diversité dans le choix de la tonalité voisine destinée au *trio* dans les pièces du type M :

sept trios sont sur la même *tonique*, dont *deux* sans changement de mode (op. 27 n° 2 et op. 31 n° 3), et *cinq* avec changement de mode (op. 2 n° 1, op. 2 n° 2, op. 7, op. 26 Marche funèbre, op. 106) ;

quatre sont au *relatif majeur* de la *sous-dominante* : ils appartiennent tous, en effet, à des pièces de mode mineur (op. 10 n° 2, op. 14 n° 1, op. 27 n° 1 et op. 110) ;

(1) Dans l'op. 101, c'est la grande *Marche* qui tient lieu de véritable *Scherzo*.

(2) Le *Scherzo* proprement dit et une *Marche Funèbre* qui est construite exactement suivant le même plan.

(3) On a vu ci-dessus (p. 207) qu'il n'en était pas de même dans les Sonates de Haydn.

(4) Les phrases lentes d'*introduction au finale*, ne constituant pas, à notre sens, un morceau séparé, ne peuvent être considérées comme de véritables exceptions lorsqu'elles succèdent à un mouvement M, comme il arrive dans l'op. 27 n° 1, l'op. 101 et l'op. 110.

(5) Cette pièce est en forme S ; la véritable pièce du type M, qui la suit, est au ton principal.

trois sont au *relatif mineur* du ton principal (op. 2 n° 3, op. 22 et op. 28) ;
trois enfin sont à la *sous-dominante* de même mode (op. 10 n° 3, op. 26,
et op. 101 Marche).

Il n'est pas inutile de faire remarquer ici l'extrême prudence avec laquelle Beethoven se sert de cette tonalité de la *sous-dominante*, devenue par un abus tout à fait blâmable le ton réglementaire de tout *trio* appartenant aux *danses* et surtout aux *marches* dont la forme a été calquée sur celle de l'antique *danse de cour* avec sa *seconde danse*, origine du *Menuet*, et du *Scherzo*, avec leurs *trios* respectifs.

On conçoit mal la raison de cet usage vulgaire et antitonal au suprême degré, ainsi qu'on peut s'en apercevoir en prêtant l'oreille à n'importe quel « *Pas redoublé* » ou « *Allegro militaire* » composé « en exécution des règlements en vigueur ». En vertu du pouvoir absorbant de la *sous-dominante*, sur lequel nous avons déjà attiré l'attention du lecteur, dans le Premier Livre de ce Cours (1), la reprise terminale du « premier motif », en *MI b*, après le fâcheux *trio* en *LA b*, donne une impression de *dominante* de *LA b*, et non de *tonique*, et détruit plus ou moins l'effet conclusif de cette « réexposition », nonobstant les efforts estimables de la batterie et de la grosse caisse.

Beethoven n'ignorait pas cet inconvénient de l'emploi prolongé de la *sous-dominante*, et les moyens dont il s'est servi pour y remédier méritent d'être signalés.

Dans l'op. 10 n° 3, le *trio*, en *SOL*, du *Menuet*, en *RE*, ne conclut pas : il module au contraire à la *dominante* de *RE*, pour ramener le *menuet* qui, seul, possède une cadence conclusive.

Dans l'op. 26, le *trio* en *RE b* (d'ailleurs beaucoup plus court que le *scherzo*, en *LA b*) est terminé par un conduit de quatre mesures revenant également à la *dominante* (*MI b*) du ton initial, c'est-à-dire à l'harmonie de la *quinte supérieure*.

Enfin, dans l'op. 101, le *trio* en *SI b*, beaucoup plus court aussi que la grande *marche*, en *FA*, ne conclut pas davantage et aboutit à une pédale d'*UT*, en fonction de *dominante* de *FA*.

Dans les trois cas, on le voit, la formule modulante terminant le *trio* dépasse d'une *quinte* dans le sens *ascendant* la *tonique* principale, avant d'y redescendre pour la réexposition, et il s'établit ainsi une sorte de compensation, par voie d'oscillation tonale de part et d'autre de la *tonique*. La brièveté du *trio* par rapport au morceau complet, ou l'absence de cadence conclusive au ton de la *sous-dominante* achèvent de garantir au ton principal la prépondérance qui lui est nécessaire. Et

(1) Voir I^{er} liv., p. 110.

la simple comparaison de ces trois *trios* à la *sous-dominante* avec tous les autres montre bien que ces précautions prises par Beethoven s'appliquent à cette modulation, à peu près exclusivement, car on constate l'emploi des mêmes moyens dans les deux cas d'*introductions lentes* au *finale*, par la *sous-dominante* (op. 27 n° 1 et op. 53) (1).

6. LE MOUVEMENT RAPIDE FINAL. — LE RONDEAU-SONATE. — TYPE RS.

Depuis Mozart, la forme Rondeau, avec alternance régulière des *Couplets* modulants et du *Refrain* tonal, avait remplacé à peu près définitivement dans la Sonate l'ancienne Gigue finale de la Suite. Toujours respectueux des traditions établies, Beethoven commença donc par garder au Rondeau sa fonction, et n'essaya de le remplacer ou de le supprimer que dans ses dernières œuvres.

Mais, tout en conservant au Rondeau son rôle traditionnel de finale, il introduisit bientôt dans sa construction un élément nouveau, sorte de *seconde idée* exposée dans un ton voisin, en qualité de *premier couplet*, après le *Refrain* initial, et *réexposée* dans le dernier couplet au ton principal, avec ou sans *pont* intermédiaire.

Ainsi modifié, le Rondeau prend dans sa première et sa dernière partie toutes les caractéristiques du type Sonate, avec lequel il pourrait même être confondu, si le thème initial (*Refrain*) n'y reparaisait toujours *dans sa tonalité* immuable après le second thème (*Couplet*) terminant l'*exposition*, à la place exacte où la forme S contient normalement un *développement* modulant. Cette *première idée-Refrain* continue donc à demeurer un personnage *unique*, toujours présent dans le même état, puisqu'il garde toujours sa tonalité d'origine, tandis que la *seconde idée-Couplet* n'est souvent qu'une émanation de la première, une sorte de *compagnon*, de second rôle, destiné à dialoguer avec le personnage principal, sans jamais l'absorber, ni même entrer sérieusement en conflit avec lui : dans la forme Sonate, les deux idées se combattent ; dans la forme Rondeau, elles se complètent.

Le finale de la Sonate, op. 90, nous montrera un bel exemple de cette intéressante modification, portée à son plus haut degré de perfection. Ce Rondeau est le dernier qu'écrivit Beethoven dans ses œuvres pour piano (2) ; il est aussi le plus amplifié et le plus complet, en même temps que l'un des plus expressifs, tout en gardant le caractère de légèreté et de grâce naïve inhérent à cette forme de composition.

(1) Il est clair que la seule pièce lente établie à la *sous-dominante* dans une Sonate dont la tonalité générale est affirmée par tous les autres mouvements n'a pas le même inconvénient qu'un *trio* dans un *Scherzo*.

(2) Les Quatuors à cordes, op. 95 et 132, contiennent encore des pièces de forme Rondeau, postérieures en date à celle-ci.

Le Refrain, tout à fait charmant, est en forme de phrase de *lied* avec redite de la période initiale (a') après la seconde période (a'') :

Ⓐ REFRAIN (ou Première idée)

Ⓐ' période initiale

Modéré et très chantant

The musical score is written for piano and consists of four systems. The first system is marked *p dolce* and *T. MI*. The second system is marked *cresc. p*. The third system is marked *D.* and is labeled *Ⓐ'' seconde période*. The fourth system is marked *cresc.* and *F.*. The music is in 4/4 time with a key signature of two sharps (F# and C#).

Cette seconde période (a'') se répète deux fois, et s'enchaîne avec une reprise de la période initiale (a') terminant le Refrain qui est entièrement exposé en *MI*.

Le premier Couplet est composé de trois éléments, dont le premier (P) en état de *marche* vers la dominante (*SI*) a tous les caractères du *pont* dans la forme S (1) :

(1) Remarquer que ce rythme du *pont* (P) est le même dans le *pont* du premier mouvement de la même Sonate, et provient du rythme initial (a') de la première idée (A) de ce mouvement (voir ci-après, p. 357).

Premier Couplet (en trois éléments)

(P) élément de transition (ou Pont) emprunté au Premier mouvement de la même Sonate

Musical score for the first element of the first couplet. It consists of two staves (treble and bass clef) in G major. The first staff has two measures marked 'cellule'. Dynamics include *sf*, *p*, *sf*, and *p*. A circled 'T. utz' is written below the first measure.

Continuation of the musical score for the first element. Dynamics include *sf*, *p*, *f*, and *sf*. The piece concludes with a circled 'SI'.

en marche vers la D. de (SI)

(B) Seconde idée

(b) élément d'exposition

Musical score for the second element (exposition). It consists of two staves. The first measure of the bass staff is marked with a circled 'SI'.

Continuation of the musical score for the second element. Dynamics include *pp*. The piece concludes with a circled 'D.'.

Cet élément d'exposition (b'), servant de seconde idée, se répète deux fois sur des degrés différents, mais toujours sur l'harmonie de la dominante de SI.

(b^{II}) élément complémentaire

Musical score for the complementary element. It consists of two staves. The first measure of the treble staff is marked 'dolce'. The piece concludes with a circled 'T. (SI)'. Dynamics include *dolce* and *cresc.*

più cresc. *f* *etc.*

en marche vers la D. de (MI)

Cet élément complémentaire (*b*) jouera un rôle important dans le *second Couplet* qui tient lieu de *développement* : il ne saurait être *conclusif* et aboutit nécessairement à un passage en état de *marche vers la dominante* de ton principal (*MI*) pour ramener le *Refrain*.

Après ce *premier Couplet* composé des *trois* éléments *P*, *b'* et *b''*, le *Refrain* est réexposé textuellement avec ses *trois* périodes (*a'*, *a''*, *a'*) en forme de phrase *lied*.

Le *deuxième Couplet* est composé aussi de *trois* éléments ayant, tous, le caractère de *développement* : il diffère un peu, en cela, des autres *Rondeaux* beethovéniens qui contiennent assez souvent à cette place un élément thématique nouveau, et il se rapproche davantage, par conséquent, de la forme *Sonate* :

Deuxième Couplet (ou Développement)

Premier élément (de *a'*)

p *cresc.* *f* *p*

T. (MI) (mi)

cresc. *f* *etc.*

vers la D. d' (UT)

Ce premier élément, en état de *marche vers UT*, est un *développement* des deux dernières mesures du *Refrain* (période *a'*).

Deuxième élément (de b'')

Ce deuxième élément, en état de *marche* vers la dominante de MI , est un développement de la période complémentaire (b') du deuxième couplet, passant par les tonalités : UT , ut , $UT \sharp$ et $ut \sharp$.

Ce troisième élément, en état de *repos* sur la dominante de MI , sert de *rentrée* pour ramener le *Refrain*.

Après ce *deuxième Couplet*, développement en trois éléments, le *Refrain* est réexposé en entier, sans modifications.

Le *troisième Couplet*, qui suit cette redite du *Refrain*, est composé des mêmes éléments que le premier couplet (P , b' , b''), mais avec une modulation différente ramenant au ton principal, comme pour la *seconde idée réexposée* dans la forme S :

Troisième Couplet

(P) réexposé

en marche vers la D. de (MI)

L'élément de *transition* qui sert de *pont* modulant (P) est orienté vers la *dominante* de MI;

l'élément d'*exposition* (b') est entièrement transposé en MI, avec ses deux redites;

l'élément *complémentaire* (b'') est transposé et amplifié par une modulation passagère en UT, suivie d'une *rentrée* assez longue sur la *dominante* de MI.

Après ce *troisième Couplet* (*seconde idée*), le *Refrain* est réexposé une dernière fois, mais en forme variée et amplifiée :

Ⓐ REFRAIN final

T. (MI)

cresc. p etc.

La *première période* (a') est en forme dialoguée entre les deux mains;

la *seconde période* (a'') est disposée de la même manière; mais, au lieu de ramener immédiatement la première (a'), elle se développe sur elle-même; ce *développement terminal* de la période a'', pourrait presque être considéré comme un *quatrième couplet*;

la *première période* (a') reparaît une dernière fois en forme plus conclusive, comme si elle résumait une *cinquième fois* le *refrain*.

Le plan de la construction de cette forme que nous qualifierons de *Rondeau-Sonate* (RS) peut être résumé ainsi :

- I. — REFRAIN exposé au ton principal comme une *première idée* (A) du type S ;
Premier Couplet, dans un ton voisin, relié généralement au *Refrain* par une transition ayant le caractère du *pont* ; ce couplet tient lieu de *seconde idée* (B) et se décompose parfois en plusieurs éléments.
- II. — REFRAIN au ton principal, succédant immédiatement au couplet qui sert de *seconde idée* ;
Deuxième Couplet, contenant un *élément nouveau* exposé dans une tonalité nouvelle (mais toujours parente du ton principal), et ayant un caractère de *translation tonale*, comme le développement dans la forme S. Ce couplet est souvent un véritable *développement* des éléments thématiques précédemment exposés.
- III. — REFRAIN réexposé au ton principal, **comme une première idée** (A) ;
Troisième Couplet, au ton principal, relié au *Refrain* par la transition servant de *pont* mélodique et contenant des modulations différentes de celles du premier couplet ; ce couplet contient tous les éléments ayant servi de *seconde idée* (B), réexposés au ton principal.
- IV. — REFRAIN FINAL, au ton principal, et réduit souvent à l'exposition de sa période initiale en forme conclusive ; quelquefois, ce *Refrain* est subdivisé et contient une sorte de *quatrième Couplet*, qui sert de *développement terminal*, et ramène une *cinquième* et dernière fois les éléments essentiels du *Refrain*, avec une formule de conclusion.

Ce plan est une harmonieuse combinaison du principe de l'alternance entre les *Refrains* et les *Couplets* avec le principe des *expositions* et des *développements*. Le nombre des *Refrains* n'est pas absolument constant dans les Rondeaux des Sonates de Beethoven : sur *vingt* pièces de cette espèce, *quatre* seulement contiennent cette subdivision du *Refrain* final donnant naissance à un *quatrième Couplet* et à un *cinquième Refrain* : l'op. 2 n° 2, l'op. 14 n° 2, l'op. 53 et l'op. 90 qui nous a servi de modèle ; *cinq*, au contraire, n'ont que *trois* refrains (op. 49 n° 1 et n° 2, op. 26, op. 27 n° 1, et, par une simple assimilation, l'op. 54, dont le Rondeau a une forme assez spéciale) ; *un seul* Rondeau enfin, celui de l'op. 2 n° 1, ne contient que *deux* redites du *Refrain*, par suite de la juxtaposition de ses deux *Couplets* qui se succèdent sans interruption.

Les *dix* autres Rondeaux sont conformes au plan que nous avons donné ; ils contiennent *quatre* Refrains alternant avec *trois* Couplets, et produisant une division en *sept* tout à fait bien équilibrée (op. 2 n° 3, op. 7, op. 10 n° 3, op. 13, op. 14 n° 1, op. 22, op. 28, op. 31 n° 1, op. 78 et op. 79).

La pièce du type RS, ainsi agrandie par Beethoven, ne peut avoir d'autre tonalité que celle de la Sonate elle-même, où elle occupe invariablement la place de *finale* : près des deux tiers des Sonates de piano sont terminées par des Rondeaux, dont la mesure normale est à *deux temps*. Les seules pièces qui fassent exception à cette règle appartiennent à des Sonates incomplètes (op. 49 n° 2 et op. 14 n° 2), où elles servent

à la fois de pièce du type M, par leur rythme à trois temps, et de finale, par leur forme Rondeau.

Sur les *douze* Sonates qui ne contiennent pas de Rondeau, *huit* se terminent par un mouvement du type S, d'allure rapide ; et l'on constate encore, par cette substitution de la forme Sonate au type R, l'importance que Beethoven attribuait à cette belle construction *ternaire*, dont la présence était nécessaire, pour lui, dans toute composition symphonique de longue haleine.

Les *quatre* dernières Sonates, seules, ne se terminent ni par un mouvement du type S, ni par un Rondeau ; elles contiennent des essais de formes nouvelles ou renouvelées : la Fugue, qui reparait dans le finale de l'op. 106 et de l'op. 110 ; la Variation, qui absorbe toute la dernière partie de l'op. 109 et de l'op. 111.

7. — UNITÉ DE LA SONATE DE BEETHOVEN. — AFFINITÉS DES THÈMES. — RELATIONS DE TONALITÉ. — PROPORTION ET NOMBRE DES MOUVEMENTS

L'étonnante rénovation introduite dans le domaine symphonique par les conceptions géniales de Beethoven sur les idées musicales, les développements et les modulations, ne s'est point limitée aux perfectionnements de structure que nous venons de signaler dans chacun des *quatre types* fondamentaux de mouvements (S. L. M. R.) individuellement.

Les réactions mutuelles, s'exerçant entre les divers mouvements destinés à être entendus consécutivement pour former une seule œuvre, devaient faire naître entre ces *quatre types* élaborés dans la Sonate, d'où ils rayonnèrent dans toutes les autres formes symphoniques instrumentales, certaines *affinités de thèmes*, certaines *relations de tonalité*, certaines *proportions de forme*, par lesquelles chaque morceau constitutif devait s'identifier davantage à sa fonction de partie intégrante d'un tout.

Affinités des thèmes. — Chez les précurseurs de Beethoven, sauf peut-être W. Rust, les thèmes appartenant aux mouvements différents d'une même Sonate étaient sans analogie d'aucune sorte entre eux : s'ils offraient quelque contraste, il était dû aux allures et aux mesures spéciales à chaque type, beaucoup plus qu'à une intention déterminée ; dans l'immense généralité des cas, ces thèmes étaient complètement indifférents ou étrangers les uns aux autres.

Le procédé du rappel, ou même de la simple allusion mélodique d'un morceau à un autre, semblait définitivement abandonné, lorsque Beethoven, par un effet normal de l'esprit d'unité synthétique qui plane

sur ses œuvres, prépara pour l'art symphonique l'accomplissement d'un immense progrès, en ouvrant à ses successeurs la voie féconde des *parentés thématiques* établies volontairement entre les pièces différentes d'une même composition, voie dans laquelle certains primitifs italiens avaient fait jadis une timide incursion que, seul, W. Rust avait renouvelée depuis eux (1).

Le principe des thèmes antagonistes ou contrastants est appliqué par Beethoven à peu près exclusivement aux deux idées (A et B) dans la forme Sonate. Dès ses premières œuvres, et notamment dans l'op. 13, il cherche à créer, entre les thèmes des différents morceaux, certaines affinités que nous signalons ici brièvement, pour y montrer les germes de la *Sonate cyclique* dont l'étude fera l'objet du chapitre suivant.

Dans l'op. 13 (*Sonate Pathétique*), le Rondeau final est construit sur un thème issu de la *seconde idée* (B) du mouvement initial, et ce thème est déjà pressenti dans le motif initial de l'introduction *Grave*, comme on le verra ci-après (p. 333 et suiv.) dans l'analyse détaillée que nous donnerons de cette Sonate, l'une des plus parfaites de celles qui appartiennent à ce qu'on a appelé avec raison la *première manière* de Beethoven.

Dans l'op. 31 n° 3, l'analogie rythmique de la *cellule* du mouvement initial avec celle du Menuet et même celle du finale est tout à fait apparente (voir ci-après, p. 345 et 346).

Dans l'op. 57 (*Sonate appassionata*) qui appartient à la *deuxième manière* de Beethoven et sera analysée ci-après (p. 347 et suiv.), on trouvera *deux cellules* rythmiques différentes qui donnent naissance à tous les éléments thématiques importants des *trois* mouvements constitutifs de l'œuvre.

Dans l'op. 81 (*Lebewohl*), il y a aussi *deux cellules*, l'une mélodique, l'autre rythmique : elles sont exposées toutes deux au début de l'Introduction lente (voir ci-après, p. 355) et donnent à toute l'œuvre, dans les diverses parties de laquelle elles circulent, une *unité thématique* remarquable.

Dans l'op. 90, on a signalé déjà le retour du rythme initial du premier mouvement dans le passage servant au Rondeau final de premier et de troisième couplet, de pont mélodique, (voir ci-dessus p. 313 et ci-après, p. 357).

Dans le sujet de la Fugue finale de l'op. 106, appartenant à la *troi-*

(1) On a vu, au chapitre III, les essais de Legrenzi (p. 178), de Corelli (p. 180) et de Tartini (p. 183) dans le sens de l'*unité thématique* des *quatre* pièces d'une même Sonate ; et, plus tard, la tentative beaucoup plus complète de Fr.-W. Rust, dans sa Sonate n° 9 (p. 223 et suiv.).

sième manière de Beethoven, il est difficile de ne pas reconnaître le rythme initial désigné ci-dessus (p. 264) par la lettre *a'*, comme on le verra dans l'analyse de cette Fugue, ci-après (p. 364).

La fréquence de ces affinités thématiques s'accroît du reste dans les Sonates appartenant à cette *troisième manière*, car une autre de ces cinq Sonates, l'op. 110, qui sera analysée ci-après (p. 365 et suiv.), contient une transformation plus complète et plus apparente encore du thème de l'introduction initiale en sujet de la Fugue finale.

Outre ces rapports thématiques déterminés et, en quelque sorte, palpables qui seront étudiés à propos de la *Sonate cyclique* (chap. v), il faut signaler aussi certaines *affinités d'intention* et de sentiment général, qui ne se traduisent pas par un *thème transformé*, mais qui résultent de l'*expression* même de certains morceaux d'une Sonate, comme, par exemple, le premier mouvement et le finale, dans l'op. 27 n° 2 (voir ci-après, p. 343, la symétrie des harmonies tonales d'*ut* ♯ en forme arpégée, passant du calme de l'*Adagio* à l'agitation du *Presto*) et dans l'op. 31 n° 2 (sorte de question posée plusieurs fois par l'introduction *Largo*, toujours suspensive, et résolue par l'*Allegretto* final construit sur les mêmes tonalités, mais plus affirmatif) (1) etc.

Relations des tonalités constitutives. — Est-il besoin de rappeler que l'*unité tonale* est toujours scrupuleusement respectée dans les Sonates de Beethoven ? *Quinze* d'entre elles ont *tous* leurs mouvements sur la *même tonique*, avec ou sans changement de mode ; les *dix-sept* autres n'ont jamais plus d'un seul mouvement (2) dans un ton voisin : en général, ce mouvement est la pièce lente, suivant l'ancienne tradition à laquelle on ne rencontre que *quatre* dérogations, déjà signalées précédemment (p. 302) :

1° dans l'op. 27 n° 1, il y a un petit *Scherzo* (type M) au *relatif mineur* (3) ;

2° dans l'op. 31 n° 3, la deuxième pièce que nous avons déjà signalée (p. 310) est construite en forme S, bien qu'elle ait l'allure thématique d'un *Scherzo* ; elle est au ton de la *sous-dominante*, mais la véritable pièce du type M, un Menuet qui la suit, est à la tonique principale ;

(1) Beethoven répondit à quelqu'un qui lui demandait la raison de ce caractère interrogatif de l'introduction *Largo* intervenant dans le premier mouvement « qu'on trouverait la clé de cette œuvre dans la *Tempête* de Shakespeare ». On a le droit de considérer cette explication comme insuffisante.

(2) Dans l'op. 53, on peut même dire que *tous* les morceaux sont sur la *même tonique*, car ce qui tient lieu de *mouvement lent* n'est qu'une *introduction* par la *sous-dominante*.

(3) La *phrase lente d'introduction au finale* qui, dans cette Sonate, op. 27 n° 1, part de la *sous-dominante* pour aboutir à la *tonique* principale, ne peut être véritablement considérée comme une *pièce lente* établie dans un autre ton.

3° dans l'op. 101, la grande Marche est au ton de la *quatrième quinte descendante* ;

4° dans l'op. 110, le *Scherzo* est au *relatif mineur*.

L'inépuisable variété qui règne dans les Sonates, malgré l'étroite parenté qui unit au ton initial la tonalité choisie pour le seul morceau s'en éloignant, montre une fois de plus que la fréquence des changements de ton n'apporte qu'un élément de désagrégation dans les compositions, au lieu d'en accroître l'intérêt, comme on le pense trop souvent.

Bien au contraire, l'emploi de certaines modulations à *la même tonalité* dans *plusieurs* pièces d'une même œuvre peut contribuer à resserrer la parenté tonale entre ces diverses pièces ; il est intéressant de constater que Beethoven s'est servi de ce moyen dans celle de ses Sonates où la tonique de la pièce lente était le moins voisine de celle des autres mouvements : l'op. 106 (1). Le ton de *fa \sharp -sol \flat* choisi pour l'*Adagio* est assez éloigné du ton de *SI \flat* appartenant aux autres pièces : mais, dans le mouvement initial, nous avons vu (p. 279) que l'harmonie de *SOL \flat* jouait un rôle important ; dans la Fugue finale, cette harmonie revient pour un épisode assez long (voir ci-après, p. 364) ; et ces modulations rapprochent notablement le ton de la pièce lente, en le reliant au ton principal (2).

Proportions des formes S. L. M. R. — La recherche des meilleures proportions pour le nombre et la longueur des pièces constitutives de la Sonate paraît avoir fait l'objet des préoccupations constantes de Beethoven. Dès ses premières œuvres, il donne au mouvement initial de forme S une plus large place, aux dépens de la pièce modérée (M), principalement. L'auteur semble considérer ce petit Menuet, qui garde seul son caractère de danse, comme une concession nécessaire mais regrettable aux anciens usages : il le restreint donc volontairement, comme nous l'avons vu (p. 303), et le supprime complètement dans la période de 1801 à 1815 qui correspond à ce que nous avons appelé, après beaucoup d'autres, sa *deuxième manière*. Cependant, le *thème de Scherzo*, création très spéciale à Beethoven, que nous avons étudié (p. 305) et qui remontait déjà à des Sonates antérieures (op. 10 n° 2, par exemple), donne un nouvel intérêt à cette forme, libérée désormais des entraves étroites de la danse ; aussi, la voit-on reparaître, beaucoup

(1) Remarquer que ce procédé est le même que celui employé par Haydn pour préparer dans le premier mouvement de sa Sonate, op. 78, en *MI \flat* , la tonalité assez éloignée de l'*Adagio* en *MI \sharp* (voir ci-dessus, p. 216).

(2) Il faut citer aussi, dans l'œuvre de Beethoven, une modulation dont la fréquence ne s'exerce pas très bien : un assez grand nombre de compositions établies au ton de *MI \flat* ou d'*ut*, c'est-à-dire avec *trois bémols* à la clé, modulent en *FA* : cette modulation à la *deuxième quinte ascendante* est, au contraire, très rare dans les œuvres écrites dans d'autres tons.

plus grande et plus complète, dans les dernières œuvres symphoniques plus encore que dans les Sonates.

Le Rondeau (R), par sa fusion avec la forme Sonate, gagne en importance et en intérêt ce qu'il perd en analogie avec les anciennes chansons à danser qui lui donnèrent naissance. Toutefois, dans les dernières Sonates, il n'est plus jugé apte, même en cette forme agrandie, à faire équilibre à la pièce initiale de forme S ; et, après sa réapparition admirable mais unique dans l'op. 90, il disparaît des Sonates pour faire place à des tentatives de formes nouvelles, à titre de *finale* tout au moins : la Fugue et la Variation.

Seule, la pièce lente (L) demeure, sous une forme ou sous une autre, à côté de la pièce nécessaire du type S : mais elle tend très souvent, par son enchaînement avec un finale ou avec des variations, à redevenir l'antique Prélude : et l'on voit en définitive le type Sonate et la Variation se partager à peu près exclusivement les Sonates qui terminent la géniale collection dont l'étude fait l'objet du présent chapitre : l'ancienne division en *quatre* mouvements est employée dans *dix* Sonates : op. 2 n^{os} 1, 2 et 3, op. 7, op. 10 n^o 3, op. 22, op. 26, op. 28, op. 31 n^o 3 et op. 106 (1).

Les Sonates en *trois* mouvements sont au nombre de *quinze* : op. 10 n^{os} 1 et 2, op. 13, op. 14 n^{os} 1 et 2, op. 27 n^{os} 1 et 2, op. 31 n^{os} 1 et 2, op. 57, op. 79, op. 81, op. 101, op. 109 et op. 110 (2).

Enfin, les Sonates en *deux* mouvements sont au nombre de *sept* : op. 49 n^{os} 1 et 2, op. 53, op. 54, op. 78, op. 90 et op. 111 (3).

Si la construction en *trois* mouvements est la plus employée, celle en *deux* mouvements devient plus fréquente dans les dernières *Sonates* ; cette tendance à restreindre le nombre des mouvements à *trois* et même à *deux*, en multipliant les enchaînements de mouvements inséparables, paraît être nettement opposée à celle qui se manifestera dans l'étude des *Quatuors à cordes*. Ceux-ci semblent au contraire, par l'accroissement du nombre de leurs pièces (*six*, *sept* et même *huit*), revenir à l'ancienne forme *Suite*, tandis que, seule, la *Symphonie* proprement dite est demeurée l'immuable dépositaire de la tradition des *quatre* types de mouvements, ainsi que nous le constaterons dans la Seconde Partie du présent Livre.

(1) Il faut observer toutefois que, sur ces *dix* Sonates, *sept* seulement contiennent un spécimen de *chacun* des *quatre* types traditionnels (S. L. M. R.). En effet, l'op. 26 n'a pas de type S, l'op. 31 n^o 3 n'a pas de type L et l'op. 106 n'a pas de type R.

(2) Les Sonates op. 27 n^o 1 et 110 n'ayant que des phrases lentes d'*introduction au finale* dont elles sont *inséparables*, doivent être considérées comme divisées en *trois* mouvements seulement.

(3) Pour la même raison, les Sonates op. 53 et 101 doivent être considérées comme divisées en *deux* mouvements.

HISTORIQUE

8. — CHRONOLOGIE DES SONATES DE BEETHOVEN.

Ludwig van Beethoven naquit à Bonn le 16 décembre 1770. Sa famille était d'origine flamande et habitait au xvii^e siècle les environs de Louvain. Son grand-père, *Ludwig*, auquel il ressemblait beaucoup physiquement, était venu s'établir à Bonn en 1733, en qualité de musicien de la cour de l'Evêque, et avait pris, en 1761, la charge de *Kapellmeister* en remplacement du français Touchemoulin. *Johann*, père de Beethoven, fut également musicien de cour ; de son mariage avec Anna-Magdalena Kewerich naquirent trois fils : seul, le jeune *Ludwig* suivit la carrière de ses ancêtres.

Après de sérieuses études sous la direction de Ch.-G. Neefe, maître érudit et intelligent qui, non content d'enseigner le métier, savait cultiver l'esprit de ses élèves par l'exemple, en les initiant aux belles œuvres (le *Clavecin* de Jean-Sébastien, les *Fantaisies* de Ph.-Emmanuel Bach, les premières Sonates de Rust), Beethoven partit en 1792 pour Vienne, où il reçut les conseils de J. Haydn, conseils qui lui furent fort utiles et dont il subit l'influence pendant toute sa première période de production. Il travailla aussi le contrepoint avec Albrechtsberger, auquel Haydn l'avait adressé pour parfaire son éducation technique. Ce fut donc seulement après quatorze ou quinze ans d'études assidues que Beethoven osa commencer à produire des œuvres, car on ne peut compter pour telles les quelque quarante compositions, variations, *lieder* ou morceaux d'ensemble, qu'il écrivit avant ses trois premiers Trios, et dont il fit lui-même bon marché par la suite : ce ne sont, en effet, que devoirs ou esquisses sans intérêt artistique.

Familier, malgré la rudesse de son caractère, avec l'aristocratie habitant alors à Vienne, les Breuning, les Waldstein, les Lichnowsky, Browne, Rasoumowsky, Erdödy, qui lui facilitèrent à maintes reprises la pratique de la vie, il put, jusqu'à la ruine de l'Autriche en 1809, mener une existence relativement tranquille, entrecoupée seulement d'amours incompris et de passions éphémères, et donner libre cours à son génie novateur.

Plus tard, il connut la douleur physique et morale ; la fin de sa vie fut empoisonnée, d'une part, par la terrible infirmité qui, dès 1800, avait attaqué son organe auditif, et lui enlevait bientôt toute possibilité de communication immédiate avec le monde extérieur ; ensuite, par l'ingratitude et la mauvaise conduite d'un neveu qu'il chérissait comme un fils.

Mais ces circonstances qui, chez des esprits moins hauts, eussent été des causes d'anéantissement, ne firent que développer en lui le don créateur; il sut se replier sur lui-même et se créa ainsi tout un monde intérieur auquel nous devons ses œuvres les plus sublimes.

Depuis son départ de Bonn, où il faisait partie de l'orchestre de l'Archevêque-Électeur de Cologne, Beethoven n'occupa aucun poste officiel, ne fut titulaire d'aucune charge: seule, l'Académie d'Amsterdam (1) l'avait nommé membre d'honneur en 1809; quant à l'antique et illustre Société Viennoise des *Amis de la Musique* (2), elle ne commença à apprécier la valeur du musicien de génie qui végétait dans la capitale de l'Empire, que quatre ans avant sa mort. Plus clairvoyant, Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, avait fait offrir, en 1809, à l'auteur de la *Symphonie héroïque*, des fonctions bien rémunérées que Beethoven refusa par patriotisme.

Animé d'une foi profonde en Dieu et en son art, Beethoven, comme Bach, fut un grand chrétien: toutes les œuvres de sa dernière manière en témoignent, aussi bien que ses propres écrits. Il pratiqua toute sa vie la sainte charité envers Dieu et envers son prochain, et mourut en bon catholique, le 26 mars 1827.

L'œuvre de Beethoven se divise en *trois* époques, dont chacune est caractérisée par un style absolument différent (3). Chez nul musicien, en effet, les changements successifs et progressifs de l'âme ne se manifestèrent plus clairement et plus complètement que chez le poète de la *Sonate pathétique*, de la *Symphonie pastorale* et de la *Messe en RÉ*.

Nous intitulerons ces trois manières si tranchées:

Période d'imitation, de 1795 à 1801 (§ 9);

Période de transition, de 1801 à 1815 (§ 10);

Période de réflexion, de 1815 à 1826 (§ 11).

Voici, dans leur ordre de production, la liste chronologique des *quarante-neuf* Sonates de Beethoven, les seules de ses compositions dont nous ayons à nous occuper dans ce chapitre:

(1) *Maatshappij tot Bevordering van Toonkunst*.

(2) *Gesellschaft der Musikfreunde*.

Ces deux Sociétés existent encore à Amsterdam et à Vienne.

(3) L'un des ouvrages les plus utiles à consulter, pour bien connaître les Sonates de Beethoven, est un livre rédigé en français avec des pensées allemandes par un auteur russe, W. de Lenz, et intitulé: *Beethoven et ses trois styles* (2 vol.: 1^{re} éd., Stapleaux, Bruxelles, 1854; 2^e éd., Lavinée, Paris, 1866; 3^e éd., Legouix, Paris, 1908). Ce livre est des plus instructifs pour les élèves, parce qu'il fut écrit par un musicien et un enthousiaste. La plupart des autres publications sur ces Sonates ne donnent jusqu'à présent que d'inutiles descriptions ou de sèches nomenclatures. Quelques écrivains ont même tenté de contester cette classification des œuvres de Beethoven en *trois manières* successives; mais leurs assertions sont sans aucun fondement: ce sont opinions de musicographes dont nous n'avons pas à tenir compte ici, puisque nous nous adressons à des musiciens.

PREMIÈRE PÉRIODE (imitation) : 22 Sonates.

1795.	3	Sonates	pour piano ; <i>fa, LA, UT</i> (dédiées à J. Haydn) . . .	Op. 2.
—	2	—	pour violoncelle ; <i>FA, sol</i> (au roi de Prusse). . .	— 5.
1796.	1	Sonate	pour piano ; <i>SOL</i>	— 49 n° 2.
—	1	—	pour piano à quatre mains ; <i>RE</i>	— 6.
—	1	—	pour piano ; <i>MIb</i> (à la comtesse de Keglevics). . .	— 7.
1797.	3	Sonates	pour piano ; <i>ut, FA, RE</i> (à la comtesse de Browne). . .	— 10.
1798.	3	—	pour violon ; <i>RE, la, MIb</i> (à Salieri).	— 12.
—	1	Sonate	pour piano (<i>pathétique</i>) ; <i>ut</i> (au prince Ch. de Lichnowsky).	— 13.
—	2	Sonates	pour piano ; <i>MI, SOL</i> (à la baronne de Braun) . . .	— 14.
1799.	1	Sonate	pour piano ; <i>sol</i>	— 49 n° 1.
1800.	1	—	pour cor ; <i>FA</i>	— 17.
—	1	—	pour piano ; <i>SIb</i> (au comte de Browne)	— 22.
—	2	Sonates	pour violon ; <i>la, FA</i> (au comte Fries)	— 23.

DEUXIÈME PÉRIODE (transition) : 20 Sonates.

1801.	1	Sonate	pour piano (<i>pastorale</i>) ; <i>RE</i> (à J. de Sonnenfels) . . .	Op. 28.
—	1	—	pour piano ; <i>LAb</i> (au prince Ch. de Lichnowsky). . .	— 26.
—	2	Sonates	pour piano (<i>quasi fantasia</i>) ; <i>MIb</i> (à la princesse de Liechtenstein), <i>ut ♯</i> (à la comtesse G. Guicciardi).	— 27 n° 1 et 2.
1802.	3	—	pour violon ; <i>LA, ut, SOL</i> (à l'empereur Alexandre). . .	— 30.
—	2	—	pour piano ; <i>SOL, ré</i>	— 31 n° 1 et 2.
1803.	1	Sonate	pour violon ; <i>la</i> (à Kreutzer)	— 47.
—	1	—	pour piano ; <i>MIb</i>	— 31 n° 3.
1804.	1	—	pour piano ; <i>fa</i> , dite <i>appassionata</i> (au comte F. de Brunswick).	— 57.
—	1	—	pour piano ; <i>UT</i> (au comte Waldstein).	— 53.
1805.	1	—	pour piano ; <i>FÀ</i>	— 54.
1808.	1	—	pour violoncelle ; <i>LA</i> (au comte Gleichenstein). . .	— 69.
—	1	Sonatine	pour piano ; <i>SOL</i>	— 79.
1809.	1	Sonate	pour piano ; <i>FA ♯</i> (à la comtesse Thérèse Brunswik). . .	— 78.
—	1	—	pour piano ; <i>MIb, l'Adieu, l'Absence, le Revoir</i> (à l'archiduc Rodolphe).	— 81.
1812.	1	—	pour violon ; <i>SOL</i> (à l'archiduc Rodolphe).	— 96.
1814.	1	—	pour piano ; <i>mi</i> (au comte Moritz de Lichnowsky). . .	— 90.

TROISIÈME PÉRIODE (réflexion) : 7 Sonates.

1815.	2	Sonates	pour violoncelle ; <i>UT, RE</i> (à la comtesse Erdödy). Op. 102.	
1816.	1	Sonate	pour piano ; <i>LA</i> (à la baronne Ertmann)	— 101.
1818.	1	—	pour piano ; <i>SIb</i> (à l'archiduc Rodolphe).	— 106.
1820.	1	—	pour piano ; <i>MI</i> (à Maximilienne Brentano).	— 109.
1821.	1	—	pour piano ; <i>LAb</i>	— 110.
1822.	1	—	pour piano ; <i>ut</i> (à l'archiduc Rodolphe).	— 111.

Sur ces quarante-neuf Sonates, trente-deux sont écrites pour piano seul : elles contiennent les plus importantes innovations du génie

beethovénien et méritent une étude spéciale. On peut même les considérer comme le véritable « Évangile musical » du XIX^e siècle, dont tout compositeur devrait connaître jusqu'aux moindres détails.

Nous donnons ci-après, dans l'ordre chronologique, le schéma analytique de chaque morceau avec quelques remarques, et l'analyse détaillée d'une Sonate-type, au moins, dans chacune des trois manières. Nous examinerons ensuite les principales particularités des dix Sonates de violon et des cinq Sonates de violoncelle.

9. SONATES POUR PIANO. — PREMIÈRE MANIÈRE (1795 A 1801).

La *première manière* (imitation) reste assujettie à la tradition, jusque dans ses formules mêmes. Sauf dans quelques morceaux comme le premier mouvement de la *Sonate pathétique* et le *largo* de l'op. 10 n° 3, les éléments musicaux et la forme n'y diffèrent pas notablement du *style galant* établi par Emm. Bach, Haydn et Mozart. Beethoven ne s'y élève même pas au niveau des dernières Sonates de Fr.-W. Rust, tout à fait contemporaines de cette période ; il ne cherche qu'à *imiter* ses modèles et se constitue ainsi peu à peu une puissante personnalité, bien plus sûrement qu'en désertant avec la témérité de l'inexpérience la route traditionnelle, pour s'engager dans des sentiers sans issue.

Sonate op. 2 n° 1. — Dédiée à J. Haydn, « docteur en musique ».

— Composée en 1795.

— Éditée en mars 1796, chez Artaria, à Vienne.

— En quatre mouvements (S. L. M. R.) :

1° *Allegro* ♩ , en *fa*. Type S.

EXP. Th. A, enchaîné à

— Th. B (*b'*, *b'*, *b'''*).

DÉV. par *b'*.

RÉEXP. normale.

REM. — Les doigtés des deux premières mesures sont marqués par Beethoven lui-même.

2° *Adagio* $\frac{3}{4}$, en *FA*. Type LS.

EXP. Th. de *lied*, A.

— Pont.

— Th. B, à la *D*.

RÉEXP. Th. A, à la *T*, enchaîné à

— Th. B, à la *T*.

3° *Allegretto* $\frac{3}{4}$, en *fa*. Type M.

MENUET : Th. A. (1) et dév. de A.

Trio en *FA*.

Da capo.

REM. — Les doigtés de la descente en sixtes du *trio* sont marqués par Beethoven.

(1) Ce thème a été cité ci-dessus, p. 304.

4° *Prestissimo* C , en *fa* (1). Type R.

REF. 1 : Th. A, enchaîné à

Coupl. 1 : Th. B, en *ut*.Coupl. 2 : Elém. nouv. en *LA b*.

REF. 2 : Th. A, enchaîné à

Coupl. 3 : Th. B, à la *T*.

REM. — Cette forme ne tient du Rondeau que par le thème différent qui constitue le deuxième couplet, et remplace le développement.

Sonate op. 2 n° 2. — Dédicée à J. Haydn.

— Composée en 1795.

— Éditée en mars 1796, chez Artaria.

— En quatre mouvements (S. L. M. R.) :

1° *Allegro vivace* $\frac{2}{4}$, en *LA*. Type S.EXP. Th. A, en deux éléments (*a'* et *a''*).— Pont vers la *D*.— Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b', \text{ en } mi. \\ b'' \text{ (tiré de } a') \text{ en } Mi. \\ b''' \text{ (tiré de } p.) \end{array} \right.$ DÉV. par *a'*.— par *a''* en *FA*.

RÉEXP. normale.

2° *Largo appassionato* $\frac{3}{4}$, en *RE* (2). Type LL.I. Th. de *lied*, à la *T*.

II. Section modulante.

III. Th. à la *T*.

IV. Dév. du Th.

V. Th., à la *T*.REM. — Le thème de ce *Largo* semble être une esquisse de l'*Andante* du Trio op. 97.3° *Allegretto* $\frac{3}{4}$, en *LA*. Type M.MENUET $\left\{ \begin{array}{l} a, \text{ à la } T. \\ b, \text{ en } sol \sharp. \\ a, \text{ à la } T. \end{array} \right.$ Trio, en *la*.

Da capo.

REM. — Malgré son titre *Scherzo*, cet *Allegretto* doit être considéré comme un *Menuet*, par la forme de son thème (3).

Le trio est écrit d'après un chant slave.

4° *Rondo grazioso* C , en *LA*. Type RS.REF. 1 : Th. A, à la *T*.Coupl. 1 : P. et th. B, à la *D*.

REF. 2 : Th. A.

Coupl. 2 : Elém. nouv. en *la*.

REF. 3 : Th. A.

Coupl. 3 : P. et th. B à la *T*.

REF. 4 : Th. A.

Coupl. 4 : Dév. du th. A.

— — du coupl. 2.

REF. 5 : Période initiale de A.

— Conclusion.

REM. — Rondeau-Sonate tout à fait conforme au type étudié ci-dessus (p. 312).

Le thème B est très peu important et change de rythme, quand il revient au troisième couplet, disposition fréquente chez Mozart.

(1) Haydn, tout en trouvant que Beethoven « avait encore beaucoup à apprendre », apprécia hautement ce finale, appelé par les critiques d'alors « une indécente monstruosité ».

(2) C'est cette pièce qui a été analysée ci-dessus (p. 291 et suiv.) dans la section technique, comme modèle du type *lied développé* en cinq sections (I. L.).(3) Ce thème a été cité ci-dessus, p. 304, avec celui du *Menuet* de la Sonate précédente (op. 2 n° 1).

Sonate op. 2 n° 3. — Dédicée à J. Haydn.

— Composée en 1795. — Éditée en mars 1796, chez Artaria.

— En quatre mouvements (S. L. M. R.):

1° *Allegro con brio* C, en UT. Type S.

EXP. Th. A.

— Pont.

— Th. B. $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ en sol.} \\ b'' \text{ en SOL (tiré de p.)} \\ b''' \end{array} \right.$

REM. — Suivant un ancien usage italien, le thème B entre par la dominante mineure (sol) et change de mode ensuite.

DÉV. par b''' .

— par a .

RÉEXP. normale,

— avec *Dév. terminal*, cadence et dernière réexp. de A.

2° *Adagio* $\frac{2}{4}$, en MI. Type LL.

I. Th. binaire à la T.

II. Section modulante.

III. Th. à la T.

IV. Dév. du th. et de la section II.

V. Th. à la T.

3° *Allegro* $\frac{3}{4}$, en UT. Type M.

SCHERZO: Th. développé à la T.

Trio en la.

Da capo et *Coda*.

REM. — Le thème du *Scherzo* de la *Symphonie italienne* de Mendelssohn est, sans doute, inspiré de celui-ci.

4° *Allegro assai* $\frac{6}{8}$, en UT. Type RS.

REF. 1 : Th. A, à la T.

Coupl. 1 : P. et th. B à la D.

REF. 2 : Th. A.

Coupl. 2 : Élément nouveau en FA.

REF. 3 : Th. A.

Coupl. 3 : P. et th. B. à la T.

REF. 4 : Th. A, avec cadence et *Coda*.

Sonate op. 49 n° 2. — (Sans dédicace).

— Composée en 1796.

— Éditée en janvier 1805, au Bureau des Arts et de l'Industrie.

— En deux mouvements (S. R.):

1° *Allegro ma non troppo* C, en SOL. Type S.

EXP. Th. A, enchaîné à

— Th. B (b' , b'' , b''') en RÉ.

DÉV. réduit à 14 mesures.

RÉEXP. normale.

REM. — Le début du th. B. est identique à celui de la *seconde idée* dans la pièce initiale de la Sonate pour deux pianos de Mozart.

2° *Tempo di Minuetto* $\frac{3}{4}$, en SOL. Type R.

REF. 1 : Th. A., à la T.

Coupl. 1 : Th. B, à la D.

REF. 2. Th. A.

Coupl. 2 : Elém. nouv., en UT.

REF. 3 : Th. A. et *Coda*.

REM. — Le *refrain* (A) est le thème du Menuet du Grand Septuor, op. 20; mais ce thème est traité ici en Rondeau, malgré son rythme de Menuet.

Sonate op. 7. — Dédinée à la comtesse Babette von Keglevics.
— Composée en 1796. — Éditée en octobre 1797, chez Artaria.
— En quatre mouvements (S. L. M. R.) :

1° *Allegro molto e con brio* $\frac{6}{8}$, en $M1b$ Type S.

EXP. Th. A.

— P., avec préparation tonale du

— Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ modulant.} \\ b'' \end{array} \right.$

$\left\{ \begin{array}{l} b'' \\ b''' \text{ avec coda en } S1b. \end{array} \right.$

REM. — La phrase b' du second thème (B) contient une modulation assez éloignée, en UT .

DÉV. par a .

— par coda de b''' .

RÉEXP. normale,

— avec *Dév. term.* par b' .

2° *Largo, con gran espressione* $\frac{3}{4}$, en UT Type LS.

EXP. Th. de lied A, à la T .

— Th. B, modulant.

RÉEXP. Th. A, à la T .

— Th. B, à la T .

— Conclusion.

3° *Allegro* $\frac{3}{4}$, en $M1b$ Type M.

MENUET : Th. développé à la T .

Trio en $mi\flat$.

Da capo.

4° *Rondo. Poco allegretto e grazioso* $\frac{2}{4}$, en $M1b$ Type R.

REF. 1 : Th. A, à la T .

Coupl. 1 : P. et th. B, à la D .

REF. 2 : Th. A.

Coupl. 2 : Elém. nouv. en ut .

REF. 3 : Th. A.

Coupl. 3 : P. et th. B, à la T .

REF. 4 : Th. A.

Coupl. 4 : *Dév.* et phrase concluante.

REM. — Ce Rondeau est le premier qui se termine par une phrase concluante différente du refrain.

Sonate op. 10 n° 1. — Dédinée à la comtesse de Browne (1).

— Composée en 1797.

— Éditée en septembre 1798, chez Eder, à Vienne.

— En trois mouvements (S. L. S.) :

1° *Allegro molto e con brio* $\frac{3}{4}$, en ut Type S.

EXP. Th. A.

— Pont mélodique.

— Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b \\ b'' \text{ (rythme de } a). \\ b''' \text{ tiré de } p. \end{array} \right.$

REM. — La première phrase b de la seconde idée (B) est la reproduction d'un thème de Haydn appartenant à la Sonate qui porte le n° 58 1°. Ce même thème reparaît dans plusieurs autres œuvres de Beethoven.

(1) Voici comment furent jugées les trois Sonates op. 10, lors de leur apparition, par l'*Allgemeine Musik Zeitung* (1799) : « L'abondance des thèmes amène Beethoven à accumuler des pensées sans ordre et dans de bizarres groupements, de telle sorte que son art paraît artificiel et reste obscur. »

- DÉV. par *a*.
 — par thème nouveau, amplification de *p*, en *fa* et *si^b*.
 — par marche vers la *D*.
 RÉEXP. Th. A.
 — P. vers *fa*.
 — fausse entrée de *b'* en *FA*.
 — Th. B (*b'*, *b''*, *b'''*) à la *T*.
- REM. — Observer ici la vérification de ce qui a été dit de l'influence de la modulation en *FA* dans les œuvres de Beethoven en *Mib* ou *ut*. La fausse entrée de *b'* en *FA* semble ici une esquisse de l'entrée de cor en *FA*, dans la III^e Symphonie (en *Mib*).
- 2° *Adagio molto* $\frac{2}{4}$, en *LA^b*. Type LS.
 EXP. Th. binaire A, à la *T*.
 — Pont modulant.
 — Th. B, à la *D*.
 RÉEXP. Th. A., à la *T*.
 — Pont modulant.
 — Th. B, à la *T*.
 — Phrase concluante.
- 3° *Prestissimo* Φ , en *ut*. Type S.
 EXP. Th. A, enchaîné à
 — Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ en } Mib. \\ b'' \text{ tiré de } a. \\ b''' \end{array} \right.$
 DÉV. réduit à 11 mesures.
 RÉEXP. normale,
 — avec petit *Dév. terminal*.
 REM. — C'est la première fois que Beethoven emploie cette forme S (mais en mouvement plus rapide) à titre de *finale*.
- Sonate op. 10 n° 2.** — Dédicée à la comtesse de Browne.
 — Composée en 1797. — Éditée en septembre 1798, chez Eder.
 — En *trois* mouvements (S. M. S.) :
- 1° *Allegro* $\frac{2}{4}$, en *FA*. Type S.
 EXP. Th. A (*a'* et *a''*).
 — Pont.
 — Th. B (*b'*, *b''*, *b'''*) en *UT*.
 DÉV. par *coda* de *b'''*, vers la *D*. de *ré*.
 — rentrée de *a'* en *RE*.
 RÉEXP. par *a''* en *FA*.
 — P. et th. B (*b'*, *b''*, *b'''*).
 REM. — Le thème A se décompose en deux éléments, et c'est le second (*a''*) qui marque le début de la véritable *réexposition* au ton principal *FA*.
- 2° *Allegretto* $\frac{3}{4}$, en *fa* (1). Type M.
 SCHERZO : Th. (*a*, *b*, *a*).
 Trio en *RE^b*.
Da capo avec modification agogique.
 REM. — Le rythme du thème est par quatre mesures. Ce *Scherzo* offre une grande analogie avec celui de la V^e Symphonie.
- 3° *Presto* $\frac{2}{4}$, en *FA*. Type S.
 EXP. Th. A, enchaîné à
 — Th. B (rythme de *a*) en *UT*.
 DÉV. rythmique de *a*.
 — repos par th. B, exp. en *RE*.
 RÉEXP. Th. A, enchaîné à
 — Th. B, en *FA*.
 REM. — Ce finale est sur un rythme unique. Le thème A offre une analogie avec le *fugato* qui se trouve dans l'*Andante* de la I^{re} Symphonie (1799).

(1) Ce *Scherzo* a été analysé ci-dessus (p. 305) dans la section technique, comme modèle du type M.

Sonate op. 10 n° 3. — Dédicée à la comtesse de Browne.

— Composée en 1797. — Éditée en septembre 1798, chez Eder.

— En quatre mouvements (S. L. M. R.):

1° Presto C , en RÉ. Type S.

EXP. Th. A, dont la cellule initiale (a) fait le fond des deux idées et des développements :

(A) Première idée

Presto a.....

T. (RÉ) cellule sf

- Pont mélodique de si à LA.
- Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ par la cellule } a, \text{ en LA.} \\ b' \text{ rythme de A.} \\ b'' \text{ coda.} \end{array} \right.$

(B) Seconde idée sf

T. (LA) a..... a.....

- DÉV. rythmique de A.
- RÉEXP. normale.
- avec Dév. term. de la cellule a et conclusion.

2° Largo e mesto $\frac{6}{8}$, en ré. Type LL.

- I. Th. binaire, à la T.
 - repos médian en UT.
 - cadence en la.
- II. Section modulante, de FA à re.
- III. Th. à la T.
 - repos médian en SI b.
 - cadence à la T.
- IV. Dév. de la sect. II et du th.
- V. Concl. par le th. en fragments.

REM. — La construction tonale du thème est différente à chacune de ses expositions. La première fois, il module en UT et conclut à la D. ; la deuxième fois, il module en SI b et conclut à la T. ; la troisième fois, il est réduit à des fragments, sur la T. La IV^e section contient un admirable modèle de dév. dynamique, qu'il convient de signaler :

IV

T. (ré) etc.

3° *Allegro* $\frac{3}{4}$, en RÉ. Type M.

MENUET (a, b, a et conclusion).

Trio en SOL.

Da capo.

4° *Rondo. Allegro* C, en RÉ. Type R.

REF. 1 : Th. A, à la T.

Coupl. 1 : Pont et th. B à la D.

REF. 2 : Th. A.

Coupl. 2 : Élément nouveau.

REF. 3 : Th. A.

Coupl. 3 : Pont et th. B à la T.

REF. 4 : Th. A et *Coda* conclusive.

Sonate op. 13. — Dédiée au prince Karl von Lichnowsky.

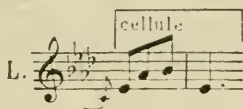
— Composée en 1798.

— Éditée en 1799 chez Eder, sous le titre *Grande Sonate Pathétique*.

— En *trois* mouvements (S. L. R.). — Cette œuvre, la plus avancée et la plus complète comme structure, assurément, de toutes celles qui appartiennent à la *première manière*, offre un exemple de véritable *cellule cyclique*, influençant directement chacun de ses *trois* mouvements constitutifs ; dans le premier (S), la cellule (contenue implicitement dans l'introduction) forme la phrase initiale (b') de la *seconde idée* :



dans le deuxième (L), on en retrouve la trace dès les premières mesures :



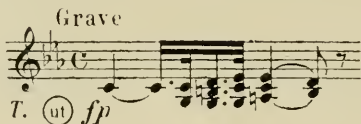
dans le final (R), la même cellule orme également le thème du *refrain* :



La Sonate débute par une introduction *Grave*, d'une nature toute différente de celle des autres introductions qui se rencontrent dans la première manière. Elle se mêle, en effet, d'une façon étroite à la marche du premier mouvement, se posant en antagoniste de la première idée et prenant une part active au développement pour reparaître à la fin, vaincue et démembrée. Cet emploi du thème d'introduction est rare chez Beethoven, et nous ne le retrouverons plus que dans les derniers Quatuors.

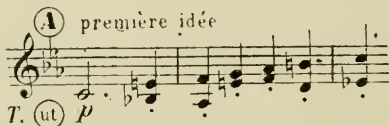
I *Grave* C, et *Allegro molto e con brio* C, en ut. . . Type S.

Exp. *Introd. Grave* 1, à la T.



Le dessin ainsi présenté dans l'introduction contient les notes caractéristiques (*ut, ré, mi b*) de la cellule cyclique; il s'expose en une phrase de forme binaire: après une cadence médiane au Relatif (*MI b*), il repart vers la *D.* d'*ut* et s'enchaîne à l'*Allegro*.

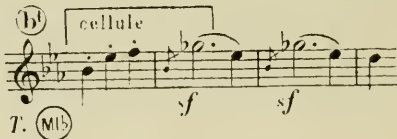
— Th. A., première idée qui ne termine pas et s'infléchit vers la *D.* :



— Pont assez court issu de l'idée A et préparant le ton de *mi b* par sa *D.*

— Th. B, seconde idée en trois phrases (*b, b'', b'''*) :

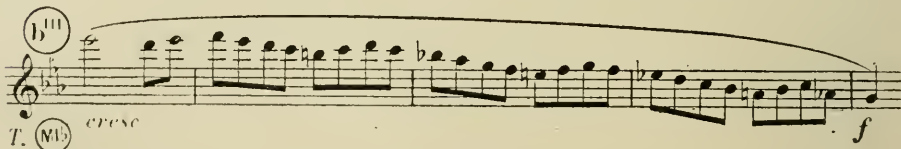
— — *b'* s'établit au ton de *mi b* et module ensuite :



— — *b''* de forme plus agogique est dans le ton de *MI b* :



— — *b'''* n'est qu'un simple trait conclusif formant cadence :



— — ce trait est suivi d'un rappel du thème A.

— *Grave* 2. Le thème de l'introduction reparait ici en soi; mais il semble mutilé et meurtri: il quitte ce ton, comme pour s'échapper, et se dirige vers le ton de *mi b*, où va commencer une véritable lutte (1) entre les deux thèmes principaux de l'œuvre.

(1) C'est évidemment cette lutte à laquelle Beethoven faisait allusion lorsqu'il disait à Schindler: « Deux principes également dans la partie médiane de la Pathétique... » (Voir ci-dessus, p. 262, en note.)

Dév. : le dessin rythmique du *pont*, issu de l'idée A, se pose en antagoniste du thème du *Grave*, dont le mouvement est devenu plus vif :



— Ce combat entre les deux thèmes de caractère contrastant, n'est pas de longue durée : parti de *mi* ♮, il aboutit bientôt à la *D.* d'*ut*, où une sorte de joyeuse fanfare amène la *réexposition*.

RÉEXP. Th. A., qui s'amplifie un peu avant l'entrée de la *seconde idée*.

— Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ en } fa \text{ (1) modulant vers la } D. \text{ d'ut.} \\ b'' \text{ en ut.} \\ b''' \text{ en ut.} \end{array} \right.$

— *Grave* 3. Le thème de l'*introduction* reparait ici une dernière fois, sur la *D.* ; mais son accord initial a disparu, comme si le combat l'avait privé d'un de ses membres ; vaincu définitivement par le thème A, il lui cède la place, et celui-ci, seul, termine joyeusement la pièce, assez différente, comme on voit, du cadre conventionnel du type S.

• *Adagio cantabile* $\frac{2}{4}$, en *LA* b. Type LL.

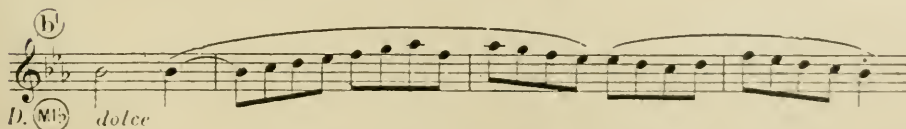
- | | |
|---|---|
| I. Th. primaire à la <i>T.</i> (<i>LA</i> ♮) avec reprise textuelle. | REM. — Cette pièce lente, en forme de grand <i>Lied</i> à cinq sections, n'a d'autre particularité que la relation thématique qui relie plus ou moins nettement les dernières notes de son dessin initial (voir ci-dessus, p. 333) avec la cellule générale de toute l'œuvre. |
| II. Élément mélodique nouveau. | |
| III. Th., sans reprise, à la <i>T.</i> | |
| IV. Dév. d'un élém. nouveau modulant de <i>la</i> ♮ à la <i>D.</i> de <i>LA</i> b. | |
| V. Th. avec reprise, à la <i>T.</i> , gardant le rythme en triolets de la section précédente. | |
| — <i>Coda</i> conclusive. | |

3° *Rondo. Allegro* ♩, en *ut*. Type R.

REF. I : Th. A à la *T.* Ce thème est formé par la cellule générale :



Coupl. 1. consistant en un *pont* très court suivi d'une véritable *seconde idée* (B) en trois phrases (*b'*, *b''*, *b'''*), au *Relatif*, *MI* ♮ :



(1) Peut-être y a-t-il ici encore un exemple de la tendance précédemment signalée (p. 322) de l'auteur à moduler vers *FA*, dans les compositions écrites avec trois bémols à la clé, c'est-à-dire en *ut*, comme celle-ci, ou en *MI* ?

REF. 2 : Th. A, à la *T.*

Coupl. 2 : Élément nouveau, comme dans tout Rondeau de ce type; ce dessin, plus calme, s'expose en *LA b.*

REF. 3 : Th. A., enchaînant sans transition à la *seconde idée.*

Coupl. 3 : Sorte de résumé du th. B, à la *T.*, réduit à ses deux premières phrases (*b'* et *b''*) seulement.

REF. 4 : Th. A. suivi d'une importante conclusion, dans laquelle se produit (*neuf* mesures avant la fin) une sorte de rupture sur la *D.* de *LA b.* A ce moment apparaît un souvenir du thème du *refrain*, privé de sa note initiale (de la même manière que le thème de l'*introduction*, à la fin du premier mouvement). Bien qu'il n'y ait aucune indication dans les premières éditions de cette Sonate, il est évident que ces *six* mesures (rappel du th. A) doivent s'exécuter plus lentement et avec une certaine hésitation, pour mieux préparer l'explosion du trait fulgurant qui termine l'œuvre.

Tout ce finale est éminemment expressif : on ne doit point l'interpréter « à la Haydn », comme il arrive trop généralement. W. de Lenz l'a fort bien dit (1) : « Il faut savoir élever ce Rondeau à une expression pathétique. »

Sonate op. 14 n° 1. — Dédicée à la baronne von Braun.

— Composée en 1798.

— Éditée en décembre 1799, chez Mollo, à Vienne.

— En trois mouvements (S. M. R.) :

1° *Allegro C*, en *Mi*. Type S.

EXP. Th. A., à la *T.*

— P. par *a.*

— Th. B. (*b'*, *b''*, *b'''*) en *SI.*

DÉV. par th. A.

RÉEXP. normale avec conclusion.

(1) *Op. cit.*, vol. I, p. 134.

2° *Allegretto* $\frac{3}{4}$, en *mi*. Type M.

SCHERZO : Th. A et dév. de A.

Trio en *UT*.

Da capo avec coda spéciale.

3° *Rondo. Allegro commodo* C , en *MI*. Type R.REF. 1 : Th. A, à la *T*.Coupl. 1 : P. et th. B., à la *D*.

REF. 2 : Th. A.

Coupl. 2 : Élém. nouv. en *SOL*.

REF. 3 : Th. A.

Coupl. 3 : P. et th. B., à la *T*.

REF. 4 : Th. A et conclusion.

Sonate op. 14 n° 2. — Dédicée à la baronne von Braun (1).

— Composée en 1798. — Éditée en décembre 1799, chez Mollo.

— En trois mouvements (S. L. R.) :

1° *Allegro* $\frac{2}{4}$, en *SOL*. Type S.EXP. Th. A, à la *T*.

— Pont mélodique.

— Th. B (*b'*, *b'*, *b'''*) en *RE*.DÉV. par *a* en *sol* et *b'* en *SIb*.— marche par *a*.— repos par *a* en *MIb*.

— conduit.

RÉEXP. normale avec conclusion par A.

2° *Andante* *C*, en *UT*. Type LV.

Th. de lied et quatre variations.

3° *Scherzo. Allegro assai* $\frac{3}{8}$, en *SOL*. Type R.REF. 1 : Th. A. à la *T*.Coupl. 1 : Période accessoire en *mi*.

REF. 2 : Th. A.

Coupl. 2 : P. et élém. nouv. en *UT*.

REF. 3 : Th. A.

Coupl. 3 : P. vers *D*. de *FA*.REF. 4 : Th. A, rentrant par *FA* au ton principal.Coupl. 4 : Conclusion mélodique de A, en *SOL*.REF. 5 : Th. A, avec *Coda*.

REM. — Le thème A, malgré le titre

Scherzo, est un thème de *Menuet* ; mais la forme de cette pièce est bien celle du *Rondeau*.

Sonate op. 49 n° 1. — (Sans dédicace).

— Composée en 1799.

— Éditée en janvier 1805, au Bureau des Arts et de l'Industrie

(1) Ces deux Sonates, op. 14, sont celles à propos desquelles Schindler explique les idées de Beethoven sur les deux principes antagonistes dont nous avons parlé ci-dessus (p. 262) : « das bittende Prinzip und das widerstrebende Prinzip. »

— En *deux* mouvements (S. R.) :

2° *Andante* $\frac{2}{4}$, en *sol.* Type S.

EXP. Th. A, à la *T*, enchaîné à *B*.

— Th. B, très court, en *SI b*.

DÉV. par *b*.

RÉEXP. normale.

2° *Rondo. Allegro* $\frac{6}{8}$, en *SOL.* Type R.

REF. 1 : Th. A, à la *T*.

Coupl. 1 : P. et th. B, en *SI b*.

REF. 2. Th. A.

Coupl. 2 : P. et th. B, en *SOL.*

REF. 3 : Th. A. et conclusion.

Sonate op. 22. — Dédicée au comte de Browne.

— Composée en 1800.

— Éditée en 1802, chez Hofmeister, à Leipzig, sous le titre *Grande Sonate*.

— En *quatre* mouvements (S. L. M. R.) :

1° *Allegro con brio* *C*, en *SI b*. Type S.

EXP. Th. A (*a'* et *a''*) à la *T*.

— Pont par *a'*.

— Th. B (*b'*, *b''*, *b'''*) en *FA*.

DÉV. par *a'* et *coda* de *b'''*.

— *marche* par modulations sombres : de *sol* à *fa* par *SD*.

RÉEXP. normale.

2° *Adagio con molt' espressione* $\frac{9}{8}$ en *MI b*. Type SL.

EXP. Th. A, à la *T*.

— Pont mélodique.

— Th. B, en *SI b*.

DÉV. par *a*.

RÉEXP. normale.

REM. — Seul exemple d'un mouvement lent (L) ayant *tous* les éléments du type S, *γ* compris le développement

3° *Ménuetto* $\frac{3}{4}$, en *SI b*. Type M.

MENUET : Th. A et dév. de A.

Trio en *sol*.

Da capo.

4° *Rondo. Allegretto* $\frac{2}{4}$, en *SI b*. Type R.

REF. 1 : Th. A, à la *T*.

Coupl. 1 : Th. B, de *SI b* à *FA*.

REF. 2 : Th. A.

Coupl. 2 : Th. B, en *SI b*, et élément nouveau.

REF. 3 : Th. A, avec variation.

Coupl. 3 : Th. B, en *SI b*.

REF. 4 : Th. A (autre variation) et phrase concluante.

10. — SONATES POUR PIANO. — DEUXIÈME MANIÈRE (1801 A 1815).

La *deuxième manière* (transition) apparaît dès l'année 1801 : on sent alors chez Beethoven une sorte d'inquiétude, la préoccupation de faire autrement que ses devanciers et de les surpasser, s'il se peut, par quelques géniales mais incomplètes innovations. Dans ses nouvelles œuvres, souvent très proches déjà de la perfection, il se garde bien de répudier les anciennes formes établies : il s'efforce au contraire de les adapter à l'état de sa pensée et de ses aspirations, désormais incompatibles avec le vieux « formulaire musical » un peu conventionnel, dont il s'était contenté jusqu'alors.

Dans les op. 26 et 27 n° 1, il essaie d'abandonner totalement la pièce de forme Sonate (S) ; mais bientôt il sent que ce point d'appui indispensable ne peut être complètement supprimé de la Sonate sans compromettre son équilibre ; il affecte alors le type S au finale (op. 27 n° 2, op. 31 n° 2, op. 31 n° 3, op. 57 et op. 81) et abandonne presque totalement la forme Rondeau (type R) en créant, pour remplacer ce mouvement gai et alerte, un type nouveau greffé sur l'ancienne forme du Menuet : le Scherzo beethovénien. Peu après, repris par sa passion pour la haute architecture, ce n'est plus seulement le Rondeau qu'il proscriit, mais toutes les autres formes adoptées jusqu'alors pour les différents mouvements, et cela au bénéfice exclusif du type S, qu'il laisse régner en maître sur toute la construction : à cette époque de sa vie, nous rencontrons des œuvres comme les Sonates pour piano, op. 31 n° 3, op. 57 et op. 81 ; pour violon, op. 47 ; pour violoncelle, op. 69 (sans parler des trois Quatuors à cordes, op. 59), dont presque toutes les pièces (parfois jusqu'à *trois* sur *quatre*) sont construites dans la forme Sonate proprement dite (type S).

Les conventions mélodiques et harmoniques ne sont pas moins transgressées par Beethoven, à partir de cette période, que les grandes conventions rythmiques dont Mozart ne s'écarte jamais ; nous voyons des phrases de mode *mineur* s'assombrir vers les *quintes graves* et s'arrêter, comme épuisées, sur cette *dominante réelle* de leur mode, pour remonter ensuite, en douloureux efforts, vers la *tonique* d'où elles sont tombées (1) ; nous assistons à des échanges rythmiques entre les idées d'une même pièce (op. 57) et à des innovations dans les rapports entre les tonalités de ces idées (op. 53), toutes dispositions dont on ne trouve nulle trace dans la *première manière*.

(1) Voir notamment l'*Adagio* initial de l'op. 27 n° 2 et la pièce lente symbolisant l'*Absence*, dans la Sonate, op. 81 (*Lebewohl*).

Sonate op. 28. — Dédicée à Joseph de Sonnenfels.

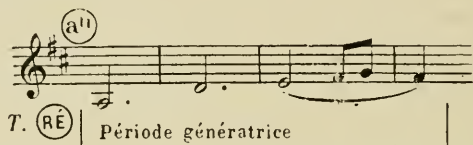
— Composée en 1801.

— Éditée en 1801, au Bureau des Arts et de l'Industrie (intitulée *Sonate Pastorale* dans l'édition Cranz, de Hambourg).

— En quatre mouvements (S. L. M. R.) :

1° *Allegro* $\frac{3}{4}$, en RÈ. Type S.

Exp. Th. A (*a'* et *a''*) ; la période *a'* que nous avons citée ci-dessus (p. 246) n'est qu'une fonction de *SD.*, dans laquelle apparaît un *septième degré baissé* (ut ♭) nullement modulant ; la véritable période génératrice est dans l'élément *a''* :

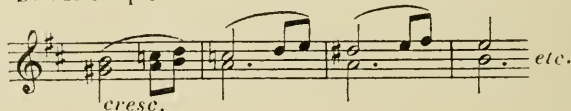


— Pont mélodique préparant la *seconde idée* et contenant toute la phrase *b'*, mais en forme modulante.

— Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ en LA.} \\ b'' \text{ répétition de } b' \text{ une tierce plus haut.} \\ b''' \text{ complément.} \end{array} \right.$

Dév. tiré tout entier de la période génératrice *a''*, qui se condense peu à peu en elle-même et finit par s'éliminer complètement. Il convient d'indiquer ici les états successifs de cette période *a''*, véritable modèle d'élimination, aboutissant à la *D.* de *si* :

Dév. de *a''* par ses deux dernières mesures :



Même dessin resserré et morcelé :



Même dessin réduit à un seul accord :



RÉEXP. normale avec conclusion par la période génératrice *a''*.

2° *Andante* $\frac{2}{4}$, en *ré*. Type L.

- i. Th. de *lied* avec reprises, en *ré*.
- ii. Élément nouveau en *RÉ*.
- iii. Th. en *ré* avec variations.
— conclusion par l'élément ii.

3° *Scherzo. Allegro vivace* $\frac{3}{4}$, en *RÉ* (1). Type M.

- MENUET* : Th. A et dév. de A. REM. — Malgré son titre, cette pièce
Trio en si. est un *Menuet* par le rythme de son
Da capo. thème.

4° *Rondo. Allegro ma non troppo* $\frac{6}{8}$, en *RÉ*. Type R.

- REF. 1 : Th. A, à la *T*.
Coupl. 1 : P. et th. B, à la *D*.
REF. 2 : Th. A.
Coupl. 2 : Élém. nouv. en *SOL* (rythme de A).
REF. 3 : Th. A.
Coupl. 3 : P. et th. B, à la *T*.
— fausse rentrée de A, à la *SD*.
REF. 4 : Variation concluante de A.

Sonate op. 26. — Dédiée au prince Karl von Lichnowsky.

— Composée en 1801.

— Éditée en mars 1802, chez Cappi, à Vienne.

— En quatre mouvements (L. M. M. R.) (2) :

1° *Andante con Variazioni* $\frac{3}{8}$, en *LA b* (3). Type LV.

Th. de *lied* avec cinq variations et phrase concluante complétant le thème.

2° *Scherzo. Allegro molto* $\frac{3}{4}$, en *LA b*. Type M.

- SCHERZO* : Th. A et dév. de A.
Trio en *RÉ b*, à la *SD*., avec *rentrée*.
Da capo.

3° *Marcia funebre sulla morte d'un Eroe. Maestoso andante* C, en *la b*. Type M.

MARCHE : Th. de *lied* :

- | | |
|--|---|
| $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ en } la \text{ b, vers } R\acute{E}-MI \text{ } \flat\flat. \\ b \text{ de } R\acute{E} \text{ à } la \text{ b.} \\ a' \text{ conclusion.} \end{array} \right.$ | REM. Malgré son caractère, cette <i>Marche</i>
n'est pas autre chose qu'une forme M. |
|--|---|

Trio en *LA b*.

Da capo avec *Coda*.

(1) Opinion de l'*Allgemeine Musik-Zeitung* (1802, p. 190) sur cette Sonate : « Le premier morceau et le troisième sont originaux jusqu'à l'extraordinaire, jusqu'à l'aventureux. »

(2) Cette Sonate est la première qui ne contienne aucun mouvement du type S. Il en sera de même de la suivante (op. 27 n° 1) et de l'op. 54 (voir ci-après, p. 353).

(3) Lire dans W. de Lenz (*op. cit.*, vol. II, p. 150) l'anecdote sur le *trille* de la vingt-troisième mesure de cet *Andante*.

4° *Allegro* $\frac{2}{4}$, en LA \flat Type R.

REF. 1 : Dessin A à la T.

Coupl. 1 : Dessin analogue B à la D.

REF. 2 : Dessin A.

Coupl. 2 : Dessin analogue, en ut.

REF. 3 : Dessin A.

Coupl. 3 : Même dessin que B à la T.
avec conclusion à la T.REM. — Ce Rondeau, sorte de *mouvement perpétuel*, n'a pas de thème très caractérisé, ni de *refrain* final.

Sonate op. 27 n° 1. — Dédicée à la princesse von Liechtenstein.

— Composée en 1801.

— Éditée en mars 1803, chez Cappi, sous le titre *Sonata quasi una Fantasia*.

— En trois mouvements, enchaînés (L. M. R.) :

1° *Andante* ♩ et *Allegro* $\frac{6}{8}$, en MI \flat Type LL.I. *Andante* : th. binaire à la T.II. — élém. nouv. en MI \flat .

III. — th. à la T.

IV. *Allegro* : élém. nouv. en UT.V. *Andante* : th. à la T.REM. — Sauf le mouvement différent de la IV^e section, ce morceau est tout à fait conforme au type *lied développé*.

— L'indication de l'enchaînement au morceau suivant est indépendante de sa construction.

2° *Allegro molto e vivace* $\frac{3}{4}$, en ut. Type M.

SCHERZO : Th. A et dév. de A.

Trio en LA \flat (rythmique).*Da capo*, avec modification agogique tout à fait analogue à l'exemple cité ci-dessus (p. 305).REM. — L'indication d'enchaînement à l'*Adagio* est également indépendante de la construction de ce *Scherzo*.3° *Adagio con espressione* $\frac{3}{4}$, en LA \flat (1) et *Allegro vivace* $\frac{2}{4}$, en MI \flat Type R.INTRODUCTION : *Adagio*.— phrase de *lied* à la SD.
enchaînant au *finale*.

REF. 1 : Th. A, à la T.

Coupl. 1 : P. (par a).

— Th. B. (*b'* et *b''*) en SI \flat .

REF. 2 : Th. A.

Coupl. 2 : dév. de a (autre rythme).

— dév. de *b'* vers la D.

REF. 3 : Th. A.

Coupl. 3 : P. et th. B en MI \flat avec cadence à la D.— 1^{re} période de l'*Adagio* à la T. et cadence.

— Conclusion par rythme a.

REM. — Cette phrase de *lied*, servant d'*introduction* au finale dont elle est inséparable, y occupe la fonction de SD. au début et de T. à la fin, comme dans une cadence plagale. — Ce thème de *lied* semble être une esquisse de celui qui sera appliqué par Beethoven au personnage de Florestan, dans *Fidelio*.(1) On a signalé dans la *section technique* du présent chapitre (p. 301 et 323) le cas particulier de cette *phrase lente d'introduction au finale*.

Sonate op. 27 n° 2. — Dédicée à la comtesse Juliette Guicciardi.

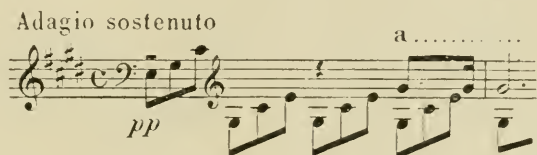
— Composée en 1801.

— Éditée en mars 1803, chez Cappi, sous le titre *Sonata quasi una Fantasia dedicata alla madamigella contessa Giulietta di Guicciardi*.

— En trois mouvements (L. M. S) :

1° *Adagio sostenuto* C , en $ut \sharp$ (1). Type L.

- i. Th. de *lied* allant de la *T.* à la *SD.*, laquelle doit être considérée ici comme une véritable *dominante* de mode *inverse*. Ce th. est construit sur le même arpège de *T.*, qui reviendra dans le *Presto*, en forme violente et agitée, aboutissant toujours à un appel répété du $sol \sharp$ (a) :



ii. Dév. du th. et du dessin d'accompagnement.

iii. Th. à la *T.* avec cadence conclusive par la *sixte napolitaine* (2).

2° *Allegretto* $\frac{3}{4}$, en $RE \flat$ -*UT* \sharp Type M.

SCHERZO : Th. A et dév. de A.

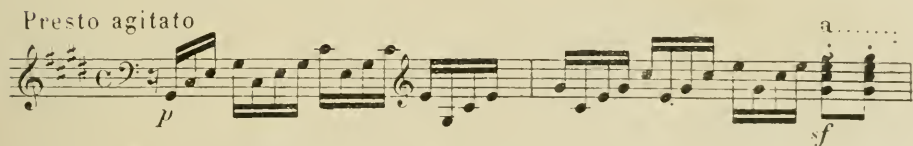
Trio en $RE \flat$.

Da capo.

REM. — Ce *Scherzo* doit être joué immédiatement après l'*Adagio*, mais il n'y a pas d'enchaînement réel.

3° *Presto agitato* C , en $ut \sharp$ Type S.

Exp. Th. A, infléchi vers la *D.*, et reproduisant l'appel du $sol \sharp$ (a), à la fin de l'arpège initial de *T.* :



— Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ mélodique.} \\ b'' \text{ plein d'une expres-} \\ \quad \text{sion douloureuse.} \\ b''' \text{ conclusion en } sol \sharp. \end{array} \right.$

REM. — La cadence par la *sixte napolitaine* (demi-ton supérieur) apparaît à la fin de b' et de b'' .

(1) Dans la première édition, Beethoven met cette indication pour l'*Adagio* : *Si deve suonare tutto questo pezzo delicatissimamente e senza sordini*.

Le nom de *Mondscheins-Sonate* (Sonate du Clair de lune) par lequel on désigne souvent cette Sonate, ou plutôt son *Adagio* initial, ne vient nullement de Beethoven : c'est le critique et musicographe Rellstab, qui avait cru pouvoir comparer cette œuvre à une excursion nocturne sur le lac des Quatre-Cantons.

Il est plus vraisemblable que cette Sonate est liée, dans l'esprit et le cœur de Beethoven, à son amour malheureux pour Giulietta Guicciardi, qui avait alors dix-sept ans. C'est pendant l'été 1802 que les parents de la jeune fille refusèrent sa main à l'auteur. Cette rupture, coïncidant avec les premiers symptômes de sa surdité, causa à Beethoven un douloureux accablement : on en trouve la trace dans le Testament d'Heiligenstadt, qui date d'octobre 1802. En novembre 1803, Giulietta Guicciardi épousa le comte de Gallembérg. Voir à ce sujet la conversation rapportée par Schindler (*op. cit.*, p. 279).

(2) Voir ci-dessus (p. 248) l'explication relative à cette sorte de cadence.

- DÉV. par *a*, puis *b'*, vers la *SD*. modulant à la *sixte napoletaine*. — Cette même cadence revient dans le développement et affirme la symétrie établie entre l'*Adagio* initial et le *Presto* par l'arpège ascendant de tonique et l'appel du *sol* (*a*).
- RÉEXP. Th. A, suivi immédiat. de
- Th. B (*b'*, *b''*, *b'''*) en *ut* ♯.
- *Dév. term.* par *b'* exp. à la *T*.
- Conclusion par *b''*.

Sonate op. 31 n° 1. — (Sans dédicace).

— Composée en 1802. — Éditée en 1803, chez Naegeli, à Zurich, dans le *Répertoire du Claveciniste*.

— En trois mouvements (S. L. R.):

1° *Allegro vivace* $\frac{2}{4}$, en *SOL*. Type S.

EXP. Th. A, en *SOL*.

— P. en deux élém. tirés de *a*.

— Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ en } SI. \\ b'' \text{ en } si, \text{ modulant.} \\ b''' \text{ concl. en } si. \end{array} \right.$

DÉV. rythmique par élém. de *a*.

RÉEXP. Th. A, en *SOL*, suivi de B.

— Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ en } MI. \\ b'' \text{ de } mi \text{ à } SOL. \\ b''' \text{ en } SOL. \end{array} \right.$

— *Dév. term.* par *a* (1).

REM. — C'est le premier exemple de l'emploi d'une tonalité voisine autre que la *dominante* ou le *relatif* pour la *seconde idée*.

2° *Adagio grazioso* $\frac{9}{8}$, en *UT*. Type L.

I. Th. de *lied*: *a*, à la *T*.

— *a*, infléchi à la *D*.

— *b* modulant.

— *a'*, à la *T*.

II. Élém. nouv. modulant.

III. RÉEXP. variée du th. A (*a*, *a*, *b*, *a'*).

— phrase concluante.

REM. — Ce thème a quelque analogie avec celui de l'air d'Ariel, dans la *Création*, de Haydn.

3° *Rondo. Allegretto* ♩ , en *SOL*. Type R.

REF. 1 : Th. A (*a'* et *a''*) avec reprise.

Coupl. 1 : P. et th. B en *RE*.

REF. 2 : Th. A (*a'* et *a''*).

Coupl. 2 : *Dév.* modulant de *a'* et *a''*.

REF. 3 : Th. A (*a'* et *a'*) avec reprise.

Coupl. 3 : P. et th. B, à la *T*.

— *Péd.* de *D*.

REF. 4 : Th. A, par fragments ralentis.

— Conclusion rapide.

REM. — Après cette Sonate, la forme Rondeau disparaît de l'œuvre de Beethoven, pour ne reparaitre qu'à partir de l'op. 53.

Op. 31 n° 2. — (Sans dédicace).

— Composée en 1802. — Éditée en 1803, chez Naegeli.

— En trois mouvements (S. L. S.):

(1) A propos de ce développement terminal, on peut voir dans les *Notices biographiques sur Beethoven*, de F. Ries (p. 88), une anecdote relative aux quatre mesures qui y auraient été ajoutées par l'éditeur.

1° *Largo et Allegro C*, en ré. Type S.

- EXP. Th. A (*a' Largo, a'' Allegro*). REM. — Le *Largo* initial (simple arpège de dominante) joue un rôle important dans la construction de cette pièce, où il reparait, au début du développement et de la réexposition, avec des amplifications d'ordre presque dramatique.
- Pont mélodique, par *a'*.
- Th. B (*b', b'', b'''*) en *la*.
- DÉV. par *a'*, *a''* et *p*.
- RÉEXP. Th. A, modifié :
- — *Largo (a')* avec récitatifs.
- — *Allegro (a'')* modulant.
- Th. B (*b', b'', b'''*) en ré.

2° *Adagio* $\frac{3}{4}$, en *SI b* (1). Type LS.

- EXP. Th. A, phrase binaire. REM. — Cette pièce lente étant du type LS (*Sonate sans développement*), on peut dire que la forme Sonate est celle de toutes les pièces de cette œuvre.
- Pont modulant vers la *D. de FA*.
- Th. B en *FA* et conduit mélod.
- RÉEXP. Th. A à la *T*.
- P. modulant vers la *D. de SI b*.
- Th. B, en *SI b* et conduit avec *Coda* concluante par *a*.

3° *Allegretto* $\frac{3}{8}$, en ré. Type S.

- EXP. Th. A, à la *T*. REM. — Le premier et le dernier morceau, tous deux de mode mineur, ont leur second thème (B) à la dominante vulgaire mineure et non au relatif majeur, suivant l'ancien usage abandonné par Beethoven.
- Pont par rythme *a*.
- Th. B, en *la* (deux éléments) : *b'* à la *D. (la)*; *b''* à la *T. (mi)*.
- DÉV. par *a* vers les tons sombres.
- *repos* en *si b*.
- RÉEXP. normale avec
- *Dév. term.* concluant par *A*.

Sonate op. 31 n° 3. — (Sans dédicace).

— Composée en 1802-1803. — Éditée en 1804, chez Naegeli.

— En quatre mouvements (S. S. M. S.) :

1° *Allegro* $\frac{3}{4}$, en *MI b*. Type S.

EXP. Th. A, à la *T*. : la cellule (*a*) de sa période initiale reparaitra, sous d'autres aspects mélodiques, dans le *Menuet* et dans le *Presto* :

All^o (a) cellule

p. *ritard.* *cresc.* *f.*

S.D. (MI b) Période initiale

- Pont par *a*. REM. — Observer la modulation en *FA* du développement, le ton principal étant *MI b* (p. 322, note 2).
- Th. B (*b', b'', b'''*) en *SI b*.
- DÉV. par *a* vers *FA*.
- RÉEXP. normale et *Dév. term.* par *a*.

(1) C'est cet *Adagio* qui a été analysé ci-dessus (p. 296 et suiv.) dans la section technique, comme modèle du type *Lied-Sonate* (LS).

2° *Scherzo. Allegretto vivace* $\frac{2}{4}$, en $LA\flat$ Type S.

Exp. Th. A, à la T.

— Pont.

— Th. B, court, en $MI\flat$.Dév. par *a* et par rythme *b*.

Réexp. normale.

REM. — La qualification de *Scherzo* s'applique au caractère des thèmes : c'est bien un *divertissement*, mais la forme est exactement celle du type S.

3° *Menuetto. Moderato e grazioso* $\frac{3}{4}$, en $MI\flat$ Type M.

MENUET : Th. binaire, débutant par la même cellule rythmique (*a*) que le premier mouvement :

(a)

Moderato e grazioso

p cellule

T. (MI \flat) Période initiale

Trio en $MI\flat$: th. ternaire (1).
Da capo avec coda.

REM. — Ce Menuet est le dernier de Beethoven dans les Sonates de sa deuxième manière.

4° *Presto con fuoco* $\frac{6}{8}$, en $MI\flat$ Type S.

Exp. Th. A, en deux éléments (*a'* et *a''*) dont voici le *second*, issu de la cellule initiale du premier mouvement, encore modifiée :

(a^{II})

Presto con fuoco

f cellule

T. (MI \flat) Seconde période

— P. par rythme *a'*.
— Th. B, en $SI\flat$
conclusion par *a''*.
Dév. par même rythme *a''*.
— allant de $SOL\flat$ à UT .
— pour aboutir à la D. de $MI\flat$.

RÉEXP. Th. A (*a'* et *a''*).
— P. modulant vers $SOL\flat$.
— Th. B, en $SOL\flat$.
— *Dév. term.* et conclusion par *a'*.

REM. — Le rythme de cette *seconde période* (*a''*), joue un rôle prépondérant dans tout le finale, où il circule constamment.

— Comme on l'a signalé déjà, (p. 320), la même cellule rythmique se retrouve dans trois mouvements différents de cette Sonate.

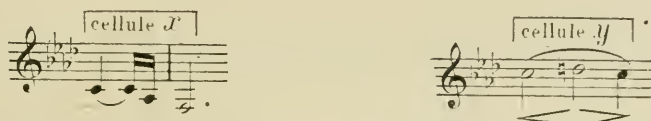
Sonate op. 57. — Dédicée au comte Franz von Brunswick.

— Composée en 1803-1804.

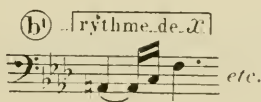
(1) Ce trio en $MI\flat$ est celui dont s'est servi C. Saint-Saëns pour ses *Variations sur un thème de Beethoven* à deux pianos. (Voir ci-après, chap. VI.)

— Éditée en février 1807, au bureau des Arts et de l'Industrie, et intitulée *Sonata appassionata* dans l'édition Cranz, de Hambourg.

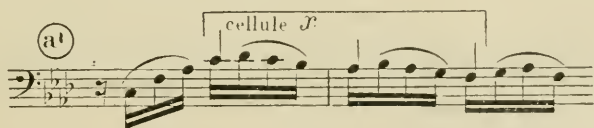
— En *trois* mouvements (S. L. S.) : cette superbe Sonate marque l'avènement d'un système de composition dont on ne trouve nulle trace certaine dans toute la musique symphonique antérieure aux œuvres de la *deuxième manière* beethovénienne, sauf peut-être quelques timides balbutiements de Corelli et de Vitali signalés ci-dessus (p. 178 et 180). Ce n'est plus, comme dans la *Sonate pathétique*, à un retour du dessin principal dans les divers morceaux que nous assistons ici, mais à une véritable *génération* de la forme musicale au moyen de la transformation de deux *cellules*, l'une *rythmique* (x), l'autre *expressive* (y) :



Dans le premier mouvement (S), la cellule (x) donne naissance *mélodiquement* à la *première idée* et *rythmiquement* à la phrase d'exposition (b') de la *seconde idée* :



Dans le finale, la même cellule (x) se retrouve *harmoniquement* dans le dessin initial (a') de la *première idée* :



Quant à la cellule *expressive* (y), elle apparaît dès les premières mesures de l'œuvre sous un aspect ornemental :



mais elle se réduit bientôt à un simple rythme :



on retrouve cette cellule (*y*) dans le *pont* et dans la *seconde idée* ; il semble que tout le *développement* du mouvement initial repose sur elle.

Le thème de l'*Andante* est manifestement issu de la même cellule *y* :



Enfin elle reparait de façon typique au cours du *développement*, dans le finale.

De plus, et pour la première fois dans les Sonates, Beethoven supprime la *reprise* intégrale de l'*exposition* du premier mouvement.

1° *Allegro assai* $\frac{12}{8}$, en *fa*. Type S.

Exp. Th. A (engendré par les cellules *x* et *y* citées ci-dessus).

— Pont par la cellule *y*, modifiée rythmiquement :

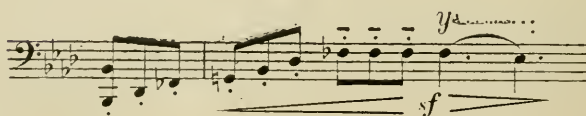


— Th. B, en *trois* phrases :

- — *b'*, en *LA b*, n'est que la floraison mélodique du rythme *x*, aboutissant à une sorte de cadence flottante vers *la b*, pour amener la phrase suivante ;
- — *b''*, en *la b*, est une phrase agogique où il importe de dégager pleinement la mélodie des fiévreux dessins qui l'entourent :



- — mais l'agitation se calme bientôt, au cours de la même phrase *b''*, comme si elle était due aux brutales interventions de la cellule *y*, apparaissant sous divers aspects :

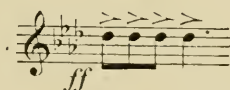


- — b''' , troisième phrase en $la\ b$, concluant dans ce même ton, ce qui établit, par rapport au ton principal fa , une relation tonale assez éloignée et rarement usitée ; cette phrase est d'une interprétation assez difficile, en raison de l'accent indiqué sur le quatrième temps de la mesure, et destiné évidemment à n'affecter que la partie supérieure, sans altérer l'allure plus calme de la descente en tierces :



DÉV., en trois éléments :

- le premier, en état de *marche*, par le th. A modulant de *mi* à la *D.* de $RE\ b$, où le pont reparait pour préparer le retour de l'idée B ;
- le deuxième, contenant des *repos* successifs, par le th. B, dans les tonalités plus sombres, $RE\ b$ et $si\ b$;
- le troisième, en état de *marche*, pour remonter à la *D.* de fa en faisant entendre une sorte de thème d'appel, tiré de la cellule γ , et mêlé à des formules agogiques :



RÉEXP. Th. A, à la *T.*

- Pont.
- Th. B (b' , b'' , b''') à la *T.*
- Dév. term. par a ;
- — — par b' , en $RE\ b$; phrase qui semble s'égarer dans un élan de passion pour retomber épuisée à la *D.*, comme si elle ne pouvait plus qu'exhaler à peine un souvenir de la cellule γ ;
- Conclusion : cette même cellule (γ) réveille en quelque sorte la phrase b' , qui, tirée de sa torpeur et comme souffrant encore, semble résumer en elle-même tout l'effort et le but de la pièce entière. C'est là vraiment un des plus fulgurants éclairs de l'admirable génie beethovenien !

2° *Andante con moto* $\frac{2}{4}$, en $RE\ \flat$ Type LV.

- i. — Th. binaire, en $RE\ b$, formé de la cellule γ , ainsi qu'on l'a montré ci-dessus (p. 348) : les deux fragments de ce thème concluent, l'un et l'autre, à la *T.*, ce qui est très rare dans les phrases binaires ;
- ii. — Trois variations du thème, en forme de plus en plus agogique ;
- iii. — Réexp. du thème qui, par un brusque changement de nuance, est enchaîné directement au finale.

Sonate op. 53. — Dédicée au comte Waldstein.

— Composée en 1804.

— Éditée en mai 1805 au Bureau des Arts et de l'Industrie, et connue en Allemagne sous le nom de *Waldstein-Sonate* (1).

— En deux mouvements (S. R.) :

1° *Allegro con brio* C, en UT Type S.

Exp. Th. A, répété deux fois, avec une disposition rythmique et une orientation tonale différente :

(A) Première fois

T. (UT) *pp* *vers la SD. et la D'*

(A) Seconde fois

T. (UT) *pp* *vers le Rel*

- — ce thème aboutit à la D. de mi pour s'enchaîner au th. B.
- Th. B. en trois phrases (*b'*, *b''*, *b'''*) :
- — la première (*b'*) n'est exposée au ton principal, ni dans l'exposition, ni dans la réexposition, mais seulement après le *dév. terminal* ; nouvel exemple de l'emploi d'une tonalité autre que la D. ou le Rel. pour la seconde idée :

(b')

T. (MI)

- — la phrase *b''* est en forme plus agogique ;
- — la phrase *b'''* conclut en mi.

DÉV. par *a*, puis par *b''*, en marche vers les tonalités sombres (SD.) : *fa*, *si b*, *mi b*... *ut b* - *si b*, aboutissant à une péd. sur la D. d'UT.

RÉEXP. Th. A, répété deux fois :

- — la première fois, vers la SD. et la D.
- — la seconde fois, vers la D. de *la*.
- Th. B. { *b'* en LA puis en UT.
b'' en UT.
b''' en ut et en UT.

(1) La famille Waldstein, à laquelle appartenait le dédicataire de cette Sonate, est la même que celle de Wallenstein. Quant au surnom l'*Aurore* qu'on a donné, en France, à cette œuvre, il ne se justifie par rien.

Les esquisses de la *Waldstein-Sonate* sont contemporaines de celles de la *Symphonie héroïque*.

- *Dév. term.* par *a* et par *b'* modifié rythmiquement : une sorte d'éclaircissement progressif aboutit à la conclusion, laquelle contient la véritable *réexposition* de la phrase *b'* au ton principal (*UT*) en état de *repos*. La cellule initiale de *a* reparaît enfin et sert de cadence finale.

2° *Introduzione. Adagio molto* $\frac{6}{8}$, en *FA* (1) et *Rondo. Allegretto moderato* $\frac{2}{4}$, en *UT*. Type R.

INTRODUCTION : *Adagio*. Th. de *lied* à la *SD.*, avec modulation finale à la *D.* pour s'enchaîner avec le Rondeau, dont l'importance considérable justifie sans doute cette introduction lente.

REF. 1. : Th. A, à la *T.* : le thème de ce *refrain*, malgré sa simplicité, semble avoir fait l'objet de longues méditations de la part de son auteur (2) : sur les *Cahiers d'esquisses* de Beethoven, le texte définitif est précédé de *six essais* différents. Voici les quatre principaux :

- 1^o à la p. 125 du livre d'esquisses de l'année 1803, on trouve cette première forme :

- 2^o à la p. 138 du même livre, la forme se précise :

- 3^o enfin, à la p. 139, on voit apparaître la forme complète sous cet aspect :

(1) On a signalé dans la *section technique* du présent chapitre (p. 301 et 323) le cas particulier de cette phrase lente servant d'*introduction au finale* et partant de la *sous-dominante* du ton principal, comme la phrase similaire de l'op. 27 n.° 1.

(2) Nous avons signalé ce même thème (p. 240) à propos de la lente élaboration des *idées musicales* chez Beethoven. Les références que nous donnons ici se rapportent aux *Esquisses* publiées par Nottebohm.

— 4° puis, l'arpège final disparaît (même page 139):

The image shows three staves of musical notation. The top staff is a treble clef with a melodic line. The middle staff is a treble clef with an arpeggiated accompaniment. The bottom staff is a treble clef with a similar arpeggiated accompaniment, ending with a fermata and the initials 'H.S.P.'.

— suivent deux autres esquisses fragmentaires sans importance et enfin, à la p. 143, le thème définitif :

Allegretto moderato

The image shows a musical staff in 2/4 time, marked 'Allegretto moderato'. It contains a melodic line with a circled 'A' above it. A bracket labeled 'cellule' spans the first two notes. Below the staff, a circled 'UT' is followed by a box labeled 'Période génératrice' containing the first two notes of the melody.

Coupl. 1 : Dessin B en *UT*, puis en *la*, et rentrée par rythme *a*.

REF. 2 : Th. A.

Coupl. 2 : Elém: nouv. en *ut* et dév. rythmique de *a*.

REF. 3 : Th. A.

Coupl. 3 : Dessin B en *UT*, avec péd. de *D*.

REF. 4 : Th. A, modifié et dans un mouvement très rapide :

Prestissimo

The image shows a musical staff in 2/4 time, marked 'Prestissimo'. It contains a melodic line with a circled 'A' above it. The dynamics *f* and *p dolce* are indicated below the staff.

Coupl. 4 : Dév. par rythme de *a* et augmentation de la période génératrice :

The image shows a musical staff with a circled 'A' above it. The notation shows the 'Période génératrice' being developed with increasing rhythmic complexity, including eighth and sixteenth notes, and a final flourish.

REF. 5 : Fragments du th. A et conclusion.

Sonate op. 54. — (Sans dédicace).

— Composée en 1805.

— Éditée en avril 1806 au Bureau des Arts et de l'Industrie.

— En deux mouvements (L. R.):

1° *In tempo* d'un Menuetto $\frac{3}{4}$, en *FA*. Type LL.

I. Th. de *lied* avec reprises.

II. Section modulante.

III. Th. à la *T*.

IV. Même élément que sect. II.

V. Th. à la *T*, avec ornement et concl.

REM. — Malgré l'indication de mouvement, cette pièce n'a rien d'un *Menuet*: elle est construite en forme de *Lied développé*.

- 2° *Allegretto* $\frac{2}{4}$, en FA. Type R.
 REF. 1 : Dessin A, en FA et en LA, REM. — Ce finale en *mouvement per-*
 — puis en SOL et en UT. *pétuel* n'a pas de thème bien établi.
 Coupl. 1 : Dessin B de même rythme Il participe du Rondeau par les redites
 — en RÉ \flat . du *refrain*, mais il n'en a pas nette-
 REF. 2 : Dessin A, en FA. ment les divisions.
 Coupl. 2 : Dessin B, en FA. — Comparer avec l'op. 26 (sans mou-
 REF. 3 : Rythme de A, en FA. vement du type S aussi).

Sonate op. 79. — Sonatine (sans dédicace).

— Composée en 1809.

— Éditée en décembre 1810, chez Breitkopf et Haertel.

— En *trois* mouvements (S. L. R.) : cette Sonatine est une véritable « Sonate en miniature » avec tous les éléments de l'ancienne forme à laquelle Beethoven semble avoir voulu dire adieu ici, avant d'aborder les grandes créations de la *troisième manière*.

- 1° *Presto alla tedesca* $\frac{3}{4}$, en SOL. Type S.
 EXP. Th. A, enchaîné à B. REM. — Ce premier thème, *alla tedesca*,
 — Th. B, en RÉ. est tout à fait semblable à celui qui
 DÉV. par *a*, peu à peu éliminé vers les porte la même désignation, dans le
 tons plus sombres, de MI \sharp à MI \flat . Quatuor, op. 130.
 RÉEXP. normale avec reprise du *Dév.*,
 — puis, la seconde fois, *Dév. term.*
 — en forme de véritable *Valse*.

- 2° *Andante espressivo* $\frac{0}{8}$, en sol Type L.
 I. Th. binaire.
 II. Elém. nouv. en MI \flat .
 III. Th. avec formule concluante.

- 3° *Vivace* $\frac{2}{4}$, en SOL. Type R.
 REF. 1 : Th. A, en SOL avec reprises.
 Coupl. 1 : période en *mi* et rentrée.
 REF. 2 : Th. A, en SOL, incomplet.
 Coupl. 2 : élém. nouv., en UT.
 REF. 3 : Th. A, en SOL avec conclusion.

Sonate op. 78. — Dédicée à la comtesse Thérèse Brunswik.

— Composée en 1809.

— Éditée en décembre 1810, chez Breitkopf et Haertel.

— En *deux* mouvements (S. R.) :

- 1° *Adagio cantabile* $\frac{2}{4}$, et *Allegro, ma non troppo* C, en FA \sharp . Type S.
 INTR. : *Adagio*.
 EXP. Th. A infléchi vers P.
 — Pont agogique.
 — Th. B en UT \sharp .
 DÉV. rythmique par *a*.
 RÉEXP. normale.

2° *Allegro assai* $\frac{2}{4}$, en FA \sharp Type R.

REF. 1 : Th. A à la T.

Coupl. 1 : Dessin b.

REF. 2 : Th. A à la T.

Coupl. 2 : Dév. du dessin b.

REF. 3 : Th. A à la SD.

Coupl. 3 : Dév. du dessin b.

REF. 4 : Th. A à la T.

REM. — Ce Rondeau n'a pas de *second thème* caractérisé, et les *réexpositions* du *refrain* ne sont pas toutes sur la *tonique*. Beethoven cherchait sans doute une forme nouvelle (comme dans l'op. 54) et il semble revenir ici à l'ancien type R. du XVIII^e siècle.

Sonate op. 81. — Dédiciée à l'archiduc Rodolphe (1).

— Composée en 1809.

— Éditiée en juillet 1811, chez Breitkopf et Haertel.

— En *trois* mouvements (S. L. S.) intitulés respectivement : *Das Lebewohl* (l'Adieu), *die Abwesenheit* (l'Absence), *das Wiedersehen* (le Revoir). On a signalé déjà (p. 320) la grande *unité thématique* de cette Sonate, construite à peu près exclusivement sur *deux cellules* (*x* et *y*) qui sont contenues dans les premières mesures de l'introduction :

Adagio

Le - be - wohl!

La cellule *mélodique* (*x*) engendre la *seconde idée* (B) du mouvement initial et l'admirable *développement terminal* de ce mouvement :

cellule *x*

A
Allegro

f *p* *cresc.*

SD. **M_b**

Le même dessin (*y*) se retrouve dans l'Andante que nous avons déjà cité ci-dessus (p. 197) en raison de son analogie avec une célèbre Sonate de Ch.-Ph.-Emm. Bach :

Andante espressivo

y *y*

p

Le finale, lui-même, n'est qu'une modification de la cellule rythmique (*y*), encore reconnaissable et suivie d'un rappel de la cellule mélodique (*x*) :

Vivacissimamente

y *y* *y* *y*

p

1^o Adagio $\frac{2}{4}$, et Allegro C, en M_b. Type S.

INTR. : Adagio (*Lebewohl*), résumé thématique de l'œuvre exposant les deux cellules (*x* et *y*).

- EXP. Th. A (mélodie x et rythme γ) enchaînant au Pont. REM. — Au début du *dév. term.* on retrouve la modulation en FA, si fréquente dans les compositions en MI \flat .
 — Pont (mélodie x droite et renversée). Le dessin x (*Lebewohl*) est employé à la fin avec des enchevêtrements d'harmonie de T. et de D. (1), que Beethoven emploiera souvent, par la suite (voir notamment op. 90).
 — Th. B (amplification de x).
 DÉV. par thème a .
 RÉEXP. normale, avec modul. en FA.
 — *Dév. term.* par a et cellule x combinés, avec conclusion.

2° *In gehender Bewegung, doch mit Ausdruck* (2) (*Andante espressivo*) $\frac{2}{4}$, en ut. Type LS.

- EXP. Th. A (cellule γ), en ut. REM. — Malgré son enchaînement nécessaire au finale, cet *Andante* ne peut être considéré comme une simple *introduction*. Sa seconde partie (*réexposition*) est tout entière à la dominante réelle en mode mineur inverse, ce qui ramène le ton de FA, et donne une impression d'affaissement, conforme à l'intention poétique.
 — Th. B, en SOL.
 RÉEXP. Th. A, en fa.
 — Th. B, en FA.
 Enchaînement suspensif par a , allant de la T. à la D. de MI \flat .

3° *Im lebhaftesten Zeitmaasse* (3) (*Vivacissimamente*) $\frac{6}{8}$, en MI \flat Type S.

- EXP. Introd. (trait rapide sur la D.). REM. — Le rythme de la cellule γ , si douloureux dans l'*Andante*, prend ici une expression de joie tout à fait caractéristique.
 — Th. A (rythme γ transformé), répété trois fois.
 — Pont rythmique.
 — Th. B (b , b'' , b'''), en SI \flat .
 DÉV. par a et b' .
 — fausse rentrée à la SD.
 RÉEXP. normale suivie de
 — *Dév. term.* et conclusion par a .

Sonate op. 90. — Dédiée au comte Moritz von Lichnowsky (4).

- Composée en 1814.
 — Éditée en juin 1815, chez Steiner, à Vienne.
 — En deux mouvements (S. R.) :

(1) Dans l'édition Schlesinger (Brandus), on a cru bon de « corriger » ces enchevêtrements de l'harmonie de tonique avec celle de dominante : le résultat obtenu est plutôt bizarre.

(2) Littéralement : dans un mouvement allant et pourtant avec expression. — C'est la première fois que Beethoven emploie la langue allemande au lieu de la langue italienne pour les indications de mouvements. La rédaction même de ces indications montre bien que l'auteur se préoccupait avant tout de l'*expression*, but principal de toute musique.

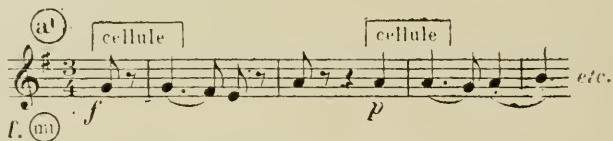
(3) Dans une mesure très animée.

(4) Schindler raconte (*op. cit.*, p. 115) que Beethoven disait des deux morceaux de cette Sonate : « Le premier pourrait s'intituler *Combat entre la tête et le cœur* (*Kampf zwischen Kopf und Herz*), et le second, *Dialogue avec l'aimée* (*Conversation mit der Geliebten*). Tel est, en effet, le sens poétique de ce véritable *épithalame* au dédicataire qui, après bien des hésitations, s'était décidé à épouser une actrice de Vienne qu'il aimait depuis longtemps. »

1° *Mit lebhaftigkeit und durchaus mit Empfindung und Ausdruck* (1) $\frac{3}{4}$, en mi Type S.

EXP. Th. A, en trois éléments :

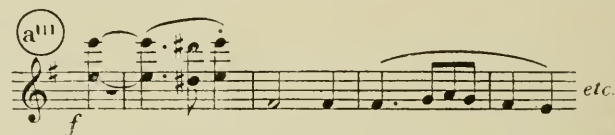
— a', élément rythmique masculin, en mi :



— a'', élément mélodique féminin, en SOL :



— a''', élément harmonique concluant, en mi :



— l'antagonisme expressif entre les trois éléments de la première idée tour à tour masculine et féminine, a sa raison d'être dans l'intention poétique (*Kopf und Herz*).

— Pont, par la cellule initiale de a' (comme dans le pont du finale).

— Th. B, en si, nécessairement très court et sans subdivisions, pour rétablir l'équilibre rompu par l'importance du th. A.

Dév. en trois éléments, offrant un véritable modèle de l'emploi de l'élimination et des modifications d'ordre agogique :

— 1° la période a', partant de la SD., s'élimine peu à peu vers la D. d'ut :



— 2° la période a'', exposée d'abord en UT sous son aspect primitif, se développe mélodiquement et prend une forme de plus en plus agitée, en passant à la main gauche ; bientôt, elle s'élimine par les tonalités de FA et de LA, comme si elle se modifiait sous une influence étrangère :



(1) Assez vite, mais avec sentiment et expression.

- 3^o un arrêt sur la *D.* (quarte et sixte) détermine un accroissement d'*agogique* suivi d'une *élimination* des dernières notes, avec un enchevêtrement d'harmonies semblable à celui que nous avons signalé dans l'op. 81 ; après cet alanguissement, la force revient et la cellule initiale reparait, amenant la *réexposition*. Ce passage doit être cité intégralement :

The image shows three systems of musical notation for piano. Each system consists of a grand staff with a treble and bass clef. The first system starts with a *più f* dynamic and includes a circled 'D.' with '(m)' below it. The second system begins with a *p* dynamic and features the instruction 'sempre dim'. The third system starts with a *pp* dynamic, followed by 'cresc.' and 'f' dynamics, and ends with a boxed-in section labeled 'REEXP cellule'.

REEXP. normale, suivie d'une amplification du th. B amenant la conclusion par une dernière redite de l'élément *a^m*, lequel n'a aucun rôle dans le développement et demeure identique à lui-même : il est la décision immuable ; il *conclut* toujours.

2^o *Nicht zu geschwind und sehr singbar vorzutragen* (1) $\frac{2}{4}$, en *MI*. Type R.

REF. 1 : Th. A, phrase de *lied* (*a, b, a'*).

Coupl. 1 : Pont en *ut ♯* (même cellule rythmique que le pont du 1^{er} mouvement).

— Th. B (*b'* agité, *b''* calme) en *SI*.

REF. 2 : Th. A.

Coupl. 2 : Dév. de *a* ; puis *b''* en *UT, ut, ut ♯* et *UT ♯* ; puis Péd. de *D.*

REF. 3 : Th. A.

Coupl. 3 : P. et th. B en *MI* ; puis dév. de *a* et rentrée.

REF. 4 : Th. A (amplifié et modifié), petit dév. de *a* et conclusion.

II. — SONATES POUR PIANO. — TROISIÈME MANIÈRE (1815 A 1826).

La *troisième manière* (réflexion) est celle à laquelle appartiennent les œuvres (on peut même dire les *chefs-d'œuvre*) composées par Beethoven

(1) Exécuter pas trop vite et très chanté. — Ce *Rondeau*, le dernier qu'ait écrit Beethoven dans ses Sonates pour piano, a été analysé ci-dessus (p. 313 et suiv.) à titre de modèle.

dans les dix dernières années de sa vie (1816 à 1826). Malgré les incontestables beautés des Sonates de la période précédente, on pouvait considérer celle-ci comme une transition, aboutissant au style définitif adopté par l'auteur des op. 101 et suivants, après mûre *réflexion*.

Affranchi de la convention, sûr de sa pensée et de sa forme, le créateur de génie ne regarde plus alors qu'au dedans de lui-même; c'est son âme, son âme seule qu'il exprime, âme croyante, âme charitable, âme souffrante et qui s'élève par degrés vers l'idéal divin.

La collection des Sonates est bien loin de nous montrer encore toutes les beautés de cette *troisième manière* dont l'épanouissement ne sera complet que dans la IX^e Symphonie, la Messe en *RÉ* et les derniers Quatuors, véritables œuvres religieuses, où Beethoven entre en communication avec ce Père céleste qu'il entrevoit « au-dessus des étoiles ».

Les œuvres appartenant à ce *troisième style* sont aussi différentes de celles des deux autres époques que la Messe en *si* de J.-S. Bach est dissemblable des Fugues construites à l'imitation de celles de Buxtehude. La nature même de ce qu'on pourrait appeler ici la *substance* ou la *matière* musicale y est d'un ordre infiniment plus élevé: il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer la *seconde idée* du premier mouvement de l'op. 106 aux meilleures de celles qui appartiennent aux œuvres des autres périodes (*Sonate pathétique* ou op. 53, par exemple). Quant à la forme, elle est renouvelée de fond en comble par l'emploi de deux moyens dont Beethoven n'avait pas encore fait usage:

1° la *Fugue* qui devient partie intégrante de la construction;

2° la *Variation amplificatrice* qui s'impose soit dans le développement, soit en tant que forme particulière.

Mais ces innovations, loin de briser les traditions de la Sonate, comme l'ont prétendu des historiens peu informés, ont, au contraire, consolidé les assises logiques et éternelles de cette forme, en lui apportant de tels éléments de progrès que ces admirables œuvres sont devenues le point de départ de toute notre musique symphonique moderne.

Sonate op. 101. — Dédiée à la baronne Dorothee Ertmann.

— Composée en 1815-1816. — Éditée en février 1817 chez Artaria, sous le titre *Sonate für das Hammerclavier*.

— En trois mouvements (S. M. S.):

1° *Etwas lebhaft und mit der innigsten Empfindung* (1) $\frac{6}{8}$, en LA. Type S.

EXP. Th. A, enchaîné à B.

— Th. B en MI.

DÉV. court par a.

RÉEXP. normale avec

— *Dév. term.* par b.

REM. — Sorte de modèle résumé du type Sonate: deux thèmes brièvement exposés, sans pont (le second en une seule phrase), et développement très court.

(1) Assez animé et avec un sentiment très intime.

2° *Lebhaft Marschmässig* (1) C, en FA. Type M.

MARCHE: Thème à trois éléments :

- a (avec reprise). en FA.
- b, dév. par LA et RÉ^b-UT[♯], vers la D.
- c, conclusion, sans période a.

Trio en SI^b (SD.) avec longue Coda, sur la D. de FA.

Da capo.

REM. — Cette Marche est une nouvelle tentative de la forme M disparue depuis l'op. 31 n° 3. Son thème est en trois périodes différentes (a, b, c) sans retour à la première.

— Le trio à la SD. est très court et relié par une péd. de D. (voir p. 311).

3° *Langsam und sehnsuchtsvoll* (2) $\frac{2}{4}$, en la, et *Geschwind, doch nicht zu sehr, und mit Entschlossenheit* (3) $\frac{2}{4}$, en LA. Type S.

INTROD. Phrase lente, binaire (la) :

- de la T. au Rel. maj. UT.
- du Rel. à la D.
- cadence suspensive.
- Th. A du 1^{er} mouv., en LA.

suspension sur la D.

REM. — Cette phrase lente, de structure binaire, n'est pas autre chose qu'une introduction au finale (comme dans les op. 27 n° 1 et 53). Ici, elle est reliée au finale par un rappel du mouvement initial.

Exp. — Th. A. Première idée faisant pressentir le développement fugué :

— Pont mélodique assez court.

- Th. B $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ à la D. de MI;} \\ b'' \text{ en MI, tiré du rythme de la première idée;} \\ b''' \text{ simple conclusion.} \end{array} \right.$

DÉV. contenant le premier exemple de la Fugue employée par Beethoven comme moyen de développement :

Sujet tiré de A

(1) Vif et en mouvement de Marche.

(2) Lent et plein de passion. — Cette phrase lente d'introduction au finale a été signalée déjà dans la section technique du présent chapitre (p. 301).

(3) Pas trop vite et résolument.

- Ce développement fugué module d'UT à la D. de la et aboutit à une rentrée caractéristique par le *sujet augmenté* à la basse :



RÉEXP. normale, avec *Dév. term.* par *a* et conclusion.

Sonate op. 106. — Dédicée à l'archiduc Rodolphe.

— Composée en 1818. — Éditée en septembre 1819 chez Artaria, sous le titre *Sonate für das Hammerclavier*.

— En quatre mouvements (S. M. L. F.) :

1° *Allegro* (1). ♯, en SI b. Type S.

EXP. Th. A en deux éléments : *a'* rythmique, *a''* mélodique (voir p. 236).

— Pont rythmique en trois éléments :

— — *p'*, par rythme de *a'* en marche.

— — *p''*, par *a'* modulant à la D. de sol.

— — *p'''*, conduit sur la D. de SOL.

— Th. B. $\left\{ \begin{array}{l} b' \text{ tiré de } a'' \\ b'' \text{ agogique avec rappel de } a'' \\ b''' \text{ mélodique en SOL.} \end{array} \right.$

DÉV. Coda dynamique de *b'''* en marche vers MI ♮ ;

— repos par *a'*, devenu *sujet* d'exposition de fugue et épisode en MI ♮ ;

— marche par *a'* et *a''* vers SOL et FA ♯, (D. de SI ♮) ;

— repos par *b'''* exposé en SI ♮ ;

— *a'* sujet de fugue, en marche vers la D.

RÉEXP. Th. A : *a'* à la T., *a''* vers SOL b - FA ♯.

— P. (*p'*, *p''*, *p'''*) vers la D. de SI ♮.

— Th. B (*b'*, *b''*, *b'''*) en SI b.

— *Dév. term.* par *b'''*, puis *a''*.

— Coda rythmique concluante.

2° *Scherzo. Assai vivace* $\frac{3}{4}$, en SI ♮. Type M.

SCHERZO : Th. a, b, a.

Trio en si b mélodique, et épisode à deux temps, avec cadence à la D.

Da capo, avec variantes et élément rythmique nouveau.

Coda concluante.

REM. — Le thème de ce *Scherzo* est rythmé par trois mesures (deux fois) suivies de deux accords, qu'on peut considérer comme issus rythmiquement de la cellule *a'* du 1^{er} mouvement.

3° *Adagio sostenuto* $\frac{6}{8}$, en fa ♯ - sol b. Type LS.

EXP. Th. principal A en une phrase-lied (voir ci-dessus, p. 247 et 248) :

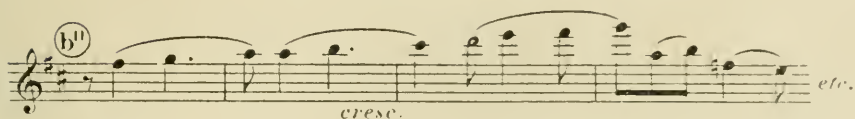
— — *a* (précédé de deux notes préparatoires), de la T. à la D.

— — *b*, à la D.

— — *c*, cad. à la T. par la sixte napolitaine (modulation en SOL ♮).

(1) Cet admirable *Allegro*, type le plus complet de la forme S, chez Beethoven, a été analysé ci-dessus (p. 264 et suiv.).

- Reprise de *b* et de *c*, avec *coda* suspensive : immédiatement après cet arrêt du thème, entre une phrase très mélodique et expressive qui tient lieu de *pont* et se dirige lentement vers le ton de RÉ.
- Th. secondaire B, en RÉ, coupé en trois phrases comme les *secondes idées* dans la forme Sonate :



- Cette phrase semble se perdre en des harmonies indéterminées, puis revient au ton par une modulation d'une fraîcheur tout à fait séduisante.



- Cette *exposition* constitue la 1^{re} SECTION du *Lied*.
DÉV. court, par la phrase *a* et ses deux notes préparatoires, dont l'adjonction au début de l'exposition s'explique ici (1) :



- la phrase se reproduit en modulant de RÉ à UT ♯, puis à MI♭ - RÉ ♯, et procède ensuite par *élimination*, en effleurant les tonalités de sol ♯ et de ré ♯, jusqu'à la D. de fa ♯.
- Ce *développement* constitue la 1^{re} SECTION du *Lied*.

RÉEXP. Th. princ. A (*a*, *b*, *c*) en fa ♯, avec toutes ses reprises, mais traité en *variation* : le sentiment expressif de cette *réexposition* est assez comparable aux modifications du th. de l'*Adagio*, dans la IX^e Symphonie.

- Pont, partant de RÉ pour se diriger vers le ton de FA ♯.
- Th. secondaire B (*b'*, *b''*, *b'''*) en FA ♯.
- Cette *réexposition* constitue la 11^e SECTION du *Lied*.

DÉV. par la phrase *a* et ses deux notes préparatoires, aboutissant bientôt au développement de la phrase *b'* du th. B en SOL, tonalité préparée par la cadence de la *sixte napolitaine* produisant dans l'exposition la modulation accidentelle déjà signalée (p. 248). Cette modulation n'est pas autre chose, on s'en souvient, qu'une fonction de *SD.* altérée, rétablissant l'équilibre tonal.

- Ce *nouveau développement* constitue la 12^e SECTION du *Lied*.

(1) On sait que ces deux notes ont été ajoutées par Beethoven au début de cet admirable *Adagio*, lorsque la gravure en était déjà faite. Voir à ce sujet W. de Lenz (*op. cit.*, II, p. 14) et la lettre de Beethoven à Ries.

RÉEXP. terminale du thème principal A, sans reprises et réduit à ses deux périodes extrêmes (a et c) : ainsi que dans d'autres Sonates, Beethoven a omis ici à dessein l'une des périodes. Le thème semble s'effacer et mourir en un long et angoissant *ritardando*, tandis qu'il se complète par une conclusion mélodique nouvelle sur la *tonique*, et qu'un dernier souvenir de la période initiale (a) sert de péroraison à cet admirable monument de l'art musical.

- Cette *réexposition ultime* constitue la 6^e SECTION du *grand Lied* (LL), dont la forme est ici confondue avec la forme *Lied-Sonate* (LS) ; et l'on peut dire à bon droit de celui qui ne se sentirait point ému jusqu'au fond de l'âme par une pareille manifestation de la sublime beauté qu'il ne mérite pas le nom de musicien !

4^o *Largo* C, et *Allegro risoluto* $\frac{3}{4}$, en *SI* ♯. *Fuga a tre voci*
con *alcune licenze* (1). Type F.

INTERLUDE : *Largo*, sorte de cadence en rythme libre, oscillant entre *SI* ♭ et *SI* ♯ et servant de Prélude à la Fugue finale, comme si l'auteur avait voulu tenter ici une adaptation nouvelle à la Sonate de l'ancienne forme *Prélude et Fugue*.

FUGUE dont le *sujet* est manifestement tiré du rythme a' appartenant à la *période génératrice* du thème A, dans le mouvement initial de la même Sonate (voir ci-dessus, p. 236 et 264) :

The image shows a musical score for the subject of a fugue. It consists of two staves: a treble clef staff on top and a bass clef staff on the bottom. The music is in a minor key (one flat) and 3/4 time. The subject begins with a bass clef staff playing a rhythmic pattern of eighth notes, followed by a treble clef staff playing a melodic line. There are dynamic markings such as 'f' and 'sf' throughout. The score is labeled 'Sujet de la Fugue' at the bottom.

- *l'exposition initiale* en *SI* ♯ est suivie d'un *épisode-développement* en *SOL* ♭ modulant à *LA* ♭ - *SOL* ♯. Puis le *sujet* s'expose de nouveau en *SI* ♯ et en *SOL*. Un thème épisodique lent, en *RÉ*, apparaît alors comme une sorte de *second sujet* ; enfin, le *sujet principal*, en *SI* ♯, se réexpose et se développe longuement sur la *T.* pour finir.

Sonate op. 109. — Dédicée à Maximilienne Brentano (2).

— Composée en 1820.

— Éditée en novembre 1821 chez Schlesinger, à Berlin, sous le titre :
Sonate für das Hammerclavier.

— En trois mouvements (S. S. L.) :

(1) Fugue à trois voix avec quelques licences. — On voit que Beethoven avait conscience de ne se point conformer, tant s'en faut, aux sévères préceptes de son vieux maître Albrechtsberger.

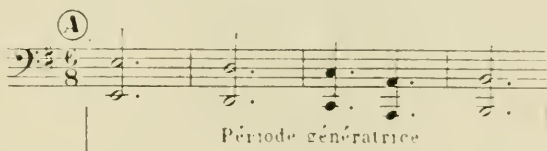
(2) Maximilienne Brentano était la nièce de Bettina Brentano qui recueillit beaucoup de pensées de Beethoven. Bettina, devenue M^{me} d'Arnim, était à Vienne en 1810, en l'absence de son mari, avec sa jeune nièce Maximilienne, pour laquelle Beethoven composa un Trio pour piano, violon et violoncelle, en un seul morceau, dédié « à ma petite amie M. B., pour l'encourager à jouer du piano » (1812).

1° *Vivace ma non troppo* $\frac{2}{4}$ et *Adagio espressivo* $\frac{3}{4}$, en *Mi*. Type S.

EXP. Th. A (*Vivace*) infléchi vers B. REM. — Ce morceau est aussi un résumé de la forme S., où l'*Adagio* sert de *second theme*.
 — Th. B (*Adagio*) en *Si*.
 DÉV. par rythme *a* (*Vivace*).
 RÉEXP. Th. A (*Vivace*).
 — Th. B (*Adagio*).
 — *Dév. term.* par *a*.

2° *Prestissimo* $\frac{n}{8}$, en *mi*. Type S.

EXP. Th. A, en *mi*, dont la période génératrice est à la partie grave :



— Pont (8 mesures).
 — Th. B (*b'*, *b''*, *b'''*) en *si*.
 DÉV. par période génératrice de *a*.
 RÉEXP. normale.

3° *Gesangvoll mit innigsten Empfindung* (*Andante molto cantabile ed espressivo*) $\frac{2}{4}$, en *Mi*. Type LV.

Thème binaire et six variations, avec reprise du thème pour finir.

Sonate op. 110. — (Sans dédicace).

— Composée en 1820-1821.

— Éditée en août 1822, chez Schlesinger.

— En *trois* mouvements (S. M. F.) : cette Sonate est, comme forme et comme pensée, très caractéristique de la dernière manière de Beethoven.

La *Fugue* y est employée non seulement en tant que partie constitutive du cycle, mais encore comme *moyen expressif*, et l'on pourrait presque dire *dramatique*, car les deux dernières parties sont en quelque sorte l'exposé des souffrances qu'endura le malheureux homme de génie vers la fin de sa vie, souffrances morales bien plus que physiques. croyons-nous, et dont il sut toujours triompher par sa foi et sa volonté.

Il est intéressant de rapprocher cette œuvre du XV^e Quatuor (op. 132), écrit quatre ans après, et qui en est comme le complément obligé (1). Mais, tandis que ce Quatuor ne nous retrace guère que le souvenir des douleurs passées, causes de ce religieux « élan de reconnaissance envers Dieu » (2), la Sonate, elle, nous place en pleine crise : c'est la lutte âpre et terrible contre l'anéantissement ; puis le retour à la vie et à l'espérance célébré, non en une calme et pieuse prière, mais par un hymne exultant de joie triomphale. Nous nous trouvons donc en pré-

(1) Voir la Seconde Partie du présent Livre.

(2) *Canzona di ringraziamento alla Divinità, da un guarito*.

sence d'une sorte de drame moral transcrit en musique; aussi cette Sonate est-elle la seule de la *troisième manière* qui ne porte point de dédicace: Beethoven ne pouvait dédier qu'à lui-même cette expression musicale d'une convulsion de sa propre vie.

Pour rentrer dans le domaine *technique*, nous dirons que c'est à cette même cause *dramatique* que doit être attribuée la *construction tonale* des deux derniers mouvements (*la b*, *LA b*, *sol*, *SOL*, *LA b*), construction absolument inusitée chez Beethoven.

Au point de vue thématique, il est à remarquer que le *sujet* de la Fugue finale n'est autre que la *simplification* de l'idée initiale du premier mouvement, en sorte que ce thème sert à la fois d'exorde et de péroration :

The image shows two staves of music. The top staff is labeled 'Première idée du 1^{er} Mouvt.' and contains a melodic line starting with a circled 'a' and the text 'premier élément'. The bottom staff is labeled 'Suj. de la Fugue' and contains a similar melodic line starting with a circled 'b' and the text 'I^{re} entrée'. Vertical dotted lines connect corresponding notes between the two staves. The key signature is one flat (B-flat) and the time signature is 3/4.

Les *périodes génératrices* de ces deux mouvements, dont l'un paraît signifier l'état de calme (spécifié par l'auteur dans l'indication *con amabilità*) et l'autre la résistance de la volonté contre les attaques du découragement, sont donc ascensionnelles, tandis que celles des deux pièces médianes sont conçues en dépression.

Voici l'analyse de l'œuvre :

1^o *Moderato cantabile molto espressivo* $\frac{3}{4}$, en *LA b* . . . Type S.

Exp. Th. A en deux éléments caractéristiques :

- — *a'* thème générateur qui deviendra le *sujet* de la *Fugue* finale.
- — *a''* phrase mélodique assez semblable au thème de la Sonate op. 58 de Haydn, traité déjà par Beethoven dans plusieurs de ses œuvres, notamment dans la Sonate op. 10 n^o 1 (voir ci-dessus, p. 330) :

The image shows a single staff of music with a circled 'a'' above the first note and a circled 'b' below the first note. The key signature is one flat (B-flat) and the time signature is 3/4.

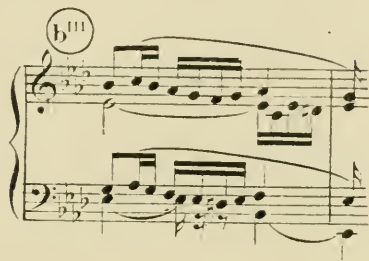
- Pont très agogique.
- Th. B., en trois phrases :
- — *b'*, qui est une simple préparation :

The image shows a single staff of music with a circled 'b'' above the first note and a circled 'a' below the first note. The key signature is one flat (B-flat) and the time signature is 3/4.

— -- b'' , qui affirme la tonalité :



— — b'' , qui conclut :



DÉV. très court exclusivement fourni par l'élément a' , en *fa*, *RÉ* b , et *si* b .

RÉEXP. Th. A. à la *T.*, accompagné par le dessin agogique du *pont* : l'élément a'' est à la *SD.* et s'infléchit vers *MI - FA* b .

- Pont, en *MI*, suivi d'une sorte de *conduit*, toujours en *MI*, qui fait entendre par anticipation le dessin de la phrase b .
- Th. B. en trois phrases (b' , b'' , b''') dans le ton principal.
- *Dév. term.* de la phrase b''' avec *Coda* par le dessin du *pont* et retour conclusif de l'élément principal a' .

1° *Allegro molto* $\frac{2}{4}$, en *fa* (1). Type M.

SCHERZO. Th. *a* se développant et concluant.

Trio en *RÉ* b .

Da capo. Th. *a* en *fa* suivi d'une *coda* en *FA*, enchaînée au mouvement lent.

3° *Adagio ma non troppo* $C \frac{12}{16}$, en *la* b , et *Fuga. Allegro ma non troppo* $\frac{6}{8}$, en *LA* b Type F.

INTERLUDE, formé, comme dans l'op. 106, par une sorte de ritournelle orchestrale alternant avec un véritable *récitatif* sans paroles, du genre de ceux qu'on rencontre dans plusieurs œuvres du maître (Sonate-op. 31 n° 2, derniers Quatuors à cordes, IX^e Symphonie, etc.).

Arioso dolente. Une fois le ton de *la* b affirmé, s'élève en forme de mélodie *binnaire* la plus poignante expression de douleur qu'il soit possible d'entendre (2). Trop tôt la phrase s'éteint et fait place à la *Fuga* finale, à laquelle elle servait de *Prélude*.

1^{re} FUGUE, en *LA* b , dont le *sujet* est fait avec l'élément a' de la *première idée* du mouvement initial. D'après l'intention même de l'auteur, exprimée par les indications qu'on trouvera un peu plus loin, cette *première fugue* dépeint l'effort de la volonté contre la souffrance qui demeure, ici encore, la plus forte.

(1) Ce *Scherzo*, assez énigmatique, paraît, en tous cas, une douloureuse boutade, un « amusement » bien amer. C'est ainsi, ce nous semble, qu'il doit être interprété, malgré l'opinion contradictoire de certains commentateurs ; le classique W. de Lenz (*op. cit.*, II, p. 19) n'y voit, en effet, que « le pas de charge de quelque garde romaine... », tandis que, selon d'autres, il serait la paraphrase d'une chanson d'étudiants : *Du bist ein liederlich...*

(2) Voir 1^{er} liv., p. 44, l'analyse mélodique de cette phrase *binnaire* subdivisée en quatre périodes.

Arioso dolente, en sol. La reprise désolée, angoissée, de cette cantilène, semble nous faire assister aux derniers spasmes d'une agonie morale, représentée dans le plan musical par cette tonalité si lointaine et si étrange de sol. Cependant, la volonté a triomphé : l'harmonie plus claire de SOL, s'affirmant en appels répétés d'accords de tonique, semble, par un formidable *crescendo*, soulever la pierre presque scellée déjà sur la tombe muette : la vie va renaître.

2^e FUGUE en SOL. Le sujet de la première fugue, présenté ici par *mouvement contraire*, semble indiquer la résurrection de l'être encore hésitant et déprimé qui voit à nouveau la lumière du jour. Et toutes ces allégories ne sont certes pas hypothétiques : car Beethoven nous a notifié lui-même ses intentions par la double indication « *Perdendo le forze* » et « *Poi a poi di nuovo vivante* », inscrite de sa main, au moment de la reprise de l'*Arioso* en sol et au retour de la Fugue en SOL par *mouvement contraire*.

— Les forces reviennent en effet, et l'on se rapproche de plus en plus du ton principal, LA b : le sujet revenu à son état *direct*, cette fois, apparaît de nouveau en valeurs syncopées et augmentées, comme si le malade, encore chancelant, s'exerçait à la marche (l'exposition du sujet est alors en sol et en ut). Enfin, sur la dernière exposition, au ton initial de LA b, s'élève une sorte d'hymne enthousiaste d'action de grâces, amplifiant victorieusement la phrase mélodique pour amener la conclusion triomphale de cette œuvre, qui est et restera un type d'éternelle beauté.

Sonate op. 111. — Dédiée à l'archiduc Rodolphe (1).

— Composée en 1822.

— Éditée en avril 1823, chez Schlesinger.

— En deux mouvements (S. L.) :

1^o *Maestoso* et *Allegro con brio ed appassionato* C, en ut. . . Type S.

INTRODUCTION : *Maestoso*, qui contient tous les éléments appelés à constituer la cellule a de l'*Allegro* qui suit :

Élément harmonique:

Élément mélodique:

Allegro

ff

cellule a

(1) Lire dans W. de Lenz (*op. cit.*, II, p. 21 à 34) les très curieuses et très intéressantes observations que lui suggéra cette dernière Sonate de Beethoven.

Exp. Th. A : Phrase complète tirée de cette cellule *a*, très typique et analogue à celle du thème qui accompagne la scène de la mort de Claerchen, dans *Egmont*.

— Pont par *a*.

— Th. B, en *LA*♭, en deux phrases :

— — *b'* mélodie très proche parente de celle de la *seconde idée* du finale, dans l'op. 27 n° 2.

— — *b''*, trait accompagné par *a*.

Dév. court de la cellule *a*.

RÉEXP. Th. A, en *ut* et *fa*.

— Pont de *fa* à la *D. d'UT*.

— Th. B : *b'* en *UT*, vers *fa*.

— — *b''* en *ut*.

— Phrase concluante, par *a* en *UT*.

2° *Arietta. Adagio molto semplice e cantabile* $\frac{9}{16}$, en *UT*. . Type LV.

Th. binaire avec reprises et quatre variations.

Développement, reprise du thème et développement terminal.

12. — SONATES POUR VIOLON ET POUR VIOLONCELLE.

Sonates pour violon. — L'intérêt artistique et musical de ces Sonates, au nombre de dix, est notablement inférieur à celui des *trente-deux* Sonates pour piano que nous venons d'analyser : trois ou quatre, tout au plus, méritent de retenir notre attention.

Les deux dernières des trois Sonates, op. 30, dédiées à l'empereur Alexandre (1802), sont à rapprocher, par leur caractère thématique, de la Sonate pour piano, op. 10 n° 3 : l'une de ces deux Sonates est en *ut* et l'autre en *SOL*. Celle-ci contient un Menuet dont le *trio* reproduit presque textuellement le thème de la Sonate, op. 58, de Haydn, maintes fois rencontré déjà dans l'œuvre de Beethoven (op. 10 n° 1, op. 110 et *passim*) ; cette même Sonate en *sol* se termine par un gai Rondeau à cinq refrains où nous pouvons lire, semble-t-il, l'expression bien vivante de la bonne humeur d'un Beethoveen errant sur les collines des environs de Vienne.

La Sonate en *la*, op. 47, est universellement connue sous le nom de *Sonate à Kreutzer* (1803), bien que le célèbre auteur des *Études* (1) ne l'ait pas jouée une seule fois en public, la trouvant « de peu d'effet ». Malgré sa notoriété, cette Sonate n'est nullement l'une des meilleures de Beethoven. Il faut signaler pourtant dans le mouvement initial et dans le finale, tous deux du type S, un essai d'intervention de la *première idée* dans l'exposition de la *seconde* : cette sorte de pénétra-

(1) Rodolphe KREUTZER, violoniste, naquit à Versailles en 1766 et mourut à Genève en 1831 : son ouvrage le plus connu consiste en 40 *Études ou Caprices* que tous les virtuoses du violon ont plus ou moins travaillé.

tion mutuelle des deux thèmes devait être réalisée beaucoup plus complètement, par Beethoven, dans ses Quatuors (1).

Seule, la Sonate, op. 96, composée en 1812, dédiée à l'archiduc Rodolphe et éditée seulement en 1816 à Vienne, chez Steiner, diffère de toutes les autres par sa poésie et son intérêt. Dans son premier mouvement, en *sol*, d'une exquise fraîcheur mélodique, il faut remarquer surtout la *seconde idée* et le charmant dessin de sa troisième phrase (*b'''*) :

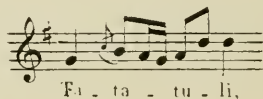


il est bien rare que les virtuoses interprètent cette phrase de façon à en dégager l'expression rêveuse que l'auteur a voulu lui donner.

L'*Adagio*, de forme *Lied-Sonate* (sans développement), est en *MI b* : le charme pénétrant de sa mélodie exige, comme la phrase précédemment citée, une grande intensité d'expression.

Cet *Adagio* s'enchaîne au *Scherzo*, en *sol*, sorte d'antithèse entre la rusticité sauvage d'une danse de rudes paysans (*scherzo* proprement dit) et la suavité d'une valse citadine lointaine (*trio en MI b*) dont le vent apporte l'écho jusque dans l'auberge du village.

Le finale, en forme de Thème varié, sur une chanson populaire connue, participe également de ces impressions campagnardes, mais non triviales :



Ainsi, toute la Sonate pourrait, à plus juste titre que l'op. 28, porter la dénomination de « *pastorale* » ; elle semble le résumé du Trio, op. 97, composé un an auparavant et dédié également à l'archiduc Rodolphe ; le sentiment général est le même dans les deux œuvres, avec une plus grande puissance expressive, toutefois, dans cet admirable Trio qui sera étudié dans la Seconde Partie du présent Livre.

Sonates pour violoncelle. — Ces cinq Sonates, sans valoir musicalement celles pour piano seul, méritent cependant d'être étudiées d'assez près, en raison de leur architecture particulière.

Il faut remarquer d'abord que l'adjonction d'un instrument essen-

(1) Voir la Seconde Partie du présent Livre.

tiellement *chanteur*, comme le violoncelle, oblige la plupart du temps à une *double exposition* de chaque phrase mélodique, ce qui donne aux *secondes idées* une durée notablement plus longue que dans les Sonates pour piano. En outre, et probablement pour une raison de symétrie, quatre de ces Sonates, sur cinq, s'ouvrent par une *Introduction lente* aussi développée et aussi importante que les *Préludes* dans les *Suites* de la dernière époque (voir ci-dessus, p. 145 et suiv.).

Les deux premières Sonates pour violoncelle, op. 5, en *FA* et en *sol*, écrites en 1795 et 1797 et dédiées au Roi de Prusse, sont en deux mouvements (*Allegro* et *Rondeau*) précédés d'une *Introduction*.

Si la *seconde idée* de chacun des *Allegros* initiaux est longue et détaillée, par contre, celle des *Rondeaux* est à peine indiquée, ce qui démontre bien la différence faite par l'auteur entre ces deux formes, tant au point de vue thématique qu'au point de vue architectural. Le *Rondeau* de l'op. 5 n° 2 a six refrains; c'est l'un des plus longs qu'aient écrits Beethoven.

La troisième Sonate, op. 69, en *LA* (1808), dédiée au baron van Gleichenstein, est en trois mouvements; l'*Introduction lente* s'y trouve placée avant le finale; celui-ci, de même que le mouvement initial, est du type S.

Les deux dernières Sonates, op. 102 (1815), dédiées à la comtesse Erdödy (1), demandent un examen plus détaillé.

La Sonate op. 102 n° 1, en *UT*, est composée de trois mouvements; le premier et le dernier offrent un nouvel aspect du type S, par suite de modifications importantes dans leurs *secondes idées*, ou plutôt dans ce qui en tient lieu: car Beethoven, dérogeant ici à ses propres habitudes dans ses autres œuvres pour violoncelle, a supprimé de ces deux morceaux presque toute la longue exposition d'allure féminine appartenant d'ordinaire à la *seconde idée*. Peut-être a-t-il jugé que l'admirable efflorescence mélodique de l'*Introduction*, en *UT*, rendait superflu tout autre élément de même nature. Cette opinion serait assez plausible, si l'on remarque que le thème d'*Introduction* reprend sa place au milieu de l'*Adagio* et détermine, par sa seule péroraison rythmique, l'entrée subite du thème final:



(1) Dans la première édition parue en France, l'op. 102 porte la dédicace: à son ami M. Charles Necte, mais cette indication semble dénuée de tout fondement.

Les *secondes idées* des mouvements extrêmes sont ici à peu près inexistantes mélodiquement : il faut plutôt les considérer comme une sorte d'*émanation* des *idées initiales*, reparaissant dans le ton occupé d'ordinaire par la *seconde idée*. Cette modification de la forme Sonate semblerait la rapprocher de la forme Suite ; une tentative de retour à cette même forme, magnifiquement traitée, se retrouvera aussi dans les derniers Quatuors (1).

Enfin, exemple unique dans l'œuvre beethovénien, le premier mouvement, en rythme de *Marche*, comme on en rencontre assez fréquemment dans les œuvres de la *troisième manière* (Sonate op. 101, XV^e Quatuor, etc.), n'est pas en *UT*, ton principal du cycle, mais au relatif, *la*. On peut en conclure, non seulement que Beethoven considérait les *deux modalités* d'un *même ton* comme *une seule tonalité*, ce qui est parfaitement logique, mais encore qu'il attachait une importance primordiale à la mélodie de l'*Introduction* dont il faisait, en raison de sa beauté, le principe de l'œuvre entière (2).

Voici l'analyse de cette Sonate :

1^o *Introduction*, en *UT*, par une large mélodie de forme *lied*, évoluant autour du dessin générateur qui semble lui servir de *pivot* :



cette *Introduction* est reliée à l'*Allegro* par une cadence suspensive.

2^o *Allegro vivace* ♯, en *la* Type S (modifié).

Exp. Th. A, très court, en *la*, avec inflexion vers le *pont* ;

— Pont mélodique de *six mesures* seulement ;

— Th. B, en *mi*, offrant l'aspect d'un *complément* de P. et de A, plutôt que d'une véritable *idée* :



— Cette *phrase unique* se répète *deux fois* et se termine par une *coda* sur le rythme de *a*.

(1) Voir la Seconde Partie du présent Livre.

(2) Il n'est point étonnant que de pareilles atteintes portées à la convention formelle aient complètement dérouté les critiques d'art, aussi peu clairvoyants à cette époque que de nos jours. C'est pourquoi, sans oser blâmer *ex professo* un génie qui commençait à être réputé, le critique de l'*Allgemeine Musik Zeitung* (1818, p. 792) émet, au sujet de cette Sonate, l'opinion peu compromettante « qu'elle appartient au haut goût le plus étrange et le plus inaccessible... »

DÉV. très court, fourni presque entièrement par A et par un épisode tire de B :



RÉEXP. normale avec conclusion en *la*.

3° *Adagio* consistant en une phrase de forme *binaire*, en *UT*, qui émane très certainement de la mélodie de l'*Introduction* : cette mélodie elle-même reparaît *in extenso*, après l'*Adagio*, pour servir d'enchaînement au finale.

4° *Allegro vivace*, en *UT*. Type S (modifié).

EXP. Th. A, en *UT*.

— Pont et th. B, en *SOL*, ne formant, pour ainsi dire, qu'un seul corps.

DÉV. très court.

RÉEXP. conforme à l'*exposition*.

— *Dev. term.*, plus important que le *dév. central*, pour clôturer toute l'œuvre.

L'op. 102 n° 2, en *RÉ*, est la seule Sonate pour violoncelle qui n'ait point d'*Introduction*. Le premier mouvement est régulier, et l'on peut estimer l'*Adagio* l'une des plus hautes inspirations mélodiques de Beethoven ; sa forme est simple : c'est un *Lied* en *trois sections* dont la dernière est enchaînée par un *conduit* avec le finale-Fugue ; mais combien ce chef-d'œuvre dépasse l'ancien *Andante-Lied* de Haydn et de Mozart, au point de vue de la signification expressive !... Une phrase *ternaire*, en *ré*, s'impose : calme en sa première période, elle s'émeut dans la deuxième, jusqu'au cri de douleur, tandis que la troisième période, plus courte, semble ramener la confiance et la tranquillité. Bientôt, dans la 1^{re} section du *Lied*, en *RÉ* (1), apparaît une céleste mélodie qui plane et chante jusqu'au retour du thème, troublé cette fois par un dessin plus inquiet. Le thème terminé, une nouvelle phrase mélodique s'élève, pour préparer le finale dans lequel s'accuse la prédilection de Beethoven pour la Fugue, à cette époque de sa vie.

On voit par ces quelques observations que les *Sonates pour violoncelle* méritent, plus que les *Sonates pour violon*, de retenir l'attention des musiciens, car elles contiennent, sous le rapport de la construction, une plus grande part d'*innovation* ; leur intérêt, toutefois, ne saurait être mis en parallèle avec celui des *Sonates pour piano*.

(1) Comme nous le verrons dans la Seconde Partie du présent Livre, César Franck, dans son 1^{er} Trio, en *fa* ♯, semble être parti d'une idée similaire. Dans le premier mouvement de ce Trio, le *second thème*, qui régit l'œuvre entière, paraît assez proche parent de la mélodie beethovénienne en *RÉ*.

Celles-ci, en effet, constituent avec les *neuf Symphonies* et les *seize Quatuors à cordes* un monument incomparable, dont les inépuisables *enseignements*, la *durée* déjà séculaire et la constante *sincérité* réalisent au plus haut degré de perfection, dans le domaine de la musique instrumentale, les conditions essentielles de l'*œuvre d'art*, telles que nous les avons exposées dans l'Introduction du Premier Livre de ce COURS (1).

Sans doute, le but didactique de cet ouvrage nous obligeait à donner ici la première place aux enseignements techniques contenus dans l'œuvre beethovénien, à les exposer le plus nettement possible, à en faire ressortir enfin l'importance primordiale par de nombreux exemples et des commentaires détaillés. Mais il n'en faudrait pas conclure que les lois de structure organique et tonale, indispensables à toute composition musicale, aient pu se confondre à aucun moment dans notre esprit avec la musique elle-même.

De telles lois, comme toutes les lois, ne sont à aucun degré l'expression de volontés ou de caprices individuels ou collectifs : elles résultent d'un état de choses qu'elles contribuent à ordonner, à perfectionner et surtout à conserver. On les constate, on les formule : on ne les crée point. Dans la musique symphonique, elles se vérifient à chaque instant, mais il ne suffirait pas de les appliquer scrupuleusement pour devenir, par cela même, un musicien ; et elles ne sauraient nous donner, à elles seules, la « révélation de la musique », pour nous servir d'une expression de Beethoven, à qui nous donnons ici la parole une dernière fois.

Aussi bien, ce chapitre lui étant consacré spécialement, c'est à lui qu'il appartient de conclure :

« Ainsi que des milliers de gens, dit-il (2), se marient par amour, « chez qui l'amour ne se révèle pas une seule fois, bien qu'ils en « fassent le métier, ainsi des milliers de gens cultivent la musique et « n'en auront jamais la *Révélation!* »

(1) Voir 1^{er} liv., Introd., p. 14 et 15.

(2) Conversation avec Bettina Brentano.



V

LA SONATE

CYCLIQUE

TECHNIQUE. — 1. L'unité cyclique dans l'œuvre d'art. — 2. Eléments constitutifs de la forme cyclique.

HISTORIQUE. — 3. États divers de la Sonate à partir de Beethoven. — 4. Les Contemporains de Beethoven. — 5. Les Romantiques. — 6. Les Allemands modernes. — 7. Les Français : la Sonate cyclique.

TECHNIQUE

I. — L'UNITÉ CYCLIQUE DANS L'ŒUVRE D'ART.

La **Sonate cyclique** est celle dont la construction est subordonnée à certains thèmes spéciaux reparaissant sous diverses formes dans chacune des pièces constitutives de l'œuvre, où ils exercent une fonction en quelque sorte régulatrice ou unificatrice.

Le caractère *cyclique* dû à la présence de ces *thèmes permanents*, de ces *motifs conducteurs*, qui donnent aux différents mouvements ou morceaux d'un ouvrage musical l'aspect d'un *cycle de pièces* dépendantes nécessairement l'une de l'autre, n'est pas spécial à la Sonate. Mais, comme la Sonate est le prototype de toutes les formes symphoniques devenues cycliques après elle, c'est à propos de la Sonate qu'il convient d'étudier au point de vue *technique* les éléments de la *forme cyclique*, fournis pour la plupart par le génie beethovénien, bien avant d'être organisés consciemment et dans toute leur plénitude par César Franck.

Le qualificatif *cyclique* est applicable en premier lieu aux *motifs* et aux *thèmes* qui, tout en se modifiant notablement au cours d'une composition musicale divisée en plusieurs parties, demeurent présents et reconnaissables dans chacune de celles-ci, indépendamment de la structure, du mouvement ou de la tonalité qui lui est propre.

Par une extension, ou plutôt par une restriction toute naturelle, la *cellule* qui contient un *motif* cyclique ou la *période* qui contient un *thème* cyclique sont dites *cycliques* elles-mêmes (1). Enfin, une *forme* musicale (Sonate, Quatuor, Symphonie, etc.) sera dite pareillement *cyclique* si elle contient des motifs ou des thèmes ayant un tel caractère et une telle fonction. Et cette fonction consiste en définitive à accroître la cohésion existant entre les diverses parties d'une œuvre, à renforcer l'*unité synthétique* de celle-ci : l'application de ce terme à la musique est donc peu différente de son acception usuelle en matière de littérature, de poésie ou de toute autre œuvre d'art.

C'est en effet l'idée d'*unité*, de retour au point de départ, au principe commun ou au personnage permanent, après un parcours plus ou moins développé, qui fit très probablement recourir à cette expression imagée du *cycle*, empruntée tout à la fois à la géométrie et à la symbolique, où le *cercle* (*κυκλος*) figure la proportion *parfaite*, la *trinité dans l'unité* ; et c'est en ce sens qu'on a pu légitimement qualifier un *triptyque*, *cycle* de tableaux, ou une *trilogie*, *cycle* de tragédies.

Mais, de même que trois tableaux quelconques ne forment pas nécessairement un triptyque, pas plus qu'une succession de tragédies de sujets et de styles différents ne constitue une trilogie, ni *a fortiori* un cycle, de même des pièces musicales juxtaposées ne méritent le nom de cycle que dans la mesure où elles sont subordonnées à un lien commun, à une unité de pensée, de forme, de tonalité et surtout de thèmes ; car le rôle du *thème* dans la composition est tout à fait analogue, ainsi que nous l'avons constaté, à celui du *personnage* dans la littérature.

Si donc nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur la lente élaboration du *cycle Sonate* qui fait l'objet de la *section technique* du présent chapitre (2), nous en trouverons l'origine très éloignée dans l'*unité tonale* des formes *Prélude et Fugue* (voir ci-dessus, p. 64), puis des danses, *Pavane et Gaillarde*, *Canzona* (voir p. 104) et enfin des *Suites* de danses groupées intentionnellement dans un certain ordre.

Avec la forme *Sonate*, on a vu l'idée d'*unité* s'affirmer d'abord par la suppression des pièces de même mouvement faisant double emploi, et la réduction de leur nombre aux *quatre* types principaux (Sonate, Lent, Modéré, Rapide) ; puis, par la dépendance tonale plus rigoureuse des

(1) On a vu au chapitre précédent (p. 333, 345 et suiv.) plusieurs exemples de thèmes ou de motifs véritablement *cycliques*. Nous les désignons plus spécialement par les dernières lettres de l'alphabet : *x*, *y*, *z*.

(2) Certaines considérations pratiques qui seront exposées plus loin (p. 389 et 390) ont eu pour résultat de faire annexer à la *section historique* de ce même chapitre une notable quantité de compositeurs dont les Sonates ne contiennent pas la moindre trace d'*unité cyclique*.

morceaux, l'un par rapport à l'autre ; enfin, par le rôle grandissant de la personnalité thématique.

Seule, en effet, cette conception beethovénienne du *thème-personnage* pouvait permettre l'unification cyclique des divers morceaux, de même que les personnages principaux des tableaux légendaires, des tragédies ou des poèmes épiques avaient inspiré les triptyques, les trilogies et les *cycles*, véritables monuments de l'art.

Parvenue à ce degré de perfection, la *Sonate cyclique* (ou toute œuvre symphonique construite d'après les mêmes principes) devient, elle aussi, un monument architectural, en raison de cette étroite affinité, maintes fois signalée par nous, entre la *composition* et la *construction* (1).

Comme une « cathédrale sonore », cette Sonate s'ouvre devant nous par un portail grandiose dont les formes sculpturales nous font sentir déjà quel est le Dieu qui l'habite, quel est le saint à qui elle est vouée. Répondant au geste bienveillant de ce portail symbolique, écoutons l'appel d'introduction qui nous est fait : découvrons-nous respectueusement et pénétrons dans l'immense nef. Tandis que s'expose et se réexpose à l'infini dans chacun des bas-côtés la pieuse idée de l'artiste, le vaisseau central s'appuie, de travée en travée, sur les piliers que la courbe ouvragée de la voûte ogivale relie l'un à l'autre en d'harmonieux développements. Examinons de plus près ces chapiteaux : tel d'entre eux ne reproduit-il pas, dans une attitude différente, le personnage, le motif que le portail introducteur nous avait proposé une première fois ?

Toujours guidés par ces figures cycliques d'un intérêt croissant, nous voici parvenus à l'extrémité de la grande nef : le *premier morceau* de l'œuvre est achevé. Parfois se dresse ici un obstacle qui retarde encore notre entrée dans le sanctuaire : richement vêtu de ses mille figurines en miniature où éclate la joie du sculpteur, le jubé s'interpose et semble distraire un instant notre vue, ainsi que le gai *Scherzo*, où se répètent les petits thèmes brefs et joyeux, repose notre oreille avant les émotions intimes et profondes de la pièce lente, du Saint Lieu qui, le plus souvent, fait suite à la nef principale sans transition, sans jubé..., sans *Scherzo*.

Calme et recueilli, le transept étale alors devant nous sa construction ternaire. Entre ses branches latérales, *alpha* et *oméga*, commencement et fin, s'élève le chœur, point culminant de l'œuvre entière, d'où rayonne toute clarté, car tout y chante la gloire de Dieu, comme en un *Lied* sacré dont la phrase centrale, différente des deux redites qui l'en-

(1) Voir notamment I^{er} liv., Introd., p. 7, et ci-dessus : Introd., p. 14 et suiv.

cadrent, s'épanouit en accents sublimes où l'âme inspirée de l'artiste s'exhale ineffablement.

Sitôt que s'est éteinte cette lente mélodie, nos yeux s'élèvent et rencontrent les galeries supérieures qui tournent autour du chœur avec leurs arcades finement ciselées et groupées en *trios* : ici est, en effet, la place normale du *Scherzo*, dont les fines arabesques frapperont joyeusement notre oreille et reposeront notre cœur encore ému des graves impressions de l'autel où s'est accompli, lentement, le sacrifice.

Nous parcourons enfin les chapelles de l'abside qui se succèdent et alternent régulièrement comme des *refrains* et des *couplets*, entre lesquels circulent encore des ornements ou des motifs déjà connus de nous : ce sont ces personnages symboliques, ces thèmes conducteurs apparus tour à tour au portail d'introduction, aux développements de la nef, aux décorations variées du transept. Et nous saluons pieusement leur retour dans ce chemin de ronde, dans ce *Rondeau* terminal moins sévère..., « dernier refuge » aussi, par quoi s'achève dignement l'édifice, le monument, — sonore ou architectural, — œuvre de rayonnante beauté, œuvre *cyclique* d' « unité dans la variété, exprimant la grandeur et « l'ordre » (1).

2. — ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA FORME CYCLIQUE.

La comparaison tout allégorique que nous venons d'établir entre la *Sonate* et la *Cathédrale* a pour but de montrer que le principe d'*unité* peut seul donner à une composition le caractère *monumental* ou *cyclique*. Sans doute, les rapports ou proportions de rythme ou de symétrie entre les diverses parties d'une œuvre, leurs relations de tonalités manifestent déjà une *intention d'unité* ; mais cette intention ne devient accessible à l'auditeur que par la forme dans laquelle elle se réalise ; l'idée d'unité, en elle-même, ne suffirait pas à constituer la composition cyclique, si elle n'était en outre exprimée, transmise à l'aide de *signes extérieurs* (2) aisément reconnaissables. Ainsi, le véritable *élément cyclique* apparaît seulement dans la réalisation, lorsque certains aspects rythmiques, mélodiques ou harmoniques rappellent, dans l'une des pièces constitutives de l'œuvre, la présence d'un thème appartenant originairement à *une autre pièce* de la même œuvre.

La fonction conductrice ou unifiante des motifs ou des thèmes cycliques, communs à plusieurs mouvements d'une même composition symphonique, ne doit pas être confondue avec le rôle des idées musicales

(1) Charles Lévêque : *La Science du Beau*.

(2) Voir 1^{er} liv., Introd., p. 9 et 10.

dans les expositions et les développements d'un seul et même morceau de l'un des *quatre* types fondamentaux (S. L. M. R.) : il ne s'agit plus, en effet, d'examiner, comme nous l'avons fait précédemment (p. 234 et suiv.), l'élaboration d'une seule idée musicale à l'aide de *plusieurs* cellules ou périodes, mais la formation de *plusieurs* idées musicales gardant le caractère propre à chacun des mouvements où elles s'exposent, et pourtant issues d'une seule et même cellule ou d'une seule et même période génératrice. De telles métamorphoses thématiques diffèrent aussi, dans la plupart des cas, du développement organique (voir ci-dessus, p. 242 et suiv.) consistant à faire agir ou mouvoir un thème pré-exposé, à l'amplifier, à l'éliminer ou à le combiner avec d'autres : les mêmes moyens ne suffisent pas, en général, pour donner au thème ou au motif cyclique l'aptitude à circuler dans des pièces de caractère différent, tout en demeurant reconnaissable. Cette opération, comme on le verra au chapitre suivant, tient beaucoup plus de la variation que du développement.

Comme tout phénomène musical, la modification cyclique d'un thème porte nécessairement sur l'un ou l'autre de ses éléments constitutifs (rythme, mélodie, harmonie), sinon sur plusieurs à la fois. Cette distinction élémentaire semble la meilleure pour analyser ici, à titre d'indication, quelques spécimens de ces modifications dont l'inépuisable variété défie toute tentative de classification complète.

Modifications rythmiques. — Chaque pièce constitutive d'une œuvre cyclique affectant généralement un rythme propre, les transformations de cette espèce sont de beaucoup les plus fréquentes. Nous en avons rencontré plusieurs exemples déjà dans les Sonates de Beethoven (1) ; mais, comme l'étude des éléments cycliques n'est pas limitée à cette seule forme de composition, il convient ici d'opérer de la même manière que pour les idées musicales (voir ci-dessus, p. 236 et suiv.) et d'élargir notablement le choix des œuvres contenant des exemples typiques.

La *Symphonie Pastorale*, op. 68, contient une application plus apparente et sans doute plus consciente des *modifications rythmiques* apportées à divers dessins destinés à établir, entre le mouvement initial et le finale, un lien *cyclique* indéniable.

On connaît déjà (2) la modification agogique, c'est-à-dire rythmique, subie par le dessin des instruments à vent à la fin de la première exposition, lorsqu'il reparait, à la clarinette, dans l'introduction du finale :

(1) Voir notamment les op. 13, 31 n° 3, 57, 81, 106, 110, dont les analyses ont été faites dans la *section historique* du précédent chapitre (p. 333, 345, 347, 355, 362 et 366.)

(2) Voir 1^{er} liv., p. 124.

Seul, le rythme diffère ; mais ce rythme nouveau et moins calme du finale ne tardera pas à engendrer une idée nouvelle, totalement distincte de la phrase du mouvement initial, à laquelle elle emprunte pourtant le rythme et le dessin de sa cellule primitive :

Dans la même Symphonie, le motif qui caractérise l'entrée de la *seconde idée* dans le mouvement initial exerce une influence *cyclique* sur la *seconde idée* du finale, par une modification principalement rythmique :

mais ce rappel du premier mouvement, au lieu d'être le point de départ d'une nouvelle mélodie, apparaît ici plutôt comme un aboutissement :

Ni l'une ni l'autre des deux transformations rythmiques que nous venons de citer n'ont, à proprement parler, le caractère de développement : il est à peine utile d'en faire l'observation, tant est différent ici l'emploi du motif cyclique.

Le Quintette de César Franck offre un exemple remarquable d'unité cyclique, obtenue à l'aide d'un thème unique dont le *rythme seul* se modifie dans chacune des *trois* pièces constitutives de l'œuvre, tandis que

sa ligne mélodique et ses harmonies très spéciales subsistent immuablement (1).

Dans l'*Allegro* initial, cette plainte, tantôt mystérieuse, tantôt violente, apparaît pour la première fois au piano sous deux aspects rythmiques différents, avant de prendre part à la lutte dramatique des autres thèmes :

Allegro

p *tenero ma con passione* *etc.*

Allegro

f *molto* *etc.*

Dans la pièce lente, elle semble planer seulement sous une forme rythmique plus alanguie et en quelque sorte *éloignée* par sa tonalité :

Lento con molto sentimento

pp *etc.*

Dans le finale, elle se fait entendre d'abord avec le même rythme et

(1) Ainsi qu'on le démontrera dans la Seconde Partie du présent Livre, en étudiant spécialement le Quintette de Franck, ce thème cyclique offre une particularité remarquable que nous tenons à signaler : les deux membres de phrases qui le constituent sont l'inversion à peu près exacte l'un de l'autre. Les quatre mesures du premier membre, citées ci-dessus, contiennent donc *tout le thème* : il suffit de renverser le sens de leurs intervalles pour donner naissance *mélodiquement* au second membre de phrase.

la même tonalité que dans la pièce lente, mais l'expression est tout à fait différente :

Viol. I
Viol. II
Alto
Viola

All° non troppo
dolciss
ppp
etc.

Bientôt le calme disparaît ; la voix plaintive se fait plus forte en retrouvant le ton principal : elle se rapproche, et ses appels désespérés retentissent encore au-dessus de l'éclatante péroraison.

La III^e Symphonie de C. Saint-Saëns, op. 78, en *ut*, est également construite sur un dessin unique qui affecte trois aspects *rythmiques* principaux :

Violon
Hautb.
Violon

All° mod°
p
All° mod°
p
All°

Mais c'est surtout au point de vue *mélodique* que cette œuvre contient des exemples de transformations intéressantes, ainsi qu'on va le voir ci-après.

Modifications mélodiques. — Il est à peu près impossible de délimiter exactement ce qui appartient au domaine purement *mélodique* dans les modifications subies par un thème cyclique : dans l'exemple de Beethoven, précédemment cité (p. 380), les rythmes transformés engendraient de véritables mélodies nouvelles, et de tels effets rythmo-mélodiques sont, en matière de thèmes cycliques, extrêmement fréquents. Dans certains cas, cependant, la modification *mélodique* prépondérante peut être considérée en elle-même et isolément. La même Symphonie de Saint-Saëns, op. 78, citée ci-dessus, en contient un exemple assez caractéristique dans le thème qui constitue le *trio* du *Scherzo*, où

il est exposé pour la première fois sous cette forme, dont la parenté avec la phrase principale du mouvement lent est assez nette :

Musical score for Trombone and Violin. The Trombone part is marked *Presto* and starts with a circled *LA^b* and a *T.* below it. The Violin part is marked *Poco: adagio:* and starts with a circled *RE^b* and a *D.* below it. Vertical dotted lines connect the notes of both parts to show their melodic similarity.

La superposition de ces deux thèmes montre bien que leurs éléments mélodiques sont semblables : mêmes intervalles entre les *trois* notes initiales (*la^b*, *si^b*, *ré^b*) ; mêmes notes extrêmes au grave (*si^b*) et à l'aigu (*mi^b*, *fa*) dans les mesures suivantes. Les points les plus apparents des deux mélodies sont identiques, mais leur *fonction tonale* diffère, puisque le thème du *Scherzo* part de sa *tonique*, tandis que celui de l'*Adagio* part de sa *dominante*.

Dans le finale, ce même thème, changé de rythme, donne naissance à une nouvelle mélodie, où l'on retrouve les éléments principaux du dessin initial du *Scherzo* :

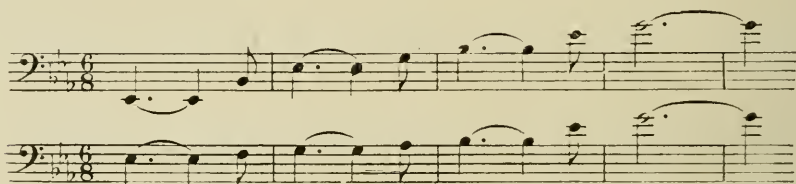
Musical score for Violin. The top part is marked *Maestoso* and the bottom part is marked *All°: moderato*. Vertical dotted lines connect the notes of both parts to show their melodic similarity.

et ce dernier dessin relié mélodiquement au grand *Choral Maestoso*, comme on vient de le voir, procède également du thème initial (cité ci-contre, p. 382), en sorte que tous les éléments mélodiques de la Symphonie sont implicitement contenus dans les *quatre* notes de hautbois du début :

Musical score for Oboe, Violin, and another Violin. The Oboe part is marked *Adagio* and the Violin parts are marked *All° moderato*. A long slur covers the Oboe part, and vertical dotted lines connect its notes to the Violin parts.

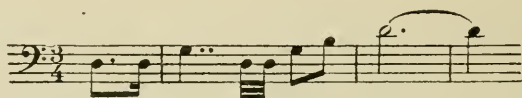
Cet exemple d'un thème unique, qui circule dans toutes les parties d'une œuvre musicale, donne une idée des immenses ressources qu'apporte à l'art de la composition l'emploi des modifications d'ordre *mélodique*.

Richard Wagner semble avoir poussé jusqu'à ses extrêmes limites cette conception véritablement cyclique des thèmes dont il se sert pour signifier les sentiments éprouvés par les personnages de ses drames : le *Ring des Nibelungen*, légende de l'anneau, cycle de poèmes épiques et mythologiques, en offre un spécimen des plus frappants. S'il est un thème *cyclique* dans toute la force du terme, c'est assurément la mélodie initiale (*Ur Melodie*) qui s'expose, dès les premières mesures du *Rheingold*, sous les deux aspects suivants, l'un harmonique et l'autre mélodique :



Ce thème, par lequel Wagner a voulu représenter une impression de nature primordiale, aquatique et féconde, contient effectivement le germe de tous ceux qui ont quelque importance dans la *Tétralogie*. Par exemple :

1° l'arpège rayonnant qui apparaît avec l'or dont il symbolise, en quelque sorte, la pureté originelle :

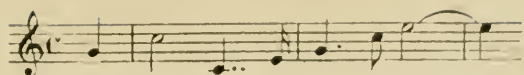


2° la forme inverse et mineure du même arpège appliquée à la malédiction de l'or, désormais souillé par la cupidité et le vol :



3° une autre disposition majeure du même thème, contrastant avec la précédente et signifiant la noblesse héroïque de celui par qui sera rachetée cette malédiction de l'or (1) :

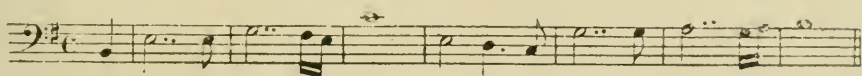
(1) Nous avons déjà fait connaître (I^{er} liv., Introd., p. 12) ce qu'il faut penser des fâcheuses nomenclatures où ce thème est qualifié « thème de l'épée », et des commentateurs, plus



4^o le rythme guerrier des messagères divines chevauchant dans l'espace :



5^o enfin, la période mélodique complète où l'on retrouve le thème primordial de tout le cycle, personnifié dans le héros prédestiné :



En étudiant ultérieurement les autres œuvres de Wagner, dans le Troisième-Livre de ce COURS, on y rencontrera les plus admirables exemples de transformations rythmiques et surtout mélodiques. Car le *thème cyclique*, dans le domaine symphonique, et le *motif conducteur* (*Leit Motiv*), dans l'ordre dramatique, sont en définitive une seule et même chose. Les lois différentes de la Symphonie et du Drame modifient l'emploi qui doit être fait des uns et des autres dans la musique, comme ces mêmes lois affectent différemment l'ordre et la distance des modulations : nous l'avons observé précédemment (p. 245) ; mais cette adaptation d'un même thème à des formes expressives variables à l'infini, demeure le principe fécond de toute œuvre véritablement *composée*.

Modifications harmoniques. — L'élément *harmonique* étant très postérieur aux deux autres dans l'art musical, son emploi dans le domaine cyclique est resté jusqu'à présent assez limité. La transposition, la modulation et l'altération semblent résumer tout l'effort accompli depuis ces derniers siècles dans le sens harmonique ou tonal : *harmonie* et *tonalité* peuvent apporter cependant à la construction cyclique d'utiles

fâcheux encore, qui croient rendre service à l'auteur en expliquant comment ce thème *représente une épée* ! On ne saurait trop répéter qu'une conception aussi grossièrement enfantine de la signification expressive des thèmes musicaux ne doit, en aucune manière, être imputée à une intelligence aussi profonde et surtout aussi *méthodique* que celle de Richard Wagner. Une fois pour toutes, la musique *ne représente pas un objet* : elle évoque ou exprime des sentiments de l'âme. Et si tel objet, comme une épée, est lui même représentatif de tel sentiment, au même titre qu'un mot, un geste ou une attitude, la musique est en dehors et au-dessus de ces représentations matérielles, car elle atteint précisément ce qu'il y a en nous de plus immatériel et de plus noble : l'âme.

ressources ; il convient d'en signaler ici quelques trop rares applications.

La *fonction tonale* des degrés principaux d'un thème cyclique peut être modifiée sans atteindre la substance même de ce thème : on en a vu des exemples rudimentaires à propos de la réponse tonale dans la Fugue (p. 39). Dans la Symphonie de Saint-Saëns, précédemment citée, on a pu constater aussi une mutation de la *fonction harmonique* des *mêmes notes*, appartenant à *deux formes mélodiques* issues l'une de l'autre : le *trio* du *Scherzo* et le motif initial du mouvement lent (voir ci-dessus, p. 383).

La Sonate pour piano et violon de César Franck, qui sera analysée plus complètement ci-après (p. 423 et suiv.), contient aussi une modification harmonique analogue : le thème du finale est beaucoup plus proche qu'on ne le croit communément de celui du mouvement initial ; leurs mélodies et même leurs rythmes sont assez peu dissemblables dans les premières mesures, mais le premier s'expose en *fonction de dominante* et le dernier en *fonction de tonique*. Ces deux formes du même dessin cyclique, entre lesquelles se meut la Sonate tout entière, occupent donc respectivement la situation de la *réponse* par rapport au *sujet* dans une *contre-exposition* formant cadence conclusive :

The image shows two musical staves. The top staff is labeled "Réponse" and the bottom "Sujet". Both are in G major (one sharp). The "Réponse" staff has a circled "D" below it, indicating the dominant function, and a bracket labeled "cellule" above the first four notes. The "Sujet" staff has a circled "T" below it, indicating the tonic function, and a bracket labeled "cellule" above the first four notes. Both staves end with "etc.".

Admirable réalisation cyclique de l'équilibre tonal fondé, en définitive, sur les lois immuables de la cadence.

Enfin, la *tonalité* elle-même est susceptible de coopérer à l'unité cyclique d'une œuvre, tout autrement que par l'emploi traditionnel de la même tonique pour la pièce initiale et la pièce finale de la même composition : les réapparitions successives d'une même tonalité très différente du ton principal au cours des différents mouvements constituant le cycle, ont été déjà signalées plusieurs fois (par exemple *SOLFAGE* dans l'op. 106, en *SI^b*, de Beethoven, p. 279 et 362) ; l'adaptation raisonnée et constante de tel ton déterminé à tel personnage ou à tel sentiment (le ton de *ré* affecté à l'idée de mort, dans *Parsifal* de R. Wagner, par exemple) fera l'objet d'études spéciales, à propos de la *musique dramatique*, dans le Troisième Livre du présent Cours ; mais il y a un

emploi plus particulièrement cyclique des enchaînements de tonalités, qui a sa place marquée dans l'analyse de la construction symphonique dont nous nous occupons présentement. Il appartient en propre à César Franck : dans plusieurs de ses œuvres et notamment dans le Quintette dont nous avons examiné déjà le thème cyclique (p. 381), certaines tonalités agissent d'une façon continue sur les modulations importantes des développements. Les trois mouvements consécutifs de ce Quintette obéissent à une progression tonale constante ayant pour point de départ la tonalité d'origine (*fa*) et pour aboutissement la tonalité finale plus claire (*FA*). La plupart des modulations employées appartiennent par leur parenté plus ou moins directe, tantôt à la famille de *fa*, comme *la* \flat et *RE* \flat dans le mouvement initial, tantôt à celle de *FA*, comme *fa* \natural dans le finale.

L'emploi des unes et des autres est ordonné de telle sorte que l'influence de *fa* reste prépondérante dans le mouvement initial. La pièce lente centrale est placée dans la tonalité intermédiaire de *la*, reliée par sa tierce (*ut*) et par son mode mineur au ton de départ, et par sa tonique (*la*) au ton d'arrivée. Le finale, au contraire, voit apparaître des tonalités toujours plus proches de *FA* et du mode majeur où s'achèvera la géniale péroraison. Ainsi, les modulations de chaque pièce sont soumises non seulement à l'ordre de structure propre à chacune d'elles, mais en outre à un ordre supérieur, véritable *rythme cyclique* qui règle leur enchaînement d'un bout à l'autre de l'œuvre.

Cette unification de la hiérarchie tonale dans les compositions symphoniques de vastes proportions permet d'entrevoir dans l'avenir bien d'autres applications, à peine pressenties par les premiers auteurs des Sonates cycliques. Déjà d'intéressantes tentatives ont été faites en ce sens : leur étude ne peut prendre place dans cet ouvrage.

Pas plus dans l'ordre harmonique et tonal que dans l'ordre mélodique ou rythmique, il n'était possible de donner ici autre chose que de simples indications ; la modification cyclique des thèmes atteint, en effet, ce qu'il y a de plus subtil, de plus intime et de plus personnel dans l'art de la composition : l'élaboration des IDÉES elles-mêmes. Ce travail patient et consciencieux dans lequel se résume l'effort inventif du musicien ne saurait être astreint à des limites exactes, ni enclos dans un cadre absolument fixe. Tout au plus pouvait-on montrer ici, par quelques exemples méthodiquement présentés, comment ont procédé les plus grands génies dans cette opération nécessaire et complexe de la *transformation thématique*, sur laquelle nous reviendrons encore dans le chapitre suivant à propos de la Variation.

HISTORIQUE

3. — ÉTATS DIVERS DE LA SONATE A PARTIR DE BEETHOVEN

La *construction cyclique*, dont on vient d'énoncer sommairement les éléments et les principes généraux, ne pouvait manquer de réagir profondément, non seulement sur la forme Sonate à propos de laquelle nous avons fait cet exposé très incomplet, mais encore sur toutes les formes instrumentales de la Troisième Époque, dont la Sonate est le prototype. Les effets de cette véritable rénovation ne peuvent donc être historiquement constatés et examinés qu'avec l'étude de chacune de ces formes, au fur et à mesure de leur apparition et de leur perfectionnement. La plupart des compositions symphoniques, qui subirent tour à tour la réaction cyclique, comportent la connaissance préalable de l'orchestre et feront l'objet de la Seconde Partie du présent Livre ; aussi, les observations d'ordre cyclique qui s'y rattachent seront-elles énoncées à propos de chacune de ces formes. Nous ne retiendrons ici que les effets subis par la forme Sonate, depuis les premières tentatives de construction cyclique faites par Beethoven.

Quelques extraits déjà cités des jugements portés de son vivant sur certaines Sonates appartenant à la « troisième manière » du maître (1) donnent à penser que son dernier style fut de moins en moins compris, à mesure qu'il approchait davantage de la forme cyclique, telle que nous pouvons la concevoir depuis César Franck. La critique n'est-elle point allée parfois même jusqu'à tourner en ridicule les rappels thématiques devenus plus fréquents dans les œuvres les plus mûries et les mieux ordonnées du maître de Bonn ? comme s'il avait paru nécessaire de discrediter à l'avance les tentatives qu'on essaierait encore de faire dans le sens de cette unité synthétique, si justement admirée de nos jours chez les meilleurs musiciens !

Quoi qu'il en soit, ce résultat fut obtenu : incompréhension des uns, ignorance des autres, provoquèrent dans la Sonate, au temps de Beethoven et même après lui, une stagnation presque totale de la forme. Cependant, les principes méconnus de la construction cyclique ne devaient pas tarder à agir de nouveau au fond des consciences musicales, le jour où quelque génie saurait en tirer une puissance capable de lutter victorieusement contre la désagrégation imminente de la Sonate. Cette forme semble avoir été entraînée ainsi, depuis les premiers essais de rénovation

(1) Voir notamment l'appréciation que nous avons citée ci-dessus (note 2, p. 372), à propos des deux Sonates pour violoncelle, op. 102 (1815). On verra par la suite que la IX^e Symphonie devait être traitée bien plus sévèrement encore.

cyclique jusqu'à nos jours, par deux courants opposés, tendant, d'une part à la dissociation de ses éléments et, de l'autre, à leur union intime et de plus en plus cohérente : chacune de ces deux tendances doit faire ici l'objet de quelques observations, d'ordre *technique* et *historique* tout à la fois, pour expliquer la raison d'être du présent chapitre et des divisions qui vont suivre.

Stagnation et désagrégation fantaisiste de la forme Sonate. — L'incompréhension du rôle *cyclique* des thèmes et des tonalités enleva rapidement à la forme Sonate la plus grande partie de son intérêt. Seul, le cadre apparent et purement extérieur subsistait : l'ordre des mouvements, la vague division ternaire de certains d'entre eux, sont les seuls vestiges appréciables que l'on retrouve dans la plupart des œuvres intitulées Sonates par les contemporains et les successeurs immédiats de Beethoven. Ainsi, l'ignorance et la vanité ne tardent point à réduire cette belle et noble forme à l'état de vulgaires imitations, voire même d'*airs variés*... et de quelle façon !

La tradition se perd ; la routine triomphe ; et l'on constate une fois de plus que la lettre tue l'esprit.

Cependant, l'enthousiasme pour les nouvelles doctrines du Romantisme révolutionnaire s'étend jusqu'à la musique elle-même. D'exquis compositeurs, aussi bien doués que mal instruits, s'essayaient encore, mais de plus en plus rarement, dans la vieille forme Sonate. Certes, leur goût, leur invention, leur génie même se révèle en plus d'une page émouvante ; mais, par suite de circonstances souvent indépendantes de leur bonne volonté, leurs connaissances techniques en matière de composition sont des plus restreintes : ils ne savent pas construire : et cette infériorité a condamné de tout temps les artistes, même les plus délicats, à agir comme de véritables appareils enregistreurs et à traduire, vaille que vaille, leurs fugitives impressions. Les meilleurs d'entre eux n'ont guère accru les ressources de l'art qu'au point de vue instrumental, et surtout en ce qui concerne le piano.

Un seul, Mendelssohn, possédait, au plus haut degré, le savoir nécessaire ; malheureusement, le génie était absent, en sorte que ses œuvres sont toutes écrites dans un style très pur... mais parfaitement conventionnel, sinon inexpressif.

Toutefois, ce que la Sonate avait momentanément perdu par suite de cette méconnaissance coupable du passé, le culte outré de la Nature cherchait à le lui rendre dans le genre descriptif. Sous l'influence de la mode, les compositions instrumentales recevaient, en effet, un contingent peu désirable de titres pittoresques ou prétendus tels ; et ces titres ayant réagi bientôt sur la musique, on vit apparaître une foule

d'œuvres intentionnellement fantaisistes, mais heureusement sauvegardées par la forte armature de la forme Sonate, la seule que connussent encore vaguement les « musiciens libres » appartenant à cette période. Aussi, les meilleurs Romantiques, ceux qui sont encore des musiciens, subissent-ils cette saine influence et continuent-ils à construire, à leur propre insu bien souvent, des pièces pittoresques où l'on reconnaît assez aisément quelque bon *Lied* en trois sections, quelque vieux *Rondeau*, *Scherzo* ou *Menuet*, voire une *exposition* à deux idées... Mais toute notion du *développement* est à peu près perdue, et nul ne sait plus l'importance de l'ordre *tonal* dans cette partie intégrante de toute pièce instrumentale bien équilibrée.

Ces pièces isolées, issues pour la plupart de cette sorte de démembrement de la forme Sonate, « éclatée en morceaux », là où elle ne fut pas conservée par la cohésion cyclique, ne sauraient trouver place dans cette partie du COURS DE COMPOSITION. Leur forme ne nous apprend rien : ce sont plutôt leurs déformations dont les causes doivent intéresser le musicien. Et comme ces causes proviennent presque toujours d'une idée poétique ou littéraire, donc *extra-musicale*, ces pièces dites *libres*, et souvent inclassables, figureront plus avantageusement à titre d'annexes du Poème Symphonique et de la Fantaisie, dans la Seconde Partie du présent Livre.

De cette désagrégation accidentelle de la forme Sonate, nous ne retiendrons ici que la Sonate amoindrie et desséchée, telle qu'elle apparaît chronologiquement à cette place, bien qu'elle ait été jusqu'à la fin du XIX^e siècle, en Allemagne surtout, la moins *cyclique* de toutes, assurément. Après Beethoven et les Romantiques, en effet, la Sonate allemande ne réalise plus aucun progrès : elle suit aveuglément les traces de Mendelssohn, mais avec une connaissance moindre des principes de construction ; et la prétention beethovénienne y remplace désavantageusement la véritable compréhension des enseignements laissés par le maître.

Avant d'arriver à l'École Française contemporaine, la seule qui puisse vraiment se réclamer des principes de construction *cyclique* pressentis par le génial auteur de la *Pathétique*, il était nécessaire de faire ici une place à ceux qui ne subirent jamais son influence : ce fait même les excluait du chapitre consacré à Beethoven.

Concentration de la forme Sonate dans l'unité cyclique. — Déjà, la restriction du nombre des mouvements différents dans les dernières Sonates de Beethoven avait fait présager ce phénomène de concentration. L'usage des thèmes cycliques, resserrant de plus en plus les liens

qui unissaient les parties constitutives de la Sonate, devait en accroître encore la cohésion. Et si l'on observe que *quinze années* à peine séparent la *dernière* œuvre cyclique beethovénienne (1826) de la *première* œuvre cyclique de César Franck (1841), la filiation musicale très authentique de l'un à l'autre cessera d'être accueillie comme une complaisante hypothèse. Il est même surprenant qu'une interruption aussi brève entre l'apparition de deux œuvres qui sont manifestement continuatrices l'une de l'autre, ait passé inaperçue. Il n'est pourtant pas douteux que le dernier Quatuor écrit par Beethoven fût connu et compris de Franck lorsqu'il écrivit ses premiers Trios. Et, si nous retrouvons au milieu des inexpériences juvéniles de ceux-ci les principes de construction observés dans celui-là, le hasard ou l'hypothèse n'y sont assurément pour rien. Ces mêmes principes, perfectionnés par un magistral emploi des dessins et thèmes cycliques, devaient apparaître avec toute leur force dans l'inoubliable Sonate pour piano et violon que nous analyserons ci-après (p. 423 et suiv.), et rayonner de là dans une foule d'autres œuvres.

Avec Franck, génial continuateur français (1) de l'immortel symphoniste allemand, commence une période nouvelle et *exclusivement française* jusqu'à présent. La valeur et la force des meilleures œuvres appartenant à cette période reposent sur toutes les innovations beethovéniennes et sur la construction *cyclique* enfin comprise et réalisée. Sous cette influence bienfaisante, la traditionnelle forme Sonate a déjà reconquis, dans notre pays tout au moins, une vitalité et une jeunesse vraiment surprenantes après un demi-siècle de décadence et d'oubli.

L'histoire de la Sonate depuis Beethoven comprendra donc *trois périodes*, au cours desquelles on pourra suivre les effets des deux courants opposés que nous venons de signaler. De ces trois périodes, la dernière seule, et dans la seule École Française, a gardé le caractère *cyclique* par lequel se sont accomplis les principaux progrès de cette forme de composition : il sera fait ici, pour cette raison, une importante subdivision dans l'histoire de la dernière période :

Première période : les Contemporains de Beethoven (§ 4) ;

Deuxième période : les Romantiques (§ 5) ;

Troisième période : les Allemands modernes (§ 6) ;

— les Français : la Sonate cyclique (§ 7).

(1) On verra ci-après (p. 422), par une brève notice biographique sur César Franck qu'il fut réellement et exclusivement français

4. — LES CONTEMPORAINS DE BEETHOVEN

MUZIO CLEMENTI.	1752 † 1832
JOHANN LADISLAUS DUSSEK	1761 † 1812
DANIEL STEIBELT.	1765 † 1823
JOHANN BAPTIST CRAMER.	1771 † 1858
JOHANN WOELFL (ou WÖLFFL)	1772 † 1812
JOHANN NEPOMUK HUMMEL	1778 † 1837
JOHN FIELD	1782 † 1837
FERDINAND RIES	1784 † 1838
FRIEDRICH WILHELM MICHAEL KALKBRENNER. .	1788 † 1849
IGNAZ MOSCHELES	1794 † 1870

De ces dix compositeurs, le premier et les cinq derniers, seuls, connurent Beethoven et furent même plus ou moins mêlés à sa vie : ils subirent nettement son ascendant et, à l'exception de Clementi qui avait tout au moins une personnalité de quelque valeur, ils ne réussirent à produire que des pastiches beethovéniens, sans intérêt ni portée artistique d'aucune sorte.

Quant à Dussek, Steibelt, Cramer et Woelfl, ils semblent n'avoir jamais connu, ni même voulu connaître l'auteur de la *Pathétique* : leurs œuvres sont des succédanées de celles de Haydn et de Mozart, avec un peu plus de virtuosité pianistique, mais infiniment moins de qualités musicales.

Muzio CLEMENTI, beaucoup plus âgé que Beethoven, auquel il survécut quatre années, doit à cette longue existence la particularité assez spéciale d'avoir influencé les premières compositions instrumentales du jeune maître, dont il subit à son tour l'influence, à la fin de sa vie. Né à Rome, Clementi s'établit très jeune en Angleterre, où il eut l'occasion d'entendre et d'étudier les œuvres des Bach, des Scarlatti et de Paradis : il acquit de la sorte une éducation musicale bien supérieure à celle qu'il eût pu recevoir dans les conservatoires de son pays natal. Après avoir été claveciniste à l'Opéra italien de Londres, il se mit à voyager pour continuer sa carrière de virtuose, et eut même l'occasion de se mesurer avec Mozart, dans un mémorable concours qui eut lieu à Vienne, en décembre 1781, devant l'empereur Joseph II. Clementi sortit avec avantage de cette épreuve et, après maintes tournées triomphales, il revint se fixer à Londres. Il y resta jusqu'à sa mort, et c'est là qu'il écrivit la plupart de ses compositions, parmi lesquelles les

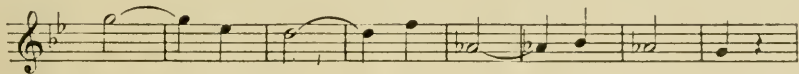
célèbres Études intitulées *Gradus ad Parnassum* que les pianistes virtuoses d'aujourd'hui jugent encore utiles à leur perfectionnement.

Beethoven, qui avait beaucoup joué les œuvres de Clementi, adopta dans ses premières Sonates pour piano des dispositions d'écriture tout à fait analogues; par contre, une indéniable préoccupation du style beethovénien se retrouve chez Clementi, dans les Sonates qu'il composa entre 1820 et 1822.

Les Sonates de Clementi atteignent le nombre de cent dix, dont quarante-six pour piano et violon, et soixante-quatre pour piano seul: nous ne signalerons, parmi ces dernières, que les plus remarquables.

Les trois Sonates, op. 2, en deux mouvements, sont les premières de toutes; elles ont été publiées en 1770, année de la naissance de Beethoven.

Dans l'op. 9, la troisième Sonate (1) contient une *seconde idée* apparentée de très près au thème du finale de la *Symphonie Héroïque*:



Les analogies thématiques avec certaines œuvres de Beethoven (op. 37, op. 22 et op. 109), deviennent assez fréquentes à partir de la 10^e Sonate, laquelle, ainsi que toutes les suivantes, est en trois mouvements.

Dans l'op. 33 de Clementi (1801), on trouve des traits de piano absolument identiques à certains passages du fameux Rondeau, *l'Aurore*, de l'op. 53 de Beethoven.

Dans l'op. 34, la première Sonate débute par une superbe introduction et s'élève notablement au-dessus du niveau des précédentes.

Enfin, les trois dernières Sonates (op. 50) sont, toutes trois, dignes d'être connues: celle qui porte le titre *Didone abbandonata*, *Scena tragica* (1821) est assurément très supérieure à celles de tous les compositeurs contemporains de Clementi, Beethoven excepté; c'est même l'une des meilleures œuvres pour piano de l'époque. Cette sorte de poème en forme Sonate est divisée en trois parties portant les indications suivantes:

1. *Introduzione patetica. — Deliberando e meditando.*
2. *Dolente.*
3. *Agitato e con disperazione.*

Johann Ladislaus DUSSEK, né à Tzaslau (Bohême), fut également un pianiste virtuose très remarquable; il voyagea dans toute l'Europe et occupa diverses positions: précepteur des enfants du gouverneur de

(1) Édition Breitkopf et Haertel, n° 6.

La Haye, en 1782, il fut ensuite secrétaire du prince Louis de Prusse qu'il suivit aux armées. En 1808, Talleyrand le fit engager à Paris comme second chef d'orchestre des théâtres impériaux ; Dussek mourut, quatre ans plus tard, à Saint-Germain.

Il avait écrit quatre-vingts Sonates pour piano et violon, cinquante-trois pour piano seul et neuf pour piano à quatre mains. Il s'en faut de beaucoup que ces Sonates aient la valeur de celles de Clementi : elles portent au contraire la marque flagrante d'une instruction musicale tout à fait médiocre et ont plutôt le caractère d'improvisations inégalement réussies. Plusieurs d'entre elles sont des modèles d'incohérence, et l'immense succès qu'elles remportèrent en leur temps ne peut s'expliquer que par la *virtuosité* très spéciale qui s'y étale. On ne pourrait sans ridicule remettre actuellement au jour de telles œuvres, car la mode n'est plus à ce genre de difficultés ; mais est-il bien sûr que cette mode, à peine passée, n'ait pas été remplacée par une autre sorte de *virtuosité*, destinée à disparaître à son tour ?

La plus connue des Sonates de Dussek est intitulée *Le Retour à Paris*, op. 70 (1). Un éditeur anglais, désirant opposer cette œuvre à celle que Woelfl (voir ci-après, p. 396) avait modestement intitulée *Non plus ultra*, lui donna, d'accord avec l'auteur, le titre encore plus modeste de *Plus ultra !* Il convient d'analyser cette inénarrable Sonate en quatre mouvements (S. L. M. R.), afin de se rendre compte de ce qu'était la mauvaise musique au début du XIX^e siècle.

1^o *Allegro non troppo*, C, en LA ♭.

Exp. Th. A peu caractérisé, construit sur la *T.* et la *SD.*, ce qui le rend assez indécis ;

- Pont, en LA ♭, où l'auteur cherche vainement à sortir de cette tonalité : trois tentatives successives et également infructueuses l'ayant ramené sur la *tonique*, il module inopinément, en cinq mesures, à la *dominante* ;
- Th. B, en MI ♭ ; en dépit de l'indication *con amore* (transformée en *amorosamente* dans la *réexp.*), ce « thème » est un chef-d'œuvre de platitude mélodique bien digne d'être cité... à ce titre tout au moins :

The image shows a musical score for the first movement of Dussek's Sonata 'Plus ultra!', Op. 70. It is in C major, 3/4 time. The score is written for piano and features a piano accompaniment with triplets and a melodic line in the right hand. Dynamics include 'con amore', 'f', 'fp', and 'p'.

- Ici apparaît l'inévitable *trait de piano*, provenant du style *Concerto* dont il sera question ultérieurement.

(1) Dans l'édition Marmontel-Heugel, cette œuvre porte le n^o 64 et dans l'édition anglaise le n^o 71.

DÉV. qui contraste, par ses modulations des plus hétéroclites, avec l'*exp.* si embarrassée pour s'éloigner de sa *tonique*: en quatre pages, on voit apparaître, sans rime ni raison, les tons de *mi b*, *fa*, *fa z*, *LA*, *rè*, *si b*, *RÈ z* et *fa* marqué cette fois-ci par un brusque et impétueux arrêt sur sa *dominante*... tout à coup, en *deux* mesures ineffablement naïves, la tonalité principale est ramenée.

RÉEXP. tout à fait digne de ce qui précède.

2° *Adagio* en *MI*, simple recueil de formules pianistiques.

3° *Minuetto* en *LA b* (d'après les indications de la clé); mais le rôle de cette tonalité est ici des plus infimes et n'apparaît guère qu'en *fonction de dominante*: le début de cette pièce est en *FA z* et son *trio* est entièrement en *MI*. Toutefois, ce Menuet vif, dans un style qui fait présager certains Scherzos de Weber, est beaucoup plus intéressant que le reste de l'œuvre.

4° *Scherzo. Allegro con spirito*. Malgré son titre, ce finale est un Rondeau, sans le moindre intérêt musical d'ailleurs, et développé tout à fait maladroitement. Il faut connaître le thème initial avec sa « surprise » à la quatrième mesure, d'une délicieuse trivialité :

All^o con spirito

pp *ff sub. it.*

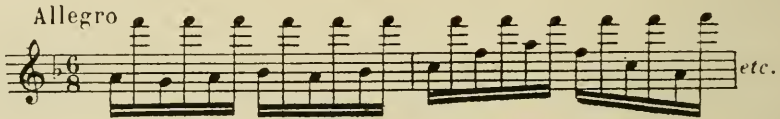
Daniel STEIBELT, Berlinois d'origine, se fixa, après une existence des plus mouvementées, à Saint-Pétersbourg, où il mourut en qualité de chef d'orchestre de l'Opéra français. Ses innombrables œuvres sont d'une très faible valeur: outre plusieurs opéras, il écrivit soixante Sonates pour piano et violon ainsi que des Sonates pour piano seul en très grande quantité: on n'en connaît même pas le nombre total. Ce ne sont, en général, que de véritables « pots-pourris » d'*Airs variés*, sur des thèmes qui n'ont même pas le mérite d'être populaires. On y retrouve surtout les Romances à la mode: l'op. 40 à lui seul n'en contient pas moins de quatre; l'op. 62 est fait sur l'air *A body met a body*, etc. La plus réputée de toutes ces œuvres est une Sonate en *MI b*, datée de 1803 et dédiée à M^{me} Buonaparte.

Johann Baptist CRAMER, né à Mannheim, habita Londres où il fut l'élève de Clementi. Il est surtout célèbre par l'ouvrage intitulé *Grosse Pianoforteschool*: les quatre-vingt-quatre Études connues des pianistes constituent la V^e Partie de cet énorme recueil. Mais Cramer a laissé

aussi cent cinq Sonates pour piano, consistant pour la plupart en suites d'*Airs variés* sur des thèmes alors en vogue.

Joseph WOELFL (dont le nom est souvent écrit **WÖLFFL**) ne doit guère sa notoriété qu'au titre de « rival de Beethoven » qui lui fut décerné par les admirateurs de la virtuosité, sans doute à la suite de bizarres concours d'improvisation, où il *se mesura* avec l'auteur de la *Pathétique*. C'est bien là en vérité une question de « mesure », car Woelfl avait reçu de la nature des doigts d'une telle longueur qu'il pouvait compliquer sans effort ses « improvisations » de passages inexécutables pour tout autre : telle est sans doute la raison de ses succès.

La Sonate pour piano qu'il avait intitulée *Non plus ultra*, ce qui lui valut la réplique de l'éditeur de Dussek que nous avons signalée ci-dessus (p. 394), passait à cette époque pour le *summum* de la difficulté (combien dépassé, depuis !). Certains écarts de doigts, suggérés sans doute à l'auteur par sa véritable difformité physique, sont en effet des plus dangereux, en mouvement vif :



Le finale de cette Sonate consiste en une série de variations sur le thème de la romance *Life let us cherish* : comme Steibelt, Cramer et d'autres encore, Woelfl transforme volontiers ses Sonates en « pots-pourris » : on en compte vingt-deux pour piano et violon, trente-six pour piano seul, une pour violoncelle et une pour flûte.

Sur la fin de sa vie, Woelfl, qui était de race israélite, s'occupa de spéculations diverses : il mourut, complètement oublié, à Londres.

Johann Nepomuk HUMMEL, Hongrois, fut élève d'Albrechtsberger et de Salieri, à Vienne, où il connut Beethoven ; en 1804, il succéda à Haydn, en qualité de maître de chapelle du prince Esterhazy, et garda cette fonction, toujours à titre provisoire, jusqu'en 1811. Après avoir fait de nombreuses tournées comme virtuose, il devint maître de chapelle à Weimar, où il mourut.

Les œuvres de Hummel sont d'un style tout à fait semblable à celui de Beethoven ; leurs dispositions au point de vue de l'exécution sont même meilleures, mais le génie en est totalement absent : les thèmes sont inconsistants ; ils débutent souvent d'une façon assez heureuse mélodiquement, mais ils ne tardent pas à se résoudre en simples *traits*, surtout en traits de piano. Nous avons déjà constaté, chez Dussek et

chez d'autres, une tendance analogue : cette intrusion du *trait* dans la forme Sonate provient des usages du *Concerto à solistes*, dont nous étudierons la forme et le style dans la Seconde Partie du présent Livre. Une telle confusion de genres si différents ne pouvait avoir d'autre résultat que d'abâtardir la belle forme Sonate, et nous verrons bientôt que les meilleurs Romantiques, Schubert et Weber lui-même, ne purent se soustraire complètement à cet effet désastreux.

On possède de Hummel huit Sonates pour piano et violon et six pour piano, soit à *deux* mains, soit à *quatre*, soit même à *trois* ! Les quatre Sonates à deux mains sont les plus intéressantes (op. 13, en *Mib*, *Sonate de l'Alleluia*; op. 20, en *fa*, dédiée à Haydn; op. 81, en *fa* \sharp , et op. 106, en *RE*, datant de 1820).

John FIELD, né à Dublin, fut élève de Clementi et le suivit, d'abord à Paris, puis à Saint-Pétersbourg où il s'établit et acquit bientôt une grande renommée. Il écrivit quatre Sonates pour piano dans lesquelles l'influence beethovénienne est manifeste. Ensuite il renonça à cette forme et produisit des espèces de « miniatures musicales », à la manière de celles qu'on intitula originairement *Bagatelles*. On doit aussi à Field la « création » du genre *Nocturne pour piano*, qui fut depuis si répandu.

Ferdinand RIES naquit à Bonn, comme Beethoven, dont il fut même le seul véritable élève pendant quatre ans, de 1800 à 1804. Il écrivit une biographie de son maître, en 1838, et mourut à Francfort, où il était directeur de la *Cecilien Verein*. Ries est l'auteur d'une Sonate pour violoncelle et de vingt Sonates pour violon.

Friedrich Wilhelm Michael KALKBRENNER, élève du Conservatoire de Paris, remporta de grands succès comme virtuose entre 1806 et 1814; il voyagea ensuite pendant une dizaine d'années et revint se fixer, en 1824, à Paris, où il devint associé de la maison Pleyel.

En passant par l'Allemagne, il avait subi sans doute l'influence de Beethoven : aussi écrivit-il treize Sonates pour piano (dont trois à quatre mains) et quatre Sonates pour violon. Mais il ne tarda pas à se montrer jaloux de l'auteur des neuf Symphonies, pour lequel il manifestait, à tout propos et hors de propos, un fâcheux dédain (1). Il se borna dès lors à écrire, comme la plupart des virtuoses de son temps, des pièces de piano « pour salon ».

Toutes les œuvres de Kalkbrenner, sans exception, n'ont d'autre but que de faire valoir, au détriment de la musique, l'agilité des doigts de l'exécutant.

(1) Voir W. de Lenz., *op. cit.*

Ignaz MÖSCHELES, né à Prague, travailla, ainsi que Hummel, avec Albrechtsberger et Salieri, à Vienne, où il connut également Beethoven : il devint même son ami et fut chargé par le maître de préparer la transcription pour piano de *Fidelio*. Il s'établit à Londres en 1821, puis en 1846 à Leipzig, où il mourut. Il écrivit une *Sonate caractéristique*, op. 27, une *Sonate mélodique*, op. 49, et un grand *Duo* pour deux pianos, en forme Sonate, op. 92, intitulé *Hommage à Haendel*.

5. — LES ROMANTIQUES.

KARL MARIA FRIEDRICH ERNST, baron von WEBER.	1786 † 1824
FRANZ PETER SCHUBERT.	1797 † 1828
JAKOB LUDWIG FÉLIX MENDELSSOHN-BARTHOLDY.	1809 † 1847
FRÉDÉRIC-FRANÇOIS CHOPIN.	1809 † 1849
ROBERT SCHUMANN.	1810 † 1856

Ces cinq compositeurs appartenant à la période romantique n'ont donné à la forme Sonate aucun essor nouveau : par l'effet de leur inaptitude à la construction ou de leur simple indifférence, ils l'ont laissée telle qu'elle avait été consacrée avant eux par Haydn, Mozart et Beethoven, se bornant à y introduire cette exagération expressive qui caractérise, dans tous les domaines, les productions du Romantisme. Ainsi, cette époque, pourtant si féconde en tentatives nouvelles dans la littérature et les arts plastiques, semble submerger peu à peu la belle forme Sonate sous le flot chaque jour grossi des « morceaux romantiques », pièces fantaisistes et sans formes nettes, dont il sera question à propos du genre descriptif et du Poème Symphonique dans la Seconde Partie du présent Livre. Et c'est seulement à l'École Française contemporaine qu'il était réservé d'accomplir la véritable rénovation *cyclique* de la forme symphonique traditionnelle (voir ci-après, p. 422 et suiv.).

Karl Maria von WEBER naquit à Eutin, dans le duché d'Oldenbourg, d'une famille de musiciens apparentée à la femme de Mozart, Konstanze von Weber. Il s'occupa d'abord de lithographie et contribua beaucoup à perfectionner les procédés que venait de découvrir Senefelder ; mais il ne tarda pas à abandonner cet art pour la musique, qu'il étudia à Vienne avec l'abbé Vogler. Après avoir occupé divers postes, notamment à la cour de Wurtemberg, Weber fut nommé chef d'orchestre du théâtre national à Prague, en 1813 ; peu de temps après, en 1816, le roi de Saxe le chargea d'organiser à Dresde un Opéra allemand. C'est donc principalement dans le Troisième Livre de cet ouvrage que nous étudierons le rôle de Weber dans l'art musical dramatique : ses

œuvres de forme Sonate, qui sont beaucoup moins importantes, se répartissent ainsi :

- 1° six Sonates progressives pour piano et violon, op. 22 ;
- 2° première Sonate pour piano seul, en *UT*, op. 24 (1812) ;
- 3° deuxième Sonate pour piano seul, en *LA* ♭, op. 39 (1816) ;
- 4° Duo concertant pour piano et clarinette, en *MI* ♭, op. 48 (1816) ;
- 5° troisième Sonate pour piano seul, en *ré*, op. 49 (1816) ;
- 6° quatrième Sonate pour piano seul, en *mi*, op. 70 (1819-1822) ;
- 7° une Sonate pour piano à quatre mains.

Les quatre Sonates pour piano seul, que Spitta qualifie assez justement de « Fantaisies en forme Sonate », méritent d'être étudiées, non pour leur construction, parfois très imparfaite, mais pour les trésors d'invention que le génie si prime-sautier de Weber y dépense, afin de suppléer, sans doute, à son inexpérience de l'architecture.

Cette fantaisie, souvent si séduisante, suffit amplement à alimenter l'intérêt des expositions et réexpositions ; mais il n'en est malheureusement pas de même dans les parties de développement, toujours défectueuses.

On retrouve dans toutes ces œuvres, comme dans le *Freischütz* et dans *Euryanthe*, l'influence du Romantisme allemand, se dressant comme une perpétuelle protestation contre l'opéra italien et contre la musique française, dont le goût s'était répandu simultanément dans la plupart des Cours allemandes depuis la fin du XVIII^e siècle.

Chez Weber, le mouvement initial de la Sonate affecte presque toujours un aspect dramatique et parfois même tragique. Le finale, au contraire, redevient un simple divertissement, en général de forme Rondeau, sans s'élever jamais à la haute portée qu'avait su lui donner Beethoven : de ce côté, il y a un véritable recul, comme si Weber avait voulu plutôt se rapprocher du style de Haydn. Dans les pièces lentes, on voit apparaître pour la première fois un procédé dont on a gravement abusé depuis, et qui consiste à faire entendre un même thème avec plusieurs harmonies différentes, en modifiant les « accords » employés sans toucher aucunement à la mélodie.

Nous donnons ci-dessous le plan de chacune des quatre Sonates de piano.

Première Sonate, op. 24, en *UT*. — Dédiée à la grande-duchesse Maria Paulowna.

— Composée à Berlin, en 1812.

— En quatre mouvements (S. L. M. R.) :

• *Allegro*, en *UT*, de forme Sonate.

EXP. Th. A à la T.

— Pont et Th. B, très agogiques et ne se distinguant pas nettement l'un de l'autre.

DÉV. sans intentions précises et modulant à des tonalités assez mal choisies, comme *ré*.

RÉEXP. Th. A, en *MI* \flat .

— Pont et Th. B à la T.

2° *Andante*, en *FA*, construit comme un *Lied* simple.

I. Thème principal en *FA*.

II. Exposition de *trois* thèmes nouveaux en *UT*, *ut* et *RÉ* \flat .

III. Thème principal en *FA*, réexposé *quatre* fois sur des harmonies différentes, avec une sorte de *développement mélodique*.

3° *Minuetto*, en *mi*, ayant la forme normale d'un *Scherzo*.

4° *Rondo* en *UT* : le célèbre *Motum perpetuum*, sans autres particularités que son rythme continu et son extrême rapidité.

Deuxième Sonate, op. 39, en *LA* \flat . — Dédiée à Frantz Lanzka.

— Composée à Prague en 1816.

— En *quatre* mouvements (S. L. M. R.) :

1° *Allegro moderato*, en *LA* \flat , de forme Sonate.

EXP. Th. A, en *deux* fragments (*a'* et *a''*) n'offrant aucune espèce de parenté l'un avec l'autre.

— Pont agogique.

— Th. B, qui commence sur la *D*. de *MI* \flat et se décompose en *deux* phrases : *b'*, sans grand caractère mélodique, et *b''*, purement agogique, suivant l'usage du *trait* de *Concerto*. Tout ce thème B se dégage difficilement du ton de *LA* \flat .

DÉV. qui contient une *troisième idée* C, assez éphémère, en *fa*, et vaguement analogue au fragment *a''*.

RÉEXP. partielle des deux idées : le fragment *a'* est enchaîné au fragment *b''*, sans que *a''* ni *b'* soient réexposés ; la conclusion contient quelques éléments de *b*.

2° *Andante* en forme de *grand Lied* (LL), en *ut*, divisé en *six* sections toujours terminées par des cadences conclusives donnant à chacune d'elles l'aspect d'une véritable fin. Ce défaut de construction se retrouve chez la plupart des compositeurs qui, comme Weber, savent peu et mal développer leurs idées.

{ I. Th. principal A, en *ut*, avec inflexion vers *MI* \flat .

{ II. Th. accessoire B, composé de *deux* phrases : l'une *b'*, en *MI* \flat , reprise deux fois, et l'autre *b''* en forme de *marche*.

{ III. Th. princ. A, en *UT*.

{ IV. Phrase *b''*, en *UT*.

{ V. Th. princ. A, en *ut*, avec des harmonies différentes modifiant sa cadence au point de l'amener jusqu'à la tonalité de *mi* \flat .

{ VI. Th. accessoire (*b* et *b''*) en *ut*.

Les six sections de ce *Lied* se groupent deux à deux et constituent trois grands compartiments tout à fait indépendants.

3° *Minuetto*, en LA b, ayant la forme normale du Scherzo en rythmes de deux mesures ; son *trio*, en RÉ b, est d'une allure rêveuse très spéciale au style de Weber.

4° *Rondo*, en LA b, avec cinq reprises du *refrain*.

Troisième Sonate, op. 49, en ré.

— Composée à Berlin en 1816.

— En trois mouvements (S. L. R.) :

1° *Allegro feroce*, en ré, de forme Sonate.

EXP. Th. A court, en ré.

— Pont en deux éléments (p' et p").

— Th. B en trois éléments :

— — b', en FA, phrase *lied* complète.

— — b'', simple *trait* mélodique.

— — b''', conclusion par le fragment p".

DÉV. en marche vers le ton de la.

— en repos par le fragment p', dans un style scolastique assez embarrassé.

RÉEXP. Th. A en RÉ, combiné avec p".

— Th. B (b', b'', b'''), suivi d'une conclusion en RÉ.

2° *Andante con moto*, en SI b, de forme *grand Lied* (LL) divisé en cinq sections.

I. Th. principal suivi de deux variations et formant une triple exposition en SI b.

II. Élément mélodique nouveau, en marche vers sol.

III. Th. princ. en SI b, en forme variée et avec un *dév. harmonique*.

IV. Autre élém. nouveau en MI b.

V. Th. princ. en SI b, avec conclusion.

3° *Presto*, en RÉ, formant Rondeau à trois *refrains* dont le dernier fait entendre le thème du *second couplet* superposé à celui du *refrain*.

Quatrième Sonate, op. 71, en mi.

— Composée à Hostewitz, de 1819 à 1822, pendant que Weber préparait *Euryanthe*.

— En quatre mouvements (S. M. L. R.) :

1° *Moderato*, en mi, de forme Sonate.

EXP. Th. A suivi d'un pont agogique (P), qui est assez maladroitement relié à la seconde idée :

— Th. B, en SOL, ramenant le th. A dans ce même ton, comme une phrase complémentaire.

DÉV. par les éléments de P., amenant une mélodie nouvelle en LA.

RÉEXP. Th. A, en MI.

— Th. B, en mi, suivi de A, en MI, comme complément.

— Pont en mi, amenant la conclusion.

2° *Minuetto*, en *mi*, sur un rythme de *Scherzo* (binaire), suivi d'un *trio* en forme de valse allemande très caractéristique du génie populaire de Weber. On trouve parfois dans Beethoven (*trio* du *Scherzo* de la Sonate pour violon, op. 96, par exemple) des thèmes analogues.

3° *Andante*, en *ut*, de forme *grand Lied* (LL) en cinq sections. Le thème est assez semblable à celui dont Weber s'est servi dans le *Frei-schütz* pour la ronde des jeunes filles.

4° *Finale. Tarentella*, en *mi*, de forme Rondeau à rythme constant, avec cinq refrains.

Cette dernière Sonate est la seule où l'on puisse voir une tentative de renouvellement de la forme par le moyen de la combinaison des deux thèmes (A et B) que nous avons signalée dans le mouvement initial; mais un essai aussi timide, de la part d'un auteur si peu habile dans la construction, ne pouvait avoir aucune portée, et les charmantes idées mélodiques de ses Sonates ne sauraient suffire à élever celles-ci au rang des monuments de l'art.

Franz SCHUBERT était le fils d'un maître d'école de Lichtenthal, près de Vienne. Ses études d'art furent des plus sommaires et sa carrière des plus simples, car il ne quitta pour ainsi dire jamais la ville de Vienne. On peut le considérer comme le type du génie sans culture : dans ses *Lieder*, où la fougue de l'inspiration pouvait suppléer au talent architectural, il fut souvent incomparable; mais toutes celles de ses œuvres qui appartiennent aux formes où la nécessité du plan est impérieuse sont très inégales, sinon tout à fait défectueuses.

Aussi étranger que Weber à tout principe de construction, il se laissa conduire encore plus par sa fantaisie; et ses compositions symphoniques, pourtant nombreuses, n'offrent pour la plupart qu'un intérêt médiocre, tant leur valeur est dépréciée par le manque absolu d'ordre, de proportion et d'harmonie générale. On ne saurait trop déplorer chez Schubert ce grave défaut de *conscience artistique*, qui l'entraîna à écrire à tort et à travers, sans se soucier d'acquérir le talent nécessaire pour mettre ses idées en œuvres (1); et c'est, hélas! avec trop de raison qu'on a pu dire de lui: « Schubert fut l'esclave de ses idées musicales et ne sut jamais en être le maître (2) ».

Vers la fin de sa vie, comprenant mieux sans doute les déplorables lacunes de son instruction, il résolut d'étudier sérieusement l'art de la composition et s'adressa dans ce but au célèbre théoricien Simon Sechter (3) pour prendre avec lui régulièrement des leçons de contre-

(1) Voir 1^{er} liv., Introd., p. 15, en note.

(2) J. S. Shedlock : *The Pianoforte Sonata*, p. 199 (Éd. Mathison, London, 1895).

(3) Simon SECHTER (1788 † 1867) publia en 1853-54 un *Traité de Composition* d'après les principes harmoniques de Rameau.

point : on était alors au commencement de l'année 1828. Schubert mourut quelques mois après, sans avoir eu le temps d'apprendre enfin à utiliser en de grandes œuvres les ressources de son immense génie.

On connaît de lui, dans la forme Sonate :

1° trois Sonatines pour piano et violon (op. 137) ;

2° trois Sonates pour piano à quatre mains (op. 30, op. 40 et œuvre posthume) ;

3° quinze Sonates pour piano seul.

La classification des œuvres de Schubert est des plus incertaines, par suite du fâcheux mépris de l'auteur pour toute espèce de détails, aussi bien dans l'exactitude des dates et la correction des textes, que dans les numéros d'ordre ajoutés, le plus souvent, par les éditeurs.

Voici cependant la liste chronologique des Sonates pour piano seul :

1° deux Sonates : en *MI* et en *UT* (1815) ;

2° cinq Sonates : en *LA* ♯, en *mi* et en *SI*, op. 147 (1), en *la*, op. 164 (2) et en *MI* ♭, op. 122 (3) (1817) ;

3° une Sonate en *la*, op. 143 (4) (1823) ;

4° quatre Sonates : en *LA*, op. 120 (5), en *la*, op. 42 (6), dédiée à l'archiduc Rodolphe, en *RÉ*, op. 53 (7) et en *SOL*, op. 78 (1825-1826) ;

5° trois Sonates écrites en septembre 1828, trois mois avant la mort de l'auteur, et publiées postérieurement : en *ut* (8), en *LA* (9) et en *SI* ♭ (10).

Il est à remarquer que le ton de *LA* majeur ou *la* mineur semble avoir exercé sur Schubert une séduction particulière, puisque six de ces quinze Sonates ont cette même *tonique*.

Les Sonates que nous signalons ci-après méritent d'être étudiées tout autant pour leur débordante inspiration que pour leurs défauts mêmes, souvent aussi instructifs.

La Sonate op. 147, en *SI*, contient un charmant *Scherzo* en *SOL*.

La Sonate op. 164, en *la*, offre certaines particularités dans son mouvement initial : le *second thème* y rappelle de très près celui du finale dans l'op. 81 de Beethoven, et toute la *réexposition* y est au ton de la *sous-dominante*.

La Sonate, op. 143, est en *la* également ; son premier mouvement est construit au rebours de tout bon sens, avec des idées musicales admi-

(1) Edition Peters, n° 6.

(2) *Ibid.*, n° 7.

(3) *Ibid.*, n° 4.

(4) *Ibid.*, n° 5.

(5) *Ibid.*, n° 3.

(6) *Ibid.*, n° 1.

(7) *Ibid.*, n° 2.

(8) *Ibid.*, n° 8.

(9) *Ibid.*, n° 9.

(10) *Ibid.*, n° 10.

rables en elles-mêmes ; mais ces qualités d'inspiration ne parviennent pas à bannir l'impression d'ennui provenant de leur pitoyable emploi.

Dans la Sonate posthume en LA, il faut noter le thème de l'*Andantino*, en fa \sharp , en raison de sa coupe rythmique spéciale par huit, dix, huit et six mesures :

Andantino

1^{re} période: 8 mesures

2^e période: 10 mesures

3^e période: 8 mesures

4^e période: 6 mesures

après l'exposition de ce thème, on trouve dans le même morceau une sorte de *récitatif instrumental* sans conclusion mélodique, du genre de ceux que Liszt devait introduire plus tard dans ses œuvres avec un véritable abus.

Nous avons réservé pour la fin la Sonate op. 42, en la, car elle est intéressante à tous les points de vue : seule peut-être parmi les Sonates de Schubert, elle se distingue par la pureté de la forme tout autant que par la qualité des idées.

Cette Sonate est en quatre mouvements (S. L. M. R.) :

1^o *Moderato*, en LA, de forme Sonate.

Exp. Th. A, véritable *idée symphonique* qui semble soutenir toute la pièce, comme la clé de voûte d'un édifice : on la retrouve partout et toujours d'une manière intéressante :

— P., dessin très rythmique servant de pont pour conduire à la seconde idée :

- Th. B, en *UT*, dont chaque phrase se rapporte nettement à l'un des éléments constitutifs du morceau :
- — la phrase *b'* rappelle le rythme du *pont* P. :



- — le dessin conclusif *b'''*, tout à fait charmant, est encore emprunte au rythme de P. :



- — la phrase *b''* reproduit le th. A, à la tonique mineure, *ut*, de l'idée B :



DEV. presque totalement constitué par le th. A ; ce développement ne se perd point en redites inutiles comme ceux des autres Sonates : il agit vraiment.

RÉEXP. Th. A, qui oscille entre *la* et *ut*, sans s'imposer très fortement au point de vue tonal.

- Pont affirmant nettement le ton principal après la réexposition de A ; cet artifice ne manque pas d'une certaine originalité.
- Th. B, aussi instable que le th. A, comme tonalité :
- — *b'* est en *LA*.
- — *b''* est en *LA*.
- — *b'''* débute en *FA*, avant d'aboutir à *la* et d'amener la conclusion par de charmantes harmonies.

2° *Andante*, en *UT*, consistant en un thème écrit tout à fait dans le style de Weber et suivi de six variations.

2° *Scherzo*, en *la*, sur des rythmes de cinq mesures, avec un *trio* poétique et rêveur.

4° *Allegro vivace*, en *la*, de forme Rondeau à quatre refrains. Le thème initial, dont les périodes se reproduisent de quatorze en quatorze mesures, est un excellent exemple de rythmes coupés librement et sans *carrure*, donnant à la mélodie un caractère haletant très spécial. Le second thème, formé de quatre, quatre et six mesures, a les mêmes qualités.

Ces mérites rythmiques, la valeur des idées et même leur disposition spéciale, tout concourt donc à faire de cette Sonate, op. 42, une œuvre de premier ordre qui devrait être mieux connue des musiciens ayant le souci de leur art.

Félix MENDELSSOHN-BARTHOLDY, fils du banquier israélite Abraham Mendelssohn, de Berlin, naquit à Hambourg et fit preuve dès son jeune âge de réelles aptitudes musicales. Doué d'admirables facultés d'assimilation, il sut bientôt tout ce qu'il était possible de savoir en musique; mais l'esprit d'invention lui manqua presque totalement. Nous constaterons dans le Troisième Livre de ce Cours, à propos de l'art dramatique, que de telles qualités et de tels défauts sont extrêmement répandus chez les israélites: toujours habiles à s'appropriier le savoir des autres, ils ne sont presque jamais véritablement artistes par nature.

Seul peut-être parmi les musiciens de sa race. Mendelssohn eut le mérite de savoir préférer la composition symphonique à la carrière musicale dramatique, pourtant plus lucrative, vers laquelle se ruiaient à cette époque tant de juifs notoires. Car il avait su comprendre et aimer l'œuvre du grand J.-S. Bach: il avait même été l'un des premiers à la remettre en honneur et à la répandre. Après une carrière de virtuose, il devint, en 1834, chef d'orchestre du *Gewandhaus* de Leipzig et fonda en 1843, avec la collaboration de Schumann et du violoniste Ferdinand David, le célèbre Conservatoire de Leipzig, qui devait contribuer si efficacement, depuis, à paralyser en Allemagne les progrès de l'art musical.

La musique de Mendelssohn est généralement séduisante par ses qualités extérieures; mais il y règne constamment un esprit d'*éclectisme* qu'il faut considérer comme tout à fait haïssable, surtout en matière d'œuvre d'art. Ses Sonates sont au nombre de dix:

- 1° une Sonate pour piano et violon, op. 4;
- 2° une Sonate pour piano seul, op. 6;
- 3° deux Sonates pour piano et violoncelle, op. 45 et 58;
- 4° six Sonates pour orgue, op. 65.

La Sonate pour piano est un véritable *calque* de Beethoven: le mouvement initial, par la nature des idées et la proportion générale, rappelle très exactement celui de l'op. 101; l'*Andante* débute par une phrase récitée, de même forme et de même allure que celle de l'*Adagio* de cette même Sonate, op. 101, de Beethoven; dans la 11^e section, c'est l'*Adagio* de l'op. 106 qui transparaît assez nettement; quant au finale, il n'a vraiment plus rien de beethovénien: il est terriblement vulgaire et ne se distingue que par un spécimen de cette *belle phrase à la Mendelssohn*, à l'aide de laquelle la plupart des musiciens allemands et même français de la fin du XIX^e siècle ont constitué leur « bagage musical ».

En résumé, ces Sonates ne dépassent guère la valeur d'un très bon devoir d'élève.

Frédéric CHOPIN, né à Zelazowa-Wola, près de Varsovie, d'une famille française émigrée, fut un véritable enfant prodige. Il acquit de très bonne heure une réputation méritée de virtuose hors ligne, et passa la plus grande partie de sa courte vie à Paris, dans le cénacle romantique, auprès de Berlioz, Henri Heine, Liszt et Balzac. Il mourut à quarante ans d'une maladie de poitrine qu'il n'avait rien fait pour conjurer.

Avec l'œuvre de Chopin nous voyons apparaître ce que l'on a appelé, depuis, le *style pianistique*, style dont les effets ont été et sont encore déplorablement à bien des points de vue. Toutes les compositions de piano examinées par nous jusqu'ici demeuraient en effet exclusivement *musicales*, qu'elles fussent signées Bach, Rameau, Haydn, Beethoven ou même Schubert : c'est-à-dire que le souci légitime de l'effet instrumental y était toujours subordonné aux droits et aux exigences de la musique. A l'époque romantique cependant, nous avons signalé l'influence naissante du *style Concerto*, se manifestant notamment par l'extension insolite du *trait agogique* ou *trait de virtuosité* servant de conclusion à la première exposition dans les mouvements du type S. C'est par là que s'introduisirent dans la musique de piano deux erreurs fort graves, dont Chopin exagéra les effets en raison même de son insuffisance d'instruction véritablement *musicale* :

1° les tonalités choisies pour les *doigtés* avantageux, et non pour la logique architecturale de l'œuvre ;

2° les passages entiers écrits uniquement pour la *virtuosité*, et n'ayant aucun rôle utile dans l'équilibre de la composition.

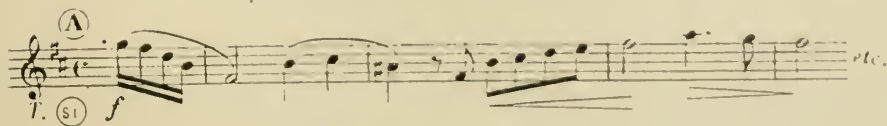
Chopin n'écrivit que quatre Sonates ; trois d'entre elles sont pour piano seul : l'op. 4, en *ut* (1828), l'op. 35, en *si b* (1840), et l'op. 58, en *si* (1845). La dernière, op. 65, en *sol* (1847), est pour piano et violoncelle.

La Sonate op. 58, en *si*, est la plus remarquable au point de vue de l'invention musicale. Tout esprit de construction et de coordination des idées y est malheureusement absent ; mais la plupart de ces idées mêmes sont vraiment resplendissantes de richesse mélodique.

Cette Sonate est en *quatre* mouvements (S. M. L. R.) :

1° *Allegro maestoso*, en *si*, de forme Sonate.

Exp. Th. A, empreint d'une réelle noblesse et de qualités *symphoniques* dont un Beethoven eût assurément tiré grand parti :



- Mais l'auteur ne sait malheureusement pas continuer aussi bien l'exposition de son idée : il a recours à d'inutiles redites, à de véritables *ajustages*, quatre mesures par quatre mesures, sans cohésion mélodique ni tonale, et ainsi se perd tout l'intérêt de cette exposition du thème A.
- P., pont assez bien disposé amenant la *seconde idée* en RÉ,
- Th. B, en trois phrases, suivant le système beethovénien : voici la mélodie de la *première phrase*, b' :



- On peut se rendre compte par cette citation que cette phrase b', après avoir commencé d'une façon tout à fait séduisante, se perd ensuite en de plats *italianismes* encore aggravés par l'*ornement* qui, hélas ! n'a plus rien ici du bel ornement grégorien. Ce défaut est assez fréquent chez Chopin, lorsqu'il s'attaque à des formes réclamant quelque grandeur de conception. Il a recours alors à des tournures italiennes, empruntées à la mode des théâtres et des salons de son temps. On en est d'autant plus surpris que les mélodies de ses petites compositions fantaisistes (nocturnes, valse, etc.) ou nationales (polonaises, mazurkas, etc.) ont presque toujours un caractère personnel et prime-sautier qui fait ici totalement défaut.

Dév., véritable devoir d'un élève bien décidé à faire ici un développement parce que c'est l'usage ; mais toute logique en est jalousement bannie.

RÉEXP. à peu près inexistante, car le meilleur élément, le th. A, par une omission inexplicable, n'y reparait pas : faut-il y voir un nouvel aveu de l'impuissance de l'auteur à tirer quoi que ce soit de ce beau thème ?

- Th. B. présenté seul, en SI, dans son entier, et formant la conclusion de cette enfantine esquisse qui nous laisse bien loin des monuments d'ordre et d'harmonie, tant et si justement admirés, des Bach et des Beethoven (1).

2° *Scherzo*, en MI \flat -RÉ \sharp , tout à fait charmant et bien écrit pour le piano ; son *trio*, en SI, est empreint de cette douce rêverie par quoi excella Chopin.

3° *Largo*, en SI, de forme *Lied* absolument normale : le thème initial est encore du style italien, mais la section centrale a toute la grâce caressante des meilleures œuvres de l'auteur.

(1) Il est assez curieux de constater que Chopin use, dans presque toutes ses sonates, de ce procédé, fautif au point de vue de l'équilibre du morceau.

4° *Finale. Presto non tanto*, en *si*, de forme Rondeau à *trois* refrains, où le nerveux et séduisant malade que nous connaissions fait place à un être vigoureux et puissant. Il semble que les matériaux de cette belle pièce aient été tranchés à coups de hache par quelque charpentier qui en aurait à peine équarri les assemblages ; mais ces maladresses de construction, sans nuire notablement à ce finale, lui donnent au contraire un aspect un peu rude, assez comparable à celui des soubassements à peine taillés qu'on peut voir au palais Strozzi, à Florence.

REFRAIN 1. Th. A, en *si*, sorte de chant de guerre qui s'expose deux fois en toute plénitude, sans arrêt ni réticence. Il faut citer ici ce thème tout entier, afin de montrer la différence entre une *esquisse d'idée*, même fort belle, comme celle du mouvement initial, et un thème traité complètement :

REFRAIN
Agitato

— La seconde fois, le thème s'expose à l'octave supérieure ; il monte et s'amplifie encore par cette envolée :

Couplet 1. P. et th. B en *si*, simple trait de piano, très séduisant.

REFRAIN 2. Th. A, à la *SD.*, en *mi*, mais avec un accroissement dynamique qui est vraiment génial : la partie agogique, confiée à la main gauche, était en six notes par mesure, la première fois :

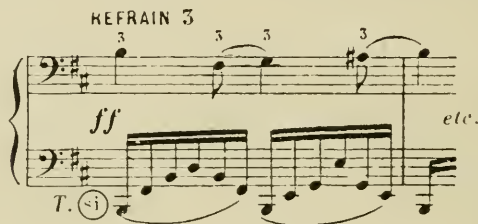
REFRAIN 1

— Au deuxième refrain, le dessin composé de huit notes, produit ainsi un rythme contrarié bien propre à accroître l'agitation de cette héroïque fanfare :



Couplet 2. P. et th. B, en $Mi\flat$, toujours sous forme de trait de piano.

REFRAIN 3. Th. A à la T., mais avec un dessin d'accompagnement de douze notes par mesure, donnant une intensité formidable (1) :



— Conclusion, en Si , qui contient à la main gauche un dernier rappel du thème, en forme glorieuse et éclatante comme s'il était confié aux trompettes, tandis que la main droite fait entendre une fulgurante descente chromatique :



— La disposition graphique employée par Chopin ..., ou peut-être par ses éditeurs, fait que beaucoup de pianistes négligent de faire sonner les notes du thème à la main gauche.

Telles sont les principales particularités de ce finale qui, malgré ses imperfections, mérite d'être compté au nombre des beaux morceaux de musique.

(1) Le doigté que nous indiquons ici à la main droite est de Liszt : le grand pianiste avait coutume d'attaquer toutes les notes du refrain dans cette troisième reprise par le 3^e doigt arc-bouté en quelque sorte sur le pouce et le 2^e doigt : ce passage prenait ainsi une sonorité cuivrée extraordinaire.

Robert SCHUMANN, né à Zwickau, en Saxe, commença par faire ses études de droit, mais se voua bientôt à la musique exclusivement. Un accident nerveux, occasionné par sa propre faute, l'empêcha de suivre la carrière de virtuose : il se spécialisa donc dans l'art de la composition, qu'il avait étudié avec Friedrich Wieck dont il devait un jour épouser la fille Clara. Malheureusement pour le jeune musicien, son tempérament ardent et impulsif l'entraîna à produire avant d'avoir terminé son éducation : tout à fait génial dans les œuvres courtes et de construction simple, Schumann se trouve dépaysé lorsqu'il lui faut *édifier* un monument musical. Il se laisse guider alors par son sentiment seul et, avec des idées d'une valeur souvent très haute, il ne peut qu'*improviser* des œuvres d'une médiocre portée, fruits hâtifs d'un travail beaucoup trop inconscient. On y trouve la trace de procédés déplorables chez un grand artiste, bien qu'ils aient été trop souvent imités depuis.

Musicien convaincu et sincère, malgré l'infériorité de ses connaissances en matière de composition, Schumann lutta toute sa vie pour la cause de l'art vrai. Beaucoup de jeunes artistes compositeurs ou virtuoses, trop enclins à faire servir la musique à leur propre gloire, au lieu d'en rester les humbles prêtres ou serviteurs, devraient lire et méditer ce qu'écrivit Schumann dans la *Neue Zeitschrift für Musik*, revue périodique qu'il rédigea *seul* pendant dix ans ! Vers la fin de sa vie, son cerveau, déjà menacé en 1833 et en 1845, fut atteint d'une incurable lésion dont il mourut, dans une maison de santé, près de Bonn.

Les compositions de Schumann dans la forme Sonate sont au nombre de huit :

1° trois Sonates pour piano seul, dont nous donnerons ci-après l'analyse : op. 11 en *fa* ♯ (1835), op. 14 en *fa* (1836), op. 22 en *sol* (1835-1838) ;

2° trois Sonatines pour piano, en *SOL*, en *RÉ* et en *UT*, op. 118 ;

3° deux Sonates pour piano et violon : op. 105 en *la* (1851) ; op. 121 en *ré* (1851).

La première Sonate, en *fa* ♯, est intitulée par l'auteur *Florestan et Eusebius* : Schumann désignait par ces deux personnages allégoriques les deux aspects opposés de sa propre nature. Cette Sonate, composée de 1833 à 1835, est en *quatre* mouvements (S. L. M. R.) :

1° *Introduction, Adagio*, simple phrase de *lied* dont la période médiane fournit le thème de l'*Aria*, et *Allegro vivace* ainsi construit :

Exp. Th. A à la T. répété trois fois :

— Pont par le rythme de A, en *mi* ♭, engendrant une formule de *quatre* mesures qui se répète *quatre* fois en descendant chaque fois d'un ton : en *ré* ♯, en *ut* ♯, en *si* et en *LA*.

— Th. B. en LA, très court et disproportionné avec la longueur de ce qui précède.

Dév. : *marche* par A suivi de B par *augmentation* (35 mesures).

— Exposition de A, en ut ♯, et de P. allant vers fa.

— Phrase *lied* de l'*introduction*, en fa.

— Redite absolument identique de la *marche* par A suivi de B par *augmentation*, comme ci-dessus (35 mesures). Il importe de faire la critique de ce développement : la *redite textuelle* des trente-cinq mesures par lesquelles il commence ne constitue assurément pas un procédé de *construction* sérieux : *transposer* n'est pas *développer*. En outre, l'*exposition* du thème A n'est guère admissible à cette place au ton de la *dominante*, ut ♯. Enfin, la réapparition de la phrase-*lied* de l'*introduction*, qui devrait être le *point culminant* du développement, est faite dans une tonalité (fa) que son éloignement ne permet pas de rattacher au ton principal (fa ♯) : elle n'a plus de raison d'être, ne produit aucun effet, et ne concourt en quoi que ce soit à l'*unité* du morceau. Tout ce développement est donc incohérent, sans intérêt et inutile à l'œuvre.

RÉEXP. dans l'ordre et le ton normal.

2° *Aria*, en LA, phrase de *lied* formée par la période médiane de l'*Introduction*.

3° *Scherzo*, en fa ♯, du type MM que nous avons signalé ci-dessus (p. 309) à propos de certaines œuvres de Beethoven autres que ses Sonates. Cette forme *grand Scherzo*, en cinq parties, dont deux *trios* différents, appartient particulièrement à Schumann qui l'a fort bien employée dans beaucoup de ses œuvres :

SCHERZO : Th. A et dév. de A, en fa ♯.

Trio I, en LA.

SCHERZO : Th. A et dév. de A, en fa ♯.

Trio II, à deux temps, dit *intermezzo* (1), en RÉ.

SCHERZO : Th. A et dév. de A, en fa ♯, pour finir.

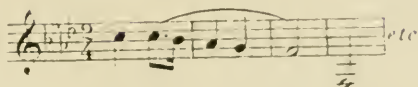
4° *Finale*, qui n'est ni du type S, ni du type R, mais procède un peu de l'un et de l'autre. L'intérêt des thèmes ne s'accroît pas, et l'intervention trop fréquente du ton disparate, MI ♭, qui se retrouve encore à la *réexposition* du *pont* et de la *seconde idée*, contribue à détruire dans ce finale toute cohésion et toute solidité tonale.

La deuxième Sonate, en fa, est dédiée à *Monsieur Ignace Moscheles* ; sa première édition porte le titre *Concert sans Orchestre*.

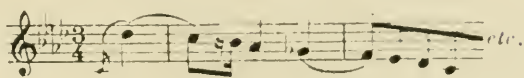
Phénomène infiniment rare dans cette période de romantisme fantaisiste, cette Sonate offre la singularité d'être une *forme cyclique*, rudimentaire sans doute, mais néanmoins préparée intentionnellement, comme le rappel de l'*Introduction* dans l'*Aria* de la Sonate précédente. Ici, en effet, le thème principal, composé par Clara Wieck, reparait dans les trois premiers mouvements.

(1) Le nom d'*intermezzo* paraît avoir été employé pour la première fois par Schumann, dans son op. 4, pour des pièces séparées. Plus tard, il fut appliqué plus particulièrement à un *trio* en mesure à deux temps, intercalé dans un *scherzo*.

Dans l'*Andantino quasi Variazioni*, le thème est présenté sous cet aspect (1) :



dans le *Scherzo*, il s'anime et revêt cette forme-ci :



dans l'*Allegro* de forme Sonate, au contraire, il est présenté d'une façon tout à fait douloureuse et passionnée :



Cette deuxième Sonate de Schumann n'offre pas un grand intérêt au point de vue musical, en dehors de cette particularité de structure, qui montre la permanence de la conception *cyclique* au fond des cerveaux des musiciens, en attendant le bel essor que sauraient lui donner bientôt quelques Français.

La troisième Sonate, en *sol*, fut composée de 1833 à 1835 et remaniée à diverses reprises : son finale date de 1838. Elle était dédiée à M^{me} H. Voigt et contient *quatre* mouvements ayant à peu de chose près les défauts et les qualités de ceux de la première Sonate, en *fa* :

1^o *Allegro (so rasch wie möglich)*, en *sol*, de forme Sonate.

Exp. Th. A, en *sol*, suivi de P.

— Th. B, en *si b* fait de *deux* éléments :

— — *b'* phrase principale.

— — *b''* phrase complémentaire qui disparaîtra à la *réexp.*

Dév. procédant par courtes redites ou transpositions de *quatre* en *quatre* mesures, aboutissant à une erreur désastreuse :

— Th. A, *exposé* à nouveau et au *ton principal*, en plein *développement*, ce qui fait croire à une vraie *réexposition* détruisant par avance l'effet de celle-ci qui se produit, en réalité, *vingt-cinq* mesures plus loin.

RÉEXP. Th. A, suivi de P. et de *b'*, en *sol*, mais sans sa phrase complémentaire *b''*.

— Conclusion avec les indications successives *schneller* et *noch schneller*, difficilement conciliables avec l'indication primitive du mouvement : *so rasch wie möglich*.

(1) Remarquer l'analogie de ce thème d'allure et d'origine féminines avec le motif un peu enfantin de la *Siegfried-Idyll* de R. Wagner :



2° *Andantino* en *UT*, simple *Lied* en trois sections. Le ton choisi n'est peut-être pas un des meilleurs par rapport à *sol*, ton principal.

3° *Scherzo*, en *sol*, vif et alerte, suivi d'un *trio* en *MI♭*.

4° *Presto*, en *sol*, de forme Rondéau ; les thèmes y sont assez contrastants, mais l'ensemble n'offre pas un grand intérêt comme construction.

Avec Schumann s'achève véritablement la *période romantique* : c'est lui qui « ferme le cercle » de cette série de musiciens, qui ne réalisèrent, dans la forme Sonate, aucun progrès notable sur le type établi bien avant eux par l'immortel Beethoven.

6. — LES ALLEMANDS MODERNES.

JOSEPH JOACHIM RAFF	1822 † 1882
KARL HEINRICH CARSTEN REINECKE.	1824
ANTON RUBINSTEIN	1829 † 1894
JOHANNES BRAHMS	1833 † 1897
EDVARD HAGERUP GRIEG.	1843 † 1907

Joachim RAFF, né à Lachen, en Suisse, mourut à Francfort, d'une attaque d'apoplexie, après une existence très peu mouvementée : il écrivit beaucoup, on peut même dire trop ; il a laissé plus de *deux cent vingt* œuvres médiocres et inégales, qui se font remarquer par une déplorable insouciance, aussi bien dans le choix des idées que dans la recherche des formes nouvelles : manifestation éclatante d'une absence totale de la moindre conscience artistique.

Dans ce flot de compositions on rencontre :

1° trois *Sonatilles* pour piano, op. 99 ;

2° deux Sonates pour piano, op. 14 (*Sonate avec Fugue*) et op. 168 ;

3° cinq Sonates pour piano et violon : op. 73, op. 78, op. 128, op. 129 et op. 145 ;

4° une Sonate pour piano et violoncelle, op. 183.

Karl Heinrich REINECKE, né à Altona, fut un pianiste estimé et se distingua comme chef d'orchestre, notamment au *Gewandhaus*, de 1800 à 1896. Il fut professeur de « haute composition » au Conservatoire de Leipzig : ses œuvres, écrites avec un incontestable talent, sont complètement dénuées de génie inventif ; elles réalisent assez bien le type de la production moyenne d'un *Herr Doctor und Professor* appartenant à l'un des innombrables Conservatoires d'outre-Rhin.

On connaît de Reinecke deux Sonates pour piano et violoncelle, quatre pour piano et violon, une pour flûte, une pour piano à quatre mains, une pour la main gauche seule (op. 137) et quelques Sonatines pour piano à deux mains.

Anton RUBINSTEIN, russe de nationalité et israélite de race, naquit à Wechwotinetz, en Podolie, d'un père fabricant de crayons, et voyagea comme virtuose dès son jeune âge. Nommé pianiste de la cour de Russie, il prit, en 1859, la direction de la *Société de Musique russe* et fonda, en 1862, le Conservatoire de Saint-Pétersbourg, dont il fut directeur jusqu'en 1890. Il mourut dans sa villa de Peterhof.

Pianiste hors ligne, Rubinstein fut un interprète assimilateur de génie : mais ce génie spécial n'était point suffisant pour la création d'œuvres vraiment originales. Aussi, les hautes visées et les intentions extrêmement vastes de ses compositions, où la virtuosité s'étale souvent aux dépens de la musique, sont-elles trahies presque toujours dans leur réalisation, inférieure à la fois par la faible qualité des idées musicales et par la négligence de la forme.

Rubinstein écrivit huit Sonates : quatre pour piano (op. 12, op. 20, op. 41 et op. 100); une pour alto (op. 49); et trois pour violon (op. 13, op. 19 et op. 98). Dans cette dernière Sonate (op. 98) on trouve de véritables citations empruntées aux deux autres Sonates pour violon. On se demande quelle peut être la raison d'un tel procédé, éminemment contraire à tout esprit d'unité dans la construction.

Johannes BRAHMS naquit à Hambourg et fut remarqué dès sa première jeunesse par Schumann, à qui il dut le commencement de sa renommée (1853). Dès 1862, il s'établit à Vienne, où il mourut comblé d'honneurs et entouré du respect de tous.

Brahms fut un musicien consciencieux, plein de révérence pour son art et pour les maîtres : seul peut-être parmi les Allemands, il hérita quelque peu du don beethovénien du *développement* des idées, mais au point de vue thématique beaucoup plus qu'au point de vue tonal. Ses idées et ses harmonies ne sont point banales, mais elles sont rarement très caractérisées. Telles qu'elles sont, Brahms les manie avec talent et, pour nous servir de l'image si vulgaire, « il travaille dans la pâte » ; mais cette « pâte » reste souvent au bout de sa plume, et son style devient alors lourd et indigeste. Comme par ailleurs les rapports de tonalités lui sont trop souvent indifférents, beaucoup de ses œuvres sont embarrassées et fastidieuses à l'audition.

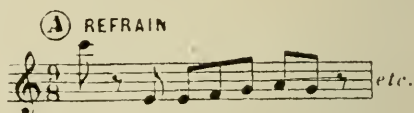
Tout être doué de sens artistique doit avoir pour Brahms du *respect* : mais il n'est pas facile de l'*aimer*, car ses œuvres, si honnêtement *com-*

posées qu'elles soient, rayonnent bien rarement de ce charme vrai qui touche notre cœur et le fait vibrer.

Brahms a laissé dix Sonates : trois pour piano (op. 1 en *UT*, op. 2 en *fa* \sharp et op. 5 en *fa*) que nous examinerons sommairement ; trois pour violon (op. 78 en *SOL*, op. 100 en *LA*, et op. 108 en *ré*) ; deux pour violoncelle (op. 38 en *mi* et op. 99 en *FA*) ; et deux pour piano et clarinette (op. 120 en *fa* et en *MI* \flat).

Les Sonates pour piano sont intéressantes par la tendance qu'elles manifestent vers la construction *cyclique* : mais cette conception, encore vague, est bien loin de sa réalisation complète.

Dans la première Sonate, en *UT*, le thème initial, un peu trop voisin peut-être de certaine *Barcarolle* d'Auber, sert de sujet au finale avec un léger changement de rythme :



Dans la deuxième Sonate, en *fa* \sharp , dont le classicisme est assez remarquable, le thème calme de l'*Andante* reparaît sous une forme agitée dans le *Scherzo*.

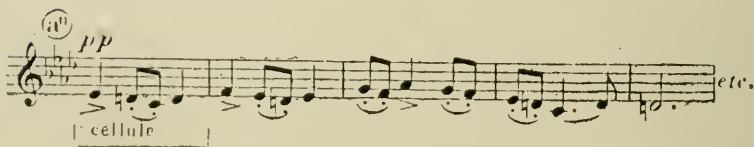
Enfin, la troisième Sonate, en *fa*, offre par la transformation *cyclique* des thèmes un réel intérêt de composition : elle se divise en cinq mouvements (S. L. M. L. R.) :

1° *Allegro maestoso*, en *fa*, de forme Sonate.

Exp. Th. A, dont les deux éléments, *a'* et *a''*, présentent un double rythme sur un même dessin. Ce thème est en trois périodes qui s'infléchissent vers la dominante ; la seconde idée n'est précédée d'aucun passage servant de pont.

— Th. B, débutant, sans transition, au *Relatif* majeur (*LA* \flat) du ton principal ; mais l'influence de *RE* \flat y est telle que cette idée divisée, suivant le système beethovenien, en trois phrases (*b'*, *b''*, *b'''*), s'établit dès ses premières mesures dans ce nouveau ton (*SD.* de *LA* \flat) et y reste jusques et y compris sa conclusion.

— Les éléments *a''* du premier thème (A) et *b'* du second (B) sont évidemment issus l'un de l'autre : *b'* n'est qu'une simplification de *a''*, comme on peut le voir par la superposition des deux mélodies :



DÉV. très logiquement établi en *trois* éléments :

— par a' et a'' , en *ut* \sharp -*ré* \flat ;

— par une exposition, en $l'É$ \flat , de a'' transformé : ce petit dessin donne ici naissance à une véritable phrase mélodique : c'est là un excellent moyen de développement par une sorte d'*amplification* :



— enfin, par a' en état de *marche* pour aboutir à la *réexposition*.

RÉEXP. Th. A, réduit au seul élément a (le dessin plus souple a ayant été très employé précédemment, sa suppression dans la *réexp.* se justifie parfaitement).

Th. B, gardant ses *trois* éléments (b' , b'' , b'''), en *FA*, avec une tendance vers la *sous-dominante* $S1b$, comme dans l'*exposition*. Cependant, la cadence finale revient à la *tonique* *FA*.

2° *Andante*. écrit en $RÉ$ \flat et portant en épigraphe trois vers extraits d'une poésie de Sternau sur le clair de lune. Ici, Brahms reprend une ancienne forme des mouvements lents de Beethoven tout à fait délaissée depuis lui : le *Lied-Sonate* (LS) ou forme *Sonate sans développement* (voir ci-dessus, p. 296.). Malheureusement, l'exposition et la réexposition ayant ici *la même marche tonale*, il s'ensuit que la pièce entière paraît être en LA \flat , avec conclusion à sa *sous-dominante* $RÉ$ \flat .

EXP. Th. A, à la *D. LA* \flat (traitée comme une *tonique*).

— Th. B, à la *T. RÉ* \flat (formant *sous-dominante*, par rapport à A).

— Ce thème se transforme et s'amplifie au cours de ses expositions : la première fois, il est exprimé ainsi :

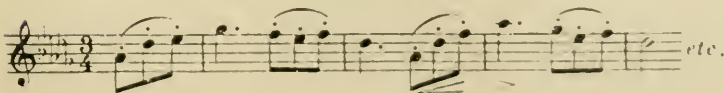


— Dans la même exposition, il se répète par une sorte d'*extension* dans cette forme plus expressive :



RÉEXP. Th. A, toujours à la *D. LA* \flat .

— Th. B, toujours à la *T. RÉ* \flat , mais dans une forme plus calme, avec laquelle la phrase finale du monologue de Hans Sachs, au III^e acte des *Meistersinger*, offre une certaine analogie. Voici les premières mesures de cette phrase mélodique B, ainsi transformée :



3° *Scherzo*, en *fa*, ayant comme les deux mouvements précédents une tendance marquée à *tomber* tonalement du côté de la *sous-dominante*.

4° *Intermezzo*, en *si b*. Cette pièce, intitulée *Rückblick*, n'a rien de commun avec celles que Schumann intitule *intermezzo*. C'est une simple forme *Lied*, rappelant, en rythme de *Marche funèbre*, le thème initial (A) de l'*Andante* : cette seconde pièce lente, formant double emploi avec la première, s'explique sans doute par une raison d'ordre poétique ou même dramatique; mais elle est d'un tout autre genre que la Sonate dans laquelle elle est intercalée et s'accommode assez difficilement du cadre classique qui l'entoure.

5° *Finale*. *Allegro moderato*, en *fa*, de forme Rondeau à *trois* refrains.

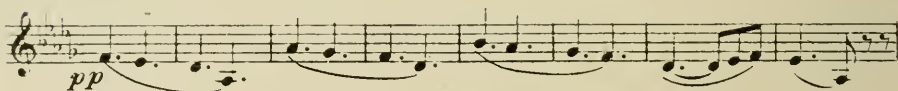
REF. 1. Th. A, s'infléchissant vers la *D*.

Coupl. 1. Dessin B, à peine esquissé, en *FA*, et réduit à une sorte de schème sans analogie apparente avec la forme qu'il prendra par la suite :



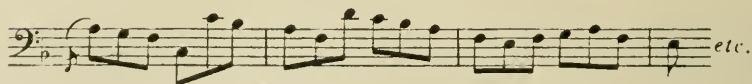
REF. 2. Th. A en *fa*.

Coupl. 2. Phrase mélodique complète, en *RÉ b*, où l'on retrouve, en une forme précise, l'élément B du *couplet* précédent :



REF. 3. Th. A, en *fa*, mais par fragments découpés et en quelque sorte hachés.

Coupl. 3. phrase B encore transformée, comme si elle tendait à disparaître et à se *volatiliser* en un dessin agogique de main gauche, *presto*, en *FA*, qui sert de conclusion :



On voit par ces exemples qu'il y a chez Brahms une tendance assez nette vers la rénovation de la forme Sonate, par le moyen de certaines modifications ou *variations thématiques*, dont nous ne trouvons nulle trace dans les œuvres de ses contemporains allemands. C'est toujours la conception *cyclique* latente qui dicte ces tentatives incomplètes, dont la réalisation intégrale était réservée à César Franck et à l'École Française, à peu près exclusivement.

Edvard GRIEG, quoique né à Bergen, en Norvège, peut être classé assez légitimement parmi les musiciens allemands. En effet, après avoir écrit dans sa première jeunesse de petites pièces où les chants populaires scandinaves faisaient sentir leur influence bienfaisante, il perdit rapidement toutes ses qualités natives au contact de la lourde école de Leipzig, dont il semble s'être assimilé tous les défauts, sans y avoir acquis la moindre science de la forme ni de la véritable *composition*.

Le mérite musical de Grieg est assez semblable à celui d'un bon peintre de miniatures : ses petites œuvres, dont la ligne mélodique souvent élégante et agréable s'épuise comme essoufflée après quelques mesures charmantes, ne s'élèvent jamais bien haut. Sa courte inspiration et son ignorance absolue de la composition le rendent tout à fait inapte à la construction d'une œuvre symphonique de quelque importance : il ne produit alors que des assemblages hybrides de courts fragments, maladroitement cousus ensemble ou seulement juxtaposés, sans apparence d'ordre ni d'unité dans la conception et dans la réalisation.

Grieg a pourtant écrit cinq Sonates : une pour piano seul (op. 7) ; trois pour piano et violon (op. 8 en *FA*, op. 13 en *sol* et op. 45 en *ut*) ; enfin, une Sonate pour piano et violoncelle (op. 38 en *la*) dont nous allons donner l'analyse, à titre de vérification des critiques qui précèdent.

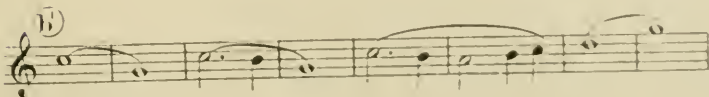
Cette Sonate, op. 38, est en *trois* mouvements (S. L. S.) :

1° *Allegro agitato*, en *la*.

Exp. Th. A, formé à peu près exclusivement des redites de ces deux mesures, dont il est à peine besoin de faire remarquer la pénurie mélodique :



- Ce thème, si on peut l'appeler ainsi, est exposé deux fois, sans aucun changement et avec une cadence terminale, en *la*, qui clôt cette sorte de « première case ».
- Pont par le dessin A, en *UT*, en valeurs augmentées (8 mesures).
- Th. B, qui consiste en trois petits fragments de mélodie (*b*, *b''*, *b'''*), apparaissant l'un après l'autre et répétés à satiété :
- *b'* est répété quatre fois dans le ton d'*UT* :



déçu : le thème reparait trois fois au cours de la pièce, sans aucune modification sérieuse... et voilà tout. Ce finale est ainsi « construit » :

Exp. Th. A, en *la*.

- Pont, qui consiste en quatre mesures répétées quatre fois et suivies d'une entrée préparatoire du dessin *b''*.
- Th. B en deux éléments, nullement nouveaux :
- — *b'* est fait avec le th. A, en *UT*, répété deux fois, par augmentation.
- — *b''* est la phrase préparatoire déjà entendue à la fin du pont P, et revenant ici en *LA b*, avec cadence en *UT*.

DÉV. comprenant trois éléments :

- *b''*, modulant d'*ut* à *si b* en quarante-cinq mesures, intégralement transposées ensuite pour aller de *si b* à *la* ;
- *b'*, exposé en *la b* en quatorze mesures, intégralement transposées ensuite en *fa z* ;
- marche par le rythme de *b'* allant de *mi* à *la*, au moyen de quarante-neuf répétitions du même dessin (1).

RÉEXP. conforme à l'exposition, avec autant de redites, et suivie d'une coda plus animée, en *LA*, ramenant pour finir le th. A une troisième fois, mais sans aucune modification.

Une telle façon d'opérer ne mérite assurément à aucun degré d'être qualifiée « composition musicale » et encore moins « forme cyclique ». Pourtant Grieg ne recula pas non plus devant certaine tentative de rappels thématiques, traités de la même manière que les « développements » ci-dessus analysés : son Quatuor à cordes, op. 27, que nous examinerons dans la Seconde Partie du présent Livre, commence par une introduction qui veut être cyclique, car elle circule dans plusieurs morceaux de l'œuvre ; seulement, elle « circule » en parfaite étrangère, assistant à tout et ne prenant part à rien ; et on la retrouve, identique à elle-même, à la fin de sa promenade... nullement sentimentale.

7. — LES FRANÇAIS : LA SONATE CYCLIQUE.

CÉSAR-AUGUSTE FRANCK.	1822 † 1890
CHARLES-CAMILLE SAINT-SAENS.	1835
ALEXIS DE CASTILLON DE SAINT-VICTOR.	1838 † 1873
GABRIEL-URBAN FAURÉ.	1845
PAUL-MARIE-THÉODORE-VINCENT D'INDY.	1851
PAUL DUKAS.	1865

C'est à la France qu'il devait appartenir de poursuivre et de réaliser la transformation de la Sonate, clairement indiquée par Beethoven : nul de ses successeurs allemands, en effet, n'avait su ou voulu tenter sérieusement cette véritable rénovation cyclique, seule capable de

(1) A la onzième répétition de ce dessin, l'auteur invite courtoisement l'exécutant à ne pas se presser par la mention : *nicht eilen!* L'auditeur est parfois d'un autre avis.

rendre la vie à cette belle forme qui s'étiolait et semblait près de disparaître, en Allemagne tout au moins, malgré les timides essais de Schuman et de Brahms (1). La tradition *cyclique* peut donc être considérée comme transmise *directement* de Beethoven à César Franck qui, moins de *quinze ans* après l'apparition des derniers Quatuors cycliques de Beethoven (1826), sut mettre à profit les enseignements merveilleux qu'ils contenaient, dans son premier Trio, en *fa* \sharp , publié en 1841. Cette œuvre, comme nous le verrons ultérieurement, est construite en effet sur deux thèmes véritablement *cycliques*, qui servent de base aux *trois* mouvements qui la constituent.

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer (p. 391), c'est l'avènement de ce génie très français, dépositaire de la tradition beethovénienne, qui marque la date initiale de l'École symphonique Française, école de plus en plus cohérente et forte, occupant aujourd'hui la première place à l'avant-garde de l'art musical.

César FRANCK, né à Liège, quitta entre dix et douze ans le pays wallon et sa ville natale pour n'y plus rentrer. Naturalisé français et fixé à Paris avec sa famille dès cette époque, il devint, après quelques années d'études avec Reicha et Chérubini, organiste de Notre-Dame-de-Lorette, puis de Sainte-Clotilde, où il resta jusqu'à sa mort. Après la guerre, en 1871, il prit une part active à la fondation de la *Société nationale de Musique*, qui le choisit bientôt pour son président. Nommé professeur d'orgue, en 1872, au Conservatoire de Paris, il ne tarda pas à faire de sa classe, sans peut-être s'en rendre compte dans sa naïve modestie, une véritable pépinière de jeunes compositeurs élevés, à son exemple et à son contact, dans le respect le plus profond pour les belles œuvres, dans l'honnêteté la plus scrupuleuse vis-à-vis de leurs propres ouvrages, dans l'amour le plus pur de l'art, avant toute chose (2).

L'œuvre de Franck, dont nous occuperons longuement encore à propos de la Symphonie et de la Musique de Chambre (3) et à propos

(1) Franz Liszt publia en 1837 une sorte de *Fantaisie dramatique* pour piano, construite sur un seul thème et intitulée *Sonate* ; mais cette œuvre, qui n'a aucun des caractères propres à la forme Sonate, telle que nous l'avons décrite et étudiée, n'appartient pas au genre *cyclique* et sera examinée dans le chapitre consacré au Poème Symphonique et à la Fantaisie (II^e livre, 2^e partie).

(2) Il est de bon ton aujourd'hui, chez certains musicographes « avertis », de rejeter purement et simplement César Franck hors de la nationalité française. Les uns invoquent le « fait scientifique » de la limite politique actuelle de notre État, laquelle est incontestablement, depuis 1814, entre Liège (patrie de Grétry) et Paris. D'autres, au nom de l'« esthétique », rangent délibérément Franck et tous ses disciples, jusques et y compris l'auteur de ce Cours, parmi les Allemands ! La glorieuse incompréhension qui protège encore l'œuvre de Franck contre les admirations d'Outre-Rhin fait justice de cette dernière divagation. Quant à l'autre, nous espérons que la présente esquisse biographique est suffisante pour la « remettre au point ».

(3) Voir la Seconde Partie du présent Livre.

les dessins γ et ζ , en tant que *neumes mélodiques* : elle consiste en un *torculus* (♩) portant un accent expressif sur sa note centrale (*fa ♯*).

Le dessin γ , contenant en ses *trois dernières notes* le *torculus* de x , s'expose pour la première fois au début du développement du *deuxième mouvement* (S), et se reproduit, sous diverses formes, dans la *Fantaisie* et le *finale*.

Le dessin ζ , formé de deux *torculi* avec une note commune, n'apparaît que dans la *Fantaisie* et sert ensuite à relier les refrains du *finale*.

Nous allons examiner maintenant le rôle de ces *trois motifs* caractéristiques (x , γ , ζ) dans la construction *cyclique* de l'œuvre :

1° *Allegretto*, en LA : mouvement lent de forme Sonate à deux idées sans développement (type LS).

Exp. Th. A, formé de la cellule x , en LA, s'infléchissant et formant cadence à la D. :



— Th. B, commençant en MI et modulant en *fa ♯*, puis en *ut ♯* pour revenir ensuite, à l'aide de la cellule x , vers la *tonique* principale.

RÉEXP. Th. A (par x) en LA, avec cadence à la T.

— Th. B, en LA, amenant une conclusion par x .

La dernière application de cette forme, sauf une différence dans l'aboutissement tonal des expositions, remonte au XIII^e Quatuor, op. 130, de Beethoven (1), c'est-à-dire à 1826. Il convient de remarquer ce fait que Franck, loin de chercher par avance à « être original quand même », se contente de reprendre, après soixante ans, une forme très ancienne et presque tombée dans l'oubli, ce qui ne l'empêche pas, vérifiant encore la belle parole de Ruskin que nous avons citée (p. 17), en faire un nouveau chef-d'œuvre.

2° *Allegro*, en ré, du type S :

Exp. Th. A en ré, formant phrase *lied* en trois périodes, avec conclusion à la T., et faisant pressentir par son dessin initial le motif γ tel qu'il s'exposera au *développement* :



(1) Ce Quatuor sera analysé dans la Seconde Partie du présent Livre. — Quant à la tentative malheureuse de Brahms dans cette même forme (LS), nous avons vu (p. 417) qu'elle ne pouvait aucunement servir de modèle.

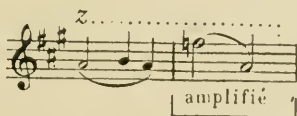
- Pont ou transition très courte par la cellule x ;
- Th. B, en FA, divisé en trois phrases doubles :
 - — b' , exposé en FA et en LA, et apparenté au motif y ;
 - — b'' , allant d'abord de la D. de si à fa♯, puis de la D. de ré à la ;
 - — b''' , exposé en FA et en fa pour conclure.
- DÉV. Motif y , exposé dans sa forme véritable (*Quasi lento*) et suivi de b''' qui module en la, puis vers UT ♯ ;
 - en ut ♯, par b''' combiné avec la cellule x ;
 - en marche, par a en ut ♯ et en sol ♯, puis par b' en SOL♭ et en MI♭ ;
- RÉEXP. Th. A en ré, suivi de P.
 - Th. B (b' , b'' , b''') en RÉ.
 - Dév. term. par a , en ré, combiné avec la cellule x et amenant la conclusion agogique, en RÉ.

3° *Recitativo-Fantasia* de forme assez spéciale, analogue par sa coupe générale au *Lied* simple en trois sections constituées, la première par un développement du motif cyclique x , la deuxième par une sorte de floraison mélodique du dessin y , et la troisième par une combinaison concluante des deux précédentes, dans la tonalité de fa ♯ :

SECT. I. contenant deux subdivisions :

- Récit débutant par la cellule x sur la D. de sol, suivie d'une exposition variée de la période x tout entière, en état tonal instable, en sol, puis en ut ♯, puis en marche d'ut ♯ à la D. de ré, dans sa conclusion mélodique.
- Mêmes éléments reproduits sur la D. de ré, puis sur la D. d'ut ♯ où ils engendrent un développement mélodique nouveau, servant de transition vers la section suivante.

SECT. II. Th. y formant une véritable mélodie, en fa ♯, complétée par le dessin γ sous une forme amplifiée par l'agrandissement des intervalles du *torculus* final :



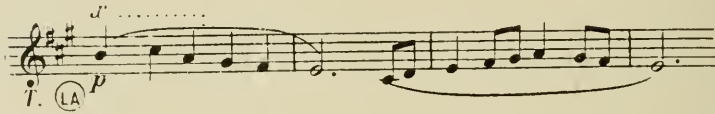
- Cette section se termine par une grande cadence mélodique en ut ♯.
- SECT. III. Cellule x développée par augmentation et suivie du dessin γ , en sa forme amplifiée, reprenant en fa ♯ la grande cadence mélodique de la SECTION II, pour aboutir à une conclusion mélodique faite des mêmes éléments que celle qui termine la première subdivision de la SECTION I.

Il faut remarquer que le ton de fa ♯ (*relatif* du ton principal) s'est déterminé peu à peu dans cette pièce, comme si elle tendait vers cette tonalité pour l'atteindre seulement à la fin, s'acheminant ainsi, en quelque sorte, vers le finale qui contiendra la glorification des trois motifs cycliques.

4° *Allegretto poco mosso*, en LA : combinaison tout à fait neuve des

formes S et R. Cette sorte de Rondeau à quatre refrains se divise en trois parties dont la première est une *exposition*, la deuxième un véritable *développement* des thèmes propres au finale, combinés avec les motifs cycliques, et la troisième une *réexposition* conclusive du refrain :

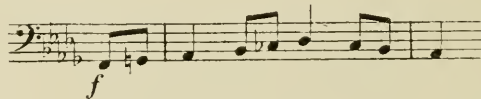
EXP. REF. 1. Phrase tirée de la cellule *x* (partant de la *T.* au lieu de partir de la *D.* comme dans le *mouvement initial*) ; cette phrase, faisant fonction de *première idée*, se poursuit en un *canon mélodique perpétuel* à l'octave, d'une grâce pénétrante et douce et d'une simplicité d'écriture presque sans exemple jusqu'ici :



- Petit couplet très court, exposant au piano le thème τ .
- REF. 2, en *UT #* et toujours en *canon*.
- Petit couplet partant de *fa #* et modulant par le dessin τ vers la *D.*
- REF. 3, en *MI* (*canon*), placé comme une *seconde idée* et terminant l'*exposition* par une cadence à la *D.*

DÉV. *Grand couplet central* formé d'éléments cycliques :

- cellule *x* (sous la forme de *P.* dans le *deuxième mouvement*) en *marche* vers *si b*.
- *repos* en *si b*, puis en *mi b*, par le th. du *refrain* combiné avec le motif γ à la basse.
- deuxième fragment mélodique du *refrain*, changé de degré et de fonction (*T.* au lieu de *D.*) et allant de *sol # - la b* à *ré # - mi b* :



- grande *cadence mélodique* τ , provenant du *troisième mouvement* (*Fantaisie*) et modulant de *ré #* à *fa*, puis à *UT*.
 - même dessin τ , formant *repos*, en *UT* et *la*, pour la *rentrée*.
- RÉEXP. REF. 4, en *LA*, en *canon perpétuel*, avec transposition à la *T.* de la cadence à la *D.* qui terminait l'*exposition*.

Certes, on doit admirer ici par-dessus tout la haute valeur musicale des idées mélodiques qui donnent à cette admirable Sonate la vie et l'émotion intense qui l'animent ; mais, si l'on faisait abstraction pour un instant de ses qualités magistrales d'invention, cette œuvre ne demeurerait-elle pas quand même un témoignage irrécusable de la séculaire tradition beethovénienne, immuable point d'appui d'une rénovation profonde dans les formes, laissant intact le fonds légué par toute une dynastie de musiciens de génie !

Camille SAINT-SAËNS, né à Paris, se présenta deux fois à l'épreuve du prix de Rome, en 1852 et en 1864 ; mais le jury lui préféra toujours un musicien de moindre valeur. Organiste de Saint-Merry depuis 1853, puis de la Madeleine, de 1858 à 1877, il fonda en 1872, avec Romain Bussine et quelques autres musiciens français, la *Société nationale de Musique* et contribua beaucoup à son développement. Il fut aussi un pianiste virtuose des plus remarquables et dirigea pendant plusieurs années une classe de piano à l'*Institut de Musique* de Niedermeyer. En 1881, il devint membre de l'Académie des Beaux-Arts.

L'écriture musicale, chez Saint-Saëns, est toujours très classique ; on rencontre parfois dans ses œuvres certaines juxtapositions de tonalités malaisément explicables ; mais il sait toujours donner à ces voisinages difficiles une solution correcte et élégante, qui n'a rien de commun avec les lourdes maladresses tonales si fréquentes dans les œuvres de Brahms et des néo-classiques allemands. Il semblerait plutôt que Saint-Saëns n'ait pas toujours une confiance très ferme en ses propres idées musicales, comme s'il les sentait lui-même un peu sèches et dépourvues d'expansion chaleureuse. Quoiqu'il en soit, la valeur de ces idées est toujours rehaussée par un travail des plus intéressants, pour lequel tout au moins leur auteur mérite d'être classé au premier rang des artistes de notre temps.

Saint-Saëns a écrit une Sonate pour piano et violoncelle (op. 32) et deux Sonates pour piano et violon : l'une en *ré* (op. 75), l'autre en *MI♭* (op. 102).

Alexis de CASTILLON, né à Chartres, manifesta dès son enfance une véritable passion pour la musique ; il n'en fit cependant point sa carrière tout d'abord et devint officier de cavalerie. Mais il donna sa démission quelques années après et alla demander des leçons de composition à Victor Massé : celui-ci ne lui apprit absolument rien, et réussit même à le dégoûter pour un certain temps de l'art qu'il avait toujours aimé. C'est alors que Castillon fit la connaissance d'Henri Duparc qui le présenta à son maître César Franck. Il n'en fallut pas davantage pour rendre à Castillon toute son ardeur ; il s'enthousiasma pour l'enseignement si clair et si pénétrant du génial symphoniste, avec lequel il commença une étude complète de la composition, après avoir détruit toutes ses œuvres antérieures qu'il jugeait indignes de lui.

Pendant la guerre de 1870, Alexis de Castillon reprit son service militaire : il contracta bientôt une affection de poitrine à laquelle il succomba, à l'âge de trente-cinq ans.

Alors que presque tous les musiciens de son époque n'écrivaient guère que des opéras, Castillon avait été l'un des rares esprits nette-

ment orientés vers l'ordre symphonique et avait contribué, dans la mesure du possible, à l'essor de la *Société nationale de Musique*, véritable pépinière de la symphonie française à la fin du XIX^e siècle.

Outre ses œuvres de Musique de Chambre que nous examinerons ultérieurement, Castillon a laissé une belle Sonate pour piano et violon, en *UT*.

Gabriel FAURÉ, né à Pamiers, fut élève de Saint-Saëns à l'École Niedermeyer et devint organiste à Rennes avant d'être maître de chapelle, puis organiste du grand orgue (en 1896) à l'église de la Madeleine. Il fut nommé en 1906 directeur du Conservatoire de Paris et, en 1909, membre de l'Institut.

L'invention musicale revêt, chez Fauré, un caractère très spécial qu'on pourrait appeler *mélodico-harmonique*, car la mélodie semble tellement liée à ses subtiles harmonies qu'on ne saurait l'en séparer : il en résulte un effet éminemment séduisant, comparable à celui de certaines couleurs chatoyantes. Cette ligne mélodique ne plane peut-être pas aux hauteurs sereines de celle de Franck, elle n'est pas toujours aussi habilement ouvragée que celle de Saint-Saëns, mais elle n'en demeure pas moins intimement prenante, et toute âme accessible à la poésie ne peut manquer d'être conquise par son indéniable charme.

Fauré fut aussi l'un des fondateurs de la *Société nationale de Musique* ; celles de ses œuvres qui appartiennent au genre de la Musique de Chambre nous fourniront, dans la Seconde Partie du présent Livre, l'occasion d'une étude plus complète. Mentionnons ici sa Sonate pour piano et violon, op. 13, en *LA*, qui date de 1878 (1).

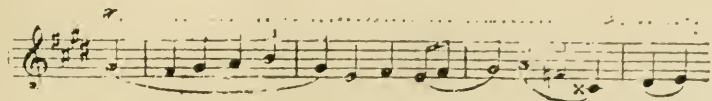
Vincent d'INDY, né à Paris, élève de César Franck depuis 1872, fut pendant cinq ans timbalier et chef des chœurs aux Concerts du Châtelet. D'abord secrétaire et plus tard président du comité de la *Société nationale de Musique*, il seconda, avec Alexandre Guilmant, l'inlassable activité de Charles Bordes, pour la fondation, en 1895, de la *Schola Cantorum*, dont il est devenu seul directeur en 1904. C'est là qu'il enseigna, depuis le mois d'avril 1897, le COURS DE COMPOSITION MUSICALE dont les éléments techniques et historiques constituent le présent ouvrage.

Bien que le fait de parler de ses propres œuvres prête toujours à quelque critique, l'auteur n'a pas cru devoir omettre de mentionner ses deux Sonates : la première, en *UT*, pour piano et violon, op. 59 (1904),

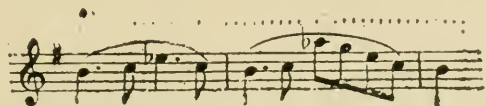
(1) Une deuxième Sonate pour piano et violon et une Sonate pour piano et violoncelle ont été composées par Fauré en 1917.

la seconde, en *MI*, pour piano seul, o. 63 (1907). Cette dernière a même paru pouvoir faire l'objet, en raison de sa forme spéciale, d'une analyse destinée à montrer l'une des évolutions opérées déjà dans la conception *cyclique* de la Sonate, une vingtaine d'années après la première réalisation complète due à César Franck.

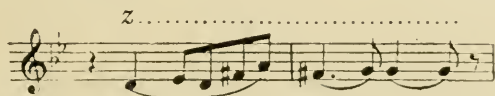
La Sonate en *MI* est en *trois* mouvements : les motifs cycliques générateurs sont au nombre de *trois*, dont le premier (*x*) régit toute l'œuvre :



Le deuxième (*y*) apparaît seulement à titre de phrase complémentaire dans le mouvement initial ; mais il engendrera plus tard l'idée principale du *Scherzo* :



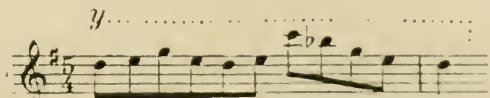
Le troisième (*z*), simplement exposé dans le mouvement initial, sert à former le *premier trio* du *Scherzo* :



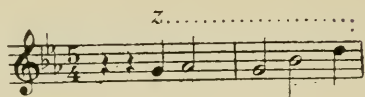
1° *Modéré*, en *mi* : *Introduction* dans laquelle sont esquissées, sous une forme qui n'est pas encore définitive, les *trois idées cycliques* (*x*, *y*, *z*). Le thème principal X (formé de *x* et complété par *y*) s'expose ensuite en *mi*, et sur le degré de la *dominante* comme point de départ. Il est suivi de *quatre variations* servant à l'*amplifier* suivant les principes indiqués ci-après, au chapitre vi. Chacune de ces *Variations amplificatrices* est terminée par une *exposition* chaque fois différente du dessin *y*. Après la quatrième variation, reparait le grand thème X, en *MI*, mais partant cette fois du degré de la *médiate* (en fonction de *tonique*), c'est-à-dire tel qu'il a été cité ci-dessus et qu'il restera dorénavant dans la suite de l'œuvre.

2° *Très animé*, en *SOL*, de forme *Scherzo* à deux *trios* :

SCHERZO. Th. A, en *SOL*, forme par le dessin *y* et développé :

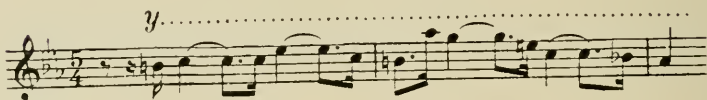


Trio I. Th. B, en *Mi b*, formé par le dessin ζ qui donne naissance à une phrase complète :

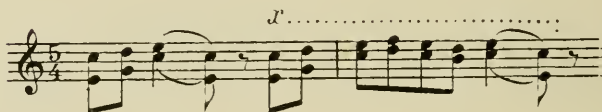


SCHERZO. Th. A, en *SOL*.

Trio II. Th. C, en *ut*, provenant d'une autre modification de γ :



— A ce thème s'adjoint bientôt une nouvelle interprétation du dessin x , préparée rythmiquement déjà et s'exposant complètement en *UT* :



SCHERZO. Th. A, en *SOL*, exposé une troisième fois pour conclure avec un rappel du *trio 1*.

3° *Finale. Modéré*, en *MI*, de forme Sonate, avec une *Introduction*, en *mi*, symétrique de celle du mouvement initial : toutefois, les interventions du dessin complémentaire (γ) sont remplacées ici par une nouvelle phrase mélodique destinée à former peu à peu le thème A du finale ; le motif (γ) n'est plus ici qu'une transition entre cette introduction et le thème A lui-même, marquant le commencement du dernier mouvement proprement dit :

Exp. Th. A, en *MI*, formant une phrase complète en *trois périodes* :



— Pont modulant, dont le dessin mélodique a pour origine le motif γ et part du ton de *fa* pour aller vers celui de *LA b* :



DÉV. par *a* en forme modulante, aboutissant à une *marche* vers la *D.* de *mi*, puis vers la *D.* de *ré* ;

— par *B*, exposé en état de *repos*, en *SI* \flat , puis en *MI-FA* \flat .

RÉEXP. Th. A, en *mi* \flat et *la* \flat , suivi de *P* ;

— Th. B en *MI* \flat ;

— *Dév. term.* par le th. B qui conclut.

2° *Calme, un peu lent*, en *LA* \flat , de forme *Sonate avec développement* :

EXP. Th. A, en *LA* \flat ;

— Th. B, en *MI* \flat ;

DÉV. par *a*, en *SOL* \flat et *FA* ;

— par *b*, en *FA* et *SI* \flat ;

— par *a*, en *SOL* ;

RÉEXP. Th. A et th. B au ton principal, *LA* \flat .

3° *Vivement*, en *si*-*ut* \flat , de forme *Scherzo*.

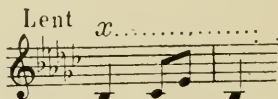
SCHERZO : Thème nouveau, en *si*.

Trio par le Th. A du *mouvement initial*, prenant ici une fonction *cyclique* et se résolvant en une forme *fugée* qui paraît être une transformation du même thème.

SCHERZO réexposé en *si*.

4° *Introduction et finale Animé*, en *mi* \flat , de forme *Sonate* :

INTROD. contenant un thème générateur (*x*) destiné à jouer un grand rôle dans tout le finale :



— Ce motif module et sert de transition entre l'*Introduction* et le *mouvement Animé* :

EXP. Th. A, en *mi* \flat , que nous citerons en entier, car il constitue une des idées musicales les plus essentiellement « symphoniques » qu'on ait écrites en ces dernières années : on remarquera l'influence incontestablement *génératrice* de la cellule *x* dans ce thème :

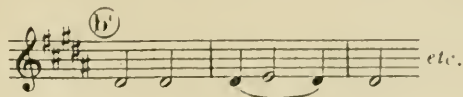
(A) Animé *x*.....

T. (mi \flat) *mf*

più f

f

- Pont modulant ;
- Th. B, en *trois* phrases, dont la première (*b'*), en *SI-UT*, est visiblement inspirée du thème liturgique *Pange lingua...* :



- — cette phrase, comme le th. A du *mouvement initial*, se reproduit à la *SD*.
 - — *b''* est une sorte de *développement* anticipé de la phrase *b'''*.
 - — *b'''* est un thème conclusif, en forme de *marche*, mais peut-être un peu inférieur aux précédents.
- DÉV. par *b'''* puis par *a*, amenant ensuite un long *développement* de la cellule *x*, qui part de *mi b* et module par demi-tons ascendants, pour aboutir à la *D*. du ton principal.
- RÉEXP. Th. A, en *mi b*, suivi de P.
- Th. B (*b'*, *b''*, *b'''*), en *MI b*.
 - *Dév. term.* par *b'*, préparant la rentrée définitive du dessin cyclique *x*, qui revient dans toute sa force et qui forme conclusion, en *MI b*, à l'aide de la phrase *b'*.

La forme Sonate était la seule dont nous ayons à nous occuper ici, en tant que prototype de toutes les autres formes symphoniques dont l'étude sera faite, après celle de l'Instrumentation, dans la Seconde Partie du présent Livre. Mais les quelques œuvres citées dans ce chapitre suffisent déjà, croyons-nous, à montrer que la France, après s'être trop longtemps désintéressée de toute participation active au progrès de l'art symphonique pur, a le droit de se considérer dorénavant comme largement dédommée. Peut-être l'histoire de notre art dramatique et des envahissements hétérogènes dont il subit plusieurs fois les désastreux effets nous fera-t-elle mieux comprendre, dans le Troisième Livre de cet ouvrage, les raisons profondes de ce recul momentanément dans l'état de la musique de notre pays, au XIX^e siècle. Constatons seulement l'existence et la vitalité intense de cette École de musiciens français qui, seule en Europe et depuis César Franck, a su recueillir et faire amplement fructifier le magnifique héritage de Beethoven.



VI

LA VARIATION

TECHNIQUE. — 1. Définitions et divisions. — 2. L'Ornement rythmo-monodique --
3. L'Ornement polyphonique ou contrapontique. — 4. L'Amplification thématique.

HISTORIQUE. — 5. La Variation ornementale. — 6. La Variation décorative. — 7. La Variation amplificatrice.

TECHNIQUE

I. — DÉFINITIONS ET DIVISIONS

La **Variation** consiste en une succession logique d'expositions intégrales d'un même Thème, offrant chaque fois un aspect rythmique, mélodique ou harmonique différent, sans cesser d'être reconnaissable ; en tant que *forme de composition*, elle est en général destinée à un seul instrument récitant, jouant seul ou accompagné, et tire son origine des *reprises variées* dites *doubles*, en usage dans les pièces lentes (L) et surtout dans les pièces modérées (M) appartenant aux anciennes Suites (voir ci-dessus, p. 114) ; à ce titre, la forme Variation constitue le corollaire et le complément indispensables de la forme Suite et de la forme Sonate.

Mais le principe de la Variation et son rôle dans la composition musicale sont loin d'être limités à cette forme spéciale, apparue assez tardivement et tombée aujourd'hui en désuétude.

En tant que *moyen expressif*, la *Variation* a pour principe l'*ornementation mélodique*, c'est-à-dire l'application à un même Thème de formules mélodiques différentes, dans le but d'en renouveler et d'en accroître l'intérêt, sans en altérer jamais la signification, ni, en quelque sorte, la *substance* même.

L'usage de l'ornement mélodique est assurément aussi ancien que la voix humaine et que la musique elle-même : aussi pourrait-on lui assigner *trois états*, distincts mais non successifs, correspondant assez bien, dans le domaine *technique*, aux trois grandes Époques de l'Histoire musicale :

1° l'*ornement rythmo-monodique* variant *intrinsèquement* le texte thé-

matique lui-même, par l'adjonction de groupes rythmiques accessoires, de formules ou de neumes plus complexes, tout en respectant le schème mélodique primitif, établi d'après les principes énoncés au Premier Livre (1) ;

2° l'*ornement polyphonique* ou contrapontique, variant *extrinsèquement* le texte thématique qui peut demeurer immuable, tandis que des lignes mélodiques adjacentes, destinées à être entendues simultanément, se superposent à lui sans affecter notablement son rythme, ni sa mélodie propre ;

3° l'*amplification thématique*, sorte de Variation à la fois intrinsèque et extrinsèque, dans laquelle la présence du Thème, au lieu de se révéler constamment par une superposition effective ou possible de sa mélodie, résulte seulement du sens tonal général et de certains points de repère, harmoniques ou mélodiques, reparaissant dans un ordre constant : c'est une sorte d'*interprétation* ou de *commentaire* musical du Thème plutôt qu'une exposition ornée ou contrepoincée.

Bien que ces trois états de l'ornement doivent nécessairement être envisagés l'un après l'autre dans l'étude *technique* qui va suivre, il ne faudrait point les considérer comme absolument successifs : ils coexistent au contraire dans un grand nombre de formes musicales participant de la Variation. Il ne sera donc pas possible, pour la classification *historique* de ces formes, de procéder, comme on l'a fait précédemment pour la Fugue, la Suite et la Sonate, par *époque* et par *école* ou par *nationalité*. Presque tous les compositeurs, en effet, ont eu recours, pour fleurir, commenter ou magnifier les Thèmes créés par eux ou fournis par d'autres, à la Variation.

Mais les plus anciens étant, sans contredit, les anonymes auteurs des cantilènes grégoriennes, il sera naturel de faire correspondre à l'étude technique de l'*ornement rythmo-monodique* l'histoire de la *Variation ornementale*.

L'adjonction de l'*ornement contrapontique* était nécessaire pour qu'un Thème puisse s'exposer plusieurs fois avec des dessins différents, et recevoir ainsi une sorte d'enluminure sonore comparable aux encadrements et aux figures régulières qui servent à la *décoration* d'un édifice : c'est pourquoi l'on trouvera en deuxième lieu l'histoire de la *Variation dite décorative*, la seule d'ailleurs qui ait constitué, par elle-même, une *forme de composition*.

Enfin, l'*amplification thématique* et son corollaire historique, la *Variation amplificatrice* créée par J.-S. Bach, devaient logiquement apparaître en dernier lieu, à la place d'honneur qui leur appartient

(1) Voir 1^{er} liv., chap. II, p. 42.

de droit, en tant qu'aboutissement de la Variation dans le passé et point de départ probable de ses formes nouvelles dans l'avenir.

Les points de vue *technique* et *historique* demeurent donc ici étroitement liés l'un à l'autre : c'est pourquoi les deux *sections* de ce chapitre sont presque inséparables, car les exemples nécessairement très succincts de la *section technique* doivent être complétés par de fréquentes comparaisons avec les citations corrélatives, plus nombreuses et plus développées, de la *section historique*.

2. — L'ORNEMENT RYTHMO-MONODIQUE.

Il ne semble guère possible d'entreprendre ici une étude complète de l'*ornement*, qui se confondrait, à peu de chose près, avec celle de toute la mélodie, sinon même de toute la musique : un chapitre entier du Premier Livre de ce Cours a déjà été consacré à la Mélodie ; la Musique, c'est le sujet de tout l'ouvrage... Il convient donc ici de se borner à quelques considérations particulières, destinées principalement à en suggérer d'autres au lecteur, tout en lui laissant le soin d'apprécier les innombrables effets de l'*ornement* sur toutes les œuvres qu'il connaît déjà et qu'il connaîtra par la suite, depuis les premières cantilènes monodiques de notre admirable liturgie chrétienne, jusqu'aux ouvrages les plus récents et les plus complexes de notre art musical symphonique et dramatique contemporain.

On a défini la Mélodie « une succession de sons déterminés différant entre eux à la fois par leur *durée* ou leur *intensité* et par leur *intonation* (gravité, acuité) » (1).

Le fait d'*inégalité* qui se retrouve à l'origine du rythme et de la mélodie (2), comme dans toute manifestation de l'activité humaine, implique une importance relative entre les sons d'une mélodie quelconque et, par application des principes rythmiques « d'ordre et de proportion dans le temps », une hiérarchie entre eux : les uns occupant des fonctions principales, dirigeantes et nécessaires, tandis que les autres, plus modestes, remplissent des fonctions accessoires, en quelque sorte subordonnées et contingentes.

L'analyse des mélodies nous a révélé pratiquement cette hiérarchie, en nous apprenant « à éliminer successivement... les notes accessoires d'ordre purement *ornemental*, pour ne tenir compte que des *notes réelles* » (3). Celles-ci constituent l'*ossature* ou le *schème mélodique* dont il a été souvent question : leur modification ou leur suppression

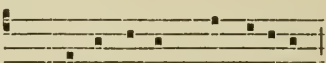
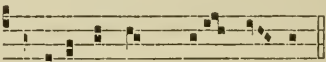
(1) Voir 1^{er} liv., p. 31.

(2) Voir 1^{er} liv., p. 25 et suiv.

(3) Voir 1^{er} liv., p. 42.

rendrait méconnaissable ou inintelligible la mélodie dont elles sont, pour ainsi dire, la *substance*, l'élément *invariable* au sens strict du mot.

Le trésor grégorien abonde en formes mélodiques tantôt ornées, tantôt réduites littéralement à leur « plus simple expression » ; et, s'il n'est pas toujours certain que la forme dite *primitive* ait précédé chronologiquement l'*ornement*, celui-ci doit toujours être considéré comme *ajouté* à un thème *plus simple, préexistant*. Mais, lorsque la liturgie elle-même nous a, par bonheur, conservé les deux textes dont l'un est la Variation de l'autre, il y a tout lieu de croire que cette antériorité du Thème n'est point hypothétique : tel est le cas déjà cité du premier vers de la séquence *Lauda, Sion, Salvatorem* par rapport à la première vocalise de l'*Alleluia* de la fête de l'*Assomption* (1). La juxtaposition de ces deux textes et les exemples analogues qu'on trouvera ci-après dans la *section historique* (p. 449 et 450) feront mieux comprendre le principe et le mécanisme de l'*ornement rythmo-monodique* :

THÈME	
	Lauda, Si- on, Sal-vatorem.
Variation ornementale	
	Alle- lú- ia.

La première note (*mi*) du *Thème* primitif est précédée dans la *Variation* d'un *podatus* plus grave (*ut, ré*) formant *anacrouse ornementale*.

La tierce initiale (*mi, sol*) est complétée dans la *Variation* par sa *note de passage* (*fa*).

Les deux notes initiales (*ut, si*) sur « *Salvatore*m » ont reçu, dans la *Variation*, leur *broderie* inférieure (*si-ut, la-si*) affectant l'aspect dit *appoggiature*.

Enfin, la cadence suspensive sur la *dominante* (*la, sol*) est agrémentée dans la *Variation* d'un *port de voix ornemental* (*la, sol-sol*).

Dans cet exemple, les adjonctions à la mélodie primitive de neumes ornementaux, qui modifient *intrinsèquement* son rythme et son dessin sans en altérer le *sens*, sont des plus simples : nous avons vu dans l'étude des cantilènes grégoriennes (2) qu'il n'en va pas toujours ainsi et que l'ornementation peut atteindre un degré de complexité confinant à la surcharge. Entre ces limites extrêmes, il n'est guère possible d'assigner des règles fixes à l'infinie diversité des aspects de l'ornement : nous touchons ici, en effet, comme précédemment, en matière de *modifications cycliques* (p. 387), à l'élaboration même des thèmes et des idées, c'est-à-dire à l'opération musicale la plus *variable* qui se puisse concevoir. Mais ce qu'il est moins malaisé de spécifier, ce sont

(1) Voir 1^{er} liv., p. 69, et *Liber Gradualis* de Solesmes, 2^e Édition, p. 288 et 537.

(2) Voir 1^{er} liv., chap. iv.

précisément les éléments thématiques qui ne varient pas, ceux qui doivent être considérés en général comme *intangibles*, dans leurs positions respectives tout au moins.

1° Les *notes extrêmes* au grave et à l'aigu dans chaque fragment thématique primitif.

Il va de soi, en effet, que la substitution d'une formule *descendante* dans la Variation à une formule *ascendante* dans le Thème dénature notablement celui-ci (1) : la ligne mélodique, si simple qu'on la suppose, passe nécessairement par des notes plus aiguës ou plus graves (on pourrait dire des *points maxima* et des *points minima*), à partir desquelles le mouvement change de sens ; ces notes sont les plus apparentes et les plus significatives de chaque groupe ; leur modification ne peut prendre quelque importance et quelque durée sans atteindre la *substance* même du thème.

2° Les *accents principaux*, par voie de conséquence.

Ces accents ne coïncident pas toujours avec les notes extrêmes ; mais ils constituent des *points de repère* par lesquels se rétablit en quelque sorte l'origine thématique de chaque fragment varié : un changement notable dans ces *points de repère* entraînerait donc à peu près inévitablement une déformation du Thème primitif excédant les limites de la Variation proprement dite.

3° Les *cadences* suspensives ou conclusives.

Cette sorte de *punctuation musicale* étant nécessaire à l'intelligibilité du Thème ne peut être gravement modifiée par l'ornementation, sans donner lieu à de véritables *interprétations* nouvelles de ce Thème, c'est-à-dire à ce que nous avons appelé *l'amplification thématique* (voir ci-après, p. 445).

Cette sauvegarde des *notes extrêmes*, des *accents* et des *cadences* ne s'applique avec quelque rigueur qu'à l'ornementation du genre *rythmo-monodique* seulement : l'histoire de la *Variation ornementale* (voir ci-après, p. 448 et suiv.), à laquelle cette sorte d'ornement a donné naissance, en montrera de nombreuses vérifications appartenant à toutes les époques. Mais il est rare que, dans une œuvre de quelque importance ayant le caractère de Variation, l'ornement rythmo-monodique soit employé seul : témoin, les admirables *Études en forme de Variations*, op. 13, de Schumann, auxquelles nous emprunterons nos exemples des *trois espèces* qui divisent cette étude *technique* sommaire de la Variation. Par sa seule

(1) Il faut toutefois faire une réserve pour le cas où la Variation consisterait précisément à *renverser* le Thème, c'est-à-dire à substituer à chacun de ses intervalles *ascendants* principaux un intervalle *descendant* corrélatif, ainsi qu'il a été expliqué ci-dessus (p. 25), à propos du *Canon inverse*. Mais une telle Variation n'appartiendrait pas à l'ornementation *rythmo-monodique* qui, seule, nous occupe ici.

et géniale intuition, l'auteur sut appliquer tour à tour dans ces douze pièces qui constituent un *cycle* d'un nouveau genre, l'ornement *rythmomodique*, l'ornement *contrapontique* et l'*amplification* thématique.

A vrai dire, le premier de ces trois moyens y est d'un emploi plus rare et moins typique que les deux autres ; cependant, l'arpège initial descendant, qui provient du Thème et se reproduit au début de la VII^e Variation (Étude IX), *orné* de ses notes de passage et d'une broderie, peut encore être rattaché à la même catégorie d'ornement que l'*Alleluia* cité précédemment :

The image shows two musical staves. The top staff is labeled 'THÈME' and 'Andante', with a treble clef, key signature of two sharps (F# and C#), and a common time signature. It begins with a descending arpeggiated line starting on a high note, marked with a piano 'p' dynamic. The bottom staff is labeled 'Variation ornementale' and 'Presto', with a treble clef, the same key signature, and a 3/16 time signature. It features a rapid, rhythmic pattern of eighth notes, also marked with a piano 'p' dynamic. Vertical dotted lines connect the notes of the variation to the notes of the theme, illustrating the relationship between the two pieces.

Mais cet emploi assez restreint du pur *ornement*, dont on trouvera ci-après (p. 451 et suiv.) plusieurs autres exemples, est largement compensé par les applications magistrales de la *polyphonie* et de l'*amplification* dans cette œuvre, dont les mérites sont d'autant plus grands qu'elle fut conçue et réalisée en un temps où la forme Variation semblait avoir atteint le dernier degré de la déchéance.

3. — L'ORNEMENT POLYPHONIQUE OU CONTRAPONTIQUE.

A cette Variation tout *intrinsèque* des Thèmes par l'ornement rythmomodique, sorte de floraison spontanée et instinctive de la voix qui chantait librement les louanges du Créateur, la polyphonie médiévale ne devait point tarder à imposer sa rigoureuse discipline. En effet, la superposition de chants différents, simultanés et le plus souvent *imités* l'un par l'autre, à tour de rôle et à intervalles constants, tout en laissant subsister dans chacune des parties mélodiques l'*élément ornamental*, réglait plus sévèrement sa forme ou sa durée, et le répartissait entre les diverses voix par des moyens totalement inconnus des monodistes.

Ainsi paraît s'établir avec les premiers *déchants* et *diaphonies* (1) l'usage de faire entendre des vocalises ornementales *variées, en même temps* que le Thème liturgique intégral, chanté par le peuple.

Dans cet état *polyphonique* de la Variation, le Thème subsiste *intrinsèquement* : il ne *varie* pas ; la Variation circule *autour de lui*, s'en inspire,

(1) Voir I^{er} liv., chap. x.

le commente et l'imité, sans l'atteindre ni le pénétrer : elle devient purement *extrinsèque*.

L'*ornement contrapontique* diffère donc essentiellement du précédent en ce qu'il a pour base nécessaire la superposition consonnante de sons différents, l'*Harmonie*, l'*Accord* (1).

La succession d'intervalles harmoniques élémentaires, formés par l'adjonction d'une ou de plusieurs mélodies au-dessus ou au-dessous du Thème préexistant, constitue le *Contrepoint consonnant* (*note contre note*). En voici un exemple emprunté au magnifique Choral *Aus tiefer Noth* de J.-S. Bach (2) :

The image shows two staves of music. The upper staff is labeled 'THÈME' and contains a sequence of notes: a half note G4, a quarter note A4, a quarter note B4, a quarter note C5, a quarter note B4, a quarter note A4, and a half note G4. The lower staff is labeled 'Notes consonnantes qui deviendront la Variation' and contains a sequence of notes: a sharp sign followed by a half note F#4, a quarter note G4, a quarter note A4, a quarter note B4, a quarter note C5, a quarter note B4, a quarter note A4, and a half note G4. A bracket under the lower staff groups these notes together.

Dans cette ligne contrapontique rudimentaire, l'*ornement* prend naissance par la *subdivision rythmique* des valeurs, dite *contrepoint figuré* (*deux, trois, quatre notes contre une*, etc.). Il en résulte une ligne ou une *trajectoire mélodique* faite de valeurs plus brèves, en forme de neumes plus ou moins ornementaux, qui prennent leur *point d'appui*, de distance en distance ou de mesure en mesure, sur les intervalles *consonnants* déterminés précédemment.

Entraînés par leur propre mouvement, ces neumes ou ornements contrapontiques peuvent même déplacer parfois leurs *points d'appui* respectifs : la consonnance, au lieu d'être rigoureusement simultanée, est alors *retardée*, de temps en temps, par suite de la non-coïncidence des rythmes appartenant aux parties mélodiques superposées, comme si, dans cette superposition, l'une ou l'autre des parties avait été reculée d'un ou de plusieurs temps par rapport à l'ensemble. Cette disposition très spéciale est connue sous le nom de *contrepoint syncopé*.

Consonnance, *subdivision rythmique* et *syncopé*, tels sont en définitive les éléments *organiques* du Contrepoint. Leur adaptation esthétique à un Thème, par le moyen de l'*imitation musicale* sous toutes ses formes (*directe, inverse, rétrogradée, augmentée, diminuée*, etc.), constitue l'*ornement contrapontique* ou *Contrepoint fleuri*, dont nous donnons ci-après un exemple appliqué au même Thème que l'exemple précédent :

(1) Voir 1^{er} liv., chap. vi.

(2) Éd. Peters, vol. VI, p. 26.

Variation contrapontique

The first system of the musical score consists of four staves. The top two staves are in treble clef, and the bottom two are in bass clef. The key signature has one sharp (F#). The first staff has a measure rest followed by a half note G4. The second staff has a measure rest followed by a half note G4. The third staff has a measure rest followed by a half note G4. The fourth staff has a measure rest followed by a half note G4. A bracket labeled 'a' spans the first two staves. A second bracket labeled 'a' spans the third and fourth staves. A third bracket labeled 'a, imité et diminué' spans the first two staves of the second system.

The second system of the musical score consists of six staves. The top two staves are in treble clef, and the bottom four are in bass clef. The key signature has one sharp (F#). The first staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. The second staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. The third staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. The fourth staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. The fifth staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. The sixth staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. A bracket labeled 'a' spans the first two staves. A second bracket labeled 'a' spans the third and fourth staves. A third bracket labeled 'a' spans the fifth and sixth staves.

The third system of the musical score consists of six staves. The top two staves are in treble clef, and the bottom four are in bass clef. The key signature has one sharp (F#). The first staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. The second staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. The third staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. The fourth staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. The fifth staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. The sixth staff has a half note G4, followed by a half note A4, and a half note B4. A bracket labeled 'a' spans the first two staves. A second bracket labeled 'a' spans the third and fourth staves. A third bracket labeled 'a' spans the fifth and sixth staves. Below the sixth staff, the text '(A) THÈME' is written. Below the bottom staff, the notes are numbered (1) through (8).

Notes principales du contrepoint consonnant

On remarquera, à la partie la plus grave dans les *quatre dernières mesures*, le spécimen de *Contrepoint note contre note* cité ci-dessus (p. 441). Ce même fragment, par le moyen des *subdivisions rythmiques* et des *synopes*, est devenu un *Contrepoint fleuri*.

En étudiant les maîtres paléstriniens (1), nous avons eu l'occasion d'admirer déjà les plus belles manifestations vocales de l'*ornement contrapontique*. Transporté dans le domaine instrumental avec la Troisième Époque de l'Histoire musicale, il subsista d'abord à peu près intact, dans les pièces d'orgue principalement. Le *Choral varié* et la *Fugue* en contiennent maints exemples analogues à celui qu'on vient de lire. On en rencontrera ci-après, dans la *Canzona*, la *Passacaille* et la *Chaconne* (p. 457, et suiv.) trois applications caractéristiques, fondées sur la prépondérance respective du *rythme*, de l'*harmonie* et de la *mélodie*, comme moyens de Variation.

Mais, avec les errements *harmoniques* qui supplantaient peu à peu les vieux usages *polyphoniques*, avec la *virtuosité* qui se propageait de plus en plus aux dépens de l'*expression musicale*, la Variation, issue du Contrepoint, devint bientôt méconnaissable.

Le mauvais goût croissant des interprètes, qui agrémentaient de leurs fioritures les reprises des divers airs appartenant aux Danses et aux Suites, avait déjà lassé les compositeurs : par nécessité d'abord, puis par plaisir sans doute, ils s'étaient décidés à écrire eux-mêmes les *Doubles variés* ou les *Reprises* dont il a été question ci-dessus (p. 114 et 198) : ils en arrivèrent bientôt, et pour le plus grand dommage de la musique, à pratiquer la « variation pour la variation », ainsi que nous en montrerons quelques exemples ci-après (p. 460 et 461).

Alors apparaissent et pullulent ces recueils dits *Thèmes variés* ou *Airs variés*, dans lesquels les formules contrapontiques, désormais desséchées et racornies, ont revêtu l'aspect de petites vignettes harmoniques que nous avons comparées précédemment (p. 436) aux figures régulières qui décorent certains édifices.

En cet état *décoratif* devenu si vulgaire, les deux sortes d'ornement sont mélangées ou alternées, mais également appauvries : l'ornement monodique est devenu *grupetto*, *fioriture italienne* ; l'ornement contrapontique, *basse* ou *dessin thématique obstiné* subsistant à l'une des parties, tandis que les autres se réduisent à des arpèges harmoniques peu ou point ornés.

Ce que nous avons appelé les *éléments intangibles* du Thème ne consiste plus guère que dans le *nombre de mesures* (généralement *quatre* ou *huit*) de ses périodes avec leurs harmonies plates, leur

(1) Voir I^{er} liv., chap. x.

immuable *monotome* et les notes initiales de chacune d'elles, véritable « poteau indicateur », « guide-âne » de l'auditeur bénévole. Les quatre mesures suivantes, extraites de l'*Air célèbre* de l'opéra comique *Blaise et Babet*, de Dezède, *varié* par Dussek, suffiront à nous faire mesurer d'un coup d'œil l'insondable sottise de ces fastidieuses et innombrables Variations, où sont parfois amoncelées tant d'inutiles difficultés pour l'exécutant, tandis que la musique, si « musique » il y a, est réduite à la perpétuelle répétition d'une même cadence à intervalles réguliers, sinon en valeurs égales :

THÈME

Variation décorative

pp

T.

etc.

etc.

SD. D. T.

Toutefois, les *Études en forme de Variations* de Schumann, bien qu'elles soient apparues peu après cette période de « décomposition », contiennent des exemples d'ordre contrapontique et décoratif, qui ne participent en rien à cet état de dégénérescence. Et l'on peut vérifier par là, une fois de plus, la justesse des réflexions de Ruskin que nous avons citées au début de ce Livre (p. 17). Car il n'est pas de forme avilie ou désuète dans laquelle les sentiments d'un artiste sincère ne puissent trouver leur expression la plus émouvante et la plus *originale* : telle, la phrase pleine de tendresse et de passion qui s'expose à

la partie supérieure, dans cette II^e Variation au rythme inquiet et haletant, tandis que la basse fait entendre le Thème dans sa forme primitive :

The image shows a musical score for a piano piece. It consists of two systems of staves. The first system has a treble clef staff labeled 'Variation décorative' and a bass clef staff labeled 'THÈME'. The second system continues the same two staves. The music is in G major (one sharp) and 3/4 time. The upper staff features a complex, rhythmic melody with many sixteenth and thirty-second notes, while the lower staff plays a steady, rhythmic accompaniment. The word 'etc.' appears at the end of the second system.

Certes, nous sommes assez éloignés ici du style *contrapontique* : c'est pourtant le même principe de la superposition de mélodies différentes qui se retrouve à l'origine de toutes les pièces instrumentales ayant donné naissance à la forme Variation proprement dite

Nous n'avions jusqu'ici constaté l'existence de cette forme qu'à titre de pièce constitutive d'une Suite ou d'une Sonate (voir ci-dessus, p. 114 et 300). On verra plus loin, dans la *section historique* du présent chapitre, quelle fut sa destinée en tant que pièce isolée dite *Variation décorative*.

4. — L'AMPLIFICATION THÉMATIQUE.

Qu'elle fût envisagée au point de vue *intrinsèque* ou *extrinsèque*, *monodique* ou *polyphonique*, la Variation avait pour caractéristique constante l'exposition préalable ou simultanée d'un Thème permanent, exprimé ou sous-entendu, mais toujours identique à lui-même. Cette sorte de *substance thématique*, intangible dans ses *notes extrêmes* (*maxima* et *minima*), ses *accents* et ses *cadences*, à l'état *ornemental*, ou, dans les *dimensions métriques* de son cadre, à l'état *décoratif*, participe toujours des qualités de la *matière* : ces deux sortes de Variation ou d'Ornement permettraient le plus souvent une reconstitution *matérielle* de leur Thème dont on pourrait rechercher, une à une, les notes éparses

dans la représentation graphique, pour leur restituer leur ordre primitif, leur intonation et leur valeur.

Si toutefois, à l'état *ornemental*, ce respect de la *lettre* ne nuit point à l'*esprit* du Thème, il n'en est pas toujours de même à l'état *décoratif*, où l'*esprit* est souvent absent, tandis que la *lettre*, seule, demeure.

L'étude de la Variation nous révèle enfin un troisième état, dans lequel la *lettre*, ou, si l'on préfère, la *note* est à peu près absente, tandis que l'*esprit*, l'*expression* demeure. On se trouve alors en présence d'une véritable interprétation, d'une *amplification* du Thème, dont la *notation* seule ne donne plus qu'une idée tout à fait insuffisante.

Il est presque impossible d'apprécier à quel moment exact une phrase ainsi *amplifiée* cesse d'être reliée ou *reliable* au Thème qui lui a donné naissance ; mais on peut assez nettement établir, par élimination, où commence cet état spécial de la Variation.

Dès que les éléments nouveaux adjoints au Thème pour le varier ne permettent plus sa superposition, même fragmentaire, à la Variation, il y a proprement *amplification* si l'expression générale du Thème n'est pas sensiblement altérée, et si l'on peut suivre à travers la Variation les enchaînements mélodiques ou harmoniques les plus caractéristiques du Thème, alors même qu'ils se reproduiraient sur d'autres degrés ou dans d'autres tonalités.

Un exemple, emprunté comme les précédents aux *Études en forme de Variations* de Schumann, fera mieux percevoir cet aspect particulier du Thème, varié dans son *essence* même et subsistant à l'état *latent*, alors que rien ne le révèle positivement dans les *notes* écrites :

Variation amplificatrice

Transposé à sa quinte supérieure (*sol* ♯), le Thème précédemment exposé (p. 440) est reconnaissable ici à son intervalle initial de *quarte descendante* et à sa modalité. Cette quarte, avec la formule *ornementale* qui la suit, se reproduit sur divers degrés, commentant et *amplifiant* l'arpège initial du Thème, pour en faire une phrase nouvelle

dont la première période aboutit, comme la période correspondante du Thème, au *ton relatif* majeur.

Il faudrait exécuter l'une après l'autre la phrase du Thème et cette *amplification* expressive de ses notes principales, pour bien se rendre compte que c'est là une véritable Variation, issue du Thème, auquel elle ajoute, non seulement des formules ornementales et contrapontiques nouvelles, mais encore un *commentaire* ou une *explication* musicale qu'il ne semblait point contenir ni faire prévoir.

La part de l'invention est donc beaucoup plus grande dans la *Variation amplificatrice* que dans toutes les autres, et la meilleure, sinon la seule étude qu'on en puisse faire consiste dans la lecture attentive des œuvres de ceux qui l'ont génialement employée, comme J.-S. Bach dans certains Chorals d'orgue, Beethoven dans plusieurs pièces lentes de ses Sonates et de sa Musique de Chambre, César Franck dans ses *Variations symphoniques* et ses *Trois chorals* d'orgue. Quelques-uns des plus beaux spécimens connus, dans ce genre de Variation, seront analysés ci-après (p. 466 et suiv.); mais, si l'on songe à l'inépuisable *variété* des ressources qu'un tel moyen met à la disposition du véritable musicien, on constatera sans surprise que de telles analyses, même faites avec le plus grand soin, ne puissent donner autre chose que des indications essentiellement incomplètes.

L'*amplification thématique* apparaîtra ainsi comme une voie presque illimitée et à peine explorée encore dans le domaine de la composition musicale. On y retrouvera certains jalons entrevus déjà à l'occasion des *fonctions tonales* et des *modulations*. L'*analyse harmonique* (1) nous a appris, en effet, que les *trois fonctions* (*tonique, dominante, sous-dominante*) se retrouvent à la base des agglomérations de sons en apparence les plus compliquées.

L'ordre dans lequel se succèdent ces fonctions, dans un Thème donné, fournit à l'*amplification* une sorte d'*armature* assez résistante pour la maintenir à l'état de Variation, tant que cet ordre reste semblable à celui qui est apparu dans le Thème lui-même : l'étude des *schèmes harmoniques* est donc des plus utiles pour la Variation amplificatrice.

On peut tirer aussi de l'analogie déjà signalée (p. 247 et suiv.) entre les modulations et les notes mélodiques un moyen d'*interprétation* du Thème, qui appartient au même ordre de Variation : dans le Thème amplifié, la *broderie* se change alors en *modulation ornementale accidentelle*, la *note de passage* en *harmonie modulante passagère*, tandis que les *notes réelles* indiquent seulement certaines *modulations définitives*.

La plupart de ces moyens n'avaient été indiqués jusqu'à présent

(1) Voir I^{er} liv., p. 17.

qu'en matière de *développement* ; mais le développement, alors même qu'il procède par *amplification* (voir ci-dessus, p. 243), ne doit point être confondu avec la *Variation amplificatrice*. Dans le *développement*, en effet, un Thème *agit* : il se démembre et module ; il est *en marche* pour arriver à un autre état ou à une autre tonalité. Dans la *Variation*, au contraire, un Thème *s'expose* : il peut se compléter et revêtir des ornements nouveaux ; mais ces modifications, si profondes qu'elles soient, ne le mettent pas *en mouvement* ; il demeure *en repos* au point de vue tonal, et c'est la raison pour laquelle la plupart des Thèmes avec Variations, même les plus beaux et les plus complexes, s'éloignent très peu du ton principal.

Les transformations *cycliques* d'un Thème, tout à fait distinctes, elles aussi, du *développement*, ainsi que nous l'avons constaté (p. 379), tiennent souvent beaucoup de l'*amplification thématique*, et c'est pourquoi l'étude de ces transformations devait être suivie immédiatement dans cet ouvrage de celle de la Variation.

Développement et *amplification* constituent donc, en définitive, pour la Symphonie comme pour la Littérature, les principaux moyens mis en œuvre dans l'art de la composition.

Mais, pas plus chez l'écrivain que chez le musicien, la connaissance technique de ces moyens ne peut *jamais* suppléer, ni au *don créateur* qui, seul, fait naître les idées, ni à la *conscience artistique* qui les discerne.

HISTORIQUE

5. — LA VARIATION ORNEMENTALE.

Nous avons expliqué précédemment pourquoi le phénomène de la Variation, inhérent à presque toutes les manifestations musicales, était nécessairement aussi ancien qu'elles.

Dès les débuts de l'Époque monodique, en effet, la Variation apparaît sous une forme purement *ornementale* comparable, comme on l'a vu dans le Premier Livre de ce Cours, aux *rinçaux* et aux *entrelacs* qui servent à rehausser l'importance des lettres initiales dans les manuscrits du moyen âge (1) : c'est pour cette raison que toute une catégorie de cantilènes monodiques a été qualifiée par nous d'*ornementale*.

Pour bien comprendre ce rôle spécial de la Variation, il est nécessaire, avons-nous dit, de dépouiller la mélodie de l'ornement qui l'enlace, c'est-à-dire d'éliminer les notes accessoires pour ne tenir compte que

(1) Voir 1^{er} liv., p. 67 et suiv., p. 76, etc.

des notes principales constituant l'*ossature* ou le *schème mélodique* (1).

Quelques exemples de monodies grégoriennes, présentées sous leur double aspect de *Schème mélodique* et de *Variation ornementale*, feront mieux apparaître l'origine de ce genre de Variation.

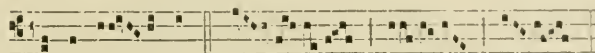
L'*Alleluia* de la *Messe de l'Aurore* pour la fête de la Nativité (2) peut assez facilement être ramené à sa ligne primitive :

SCHÈME MÉLODIQUE



Alle-lú- ia.

Variation ornementale



Alle-lú- ia.

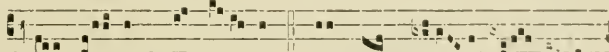
L'antienne *O sacrum convivium...* (3) est aussi très caractéristique au point de vue ornemental :

SCHÈME MÉLODIQUE

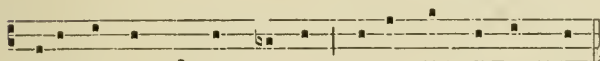


O sa- crum convi- um, in quo Christus sú- mi-tur ;

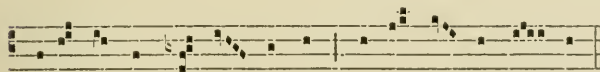
Variation ornementale



O sa- crum convi- um, in quo Christus sú- mi-tur



recó- li- tur memó- ri- a passi- ó- nis e- jus, etc.



recó- li- tur memó- ri- a passi- ó- nis e- jus, etc.

A l'Époque polyphonique, la Variation ornementale subsiste, indépendamment de la superposition des parties vocales différentes formant le système spécial de l'ornementation *contrapontique* (voir ci-dessus, p. 441). Chaque partie de ce *Contrepoint fleuri*, en effet, se comporte comme une véritable *monodie* avec ses *ornements* propres, et il est souvent aisé de retrouver le texte même de la cantilène grégorienne qui a servi de modèle à cette Variation.

Le motet de PALESTRINA *Assumpta est Maria in cœlum* (4), par exemple, n'est qu'une Variation du thème grégorien que nous donnons ci-après dans sa forme *simple* et dans sa forme *ornée* usuelle (5) : il

(1) Voir 1^{er} liv., p. 42 et ci-dessus, p. 437.

(2) *Liber Gradualis* de Solesmes, 2^e édition, p. 31.

(3) Paroiss'en de Solesmes, p. 494.

(4) Anthologie des Maîtres religieux primitifs, vol. II, p. 63.

(5) Paroissien de Solesmes, p. 916.

n'est pas difficile de reconnaître, dans l'une des parties de la polyphonie palestrinienne, les notes essentielles de la mélodie primitive appuyées sur les mêmes accents du texte. La vocalise grégorienne sur *cælum* est peut-être même plus riche que celle du maître romain sur le même mot :

SCHEMA

Assump-ta est Ma-ri-a in cæ-lum.

Variation grégorienne

Assump-ta est Ma-ri-a in cæ-lum.

Assump-ta est Ma-ri-a in cæ-lum.

Avec l'Époque métrique, nous voyons la Variation ornementale se présenter à nous sous forme de notes passagères, *ornant* la mélodie vocale et surtout instrumentale, soit dans les *Chorals* d'orgue, chez FRESCOBALDI, PACHELBEL, BUXTEHUDE et J.-S. BACH, soit aussi dans certaines pièces de forme particulière comme la *Canzona*, la *Passacaille* et la *Chaconne* (1). Toutes les surcharges dont s'alourdit, sous la dénomination d'*agrément*s, la musique du XVIII^e siècle, principalement en France, sont l'excès de cette sorte de Variation.

Cet usage de l'ornement est tellement entré dans les mœurs musicales que les *phrases* mêmes ou les *Thèmes d'Andante* destinés à être *variés* par le procédé dit *décoratif* dont nous parlerons ci-après (p. 461) contiennent, dès leur première exposition, dans les œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven (2) et leurs contemporains, une foule de détails divers (broderies, arpèges, groupes, appoggiatures, etc.) appartenant déjà à la Variation ornementale.

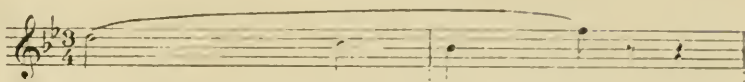
Qu'on examine, par exemple, la phrase-*lied* exposée et réexposée par HAYDN dans l'*Adagio* de l'une de ses dernières Sonates, en *Mi b*, : le dessin mélodique originel, le *schème*, si l'on veut, est des plus simples. Nulle part, du reste, l'auteur ne l'expose dans sa nudité : les reprises de ce Thème, au contraire, sont ornementées chaque fois d'une manière différente. Nous donnons ci-après les quatre premières

(1) Avec J.-S. Bach, le *Choral varie*, tout en contenant de véritables *ornements*, est traité le plus souvent par le moyen de l'*amplification thématique*. Il sera donc question plus particulièrement du *Choral* à propos de la *Variation amplificatrice*, ci-après, p. 466. Quant à la *Canzona*, la *Passacaille* et la *Chaconne*, qui ont, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus (p. 104), leur place marquée parmi les ascendantes naturelles de la *Variation ornementale*, on verra plus loin (p. 457) comment leur forme même (indépendamment de leurs *ornements*) a contribué aussi à préparer l'avènement de la *Variation décorative*.

(2) C'est surtout dans les œuvres appartenant à ses deux premières manières que Beethoven emploie ces *expositions ornées* des Thèmes.

mesures du Thème mélodique primitif (non employé par Haydn), et des six états par lesquels il passe successivement :

SCHÈME
mélodique



Variation
1.



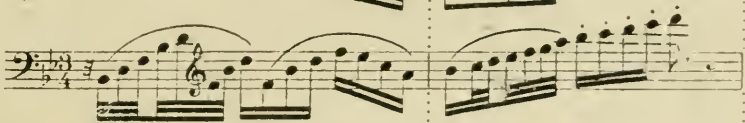
2



5



4



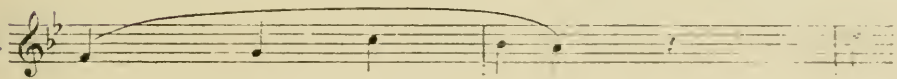
5



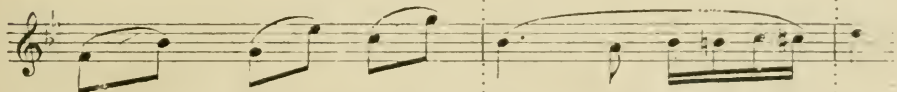
6



SCH.



1



2



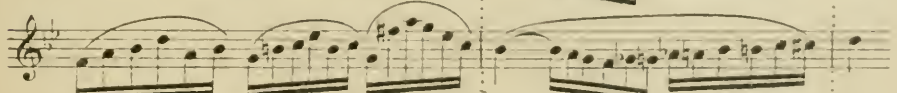
3



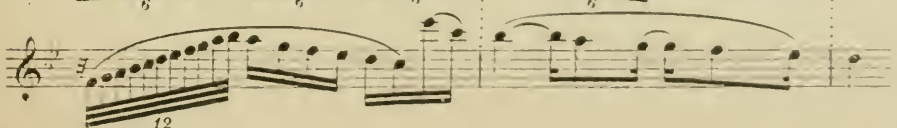
4



5



6



On voit par cet exemple quelques-uns des innombrables procédés dont disposaient les compositeurs de cette époque pour *varier* l'exposition d'une idée mélodique. On pourrait étudier de la même manière les Thèmes des pièces lentes ci-dessous désignées, dans les Sonates pour piano de BEETHOVEN (1) :

- Sonate op. 2 n° 1 : *Adagio*, en FA ;
 — op. 7 : *Largo con gran espressione*, en UT ;
 — op. 10 n° 1 : *Adagio molto*, en LA ♯ ;
 — op. 22 : *Adagio con molt' espressione*, en MI ♭ ;
 — op. 28 : *Andante*, en ré ;
 — op. 31 n° 1 : *Adagio grazioso*, en UT ;
 — op. 54 : *In Tempo d'un Minuetto*, en FA (premier mouvement) ;
 — op. 106 : *Adagio*, en fa ♮, dont l'admirable Thème cité ci-dessus (p. 248) passe par les interprétations mélodiques les plus variées.

De ces divers Thèmes, le dernier seul (op. 106) appartient aux œuvres de la *troisième manière* : son exposition est déjà beaucoup plus simple que celle des précédents. Et si l'on compare ceux-ci avec les Thèmes de la IX^e Symphonie (surtout celui du finale), avec l'*Arietta* de la Sonate, op. 111, ou avec les diverses idées appartenant aux pièces lentes des derniers Quatuors à cordes (XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e), cet accroissement de simplicité sera plus frappant encore.

Des constatations analogues, faites sur les œuvres de tels autres grands musiciens, tendent à prouver que les idées musicales des hommes de génie se simplifient au fur et à mesure qu'ils avancent dans leur carrière, qu'elles se dépouillent des vains ornements et se rapprochent de la ligne primitive ou schématique dans toute sa pureté. La caractéristique propre à l'artiste accompli et conscient, c'est cette ferme volonté de ne traiter que des sujets ayant une valeur *par eux-mêmes* et ne l'empruntant pas aux vêtements ou aux ornements dont ils sont parés.

La recherche du détail pittoresque ou amusant, l'inutile complication sont inhérentes à la jeunesse : l'artiste parvenu à l'âge mûr, fortifié par ce *métier* qui constitue proprement son *talent*, doué de cette *invention* qui est le réel *génie*, peut seul dégager en ses lignes simples l'essence même des choses, et la montrer à nu, en quelque sorte, dans son éternelle beauté.

L'œuvre de Beethoven est des plus instructives à cet égard.

Après lui, on retrouve chez les Romantiques la Variation ornementale employée surtout dans les pièces de mouvement lent : SCHUBERT, MENDELSSOHN, LISZT même en usent largement. Seul, SCHUMANN y met plus de réserve et s'éloigne moins des formes mélodiques simples.

Quant à CHOPIN, ses idées musicales ont ceci de particulier qu'elles

(1) Dans la IV^e et dans la V^e Symphonie, on trouve des Thèmes d'*Adagio* qui sont aussi du même ordre.

sont presque toujours *nécessairement ornementales*, suivant des formes et peut-être même des *formules* spéciales, tout à fait personnelles et aisément reconnaissables. Les premières mesures de l'*Andante* du *Concerto* pour piano, en *mi*, que nous citons ci-après, dans leur *ligne schématique* (non employée par l'auteur) et dans leurs *deux* états différemment *variés*, donneront une idée assez nette du système de *Variation* appartenant en propre à Chopin :

SCHÈME
mélodique

Variation 1

Variation 2

SCH.

1

2

Dans la *Polonaise-Fantaisie*, en *LA b*, op. 61, œuvre d'une inspiration très inégale, malgré des éclairs de génie, on trouve aussi une mélodie assez caractéristique, en raison de sa nature à peu près exclusivement *ornementale*. En voici les premières mesures :

SCHÈME

Variation

etc.

Il est aisé de constater que la ligne primitive à laquelle se réduisent ces deux phrases musicales, lorsqu'on les dépouille de leurs ornements, est infiniment moins riche que celle des phrases de Haydn ou des cantilènes grégoriennes citées précédemment (p. 449 et suiv.). Les idées de Chopin comme celles de beaucoup de compositeurs modernes, et surtout de compositeurs *jeunes*, valent donc plus par leur *vêtement* que par leur propre *fonds* musical : et c'est là une nouvelle vérification de ce qui vient d'être dit (p. 452) à propos de Beethoven.

On peut faire le même reproche aux mélodies italiennes du commencement du XIX^e siècle : leurs somptueux ornements en voilent assez mal la pauvreté originelle, due à la trop grande hâte et à la faible conscience artistique de leurs auteurs. Il faudrait bien se garder de juger cette surcharge de mauvais goût (généralement inutile, sinon nuisible au point de vue esthétique) de la même manière que les vocalises si expressives de J.-S. Bach et de ses contemporains. Celles-ci, en effet, comme l'antique Variation grégorienne dont elles procèdent en ligne directe, font corps, le plus souvent, avec la mélodie ; bien au contraire, la fioriture de l'école dramatique italienne, destinée seulement à faire valoir l'agilité vocale du chanteur (de même que la Variation de Chopin, pourtant plus musicale, met en relief les doigts du pianiste) cette fioriture consistant le plus souvent en quelques broderies autour d'un arpegge est véritablement plus *harmonique* que *mélodique* : or, on sait que cette harmonie même est ici des plus banales.

Au reste, les Italiens n'ont-ils pas reconnu eux-mêmes le peu de prix qu'ils attachaient à ces vocalises de virtuosité, en ne les écrivant pas et en les laissant à la discrétion (on pourrait dire à l'*indiscrétion*) du chanteur qui, par un abus devenu réglementaire, les modifiait suivant sa fantaisie et son humeur.

Rien n'est plus instructif à cet égard que la comparaison d'un air italien, lu sur une partition d'orchestre originale, avec le lamentable état où se retrouve le même air, par l'effet du temps (et surtout des éditions), au nom de la prétendue « tradition du théâtre » : les airs du *Barbieri di Siviglia* et de *Semiramide*, de Rossini, peuvent servir d'exemple, comme aussi la plupart des morceaux d'opéra de Bellini, de Donizetti et de Verdi dans sa *première manière*.

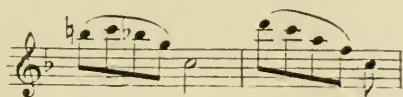
On rencontre parfois, dans les œuvres de WEBER, une forme assez spéciale de la Variation ornementale, dont maint compositeur moderne a su tirer un excellent parti : elle consiste dans l'adjonction d'une formule mélodique nouvelle (d'un *neume* différent) à la redite d'un membre de phrase mélodique qui serait, sans cette Variation, totalement dénuée d'intérêt.

Au II^e acte du *Freischütz*, par exemple, dans la *Prière* d'Agathe, le

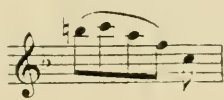
scandicus harmonique qui fait de la *troisième* mesure une *variante* de la *première*, suffit à donner une importance particulière à cette simple redite du dessin *a* :



De même, dans la Sonate, op. 49, la *seconde idée* (B) du mouvement initial contient un dessin assez ordinaire, dont Weber fait l'objet d'une *variante* qui en rehausse notablement l'intérêt :



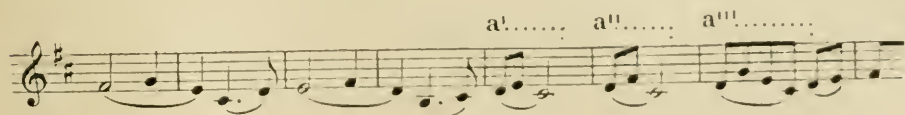
tout autre auteur du XVIII^e siècle n'eût pas manqué d'écrire :



Celui qui usa de ce procédé de la façon la plus fréquente et la plus heureuse fut CÉSAR FRANCK, dans les œuvres duquel nous rencontrons très souvent des redites de dessins semblables, auxquelles ce système de Variation prête un attrait tout nouveau.

Les exemples se présentent à foison chez ce musicien de génie ; nous nous contenterons de citer :

1^o le *sujet* de la Fugue dans la *troisième* des six premières pièces d'orgue, *Prélude, Fugue et Variation*, dont il a déjà été question ci-dessus (p. 97) :



2^o la *seconde idée* (B) du mouvement initial dans la *Symphonie en ré* :



5° *Parsifal* (1882), acte II, scène 2 :



De nos jours même, la Variation ornementale règne encore dans la mélodie moderne: témoin, la *fleur* dont se sert CLAUDE DEBUSSY (*Pelléas et Mélisande*, acte I^{er}, scène 3) pour orner les trois notes caractéristiques du rêve de la blonde princesse :



6. — LA VARIATION DÉCORATIVE.

La Canzona, la Passacaille et la Chaconne. — Avant que la Variation décorative ait acquis sa forme définitive dans le *Thème varié* dont il sera question ci-après (p. 461), elle passa par diverses phases préliminaires dont nous allons retracer succinctement l'histoire.

La *Canzona* (1) est assurément la première en date, dans cette forme de Variation: elle consiste, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus (p. 104), dans l'exposition d'un *Thème simple* en rythme *binnaire* suivi d'une *Variation ornée* du même *Thème* en rythme *ternaire*.

Nous avons montré (p. 126) un exemple de *Canzona française* affectant successivement ces deux aspects rythmiques. On peut voir par la citation ci-après (p. 458) qu'au temps de J.-S. Bach la forme de la *Canzona* (2) ne s'était pas modifiée et consistait toujours dans la *Variation rythmique* d'un *Thème préexposé* :

(1) Cette forme musicale, qu'on rencontre à l'origine de la *Variation ornementale* (voir ci-dessus, p. 450) comme à celle de la *Variation décorative*, devait exister déjà au XIII^e siècle. Dans un dialogue de Dante avec son ami le musicien Casella (*Div. Comm. Purg.*, chap. 11), il est question d'une *Canzona* dont le texte poétique est cité dans le *Convivio* du même auteur. Malheureusement, le texte musical est perdu.

(2) Cette *Canzona* pour orgue, qu'on trouvera dans l'Édition Peters (vol. IV, p. 54), est écrite sur un *Thème grégorien* que nous avons déjà cité maintes fois et notamment au Premier Livre de ce Cours (p. 69). Le même *Thème* a été traité aussi par Frescobaldi (*Fiori musicali*, p. 77, dans l'édition de 1635).

rière, reçoit ensuite des ornements de plus en plus riches et principalement mélodiques ; c'est donc, à proprement parler, une suite de *Variations mélodiques*, dans lesquelles nous trouvons déjà le principe du *Thème varié*, tel qu'il s'établira définitivement au xviii^e siècle.

En Italie et en Allemagne, la *Chaconne* a conservé assez longtemps son aspect de Variation ; en France, au contraire, cette forme dégénéra beaucoup plus vite : sauf une véritable *Chaconne variée* qu'on trouve encore, en 1721, dans un opéra-ballet, *Les Éléments*, de Destouches, les morceaux qui figurent sous le même titre dans les autres opéras ou ballets français n'ont plus gardé de la Chaconne primitive que le mouvement balancé et le rythme ternaire : telle est, par exemple, la danse finale dans *Dardanus*, de Rameau (1739). La pièce intitulée *Chaconne*, dans le cinquième acte d'*Armide*, de Gluck (1777), pourrait même être assimilée plutôt à un Menuet, sauf sous le rapport de sa longueur. La *Chaconne* si connue, pour violon seul, de J.-S. Bach, et les pièces de ce nom qu'on rencontre dans les œuvres de Haendel et des autres Allemands appartenant à la première moitié du xviii^e siècle n'ont point subi la même déformation : elles ont gardé, au contraire, leur caractère de *Variations mélodiques*.

Les Doubles. — Comme nous l'avons signalé déjà au chapitre de la Suite (voir ci-dessus, p. 114), il faut chercher l'origine du *double* dans la nécessité de « reprendre » certains *Airs à danser* dont l'exposition simple eût été trop courte pour permettre aux gestes et aux attitudes de se répéter autant qu'il était nécessaire dans les *Danses de Cour*. Au lieu de recommencer à satiété l'air déjà entendu, l'habitude s'établit d'*ornier* la mélodie, lorsqu'elle reparaisait de nouveau, afin de donner de l'« agrément » à la *reprise*.

Danse et Chanson étant, au début de la Troisième Époque, intimement liées, les chanteurs se gardèrent bien de négliger ce moyen de faire valoir l'agilité de leur voix par des « agréments » et des « passages » (1) ; aussi, dès le xvii^e siècle, chaque *Danse*, chaque *Air de Cour* avait son *double* instrumental ou vocal.

L'un des premiers qui introduisirent en France ce genre de Variation fut HENRY DE BAILLY, surintendant de la musique du roi Louis XIII, qui mourut en 1639.

Un peu plus tard, MICHEL LAMBERT (1610 † 1696), maître de musique de la chambre de Louis XIV et beau-père de Lulli, composa un grand nombre d'*Airs de Cour* et *Brunettes* (1666), ainsi qu'un recueil

(1) Voir, dans La Fontaine, la fable *Le Savetier et le Financier*.

d'*Airs* et *Dialogues* dans lesquels le *double*, copieusement *orné*, prenait une large part (1).

Nous retrouvons cette disposition dans la pièce lente (type L) d'un très grand nombre de *Suites* du XVIII^e siècle. Dans les mouvements du type S, ainsi que nous l'avons dit au chapitre de la Sonate (voir ci-dessus, p. 198), les *reprises* furent longtemps traitées comme des *doubles* et diversement « agrémentées » suivant la fantaisie des exécutants ; c'est contre cette interprétation arbitraire que Ph.-Emm. Bach voulut protester en écrivant ses *Sonates mit veränderten Reprisen*.

Comme exemples de *doubles*, on peut lire la *Sarabande* de la deuxième Suite anglaise, en *la*, de J.-S. BACH et aussi la *Courante* de la première Suite, en *LA*, qui a deux *doubles*, différemment agrémentés.

La pièce pour clavecin intitulée *Les Niais de Sologne*, appartenant à la troisième Suite de RAMEAU (II^e livre, 1724), et intercalée ensuite dans le ballet de *Dardanus*, n'est pas autre chose qu'un *Rondeau* à deux *doubles*, avec cette disposition spéciale que le *premier double* consiste en une *Variation rythmique*

THEME

1^{er} double

tr
etc.
tr

La *Variation* du *second double* procède au contraire par modification de la basse, c'est-à-dire *harmoniquement* ; et ces deux procédés, l'un rythmique, l'autre harmonique, sont employés simultanément dans la période concluante de la pièce :

(1) Lorsque les chanteurs de la Chapelle du roi se disposaient à faire la reprise d'une pièce de musique, Lulli avait, dit-on, coutume de les arrêter par cette phrase : « Gardez le *double* pour mon beau-père ! »



Le Thème varié. — A force de multiplier les *doubles* (qui devenaient ainsi des *triples*, des *quadruples*, etc.), les musiciens du XVIII^e siècle en arrivèrent à écrire un nombre indéterminé de *Variations*, sur un *Thème* préalablement exposé, et à créer ainsi une véritable *forme musicale* nouvelle qui atteignit même, dès son apparition, une valeur artistique très élevée. Cette forme dite *Thème varié* (1), procédait à la fois du genre *ornemental* employé dans les *doubles* et du genre *décoratif* en usage dans la *Chaconne* et la *Passacaille*.

Les intéressantes *Variations pour Clavecin* de HAENDEL, sur divers airs et notamment *The harmonious Blacksmith* (2), en *MI*, sont universellement connues.

J.-S. BACH a laissé *Trente Variations* sur une *Aria*, en *SOL*, contenant une série de *canons* à tous les intervalles et le finale populaire *Quodlibet*, qui suffiraient à constituer déjà toute une littérature pour cette forme du *Thème varié*. Son incomparable *Kunst der Fuge* (voir ci-dessus, p. 87 à 92), que l'on doit considérer aussi comme une suite de *Variations*, équivaut à de véritables « lettres de noblesse » pour ce genre de composition, qui fut pendant plus d'un siècle l'un des plus répandus, à la fois dans le *mode ornemental* et dans le *mode décoratif*.

Il convient d'énumérer ici les principales manifestations du *Thème varié*, celles qui offrent quelque intéressante particularité tout au moins, et méritent pour ce motif d'être étudiées par les musiciens.

J. HAYDN fit un grand nombre de *Variations*, tant dans ses *Sonates* que dans ses *Symphonies* ou ses *Quatuors*; nous nous contenterons de citer, comme spécimen de *Variation* purement *contrapontique*, le *Thème varié* du 77^e *Quatuor* (connu sous le nom d'*Hymne autrichien*) dans lequel la mélodie, selon le système de l'ancienne *Passacaille*, ne se modifie jamais et reste toujours, au cours des *Variations*, intégralement exprimée par l'une des parties instrumentales : la *Variation* est donc

(1) Des essais de *Thèmes variés* avaient été tentés déjà assez longtemps auparavant par des musiciens anglais, et notamment W. BYRD (voir ci-dessus, p. 71 et 124), qui écrivit en 1591 diverses *Variations* sur des airs répandus à son époque en Angleterre. Par exemple : *Victoria*, *The Carman's whistle* (le Sifflement du Charretier), etc.

(2) Le Forgeron harmonieux.

extrinsèque ; elle réside tout entière dans les *contrepoints* et les combinaisons *polyphoniques* qui en résultent.

MOZART, dans sa Sonate pour piano, en LA (Vienne, 1779), emploie la Variation d'une manière toute différente : la mélodie de l'*Andante grazioso* qui sert de premier mouvement à cette Sonate, se modifie *intrinsèquement* par ses *ornements*, sa *mesure* et même son *harmonie*, dans les *six* Variations qui suivent. Et cet exemple suffit à donner une idée exacte de la façon dont Mozart traite la Variation, partout où il s'en sert.

BEETHOVEN emploie la Variation dans les mouvements lents de *cinq* Sonates pour piano (type LV) :

- Sonate op. 14 n° 2 (1798) : *Andante*, en UT, avec *trois* Variations et reprise de la première période du Thème, servant de *coda* ou de quatrième Variation (voir ci-dessus, p. 337) ;
- op. 26 (1801) : *Andante*, en LA♭, remplaçant le mouvement initial du type S, qui n'existe pas dans cette Sonate ; cet *Andante* contient *cinq* Variations, dont la dernière se termine par une sorte de phrase complémentaire du Thème, ainsi que nous l'avons signalé ci-dessus (p. 341) ;
- op. 57 *Sonate appassionata* (1804) : *Andante con moto*, en RÉ♭, avec *trois* Variations et reprise finale du Thème relié au finale sans conclusion (voir ci-dessus, p. 349) ;
- op. 109 (1820) : *Andante molto cantabile ed espressivo*, en MI, avec *six* Variations et reprise du Thème (voir ci-dessus, p. 365) ;
- op. 111 (1822) : *Arietta. Adagio molto semplice e cantabile*, en UT, avec *quatre* Variations, développement, reprise du Thème et développement terminal (voir ci-dessus, p. 369).

Dans *quatre* Sonates pour violon, on trouve aussi des *Thèmes variés* ; mais ils ne sont pas toujours en mouvement lent :

- Sonate op. 12 n° 1 (1798) : *Andante con moto*, en LA ;
- op. 30 n° 1 (1802) : *Finale*, en LA, avec Variations ;
- op. 47 (1803), Sonate à Kreutzer (voir ci-dessus, p. 369) : *Andante* en FA ;
- op. 96 (1812) : *Finale*, en SOL, *Presto* avec *sept* Variations (voir ci-dessus, p. 370) ;

quatre des Quatuors à cordes contiennent encore des Variations :

- V^e Quatuor op. 18 n° 5 (1801) : *Andante*, en RÉ ;
- X^e Quatuor op. 74 (1810) : *Finale* en MI♭, *Allegretto* avec *huit* Variations et une conclusion ;
- XII^e Quatuor op. 127 (1824-1825) : *Adagio*, en LA♭ ;
- XIV^e Quatuor op. 131 (1826) : *Andante*, en LA.

mais ces deux derniers *Thèmes variés* (XII^e et XIV^e Quatuors) appar-

tiennent au genre de la Variation amplificatrice et seront analysés ci-après (p. 477 et suiv.).

Beethoven écrivit aussi un certain nombre de *Thèmes variés* dans ses œuvres de Musique de Chambre avec piano : il faut citer notamment le Trio, op. 97, dont l'*Andante cantabile*, qui sera examiné ultérieurement, comprend cinq véritables Variations : la dernière participe aussi du développement ; elle commente et conclut la phrase du Thème (1).

Quant au finale de la IX^e Symphonie, op. 125, c'est encore une géniale application de la Variation : nous l'étudierons en son temps (1).

Il convient de signaler aussi quelques-uns des nombreux *Thèmes variés* qui constituent des œuvres séparées de Beethoven : op. 34 et op. 35, par exemple.

Les *Six Variations*, en FA, op. 34, dédiées à la princesse Odescalchi, datent de l'année 1803. Voici les premières mesures de leur Thème :



Chacune de ces Variations diffère des autres par sa mesure et par sa tonalité : cette dernière particularité est infiniment rare dans cette forme de composition. La Variation étant, par sa nature même, une succession d'expositions, doit rester, en général, dans la même tonalité, car la modulation est le propre du développement : ici, au contraire, Beethoven n'hésite pas à enchaîner les tonalités des cinq premières Variations par tierces (mineures ou majeures) descendantes ; il aboutit ainsi à la dominante du mode opposé (ut mineur) qui relie assez naturellement au ton initial (FA) la dernière Variation, ramenant le Thème avec une phrase de conclusion. Voici le singulier enchaînement tonal de cette œuvre :

- Thème à $\frac{2}{4}$, en FA ;
- 1^{re} Variation à $\frac{2}{3}$, en RÉ ;
- 2^e — à $\frac{6}{8}$, en SI \flat ;
- 3^e — à C, en SOL ;
- 4^e — à $\frac{3}{4}$, en MI \flat ;
- 5^e — à $\frac{2}{4}$, en ut ;
- 6^e — à $\frac{6}{8}$, en FA.

Les *Quinze Variations* (avec Fugue), en MI \flat , op. 35 (1802), dédiées au comte Moritz von Lichnowsky, sont faites sur un Thème extrait du ballet *Les Créatures de Prométhée*. Beethoven se servit une troisième fois de

1) Voir la Seconde Partie du présent Livre

ce même Thème, deux ans plus tard, pour en faire l'idée du finale dans sa *Symphonie héroïque* (1804), ainsi que nous le verrons dans la Seconde Partie du présent Livre.

On peut citer aussi, outre les *Trente-trois Variations sur une Valse de Diabelli*, op. 120, dont il sera question ci-après, à propos de la Variation amplificatrice, les *Trente-deux Variations sur un Thème original* qui ne portent pas de numéro d'œuvre : elles sont en *ut mineur*, ce qui semble constituer pour Beethoven une anomalie, car l'immense généralité de ses *Thèmes variés* sont de modalité majeure.

Depuis le début du XIX^e siècle jusque vers 1830, l'engouement pour le genre *Thème varié* ne connut plus de bornes et fit même abandonner presque tous les autres genres de compositions instrumentales, sauf le *Concerto*, devenu, par l'abus de la virtuosité, presque aussi peu musical.

Tous les compositeurs se livrèrent à la « confection en gros » de *Thèmes variés* ; quelques-uns les intitulèrent *Sonates* en prenant des Romances en vogue comme texte de leurs divagations (voir ci-dessus, p. 395 et suiv.) ; d'autres, de second ordre heureusement ! consacrèrent leur vie entière à ce genre de production.

Nous donnons ci-après une liste, très incomplète, des plus « célèbres inconnus » qui brillèrent d'un fulgurant éclat au commencement du siècle dernier, par le rayonnement de leurs *Thèmes variés*.

JOSEPH GÉLINEK (1758 † 1825), J.-L. DUSSEK (1761 † 1812), D. STEIBELT (1765 † 1823), ANTON EBERL (1766 † 1807), JOSEPH WOELFFL (1772 † 1812), FRIEDRICH KÜHLAU (1786 † 1832), F.-W.-M. KALKBRENNER (1788 † 1849), J.-P. PIXIS (1788 † 1874), KARL CZERNY (1791 † 1857), IGNAZ MOSCHELES (1794 † 1870), AD. VON HENSELT (1814 † 1889).

Les deux derniers n'allèrent-ils pas jusqu'à écrire des Variations pour piano « avec accompagnement d'orchestre (1) »... ? Mais la palme, dans ce tournoi, revient certainement à l'abbé Gélinek, qui fournissait ses éditeurs de cahiers (*Hefte*) comprenant chacun six *Thèmes variés*..., et l'on connaît de ce Gélinek cent huit cahiers de Variations (2) ! Le

(1) *Variations pour piano et orchestre* sur *Au clair de la lune*, par Moscheles ; même disposition sur un thème de *Robert le Diable*, par Henselt.

Weber et Chopin eux-mêmes n'échappèrent pas à la contagion de cette redoutable épidémie qui sévissait alors sur la musique : par exemple les *Variations pour piano et orchestre* de Chopin sur : *La ci darem la mano* de *Don Juan* !

(2) Dans le 94^e de ces cahiers, on voit figurer l'*Allegretto* de la VII^e Symphonie de Beethoven entre des Variations sur la valse *Franzenbrünnen* et d'autres sur un *Air du hussard hongrois à Paris*. Ce fut, du reste, à l'abbé Gélinek que Weber décocha cette épigramme :

*Kein Thema in der Welt verschonte dein Genie,
Das simpelste allein, dich selbst, varierst du nie !*

(Aucun thème dans l'univers n'échappa à ton génie : toi-même, pourtant, le plus simple de tous, tu ne te varies jamais !)

second prix doit être décerné à Czerny, qui n'écrivit pas moins de mille œuvres, parmi lesquelles on compte près de la moitié en *Thèmes variés* !

L'exagération même d'un tel dévergondage est aux dépens de sa durée : le caprice furieux d'une mode est éphémère. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, le *Thème varié* était à peu près tombé en désuétude ; cependant, au milieu de cette période de décadence, on trouve encore quelques œuvres de très réelle valeur, dont il faut noter ici tout au moins les auteurs et les principaux titres :

MENDELSSOHN, *Dix-sept Variations sérieuses*, op. 54.

SCHUMANN, qui apporta dans deux compositions de cette forme les inépuisables ressources de son génie : un *Andante varié*, en *Sib*, pour deux pianos, op. 46, et surtout les admirables *Études en forme de Variations*, en *ut #*, op. 13, qui nous ont fourni les exemples techniques précédemment cités, et seront encore signalées ci-après (p. 482), à propos de la Variation amplificatrice.

BRAHMS, qui se servit de la Variation dans un assez grand nombre de compositions : notamment, ses intéressantes *Variations à deux pianos* sur un Thème de Haydn, op. 56^b, et son Quintette avec clarinette, op. 115.

SAINT-SAËNS, auteur des *Variations à deux pianos* sur un Thème de Beethoven (1).

Ces retours à l'ancien *Thème varié* par de simples *ornements*, et perpétuellement *réexposé* comme ces motifs d'art *décoratif* auxquels nous l'avons comparé, sont de plus en plus rares aujourd'hui, sinon disparus à jamais de tout ce qui mérite vraiment le nom de composition musicale. La *Variation décorative* n'a pu survivre à la vogue invraisemblable par laquelle elle a passé : par un juste retour des choses, elle est morte pour avoir renié la musique ! Celle-ci, toutefois, n'a point renoncé à ses droits : recueillant en une nouvelle forme les éléments *ornementaux* et *décoratifs*, elle en a fait la *Variation amplificatrice*, qui semble cumuler en elle-même toutes les forces musicales de la *Variation*, du *développement* et de la *transformation cyclique*. Et ce nouvel avatar de la Variation, qui a tué l'*Air varié*, pourrait bien aboutir dans l'avenir à une rénovation profonde des formes de notre art.

(1) Ce Thème est celui du *trio* dans le Menuet de la Sonate pour piano, op. 31 n° 3, ainsi que nous l'avons fait observer ci-dessus, p. 346.

7. — LA VARIATION AMPLIFICATRICE.

Le Contrepoint expressif. — Si la présence de l'*ornement* dans la mélodie peut être considérée comme aussi ancienne que la musique elle-même, tant elle est inséparable du texte primitif dans un grand nombre de cas, il n'en est pas de même de l'*amplification*, qui suppose tout au moins *deux états successifs* de la même idée mélodique : l'un simple, l'autre amplifié. Les premières tentatives de cette sorte de Variation sont donc postérieures à l'époque de la pure *monodie*, et c'est l'art admirable du Motet qui leur donna naissance, par le moyen de l'*imitation* ornée, fleurie et expressive, sorte de *paraphrase* ou d'*agrandissement* rudimentaire du Thème dans les parties vocales simultanées qui l'entourent.

L'*ornement contrapontique extrinsèque* que nous avons étudié ci-dessus (p. 440) devait donc aboutir, d'une part, aux formes *décoratives* dont nous avons constaté la déchéance, et de l'autre aux formes *amplifiées*, dont nous allons montrer la glorieuse destinée.

Ainsi qu'on l'a déjà fait observer (1), le Motet tire son origine d'un Thème appartenant à la liturgie chrétienne : il est la Variation de ce Thème ou seulement de ses premières notes ; et c'est par ce moyen de la Variation que « la polyphonie classique se rattache assez bien au suprême modèle de toute musique sacrée qui est le plain-chant grégorien (2) ».

Après le splendide rayonnement de l'art palestrinien sur toute la musique de la Deuxième Époque, lorsque les instruments commencèrent à se substituer aux voix, les organistes conservèrent la tradition religieuse de l'art du *Contrepoint expressif* pratiqué par les polyphonistes. Le Thème liturgique, que ceux-ci avaient traité, imité et *amplifié* vocalement, fut reproduit instrumentalement sur l'orgue, et ce procédé donna naissance aux *Versets* (*thèmes* liturgiques *variés* et *amplifiés*) et aux *Fugues* (*sujets* liturgiques *exposés* et *imités* dans l'ordre de succession des fonctions tonales constituant la cadence). Tous les compositeurs italiens, allemands et français qui ont été cités au chapitre de la Fugue (*section historique*, p. 67, 71 et 74) écrivirent aussi des *Versets variés* de cette espèce, portant diverses dénominations et notamment celle de *Ricercari*.

Cependant, l'indéniable sécheresse artistique provoquée en Allemagne par l'esprit rigide et étroit de la Réforme luthérienne n'avait point tardé à modifier profondément l'orientation des belles mélodies si expres-

(1) Voir 1^{er} liv., p. 147.

(2) Encyclique de S. S. Pie X sur la musique sacrée (*Motu proprio* du 22 novembre 1903).

sives de notre liturgie primitive, en les enfermant dans le cadre conventionnel du *Choral à quatre voix*.

Ce type de *Choral*, créé de toutes pièces par le cérémonial protestant, ne pouvait avoir d'autre origine musicale que les riches monodies en usage, de temps immémorial, dans l'Église catholique ; et cette provenance des plus anciens Thèmes de Chorals connus ne saurait être contestée. Mais, en s'appropriant ces mélodies, le rigorisme protestant s'empressa de les dépouiller de tous leurs *ornements*, pleins d'une piété expressive, naïve et tendre : il n'en garda que le *cantus* nu et sévère, froidement exposé par la partie supérieure du chœur, tandis que les autres voix lui fournissent un accompagnement *harmonique*, généralement *pliqué* note contre note, ou peu s'en faut.

En quel lamentable état nous pouvons reconnaître encore ici, de loin en loin, ces malheureuses cantilènes, condamnées désormais au rôle piteux du « chant donné » dans ces véritables « leçons d'harmonie » correctement réalisées suivant la « lettre », la lettre seule des *règles* inflexibles ! Qu'est devenu ce souffle d'émotion intime et pure, planant en quelque sorte entre ciel et terre, qui les animait dans les inoubliables Motets de JOSQUIN, PALESTRINA, VITORIA, LASSUS et tous les autres, sans même oublier le « bon protestant » SCHÜTZ, dont toute la sensibilité musicale avait été entretenue et affinée par l'éducation que lui donnèrent, à Venise, des maîtres catholiques ?

Il ne fallait rien moins que le génie d'un J.-S. BACH pour faire circuler un peu de chaleur en ces formes froides et sans vie ; mais, si l'on rencontre, au cours des Cantates et des Passions du maître d'Eisenach, quelques spécimens vraiment admirables du *Choral vocal*, combien de fois l'intervention par trop fréquente de cette forme n'arrête-t-elle pas, sans le rehausser, l'intérêt musical et dramatique de ses plus belles œuvres ?

Le Choral varié. — Cependant, à côté du froid *Choral à quatre voix* destructeur de tout art, de toute poésie et de toute tendresse dans les cérémonies du culte, une forme nouvelle s'élaborait dans le recueillement des tribunes d'orgue de nos vieilles églises, où semblaient s'être réfugiés les derniers vestiges de la saine inspiration chrétienne momentanément bannie des sanctuaires qu'elle avait édifiés : chez beaucoup d'organistes allemands, l'appropriation à l'orgue de l'ancien art du Motet était restée une tradition encore très vivace et très forte, qu'ils appliquèrent tout naturellement aux Thèmes des Chorals. Les pieuses volutes de nos séculaires cantilènes ornementales, exclues du chœur où elles n'avaient plus de raison d'être, s'exhalaient encore derrière les antiques sculptures des buffets d'orgue, témoins de leur légitime splendeur.

Ainsi les *Chorals variés* reprirent, sous les doigts des BUXTEHUDE et des PACHELBEL (1), quelque chose du style *ornemental* et *décoratif* que nous avons signalé ci-dessus (p. 457), à propos de la *Canzona* et de la *Passacaille*. Avec J.-S. BACH, cette forme, déjà traitée d'une manière très intéressante par ses précurseurs, devait recevoir le sceau génial du maître par le moyen de l'*amplification thématique* dont nous rencontrons la première manifestation vers 1702. A cette époque vivait dans la ville de Lunebourg, en même temps que le jeune Sébastien, un organiste de renom, GEORG BŒHM (1661 † 1739), dont le style influença nettement les premières Variations du futur *Cantor* de la *Thomasschule* : ces trois séries de Variations, intitulées *Partite*, sont faites sur chacun des trois Chorals : *Christ, der Du bist der helle Tag* ; *O Gott, Du frommer Gott* ; *Sey gegrüset, Jesu gütig* (2).

Plusieurs de ces Variations appartiennent à l'ordre purement *contrapontique* et *décoratif* : le Thème reste à peu près immuable et s'expose *en même temps* que les contrepoints qui l'entourent. Mais la *première Partita* de chaque série (et aussi la *huitième* dans le deuxième Choral) contiennent de véritables *allongements mélodiques* dont il convient de donner ici quelques exemples, afin de bien montrer comment a pris naissance le système de l'*amplification*, qui devait avoir, dans l'œuvre de Beethoven et de Franck, les magnifiques effets dont nous parlerons ci-après (p. 473 et suiv.).

Voici la ligne mélodique, assez pauvre en vérité, de la première période du Choral *Christ, der Du bist...* Au-dessous est transcrite la Variation correspondante dans la *première Partita* ; on peut voir, par la superposition des deux textes, la part qui revient à l'*amplification* proprement dite

THÈME

Partita I

Première période amplifié

(1) Voir ci-dessus, au chapitre de la *Fugue* (p. 73 et 74). Voir aussi (p. 78 et suiv.) le rôle de Buxtehude et de Pachelbel dans l'éducation musicale de J.-S. Bach.

(2) Ces trois Chorals, qu'on trouvera dans l'Édition Peters (vol. V, p. 60, 68 et 76), sont ceux que nous avons cités comme modèles pour les travaux de l'élève dans l'Appendice du Premier Livre de ce Cours (p. 222) : il était nécessaire, en effet, d'apprendre aux jeunes compositeurs à *imiter* un peu intuitivement des formes musicales dont ils ne pouvaient pénétrer que plus tard, après mûre *réflexion*, la véritable beauté.

La deuxième période de la même *Partita* ne le cède en rien à la précédente :

Il faut citer aussi l'admirable *amplification* des huit notes constituant la quatrième période dans la première *Partita* du Choral *Sey gegrüßet* :

Dans le recueil didactique intitulé *Orgelbüchlein*, que Bach composa en grande partie pendant l'époque de Cœthen, vers 1720, on trouve une série de onze Chorals sur le chant *Allein Gott in der Höhe*; l'un de ceux-ci, en SOL, à 3/2 (1), contient un vrai modèle d'amplification, surtout dans les deux admirables premières périodes que nous reproduisons ci-dessous. Le simple dessin liturgique, assez monotone par lui-même, donne naissance, dans la Variation, à une phrase pleine d'expression intense et pénétrante. Combien peu de musiciens, même parmi les plus grands des successeurs du vénéré maître d'Eisenach, ont su trouver dans leur cœur quelque ligne mélodique comparable à celle-ci !

CHORAL Première période

Variation amplificatrice T. (S) Première période amplifiée

S D.

1ers D. (m)

4 mesures

9 mesures

Après cette modulation médiane à la dominante du Relatif, il faut

(1) Édition Peters, vol. VI, p. 22 et 23.

admirer la forme véritablement triomphante de la vocalise finale faisant retour à la *tonique* :

The image shows a musical score for a chorale variation. It consists of four staves. The first staff is labeled "Deuxième période". The second staff is labeled "T. (mi) Deuxième période amplifiée" and "S D. (mi)". The third staff is labeled "S D. (sol) D.". The fourth staff is labeled "T. 9 mesures".

Dans l'œuvre d'orgue de J.-S. Bach, on doit signaler enfin à l'attention de tous les musiciens les *neuf* Chorals, magistralement *variés* et *amplifiés*, dont la composition remonte aux derniers jours de l'existence si bien remplie du grand maître de l'orgue (1). A la fin du printemps 1750, Bach couronna dignement sa longue carrière par cette suite de *Prières instrumentales* destinées à être jouées à l'office et dans l'ordre des principales prières de la Messe :

- | | |
|--|------------------------------|
| 1° Kyrie, Gott Vater (2). | } pour le Kyrie eleison. |
| 2° Christ, aller Welt Trost (3). | |
| 3° Kyrie, Gott heiliger Geist (4). | |
| 4° Dies sind die heil'gen zehn Gebot (5). | pour l'Évangile. |
| 5° Wir glauben all' an einen Gott (6). | pour le Credo. |
| 6° Vater unser in Himmelreich (7). | pour le Pater. |
| 7° Christ, unser Herr, zum Jordan kam (8). | pour l'Agnus Dei. |
| 8° Aus tiefer Noth (9). | Cantique pour la Confession. |
| 9° Jesus Christus, unser Heiland (10). | pour la Communion. |

Ces *neuf* chefs-d'œuvre, dont l'ensemble constitue un *opus ultimum*

(1) Voir Spitta : *Vie de J.-S. Bach*.

(2) Kyrie, Dieu le Père (Éd. Peters, vol. VII, p. 18).

(3) Christ, consolation du monde (Éd. Peters, vol. VII, p. 20).

(4) Kyrie, Dieu Esprit-Saint (Éd. Peters, vol. VII, p. 23).

(5) Ce sont les dix commandements sacrés (Éd. Peters, vol. VI, p. 50).

(6) Nous croyons tous en un seul Dieu (Éd. Peters, vol. VII, p. 82). — Nous avons cité au Premier Livre de ce Cours (p. 69 en note) la formule finale de l'une des Variations de ce Choral, véritable adaptation instrumentale des vocalises grégoriennes (*jubila*).

(7) Notre Père qui êtes aux cieux (Éd. Peters, vol. VII, p. 66).

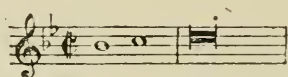
(8) Le Christ, Notre-Seigneur, vint au Jourdain (Éd. Peters, vol. VI, p. 46).

(9) Dans une profonde détresse (*De profundis*). — Nous avons donné ci-dessus (p. 442) les premières mesures de ce Choral (Éd. Peters, vol. VI, p. 36).

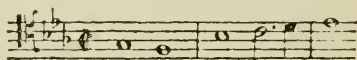
(10) Jésus-Christ, notre Sauveur (Éd. Peters, vol. VI, p. 87).

d'une incomparable beauté, n'ont point encore été publiés jusqu'ici en un seul recueil : on ne peut que le regretter, car ils méritent d'être étudiés attentivement et ont été faits pour se succéder dans l'ordre que nous venons d'indiquer.

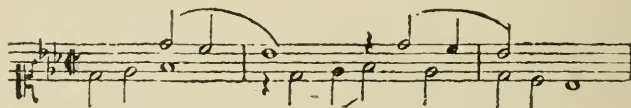
Les *Trois Kyrie* sont traités, pour la plus grande partie, dans les modalités grégoriennes ; suivant la tradition symbolique du moyen âge, la formule mélodique appliquée à Dieu le Père est *ascendante* (1) :



La personne du Fils est désignée par un motif un peu plus long, qui *descend* vers la terre pour remonter ensuite au ciel :



L'Esprit-Saint, troisième personne de la Trinité, est représenté par une charmante combinaison des formules relatives aux deux autres personnes (*qui utriusque procedit*) :



Ce troisième *Kyrie* est le plus beau ; il contient, outre une fulgurante envolée vers le firmament, une dépression finale, assombrissant peu à peu la tonalité pour se reposer enfin sur la *dominante* d'*ut*, qui est d'un effet saisissant.

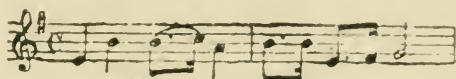
Le *Credo*, en *FA*, avec double pédale, est empreint d'une simplicité tout angélique, qu'on pourrait comparer à celle qui se dégage de certaines Annonciations peintes par Ghirlandajo.

On a vu ci-dessus, comme modèle d'ornementation *contrapontique* (p. 442), la première période du *De profundis* écrit à six parties réelles

(1) Comparer avec les Thèmes grégoriens du *Kyrie* des messes solennelles, cité au Premier Livre, p. 71.

et avec double pédale : et l'on peut juger par là de l'intensité expressive de ce Choral qu'il faudrait citer en entier.

Enfin, le dernier Choral *Sub Communione* clôt dignement cette œuvre sublime par un cantique d'action de grâces dont la mélodie est toute remplie d'un charme caressant et doux :



Les interruptions périodiques qu'on rencontre dans cette cantilène semblent y être ménagées à dessein pour permettre à l'âme de se recueillir de temps en temps, au milieu de la joie que lui procure la possession de son Sauveur.

La Variation beethovénienne. — Les admirables amplifications mélodiques dont on trouve maint exemple dans les dernières œuvres de J.-S. Bach semblent disparaître avec lui de toute la musique : ses successeurs, voués pour la plupart au *style galant*, toujours plus brillant que profond, se contentent d'orner leurs Thèmes, sans songer à les agrandir. Ni Haydn, ni Mozart même, ni aucun de leurs contemporains ne tentèrent jamais d'interpréter ou d'amplifier leurs mélodies.

BEETHOVEN devait arriver bientôt après et recueillir l'héritage glorieux de Bach en continuant, dans le même sens et dans le même esprit, l'édification de ce véritable « monument de la Variation » dont les puissantes assises avaient été solidement posées par Bach, un demi-siècle auparavant.

Ce n'est en effet que vers 1820, dans la dernière période de sa vie, en pleine maturité, qu'on voit Beethoven renouer la tradition et demander à la grande Variation, telle que Bach l'avait comprise, un élément capable de donner un nouvel essor à l'art musical.

Peu après l'achèvement de la magnifique Sonate, op. 106, au moment de l'élaboration de la *Missa solemnis*, nous voyons apparaître l'amplification dans la première Variation de l'*Adagio* qui termine l'op. 109 et dont nous avons donné ci-dessus l'analyse (p. 365) :



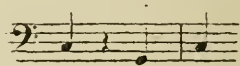
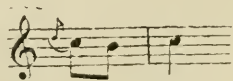
Bien que cette mélodie exquise ait exactement le même nombre de mesures que le Thème et n'en diffère pas notablement comme harmonie, ces *huit mesures* (ou ces *huit pieds*, si l'on veut) ont vraiment le caractère de l'*amplification thématique* par ce qu'on pourrait appeler l'*ambitus* de leur ligne chantante, qui *commente* le texte primitif sans le *reproduire* ni l'*orner* positivement.

L'*Arietta* qui sert de finale à la Sonate, op. 111, analysée ci-dessus (p. 369), tout en restant principalement de l'ordre *décoratif*, s'élève cependant jusqu'à la véritable *amplification* dans plusieurs de ses Variations et notamment dans la dernière.

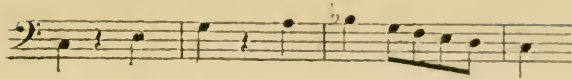
Il est curieux d'observer que le Thème même de cette *Arietta*, véritable *schème mélodique* à peu près irréductible, se rapproche singulièrement par sa cellule initiale de la Variation que nous citons ci-après (p. 475) et qui est extraite des *Trente-trois Variations sur une Valse de Diabelli*, op. 120, à peu près contemporaines de la Sonate, op. 111.

Cette Valse, en *UT*, avait été composée par l'éditeur Diabelli et donnée comme sujet de concours aux pianistes autrichiens qui devaient recevoir de l'auteur un prix de quatre-vingts ducats en échange de *sept* Variations. Beethoven déclina l'offre de participer à cette étrange épreuve, mais il « s'amusa » littéralement à traiter ce Thème parfaitement insipide, comme s'il eût voulu prendre ainsi une courte récréation, entre d'immenses labeurs comme la *Messe en RÉ* et la IX^e Symphonie. Et c'est un petit chef-d'œuvre qui fut le résultat de cette « récréation » du maître.

Dès la I^{re} Variation, nous voici transportés par une *Marche* dans une région musicale qui n'a plus rien de commun avec celle où se traînait la plate élucubration de l'éditeur. Beethoven semble n'en retenir, au point de vue mélodique, que deux formules en apparence bien ordinaires : l'*anacrouse* initiale et la *basse* en intervalle de *quarte* qui la suit :



Mais, sous les somptueux vêtements dont le génie va les parer, ces pitoyables personnages thématiques demeureront reconnaissables, parce que le commentateur respectera scrupuleusement leur état harmonique, et notamment la timide modulation accidentelle à la *sous-dominante* qui, dans le second membre de phrase du Thème, est ainsi esquissée par la basse :



Dans la III^e Variation, ce *si \flat* prolongera pendant plusieurs mesures son indécision ; dans la V^e Variation, l'oscillation ainsi déterminée vers les *sous-dominantes* entraînera la phrase jusqu'au ton de *RE \flat* ; enfin, dans les XI^e, XXV^e, XXIX^e, XXX^e et XXXI^e Variations, le rôle du *si \flat* sera pareillement *amplifié*.

Quant à la cadence médiane à la *dominante*, elle subsiste toujours, mais change parfois de mode, notamment dans les V^e, XIV^e et XV^e Variations, où apparaît, à la place correspondante, une modulation au ton de *mi*. On peut comprendre par là le rôle attribué par Beethoven au *schème harmonique* de cette innocente balourdise du bon Diabelli. C'est par le moyen de cette interprétation harmonique que le Thème primitif s'élève peu à peu et s'amplifie en *hauteur* et en *profondeur*, pourrait-on dire, beaucoup plus qu'en *longueur*, car le nombre de mesures reste à peu près constant dans un grand nombre de Variations. Il faut cependant en excepter la XXIV^e et la XXXII^e, qui contiennent les deux Fugues dont il a été question ci-dessus (p. 96), et surtout la XX^e, amplifiée dans *tous les sens*, celle-là, comme on va le voir par la comparaison du minuscule Thème donné avec cette géniale et mystérieuse paraphrase, que l'on dirait conçue au seuil de quelque *citta dolente* évoquée par l'immortel Alighieri :

THÈME

Première période (sol ut) (ré)

Variation XX

p

T. UT

amplification de sol-ut

amplif.

sol (mi fa) (sol sol)

de ré-sol

amplif. de mi-fa

amplif. de sol-sol

pp

The musical score is divided into three systems, each with a piano (p) part on the left and a violin (v) part on the right.

- System 1:** The piano part features a rhythmic accompaniment of eighth notes. The violin part has a melodic line with a fermata. A bracket labeled "Seconde période" spans the second and third measures of the violin part.
- System 2:** The piano part includes dynamic markings *(fz)*, *p*, *(cresc.)*, and *(fz) pp*. The violin part has a dynamic marking *(sib)*. A bracket labeled "amplif. de sib" spans the last two measures of the violin part.
- System 3:** The piano part includes dynamic markings *(fa = sol)*, *dim.*, and *-T.*. The violin part has a dynamic marking *(fa = sol)*. A bracket labeled "amplif. de fa = sol" spans the first two measures of the violin part, with the note "(plus clair)" written below it.

Ainsi le génie artistique, imitant en cela le geste créateur de Dieu pouvait faire de *rien* tout un monde !

Les Quatuors à cordes, dont nous donnerons l'analyse complète dans la Seconde Partie du présent Livre, contiennent les plus belles réalisations de la Variation beethovénienne. Déjà l'*Adagio*, en *RE* \flat , du X^e Quatuor, op. 74, composé en 1810, contenait un intéressant essai d'*amplification* ; mais ce n'est guère que pendant les trois dernières années de sa vie que l'auteur de la *Messe* en *RE*, pleinement conscient de son génie, sut ouvrir à la Variation une voie nouvelle qui se révèle à nous dans l'*Adagio*, en *LA* \flat , du XII^e Quatuor, op. 127, dans l'*Andante*, en *LA*, du XIV^e, op. 131, et surtout dans le sublime *Adagio*, en « mode lydien », du XV^e, op. 132 : celui-ci toutefois, véritable cantique d'action de grâces, ne pourrait être séparé de l'œuvre dont il fait partie inté-

grante, et c'est pour cette raison que nous le réserverons pour une étude ultérieure plus complète, abordant seulement ici l'examen des deux autres, qui contiennent pour nous de hauts et précieux enseignements.

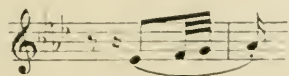
Non content d'agrandir les Thèmes par toutes les ressources dont la musique disposait, depuis les *volutés* grégoriennes jusqu'aux *lacis* les plus compliqués de la Passacaille, Beethoven va s'élever à la conception d'un *nouvel état musical* du même Thème. Et par cette évolution, son esprit semble se rapprocher de la pensée des Mystiques du moyen âge, dont les œuvres, à la fois grandes et simples, demeurent incompréhensibles pour celui qui n'est point *simple* comme eux, tant cette simplicité se voile et se cèle sous l'abondance du détail : tels, les maîtres architectes français du XIII^e siècle ; tels aussi, les admirables décorateurs italiens comme Giotto et Gozzoli ; tels enfin, le divin saint François d'Assise conteur des *Fioretti*, et le poète de la *Commedia*, auxquels on ne peut s'empêcher de penser en lisant ces merveilles musicales.

Adagio du XII^e Quatuor, op. 127 (1824-1825). — Une grande phrase en LA b, d'allure très simple, constitue le Thème : elle est faite de deux périodes avec les reprises traditionnelles.

Celui qui ne percevrait point la rayonnante beauté d'un tel Thème (voir ci-après, p. 478) et ne se sentirait point profondément ému, surtout par ses dernières mesures, ne serait vraiment pas digne d'être appelé musicien ! Et pourtant, si hautes que nous apparaissent les régions sereines où nous fait planer cette splendide cantilène, l'auteur va nous montrer par la suite qu'il peut s'élever plus haut encore !

Les deux premières des cinq Variations qui vont suivre restent au ton principal : le Thème, changé de rythme, est d'abord esquissé par le violoncelle ; puis il s'efface et se fond en une polyphonie qui semble vivre par l'âme même du personnage soustrait à notre oreille, et cependant, présent encore quoique son corps ait disparu.

La II^e Variation n'a gardé du Thème que les quatre notes initiales, rythmées différemment :



C'est un doux gazouillement, véritable dialogue d'amour entre les deux violons, qui s'interrompra pour faire place à la III^e Variation de forme étrange et, jusque-là, inusitée. Comme dans les op. 109 et 111, une phrase nouvelle apparaît ; mais ici cette phrase n'est autre que le Thème lui-même, dépouillé de ses ornements et revêtu d'une telle majesté, qu'on le dirait transfiguré en une ascension divine. Et pour mieux marquer ce *changement d'état* qui participe du *développement harmonique*, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus (p. 242), Beethoven place son

La IV^e Variation ramène le Thème, à peine changé de rythme, dans sa tonalité primitive. Puis vient un développement de *quatorze* mesures, sur les dessins marqués *a* et *b* dans l'exemple précédent (premières et dernières notes du Thème).

Dans la V^e Variation, la mélodie initiale se volatilise, pour ainsi dire, en dessins diatoniques d'une extrême ténuité (1); tout se termine par une calme conclusion faite presque exclusivement des *trois* notes du dessin *b*.

Andante du XIV^e Quatuor, op. 131 (1826). — Les *sept* Variations de ce Thème, en *LA*, tendent, comme les précédentes, vers une sorte d'état *simplifié* plutôt qu'*amplifié*; mais cette simplification porte ici sur l'*harmonie* plutôt que sur la *mélodie* du Thème préexposé :

THÈME, en *LA*, dialogué entre les deux violons : comme le Thème du XII^e Quatuor, celui-ci est fait de *deux périodes* avec reprises.

Var. I, purement *décorative*; l'intérêt mélodique y est extrêmement disséminé et perpétuellement partagé entre les quatre instruments, par fragments de quelques notes, ce qui rend la clarté de l'exécution très difficile à obtenir.

Var. II, plus vive, où se développe mélodiquement un dessin provenant de l'un des morceaux précédents appartenant à cette même œuvre.

Var. III, phrase nouvelle, parente éloignée de l'idée initiale, à peine reconnaissable par quelques fonctions harmoniques, et qui se développe en imitations.

Var. IV : ici, l'harmonie de l'exposition primitive peut seule servir de guide, pendant que des dessins diatoniques expressifs se croisent et se répondent, comme dans la cinquième Variation du XII^e Quatuor.

Var. V : cette curieuse Variation ne contient pas autre chose que l'*harmonie* du Thème, mais encore simplifiée et parvenue à un état de calme complet. C'est presque le silence..... on attend toujours l'apparition de la mélodie, elle ne se produit jamais; si parfois un timide dessin tente de se dégager de cette teinte monochrome, il se tait aussitôt, ne laissant que l'incertitude d'avoir été entendu. Cette simplification est d'un tout autre ordre que celle employée dans le XII^e Quatuor, mais elle n'est ni moins belle, ni moins angoissante. Voici les premières mesures de cette Variation, sur montées du Thème, tel qu'il se présente dans l'*exposition* :

The image shows a musical score for the Theme and Variation V. The Theme is for Violins in 2/4 time, marked 'p'. Variation V is for Violins and Alto/Violoncelles in 2/4 time, marked 'pp (sans nuances)'. The score shows the first few measures of both pieces, with the Variation V being a simplified harmonic version of the Theme.

(1) On rencontre dans l'*Adagio* de la IX^e Symphonie une transformation du Thème tout à fait analogue à celle-ci.



Var. vi décorative, et suivant agogiquement la ligne de la mélodie.

Var. vii, où les quatre instruments font entendre tour à tour une sorte de récit mélodique très libre et coupé d'intermèdes d'orchestre (1) : le premier temps de chaque mesure suffit seul à rappeler l'harmonie primitive, et l'on ne peut s'empêcher de penser au Thème, bien que les mélodies instrumentales semblent n'avoir plus aucun rapport avec lui.

- Un court *développement*, en *UT* (première modulation de la pièce), ramène bientôt une *reprise* intégrale de la *première période* du Thème, coupée encore par un second *développement*, en *FA* (seconde et dernière modulation); mais la charmante péroraison du Thème initial reparait et vient terminer le morceau, comme à regret, en quelques soupirs.

On voit par ces exemples quel rôle nouveau Beethoven avait su donner à la Variation devenue, dans ses derniers Quatuors, un élément essentiel de la composition, par ces retours du Thème à un état simple après divers agrandissements, c'est-à-dire par une sorte de « simplification de l'amplification », si l'on peut s'exprimer ainsi.

Dans ce nouvel état, le Thème ne coïncide plus absolument avec le schème mélodique qui lui a donné naissance : il est devenu un autre personnage issu du même schème, quelque chose comme les segments correspondants d'une même spirale, compris entre les mêmes génératrices et reproduisant les *mêmes* éléments de la *courbe mélodique* à une autre *échelle*, ou dans un autre *module*.

Mais une telle conception de la *Variation amplificatrice* ne pouvait être comprise de la plupart des musiciens contemporains de Beethoven ou immédiatement postérieurs à lui; et l'on ne trouve guère qu'un seul d'entre eux qui se soit essayé dans ce genre, avant l'avènement de César Franck.

(1) Ce récit offre une certaine analogie avec ceux des chanteurs dans le *quatuor vocal* qui termine le finale de la IX^e Symphonie.

SCHUMANN publia, en 1834, les belles *Études en forme de Variations*, op. 13 (1), qui nous ont servi de modèles dans la *section technique* de ce chapitre (p. 440, 445 et 446) ; la XI^e Variation appartient très certainement à l'ordre de l'*amplification* : c'est une mélodie nouvelle provenant du Thème dont elle interprète les intervalles primitifs, en les transposant. Sans s'élever assurément dans cette œuvre au niveau du maître de Bonn, Schumann y atteint néanmoins, par sa seule et géniale intuition, à un degré de noblesse et de charme dans l'expression, dont nulle autre composition *dans la même forme*, à son époque, n'avait gardé la moindre trace.

CÉSAR FRANCK devait venir, bien peu de temps après, renouer solidement et définitivement le fil de la tradition de Bach et de Beethoven en matière de Variation amplificatrice : dès ses premières œuvres, et notamment dans son *Trio en fa* (1841), dont nous avons déjà parlé ci-dessus (p. 422) et qui sera analysé ultérieurement, on sent la préoccupation de *varier* les Thèmes, par le moyen de ces modifications et de ces transformations successives qui devaient aboutir aux *formes cycliques* telles qu'elles ont été précédemment étudiées au chapitre v.

Ce système fécond de composition, pressenti déjà par Beethoven avant d'être instauré définitivement par la rigoureuse logique et la haute conscience artistique du maître français, participe nécessairement, en effet, de la *Variation*, soit *ornementale*, soit *décorative*, soit *amplificatrice*. Aussi n'est-on pas surpris d'en retrouver la trace en maint passage d'œuvres de Franck qui méritent, à ce titre tout au moins, d'être mentionnées ici.

On a signalé déjà (p. 455), dans la pièce d'orgue intitulée *Prélude, Fugue et Variation* (1862), les *ornements* caractéristiques du *sujet* de la Fugue : toute la dernière partie de ce petit triptyque n'est qu'une *Variation contrapontique* du Thème du *Prélude*.

Dans le *Prélude, Aria et Finale*, pour piano (1886), le Thème s'expose seulement au début de l'*Aria* et se réexpose immédiatement après, avec une *Variation contrapontique* dont l'agogique s'accroît peu à peu ; il reparaît, *varié* différemment, dans le *Finale*, et le dessin du *Prélude* vient, vers la fin, se superposer à un fragment qui servait, dans l'*Aria*, d'*introduction* et de *coda* au Thème lui-même.

Le *Prélude, Choral et Fugue* (1884) offre aussi l'emploi du même procédé synthétique cher à l'auteur et qui consiste à faire reparaître le

(1) Cette œuvre, connue sous le nom d'*Études symphoniques*, est dédiée par Schumann à son ami W Sierndale Bennett, de Londres ; il en existe deux éditions originales distinctes qui diffèrent par quelques détails d'écriture. Les *Études III* et *X* ont été supprimées de la seconde édition.

dessin principal du *Choral* à la fin de la *Fugue*, tandis que le *sujet* même de cette *Fugue* et le rythme du *Prélude* lui servent de *Variation contrapontique*. On a vu ci-dessus (p. 97 et 98) quelques-unes des transformations successives de ce *sujet*, dont les notes initiales servent de *motif principal* à l'œuvre entière, au cours de laquelle il apparaît, tantôt *restreint* comme dans le *Prélude*, tantôt *amplifié* comme au début du *Choral* et ensuite dans la *Fugue*, mais toujours *varié* d'une manière ou d'une autre. Ce *Thème unique*, revêtant *plusieurs aspects* divers, donne à la composition entière un caractère éminemment *cyclique* par son *unité* même ; mais il procède aussi de la *Variation* et de l'*amplification* par les *ornements* divers dont il se revêt et par les *commentaires musicaux* qui le complètent.

Les *Variations symphoniques* pour piano et orchestre (1885) répondent à une conception toute nouvelle et déjà plus conforme aux principes beethovéniens : *deux* *Thèmes*, *variés* d'une manière différente, servent ici à la construction et se partagent tout l'intérêt de cette pièce unique dont voici le plan :

INTRODUCTION assez longue, contenant une *première exposition* des deux *Thèmes A* et *B*, à l'état embryonnaire, en *fa* ♯, et une *seconde exposition* de *A*, en *LA* (incomplète) et de *B*, en *ut* ♯ (complète).

EXP. Th. *A*, en *fa* ♯, suivi de *cinq Variations* dont la *quatrième*, en *RE*, *amplifie* les proportions du Th., et la *cinquième*, en *FA* ♯, semble comme à regret lui dire adieu.

DÉV. du Th. *B*.

EXP. Th. *B*, en *FA* ♯ : *Allegro* construit en forme *Sonate* dont l'*exposition* et la *réexposition* sont des *Variations* de ce Th. *B*, tandis qu'une déformation du Th. *A* y tient lieu de *seconde idée*. La partie médiane (*développement* en *MIb-RE* ♯) est une *Variation* de *B*, *amplificatrice* tout au moins dans son expression.

Les *Trois Chorals* pour grand orgue (1), dernière manifestation artistique du maître qui en achevait les annotations sur son lit de mort, en octobre 1890, doivent être considérés, à nos yeux, comme répondant à une conception encore plus haute, s'il est possible, de la grande *Variation*.

Le *Premier Choral*, en *MI*, est construit de la manière suivante :

EXP. du *Thème* en *sept périodes*, dont nous donnons ci-contre les notes initiales respectives.

— On s'apercevra aisément de la correspondance rythmique, sinon mélodique, existant entre les périodes 1 et 3, 2 et 4, 5 et 6, tandis que la 7^e période reste isolée de cette riche exposition, comme une *conclusion* ou une simple *coda* :

(1) Ces *Trois Chorals* sont dédiés à Alexandre Guilmant, Théodore Dubois et Eugène Gigout, bien que les dédicaces aient été changées dans l'édition posthume.

1^{re} période *etc.*
T. (MI) cadence D

2^e période *etc.*
cadence (MI)

3^e période *etc.*
cadence (MI)

4^e période *etc.*
cadence (sol)

5^e période *etc.*
cadence D

6^e période *etc.*
cadence L.

7^e période (conclusion) *etc.*
cadence L.

Var. I : seules, les périodes impaires (1, 3, 5) sont traitées *décorativement*, tandis que la 7^e continue à jouer, sans changement, le rôle de *conclusion*.

Var. II : après un *intermède* majestueux, les périodes 1 et 4 reparaissent privées de leurs correspondantes (3 et 2), mais notablement *amplifiées* et amenant peu à peu le ton plus sombre de *sol*, sans conclure.

Var. III : la 7^e période commence à se mouvoir dans cette obscurité tonale où elle a été reléguée; elle qui semblait jusqu'alors la servante des autres devient maintenant le personnage principal: tandis que les dessins des premières périodes passent au second plan et ne se reproduisent plus qu'à l'état d'ornements, elle sort graduellement de l'ombre, par *sol, si b, ut z, fa z* pour éclater enfin triomphalement dans le ton principal, *MI*, attirant, et retenant sur elle tout l'intérêt musical de cette belle péroraison (1).

(1) Franck disait, en parlant de cette œuvre : « Pendant toute la pièce, le Choral se fait. »

Dans le *Deuxième Choral*, en *si*, le système de Variation employé est très différent : les *deux* Thèmes constitutifs, bien que totalement étrangers l'un à l'autre au point de vue mélodique, sont destinés à se compléter mutuellement, comme on va le voir par le plan de l'œuvre ainsi disposé :

- I. Exp. Th. A, en *si*. Ce Thème, en *deux périodes*, est exposé à *quatre* reprises différentes dans le style varié de la Passacaille : les *trois premières* fois, il va de la *T.* à la *D.*, et la *quatrième* de la *SD.* à la *T.*
- II. Var. I. Th. B, *amplification* de A exposée en *trois* phrases :
- — *b'*, allant de *si* à *RÉ* ;
 - — *b''*, modulant ;
 - — *b'''*, établi en *SI*.
 - — *Intermède* récitatif.
- Var. II. Th. A : *exposition* de *fugue*, en *sol*, modulant vers *mi b*.
- III. Exp. Th. B, en *trois* phrases :
- — *b'*, avec le Th. A exposé à la pédale, en *mi b* puis en *fa ♯*.
 - — *Intermède* développé.
 - — *b''*, sur pédale de *D.*
 - — Th. A, en *si*.
 - — *b'''*, en *SI*, concluant.

Quant au *Troisième Choral*, en *la*, il est de forme *Lied* et ne rentre dans le cadre de la Variation que par l'admirable emploi de l'*ornementation mélodique* qu'on y rencontre dans la *section centrale*.⁴

Sous cette impulsion nouvelle donnée par le maître de l'École Symphonique Française, plusieurs autres tentatives ont été faites dans le domaine de la Variation amplificatrice, encore trop peu exploré à notre avis. On voudra bien excuser l'auteur du présent Cours s'il a cru devoir réserver ici une place à l'analyse d'une de ses œuvres, en raison de l'essai qu'elle contient d'une disposition nouvelle de la Variation, suggérée par le sujet même du poème commenté musicalement.

VINCENT D'INDY : *Istar* (1), Variations symphoniques, op. 42 (1896). Dans ces *sept* Variations, l'auteur a voulu procéder *du complexe au simple*, en faisant naître la mélodie (le *Thème principal*) peu à peu, comme si elle sortait d'une harmonie spéciale exposée dans la *I^{re}* Variation. Ainsi, le Thème se dépouille successivement de tous les orne-

(1) Le sujet d'*Istar* est tiré du Chant VI de l'épopée assyrienne d'*Izdubar* : « Pour obtenir la délivrance de son amant captif aux Enfers, la déesse Istar doit se dévêtir de l'une de ses parures ou de l'un de ses vêtements à chacune des *sept portes* du sombre séjour, puis elle franchit, triomphalement nue, la septième porte... »

Cette composition appartient évidemment à la catégorie du Poème Symphonique qui sera étudiée ultérieurement, mais elle est spécialement basée sur la Variation : c'est pourquoi nous avons jugé préférable de la citer ici.

- VII. *Appel*, devenant mélodique, et *Var. VII*, en *ré*. Thème en rythme saccadé, présenté à deux parties seulement.
- *Appel* et THÈME tout à fait *simplifié*, en *FA*, à l'unisson, formant phrase complète en trois périodes.
- *Marche*, en *FA*, formant la conclusion de l'œuvre.

Chacune de ces sept Variations est dans une tonalité voisine de celle de *fa*, et l'ordre de ces tonalités procède par modulations à la sixième quinte (quarte augmentée), afin que tout se rapporte au principal personnage, sans changements trop brusques accusant un excès d'ombre ou de lumière : ces modulations, en effet, comme on l'a vu ci-dessus, (p. 258), sont *neutres*.

La *Sonate pour piano*, en *mi*, précédemment analysée (p. 429 et suiv.), contient aussi une application de la Variation. Le Thème *cyclique* principal qui circule dans les trois mouvements est varié quatre fois dans le mouvement initial avec plusieurs *amplifications*.

PAUL DUKAS (1) s'est servi également de l'*amplification beethovénienne* dans une œuvre de haute valeur intitulée *Variations, Interlude et Finale* pour piano, sur un Thème de J.-Ph. Rameau (2) : onze Variations commentent diversement le Thème ; puis, après un épisode largement développé où s'esquissent les éléments principaux de la XII^e Variation, celle-ci, formant le *Finale*, s'expose en un style sain et plein d'allégresse, pour aboutir, comme en une sorte d'apothéose, au Thème de Rameau que l'on dirait ici « agrandi au module du monument » dont il vient de fournir le « sujet décoratif ». Cette œuvre est une véritable synthèse des trois moyens de la Variation : *ornement, décoration, amplification*.

Ainsi, par César Franck et son école, c'est en France que s'est conservée, à peu près exclusivement aujourd'hui, la tradition beethovénienne, en matière de Variation. Sans doute, cette forme de composition appelée, croyons-nous, à un très grand avenir, ne peut, dans bien des cas, être examinée séparément, tant elle demeure intimement liée aux transformations thématiques qui servent de base aux constructions *cycliques* étudiées au précédent chapitre : le rappel des *motifs conducteurs* qui apparaissent dans l'œuvre de R. Wagner à partir de *Tannhäuser* et de *Lohengrin* (1845-1847), certaines dispositions employées par Liszt dans *Tasso* (1849), dans la *Faust-Symphonie* et dans la pièce pour piano intitulée *Sonate* (1853) (3) pourraient aussi bien être qualifiés de Variations. Mais ces applications, d'ailleurs postérieures

(1) Voir au chapitre v (p. 431).

(2) Ce Thème appartient à la quatrième Suite de Pièces pour Clavecin dont il a été question au chap. II, p. 142.

(3) On a vu ci-dessus (p. 422 en note) que cette œuvre n'a de la *Sonate* que le titre.

en date au *Trio*, en *fa* ♯, de César Franck cité ci-dessus (p. 422) ne constituent point des formes séparées... ni même séparables : c'est pourquoi nous ne les citons ici que pour mémoire, nous réservant d'y revenir, s'il y a lieu, dans la suite de ce Cours.

Quelques compositeurs allemands contemporains se sont essayés aussi dans le genre de la Variation ; mais il faut bien convenir que les symphonistes actuels d'Outre-Rhin semblent totalement inaptes à faire *grand* : ils se contentent de faire *gros*, ce qui n'est pas tout à fait équivalent. Dans certaines œuvres, comme le *Don Quixote* de Richard Strauss, l'élément dramatique et pittoresque domine trop pour que la Variation se perçoive nettement ; dans d'autres, comme les *Variations pour orchestre* sur un Thème d'Ad. Hiller, par Max Reger, la lourdeur germanique de la conception n'a d'égale que la pauvreté des matériaux musicaux « amplifiés ». Absence totale de goût artistique, méconnaissance de toute proportion et de tout ordre tonal, il n'en faut pas tant pour faire apprécier au lecteur l'immense distance à laquelle se trouvent fatalement reléguées de telles productions, par rapport à des œuvres symphoniques comme le *Quintette*, en *fa*, la *Symphonie*, en *ré*, et le merveilleux *Quatuor à cordes*, en *RE*, de César Franck, qui seront examinées dans la Seconde Partie du présent Livre, sans oublier la *Sonate pour violon*, en *LA*, déjà analysée par nous (p. 423 et suiv.) comme modèle accompli de la forme *cyclique*. Entre ce dernier mode de construction et la Variation, il y a de telles affinités qu'une délimitation respective n'est guère possible : le *Thème cyclique* qui se transforme est véritablement *varié* ou même *amplifié* : la *Variation* qui circule dans les pièces constitutives d'une œuvre a, par cela même, une fonction *cyclique*.

D'ailleurs, la plupart des études spéciales que nous venons de faire ici s'appliquent aussi aux autres *Formes Symphoniques* réservées par nous pour la Seconde Partie de ce Livre : cette subdivision en *deux parties*, dont on conçoit la nécessité par le développement déjà considérable du présent volume, est donc assez artificielle, car les formes instrumentales et orchestrales ne diffèrent pas essentiellement, comme construction, des formes Fugue, Suite, Sonate et Variation qui ont fait l'objet de cette Première Partie de notre Deuxième Livre.

Et notre Troisième Livre lui-même, consacré aux *Formes Dramatiques*, se référera souvent, à propos du *Leit-Motiv*, à ce qui vient d'être exposé au sujet des *Thèmes cycliques* et de la *Variation*.

Tant il est vrai que *tout se tient*, même dans un Cours de Composition Musicale.

APPENDICE

INDICATION DU TRAVAIL PRATIQUE DE L'ÉLÈVE

Fugue. — Suite. — Sonate. — Variation.

LA FUGUE.

Chapitre I.

L'élève qui entreprend l'étude de ce *Deuxième Livre* doit avoir accompli d'une manière satisfaisante, sinon tous les travaux indiqués dans l'*Appendice du Premier Livre*, du moins les principaux: *Analyses rythmiques, mélodiques et harmoniques*; *Analyses de Motets et de Madrigaux*; *Composition* d'une œuvre vocale dans le style des polyphonies. Il connaît donc à fond les usages du *Contrepoint mélodique à trois et quatre parties*, et s'est exercé à écrire quelques *Chorals variés*; il peut aborder dès lors l'étude de la *Fugue* et devra réaliser, par écrit, les travaux suivants :

1° *Canon*. — Renversement d'un thème donné, par *inversion* proprement dite et par *mouvement contraire* simple; modifications diverses appliquées à ce thème (*mouvement rétrograde, augmentation, diminution*, etc.). — Résolution de *Canons* de diverses espèces dont l'*antécédent* seul est proposé. — Composition de *Canons* appartenant aux diverses espèces, toujours réalisés d'une manière *musicale et expressive*.

2° *Fugue*. — Analyse et remise en partition de *Fugues* données. — Recherche de la *réponse* à un *sujet* donné, dans les deux modes, avec étude des *mutations*. — Construction d'un *contresujet* rigoureux sur un *sujet* déterminé. — Exercices sur les *épisodes* et les *strettes*. — Réalisation *intégrale* d'une *Fugue rigoureuse à quatre voix*, sur un *sujet donné*, avec tous les éléments qu'elle comporte, dans l'ordre traditionnel qui est résumé ci-après, pour le cas d'un *sujet donné* en *UT*:

PLAN D'UNE FUGUE SCOLASTIQUE EN UT

1. EXPOSITION principale par quatre entrées (I, II, III, IV) ainsi disposées :
 - I : a) *sujet* (UT). — b) *contresujet* (SOL). — c) partie libre. — d) partie libre.
 - II : — a) *réponse* (SOL). — b) *contresujet* (UT). — c) partie libre.
 - III : — a) *sujet* (UT). — b) *contresujet* (SOL)
 - IV : — a) *réponse* (SOL).

Épisode assez court orienté vers la D. (SOL).
2. CONTRE-EXPOSITION, par deux entrées (I, II)
 - I : a) *réponse* (SOL) à l'une quelconque des parties ;
b) *contresujet* (SOL) entendu simultanément dans une autre partie ;
c) et d) parties libres ;
 - II : a) *sujet* (UT) à l'une des parties libres de l'entrée précédente ;
b) *contresujet* (UT) entendu simultanément
c) et d) parties libres.

Épisode un peu plus long et plus intéressant que le précédent et en *marche* vers le *Relatif mineur* (la).
3. EXPOSITION au *Relatif*, par deux entrées (I, II)
 - I : a) *sujet* (imité en la). — b) *contresujet* (la). — c) et d) parties libres.
 - II : a) *réponse* (imitée en mi). — b) *contresujet* (mi). — c) et d) parties libres.

Épisode plus important et pouvant moduler à des *tons voisins*.
4. EXPOSITION à la *Sous-Dominante*, par une seule entrée (sans réponse) :
 - I : a) *sujet* (FA). — b) *contresujet* (FA). — c) et d) parties libres.
5. EXPOSITION au *Relatif* de la *Sous-Dominante*, par une seule entrée (sans réponse) :
 - I : a) *sujet* (imité en ré). — b) *contresujet* (ré). — c) et d) parties libres.

Épisode principal, dans lequel on doit rechercher et appliquer toutes les combinaisons possibles (mouvement *inverse* ou *rétrograde*, *augmentation*, *diminution*, etc.), transformant le *sujet*, la *réponse* ou le *contresujet* et se superposant les unes aux autres. Éviter toutefois de traiter les *premières notes* dites *tête du sujet*, que l'on réservera pour les *Strettes*.

 - Tout cet *épisode* doit être *modulant* et assez longuement traité.
6. PÉDALE de *Dominante*, assez courte, sur laquelle sont disposés des éléments du *sujet*, de la *réponse* ou du *contresujet*, soit à l'état direct, soit transformés.
7. STRETTES que l'on peut subdiviser ainsi :
 - *Strette la plus éloignée* par quatre entrées (I, II, III, IV) disposées comme l'*Exposition principale* avec arrêt des autres parties.
Épisode court, écrit en *strette* également et aboutissant à un *repos modulant*.
 - *Strettes de plus en plus rapprochées*, sur la *réponse*, le *contresujet* et toutes les dispositions réalisables, par deux entrées seulement (I, II).
Épisodes corrélatifs assez courts, alternant avec les *entrees* de chaque *Strette* possible, et traitant surtout la *tête du sujet* qu'on a réservée à cet effet.
 - *Strettes canoniques* (ou *Canons* du *sujet*, de la *réponse*, etc.), par quatre entrées d'abord (I, II, III, IV s'il y a lieu, et enchaînées par un court développement à la *conclusion*.

Pédale de Tonique, assez courte et formant la *conclusion* de la *Fugue*.

Lorsque l'élève sera suffisamment assoupli par les entraves un peu scolastiques du *plan* ci-contre qu'il devra appliquer de la manière à la fois la plus *rigoureuse* et la plus *musicale* possible, on lui demandera la composition de *Fugues libres* sur des *sujets* choisis ou élaborés *par lui-même*, dans le style de l'orgue ou du piano, avec adjonction facultative de *Préludes*, de *Canons*, ou de toute autre combinaison traitée exclusivement au point de vue *musical* et *expressif*. Nous ne considérons point, en effet, la *Fugue* comme une étude *pédagogique*, analogue à celle du *Solfège* ou de l'*Harmonie*, mais comme une *forme de composition musicale* qui peut et doit être tout aussi artistique qu'un *Motet* ou une *Sonate*.

LA SUITE.

Chapitre II.

L'élève devant être familiarisé avec toutes les difficultés de l'*écriture musicale* à plusieurs parties, s'occupera surtout désormais de la *construction tonale* et de la *composition* proprement dite ; ses travaux se borneront donc à ceux-ci :

1° Analyse de quelques *Suites* instrumentales italiennes, françaises ou allemandes.

2° Composition d'une pièce musicale de *forme binaire*, sans retour au dessin initial.

3° Composition d'une *Suite libre* de pièces appartenant à chacun des quatre types (S. L. M. R.) avec adaptation de cette forme aux ressources harmoniques, contrapontiques et rythmiques de la musique contemporaine, s'il y a lieu.

LA SONATE.

Chapitres III, IV et V.

1° Analyses et études comparées de morceaux de Sonates appartenant à diverses époques et à chacun des quatre types (S. L. M. R.).

2° Composition d'*idées musicales* complètes, présentant les caractéristiques spéciales à chacun de ces quatre types (*idées masculines*, *idées féminines* ; thèmes de *Lied*, de *Scherzo*, de *Rondeau*, etc.).

3° Exercices divers sur les *développements*, en état de *marche* ou de *repos* ; analyses et études comparées des *modulations* dans certains *développements* donnés ; réalisation de *modulations* par divers moyens, entre des tonalités données.

LA VARIATION.

Chapitre VI.

- 1° Analyse de mélodies données, avec recherche des éléments *invariables* du Thème et des formules ornementales *variables*.
- 2° Réduction d'une Variation donnée à son Thème.
- 3° Variation et amplification d'un Thème donné.

Enfin, l'ensemble des connaissances acquises dans la *Première Partie* de ce *Deuxième Livre* devra aboutir à la composition d'une œuvre instrumentale (mais non orchestrale), soumise aux lois générales de construction de la Sonate, avec emploi obligé de la *transformation cyclique* et de la *variation des idées musicales* créées par l'élève.

FIN DE L'APPENDICE.



TABLE DES COMPOSITEURS

DE

MUSIQUE SYMPHONIQUE

APPARTENANT A LA TROISIÈME EPOQUE DE L'HISTOIRE MUSICALE.

ET CITÉS DANS LE PRESENT VOLUME (1)

A

Abaco (dall'), p. 129.
Abel, p. 143.
Alberti, p. 206.
Albrechtsberger, p. 65, **94**, 324.
Anglebert (d'), p. 75.

B

Bach (Généalogie des), p. 77.
Bach (Ch.-Ph.-Emm.), p. 83, 87, 130, 141, 159, et suiv., 188, **193** à 205, 206 et suiv., 215, 217, 221, 222, 261, 265, 279, 303, 324, 327, 356, 392 et 460.
Bach (Friedemann), p. 85 et 190.
Bach (Jean-Chrétien), p. 205.
Bach (Jean-Sébastien), p. 23 et suiv., 30 et suiv., 65, 67, 69, 73 et suiv., **76** à 93, 94, 106, 117 et suiv., 124, 128, 133, 137, 138, 141, 145, 147 à 150, 158, 166, 181, 186, 188, 189 à 193, 205, 219, 222, 225, 261, 325, 360, 392, 406, 407, 420, 436, 441, 442, 447, 450, 454, 457 et suiv., 460, 461, 467, 468 à 473, et 481.

Bailly (de), p. 459.
Banchieri, p. 68 (voir aussi 1^{er} liv.).
Barberis (de), p. 121.
Bassani, p. 178 et 179.
Becker, p. **143** et 185.
Beethoven, p. 9, 11, 85, 93, 95 et suiv., 118, 133, 165, 172, 176, 196, 197, 207, 211, 213, 219 et suiv., 231 à 323, **324** à 394, 379, 380, 388 et suiv., 392, 393, 396 et suiv., 403, 406, 407, 412, 414, 417, 420 et suiv., 433, 447, 450, 452, 462 et suiv., 468, 473 à 480, et 481.
Benda, p. 205.
Biber (von), p. 143.
Blow, p. 124.
Bœhm, p. 78 et 468.
Bononcini, p. 127.
Brahms, p. **415** à 418 (2), 422, 424, 427 et 465.
Bull, p. 124.
Buttstedt, p. 76.
Buxtehude, p. **73**, 78 et suiv., 360, 450 et 468.
Byrd, p. **71**, 72, 144 et 461.

(1) Les musiciens dont les noms sont précédés d'un astérisque (*) n'appartiennent pas à la Troisième Epoque et ne figurent ici qu'à titre de *précurseurs*.

Pour les auteurs dont le nom revient plusieurs fois, le numéro imprimé en caractères gras indique la page où se trouvent les renseignements biographiques principaux.

(2) Les exemples musicaux des p. 416, 417 et 418, extraits de la première et de la troisième Sonate de Brahms, ont été publiés avec l'autorisation de M. Max Eschig, seul représentant à Paris de N. Sitarock, éditeur à Berlin.

C

- Cabezón (de), p. 67.
 Canali, p. 123.
 Caravaggio (da), p. 123.
 Castillon (de), p. 151 et 427.
 Chambonnières (de), p. 136.
 Chopin, p. 125, 407 à 410, 452 et suiv., 464.
 Clementi, p. 392 et 395.
 Clérembault, p. 75.
 Corelli, p. 80, 124, 127, 133, 143, 158, 166, 170, 177, 179 à 181, 183, 225, 228, 286, 320 et 347.
 Couperin (Généalogie des), p. 138.
 Couperin de Crouilly, p. 75.
 Couperin le Grand, p. 75, 79, 99, 114 et suiv., 119, 123, 136, 137 à 140, 141, 148 et 173.
 Cramer, p. 392 et 395.
 Czerny, p. 464 et 465.

D

- Dandrieu, p. 140.
 Debussy, p. 457.
 Destouches, p. 459.
 Diabelli, p. 96, 464, 474 et 475.
 Dukas, p. 431 à 433 et 486.
 Dussek, p. 392, 393 à 395, 396, 444 et 464.

E

- Eberl, p. 464.
 Eberlin, p. 94.

F

- Fauré, p. 99 et 428.
 Field, p. 397.
 Franck, p. 11, 31, 39, 65, 81, 85, 93, 96 à 99, 118, 150, 178, 235, 237, 261, 262, 266, 373, 375, 380 et suiv., 386 et suiv., 418, 422 à 426 (1), 427 et

- suiv., 433, 447, 455, 456, 468, 480, 481 à 484, 486 et 487.
 Frescobaldi, p. 69, 70, 73, 75, 78, 125, 128, 450 et 457.
 Froberger, p. 73.
 Fux, p. 76 et 187.

G

- Gabrieli (A.), p. 68, 122 et 143 (v. aussi 1^{er} liv.).
 Gabrieli (G.), p. 68 et 122 (v. aussi 1^{er} liv.).
 Galuppi, p. 184.
 Gelinek, p. 464.
 Geminiani, p. 181.
 Gervaise, p. 120 et 261.
 Gibbons, p. 124.
 Graupner, p. 189.
 Grieg, p. 419 à 421 (2).
 Grigny (de), p. 75.

H

- Hændel, p. 128, 129, 146, 147, 187, 189 et 461.
 Hæssler, p. 205 et 206.
 Haydn (J.), p. 167 et suiv., 198, 206 à 216, 217, 219, 257, 261, 265, 279, 289, 322, 324, 327 et suiv., 336, 344, 366, 369, 373, 392, 394, 397 et suiv., 407, 450, 451, 461 et 473.
 Heinichen, p. 187.
 Henselt (von), p. 464.
 Hummel, p. 208, 396 et suiv.

I

- Indy (d'), p. 428 à 431, 484 et 485.

J

- * Janequin, p. 121 (voir aussi 1^{er} liv.).
 * Josquin Deprés, p. 497 (voir aussi 1^{er} liv.).

(1) Les exemples musicaux extraits de la Sonate pour piano et violon de C. Franck. (p. 237, 423, 424, 425 et 426), de son Quintette (p. 381 et 382) et de sa Symphonie (p. 455 et 456) ont été publiés avec l'autorisation de la maison Hamelle, éditeur à Paris.

(2) Les exemples musicaux des p. 419 et 420, extraits de la Sonate pour violoncelle de Grieg, ont été publiés avec l'autorisation de la maison Peters, éditeur à Leipzig.

K

- Kalkbrenner, p. 397 et 464.
 Keiser, p. 187.
 Krieger, p. 76 et 187.
 Köhlau, p. 464.
 Kuhnau, p. 65, 78, 143, 144 à 146, 147, 153, 185 et suiv.

L

- Lachner, p. 150.
 * Lassus (de), p. 467 (v. aussi 1^{er} liv.).
 Lambert, p. 459.
 Leclair, p. 142.
 Legrenzi, p. 41, 80, 125, 172, 178, 228 et 320.
 Liszt, p. 404, 407, 410, 422, 452 et 486.
 Locatelli p. 142, 183 et 190.

M

- Marchand, p. 75.
 Marini, p. 125.
 Marpurg, p. 94, 153, 157 et 302.
 Maschera p. 122 et 138.
 Massenet, p. 150.
 Mattheson, p. 30, 31, 71, 76, 82, 90, 96, 146, 186 à 188.
 Mendelssohn, 96, 99, 230, 329, 389, 406, 452 et 465.
 Milano (da), p. 121.
 Moscheles, p. 398, 412 et 464.
 Mozart (Léopold), p. 205.
 Mozart (W.-A.), 94, 99, 133, 141, 172 et suiv., 196, 202, 206, 211, 216 à 219, 261, 265, 279, 312, 327 et suiv., 339, 373, 392, 398, 450, 462 et 473.
 Muffat, p. 73.

N

- Nardini, p. 184.
 Neefe, p. 324.

P

- Pachelbel, p. 74, 76, 78, 79, 128, 450 et 468.
 * Palestrina, p. 449 et 467 (v. aussi 1^{er} liv.).
 Paradisi, p. 206 et 392.

- Pasquini, p. 70, 71 et 126.
 Pescetti, p. 153 et 183.
 Pixis, p. 464.
 Pugnani, p. 184.
 Purcell, p. 144.

R

- Raff, p. 414.
 Rameau, p. 19, 53, 99, 112 et suiv., 119, 139, 140 à 142, 198, 261, 402, 407, 459, 460, 461 et 486 (v. aussi 1^{er} liv.).
 Rebel, p. 137.
 Reger (M.), p. 487.
 Reinecke, p. 414 et 415.
 Reinken, p. 78.
 Ries, p. 344, 350, 363 et 397.
 Ritter, p. 187.
 Rossi (M.), p. 125.
 Rossi (S.), p. 123.
 Rossini, p. 454.
 Rubinstein, p. 415.
 Rust, p. 24, 170 et suiv., 219 à 230, 261, 265, 279, 304, 308, 319, 320, 327 et 473.

S

- Saint-Saëns, p. 99, 346, 382 et suiv., 427 et 465.
 Scarlatti (D.), p. 109, 117, 119, 129 à 136, 139, 141, 142, 197, 206, 261 et 392.
 Scheidt, p. 72, 73, 78 et 143.
 Schein, p. 117 et 143.
 Schmidt, p. 187.
 Schubert, p. 397, 402 à 405 et 452.
 Schumann, p. 230, 309, 411 à 414, 415, 418, 420, 422, 439, 440, 442, 444 445, 446, 452, 465 et 481.
 * Schütz, p. 467 (v. aussi 1^{er} liv.).
 Sechter, p. 402.
 Senaillié, p. 142.
 Steibelt, p. 392, 395 et 464.
 Strauss (R.), p. 487.
 Stricker, p. 187.
 Sweelinck p. 69, 72, 75 et 143.

T

- T'abourot, p. 121.
 Tallys, p. 71.

Tartini, p. 181, **182** et suiv., 228 et 320
 (v aussi 1^{er} liv.).
 Telemann, p. 187 et **188**.
 Theile, p. 187.
 Titelouze, p. 23 et **74**.
 Torelli, p. 128.

V

Val (du). p. 136.
 * Vaqueiras (de), p. 120.
 Veracini, p. **181** et 182.
 Vertouch, p. 187.
 Viotti, p. 184.

* Vitoria, p. 467 (v aussi 1^{er} liv.).
 Vitali, p. **127**, 178 et 347.

W

Wagner, p. 85, 235, 237, 238, 384 et
 suiv., 413, 456, 457 (1) et 486
 Weber, p. 203, 225, 395, 397, **398** à
 402, 405, 454, 455 et 464.
 Wœlfl, p. 392, 394, **396** et 464.

Z

Zipoli, p. **71** et 128.

(1) Les exemples musicaux extraits de *Tristan und Isolde*, de Richard Wagner (p. 238 et 456), ont été publiés avec l'autorisation de la maison Breitkopf et Hærtel, éditeurs à Leipzig ; les exemples extraits de la *Tétralogie* (p. 384, 385 et 456) et de *Parsifal* (p. 457) ont été publiés avec l'autorisation de la maison B. Schott Söhne, éditeurs à Mayence.

Avant de terminer le présent volume du Cours de Composition, ses auteurs et éditeurs adressent ici leurs remerciements à MM. les Éditeurs : Eschig représentant à Paris de N. Simrock de Berlin, Hamelle de Paris, Peters de Leipzig, Breitkopf et Hærtel de Leipzig, Schott de Mayence, pour l'obligeance avec laquelle ils ont bien voulu donner gracieusement les autorisations mentionnées au présent tableau.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

I. — LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET LA MUSIQUE DRAMATIQUE	5
II. — CLASSIFICATION DES FORMES SYMPHONIQUES.	8
III. — LA COMPOSITION MUSICALE ET LA CONSTRUCTION ARCHITECTURALE.	14

CHAPITRE

LA FUGUE

TECHNIQUE		HISTORIQUE	
1. — Définitions.	19	8. — Divisions de l'Histoire de la Fugue.	65
2. — Origines de la Fugue.	20		
3. — Les Canons et les <i>Ricercari</i>	22	9. — Période primitive : Italiens et Espagnols ; Anglais et Allemands ; Français	66
4. — Éléments rythmiques de la Fugue. Imitation . Canon . Marche.	35		
5. — Éléments mélodiques de la Fugue. Le Sujet. La Réponse et la Mutation. Le Contresujet.	37	10. — Période de floraison : Allemands.	75
6. — Éléments harmoniques de la Fugue. La Cadence L'Ordre tonal des Expositions dans les Fugues majeures et mineures. Les Épisodes. Les Pédales. Les Strettes.	44	11. — Période moderne.	93
7. — La forme « Prélude et Fugue ». Son rôle dans la Musique Symphonique.	64		

CHAPITRE II

LA SUITE

TECHNIQUE	HISTORIQUE
1. — Définitions.	8. — Les Précurseurs de la forme Suite.
101	119
2. — Origines de la Suite. Les Chansons transcrites pour instruments. La forme <i>binaire</i> modulante. Le groupement des pièces.	9. — La Suite proprement dite et la <i>Sonata da Camera</i>
102	124
3. — Le mouvement initial dans la Suite. Type S.	10. — Les Compositeurs Italiens.
107	124
4. — Le mouvement Lent. Type L.	11. — Les Compositeurs Français.
111	136
5. — Le mouvement Modéré. Type M.	12. — Les Compositeurs Allemands.
113	143
6. — Le mouvement Rapide. Type R.	
117	
7. — Rôle de la forme Suite dans la Musique Symphonique.	
118	

CHAPITRE III

LA SONATE PRÉ-BEETHOVÉNIENNE

TECHNIQUE	HISTORIQUE
1. — Définitions.	8. — Divisions de l'Histoire de la Sonate pré-beethovenienne.
153	176
2. — Origines de la Sonate. Formation du type <i>ternaire</i> . Réduction du nombre des mouvements.	9. — La Sonate italienne.
154	178
3. — Le mouvement initial. Type S.	10. — La Sonate allemande primitive.
157	185
4. — Le mouvement lent. La forme <i>Lied</i> . Type L.	11. — La Sonate dithématique.
165	193
5. — Le mouvement modéré. Le Menuet. Type M.	12. — Les Prédecesseurs de Beethoven.
170	206
6. — Le mouvement rapide. Le Rondeau. Type R.	
172	
7. — État de la Sonate avant Beethoven. Le cycle. Le style. La forme.	
174	

CHAPITRE IV

LA SONATE DE BEETHOVEN

TECHNIQUE	HISTORIQUE		
1. — L'idée musicale.	231	8. — Chronologie des Sonates de Beethoven.	324
2. — Le développement et la modulation.	241	9. — Sonates pour piano. Première manière (1795 à 1801).	327
3. — Le mouvement initial. Type S.	261	10. — Sonates pour piano. Deuxième manière (1801 à 1815).	339
4. — Le mouvement lent. (Type L). Ses diverses formes : grand <i>Lied</i> (LI), <i>Lied-Sonate</i> (LS), <i>Lied varié</i> (LV).	289	11. — Sonates pour piano. Troisième manière (1815 à 1826).	359
5. — Le mouvement modéré. Le Menuet. Le Scherzo. Type M.	303	12. — Sonates pour violon et pour violoncelle.	369
6. — Le mouvement rapide final. Le Rondeau-Sonate. Type RS.	312		
7. — Unité de la Sonate de Beethoven. Affinités des thèmes. Relations de tonalité. Proportion et nombre des mouvements.	319		

CHAPITRE V

LA SONATE CYCLIQUE

TECHNIQUE	HISTORIQUE		
1. — L'unité cyclique dans l'œuvre d'art.	375	3. — Etats divers de la Sonate à partir de Beethoven.	388
2. — Eléments constitutifs de la « forme cyclique ».	378	4. — Les Contemporains de Beethoven	392
		5. — Les Romantiques.	398
		6. — Les Allemands modernes.	414
		7. — Les Français : la Sonate cyclique.	421

CHAPITRE VI

LA VARIATION

TECHNIQUE	HISTORIQUE		
1. — Définitions et divisions.	435	5. — La Variation ornementale.	448
2. — L'Ornement rythmo-monomodique.	437	6. — La Variation décorative	457
3. — L'Ornement polyphonique ou contrapontique.	440	7. — La Variation amplificatrice.	466
4. — L'Amplification thématique.	445		

APPENDICE

INDICATION DU TRAVAIL PRATIQUE DE L'ÉLÈVE

La Fugue.	489
La Suite.	491
La Sonate.	491
La Variation.	492

TABLE DES COMPOSITEURS DE MUSIQUE SYMPHONIQUE APPARTE- NANT A LA TROISIÈME ÉPOQUE DE L'HISTOIRE MUSICALE ET CITÉS DANS LE PRÉSENT VOLUME.	493
---	-----



MT Indy, Vincent d'
43 Cours de composition
I552 musicale. 5. éd.
1912
livre 1-2¹

**PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET**

Music

**UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY**

